

~~Titulo~~  
~~Excmo. Sr. D. ...~~  
~~Director de ...~~  
A  
Tomo 674(1)  
Número 1

124053296  
BIBLIOTECA HOSPITAL REAL  
A  
B  
Edic. 49  
Número 178

Donativo Compañía de Jesús

# DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES  
& des Docteurs de l'Eglise ; des meilleurs Interpretes  
de l'Ecriture-Sainte , juifs & chrétiens ; des Théolo-  
giens scholastiques , moraux , mystiques , polémiques ,  
hétérodoxes même qui ont écrit sur des matieres non  
controuvées ; des Canonistes & des Commentateurs  
des Décretales & du Corps du Droit canonique ; des  
Historiens , Bibliographes , Biographes & Agiogra-  
phes ecclésiastiques ; des Orateurs sacrés ; des Litu-  
rgistes , & généralement de tous les Auteurs qui ont  
écrit sur les matieres ecclésiastiques.

## A V E C

*Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le Sommaire  
de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres ,  
pour former la chaîne de la Tradition ; le Jugement des  
Critiques sur la personne , le caractère , la doctrine ,  
la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiasti-  
ques ; & l'Indication des meilleures éditions de leurs  
Ouvrages.*

Le tout suivi d'une Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise,  
depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nos jours.

---

## T O M E P R E M I E R .

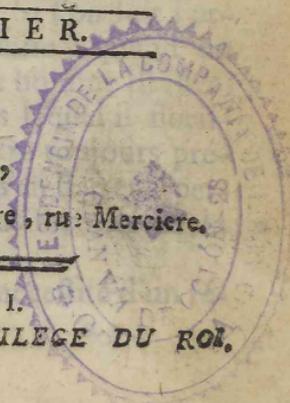
---

  
A LYON,

Chez la Veuve BESSIAT , Libraire , rue Merciere.

M DCC. LXVII.

AVEC APPR(BATION ET PRIVILEGE DU ROI.



II-1-16

1764

DICIONNAIRE

HISTORIQUE

A l'usage de P. J. Vicente  
Miguel de San Joseph Can

melita descabro.

Le Catalogue de leur principales Ouvrages, &c.  
en se de un nom de renommée dans le monde  
pour former la base de la Tradition  
Catholique sur la personne, le caractère, les actions  
la méthode de la vie de ces hommes illustres  
qui ont été l'ornement de l'Eglise &c.

Le tout illustré d'une Table chronologique pour l'histoire de l'Eglise  
depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours.

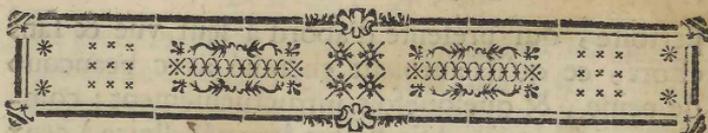
TOME PREMIER

A LYON,

Chez la Veuve BASSAT, Libraire, rue Mercière.

M D C C L X V I I I

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



## P R É F A C E

**L**A ressource si commode, & si nécessaire des Dictionnaires, est aujourd'hui entièrement décriée. On a donné quelques mauvaises compilations alphabétiques, & cette ivraie a fait tort au bon grain. Quelques Déclamateurs, qui ne jugent que par le petit nombre de livres qu'ils ont lus, ont voulu proscrire presque tous les ouvrages de ce genre; mais le Public, à qui ils sont utiles & agréables, s'obstine à demander ceux qui nous manquent. Le *Dictionnaire des Peres & des Ecrivains ecclésiastiques* est de ce nombre. La vie des Auteurs composant un tout isolé, qui tient très-peu ordinairement à l'Histoire générale, on peut en séparer chaque article, & lui donner l'arrangement qui paroît être de la plus grande commodité au Lecteur.

L'ordre alphabétique a sans contredit cet avantage, & n'a que très-peu d'inconvéniens. L'art de disposer les faits par lettres est le moyen le plus propre à faciliter aux hommes les connoissances littéraires; toute autre méthode, comme le disent les Editeurs du *Moreri* de 1718, est sujette à des recherches difficiles & ennuyeuses. Si l'on suit l'ordre chronologique, il sera nécessaire, quand on voudra connoître la vie de quelque homme illustre, de savoir auparavant le siècle dans lequel il florissoit. Ces époques peuvent-elles être toujours présentes à la mémoire: qui oseroit s'en flatter? personne, pas même le Savant le plus favorisé de la nature.

Si les gens instruits éprouvent la nécessité d'un ré-

pertoire, qui présente d'abord à leur vue & sans effort, ce qu'ils auroient cherché avec beaucoup de peine, & quelquefois infructueusement: combien ce répertoire doit-il plus être nécessaire à ceux qui par paresse n'ont pas voulu effuyer les fatigues de l'étude, ou qui ne l'ont pas pu par défaut de talent. Ils sont heureux qu'il y ait un art qui supplée à leur foiblesse & à leur négligence, & ils doivent des remerciemens à ceux qui l'ont inventé ou perfectionné.

Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails sur cet art. Ce sont les Grammairiens qui le mirent les premiers en usage, & sans lui il étoit difficile en effet, qu'ils pussent apprendre parfaitement les langues. *Phrynicus* & *Julius Pollux* s'en servirent avec succès sous l'empire de *Commode*. *Etienne de Byzance*, qui vivoit avant *Justinien*, fit pour la Géographie, ce que *Phrynicus* & *Julius Pollux* avoient fait pour la Grammaire. *Suidas*, qui vint long-temps après, refondit plusieurs Dictionnaires en un seul, & ajouta aux interprétations des mots la vie des Savans & des Princes. On peut regarder son ouvrage comme le premier *Dictionnaire historique*: mais Dictionnaire imparfait, sans goût, sans discernement: vraie chaumière, qui devoit être le modele de quelques bâtimens plus vastes & mieux ordonnés. *Charles Etienne* suivit l'exemple de *Suidas* dans son *Dictionnaire latin, historique, géographique & poétique*, imprimé pour la première fois en 1566, & réimprimé à Oxford en 1670, par les soins de *Nicolas Lloyd*.

Ce fut sur le plan de cet Anglois, que l'Abbé *Moreri* donna son *Dictionnaire historique*, in-fol. à Lyon 1674, & si fort augmenté depuis, qu'on a dit que c'étoit une ville nouvelle où l'on ne reconnois-

soit

foit presque aucun reste de l'ancienne. M. Bayle, dialecticien profond & savant universel, voulut être le rival & le correcteur de *Moreri*. Il donna un nouveau *Dictionnaire historique & critique*, en cinq vol. in-fol. auquel M. *Chaussépîé* en a depuis ajouté quatre. Ces différens Auteurs ont produit des Abréviateurs, qui les ont corrigés, refondus, élagués, & dont quelques-uns ont réuni le don de penser & de juger au talent d'écrire.

Il ne faut pas croire que ces Dictionnaires, & sur-tout le *Moreri*, embrassant l'Histoire générale, la Fable, les Généalogies, la Géographie, &c. soient aussi parfaits qu'un Dictionnaire particulier sur chaque matière. Tout a contribué à les remplir de fautes. Différentes personnes y ont travaillé à diverses reprises; on en a fait un grand nombre d'éditions en France & dans les pays étrangers; chaque Auteur & chaque Imprimeur y a mis du sien, c'est-à-dire, ses fautes. Delà les articles multipliés, les noms défigurés, les dates fausses, les contradictions dans les jugemens & dans les récits; enfin, cette foule de bévues qui révoltent les esprits les plus indulgens. Il en a été du *Moreri*, comme de ces sources pures & limpides, qui reçoivent dans leur sein un grand nombre de ruisseaux bourbeux.

Les méprises auroient sans doute été plus rares, si *Moreri*, enlevé au monde littéraire au milieu de sa carrière, avoit pu vivre assez long-temps pour donner à son ouvrage le degré de perfection dont il étoit susceptible; mais quand même il auroit pu lui donner tous ses soins, qu'on n'imagine pas que son ouvrage eût été aussi parfait, que s'il se fût borné à mettre en Dictionnaire chaque partie de l'Histoire. Il est impossible, comme l'a dit un criti-

que, qu'un seul Ecrivain exécute bien un *Dictionnaire historique*. L'homme universel est une chimere, & l'homme qui veut juger sainement de tous les personnages illustres qui ont paru dans la guerre, dans la politique, dans les sciences, dans les beaux arts, est une plus grande chimere encore. Nous avons d'abord résolu de donner un Dictionnaire universel de l'Histoire Ecclésiastique; mais ces réflexions & le sentiment de notre propre capacité nous ont obligé de nous réduire à un Dictionnaire des Peres de l'Eglise & des Auteurs ecclésiastiques. Cette entreprise est encore fort considérable, mais on ne la trouvera pas trop vaste, si on fait attention aux secours que les Savans nous ont laissés.

Il n'y a point de partie de l'Histoire de l'Eglise qui ait été plus cultivée que celle des Ecrivains ecclésiastiques. Dès les premiers siècles, on s'empressa de faire passer à la postérité les noms des hommes illustres, qui avoient éclairé l'Eglise. On connoît l'ouvrage de *St. Jerome*, grand homme qui célébra des grands hommes dans un écrit aussi court qu'élegant. Ce pere trouva dans tous les siècles des imitateurs, qui lui furent peut-être inférieurs du côté du style, mais qui l'égalèrent dans l'exactitude des recherches. *Gennade* de Marseille, *Isidore* de Séville, *Photius*, Patriarche de CP. *Ildephonse* de Toledé, *Honorius* d'Autun, furent à la tête des Ecrivains qui se signalerent en ce genre.

Les temps postérieurs produisirent aussi quelques Bibliographes; nous eûmes *Jean Trythème*, *Aubert le Mire*, *Sixte* de Sienne, *Conrard Gesner*, & enfin le Cardinal *Bellarmin*. Les ouvrages de quelques-uns de ces Ecrivains sont moins une Histoire suivie des Peres & des Ecrivains, qu'une liste assez sèche & assez imparfaite de leurs ouvrages. Le Car-

cardinal *Bellarmin* tient encore beaucoup de ce défaut. Nous ne commençâmes à connoître la véritable maniere de traiter cette partie de l'Histoire Ecclésiastique, que lorsque M. l'Abbé du *Pin* donna le premier volume de sa Bibliothèque. Quelques justes contradictions qu'ait essuyé cet Ouvrage, quelques erreurs qu'on y rencontre, on y reconnoît un homme qui étoit maître de sa matiere. Analyses nettes, précises, méthodiques, jugemens exacts, style noble & facile : telles sont les qualités qui distinguent la Bibliothèque de l'Abbé du *Pin* ; mais elles ne doivent pas fermer les yeux sur l'esprit de singularité, de nouveauté & de critique téméraire qui regne dans cet Ouvrage. Son plan étoit très-beau, l'exécution n'y répondit pas comme il arrive presque toujours. Ce n'étoit point les talens qui lui manquoient, c'étoit la constance d'esprit que demande toute grande entreprise. L'Abbé du *Pin* partageoit son attention entre ses emplois & ses ouvrages, & sa Bibliothèque en souffrit.

Dom *Ceillier*, Bénédictin de la Congrégation de *St. Vannes*, a été plus heureux. Son *Histoire des Ecrivains ecclésiastiques*, composée sur le même plan que celle de l'Abbé du *Pin*, lui est infiniment supérieure par l'exactitude des faits, par l'étendue des recherches, par la critique des ouvrages, par la sagacité des analyses. Toutes les disputes de l'Eglise s'y trouvent développées & éclaircies. C'est de cet Ouvrage que M. *Tricalet* a tiré en partie sa *Bibliothèque portative des Peres de l'Eglise* : abrégé qui ne peut pas tenir lieu d'un Dictionnaire portatif, puisqu'il ne renferme qu'une trentaine d'articles. Les secours que nous ont offert ces Auteurs célèbres, sont un préjugé favorable pour ce Dictionnaire. On y verra en petit ce qui est traité en

grand par du *Pin*, par *Ceillier* & par *Fleuri*. J'ai marché à la lueur du flambeau qu'ils ont allumé, mais je suis entré dans des sentiers, tandis qu'ils marchaient dans une route plus belle mais plus longue. Nous allons au même but par différens chemins; la nature de cet Ouvrage m'oblige nécessairement à prendre le plus court. Et qu'importe au Lecteur, pourvu qu'il atteigne le but.

La Chronologie est le pivot sur lequel roule toute l'Histoire Sacrée & Profane, Ecclésiastique & Civile, Politique & Littéraire. Cette science si nécessaire a ses obscurités & ses embarras. La multitude des époques en a fait un Dédale impénétrable; pour y entrer, il a fallu réduire toute l'Histoire à une seule façon de compter. Ainsi je supputerai simplement par les années de l'Ere Chrétienne, sans parler de l'Ere de *Dioclétien* & de quelques autres que les Historiens ont mis en usage. L'Abrégé Chronologique de *M. Macquer*, nous a paru un guide propre à être suivi, & nous ne nous sommes que très-peu éloignés de sa façon de compter, & dans les articles particuliers & dans la Table générale qui terminera notre Ouvrage. Cette Table est non-seulement une esquisse de l'Histoire Ecclésiastique; mais elle servira encore à rapprocher les différens morceaux dispersés dans ce Dictionnaire. Les Savans & ceux qui veulent le devenir, y trouveront également leur avantage; les uns pour se rappeler les faits, les autres pour les ranger dans leur tête d'une manière méthodique.

Un Ouvrage où l'on se borneroit à la Chronologie, seroit aussi aride que dégoûtant. Les dates ne sont que le squelette du grand corps de l'Histoire; il faut nourrir ce corps par des faits,

& ces faits doivent être présentés au Public d'une maniere qui lui plaise. Cen'est pas qu'on veuille tout embellir , on ne le pourroit pas quand on le voudroit ; ce n'est pas aussi qu'on veuille faire disparaître cette belle simplicité , qui est le charme des gens de goût , sous prétexte de mettre de l'agrément dans un Ouvrage. Que les *Berruyer* , les *Talon* , les *Maimbourg* mettent de la broderie sur une étoffe sacrée : ils écrivoient pour les petits maîtres , & ils veulent du clinquant. Mais nous qui devons ambitionner les suffrages de la saine partie de la littérature , nous qui devons écrire sur les Peres d'une maniere digne des Peres , ne défigurons point ces colonnes de porphyre par des ornemens étrangers. L'Histoire doit être comme une femme vertueuse & belle ; elle doit briller de sa seule beauté ; le vermillon , les mouches ne font que la défigurer. Etre simple sans bassesse , & net sans sécheresse : voilà tout ce qu'on demande d'un Historien , & tout ce qu'on est en droit d'exiger de nous.

Doit-on parler de tous les Auteurs ecclésiastiques dans un Abrégé portatif ? une foule de Lecteurs répondent oui , mais tous les gens sensés disent non d'une voix unanime. Nous nous faisons gloire de penser comme ceux-ci. Il paroît que le Public a été en général assez satisfait du choix que M. l'Abbé *Fleuri* a fait dans son *Histoire Ecclésiastique* & des faits & des personnages. Nous suivrons ce grand homme dans cette partie , & nous n'oublierons aucun des Auteurs , qu'il a jugé dignes de son attention. Les Sermonaires , les Mystiques , les Casuistes les plus célèbres trouveront ici leur place , mais vouloir compter tous les mauvais Ecrivains , qui ont répandu de l'encre ,

ce seroit vouloir tenir registre de tous les mouches que le vent du midi nous amene. On compte au moins dix mille Théologiens scholastiques, autant de Théologiens mystiques, six mille Glosateurs des Décretales, quatre mille Commentateurs du Maître des Sentences. De cette armée innombrable d'Auteurs, combien en est-il qu'un homme judicieux place dans les tablettes de son cabinet? neuf ou dix: pourquoi s'étendrait-on sur les autres qui pourrissent dans les bibliothèques au milieu des vers & de la poussière. Ce sont des sources cachées dans des cavernes obscures, qu'il est quelquefois bon de connoître, mais auxquelles on ne va puiser que lorsque les autres font tarir.

Quelques Ordres religieux, quelques Corps ne trouveront donc pas ici tous les articles de ce qu'ils appellent leurs grands hommes, ou les trouveront trop abrégés. Leurs Historiens, aussi exagérateurs que prolixes, s'exaltent sur le mérite d'un homme ignoré hors de son cloître & de son cercle. Ils se répandent en éloges emphatiques. Parmi la multitude d'Auteurs & de livres dont parle *Alegambe*, bibliothécaire des Jésuites, vous n'en rencontrerez pas un seul qui soit mauvais, & tous ont été des saints ou des hommes incomparables. Les mémoires sur Port-Royal ont le même défaut; tous les Solitaires de cette maison, toutes les Religieuses, les domestiques même, ont été des êtres merveilleux. Le Dictionnaire des Epithetes n'est pas assez étendu pour suffire à l'enthousiasme de leurs Panégyristes. Des éloges plus simples auroient fait beaucoup plus d'honneur aux grands hommes, que les Jésuites & Port-Royal ont produit. Les louanges outrées dégradent celui qui les reçoit,

& déshonorent celui qui les donne , sur-tout si son Héros n'est pas fort au-dessus du commun. D'ailleurs prodiguer l'encens à la médiocrité , c'est avilir celui que l'on donne au génie. Tous les Orateurs n'ont pas été des *Bourdaloue* , tous les Théologiens des *Arnauld* , tous les Moralistes des *Nicole* , tous les Ecrivains des *Pascal*. Louez autant un homme médiocre que ces grands hommes , tout est confondu , & les Pigmées paroissent aussi grands que les Géans. Chaque article d'un homme mort doit être une leçon pour les vivans ; mais prendra-t-on cette leçon avec plaisir , si on peut penser que les images qu'on nous trace sont imaginaires ? Un Dictionnaire historique n'est plus alors un petit Aréopage , où l'on juge avec intégrité & avec exactitude ; c'est un tribunal lâche & foible , où tous les hommes sont absous.

Mais on demandera : faut-il être plus sévère qu'indulgent , en jugeant les Ouvrages ou la personne des Ecrivains ecclésiastiques ? Quelque part qu'on prenne , on est sûr d'être blâmé. Vous avez une foule d'Enthousiastes imbecilles qui voudroient qu'un Bibliographe ne marchât que l'encensoir à la main pour parfumer les autels que tout le monde abandonne. Vous trouverez d'un autre côté des esprits malins & satyriques , qui exigent qu'on répande du sel par-tout & à pleines mains. Les hommes n'ont , selon eux , que des imperfections qu'il est indispensable de dévoiler ; ils louent M. du *Pin* d'avoir traité St. *Grégoire* de Nazianze d'homme chagrin , railleur , satyrique , n'épargnant personne , &c. d'avoir appelé le Pape St. *Etienne* un homme fier & emporté , St. *Paulin* un esprit foible , &c. ils sont fâchés que le savant & judicieux Dom *Ceillier* ait été plus modéré que ce

jeune Docteur. Dussions-nous déplaire à quelques-uns de nos Lecteurs, nous n'adopterons pas leur façon de penser. *Bayle* a été sévèrement repris, d'avoir voulu ternir la mémoire des Peres; on n'a pas été moins indigné de la maniere dont en parlent les Lexicographes de Trévoux. Si l'on a blâmé ces Auteurs, qui n'étoient pas obligés d'être si exacts dans un Ouvrage profane, que ne diroit-on pas d'un Ecrivain qui épancheroit sa bile dans un Dictionnaire Ecclésiastique? On ne sauroit trop, je pense, respecter les Peres & les Auteurs de l'antiquité; ils ont été le flambeau de la Foi, les soutiens de la Religion, les colonnes de l'Eglise. Les décrier, les dépeindre comme des gens simples, crédules, adoptant tout, ne discutant rien, c'est ébranler les fondemens du Christianisme; c'est donner un sujet de triomphe aux impies dont fourmille ce siecle, l'opprobre des siecles; c'est éloigner les fideles de leur lecture; & quelle lecture fut jamais plus profitable? Ecoutons le grand *Bossuet*, s'élevant contre les Ecrivains audacieux, qui décrient ou qui négligent ces sources pures de la Tradition. „ Quiconque, dit-il, veut devenir „ un habile Théologien & un solide Interprete, „ qu'il lise & relise les Peres. S'il trouve dans les „ modernes, quelquefois plus de minuties, il „ trouvera très-souvent dans un seul livre des Peres, plus de principes, plus de cette premiere „ seve du Christianisme, que dans beaucoup de „ volumes des Interpretes nouveaux; & la substance qu'il y sucera des anciennes Traditions, le „ récompensera très-abondamment de tout le temps „ qu'il aura donné à cette lecture. Que s'il s'en- „ nuye de trouver des choses, qui, pour être „ moins accommodées à nos coutumes & aux  
erreurs

„ erreurs que nous connoissons, peuvent paroître  
 „ inutiles, qu'il se souviene que dans le temps des  
 „ Peres, elles ont eu leur effet, & qu'elles pro-  
 „ duisent encore un fruit infini dans ceux qui les  
 „ étudient : parce qu'après tout, ces grands hom-  
 „ mes se sont nourris de ce froment des Elus, de  
 „ cette pure substance de la Religion ; & que  
 „ pleins de cet esprit primitif, qu'ils ont reçu de  
 „ plus près & avec plus d'abondance de la source  
 „ même, souvent ce qui leur échappe & qui sort  
 „ naturellement de leur plénitude, est plus nour-  
 „ rissant que ce qui a été médité depuis.

Si l'on doit ne parler qu'avec respect des SS.  
 Peres, on peut, je pense, se permettre plus de li-  
 berté en examinant les Ecrivains modernes. Ce n'est  
 point être téméraire, que de les mettre dans la  
 balance ; le moindre Journaliste se le permet.  
 De quoi a-t-on à se plaindre, lorsqu'un critique  
 discute un Ouvrage avec l'impartialité d'un juge  
 équitable ; s'il est mauvais, ce n'est pas sa faute.  
 Quoi, tous les hommes pourront écrire, & on ne  
 voudra pas qu'on dise un mot sur ceux qui ont  
 écrit ! non. Il faut qu'il soit permis de dire son  
 sentiment sur les Ouvrages qu'on doit lire, ainsi  
 qu'on le dit à un ami sur les hommes qu'il doit  
 fréquenter.

Le Lecteur éclairé pense sans doute qu'il n'est  
 pas nécessaire de parler de toutes les productions  
 d'un Ecrivain. Combien y en a-t-il qui ne méritent  
 que le silence ! combien d'autres qui n'ont pas  
 rapport aux matieres ecclésiastiques. Nous avons  
 eu en France plusieurs Auteurs, qui ont possédé  
 des talens divers. Le célèbre Jésuite *Daniel* a été  
 par exemple Historien & Théologien ; mais on ne  
 parlera point de ses Histoires ; il n'a point écrit

celle de l'Eglise, mais celle d'un Royaume. Qu'on nous demande compte à la bonne heure de ses Opuscules théologiques, mais qu'on n'exige pas de nous une liste détaillée de ses brochures anti-jansénistes; il n'auroit peut-être pas dû les écrire, & nous devons encore moins en parler. Elles trouveront leur place dans l'Histoire des Ecrivains qui ont consacré leur plume à la défense des vérités combattues par les partisans de *Jansénius*, si jamais quelqu'un s'occupe de ce travail.

Le goût de l'éloquence est un de ceux qui se soutiennent le plus dans notre Nation, malgré sa légèreté & son inconstance. On voudra que nous peignions nos principaux Orateurs, & rien n'est plus juste. Critiqués avec passion ou loués sans mesure pendant leur vie, il faut les mettre à leur véritable place après leur mort. Les noms des Prédicateurs célèbres du dernier siècle seront consignés dans notre Dictionnaire; mais nous laisserons dans l'oubli la plupart des Déclamateurs qui hurloient en chaire dans les siècles précédens. Leur auditoire étoit grossier, & ils étoient aussi grossiers que lui. Leurs sermons, mélange barbare de grec & de latin, de sacré & de profane, paroîtroient inférieurs aux prônes du moindre Vicaire de campagne. Après un passage de l'Ecriture-Sainte, venoit une citation d'*Homere*. Les Philosophes s'y montroient avec les Saints Peres, & *Horace* y parloit aussi souvent que *St. Augustin*. Il fallut toute l'éloquence des *Bossuet*, des *Bourdaloue*, pour purger la chaire évangélique de ce mauvais goût, qui avoit tout infecté: car on ne parloit pas mieux au barreau. C'étoit le même fatras d'érudition étrangère, de citations pédantesques, de vers, de prose, de traits d'Histoire & de Physique,

Révérans la mémoire des grands hommes qui nous ont tiré de ce borbier ; consacrons leurs noms à la postérité ; pénétrons-nous de leurs écrits , & abandonnons pour toujours les rapsodies des charlatans sacrés , qui avoient fait dégénérer l'éloquence. Ce conseil n'est point superflu dans un temps , où le dégoût du solide nous entraîne dans la décadence. On ne veut que du brillant ; on ne veut que de l'agréable ; on a presque proscrit l'Évangile ; on rougit de citer les Peres : & bientôt la Prédication ne sera plus que le spectacle vain & risible de la vanité d'un baladin , qui amuse l'oisiveté d'une troupe frivole. Ce qu'il y a de plus déplorable , c'est qu'il en est de même dans tous les genres ; nous n'avons plus que de petites choses , & bientôt nous n'aurons plus rien. La stérilité de la littérature est aussi grande , que celle de l'Égypte après les sept années d'abondance. Le siècle de *Louis XIV* a passé ; ceux qui sont nés à la fin de ce bel âge , ou ne sont plus ou disparaîtront bientôt. Les roitelets qui les traitent d'éloquens Déclamateurs , ne sauroient remplacer ces aigles. On nous donne de temps en temps quelque morceau académique , mais ce n'est ni du *Bossuet* ni du *Massillon*. De petits portraits , des jeux de mots , du bel esprit ; point de grands traits , point de peinture forte. Il semble qu'on écrit à présent pour les femmes , & quelques-uns de nos Orateurs sont des mario-nettes qui amusent d'autres marionnettes.

*Dom Ceillier* annonce dans sa Préface , qu'il ne parlera point des Auteurs hérétiques , soit anciens , soit modernes : d'accord pour les anciens ; d'accord encore pour les modernes , qui n'ont donnés que des livres hérétiques. Il faut laisser ces poisons dans la boutique qui les renferme. Mais

quel inconvénient peut-il y avoir à citer les Auteurs protestans qui ont publié de bons Ouvrages , sur les articles qui ne sont point controversés ? Laisserons-nous ignorer qu'*Abbadie* & *Grotius* ont donné les meilleurs Traités que nous ayons sur la vérité de la Religion Chrétienne ? Quel mal y aura-t-il à faire connoître les excellens Sermons de *Saurin* , en avertissant de se tenir en garde dans les endroits , où il traite des Dogmes , que les Protestans ne reconnoissent point ? D'ailleurs l'esprit de sagesse & de modération , qui se répand partout , a produit des fruits heureux , même chez les Ecrivains protestans. Un Ministre qui appelleroit aujourd'hui l'Evêque de Rome l'*Ante-Christ* , & l'Eglise Romaine la *prostituée Babylone* , ne plairoit plus qu'à la lie de sa Secte. Le dernier Pape , le sage & savant *Benoît XIV* , a contribué plus qu'aucun autre Pontife Romain , à les corriger de ce fanatisme. Les Auteurs protestans qui écrivoient sur la Religion , sans entrer dans les disputes qui ont déchiré l'Eglise , ne craignoient point de lui adresser leurs Ouvrages ; & ils étoient non-seulement bien accueillis , mais récompensés. Ils recevoient des gratifications , des pensions , des médailles ; & ce qui étoit encore plus flatteur , des lettres semblables à celles dont *Léon X* honoroit *Erasme* & les autres Savans de son siècle.

Nous ne nous bornerons pas à donner simplement un catalogue des Ouvrages des Peres ; ce Dictionnaire seroit d'une utilité médiocre. Nous analyserons les principaux ; nous citerons les passages qui peuvent établir le dogme , ou faire connoître la discipline & l'esprit du temps. On en trouvera un grand nombre de ce genre-là ; mais nous serons

beaucoup plus sobres dans les citations des Ouvrages de morale. Les réflexions des Peres à ce sujet sont excellentes, mais il faudroit un Ouvrage particulier pour les recueillir, même en ne choisissant que les plus essentielles. On pourra un jour entreprendre ce recueil, si le public paroît le souhaiter. Nous nous attacherons principalement dans ce Dictionnaire à l'analyse des Ouvrages des six premiers siècles de l'Eglise; mais si dans les productions des temps postérieurs, il se trouve quelque chose qui ait rapport à notre objet, on ne le laissera point perdre.

On oubliera encore moins les vertus des Peres & des Ecrivains ecclésiastiques. Un Dictionnaire historique n'est pas une *Vie des Saints*, on le fait bien; mais parce qu'on ne doit pas faire mention de toutes les macérations, par lesquelles un Héros du Christianisme aura dompté sa chair, passera-t-on sous silence les grandes vertus qui l'auront distingué? On peut oublier que St. François de Sales se donnoit la discipline; mais célébrons sa charité, son zèle, son désintéressement, &c. Nous ne saurions nous refuser aux sentimens d'admiration que ces qualités nous inspirent; nous en tracerons le tableau; nous le présenterons à nos Lecteurs qui y trouveront un modele. Qu'il est nécessaire ce tableau aujourd'hui, que la plupart des gens de lettres se piquent d'avoir de la morale & n'ont point de mœurs; de l'esprit & point de vertu; de la philosophie & point de conduite! Malheureux temps où l'impiété, armée contre le trône & l'autel, arbore l'esprit d'indépendance & d'irréligion, & sourit d'un air perfide au dépérissement de la Foi & à la corruption des mœurs; où une foule de mauvais raisonneurs, également ennemis de la loi naturelle & de la loi di-

vine , s'étaient de la première , pour sapper les fondemens de la seconde ; & qui toujours flottans , toujours incertains dans leurs petites idées , ne connoissent ni l'une ni l'autre.

Les critiques n'auront pas de peine à s'appercevoir , que les articles de quelques hommes morts depuis peu n'ont pas toute la perfection dont ils étoient susceptibles ; les uns sont trop longs , & les autres trop courts. Le défaut des premiers vient du Public , qui est avide de toutes les particularités de la vie des grands hommes qu'il vient de perdre. C'est soulager sa douleur que de l'entretenir de leurs actions & de leurs ouvrages. Le second défaut vient encore du Public ; on a beau inviter les citoyens à fournir quelques particularités sur les hommes illustres que la mort nous enleve ; on a beau s'y prendre d'avance pour avoir des mémoires fideles ; quelques Littérateurs répondent à ces invitations , mais le plus grand nombre les néglige. Il ne restoit plus aux cendres de nos amis , de nos compatriotes , de nos grands hommes , que le foible parfum d'un éloge funebre , & on le leur refuse par une paresse criminelle , ou par une cruelle indifférence. Cet enthousiasme pour le mérite , un des plus puissans aiguillons de la vertu & du génie , s'éteint parmi nous , & la vertu & le génie avec elle. L'amitié devoit suppléer à l'enthousiasme ; mais ce feu divin , cette vie des ames sensibles , cette consolation de notre vallée de larmes , s'évanouit ainsi que tout le reste.

Il y a donc des inégalités dans un grand Ouvrage , non-seulement par le défaut des mémoires , mais encore par la négligence de l'Auteur , & cette négligence est inséparable d'un long travail. Tous les articles ne se font pas avec le même plaisir ; la plu-

me court rapidement en écrivant sur les *Augustin* & les *Chrysofome*, & elle tombe des mains dans les articles des *Escobar* & des *Arriaga*. Dans une vaste collection de tableaux, tous sont-ils peints avec la même force, la même chaleur, le même intérêt ? D'ailleurs ce qui paroît inégal à un lecteur, est dans le *style* propre au genre aux yeux d'un autre. Une notice pure & simple, semblable à celles du *Moreri*, dégoûte les hommes délicats ; ils ne veulent pas qu'un article d'un petit Dictionnaire soit un panégyrique propre à être prononcé en chaire, ni un éloge destiné à une assemblée académique ; mais ils souhaitent, que sans entasser les ornemens & les détails, on n'écarte pas entièrement les uns & les autres. Ce n'est point ainsi que pensent plusieurs Littérateurs ; la plus petite fleur répandue sur le *style* blesse leurs yeux ; il faut un exposé sec & aride, qui ne montre que les faits & les dates. Les répétitions ne les rebutent point ; il importe peu qu'on soit monotone, pourvu qu'on soit instructif. Nous avons tâché de concilier les suffrages de ces différentes especes de Lecteurs ; mais peut-être que nous aurons déplu à toutes les deux.

Quelques-uns de nos amis nous avoient conseillé de faire entrer dans notre Ouvrage l'Abrégé de l'Histoire & des Actes des Conciles ; nous aurions voulu pouvoir leur obéir ; mais il auroit fallu rendre ce livre plus volumineux. D'ailleurs nous avons un assez bon *Dictionnaire portatif des Conciles*. La plupart des Ecclésiastiques en ont orné leur bibliothèque, & il auroit été désagréable pour eux d'acheter une seconde fois ce qu'ils ont déjà. On n'a que trop multiplié les livres, & sur-tout ceux qui disent à-peu-près la même chose ; les étoffes ne changent point, on ne fait que changer les modes,

& cet empire de la coutume s'étend aujourd'hui sur le monde littéraire comme sur le monde politique.

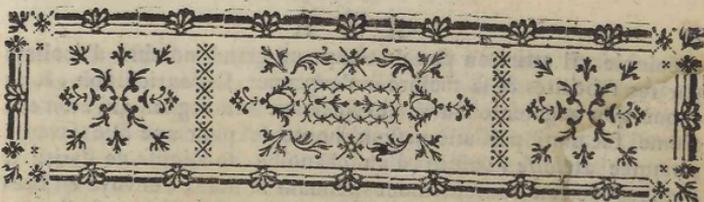
Avant que de finir cette longue Préface, n'oublions pas l'expression des sentimens qui doivent intéresser le plus notre cœur ; payons le tribut de la reconnoissance aux Auteurs qui nous ont fourni les matériaux de cet Ouvrage. MM. du *Pin*, *Ceillier*, *Fleuri*, *Racine* : voilà ceux à qui nous devons un hommage public de ce qu'il y a de bon dans ce Dictionnaire. Nous nommons ces quatre Auteurs préférablement aux autres, parce que dans un grand nombre d'articles nous nous sommes bornés à les copier ou à les abrégé.

Ainsi le lecteur aura non-seulement un Dictionnaire des Peres, mais un Abrégé portatif & peu coûteux de ce qu'ont écrit de plus intéressant sur cette matiere les Auteurs François, qui l'ont le mieux traité.



DICTIONNAIRE

I. 花  
Il a é  
lene  
ge, &  
plufie  
vieux  
II.  
abrégé  
a été  
Simon  
de mo  
ABA  
Bretag  
que, &  
fection  
piegne  
fur le  
ment d  
Guillau  
inquiet  
enseign  
Ensuite  
Mont-S  
avoir ét  
de fa té  
non-seu  
To



# DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES PERES.

---

## A

I.  ARON CARAÏTE , célèbre juif caraïte , & médecin , florissoit vers l'an 1299. Il a laissé divers ouvrages sur l'ancien testament : entr'autres un *commentaire* en hébreu sur le pentateuque , écrit vers l'an 1294. Il a été traduit en latin par Jean *Danzius* , & imprimé *in-fol.* à Iene en 1710. *Richard Simon* faisoit grand cas de cet ouvrage , & il étoit bon juge sur cette matiere. Il rapporte avec éloge plusieurs des principes d'*Aaron* , dans son *histoire critique du vieux testament*.

II. AARON HARISÇON , autre juif caraïte , est auteur d'un abrégé de *grammaire* hébraïque , qui est devenu très-rare , & qui a été imprimé *in-12* , à Constantinople en 1581. *Richard Simon* dit que cet auteur explique beaucoup de choses en peu de mots.

ABAILARD , (*Pierre*) naquit à Palais près de Nantes en Bretagne , l'an 1079. Il s'appliqua de bonne heure à la dialectique , & parcourut diverses provinces dans le dessein de s'y perfectionner. Un de ses premiers maîtres fut *Roscelin* de Compiègne , qui fut condamné pour avoir enseigné quelques erreurs sur le mystere de la sainte Trinité. Il vint à Paris au commencement du douzieme siecle , & se mit au nombre des disciples de *Guillaume* de Champeaux , qui s'aperçut bientôt de son esprit inquiet & opiniâtre. *Abailard* devint ensuite maître lui-même. Il enseigna d'abord à Melun sous la protection des seigneurs du pays. Ensuite il revint à Paris , & établit son école de dialectique au Mont-Sainte-Genève , qui étoit encore hors de Paris. Après avoir étudié la théologie à Laon , & en avoir été chassé à cause de sa témérité & de son orgueil , il revint à Paris où il enseigna non-seulement la dialectique comme auparavant , mais aussi la

théologie. Il attira en peu de temps un grand nombre d'écoliers par ses subtilités & sa facilité à s'exprimer. Il s'enrichissoit, & sa réputation augmentoit avec ses richesses. Son orgueil qui étoit extrême fut puni par une passion honteuse pour une fille savante nommée *Héloïse*, niece d'un chanoine de l'église de Paris. Il l'enleva de son consentement pendant la nuit, l'envoya en Bretagne chez sa sœur pour accoucher, l'épousa ensuite, & l'engagea à se retirer à Argenteuil dans une abbaye de filles où elle avoit été élevée pendant son enfance. Les parens d'*Héloïse* croyant qu'*Abailard* vouloit la faire religieuse pour se débarrasser d'elle, lui firent un traitement indigne qui l'engagea à embrasser la vie monastique; & il persuada à *Héloïse* de l'imiter. Il entra à St. Denis, & elle demeura à Argenteuil où elle prit le voile, mais plutôt en héroïne païenne qu'en chrétienne pénitente. Dans le moment où elle alloit recevoir à l'autel le voile béni par l'évêque, elle récita des vers de *Lucain*, dont elle faisoit l'application à ses aventures avec son amant. Une multitude d'écoliers vint aussi-tôt trouver *Abailard*, pour le prier de recommencer ses leçons. L'abbé & les moines y consentirent, pour se débarrasser d'un homme qui reprenoit trop librement leur vie licencieuse. Ils l'envoyèrent donc au prieuré de Deuil dépendant de leur monastere. Quand il y eut ouvert son école, il y vint tant d'écoliers, qu'à peine pouvoient-ils trouver des logemens & des vivres. Cette nombreuse école fut bientôt dissipée. Les succès d'*Abailard* réveillèrent la jalousie des autres maîtres, & particulièrement celle de *Lothulpe* & d'*Alberic*, ses anciens rivaux<sup>c</sup>, qui enseignoient à Rheims. *Abailard* avoit composé un traité<sup>u</sup> sur la Trinité, contre lequel ils se déclarèrent. Ils prétendirent y trouver des erreurs, & sollicitèrent l'archevêque *Raoul le Verd* d'indiquer un concile à Soissons, de concert avec le légat *Conon*, évêque de Palestrine, pour l'examiner. Le concile se tint en effet; mais on ne sait précisément en quelle année. *Abailard* y comparut. Les uns l'accusoient d'enseigner qu'il y a trois dieux; & d'autres au contraire le blâmoient de ne pas distinguer assez les personnes de la sainte Trinité. Les termes obscurs de la dialectique, qu'il employoit pour expliquer ce mystere, donnoient lieu à ces diverses accusations. On l'obligea de jeter lui-même son livre dans le feu, & ensuite on l'enferma dans le monastere de St. Médard de Soissons, d'où il fut peu de temps après renvoyé à son monastere de St. Denis. Comme il témoigna être peu convaincu de la vérité de l'histoire de St. Denis, composée par *Hilduin*, les moines lui en firent un crime. *Abailard* s'enfuit, & se retira dans une solitude près de Nogent-sur-Seine dans le diocèse de Troyes, où il bâtit de roseaux & de chaume un oratoire où il vécut quelque temps. Ses écoliers l'ayant appris, vinrent le trouver de tous côtés, & bâtirent des cabanes autour de son hermitage. Alors *Abailard* donna à son oratoire le nom de *paraclet*, parce qu'il y avoit trouvé sa consolation. Pour éviter les poursuites dont il étoit menacé, il passa en Bretagne

& fut élu abbé de St. *Gildas* au diocèse de Vannes ; mais les déréglemens des moines & la barbarie du peuple l'obligèrent de quitter la Bretagne & de retourner en France. L'abbé *Suger* vint à bout alors de réunir l'abbaye d'Argenteuil à celle de St. *Denis*, & depuis ce temps-là elle est demeurée prieuré dépendant de l'abbaye de St. *Denis*. Les religieuses qui en furent chassées, avoient pour prieure *Héloïse*, qu'*Abailard* mit dans sa petite maison du *paraclet*. Quelques religieuses d'Argenteuil l'y suivirent. Elles y véquirent d'abord dans une grande pauvreté ; mais *Héloïse* s'étant fait aimer par son esprit, sa douceur & sa patience, attira les bienfaits des évêques & des seigneurs voisins. Le *paraclet* devint une abbaye de filles, qui subsiste encore. Depuis l'an 1121, qu'*Abailard* avoit été obligé de brûler son livre de théologie, il n'avoit point été inquieté sur la doctrine. L'an 1139, *Guillaume* de St. *Thierry* ayant lu deux nouveaux livres d'*Abailard*, & y ayant trouvé des propositions qui le choquèrent, il les dénonça à St. *Bernard*. Le saint docteur exhorta en particulier *Abailard* à rétracter ses erreurs ; & ne pouvant l'y déterminer, il le déféra au pape *Innocent II*. Il l'accusoit de ne pas s'exprimer exactement sur la Trinité, & de donner atteinte à la doctrine de l'église par les vaines subtilités de sa dialectique ; de relever le libre-arbitre aux dépens de la grace de Jesus-Christ ; de ne pas reconnoître qu'en Jesus-Christ les deux natures ne sont qu'une seule personne ; de regarder comme une disposition naturelle la concupiscence, au lieu d'enseigner avec l'église, qu'elle est mauvaise par elle-même ; de soutenir que le but de l'incarnation du fils de Dieu avoit été seulement de nous instruire par sa parole & par son exemple, ce qui étoit renouveler l'hérésie de *Pélage* ; d'avoir parlé avec peu de respect des saints peres ; d'avoir écrit que le démon ne tenoit point l'homme sous sa puissance depuis le péché d'*Adam*. (Voyez le dictionnaire des hérésies, p. 6.) On tint un concile à Sens l'an 1140, où St. *Bernard* accusa *Abailard*, produisit ses livres, rapporta les propositions erronées qu'il en avoit extraites, & le pressa, où de nier qu'il les eût écrites ; ou, s'il les reconnoissoit, de les prouver ou de les rétracter. *Abailard* au lieu de se défendre, en appella à Rome. Les évêques du concile condamnerent ses sentimens, & écrivirent au Pape pour lui demander la confirmation de ce jugement. Le Pape leur fit réponse qu'il condamnoit les propositions d'*Abailard*, qu'il lui imposoit un silence perpétuel, & qu'il jugeoit que les partisans de ces erreurs méritoient d'être excommuniés. *Abailard* composa pour se justifier une apologie, dans laquelle il défavoit en général tout ce qu'il pouvoit avoir écrit de mauvais ; mais venant ensuite à chacun des articles condamnés, il dit qu'ils lui ont été imputés par ignorance ou par malice, quoique la plupart se trouvent encore dans ses ouvrages. On y lit aussi les propositions contraires, parce que cet auteur n'est pas toujours d'accord avec lui-même. Dans cette apologie, sa con-

4  
 fession de foi est catholique sur tous les articles condamnés. Il partit ensuite pour aller à Rome pour suivre son appel ; mais étant arrivé à Cluni , il fut retenu par *Pierre le Vénéral* , abbé de ce monastere. Il fit sa paix avec *St. Bernard* , & resta à Cluni. Etant à la fin de sa vie accablé d'infirmités , il fut envoyé au prieuré de *St. Marcel* , lieu agréable sur la Saone , près de Châlons , où il termina sa carrière le 21 avril 1142 , âgé de 63 ans. Quoiqu'*Abailard* se fût fait moine , comme il l'avoue , plutôt par honte que par piété , ses lettres à *Héloïse* semblent attester qu'il ne tarda pas à prendre l'esprit de cet état. On n'y voit que des sentimens religieux & dignes du caractère sacerdotal , dont il est certain qu'il fut honoré , quoiqu'on ne sache point le temps de son ordination. On trouve dans ses ouvrages deux professions de foi , qui paroissent très-sinceres. Il semble qu'on pourroit en conclure , qu'il n'avoit jamais pensé à la plupart des erreurs dont on l'a accusé. Mais comme il étoit extrêmement présumptueux , il se peut qu'il ait avancé quelques propositions téméraires pour se faire un nom en les soutenant , & que ses propositions aient été de véritables erreurs. Quelques écrivains pensent qu'elles forment un corps de doctrine bien lié , bien soutenu , & dont le principe général est celui des incrédules de nos jours. Cette doctrine consiste à ne rien croire que ce qui est appuyé par la raison naturelle , & de rejeter tout ce qui est au-dessus de l'intelligence humaine. Ainsi si le scholastique ne détruit pas la réalité & la substance des mysteres , il détruit la vertu qui les fait croire. On ne peut nier qu'il ne subsiste dans ses écrits quelques endroits véritablement reprehensibles , selon la judiciaire censure qu'en ont fait les docteurs de Paris ; mais non pas autant que *St. Bernard* croyoit en avoir vu. Cette censure se trouve dans le recueil des ouvrages d'*Abailard* & d'*Héloïse* qui a été imprimé à Paris en 1616 en un gros volume in-4° , sur les manuscrits de *François d'Amboise*. Ce recueil est intitulé : *Petri Abelardi & Heloisa conjugis ejus opera , ab Andrea Quercetano edita , cum præfatione apologetica Francisci Amboesii*. A la fin de ce recueil sont des notes latines d'*André du Chêne* , sur la premiere lettre , dans laquelle *Abailard* fait une narration de ses malheurs , & de tout ce qui le regarde jusques vers le temps du concile de Sens. Ces remarques sont curieuses. La collection de *François d'Amboise* renferme les lettres d'*Abailard* , ses sermons & ses traités dogmatiques & polémiques ; mais on n'y trouve pas tout ce qu'il a fait. Le pere le *Long* fait mention dans sa *bibliothèque sacrée* d'une explication du pseautier & des commentaires sur les épîtres de *St. Paul*. *Dom Martene* a publié dans le tome 3 de son *trésor des anecdotes* le traité d'*Abailard* sur les ouvrages de la création , intitulé : *Hexameron in genesim*. L'auteur y débite des idées singulieres sur l'ame du monde , sur celle des planettes & des autres astres. *Dom Gervaise* , ancien abbé de la Trappe , a donné dans la vie d'*Abailard* , qu'il publia en 1720

en 2 vol. in-12, une idée d'un autre ouvrage intitulé : *Sic & non*, le oui & le non. Ce livre traite des contradictions apparentes de l'écriture-sainte, qu'il s'applique à concilier d'une manière souvent peu favorable à la foi. Il résulte des différens écrits d'*Abailard*, suivant un critique, qu'il n'étoit qu'un foible grammairien, un poëte médiocre, un mauvais orateur, un sophiste orgueilleux, un pitoyable raisonneur, un savant très-superficiel & un théologien hétérodoxe. Ils sont remplis de locutions impropres, de termes barbares, de subtilités ridicules, pour trouver le nœud de nos vérités sacrées, incompréhensibles à la foible raison. Il y a cependant des vues nouvelles qui prouvent un esprit délié, & peut-être trop délié.

ABBADIE, (*Jacques*) né en 1654 à Nay en Béarn, donna de si bonne heure des indices d'un esprit supérieur, que la province se chargea de son éducation. Envoyé à Saumur en 1680, il y parut avec éclat. En 1684 l'électeur du Brandebourg l'appella à Berlin, pour y être ministre de l'église françoise. Il passa six ans après en Angleterre, où il s'associa aux ministres des églises dites de Savoye à Londres. Il avoit dans un degré supérieur le talent de la parole; mais il se lassâ d'apprendre des discours. Ce travail beaucoup plus rebutant pour un homme de génie tel qu'*Abbadie*, joint à la défiance où il étoit de sa mémoire, l'obligea de passer en Irlande, où il obtint un doyenné. Ce ne fut point néanmoins dans ce pays qu'il mourut, comme l'avance l'auteur du *siècle de Louis XIV*, ce fut à Sainte-Mary-la-Bonne près de Londres, le 25 septembre 1727. *Abbadie* étoit un homme de mœurs pures, plein de droiture & de probité. Une étude assidue lui avoit donné une grande connoissance de la science ecclésiastique & de l'histoire profane. Il possédoit bien les langues savantes & les auteurs classiques. Nous avons de lui, I. Un traité de la vérité de la religion chrétienne, imprimé pour la première fois à Rotterdam en deux vol. in-8° 1684, réimprimé plusieurs fois depuis & traduit en diverses langues. On y joint ordinairement le traité de la divinité de J. C. publié à Rotterdam 1689, in-8°. On trouve réunies dans ces excellens traités toutes les controverses avec les incrédules. L'auteur y combat les Athées dans la première partie, les Déistes dans la seconde, & les Sociniens dans la troisième. Philosophe & théologien à la fois, *Abbadie* écrit d'une manière intéressante, pure, animée, du moins dans les premiers livres; car le dernier a quelque chose de moins vif. Je crois, dit M. l'abbé *Houtteville*, y appercevoir un peu de sécheresse, & comme le reflux d'une éloquence qui se retire; quelques-uns s'imaginent même y trouver beaucoup moins de force. S'il étoit permis d'y remarquer quelque défaut, ajoute le même auteur, je lui reprocherois celui de s'être borné aux réflexions & aux preuves morales. Il paroît se refuser à ces éclaircissemens, qui remontant jusqu'au principe des choses de fait, les discutent par des recherches, par des autorités & par les

autres moyens de critique. II. *L'art de se connoître soi-même, ou la recherche des sources de la morale*, à Rotterdam 1692, in-8°. Ce livre est digne des précédens, auxquels on le joint ordinairement. Il a été souvent réimprimé & traduit en diverses langues. *Abbadie* a laissé en manuscrit deux ouvrages qui mériteroient de voir le jour, 1°. *Nouvelle maniere de prouver l'immortalité de l'ame*. 2°. Notes sur le *commentaire philosophique de Bayle*.

ABBON DE S. GERMAIN, voyez la fin de l'article suivant.

ABBON DE FLEURI, est un des plus grands hommes du dixième siècle. Il naquit dans le territoire d'Orléans, de parens qui avoient la crainte de Dieu. Ils le lui offrirent dès l'enfance dans l'abbaye de Fleuri. L'abbé donna l'habit au jeune *Abbon*, & le mit aux écoles. Il y fit de si grands progrès dans la piété & dans les lettres, qu'on le chargea d'instruire les autres. Etant déjà assez habile dans la grammaire, l'arithmétique, la dialectique, il alla aux écoles de Paris & de Rheims écouter ceux qui professoient la philosophie. Il revint ensuite à Orléans, où il apprit la musique avec beaucoup de difficulté & de dépense, & prit quelque teinture de géométrie. Il composa alors quelques écrits sur la forme des fillogismes, sur les calculs astronomiques & sur le cours des planetes. Voilà sans doute des études bien seches pour un moine & un prêtre. Mais c'étoit le goût du temps. *Abbon* fut élu abbé de *Fleuri*, & commença à gouverner cette abbaye l'an 998. Il recommandoit l'étude à ses moines, comme un moyen utile à la piété, après la priere & le jeûne; & lui-même ne cessoit point de lire, d'écrire ou de dicter. Après la dialectique & l'astronomie, il s'appliqua aussi à l'étude de l'écriture-sainte & des peres. Il en tira plusieurs sentences dont il fit un recueil, pour avoir toujours en main de quoi se défendre contre les prétentions d'*Arnoul*, évêque d'Orléans. Cet évêque soutenoit que l'abbé de *Fleuri* devoit lui faire serment de fidélité, comme son vassal. *Abbon* le refusa toute sa vie, prétendant que son monastere ne dépendoit que du Roi pour le temporel. Ce fut une querelle générale qui s'émut alors entre les évêques & les abbés. Elle n'avoit pas commencé plutôt, parce que les monasteres étoient sous la domination des seigneurs laïques ou évêques puissans, qui auroient bien su se défendre contre une telle prétention. Elle semble être venue du serment que les évêques exigeoient des prêtres à leur ordination, & qui fut défendu au second concile de Châlons au commencement du neuvième siècle. Comme cette querelle s'échauffoit de plus en plus, *Abbon* fut attaqué la nuit lorsqu'il alloit à Tours pour la fête de St. *Martin*, par des gens de l'évêque d'Orléans; on l'insulta, & on blessa même à mort plusieurs personnes de sa suite. L'évêque voulant faire satisfaction à l'abbé, lui amena quelques-uns des coupables pour les faire battre de verges en sa présence; mais l'abbé ne voulut pas se venger de cette injure. Vers le même temps on tint un concile

de plusieurs évêques à St. Denis en France, où on parla d'ôter aux moines les dixmes & de les rendre aux évêques. *Abbon* s'y opposa fortement, & excita contre les évêques les moines de St. Denis & leurs serfs. La sédition fut telle, que les évêques furent contraints de s'enfuir sans avoir rien fait. L'archevêque de Sens, respectable par son âge & par sa dignité, reçut en s'enfuyant un coup de coignée entre les épaules, & eut peine à se sauver tout couvert de boue. Comme tout le monde rejettoit sur *Abbon* la cause de cette violence, il écrivit, pour s'en justifier, une apologie qu'il adressa aux deux rois *Hugues* & *Robert*. Il se plaint que l'on en veut même à sa vie, parce qu'il s'efforce de soutenir les intérêts de l'ordre monastique; & il déclare qu'il se foumet selon les canons aux jugemens des évêques. Il divise les chrétiens en trois ordres, les laïques, les clercs & les moines. *Abbon* s'étend ensuite sur les regles de l'excommunication, se plaint de l'abus que l'on en faisoit, & exhorte les rois à y remédier: « car, dit-il, si ce que l'on dit des excommunications » avoit lieu, à peine se trouveroit-il dans votre royaume quelqu'un » qui ne fut excommunié. « Il les avertit encore de quelques abus. » J'ai, dit-il, entendu autrefois prêcher publiquement à » Paris, qu'aussi-tôt après l'an 1000 l'ante-christ viendra; & peu » de temps après, le jugement universel. J'ai combattu cette » opinion par l'*Apocalypse* & par les prophéties de *Daniel*. « On disoit aussi alors, que quand l'annonciation se rencontreroit le » vendredi-saint, la fin du monde arriveroit infailliblement. *Abbon* combat cette absurdité. Cette rencontre de l'annonciation avec le vendredi-saint, arriva l'an 992. Après cette apologie *Abbon* dédia aux rois *Hugues* & *Robert* un recueil de canons, contenant les devoirs des Rois & ceux des sujets, pour affermir la nouvelle domination de ces princes, & les droits de l'ordre monastique dont ils étoient les défenseurs. *Abbon* fut envoyé à Rome par le roi *Robert*, pour satisfaire le pape *Grégoire V*, qui menaçoit de jeter un anathème sur tout le royaume de France, si on rétablisoit *Arnoul* dans le siege de Rheims. Le Pape charmé de voir un homme d'une si grande réputation, le fit souvent manger à sa table, & lui accorda tout ce qu'il demandoit. Il lui donna de l'encens & une chasuble pour s'en servir à la Messe; & lui accorda aussi un privilege pour l'abbaye de *Fleuri*. Quand il fut de retour en France, il rétablit *Arnoul* que le Roi avoit délinqué de prison, & lui donna le pallium qu'il avoit reçu pour lui de la main du Pape. Il fit quelque temps après un voyage en Gascogne, pour réformer le monastere de la Réole. Il y eut une querelle très-vive entre les François & les Gascons, & on jeta ensuite des pierres de part & d'autre. *Abbon* étant sorti du monastere pour les appaiser, un des Gascons lui porta un coup de lance qui lui traversa les côtes. *Abbon* dit sans s'émouvoir: *Celui-ci y va tout de bon*. Il mourut le même jour, & il y eut aussi plusieurs des siens tués ou blessés. Il fut honoré comme martyr.

**Bernard**, duc de Gascogne, fit punir les coupables, dont les uns furent pendus, les autres brûlés, & adjugea au monastere de *Fleuri* celui de la Réole. *Aymoin*, son disciple, a écrit son histoire que le pere *Mabillon* a insérée dans la premiere partie du seizieme siecle des actes de l'ordre de *St. Benoît*. *Abbon* avoit beaucoup écrit; mais la plupart de ses ouvrages n'existent plus, ou sont manuscrits. Le recueil de ses lettres fut publié en 1687, in-fol. sur les manuscrits de *Pierre Pithou*, & imprimé au Louvre avec le recueil des canons de l'église romaine & son *apologie*. On trouve dans ses lettres quelques singularités, qui ne sont pas indifférentes pour l'histoire. 1°. En écrivant au Pape il se sert des termes de *majesté*, *sainteté*, *révérence* & *sérénité*. 2°. Dans des lettres adressées au roi *Robert*, il fait revivre la qualité de *serviteur des serviteurs de Dieu*, que prenoient anciennement les abbés & même de simples moines, à la tête de leurs lettres & autres écrits. Son *apologie*, quoiqu'assez propre à produire sa justification, est blâmable à plusieurs égards. Son recueil des canons contient de fort bonnes choses, mais dont la plupart semblent ne point venir à son but. Le pere *Jean Busée*, Jésuite, publia à Mayence en 1602, in-4°, son abrégé des vies des Papes, qui finit à *Grégoire II. Surlus* & donna la vie de *St. Edmond*, roi d'Angleterre, composée par *Abbon*; & *M. Arnauld d'Andilly* l'a traduite en françois. Ce savant abbé travailla aussi sur les cycles de *Victorius* & de *Denis le Petit*, sur le comput, sur l'astronomie, la dialectique, la grammaire. Il écrivit contre les erreurs populaires qui se répandoient de son temps, & sur d'autres sujets que les circonstances lui fournirent. Il y a eu un autre *Abbon*, moine de *St. Germain-des-Prez*, qui étoit à Paris en 885 & 887, lorsque cette ville fut assiégée par les Normands. Il écrivit en vers l'histoire de ce siege dont il avoit été témoin oculaire. *Pithou*, du *Chêne*, du *Bouchet* & le pere du *Breuil* ont donné des éditions de cet ouvrage. Les meilleures qu'on en ait, sont celles que dom *Bouquet* a donnée au sixieme tome de sa collection des historiens de France, & celle que dom du *Plessis* a insérée à la fin de ses *nouvelles annales de Paris*, vol. in-4°, imprimé en 1753. Nous avons aussi quelques-uns de ses sermons; mais ni ses vers ni sa prose ne sont dignes d'un bon écrivain.

**ABDIAS DE BABILONE**, auteur fabuleux, sous le nom duquel on a une histoire apocryphe, intitulée: *Historia certaminis apostolici*, ou du combat des apôtres. Cet imposteur se vante dans son ouvrage, d'avoir vu J. C. d'avoir assisté aux actions & à la mort de plusieurs apôtres, & d'avoir suivi en Perse *St. Simon* & *St. Jude*, qui pardonnerent, à ce qu'il dit, premier évêque de Babilone. Il ne paroît point qu'*Eusèbe*, *St. Jerome*, ni les autres anciens, aient eu connoissance de ce pieux roman. Il fut déterré par *Wolfganglazi* dans le monastere d'*Ossiack* en Carinthie. Cet auteur le publia à Bâle en 1551, in-fol. Les critiques les plus éclairés, tant catholiques que protestans, conviennent unanimement

un  
cor  
dic  
130  
La  
Fra  
fieu  
164  
fut  
ce  
Par  
vrag  
cili  
rum  
vrag  
théo  
nou  
sur l  
des  
né p  
zele  
christ  
gusta  
de L  
in-4°  
on a  
tre l  
une v  
reté d  
ronne  
tes vé  
més.  
tions  
latin  
cipuar  
dies,  
1732  
tions  
rituels  
pales  
expliqu  
ris 16  
diction  
ABE  
d'être  
rissoit  
ans. No  
Te

unanimentement de la supposition de cet ouvrage, qui a été rejeté comme apocryphe par le Pape *Paul IV.* On y trouve les contradictions les plus grossières. Il cite *Hégébippè* qui ne florissoit que 130 ans après *J. C.* Croiroit-on que malgré ces contradictions *Lazius* met son autorité à côté de celle de *St. Luc* ?

**ABELLI**, (*Louis*) docteur en théologie, naquit dans le *Vexin* François. Sa piété & son savoir lui concilierent l'estime de plusieurs personnes de mérite. Il fut grand-vicaire de Bayonne en 1640, curé de *St. Josse* à Paris vers 1650 jusqu'en 1660, qu'il fut nommé à l'évêché de Rhodéz. Il faisoit beaucoup de bien à ce diocèse lorsqu'il s'en démit en 1667. Retiré à *St. Lazare* à Paris, il y mourut en 1691, âgé de 88 ans. Ses principaux ouvrages sont I. *Medulla theologica, ex sacris scripturis, conciliorum pontificumque decretis, & sanctorum patrum ac doctorum placitis expressa*, &c. in-12. La première édition de cet ouvrage est de 1650, & il y en a eu un grand nombre depuis. Cette théologie est fort superficielle; & *Abelli* y adopte les opinions des nouveaux casuistes sur la probabilité, sur l'amour de Dieu, & sur la pénitence. II. *Tradition de l'église touchant la dévotion des Chrétiens envers la Ste. Vierge*, Paris 1652, in-8°. Ce traité ne plut pas à quelques théologiens, qui prétendirent que son zèle pour la Ste. Vierge n'étoit pas assez éclairé. III. *Sacerdos christianus, sive manuuctio ad vitam sacerdotalem*, in-12 Augustæ 1739. & in-8° Veronæ 1752. La vie du vénérable serviteur de Dieu, *Vincent de Paul*, divisée en 3 livres, Paris 1664, in-4°. Cette édition est préférable aux suivantes, dans lesquelles on a retranché plusieurs faits peu favorables aux Jansénistes, contre lesquels l'auteur écrivit plus d'une fois. M. *Collet* a donné une vie de *St. Vincent de Paul*, écrite avec plus de netteté & de pureté que celle de *M. Abelli*, que personne ne lit plus. IV. *Coronne de l'année chrétienne, ou méditation sur les plus importantes vérités de l'évangile* en 2. vol. in-12, plusieurs fois réimprimés. Cet ouvrage pourra avoir encore quelques nouvelles éditions, mais ce sera pour le peuple. On l'a cependant traduit en latin sous ce titre: *Corona anni christiani, sive meditationes præcipuarum & majoris momenti veritatum evangelii, in singulos annos dies, juxta officii ecclesiastici ordinem distributa*, in-8° Colôn. 1732. V. *Les fleurs de la solitude chrétienne, ou méditations sur divers sujets de piété propres pour les exercices spirituels des retraites*, Paris 1673, in-12. 6°. *Les vérités principales & les plus importantes de la foi & de la justice chrétiennes expliquées clairement & méthodiquement*: dernière édition, Paris 1675, in-4°. Voyez sur *Abelli* les remarques critiques sur le dictionnaire de Bayle par M. l'abbé *Joly*, chanoine de Dijon.

**ABEN-EZRA**, (*Abraham*) fameux rabbin espagnol, mérita d'être surnommé le Sage par les Hébreux ses compatriotes. Il florissoit dans le douzième siècle, & mourut à Rhodes en 1174, à 75 ans. Nous avons de lui des commentaires sur l'écriture-sainte.

imprimés dans les grandes bibles de Venise & de Bâle. Ils sont écrits avec précision & quelquefois avec obscurité. Il y avance quelques sentimens que les critiques n'approuvent point ; il prétend que Moïse ne passa point au travers de la mer rouge , mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau étoit basse , afin que Pharaon fût submergé. Il n'est pas difficile de voir que cette conjecture n'a aucun fondement dans les livres saints. Ce rabbin étoit philosophe , astronome , médecin , poëte , cabaliste & interprète de l'écriture. Nous avons encore de lui des livres de grammaire , qui ont été imprimés à Venise en 1546 , avec ceux de quelques autres grammairiens. Le plus rare de ses ouvrages est celui qui est intitulé : *Jesud mora* , c'est-à-dire , le *fondement de la crainte*. Ce n'est point un livre de grammaire , comme Buxtorf l'a cru ; mais plutôt un livre de théologie , dont le but est d'exhorter à l'étude du talmud. Il a été aussi imprimé à Venise.

ABGAR , roi des Arabes & souverain d'Edesse , fut chéri de l'empereur *Auguste* , qui le retint quelque temps à sa cour. *Eusebe* rapporte que ce Prince , instruit des prodiges que *J. C.* opéroit dans la Judée , eut recours à lui pour être guéri d'une maladie fâcheuse dont il étoit tourmenté : c'étoit de la goutte , selon *Procopé* ; & de la lepre , selon les nouveaux Grecs. Il lui écrivit en ces termes : « *Abgar roi d'Edesse à Jesus Sauveur plein de bonté qui parait à Jérusalem , salut. On m'a raconté les merveilles & les cures admirables que vous faites , guérissant les malades sans herbes ni médecines. Le bruit court que vous rendez la vue aux aveugles , que vous faites marcher droit les boiteux , que vous nettoyez les lépreux , que vous chassez les démons & les esprits malins , que vous remettez en santé ceux qui ont des maladies longues & incurables , & que vous redonnez la vie aux morts..... C'est pourquoi j'ai osé vous écrire cette lettre , & vous supplier affectueusement de prendre la peine de me venir voir & de me guérir d'une douleur qui me tourmente cruellement. J'ai su que les Juifs vous persécutent , qu'ils murmurent de vos prodiges , & tâchent de vous faire pérorir. J'ai ici une ville qui est belle & commode , quoiqu'elle soit petite , elle suffira pour tout ce qui vous est nécessaire.* » *J. C.* retenu dans la Judée par la nécessité d'y accomplir les mystères , pour lesquels il y avoit été envoyé , fit cette réponse au roi *Abgar* : « *Vous êtes heureux , Abgar , de croire en moi sans m'avoir vu ; car c'est de moi qu'il est écrit que ceux qui m'auront vu , ne croiront point en moi , afin que ceux qui ne m'auront point vu croient & reçoivent la vie. Quant à la priere que vous me faites de vous aller trouver , il faut que j'accomplisse ici toutes les choses pour lesquelles je suis envoyé , & qu'ensuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y serai retourné je vous enverrai un de mes disciples , afin qu'il vous guérisse de votre incommodité , & qu'il vous donne la vie , à vous & à ceux qui sont avec vous.* » *Abgar* ne fut pas long-temps sans

voir l'accomplissement de la promesse que J. C. lui avoit faite. St. Thomas lui envoya St. Thadée, non celui des douze apôtres qui est aussi appelé Jude, mais l'un des 70 disciples. Dès qu'il fut arrivé à Edesse, il se logea chez un particulier nommé *Tobie*, où sa reputation éclata bientôt par un si grand nombre de miracles, qu'elle parvint jusqu'aux oreilles du Roi, qui lui demanda s'il étoit le disciple promis. *Thadée* lui répondit qu'oui, & lui dit qu'il venoit pour récompenser la foi que ce prince avoit eue en J. C. Le Roi lui repliqua dans les premiers mouvemens de son zele, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que sans les Romains, il eût voulu tailler en pieces les Juifs qui l'avoient crucifié. Après cette profession de foi, St. *Thadée* guérit ce prince, en lui imposant les mains. Ce miracle, aussi-bien que les autres qu'il opéra, disposa tellement les habitans d'Edesse à recevoir la doctrine de J. C. qu'ils l'embrasserent tous & qu'ils la retinrent depuis très-constamment. Voilà les principales circonstances de la conversion d'*Abgar*, qu'Eusebe de Césarée dit être tirées des archives de l'église d'Edesse, & dont il a cru devoir enrichir son histoire ecclésiastique. Son autorité est certainement d'un grand poids; mais son témoignage n'a pas empêché plusieurs savants, parmi lesquels on compte le pere *Alexandre* & *M. du Pin*, d'apporter des preuves de supposition, auxquelles il est difficile de se refuser. *M. de Tillemont* a tâché de les réfuter dans le premier volume de ses *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*; mais ses raisons n'ont pas paru décisives. La nature de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans cette dispute, nous renvoyons nos lecteurs au premier volume de l'histoire ecclésiastique du pere *Alexandre*, & à la *bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de *M. du Pin*, tom. 1.

**ABRABANEL**, (*Isaac*) juif portugais, né à Lisbonne l'an 1437. d'une famille qui se disoit descendue de *David*, s'avança à la cour d'*Alfonse V*, roi de Portugal qui lui confia des emplois très-importans. Après la mort de ce prince, il fut accusé d'avoir voulu livrer le Portugal aux Espagnols, & il évita par la fuite le supplice qu'il méritoit. Il se sauva en Castille l'an 1481. Il y enseigna publiquement avec beaucoup de succès. Ce fut là qu'il composa ses commentaires sur le livre de *Josué*, sur celui des *Juges* & sur ceux de *Samuel*. Le roi *Ferdinand* & *Isabelle* son épouse l'honorèrent de leur protection; mais en 1492. il fut obligé de sortir d'Espagne avec les autres Juifs. Il se retira d'abord à Naples, où il s'attacha à *Ferdinand* roi de Naples, & après sa mort à *Alphonse* son successeur, avec lequel il passa en Sicile. Après la mort de ce prince arrivée en 1495. il se retira à Corfou; où il commença son commentaire sur *Isaïe*. Delà il repassa en Italie l'année suivante, & alla se confiner à Monopolie, ville de la Pouille. Quelque temps après il fit un voyage à Venise où il mourut en 1508, âgé de 71 ans. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages qui sont fort diffus, mais pleins d'érudition; il

s'attache au sens littéral plus que les autres rabbins. La plupart de ses écrits roulent sur l'écriture-sainte ; ils respirent par-tout une folle vanité & une haine implacable pour les Chrétiens, contre lesquels il se déchaîne violemment.

ABRAHAM-ECHELLENSIS, voyez ECHELLENSIS.

ABRAHAM-USQUE, juif portugais, s'est fait un nom en traduisant la bible espagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553, & dédiée à Renée de France, duchesse de Ferrare. Elle est traduite mot pour mot sur le texte hébreu. Cette exactitude servile la rend très-obscur. Les mots d'ailleurs n'en sont pas toujours purement espagnols, & ils tiennent beaucoup d'un certain jargon qui n'est en usage que dans les synagogues. Il y en a une seconde édition faite en Hollande l'an 1630, qui est d'un beau caractère, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir & pour les rendre plus intelligibles. La première édition est cependant beaucoup plus recherchée, parce qu'elle approche du gothique & que les savans tiennent un peu à tout ce qui est ancien, fût-il barbare.

ABRAM, (Nicolas) Jésuite, étoit lorrain ; il naquit en 1589 à Cherval, au diocèse de Toul. Il enseigna pendant quatre ans la rhétorique dans l'université de Pont-à-Mousson, & il y eut un grand nombre de disciples. Il s'appliqua ensuite à la controverse, & on le vit successivement en différentes villes expliquer les vérités de la religion, & réfuter ceux qui les combattoient. Revenu à Pont-à-Mousson, il expliqua l'écriture-sainte dans l'université de cette ville pendant 17 ans. Il y mourut en 1655. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui sont des témoignages de son érudition. Ceux qui méritent d'être cités dans ce dictionnaire sont I. *Pharus veteris testamenti, sive sacrarum quaestionum libri XV, quibus accefferunt ejusdem auctoris de veritate & mendacio libri IV*, à Paris 1648, in-fol. II. *Axiomata vitae christianae*, à Pont-à-Mousson 1654, in-4°. Cet ouvrage eut beaucoup de cours, & il fut plusieurs fois réimprimé. Quoique les œuvres du pere Abram renferment beaucoup de recherches, on les consulte très-peu aujourd'hui, soit que le goût ait changé, soit que les savans n'y trouvent point assez de précision, de méthode & d'agrément.

ABSELIUS, (Guillaume) de Bréda, chartreux, vécut dans cet ordre pendant quarante ans. Il fut prieur de la chartreuse de Bruges, qu'il édifica par sa piété. Nous avons de lui divers traités de morale. I. *De vera pace*. II. Un ouvrage en vers sur l'oraison dominicale. III. Des épîtres, &c. Il mourut l'an 1471. avec une réputation assez étendue.

ABUCARA, (Théodore) métropolitain de la province de Carie, prit le parti de Phocius contre St. Ignace, avec lequel il se réconcilia ensuite, après avoir demandé pardon au concile de Constantinople en 869. Gretser, qui a donné quelques ouvrages d'un Théodore Abucara, croit qu'ils ne sont pas du prélat dont on vient de parler, mais d'un autre, que les uns font disciple

de St. Jean Damascene , & que les autres disent avoir vécu dès le septieme siecle. Nous avons de cet *Abucara* divers traités sur différentes matieres de théologie. Il y en a plus de quarante contre les Juifs , contre les Mahométans , contre les hérétiques , & sur d'autres sujets. On trouve les différens ouvrages de cet auteur dans le supplément de la *bibliothèque des peres* à l'édition de Paris 1624 , & dans les éditions suivantes. Son traité 25<sup>e</sup> du *filz de Dieu consubstantiel à son pere* contre les Sarrasins a été donné en grec par M. *Cotelier* , dans les notes sur les constitutions apostoliques. Ces ouvrages peuvent avoir leur utilité.

ACCOLTIS , (*Benoît d'*) jurisconsulte historiographe , né à Rezzo en 1415 , étoit fils d'un célèbre avocat de Florence. Il se livra de bonne heure à la jurisprudence , & dès qu'il eut reçu le degré de docteur , il fut chargé d'enseigner aux autres ce qu'il avoit appris lui-même avec beaucoup de facilité. On venoit le consulter de toutes parts. Elu en 1459 secretaire de la république de Florence , après la mort du *Pogge* , il remplit cette charge avec beaucoup de distinction pendant sept ans. Sa mort arriva à Florence en 1466 , à 51 ans. Ce savant écrivoit avec politesse , & traitoit les affaires avec sagacité & avec prudence. Nous avons de lui un traité : *De bello à christianis contra barbaros gesto , pro Christi sepulcro & judea recuperandis* , en quatre livres , dont la meilleure édition est de Groningue 1531 , in-8<sup>o</sup>. Ce traité est curieux & assez bien écrit.

ACHERI , (*Dom Luc d'*) religieux de l'ordre de St. *Benoît* de la congrégation de S. *Maur* , naquit à St. *Quentin* en Picardie l'an 1609. Il passa toute sa vie dans la retraite , & dans l'étude , ne sortant presque point , se communiquant fort peu , évitant les visites & les conversations inutiles , parlant modestement & avec retenue. Accablé de travail , de foiblesse & d'années , il finit par une mort sainte une vie appliquée , à St. Germain-des-Prez à Paris le 16 avril 1685 , à 76 ans. Ce savant religieux mit au jour plusieurs ouvrages , qui étoient demeurés manuscrits dans la poussiere de diverses bibliothèques. I. En 1645 , il fit imprimer l'épître attribuée à St. *Barnabé* , avec les notes de dom *Menard* son confrere qui mourut lorsqu'il préparoit cette édition. II. Il publia les œuvres de *Lanfranc* , archevêque de Cantorberi , avec la chronique de l'abbaye du Bec , & quelques autres monumens avec des notes. III. Il fit imprimer en 1650 les œuvres de *Guibert* , abbé de Nogent , avec de savantes notes & de longues observations , dans lesquelles il rapporte quantité de monumens anciens , & fait l'histoire de plusieurs abbayes. Il donne dans le même livre quelques vies de saints , & plusieurs autres monumens avec la chronique de Robert du Mont. IV. Le grand nombre d'ouvrages de différens auteurs , d'actes & de canons des conciles , d'histoires , de chroniques , de vies des saints , de lettres , de poésies , de chartes , & d'autres pieces qui n'avoient point encore paru , qu'il trouva dans les manuscrits , l'o-

bligea à en entreprendre un recueil. Il l'a donné au public sous le nom de *spicilege*, & l'a conduit jusqu'au nombre de treize volumes in-4°, dont le premier parut en 1655, & le dernier en 1677. On trouve à la tête de chacun des préfaces judicieuses & bien écrites, sur les monumens qu'il contient. M. de la Barre en a donné une nouvelle édition sous ce titre : *Spicilegium, sive collectio veterum aliquot scriptorum, qui in Gallia bibliothecis delituerant. Acced. vetera analec̄ta sive collectio veterum aliquot operum*, & R. P. D. Mabillon vita, &c. fol. 4 vol. Paris. 1723. (Voyez Barre). V. Il a encore donné la *regle des solitaires*, imprimée en 1648. VI. Il publia en 1653 un catalogue des ouvrages ascétiques, ou traités spirituels des peres, & de ceux des auteurs des derniers temps qui méritent d'être lus, que dom Jacques Remi, religieux de la même congrégation, a donné de nouveau avec des augmentations en 1671. VII. Le pere d'Acheri publia en 1661 les ouvrages du vénérable Guibert, abbé de Nogent, in-fol. Il avoit beaucoup travaillé à ramasser & à copier les monumens nécessaires pour faire les actes des saints de l'ordre de St. Benoît, que le pere Mabillon a donnés au public.

ACOSTA, (Joseph) auteur espagnol, naquit à Medina-Delcampo dans le royaume de Léon. Il entra chez les Jésuites avec quatre autres de ses freres qu'il surpassa en doctrine & en mérite. Après avoir enseigné long-temps en divers endroits de l'Espagne, il fut employé dans les missions des Indes occidentales, & fut provincial des maisons que sa compagnie avoit dans le Pérou. Ce pieux & zélé Jésuite travailla 17 ans à la conversion des Indiens & avec beaucoup de succès : de retour en Espagne, il mourut recteur du college de Salamanque en 1600, à 60 ans. Nous avons de lui, I. Un traité intitulé : *De procuranda Indorum salute*. II. Neuf livres du *Christ annoncé*, imprimés à Rome en 1590, & à Lyon en 1592. III. Un traité de la publication de l'évangile chez les Indiens. Ces différens ouvrages peuvent servir à ceux qui portent l'évangile dans cette partie des Indes.

ACYNDYNUS, moine grec qui florissoit dans le quatorzieme siecle à Constantinople, se joignit à Barlaam, contre Grégoire Palamas & d'autres moines du mont Athos. Ces moines étoient des enthousiastes contemplatifs, qui croyoient de voir dans leurs oraisons une lumiere semblable à celle qui parut sur le Tabor. Ils prétendoient qu'elle étoit créée, quoiqu'elle fût très-distincte de l'essence de Dieu. Acyndynus combattit les illusions de ces fanatiques ; mais comme ils avoient de puissans protecteurs, ils le firent condamner dans plusieurs conciles. Nous avons de ce moine, I. Un traité intitulé : *De essentia & operatione Dei*, que le pere Gresfer publia à Ingolstadt l'an 1616, in-4°, en gree avec une préface latine. II. Un poëme en vers iambes contre Palamas, publié par Allatius. III. Deux fragmens d'un autre traité contre le même ; il y fait mention de 5 vol. qu'il avoit composé contre Barlaam, pour défendre la discipline monastique.

**ADALBERON**, évêque de Laon, sur la fin du dixième, & au commencement du onzième siècle, étoit né en Lorraine, d'une famille fort opulente. Il étudia à Rheims sous *Gerbert*. Ayant gagné les bonnes grâces du roi *Lothaire* par son esprit, ce prince le fit élire évêque de Laon en 977. Il gouverna cette église pendant 63 ans, & en augmenta les revenus en y ajoutant les sommes immenses qui lui revenoient de son patrimoine. Ce prélat mourut en 1030. On a de lui quelques traités théologiques manuscrits & un poème satyrique en 430 vers hexamètres, adressés au roi *Robert*. Comme ce poème renferme plusieurs traits historiques intéressans, *Adrien de Valois* le publia avec divers autres monumens en 1663, in-8°.

**ADALBERT**, moine de Fleuri, mort en odeur de sainteté le 22 décembre 853. Nous avons de lui l'histoire de la translation du corps de *St. Benoît* du Mont-Cassin en France. Après avoir dit deux mots de la destruction de ce célèbre monastère, il donne en abrégé l'histoire de celui de Fleuri. On y trouve des choses curieuses; c'est le plus ancien auteur qui ait écrit sur l'origine de cette abbaye. Cette histoire est à la tête de la bibliothèque de Fleuri, imprimée à Lyon en 1605, in-8°.

**ADAM**, (*Jean*) fameux prédicateur & controversiste, Jésuite, étoit limoufin. Après avoir enseigné les humanités & la philosophie, il exerça pendant plusieurs années le ministère de la prédication. En 1655, il prêcha le carême dans l'église de *St. Germain l'Auxerrois*, où le Roi & la Reine alloient souvent l'entendre avec beaucoup de satisfaction. L'année suivante il le prêcha au Louvre devant leurs majestés avec assez d'applaudissement. Ce Jésuite mourut à Bordeaux en 1684, avec la réputation d'un homme zélé jusqu'au fanatisme. On a de lui, I. *Des sermons* pour un avent, imprimés en 1685 à Bordeaux, in-8°. II. *Une octave de controverse sur le très-St. Sacrement de l'autel, où les paroles du testament de Jesus-Christ sont prises en figure par les Protestans & en vérité par les Catholiques*, à Bordeaux 1675, in-8°. On trouve dans ces deux ouvrages des tours vifs, des vérités assez bien éclaircies, & le germe d'une morale bien prise & capable de faire impression; mais ils tiennent beaucoup du goût des vieux sermonaires, & il y a long-temps qu'on ne les lit plus. III. *Calvin défait par soi-même, & par St. Augustin*, imprimé à Paris en 1650, in-8°. L'auteur n'est pas aussi favorable à *St. Augustin* qu'on pourroit le croire. Voici comme il en parle. « Sa doctrine est très-embarrassée, puisqu'il n'y en a point qui le soit davantage que celle qui semble se combattre elle-même. Il n'est pas si heureux dans le choix de ses sentences » & des fondemens sur lesquels il les appuie, qu'il ne laisse à nos entendemens la liberté toute entière de retenir leur consentement, & de défendre un parti contraire à celui qu'il embrasse. Il me suffit, dit encore le même Jésuite, d'obliger mon ennemi à confesser que saint *Augustin* a parlé extérieu-

» rement en faveur des deux partis , de celui de l'église & de  
 » celui de *Calvin* , & sur cet aveu le tirer hors du combat , &  
 » porter le combat dans le champ des Conciles & des Peres. *Ga-*  
 » *briel à Porta* , Jésuite ( c'est une grande autorité pour le pere  
 » *Adam* ) , disoit souvent qu'il seroit à desirer que saint *Augustin*  
 » n'eût pas écrit sur la grace. En faisant la guerre aux Pélagiens ,  
 » il a donné dans des extrémités dangereuses. Pourvu que je  
 » ne tombe pas , continue le pere *Adam* , dans l'erreur des Pé-  
 » lagiens , que saint *Augustin* attaque , il m'est permis de ne pas  
 » suivre l'impétuosité des paroles dont il se sert pour les per-  
 » dre. Delà vient que je tiens le milieu entre *Pélage* & *Calvin*.  
 » Car si adoucissant les paroles de saint *Augustin* , je descendois  
 » trop bas , je serois pélagien , & si je demeuroidis dans leur élé-  
 » vation , je serois calviniste. « IV. La regle de la foi tirée de  
 l'écriture-sainte & des peres , imprimée en 1651. V. Le triomphe  
 de l'eucharistie contre le ministre *Claude* , imprimé à Sedan  
 en 1671.

**ADELMAN** , cleric de l'église de Liege , devint évêque de  
 Bressé. Ce prélat étoit fort zélé. Pour ramener l'hérétique *Be-*  
*renger* à la créance de l'église sur l'eucharistie , il lui écrivit une  
 lettre vers l'an 1047. Il le fait souvenir des entretiens que *Ful-*  
*bert* de Chartres , leur maître commun , avoit avec eux le soir  
 dans un petit jardin , où il leur parloit avec tant de tendresse  
 que souvent les larmes interrompoient son discours , & les exhor-  
 toit de suivre le grand chemin , & de marcher toujours sur les  
 traces des peres , sans jamais s'en écarter , pour entrer dans des  
 voies obliques & détournées. » Or vous accuse de dire , ajoute  
 » *Adelman* , que ce qui est immolé tous les jours sur l'Autel  
 » par toute la terre , n'est pas le vrai corps & le vrai sang de  
 » *Jesus-Christ* , mais seulement une figure. Je vous conjure par  
 » la miséricorde de Dieu , de ne point troubler la paix de  
 » l'église catholique , pour laquelle tant de milliers de martyrs  
 » & tant de saints docteurs ont combattu. Il établit ensuite la  
 » créance commune de l'eucharistie sur les paroles de l'écriture ,  
 » & montre que c'est toujours *Jesus-Christ* qui consacre , com-  
 » me c'est toujours lui qui baptise. « Nous avons cette lettre sous  
 ce titre , dans une collection sur l'eucharistie publiée à Louvain  
 en 1661 : *Epistola de veritate corporis & sanguinis Christi in eu-*  
*charistia*. On y voit un homme très-instruit du dogme de l'église ,  
 dont il prenoit la défense , & un grand zele pour la pureté de  
 la foi , mais sans aucun mélange d'amertume. *Berenger* ne fut  
 pas si modéré en lui répondant.

**ADEMAR** ou **AIMAR DE CHABANOIS** , l'un des plus célèbres  
 historiens du onzieme siecle , étoit de la maison de Chabanois  
 au diocese de Limoges. Il naquit en 988 , & s'engagea dans l'état  
 ecclésiastique. On croit qu'il mourut en 1031. Nous avons de  
 cet auteur , I. Une chronique , qui commence à l'origine de la  
 monarchie françoise & conduit la suite de l'histoire , jusqu'au di-  
 manche

manche des Rameaux de l'année 1029. II. Une longue lettre pour établir l'apostolat de saint *Martial*, où l'on ne voit pas l'ombre de la critique & de la connoissance de l'antiquité ecclésiastique.

ADON, né dans le Gâtinois vers l'an 800, fut élevé dans le monastere de Ferrieres, puis élu évêque de Vienne, & mourut saintement en 874. Sa piété & son érudition lui acquirent l'estime de l'église. Il assista avec éclat à plusieurs conciles. Nous avons de lui, I. Une chronique divisée en pages, depuis *Adam* jusqu'à son temps : ouvrage assez informe, mais utile pour l'histoire de ce siecle. On la trouve dans la bibliothèque des peres. II. Un martyrologe, dont la meilleure édition est celle de Rome sous ce titre : *Adonis jam pridem ad MSS. exempl. recensitum, & adnotationibus illustratum, opera & studio Dominici Georgii accessere martyrologia, & kalendaria aliquot, ex Vaticana, & aliis bibliothecis eruta, nunc primum in lucem edita*, in-fol. tom. 2, Roma 1745. III. L'histoire du martyre de saint *Didier*, archevêque de Vienne.

ADREVAL, écrivain du neuvieme siecle, naquit dans le voisinage du monastere de Fleuri, vers l'an 818 ou 820. Dès son enfance, il fréquenta ce monastere; il s'y retira dans la suite & y embrassa la profession monastique. Les études y étoient alors florissantes; Adreval y fit du progrès, comme le prouvent les écrits que nous avons de lui. Les principaux sont I. Un traité contre le sentiment de *Jean Scot*, qui prétendoit que dans l'eucharistie tout se passoit en figure : on le trouve au commencement du douzieme vol. du *spicilege* de dom *Luc d'Acheri*. II. Une vie de saint *Aigulfe*, abbé de Lérins : on la trouve dans le tome 2 des actes de dom *Mabillon*. III. Un recueil des miracles de saint *Benoit*. Les Bollandistes en ont donné les vingt-deux derniers chapitres, au 21 mars, & dom *Mabillon* a donné le reste dans l'ouvrage déjà cité. Adreval mourut vers l'an 878. Il étoit crédule & exagérateur.

ADRICHIOMIUS, ( *Christian* ) naquit à Delft en Hollande en 1533. Elevé au sacerdoce l'an 1561, il fut chargé de la conduite des religieuses de sainte Barbe à Delft. Les Protestans l'ayant chassé de son pays, il passa le reste de ses jours à Mastricht, à Malines & à Cologne. Son goût pour la piété le porta à écrire la vie de *Jesus-Christ*, qu'il recueillit des quatre évangélistes. *Adrichomius* laissa plusieurs ouvrages posthumes imprimés à Cologne en 1593, & réimprimés au même lieu en 1643 dans un seul volume in-fol. qui a pour titre : *Theatrum terræ sanctæ & biliarum historiarum cum tabulis geographicis, &c.* Ce volume contient I. Une préface sur la Palestine. II. Une description de la terre-sainte, ( *descriptio terræ sanctæ juxta duodecim tribus Israël cum deserto Pharan* ), avec des tables géographiques tant générales que particulières. III. Une

description de la ville de Jérusalem. IV. Une chronique générale très-courte. V. Une autre chronique de l'ancien & du nouveau testament. L'érudition est répandue abondamment dans cet ouvrage ; mais l'auteur a adopté trop facilement les fables de *Berosé*, de *Manethon* & des autres auteurs de cette sorte. Ce savant mourut à Cologne le 19 juin 1585, & fut enterré chez les chanoines de Nazaret, dont il avoit été directeur pendant quelque temps. Ses vertus ne le rendirent pas moins recommandable, que son savoir.

ADRIEN I, élu Pape le 7 février 772 après la mort d'Etienne III, étoit né à Rome d'une très-noble famille. Il avoit beaucoup de mérite joint à un extérieur fort avantageux. Il étoit fort attaché à l'ancienne discipline, de sauver la vie aux criminels pour leur donner le temps de faire pénitence. Il tint le St. Siege vingt-quatre ans. *Didier*, roi des Lombards, obligea par ses infidélités le pape *Adrien* d'avoir recours à *Charlemagne*. Le Pape en reçut le secours qu'il demandoit. Charlemagne passa par les Alpes, & assiégea *Didier* dans Pavie. Le siege dura six mois. *Didier* fut obligé de se rendre, & fut envoyé en France dans le monastere de Corbie. Le pape *Adrien* fit beaucoup de bonnes œuvres pendant son pontificat. Il donna aux églises de Rome des vases & des ornemens, dont le poids montoit à 1400 liv. d'or, & à près de 1800 liv. d'argent. Il fit de grandes réparations aux églises, & en bâtit de nouvelles. Il rétablit plusieurs monasteres où il fit res fleurir la discipline & la régularité. Il ordonna des distributions considérables d'aumônes, & donna plusieurs terres pour cet effet. Il fut enterré à saint *Pierre de Rome* l'an 795. *Charlemagne* le pleura comme son frere, & fit faire pour lui des prieres & des aumônes. Ce prince voulant laisser un monument éternel de son amitié pour *Adrien*, composa son épitaphe en vers latins. Cette conduite étoit d'autant plus admirable, que le pape *Adrien* avoit écrit contre les livres carolins de ce prince. Cette réponse est parvenue jusqu'à nous. Le Pontife commence par soutenir ce que *Taraise* avoit dit, que le St. Esprit procede du Pere par le Fils, & emploie pour le prouver plusieurs autorités des peres. Cette réponse est remarquable, en ce qu'elle fait voir que l'église de Rome ne reprochoit rien alors aux Grecs sur cet article. A l'égard de l'objection tirée de l'avis de Constantin de Chypre, à qui l'on faisoit dire qu'il adoroit les images comme la sainte Trinité ; le Pape se contente de rapporter la définition du concile, où l'honneur dû aux images est nettement distingué du culte dû à la nature divine. Il parle de deux conciles tenus à Rome contre les Iconoclastes. Douze évêques de France avoient assisté au dernier, & néanmoins on y avoit ordonné que les images seroient honorées. Il rapporte les exemples de plusieurs Papes, qui avoient fait faire dans les églises de Rome des images que l'on y voyoit encore. Enfin il rapporte le dernier article des livres carolins

où il est dit, non que l'on défend d'adorer les images, mais que l'on n'y contraint personne. Le pape *Adrien* dit en adressant la parole à *Charlemagne* : » Cet article est différent des précédens : nous reconnoissons qu'il est de vous, en ce que vous faites profession de suivre le sentiment de saint *Grégoire*. Il cite en même-temps plusieurs passages de ce saint Pape. On ne peut assez admirer la douceur avec laquelle *Adrien* répond à un écrit si plein d'emportement & de mauvais raisonnement. Le Pape ne vouloit pas d'ailleurs offenser *Charlemagne*, dont la protection lui étoit si nécessaire. On a de lui un grand nombre de lettres dans une collection publiée par le pere *Gretser*, & quelques autres dans les livres *carolins*. On lui attribue d'autres écrits qui ne sont pas de lui.

ADRIEN IV, né en Angleterre de parens pauvres & obscurs, vint en France d'abord en qualité de domestique chez les chanoines réguliers de St. Ruf. Les heureuses dispositions qu'il marqua, obligerent ces religieux à le revêtir de leur habit & ensuite à Pélire général de leur ordre. Eugene III l'ayant créé cardinal & évêque d'Albane, l'envoya légat dans le Danemarck & la Norwege, où il donna de nouvelles preuves de son esprit. De retour à Rome il fut élevé sur la chaire de St. Pierre. Etant allé quelque temps après son éléction à Benevent, *Jean de Sarisberi*, son ami particulier & son compatriote, vint lui rendre visite & resta trois mois avec lui. Le Pape lui ouvrant son cœur, lui avoua qu'il trouvoit tant de difficultés dans la place qu'il occupoit, & qu'il voyoit l'église accablée de tant de maux, qu'il auroit voulu n'être jamais sorti d'Angleterre. Il demanda un jour à *Jean de Sarisberi* ce que l'on disoit de lui & de l'église de Rome. *Jean* lui répondit avec liberté : » On dit que l'église de Rome ne se montre pas tant la mere des autres églises, » que la marâtre. On y voit des gens qui dominent sur le clergé, » sans se rendre l'exemple du troupeau. Ils amassent beaucoup » d'or, d'argent, & des meubles précieux ; ils sont avarés & » insensibles aux miseres des pauvres ; ils font des concussions » sur les églises, & semblent faire consister toute leur religion » à s'enrichir. Tout est vénal à Rome sans en excepter la justice. » Les Romains imitent les démons en ce qu'ils semblent faire » du bien quand ils cessent de nuire. J'en excepte néanmoins » quelques-uns qui remplissent leur devoir. Le Pape même est à » charge à tout le monde, & presque insupportable. On se plaint » qu'il bâtit des palais, tandis que les églises tombent en ruine ; » & qu'il marche orné d'or & de pourpre, tandis que les autels » sont négligés. « Et vous, dit le Pape, qu'en pensez-vous ? » Je suis bien embarrassé, répondit *Jean de Sarisberi*. Je crains » de passer pour flatteur, si je m'oppose seul à la voix publique ; » & d'un autre côté, je crains de manquer au respect. Mais » puisque vous me pressez, je vous parlerai librement. Tout le » monde vous donne le titre de Pere ; pourquoi faut-il donc

» que tous vos enfans vous offrent des présens ? Vous êtes , saint  
 » Pere hors du droit chemin. Donnez gratuitement ce que vous  
 » avez reçu gratuitement. « Le Pape sourit , & loua son ami de  
 la liberté avec laquelle il lui parloit , lui ordonnant de lui faire  
 part de tout le mal qu'il entendroit dire de lui. Ensuite pour  
 justifier les contributions que l'église de Rome recevoit de tous  
 les royaumes chrétiens , il alléguâ la fable de l'estomac &  
 des membres , qui se plaignoient qu'il profitoit seul de leur tra-  
 vail , & qui trouverent ensuite par expérience qu'ils ne pou-  
 voient subsister sans lui. Mais , selon la remarque judicieuse de  
 M. *Fleuri* , pour faire l'application juste , il eût fallu que l'église  
 de Rome eût répandu sur tous les autres , des biens de même  
 nature que ceux qu'elle en recevoit. Le pontificat d'*Adrien IV*  
 est mémorable par trois grandes affaires qui en remplirent toute  
 l'espace. La premiere fut le démêlé qu'il eut avec les Romains ,  
 qu'il excommunia , jusqu'à ce qu'ils eussent chassé l'hérétique  
*Arnaud* de Bresse. La seconde fut contre *Guillaume* , roi de Si-  
 cile , que ce Pape anathématisa comme usurpateur des biens de  
 l'église ; & il eut la troisieme avec l'empereur *Frédéric* , contre  
 lequel il vouloit faire valoir les prétentions de la cour de Rome.  
 Ce Pape mourut l'an 1159 après avoir tenu le St. Siege près  
 de cinq ans , pendant lesquels il augmenta le patrimoine de  
 saint *Pierre* de plusieurs acquisitions. Mais il étoit si éloigné d'en-  
 richir ses parens , qu'il ne laissa rien à sa mere qui vivoit encore ,  
 & elle subsista par les aumônes que lui fit l'église de *Cantor-  
 beri* : conduite plus extraordinaire que louable. Nous avons  
 de lui plusieurs lettres dans la collection des conciles.

ADRIEN VI, dont le nom étoit *Florent* , naquit à *Utrecht* l'an  
 1459 d'un pere qui étoit brasleur de bierre , ou tapissier , ou ,  
 selon d'autres , qui gagnoit sa vie à faire des barques. Ses parens  
 le menerent à *Louvain* , & lui procurerent une bourse dans  
 un college. Il se distingua dans ses études , & mérita la pro-  
 tection de la gouvernante des Pays-bas. *Maximilien I* le choisit  
 pour être précepteur de son petit-fils l'archiduc *Charles* , qui  
 n'étoit âgé que de sept ans , & qui fut depuis l'empereur *Char-  
 les V*. *Adrien* fut envoyé depuis en Espagne en qualité d'am-  
 bassadeur auprès du roi *Ferdinand* , qui le fit évêque de *Tortose* ,  
 ville de Catalogne. Après la mort de *Ferdinand* , il partagea la  
 régence d'Espagne avec le cardinal *Ximenès* , & demeura enfin  
 seul viceroi pour *Charles V*. Le pape *Léon X* l'avoit fait cardin-  
 al en 1517. Il étoit dans la *Biscaye* , lorsqu'il apprit la nou-  
 velle de son élévation sur le St. Siege. Aussi-tôt il prit les ha-  
 bits pontificaux , & garda le nom d'*Adrien* , contre l'usage établi  
 depuis plusieurs siècles. Il arriva à Rome le vingt-neuvieme d'août ,  
 & il ne voulut point d'arc de triomphe , pensant que ces sortes de  
 décorations étoient des restes du paganisme , qui ne convenoient  
 point à des Chrétiens. *Adrien* s'attacha d'abord à réformer les  
 mœurs du clergé , & à empêcher l'entiere ruine de la discipline

ecclésiastique. Il choisit pour son conseil deux hommes vertueux ; *Jean-Pierre Caraffe*, archevêque de Thêate, & *Marcel Gaetan* de Thienne. Sensible aux maux que la prédication des indulgences, & leur multiplication, avoient causés dans l'église, il s'appliqua particulièrement à arrêter ce désordre. Il ôta aux Freres Mineurs le pouvoir de prêcher celles qui avoient été accordées à l'occasion du superbe édifice de saint Pierre. Il ne voulut pas que l'on vendît les charges & les offices de la cour romaine, comme on avoit fait sous son prédécesseur, qui avoit autorisé cette vénalité. Il modéra les taxes de la daterie, abolit les coadjutoreries & les regrès, & fit ce qu'il put pour empêcher que les bénéfices ne fussent conférés à des sujets indignes. Il disoit qu'on devoit donner les hommes aux bénéfices, & non pas les bénéfices aux hommes. Malgré ce désintéressement, il veilloit beaucoup sur les intérêts temporels de l'église romaine. Il recouvra Rimini, & força par les armes ceux qui s'en étoient emparé, de lui rendre cette ville. On doit dire néanmoins à sa louange qu'il n'aimoit pas la guerre, & que dans d'autres occasions il donna des preuves de sa douceur & de sa modération. *Adrien* se signala sur-tout par le zele qu'il témoigna pour arrêter le progrès de l'hérésie en Allemagne. Mais son attachement à l'empereur *Charles-Quint* lui fit faire plusieurs fautes. Il ne manquoit aucune occasion de contribuer à l'agrandissement de ce prince. Il lui donna pouvoir & à tous les Rois d'Espagne ses successeurs, d'élire & de présenter des sujets à tous les évêchés de ce royaume. C'est ce même pouvoir que *Léon X* avoit donné aux Rois de France dans le fameux concordat. Par une autre bulle, *Adrien* affecta à perpétuité à la couronne de Castille, l'administration de l'ordre de Calatrave & des autres ordres établis en Espagne. L'ambassadeur d'Espagne fit avec le Pape une ligne offensive & défensive, pour éloigner les François d'Italie, & pour la guerre d'Allemagne contre les Luthériens. Le Pape, affligé de la perte de Rhodes arrivée par sa faute, crut qu'il étoit de son honneur de la recouvrer. Dans cette vue, il s'efforça de procurer une treve entre tous les princes chrétiens. Mais, dit le pere *Daniel*, c'étoit un ouvrage au-dessus du génie du saint Pere, plus homme de bien, qu'habile dans le maniemement des affaires & des esprits. *François I*, à qui il s'étoit adressé, ne pouvoit avoir confiance en lui. Malgré ses bonnes intentions, il ne pouvoit s'empêcher d'être partial. En effet au lieu de se comporter en pere commun, il devint bientôt ennemi de la France à découvert, & entra dans une très-puissante ligue qui se fit contr'elle en 1523. La même année il voulut, pour complaire à l'empereur, qu'on publiât solennellement une déclaration de guerre contre la France. Cette étrange cérémonie se fit avec éclat le quinzieme d'août fête de l'Assomption dans l'église de sainte Marie majeure, où *Adrien* célébra la messe, assisté de tous les cardinaux. Comme

la cérémonie fut fort longue, & le fatigua beaucoup, la fièvre le prit en rentrant dans son palais. Il mourut le quatorzième de septembre dans la soixante-cinquième année de son âge & la deuxième de son pontificat. Les Romains se réjouirent de sa mort, parce qu'il avoit témoigné quelque zèle contre plusieurs abus grossiers. On l'accusoit d'avarice, parce qu'il n'étoit ni fastueux ni prodigue. Le peuple le blâmoit aussi d'avoir modéré les indulgences. On avoit plusieurs fois tâché de le faire mourir. On le haïsoit, parce qu'il ne tenoit point de table, & qu'il avoit quelques traits de conformité avec les Papes des beaux siècles de l'Église. Ce Pape a composé quelques ouvrages, qui l'ont fait mettre au nombre des auteurs ecclésiastiques. Le principal est un commentaire sur le quatrième livre des sentences, qu'il écrivit étant professeur en théologie à Louvain. Il le fit réimprimer étant Pape, sans y rien changer, non pas même cette maxime : *que le Pape n'est point infallible, & qu'il peut errer, même dans les questions qui appartiennent à la foi.* Il fut inhumé dans l'église de saint Pierre sous une tombe assez simple, avec cette épitaphe : *Ici repose Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui, que de commander.*

ÆERELDE ou ÆTHELREDE, de l'ordre de Cîteaux, étoit issu d'une famille alliée à la maison royale d'Angleterre. Il mourut en 1166 avec une grande réputation de savoir & de piété. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont I. *Le miroir de charité en 3 livres* : excellent ouvrage, plein de maximes solides sur l'amour de Dieu & sur les autres vertus chrétiennes. II. *Le traité de l'amitié* en forme de dialogue, où il fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié qu'entre les personnes chrétiennes & vertueuses. Il ramène tout aux principes de l'évangile. III. *Des sermons.* Cet auteur s'étoit appliqué de bonne heure à imiter saint Bernard, & il y réussit assez bien.

ÆNEAS SYLVIVS, né à Corfigni en 1405 de l'illustre famille des *Piccolomini*, fut élevé avec assez de soin & fit de grands progrès dans les belles-lettres. Après avoir fait ses études à Siègne, il alla en 1431 au concile de Bâle en qualité de secrétaire du cardinal *Dominique* de Fermo. Il n'avoit alors que vingt-six ans. Le concile l'honora de différentes charges, & de plusieurs commissions importantes. Il avoit mérité l'estime & la reconnaissance de cette assemblée par un ouvrage où il soutenait son autorité contre le pape *Eugène IV*. Il changea de sentiment, ou pour mieux dire, de conduite, lorsqu'il fut devenu Pape. Dans la bulle du 24 d'avril 1463 qui est au commencement du recueil de ses œuvres, il rétracte tout ce qu'il avoit écrit autrefois en faveur de ce concile, & fait défense d'appeler du jugement du Pape à aucun concile. L'empereur Frédéric le fit venir auprès de lui en 1442, pour y exercer la fonction de secrétaire, & l'employa en différentes ap-

ambassades à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême & ailleurs. *Nicolas V* lui donna l'évêché de Trieste, qu'il quitta quelque temps après pour celui de Sienne. Ce même Pape lui confia différentes nonciatures où il réussit très-bien, & *Calliste III* l'éleva au cardinalat en 1456. Enfin après la mort de ce dernier Pontife, il fut élu Pape en 1458, & il prit le nom de *Pie II*. La première chose qu'il fit au commencement de l'année suivante 1460, fut de publier sa bulle *execrabilis*. Il s'étoit imaginé que les appels des jugemens du St. Siege au concile, dont en bien des cas la justice & la nécessité sont incontestables, pouvoient nuire à son autorité. Ils entreprit donc par sa bulle *execrabilis* de condamner ces appels, comme détestables, nuls & contraires aux Sts. canons, nuisibles à la religion, & même ridicules. *Pie* employa tout son zèle pour engager les princes chrétiens à s'armer contre les Turcs. Peu de jours après qu'il eut donné sa constitution, il assembla dans l'église de saint *Pierre* à Mantoue les cardinaux, les prélats, & tous les ambassadeurs des princes, & leur exposa ce qui s'étoit fait dans cette assemblée depuis huit mois qu'on y étoit, & ce qu'on en pouvoit espérer. » Si les Hongrois, dit-il, » sont secourus, ils attaqueront les Turcs de toutes leurs forces. » Les Allemands promettent une armée de quarante-deux mille » hommes, le duc de Bourgogne six mille, le clergé d'Italie, à » l'exception des Vénitiens & des Génois, accordera la dîme » de ses biens, les laïcs le trentième de leur revenu, & les » Juifs le vingtième; ce qui suffira pour entretenir l'armée » navale. *Jean*, roi d'Arragon, fera la même chose; ceux de » Raguse offre deux galères, ceux de l'isle de Rhodes quatre. Mais à quoi aboutirent toutes ces promesses? à rien. Il travailla beaucoup plus avantageusement pour lui en engageant *Louis XI* à abolir la *pragmatique-sanction*. Ce prince séduit par les mauvais conseils du cardinal de la *Balue*, qui trahissoit son maître pour ses propres intérêts, eut la foiblesse de sacrifier aux instances du Pape cet important règlement, & avec lui tous les biens ecclésiastiques de son royaume. *Pie* eut plusieurs sujets de mortification, sur-tout de la part de *Sigismond*, duc d'Autriche. Ce prince étoit depuis long-temps en différend avec le cardinal *Cusa* au sujet de la juridiction de l'église de Brixen en Allemagne dont il étoit évêque, & qu'il vouloit conserver en commende avec la permission du Pape sans y résider. *Sigismond* ne voulut jamais le souffrir, & s'opposa avec force à l'établissement des commendes qui devenoient communes en Italie, en France, en Espagne & en Angleterre, mais que l'on condamnoit encore en Allemagne. Cette affaire avoit été proposée dans l'assemblée de Mantoue, sans que le Pape ni les cardinaux eussent pu la terminer. Le cardinal *Cusa* ayant voulu l'emporter de force, *Sigismond* le fit arrêter prisonnier le jour même de Pâques, & ne lui accorda la liberté qu'à des conditions très-dures. *Pie II* ayant appris la manière dont ce sac-

dinal avoit été traité , excommunia le duc d'Autriche. Mais *Gregoire* de Haimbourg , docteur en droit , qui avoit assisté à l'assemblée de Mantoue , dressa pour *Sigismond* un acte d'appel au futur concile , malgré la bulle *execrabilis*. Les soins qu'*Adrien* se donna pour la croisade lui causerent une maladie , dont il mourut en 1464 à Ancone , où il s'étoit rendu dans le dessein de s'embarquer pour l'Orient. Comme il avoit autrefois reçu l'extrême-onction , *Laurent Roverella* , évêque de Ferrare , soutint qu'il ne pouvoit pas recevoir ce Sacrement une seconde fois. Il est vrai que tel avoit été le sentiment de quelques théologiens dès le douzieme siecle & depuis ; mais il avoit eu peu de partisans. Le Pape ne crut pas devoir se rendre à son avis. Il se fit administrer ce sacrement & celui de l'eucharistie , ce Pontife avoit des vertus qui furent ternies par quelques défauts ; il poussa trop loin les prétentions de son siege , & sa conduite manqua quelquefois de prudence. On prétend qu'il connut enfin l'inutilité des grands mouvemens qu'il s'étoit donné pour la guerre des Turcs. Ce fut apparemment à l'article de la mort ; car peu de temps avant qu'il mourût , il fit beaucoup de préparatifs pour l'exécution de son projet. On trouva dans ses coffres près de cinquante mille écus d'or qu'il avoit amassé , pour fournir aux frais de cette entreprise. Nous avons de ce Pape , quelques ouvrages qu'on a réimprimés à Helmstad en 1700 , in-fol. On y trouve I. Deux livres de *mémoires* sur le concile de Bâle , depuis la suspension d'*Eugene* , jusqu'à l'élection de *Felix*. II. L'*histoire* des Bohémiens depuis leur origine jusqu'à l'an 1458. III. Deux livres de *cosmographie*. IV. Des traités de l'éducation des enfans. V. Un *poëme* sur la passion de notre Seigneur. VI. Quatre cens trente-deux lettres , dont plusieurs sont des traités sur différentes matieres. On prétend qu'il est lui-même l'auteur des douze livres de sa vie , & que son secretaire n'a fait que lui prêter son nom.

AFRICAIN , (*Jules*) historien , a vécu dans le troisieme siecle , sous l'empire de *Macrin* , d'*Héliogabale* & d'*Alexandre Severe*. Il étoit né à Nicople en Palestine. C'étoit l'ancienne Emmaüs , dont les Romains , après la ruine de Jérusalem , avoient fait une ville au lieu d'une simple bourgade. Il lui avoit donné ce nom en mémoire de leurs victoires sur les Juifs. Elle avoit été brûlée depuis , & *Africain* fut député vers l'empereur *Héliogabale* pour demander qu'elle fût rétablie , & il l'obtint. Il écrivit à *Origene* une lettre où il lui propose les raisons qui lui faisoient croire que l'histoire de *Susanne* , qui est à la fin du livre de *Daniel* , est supposée. Sa principale raison étoit que cette histoire n'est point dans les exemplaires des Juifs. *Origene* lui répondit qu'il y avoit dans les exemplaires grecs de toutes les églises plusieurs autres choses qui ne se trouvoient pas chez les Hébreux. Ces différences étoient alors encore plus grandes , ayant les travaux d'*Origene* , & avant la version latine de saint

*Jerome*.

Jer  
avo  
exe  
sur  
» re  
» ta  
» si  
tre  
deu  
Mai  
nole  
vrai  
fable  
depr  
il pa  
plus  
en c  
tion  
A  
flori  
nois  
mira  
press  
là ,  
fure  
& de  
genre  
çoise  
Autu  
dans  
AC  
le dix  
trans  
impr  
1664  
que le  
fit en  
AC  
le roy  
Théa  
noiss  
sainte  
Le se  
y voy  
tions  
pensé  
gens  
aussi l

*Jerome*. Origene prouve qu'il est vraisemblable que les Juifs avoient retranché quelques endroits, & que la différence de nos exemplaires & des leurs vient de ce que les nôtres ont été pris sur des originaux plus entiers. » Au reste, ajoute-t-il, je ne refuse pas d'examiner les exemplaires des Juifs : je l'ai fait autant que personne, afin qu'en disputant avec eux, nous puissions leur citer les passages selon les exemplaires. « Outre la lettre à *Origene*, *Africain* en avoit écrit une pour accorder les deux généalogies de J. C. selon *St. Matthieu* & selon *St. Luc*. Mais l'ouvrage qui l'avoit sur-tout rendu célèbre, étoit une chronologie composée pour convaincre les Païens de l'antiquité de la vraie religion, & de la nouveauté de leurs histoires & de leurs fables. Cet ouvrage contenoit la suite de l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J. C. Ensuite il parcouroit le reste jusqu'au règne de *Macrin*. Nous n'avons plus cet ouvrage que dans la *chronique d'Eusebe*. Il étoit divisé en cinq livres, & *Jules Africain* y comptoit 5500 depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J. C.

AGANON ou HAGANON, chanoine de Châtillon-sur-Seine, florissoit au commencement du onzième siècle. Nous ne le connoissons que par un ouvrage qui a pour titre : *Homilia & libellus de miraculis B. Veroli, ab Aganone, viro scholasticissimo*. Cette expression, *viro scholasticissimo*, signifie dans le langage de ce temps-là, un homme très-habile dans les lettres. On peut en effet assurer que cet ouvrage est un des plus judicieux, des plus solides & des plus édifiants que nous ayons de ce temps-là dans le même genre. Le pere *Etienne le Grand* en a fait une traduction française qu'il a insérée dans son histoire de Châtillon, imprimée à Autun en 1651. Il y a eu un autre *Aganon* évêque d'Autun, dans le onzième siècle, qui a laissé quelques écrits.

AGAPIUS, moine grec du mont Athos, s'est fait un nom dans le dix-septième siècle, par ses ouvrages. Il établit formellement la transsubstantiation dans son livre intitulé *le salut des pécheurs*, imprimé à Venise en 1641, & réimprimé dans la même ville en 1664. Il est écrit en grec vulgaire, & si estimé parmi les Grecs, que le pere *Nau*, Jésuite, missionnaire dans le Levant, le traduisit en arabe.

AGELLIUS ou AGELLI, (*Antoine*) naquit à Sorrente, dans le royaume de Naples. Etant entré dans la congrégation des Théatins, il s'y signala par son érudition & sur-tout par la connoissance des langues savantes, & par ses ouvrages sur l'écriture-sainte. Il étoit un des inspecteurs de l'imprimerie du Vatican. Le soin de ces inspecteurs étoit de veiller sur tous les livres qui y voyoient le jour, & de revoir sur de bons manuscrits les éditions qu'on y entreprenoit. Le mérite de ce savant fut récompensé par l'évêché d'Acerno, où il mourut en 1608. Peu de gens de lettres avoient plus lu qu'*Agellius*, & peu avoient fait un aussi bon usage de leurs lectures. Son esprit, sa science & son in-

telligence des lettres saintes se montrent dans ses ouvrages. Les principaux sont I. Un commentaire sur les *pseaumes* & sur les *cantiques* in-fol. à Rome 1606, à Cologne 1607, à Paris 1611. II. Un commentaire sur les lamentations de *Jérémie*, tiré des auteurs grecs, avec une explication & une chaîne des peres grecs, traduite par *Agellius*, à Rome 1589, in-4°. III. Un commentaire sur les *proverbes* de *Salomon*. IV. Un commentaire sur le prophete *Habacuc* in-8° en vers, 1697. V. Plusieurs ouvrages manuscrits. De tous ses écrits le plus estimable est son commentaire sur les *pseaumes*. L'auteur dit, *Richard Simon* s'est principalement appliqué à éclaircir notre vulgate & en même temps le texte grec des Septante. Il est si exact à rapporter les leçons de l'ancienne bible grecque du Vatican, qu'il distingue avec beaucoup de soin, celles qui sont de la premiere main, de celles qui sont d'une seconde main, qui a défiguré tout ce manuscrit pour l'accommoder à des exemplaires plus nouveaux.

AGNELLI, (*Joseph*) Jésuite, né à Naples en 1621, entra dans la société en 1637, & s'y engagea depuis par la profession solennelle. Chargé d'enseigner pendant cinq ans la théologie morale, il s'en acquitta avec succès. Il exerça ensuite le ministère de la prédication, & fut chargé de divers colleges. Ce Jésuite passa les 30 dernières années de sa vie dans la maison professè de Rome, où il mourut le 8 octobre 1706. Ses ouvrages prouvent qu'il avoit fait une étude particuliere de la religion; ils sont en assez grand nombre, & tous en italien. Ils roulent sur les principaux points de la morale chrétienne.

AGNELLUS, étoit un homme riche & de bonne maison. On croit qu'il a été évêque de Ravenne, depuis l'an 558 jusqu'à l'an 566. On lui attribue une lettre à *Armenius*, où il assure que le St. Esprit procede du Pere & du Fils. On la trouve dans la *bibliothèque des peres*.

AGOBARD, savant du neuvieme siecle, qu'on croit françois. Son mérite le fit nommer coadjuteur de Lyon. Ce prélat parut d'abord digne de cette place; mais il osa dans la suite se soulever contre *Louis* le Foible, son Roi & son bienfaiteur. S'étant trouvé à l'assemblée de Compiègne, il fut un des évêques qui déposèrent ce prince & qui le soumirent à la pénitence publique. Quelque temps après, *Louis* étant remonté sur le trône, fit déposer *Agobard* dans le concile de Thionville. *Agobard* eut l'art de rentrer dans les bonnes grâces de son prince qui le rétablit, & il mourut en Saintonge auprès de lui en 840. On a de lui divers ouvrages. I. Il écrivit trois traités contre le livre des offices d'*Amalair*. Dans le premier il entend de réfuter cet auteur qui accusoit l'église de Lyon d'avoir introduit quelques nouveautés dans le chant ecclésiastique. Il accusa à son tour *Amalair* d'avoir enseigné des erreurs dans son traité. Mais cette critique n'a pas empêché la postérité d'estimer les ouvrages de cet écrivain. En effet on voit de la part d'*Agobard* beaucoup d'aigreur & de pré-

vet  
gra  
sup  
Die  
ce  
for  
cha  
fall  
cel  
res  
& c  
On  
une  
l'ea  
Die  
le n  
tout  
& p  
Son  
pub  
avo  
vri  
bli  
avec  
crit  
imp  
de  
cont  
des  
clé  
Fran  
Il av  
en p  
AG  
pagn  
on tr  
tout  
en es  
à Pe  
tion  
blia  
fois  
Scot  
cont  
& no  
tant  
l'édit  
clarés

vention. II. Plusieurs traités contre les Juifs, qui étoient en grand nombre à Lyon. III. Il fit aussi un traité contre les épreuves superstitieuses, que le peuple nommoit alors le jugement de Dieu, croyant qu'il devoit faire des miracles pour découvrir par ce moyen des crimes cachés. Ces épreuves étoient de plusieurs sortes ; le combat singulier de l'accusateur & de l'accusé ; l'eau chaude, l'eau froide, le fer chaud ; la croix, devant laquelle il falloit se tenir debout jusqu'à ce que l'un des deux succombât, & celui-là étoit jugé le coupable. On a encore les formules des prières ecclésiastiques qui accompagnoient l'épreuve de l'eau froide, & qui montrent qu'on la regardoit comme un acte de religion. On en attribuoit l'établissement au pape *Eugene II.* On disoit une messe où les accusés communioient : on leur faisoit boire de l'eau bénite, on les plongeoit ensuite dans l'eau, & on prioit Dieu d'empêcher qu'elle les reçut s'ils étoient coupables. C'étoit le moyen de les trouver souvent innocens. *Agobard* attaqua surtout le duel, & montra combien il est contraire à la loi de Dieu, & principalement au précepte de la charité qui en est l'essentiel. Son écrit n'est qu'un tissu de passages de l'écriture. *Papire Masson* publia pour la première fois les ouvrages d'*Agobard*, après les avoir tiré des mains d'un relieur, qui alloit s'en servir à couvrir des volumes. Il acheta le manuscrit qui est encore dans la bibliothèque du Roi, & le fit imprimer en 1605 *in-8°*, à Paris, avec beaucoup de fautes. *M. Baluze* ayant recouvré des manuscrits plus fideles, en donna une nouvelle édition en 2 vol. *in-8°*, imprimée en 1666. Elle est très-belle, très-exacte, & enrichie de remarques curieuses. Il l'augmenta d'un traité d'*Agobard* contre le livre des offices d'*Amalaire*, diacre de Metz. C'est un des traités du n° I. Voyez du *Pin*, *bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* du neuvième siècle, & *l'histoire littéraire de la France*, tome IV. *Agobard* est honoré sous le nom de *St. Agebaud*. Il avoit sans doute expié par la pénitence la faute qu'il avoit faite en prenant part à la révolte de *Lothaire* contre l'empereur *Louis*.

AGREDA, (*Marie d'*) tiroit son nom de la ville d'Agreda en Espagne. Elle étoit née en 1602, & mourut en 1665. Après sa mort, on trouva quelques livres écrits de sa main, avec une attestation que tout ce qui y étoit contenu, lui avoit été révélé. Ils furent imprimés en espagnol à Madrid en 1680, & depuis ils l'ont été à Lisbonne, à Perpignan, à Anvers & à Lyon. On forma d'abord opposition à la publication de ces livres, on les accusa d'erreurs. On publia même que c'étoit l'ouvrage de l'évêque de *Plaisance*, autrefois *Cordelier*, qui vouloit par ce moyen autoriser la doctrine de *Scot*. L'inquisition d'Espagne ayant pris connoissance de cette contestation, ordonna que les livres seroient mis en sequestre, & nomma des théologiens pour les examiner. Les suffrages s'étant trouvés favorables, l'inquisition leva le sequestre, & permit l'édition de Madrid. Les Dominicains, & ceux qui s'étoient déclarés contre ces livres, s'adressèrent à l'inquisition de Rome,

qui en défendit la lecture par un décret de 1681 sous le pape *Innocent XI*. Le roi d'Espagne, sollicité par les Cordeliers, en écrivit au Pape, & lui fit entendre que les livres de *Marie d'Agreda* pouvoient servir à l'édification des fideles. Il ordonna en même temps à son ambassadeur de solliciter la suspension de ce décret. Les Cordeliers se joignirent à ce ministre, & ils remontrèrent entr'autres choses, que ce décret de l'inquisition de Rome nuiroit aux procédures que l'on faisoit alors pour la canonisation de cette religieuse. Le pere *Diaz*, Cordelier espagnol, fut chargé depuis de solliciter à Rome cette canonisation. On présenta des mémoires à *Alexandre VIII* & *Innocent XII*, mais toujours inutilement. Les Cordeliers demandoient que le Pape permit la lecture de ses ouvrages à tous les fideles, & qu'on reçût ses révélations comme celles des saintes *Hildegarde*, *Brigitte*, *Gertrude*, *Catherine de Sienne*, *Angele de Foligni*. En 1696, on déféra à la Sorbonne le premier tome des ouvrages de *Marie d'Agreda*. Le pere *Thomas Crozet*, Récollet de Marseille, avoit traduit en François cette premiere partie sur l'édition de Perpignan, & l'avoit fait imprimer à Marseille même en 1695. Les Cordeliers, alarmés de cette nouvelle, firent de grands efforts pour s'opposer à la censure. Mais la Sorbonne, après avoir fait examiner cet ouvrage par des députés, en censura en 1697 plusieurs propositions. Cette censure n'empêcha pas d'imprimer la traduction du P. *Crozet* à Bruxelles en 1717, en huit volumes in-12 & en trois volumes in-4°. Voici le jugement que porte le célèbre *Bossuet* dans sa *tradition des nouveaux mystiques*, du livre extravagant de *Marie d'Agreda*. » Le dessein de ce livre porte sa » condamnation. C'est une fille qui entreprend un journal de la » vie de la Ste. Vierge, où est celle de Notre Seigneur, & où » elle ne se propose rien moins que d'expliquer jour par jour & » moment par moment, tout ce qu'ont fait & pensé le fils & la » mere, depuis l'instant de leur conception jusqu'à la fin de leur » vie. Cette religieuse appelle elle-même son livre, *histoire » divine*, ce qu'elle répète sans cesse; par où elle veut exprimer qu'il est inspiré & révélé de Dieu dans toutes ses pages. » Aussi n'est-ce jamais elle, mais toujours Dieu & la sainte » Vierge par ordre de Dieu, qui parlent. Le détail est encore » plus étrange. Tous les contes qui sont ramassés dans les livres » les plus apocryphes, sont ici proposés comme divins, & on » y en ajoute une infinité d'autres avec une affirmation & une » témérité étonnante. Ce qu'on fait raconter à la sainte Vierge » dans le chapitre quinze, sur la maniere dont elle fut conçue, » fait horreur, & la pudeur, &c.

AGRIPPA dit CASTOR, écrivain ecclésiastique, vivoit dans l'onzieme siecle sous l'empire d'*Adrien*. Il écrivit contre les traités que *Basilide* avoit publié pour répandre ses erreurs; un ouvrage excellent. Il y découvroit toutes les impostures de cet hérésiarque, & les combattoit avec beaucoup de force & d'érudition.

tion. Il en écrivit un second contre *Ifidore*, fils de *Basilde*, qui avoit beaucoup rencheri sur les impiétés de son pere. Ces deux ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous, & nous ne les connoissons que par les citations des anciens.

AGUIRRE, (*Joseph SAENZ D'*) naquit à Logrogne le 24 mars 1630. Son goût pour la retraite le porta à entrer dans l'ordre de *St. Benoît*. Ses progrès furent rapides, non seulement dans la piété, mais encore dans toutes les sciences convenables à son état. Après avoir été plus d'une fois abbé du college de *St. Vincent* à *Salamanque*, il fut nommé premier interprete de l'écriture dans cette fameuse université, puis censeur & secrétaire du conseil suprême de l'inquisition en Espagne. Le pape *Innocent XI*, instruit de son mérite, lui donna le chapeau de cardinal en 1686. Il mourut à Rome en 1699, avec une grande réputation de vertu. La pourpre ne l'empêcha pas de continuer les ouvrages qu'il avoit commencé, & de les donner au public. Nous avons de lui, I. *Ludi salmanticensis*. Ce sont des dissertations qu'il composa selon l'usage de l'université de *Salamanque*, avant que d'y recevoir le bonnet de docteur. II. En 1677, il publia trois tomes in-folio sur la philosophie. III. Quatre ans après, il donna un ouvrage sur les dix livres de morale d'*Aristote*. IV. En 1677, il donna au public un traité des vertus & des vices, suivant *Aristote*. Il y soutient la doctrine de la probabilité. L'éclat que fit en France l'attaque si vive livrée à la morale des casuistes, fut utile à cet auteur. Il eut la générosité de rétracter par écrit cette fausse doctrine qu'il avoit soutenue. Il nous apprend que ce fut dans le même temps & par le même secours, que de saints & savans évêques d'Espagne soutenus & animés par le cardinal de *Sandoval*, archevêque de *Toledo*, déclarerent la guerre au probabilisme, auquel ils avoient été attachés jusques-là, comme presque tous les autres. V. *Sinopsis conciliorum* in-12, à Rome. VI. Vers 1680, il publia à *Salamanque* la théologie de *St. Anselme*, qu'il a depuis augmentée & fait imprimer à Rome en trois volumes in-fol. en 1693. Il s'arrêta particulièrement à son monologue, qui renferme tout ce que la foi nous enseigne touchant la nature & les attributs de Dieu. Il y appuye par l'autorité de l'écriture, des conciles & des peres tout ce qu'il y avance. VII. En 1683, il donna un assez gros livre contre la déclaration de l'assemblée du clergé de France de 1682 touchant la puissance ecclésiastique temporelle, sous le titre de *défense de la chaire de St. Pierre*. VIII. Il y avoit long-temps qu'il travailloit à une collection des conciles d'Espagne. Il en publia la table & la notice en 1686, avant que d'être cardinal. Cette dignité lui fournit le moyen de le faire imprimer plus facilement à Rome en 1693 & 1694. Il a inséré dans cette collection non seulement les actes des conciles, mais encore plusieurs anciennes pieces, & y a joint quantité de dissertations de sa composition. Il y en a plusieurs pour soutenir les fausses décretales des premiers Papes. C'est une

chose étonnante qu'il ne soit point revenu de cette erreur, & qu'il ait voulu défendre une pareille cause. Mais le préjugé l'emporte presque chez tous les hommes sur la raison. On a donné une nouvelle édition de cet important recueil sous ce titre : *Collectio maxima conciliorum Hispaniæ & novi orbis, cum additionibus Catalani in-fol. tom. 6, Romæ 1753.*

AILLI, (*Pierre d'*) cardinal & évêque de Cambrai, né à Compiègne en 1350, étoit fils d'un boucher qui eut grand soin de son éducation ; & son mérite l'éleva jusqu'à la dignité de Cardinal. Reçu boursier au college de Navarre à Paris vers l'an 1372 : il commença dès-lors à se faire connoître par ses écrits sur la philosophie. Il expliqua ensuite le maître des sentences. Sa réputation le fit choisir pour assister à un Synode d'Amiens. Il y donna de solides instructions aux prêtres de ce diocèse, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre. D'Ailli fut reçu docteur en 1380, & fit l'année suivante en présence du duc d'Anjou, au nom de l'université, un discours éloquent. Il y prouva qu'il étoit nécessaire d'assembler un concile général pour faire cesser le schisme. Peu de temps après il fut pourvu d'un canonicat de Novon, où il demeura quelques années. Ayant été rappelé à Paris en 1384 pour être supérieur du college de Navarre, il se rendit de plus en plus recommandable par ses leçons & ses prédications. Il forma les plus célèbres théologiens de ce temps-là, *Gerfon, Clemangis & Gilles Deschamps*. Son mérite lui procura les places de chancelier de l'université, d'aumônier & confesseur du roi *Charles VI*. Quelques années après il fut pourvu de la trésorerie de la sainte Chapelle, & envoyé par le Roi vers *Benoît XIII* pour travailler à la paix de l'église. D'Ailli fut élu en 1395 évêque du *Pui-en-Velay*, & l'année suivante évêque de Cambrai. Il prit possession de ce dernier évêché, & se démit de sa charge de chancelier de l'université en faveur de *Gerfon*. Son zèle pour l'extinction du schisme éclata au concile général de Pise. Enfin *Jean XXIII* l'honora du chapeau de cardinal en 1411. Il assista en cette qualité au concile général de Constance, & il eut beaucoup de part à tout le bien qui s'y fit. Il y composa des écrits, & y prononça plusieurs discours sur les matieres qui étoient traitées dans le concile. Il revint ensuite à Cambrai, où il mourut l'an 1425, avec une grande réputation de piété & de savoir. Cet auteur a composé un très-grand nombre d'ouvrages sur toutes sortes de matieres. Outre ceux qui sont imprimés, il y en a de manuscrits, qui se trouvent dans la bibliothèque du college de Navarre, & dont M. de *Launoi* a fait le catalogue. Le plus important de tous les ouvrages de *Pierre d'Ailli*, est son traité de la réforme de l'église qui n'est que l'abrégé de plusieurs autres écrits qu'il avoit faits sur le même sujet. Il fait voir dans la préface, qu'il est absolument nécessaire de travailler à réformer l'église, à cause des dérèglemens que l'on voit dans la plupart de ses membres. Cet ouvrage est divisé en six chapitres. La matiere du

premier est ce qu'il faut réformer dans l'église universelle. Il y prouve qu'il est nécessaire de convoquer des conciles généraux plus souvent qu'on n'avoit fait jusqu'alors, & d'en tenir de provinciaux tous les deux ans. Dans le second chapitre il examine ce qu'il faut réformer dans le Pape & dans la cour de Rome. Il y trouve une multitude d'abus à corriger, & une ample matiere à la réformation. Le troisieme chapitre traite de la réformé de l'église dans ses parties principales, qui sont les prélats. Il y explique les qualités que doivent avoir les évêques, & la maniere dont ils doivent se conduire. Il montre l'obligation qu'ils ont de résider dans leurs dioceses, & le soin qu'ils doivent avoir d'éviter ce qui a même l'apparence de simonie. Le quatrieme chapitre regarde la réformé des ordres religieux. Il voudroit qu'il n'y en eût pas un si grand nombre, & il se plaint sur-tout des différens ordres de mendiens. Il montre aussi la nécessité de réformer les ordres militaires, & de les rappeler à l'esprit de leurs fondateurs. A l'égard des religieuses, il veut qu'elles gardent une exacte clôture. Dans le cinquieme chapitre il parle de la réformé des simples ecclésiastiques. Il veut que l'on donne les bénéfices à des personnes dignes de les posséder. Il desire aussi que l'on réformé les universités en retranchant les études inutiles que l'on y fait. Il insiste sur la nécessité de régler les mœurs du clergé, & de n'élever au sacerdoce que ceux qui ont de la science & de la vertu. Il souhaite que dans les synodes on publie des instructions solides, tant en latin qu'en françois, sur ce qu'il y a de plus important dans la religion; qu'il y ait dans chaque église un lecteur en théologie & un nombre de livres suffisans. Le sixieme chapitre regarde la réformé des laïcs, & sur-tout des princes chrétiens. Voyez la nouvelle édition des œuvres de *Gerfon* par du *Pin* (& sur-tout son *Gerfoniana*, livre II) où l'on trouve sa vie & ses œuvres parmi celles de *Gerfon*. Le mérite de ce cardinal ne doit pas faire oublier sa manie pour l'astrologie judiciaire & sa doctrine erronée sur la puissance ecclésiastique, à laquelle il soumettoit les sceptres & les couronnes.

AIMAR DE CHABONNOIS, cherchez ADEMAR.

I. AIMOIN, religieux de l'ordre de *St. Benoît* dans l'abbaye de *St. Germain-des-Prez* à Paris, florissoit dans le neuvieme siecle vers l'an 870, du temps d'*Abbon*, qui fut son disciple. On a de lui un traité de la translation du corps de *St. Vincent* au monastere de Castres dans le diocèse d'*Alby*, & d'autres ouvrages.

II. AIMOIN, religieux de l'abbaye de *Fleuri-sur-Loire*, de l'ordre de *St. Benoît*, étoit d'Aquitaine. Il s'attacha à *Abbon* abbé de ce monastere, dont il écrivit la vie. Il publia aussi un ouvrage des miracles de *St. Benoît*; mais la production qui l'a plus fait connoître, est une *histoire de France*, où il y a plusieurs faits relatifs à l'histoire ecclésiastique. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, mais il n'y a de lui que les trois premiers livres

& les quarante-un premiers chapitres du quatrième, qui finit à la fondation du monastere de Fleuri. Le reste n'est qu'une compilation informe.

I. ALAIN, abbé de Farfe au huitieme siecle, étoit d'Aquitaine, d'où il passa ensuite en Italie. Il y embrassa la profession monastique à l'abbaye de Farfe, dont il devint le chef. Il a laissé un *homiliaire*, où il a recueilli avec choix & par ordre, ce qui lui a paru de plus instructif & de plus édifiant dans l'écriture, les peres & les écrivains ecclésiastiques. Il en a composé des discours pour les principales fêtes de l'année & pour les jours de carême. Dom *Bernard Pez* en a donné la préface au tome sixieme de son *thesaurus anedoctorum*, partie premiere.

II. ALAIN DE L'ISLE, (*de insulis & insulensis*) a porté ce nom, soit qu'il fut natif de l'Isle-en-Flandre, soit que ce fut le nom de sa famille. Il fut un des ornemens de l'université de Paris, & mérita le nom d'*Universel*, parce qu'il étoit également habile dans la théologie, dans la philosophie & dans la poésie. Cette universalité de connoissances étonna un siecle ignorant, mais on en feroit assez peu de cas dans ce siecle éclairé. *Alain* étoit comme tous les scholastiques de son siecle, disputant sur des mots & connoissant très-peu de choses. Il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages en prose & en vers qui furent publiés en 1653 en un vol. *in-fol.* à Anvers par les soins du pere *Charles de Vifch*. On trouve dans cette collection des commentaires sur le maître des sentences, sur divers livres de l'écriture-sainte & quelques traités particuliers. Il mourut âgé de plus de 100 ans, vers la fin du treizieme siecle. C'est de lui qu'on a dit, *sufficiat vobis vidisse Alanum*. Il n'y a point d'apparence qu'on fit aujourd'hui un voyage pour voir des savans tels qu'*Alain*. Quelques critiques prétendent qu'il étoit Bernardin; ils se fondent sur une épitaphe qui se voit à Cîteaux, où l'universalité des sciences est attribuée à celui pour qui elle est faite. Mais il est plus probable qu'elle est d'un autre *Alain*, qui a mérité le même titre d'*Universel*: titre qu'on prodiguoit alors.

III. ALAIN, (*Guillaume*) cardinal du titre de St. *Martin-aux-Monts*, fut appellé depuis le cardinal d'Angleterre. Il étoit né d'une famille très-noble, dans la province de Lancastre en Angleterre. Après avoir étudié au college d'Oria dans l'université d'Oxford, il fut pourvu d'un canonicat de l'église métropolitaine d'Yorck. Il perdit cette place, en s'opposant à l'entreprise d'*Elisabeth*, qui vouloit se faire reconnoître chef de l'église anglicane. Obligé de fuir pour échapper à la rigueur des édits, il se retira à Louvain où il s'occupa à écrire des livres contre les Protestans anglois. Il fonda à Douay un séminaire pour ses compatriotes, exilés à cause de leur religion. Il en établit aussi un à Rome, deux en Espagne, & un à Rheims. Celui-ci fut fondé par la libéralité du cardinal de Lorraine (en 1564) qui lui donna un canonicat dans sa cathédrale. Ce fut là qu'il publia une savante apologie pour  
les

les Catholiques que l'on persécutoit en Angleterre. Dans un voyage qu'il fit à Rome pour régler un différend qui s'étoit élevé entre les Jésuites & les écoliers anglois , le pape Sixte Quint l'honora du chapeau de cardinal en 1587. Le roi d'Espagne , Philippe II , lui donna une riche abbaye dans la Calabre , afin qu'il pût soutenir sa dignité , & le nomma en 1590 à l'archevêché de Malines. Le cardinal Alain n'y put point résider , parce que son savoir le rendoit nécessaire dans les consistoires. Ce savant homme travailla aussi avec le cardinal Colonne & le docteur Bellarmin à la revision de la bible , qui fut imprimée par l'ordre de Sixte Quint , & revue par les soins de Clement VIII. Il avoit entrepris de revoir tous les ouvrages de St. Augustin ; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce dessein. Il mourut d'une retention d'urine l'an 1594 , âgé de 63 ans.

IV. ALAIN DE SOLMINIAC , fils d'un gentilhomme du Périgord , fut abbé de la Chancelade , où il établit une réforme très-austère. Son mérite l'ayant fait élever à l'évêché de Cahors , il régla son diocèse & Pédiña. S'étant consacré au service des malades pendant une peste qui désoloit le pays , il mourut dans le cours de ses visites en odeur de sainteté l'an 1659. Il fut un des prélats qui censurèrent l'*apologie des casuistes*. Il n'aimoit point les Jésuites , & il fonda son aversion sur les principes de leur morale.

I. ALBERIC , moine & diacre du mont Cassin & ensuite cardinal , florissoit vers l'an 1057. Dans un Synode tenu à Rome sous Grégoire VI , il fut chargé de disputer contre l'hérétique Berenger , qu'il réfuta ensuite dans un traité particulier. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui sont demeurés manuscrits.

II. ALBERIC dit DE ROSATE ou ROXIATI , jurisconsulte de Bergame en Italie vers l'an 1350 , fut un des savans hommes de son temps , & eut beaucoup de part à l'amitié de Barthole. Cet auteur écrivit sur le sixieme livre des decretales , des commentaires que l'on a souvent imprimés. On lui attribue encore un dictionnaire du droit ; un traité de *statutis* ; & des commentaires sur les pandectes , sur le code , &c.

III. ALBERIC , moine de l'abbaye des Trois-Fontaines , de l'ordre de Cîteaux , dans le diocèse de Châlons en Champagne , écrivit divers ouvrages de poésie , & une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1241 , auquel il vivoit.

I. ALBERT , surnommé le Grand , naquit à Lavingan sur le Danube au commencement du treizieme siecle , d'une famille distinguée par sa noblesse. Il entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs ayant près de 30 ans , & étant déjà savant en philosophie & particulièrement en physique. Albert professa d'abord à Cologne , peu après à Hildesheim , à Fribourg , à Ratisbonne , à Strasbourg. Il revint ensuite à Cologne , où St. Thomas d'Aquin fut son disciple. L'an 1245 , Albert fut envoyé à Paris où il fut reçu docteur

l'année suivante, & retourna à Cologne en 1248. Son application à l'étude ne l'empêchoit pas de donner beaucoup de temps à la prière & à la méditation des mystères de la religion. En 1254, il fut fait à Vormes provincial d'Allemagne; & pendant qu'il fut en charge, il fit ses visites à pied & demandant l'aumône. Il fut envoyé en Pologne en qualité de nonce, pour y abolir la coutume barbare de tuer les enfans qui naissoient avec quelque difformité, ou les vieillards invalides. Le pape *Alexandre IV* l'ayant appelé à Rome, le fit maître du sacré palais. *Albert* eut beaucoup de part aux disputes contre *Guillaume* de *St. Amour*. Enfin après avoir refusé plusieurs dignités que le Pape lui avoit offertes, il accepta l'évêché de Ratibonne, mais il ne le garda que trois ans au plus. Il renonça à son siegé avec la permission du pape *Urbain IV*, se retira à Cologne, rentra dans sa cellule comme simple religieux, & reprit ses exercices ordinaires. En 1274, il fut appelé par le pape *Grégoire X* au concile de Lyon, où il soutint les intérêts de *Rodolphe*, roi des Romains. Il revint à Cologne; faisant un jour sa leçon publique, la mémoire lui manqua tout d'un coup, ce qu'il regarda comme un signe de sa mort prochaine. Il dit donc adieu à ses disciples, & ne songea plus qu'à se préparer à son dernier passage, disant tous les jours pour lui-même l'office des morts sur le lieu où il devoit être enterré. Il mourut saintement l'an 1280. Le pape *Grégoire XV* le déclara bienheureux l'an 1622. Le nombre de ses écrits est prodigieux; nous en avons vingt-un volumes *in-fol*. Le premier ne contient que les commentaires sur la logique d'*Aristote*. Le second, le cinquième & le sixième contiennent la physique; le troisième la métaphysique; le quatrième la morale & la politique, le tout suivant *Aristote*. Il y a cinq volumes de commentaires sur les œuvres attribuées à *St. Denis l'Aréopagite*, & sur le maître des sentences; une somme de théologie, & quelques traités de piété. Dans les trois volumes de physique, il cite toujours *Aristote* & les Arabes qui l'ont commenté. Il s'arrêta à réfuter les anciens physiciens qu'*Aristote* a combattu, & dont les écrits sont perdus & les opinions oubliées. Il suppose toujours les quatre élémens & les quatre qualités, le chaud, le froid, le sec & l'humide. Il met souvent pour principes, des propositions qui ne sont ni évidentes par elles-mêmes, ni prouvées d'ailleurs. Ce qu'il dit du ciel, montre qu'il connoissoit peu l'astronomie. Il suppose les influences des astres, & parle de l'astrologie judiciaire comme d'une vraie science sans la blâmer; il la mêle même quelquefois à la politique. A l'occasion des météores, il fait voir qu'il n'étoit point habile dans la géographie: & ailleurs il place Bysance en Italie avec Tarente. En parlant des minéraux, il attribue aux pierres des vertus semblables à celle de l'aiman, s'appuyant sur des expériences qu'il ne prouve point. Il donne souvent des étymologies absurdes, voulant expliquer les noms grecs sans savoir la

langue : ce qui lui est commun avec la plupart des docteurs du treizieme siecle. C'est le pere *Pierre Joanni*, Dominicain, qui fit imprimer en 1651 les œuvres d'*Albert le Grand* à Lyon, en 21 volumes *in-fol.* il y mit quelques traités qui ne sont pas de lui, & en oublia d'autres qui lui sont attribués.

II. ALBERT DE PADOUE, religieux de l'ordre des hermites de *St. Augustin* dans le quatorzieme siecle, naquit à Padoue, où il prit l'habit de religieux en 1293. On l'envoya en France, où il étudia dans l'université de Paris & où il enseigna lui-même. *Boniface VIII* l'appella en Italie, mais après la mort de ce Pontife, il vint mourir à Paris en 1328. Cet Augustin laissa I. Des commentaires sur les cinq livres de *Moyse*, sur les quatre évangiles, sur les épîtres de *St. Paul*. II. Un commentaire sur le livre des sentences. III. Cinq volumes de sermons, qui seuls ont été imprimés à Paris en 1544. *Albert* passa de son temps pour un homme très-éloquent ; mais il n'auroit pas soutenu cette réputation dans notre siecle. Il y a eu plusieurs autres *Albert*, dont le plus connu est un *Albert*, chanoine de l'église d'Aix en Provence, de qui nous avons l'histoire de la premiere croisade, depuis 1095 jusqu'en 1120, qu'on croit être l'année de sa mort. Cet auteur raconte comme un témoin fidele ; il entre dans des grands détails ; mais il a négligé de marquer les dates, & il défigure souvent les noms propres. On trouve son ouvrage dans le recueil publié par *Bongars* en 1611 sous le titre : *Gesta Dei per Francos*.

ALBERTI, (*Léandre*) Dominicain, né à Boulogne la Grasse en 1479, travailla avec succès pour le public & pour son ordre. Les charges de prieur & de provincial lui furent décernées plusieurs fois. Nous avons de lui un ouvrage sur les *hommes illustres* de son ordre en 6 livres, qu'il publia en 1517. Ce livre pourroit être utile, s'il étoit moins inexact, & si l'auteur plus sobre d'éloges s'étoit borné à tracer une idée nette & précise du mérite & des écrits de ses confreres.

ALBERTIN, (*Arnaud*) né à Pati, ville de Sycile dont il fut évêque, après avoir exercé l'emploi d'inquisiteur. Nous avons de lui divers ouvrages sur la maniere de se comporter avec les hérétiques, & de discerner leurs erreurs. Il mourut en 1545.

ALBERTINI, (*François*) Jésuite, né à Cantazaro dans la Calabre, professa la philosophie & la théologie à Naples. Il mourut en 1619. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue une théologie intitulée : *Corollaria theologica*, à Naples en 1606 & 1610, en 2 vol. *in-fol.* L'auteur déduit ses corollaires théologiques des principes philosophiques ; mais il les tire quelquefois d'un peu loin. Cet ouvrage fut réimprimé à Lyon en 1616, mais il est réduit à présent à occuper une place obscure dans les bibliothèques où l'on ramasse tout.

ALBI, (*Henri*) Jésuite, né l'an 1590 à Bolene, petite ville du Comtat-Venaissin, prit l'habit religieux en 1606. Après avoir

professé les humanités, il enseigna la philosophie pendant cinq ans & ensuite la théologie scholastique & morale. Elevé aux charges de son ordre, il gouverna successivement en qualité de recteur les colleges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble & de Lyon. Il mourut à Arles le 6 octobre 1659, âgé de 69 ans. C'étoit un homme qui écrivoit facilement, mais si ses ouvrages lui coûtoient peu ils ne valaient pas aussi grand chose. Les principaux sont I. *Eloges historiques des cardinaux françois & étrangers, mis en parallèle*, à Paris 1644, in-4°. Il y en a eu une autre édition, suivant le pere le Long, sous ce titre: *Histoire des cardinaux illustres qui ont été employés dans les affaires d'état par le sieur du Verdier, & augmentée des vies des cardinaux de Berulle, de Richelieu & de la Rochefoucault*, à Paris 1653, in-4°. Cet ouvrage est très-superficiel & fort inexact. Le style ne vaut pas mieux que les recherches. II. *L'anti-théophile paroissial* ou réponse au livre qui porte pour titre: *Le théophile paroissial de la Messe de paroisse*, à Lyon 1649, in-12. Voici l'origine de ce livre qui parut sans nom d'auteur. Puys, curé de St. Nizier de Lyon, ayant publié le *théophile paroissial*, le pere Albi qui crut qu'il en vouloit aux Jésuites, lui opposa son *anti-théophile*. Cette dispute, connue à peine aujourd'hui par quatre hommes de lettres, fit beaucoup de bruit alors. De la dispute, on passa aux injures, & le Jésuite les répandit à pleines mains. III. *La vie de St. Pierre de Luxembourg* 1626 & 1632, in-12. IV. *La vie de la mere Marie Jeanne de Jesus, fondatrice des religieuses Augustines*, à Paris 1640. V. *La vie de sœur Catherine Vanini, converse de Sienna*, à Lyon 1665, in-12. Ces différentes vies sont le fruit d'un esprit simple, qui dans ses transports écrit beaucoup de faits contraires au sens commun. VI. Plusieurs ouvrages de piété, qu'on ne trouve plus dans les bibliothèques choisies.

I. ALBIZZI ou ALBICI, (Barthélemi) religieux de l'ordre de St. François, natif de Pise, est auteur du célèbre ouvrage des *conformités de St. François avec J. C.* On peut consulter sur cet auteur le *nouveau dictionnaire historique* en 4. vol. in-8°. Dans son premier livre, l'auteur trouve douze conformités de son patriarche avec J. C. seize dans le second, & douze dans le troisieme. On n'a jamais poussé plus loin l'excès de l'enthousiasme & de l'extravagance. Cet auteur vivoit vers 1399. Une des plus curieuses éditions de son livre est celle de Milan en 1510, in-fol.

II. ALBIZZI ou ALBICI, (François) né à Cezene dans la Romagne, fut d'abord avocat. Ayant perdu une cause d'un gentilhomme qui le maltraita, il se retira à Rome où il s'avança en peu de temps par le crédit des Jésuites, avec lesquels il étoit fort lié. Il fut d'abord secretaire de quelque prélat, & obtint ensuite une prélature pour lui-même. Ce fut lui qui dressa la bulle contre l'*Augustinus* de Jansenius sous Urbain VIII; & il se signala dans la fameuse affaire des cinq propositions tirées de ce

livre. *Innocent X* l'honora de la pourpre en 1654. Ce cardinal étoit habile jurisconsulte, d'un naturel fort gai, mais si porté à la satire, qu'il ne ménageoit pas même la cour de Rome, ni ceux à qui il devoit son élévation. Il mourut le 5 octobre 1684, âgé de 91 ans. On a de lui un traité de la *jurisdiction des cardinaux dans l'église titulaire de Rome*, à Rome 1668. L'éru- dition & la connoissance du droit distinguent ce livre.

ALCAÇAR, (*Louis*) Jésuite, né à Seville en Espagne l'an 1554, fut professeur en philosophie & en théologie à Cordoue & à Seville pendant 20 ans. Il a écrit plusieurs ouvrages. Les principaux sont I. Un commentaire sur l'apocalipse de *St. Jean*, sous ce titre : *Vestigatio arcani sensus in apocalypsi*, à Anvers, in-fol. 1614. II. *De sacris ponderibus & mensuris*, à Anvers 1619, & à Lyon 1616. Ces ouvrages sont savans, & prouvent que l'auteur avoit beaucoup lu ; mais avec assez peu de choix.

ALCUIN, né en Angleterre dans la province d'Yorc, de parens nobles & riches, fut élevé dès l'enfance dans le monastere de la cathédrale d'Yorc. Il fut bibliothécaire & ensuite le chef de l'école de cette église. *Charlemagne* l'appella en France, se rendit son disciple, & l'engagea aussi à écrire contre l'hérésie de *Felix & Elipand*. Ce prince récompensa son mérite en lui donnant les abbayes de *Ferrieres* & *St. Loup* de Troyes, ensuite *St. Jasse* sur mer, & enfin la célèbre abbaye de *St. Martin* de Tours, où il rétablit la régularité. *Alcuin* avoit la disposition du revenu de ces abbayes ; & comme leurs terres étoient peuplées de serfs, *Elipand* de Toledé lui reprochoit d'en avoir jusqu'à vingt mille. Ces richesses lui étoient à charge ; il s'en plaignoit à ses amis, & il obtint enfin la permission de se démettre de quelques-uns de ses bénéfices. Toute son occupation étoit de lire, de prier & d'enseigner. Il assistoit tous les jours à la Messe, & y servoit comme diacre. Il n'eut jamais de rang plus élevé dans l'église. On regarde avec raison *Alcuin* comme le restaurateur des lettres en France, ou du moins comme le principal instrument dont *Charlemagne* se servit pour ce grand ouvrage. L'école du palais, qu'il avoit établie, & dans laquelle il avoit formé plusieurs disciples célèbres, continua sous les Rois successeurs de *Charlemagne*. Et comme elle avoit une bibliothèque, il est vraisemblable qu'elle étoit fixe à Aix-la-Chapelle, séjour ordinaire des Rois. L'école de Tours ne fut pas moins célèbre, & *Alcuin* y enseigna l'écriture-sainte, la grammaire, l'astronomie & les autres sciences. Il mourut le jour de la Pentecôte de l'an 804. Les écrits d'*Alcuin* montrent l'état des études de son temps, Premièrement on y trouve un petit traité des sept arts libéraux, qui semble être tiré de *Cassiodore*, & on comptoit ainsi ces arts : *Grammaire*, *rhétorique*, *dialectique*, *mathématiques*. Les mathématiques étoient divisées en quatre parties, *arithmétique*, *musique*, *géométrie*, *astronomie*. *Alcuin* fit un traité plus étendu de grammaire, & l'on voit par une de ses lettres à *Charlemagne*, combien il avoit à cœur

de rétablir l'orthographe, qui en est le fondement, & que la barbarie des deux derniers siècles avoit presque fait oublier. Il fit aussi un traité de rhétorique, & un de dialectique en forme de dialogues avec *Charlemagne*. Mais la plupart de ses ouvrages sont des explications de l'écriture-sainte & des traités de théologie. On voit dans tous ses écrits plus de travail que de génie, plus de mémoire que d'invention & de choix. Avec toute sa grammairie, sa rhétorique, sa dialectique, il ne parle latin ni purement ni élégamment. Son style est chargé de paroles inutiles, d'ornemens affectés, & de pensées fort communes. Ses raisonnemens sont souvent peu concluans. Mais ces défauts lui sont communs avec les écrivains de son siècle. Ils n'ont rien d'original, & ne nous apprennent que les faits de leur temps. Ce qu'ils ont fait de vraiment utile, est d'avoir conservé la tradition de la saine doctrine de l'église, & d'avoir multiplié les exemplaires des bons livres de l'antiquité sacrée & profane. On trouve dans les lettres d'*Alcuin* quelques points de discipline ecclésiastique, qui méritent d'être remarqués. Il explique les deux glaives dont il est parlé dans l'évangile, dans un sens allégorique, mais sans les appliquer aux deux puissances, temporelle & spirituelle, comme on a fait depuis. Il exhorte *Charlemagne* à prendre soin de la conversion des Saxons & des Huns nouvellement soumis; à ne leur point imposer dans ces commencemens l'obligation de payer les dîmes à l'église, & à les faire instruire solidement avant leur baptême, selon la méthode prescrite par *St. Augustin*. Il parle encore du baptême dans une lettre à *Paulin d'Aquilée*; & il blâme la coutume d'Espagne, de ne plonger qu'une fois les baptisés, ou de répéter à chacune des trois immersions le nom des trois personnes de la sainte Trinité. L'usage de l'église catholique étoit de ne nommer qu'une des personnes divines à chacune des immersions. Il reprend encore dans cette lettre ceux qui doutoient si les âmes des saints étoient reçues dans le royaume céleste avant le jour du jugement. Il blâme dans un autre, ceux qui mettoient du sel dans le pain qui devoit être consacré. Il prouve la nécessité de confesser ses péchés aux prêtres, & y exhorte les jeunes gens de l'école de *St. Martin*. Enfin il s'efforce de rendre raison pourquoi on nomme les trois dimanches avant le carême, *septuagésime*, *sexagésime* & *quinquagésime*. La plupart des ouvrages d'*Alcuin* ont été recueillis par *André du Chêne*, à Paris en 1617, in-fol. Cette édition est assez estimée. Voyez dom *Rivet*, *histoire littéraire de la France*, tom. IV; & dom *Ceillier*, tom. XVIII, de son *histoire des écrivains ecclésiastiques*.

**ALDERETE**, (*Joseph*) espagnol, natif de Malaga, docteur en droit civil & canonique, fut chanoine & official de Cordone. Il quitta toutes ces dignités, pour entrer chez les Jésuites. Il fut recteur du collège de Grenade, & mourut en 1616, âgé de 56 ans. Il a laissé I. Un ouvrage sur l'exemption des réguliers, imprimé à Seville en 1605, in-4°. II. Un traité de *religiosa disciplina tuenda in-4°*, en 1615, &c.

**ALDRIC**, (*St.*) évêque du Mans, illustre par son éminente piété, fit pour l'utilité de ses prêtres un *recueil* de canons, tant des anciens conciles & des décrétales des Papes, que des écrits des peres, des conciles où lui-même avoit assisté, & des capitulaires des Rois. Il régla dans un synode du clergé de son diocèse le nombre des Messes, & les autres prieres que l'évêque devoit dire pour son clergé, & le clergé pour son évêque, tant pendant leur vie, qu'après leur mort. Entre plusieurs réglemens qu'il fit pour le service divin, celui du luminaire paroît remarquable. Il ordonna que dans sa cathédrale il y auroit toutes les nuits pendant quinze lumieres, dix d'huile & cinq de cire, les dimanches trente d'huile & cinq de cire, & ainsi à proportion, en augmentant jusqu'aux fêtes les plus solennelles qui en devoient avoir au moins cent quatre-vingt-dix d'huile & dix de cire. On peut juger par cet exemple comment les autres églises étoient éclairées, & pourquoi dans les fondations & les donations qu'on leur faisoit, il est tant parlé de luminaire. *St. Aldric* mourut l'an 876.

**ALEANDRE**, (*Jerome*) petit neveu du cardinal *Aleandre* qui vivoit sous *Léon X*, étoit du Frioul. Devenu secretaire du cardinal *Barberin*, il le suivit en France, où ce cardinal venoit en qualité de légat à *latere*. On croit qu'il mourut en 1629 à Rome. Nous avons de lui I. Un volume du double état de la religion en Ecosse. II. Trois livres des assertions catholiques. III. La réfutation de *Jacques Godefroi* sur les provinces suburbicaires, & le diocèse du Pape.

**ALEGAMBE**, (*Philippe*) Jésuite, né à Bruxelles le 22 janvier 1592. Après y avoir fait ses études avec succès, il passa en Espagne, où il entra au service du duc d'*Osborne*, qu'il suivit en Sicile. Dégoûté du monde & las de l'esclavage de la grandeur, il prit l'habit de Jésuite à Palerme le 2 septembre 1613, & fut employé dans les colleges de sa société. Enfin après quelques voyages, il se fixa à Rome, où il fut employé & où il mourut en 1652. Malgré les grandes occupations que lui donnoient les emplois qu'on lui avoit confiés, il a augmenté la bibliotheque des écrivains de sa compagnie, que le pere *Ribadeneira* avoit publiée en 1608. Cet ouvrage est fait avec assez d'exactitude; mais il n'est pas exempt, comme tous ceux de ce genre, de fautes d'omission & de commission. Il n'a pas toujours marqué la premiere édition des livres, & il les a marqué quelquefois inexactement. On ne peut point l'accuser de la manie qu'ont eu tant d'autres bibliothécaires religieux, de grossir le nombre de leurs savans; il ne parle presque d'aucun qui n'ait été Jésuite, mais on doit lui reprocher d'avoir prodigué les éloges non seulement aux bons auteurs, mais aux plus médiocres écrivains. On lui reproche encore d'avoir mis dans la liste des ouvrages sortis de la société, une foule de livres, qu'elle n'auroit jamais dû avouer. Voici comme s'en explique le docteur *Arnauld*, dans la morale pratique. »Quoi de plus insensé, que de ramasser les noms d'une infinité de misérables

«écrivains, pour faire croire que leur compagnie est pleine de  
 «savans ? Est-il donc bien glorieux pour elle d'avoir produit tant  
 «de casuistes qui ont corrompu toute la morale chrétienne, &  
 «renversé les maximes de l'évangile ; tant de théologiens qui se  
 «sont élevés au-dessus des Sts. peres, & qui ont introduit les  
 «plus profanes nouveautés ; tant de frivoles auteurs, tels que les  
 «PP. *Binet, le Moine, Barry* qui ont écrit des livres de dévotion  
 «qui par leur ridicule déshonorent la piété, & font rire les liber-  
 «tins ? Quel aveuglement de faire vanité de ces ouvrages de té-  
 «nebres, qu'ils ont composés contre la personne sacrée des Rois  
 «& des évêques, & d'avouer publiquement des libelles détesta-  
 «bles, qui n'avoient paru que sous des noms supposés, & qui  
 «avoient éprouvé dès leur naissance la flétrissure infamante qu'ils  
 «méritoient ? « Au reste nous n'approuvons point *M. Arnauld* dans  
 le ton qu'il a pris. Il nous suffit que ce que nous avons rapporté  
 de lui, appuye notre jugement. Le pere *Alegambe* travailloit,  
 lorsqu'il mourut, à des corrections & à des additions pour la  
 bibliotheque des écrivains de sa société, qu'il avoit publiée  
 en 1643, in-fol. & dont le pere *Sotwel* a donné une nouvelle  
 édition à Rome 1675, avec les additions qu'*Alegambe* avoit  
 préparées.

ALES ou HALÉS, (*Alexandre d'*) tira ce nom du village où  
 il naquit en Angleterre, dans le comté de Glocestr. Ayant ap-  
 pris les humanités en Angleterre, il vint à Paris où il étudia  
 la philosophie & la théologie. Il étoit déjà docteur & en grande  
 réputation, quand il embrassa l'institut des Freres Mineurs en  
 1222. Il avoit dès-lors composé sa somme de théologie, qui  
 fut reçue dans les écoles avec beaucoup d'applaudissement. *Jean*  
*Parent*, troisieme général des Freres Mineurs, défendit quelque  
 temps après, qu'aucun d'eux prit le nom de maître ou docteur.  
 Mais cette défense n'empêcha point *Alexandre de Halés* de le  
 garder toujours, non plus que plusieurs autres religieux du même  
 ordre de le prendre depuis. Ils soutinrent même ce titre avec  
 chaleur contre les docteurs séculiers qui le disputoient aux men-  
 dians. *Alexandre* gouverna l'école de théologie des Freres Mi-  
 neurs à Paris. Il fut du nombre des quatre docteurs qui compo-  
 sèrent par ordre du chapitre provincial une déclaration sur la  
 regle de *St. François*, qu'ils adresserent au général de l'ordre  
 & aux définiteurs. *Alexandre de Halés* mourut l'an 1245 avec  
 une grande réputation. On auroit à peine parlé de lui dans notre  
 siecle ; & ces soleils des temps d'ignorance n'auroient été que  
 des flambeaux obscurs aujourd'hui. Nous avons de lui un grand  
 nombre d'écrits, I. Des commentaires sur toute l'écriture-sainte.  
 II. Sur le maître des sentences. III. Sa somme de théologie. C'est  
 le plus grand corps d'ouvrage qui eût encore paru sur cette ma-  
 tiere. L'auteur y suit le même plan, & à peu près le même  
 ordre que le maître des sentences : mais il se donne beaucoup  
 plus de liberté pour raisonner, & traiter des questions plus  
 curieuses

curi  
 pari  
 ap  
 attr  
 cau  
 cra  
 cas  
 l'am  
 que  
 fidél  
 Alex  
 goire  
 Alex  
 il dit  
 la c  
 avan  
 natu  
 la f  
 Victo  
 par f  
 lui d  
 Il ajo  
 & à la  
 Dans  
 de l'e  
 munic  
 comm  
 A l'oc  
 volon  
 qui fu  
 quest  
 sa mor  
 de prè  
 sion d  
 tinent  
 loix &  
 émane  
 seulem  
 à prop  
 pluseu  
 cretale  
 ignoran  
 alexandr  
 summa  
 I. AL  
 fut mis  
 Guibert  
 l'Emper  
 Ton

curieuses qu'utiles. Il divise de même son ouvrage en quatre parties, dont chacune est un gros volume. Dans la première, après une question préliminaire sur la théologie, il traite des attributs, ensuite de la Trinité. Dans la seconde il parle des causes en général, puis de la création, ensuite des anges, des créatures corporelles, & de l'ouvrage des six jours. A l'occasion de la création de l'homme, il s'étend sur la nature de l'ame raisonnable & sur l'état du premier homme. Il prétend que les sujets d'un prince apostat sont dispensés du serment de fidélité. C'étoit l'opinion de ces temps barbares, & notre *Alexandre* ne fait pas de difficulté d'opposer l'autorité de *Grégoire VII* à celle de *St. Ambroise*. Dans la troisième partie, *Alexandre* traite de l'incarnation. En parlant de la Ste. Vierge, il dit qu'elle n'a été sanctifiée ni avant sa conception, ni dans la conception même : il reconnoît néanmoins qu'elle l'a été avant sa naissance. Il explique ensuite ce qui regarde la loi naturelle, la loi de *Moyse*, la loi de l'évangile, la grace & la foi. En parlant des juges, il dit suivant *Hugues* de *St. Victor*, que la puissance spirituelle est au-dessus de la temporelle par sa dignité, par son antiquité, & par la bénédiction qu'elle lui donne, alléguant à ce sujet la cérémonie du sacre des Rois. Il ajoute que c'est à la puissance spirituelle à établir la temporelle & à la juger, & que le Pape ne peut être jugé que de Dieu seul. Dans la quatrième partie, il traite des sacremens. En parlant de l'eucharistie, il dit que presque par-tout, les laïques communient sous la seule espece du pain. Il marque l'heure de nones comme celle à laquelle on pouvoit manger les jours de jeûne. A l'occasion de l'aumône, il traite la question de la mendicité volontaire des nouveaux religieux, & se sert des mêmes raisons qui furent employées depuis. Dès son temps on agitoit cette question, sur laquelle on s'échauffa encore davantage après sa mort. Comme on disputoit aux religieux mendians le pouvoir de prêcher & d'entendre les confessions, même avec la permission du Pape. Il insiste particulièrement sur son autorité, & soutient qu'elle est pleine, absolue, & supérieure à toutes les loix & les coutumes. Enfin il décide que le pouvoir des évêques émane du Pape comme du chef qui influe sur les membres, non seulement selon l'ordre de la hiérarchie, mais selon qu'il juge à propos pour l'utilité de l'église. L'auteur allégué à ce sujet plusieurs chapitres de *Gratien*, la plupart tirés des fausses décrétales ; car c'étoient-là les grandes autorités de ces docteurs ignorans. Nous avons une édition de la somme théologique d'*Alexandre de Alès*, sous ce titre : *Alensis* (Alex. ord. Minor.) *summa theologiae universæ* in-fol. tom. 4, Colon. 1622.

I. ALEXANDRE II, (*Anselme*) milanois & évêque de Luques, fut mis sur la chaire de *St. Pierre*, après *Nicolas II*, l'an 1061. *Guibert* de *Parme*, qui gouvernoit le royaume d'Italie pour l'Empereur, excita les évêques de Lombardie, la plupart simo-

niaques & concubinaires, à ne point recevoir ce Pape. Ils vou-  
loient un homme qui eût, disoient-ils, de la condescendance  
pour leurs foiblesses. Ils firent donc élire *Cadalouïs*, évêque de  
Parme, sous le nom d'*Honorius II*, qui étoit lui-même infecté  
des mêmes vices. Il amassa beaucoup d'argent & de troupes,  
& tâcha d'entrer à Rome malgré les habitans. Il eut quelque  
avantage au premier combat qui fut sanglant, mais il fut  
ensuite obligé de se retirer. *Alexandre II* mourut en 1073,  
après avoir tenu le St. Siege près de douze ans. Nous avons de  
lui quarante-cinq lettres, où l'on voit plusieurs exemples de  
pénitence canoniques. Ce fut sous son pontificat qu'éclata le  
schisme de Florence, qui fit beaucoup de bruit dans l'église. Il  
abolit plusieurs abus. Des Chrétiens, indignes de ce nom, avoient  
l'étrange dévotion de faire périr les Juifs; mais le pape  
*Alexandre II* écrivit aux évêques de France, pour les féliciter  
de ce qu'ils les avoient protégés. Il leur disoit que c'étoit une  
impiété de vouloir exterminer un peuple sur lequel Dieu  
avoit des vues de miséricorde, & qu'il vouloit laisser vivre  
dispersé par toute la terre.

II. ALEXANDRE III, (*Roland*) cardinal & chancelier de  
l'église romaine, fut élu Pape après *Adrien IV*, en 1159, par  
tous les cardinaux à l'exception de trois. *Octavien*, l'un d'entr'eux,  
qui aspiroit lui-même à la tiare, ayant arraché avec violence  
la chappe des épaules d'*Alexandre*, s'en revêtit & fut proclamé  
Pape sous le nom de *Victor III*, par une troupe de gens ar-  
més. *Alexandre* & ses électeurs s'enfuirent dans la forteresse  
de *St. Pierre*, d'où ils ne furent tirés que pour être transférés  
dans une prison plus étroite. Le peuple indigné de cette vio-  
lence se souleva, les mit en liberté, & fit couronner *Alexandre*.  
L'empereur *Frédéric Barberousse*, qui étoit pour lors en Italie,  
indiqua un concile à Pavie pour finir le schisme, & y cita les  
deux contendans. L'élection de *Victor* y fut confirmée, & celle  
de son adversaire, qui avoit refusé d'assister au concile, déclara-  
rée nulle. *Alexandre* excommunia de nouveau *Octavien* & ses  
sectateurs; & pour dissiper les mensonges qu'ils avoient répandus  
de tous côtés, il envoya des légats en diverses provinces. Il fut  
reconnu publiquement en Angleterre & en France, où il s'étoit  
rendu. Il s'arrêta quelque temps à Clermont en Auvergne, à  
Tours, à Paris & à Sens. L'antipape *Victor* mourut à Luques l'an  
1164. Les schismatiques élurent pour Pape le cardinal *Gui* de  
Crème, sous le nom de *Pascal III*. *Alexandre* pleura la mort  
d'*Octavien*, considérant la perte de son ame, & reprit sévé-  
rement des cardinaux qui s'en moquoient. *Jean*, prêtre & car-  
dinal, qui étoit vicaire du pape *Alexandre* à Rome, ramena à son  
obéissance la plus grande partie du peuple romain, *Alexandre*  
résolut donc de retourner à Rome. Il y arriva l'an 1165, & y fut  
reçu avec une grande solemnité. Il n'y fut pas long-temps paisi-  
ble. L'empereur *Frédéric* revint en Italie l'année suivante, pour

étab  
Pobl  
reur  
cont  
avoit  
l'ent  
man  
velle  
mier  
suiva  
rend  
la no  
subst  
le du  
St. P  
abbé  
lui d  
pereu  
voyan  
d'*Oc*  
abso  
récon  
six jo  
pressé  
qui v  
son c  
lasse  
s'étoit  
indiqu  
dans u  
deux  
III,  
la cha  
les ent  
phes &  
de *Gré*  
pour  
furent  
*Alexan*  
premier  
*Innocen*  
quelqu  
deux h  
» le ro  
» *Loui*  
Le Pap  
pouro  
Siege.

établir à Rome l'antipape *Pascal* ; mais une mortalité affreuse l'obligea de retourner en Allemagne. Cette retraite de l'Empereur encouragea puissamment les villes de Lombardie liguées contre lui. Non contentes d'avoir rebâti Milan que l'Empereur avoit ruinée, elles résolurent de fonder une nouvelle ville à l'entrée du pays pour s'opposer aux premiers efforts des Allemands. Ce dessein fut promptement exécuté, & on nomma la nouvelle ville *Alexandrie*, en l'honneur du Pape. Il y eut dès la première année quinze mille habitans portans les armes ; & l'année suivante, ses consuls allèrent trouver le Pape à Benevent, & rendirent leur ville tributaire à l'église romaine. Les Allemands la nommerent par mépris *Alexandrie de la paille* ; mais elle a subsisté, & est encore aujourd'hui une ville considérable dans le duché de Milan. L'antipape *Pascal III*, qui étoit toujours à *St. Pierre*, mourut l'an 1198. Son parti élut à sa place *Jean*, abbé de *Strum*, qui avoit été nommé à l'évêché d'*Albane*, & lui donna le nom de *Calliste III*, qu'il porta dix ans. L'empereur *Frédéric* ayant perdu une grande armée en Italie, & voyant que son autorité y étoit ruinée, renonça au schisme d'*Ostaven*, de *Gui* de Crème & de *Jean* de *Strum*, & fut absous de l'excommunication & réuni à l'église catholique. La réconciliation entre le Pape & l'Empereur se fit à Venise, & six jours après la paix fut jurée solennellement. Les Romains presserent ensuite le Pape de revenir à Rome. La foule de ceux qui vouloient baiser les pieds du Pape étoit si grande, que son cheval pouvoit à peine faire quelques pas, & sa main étoit lasse de donner des bénédictions. Pour remédier aux abus qui s'étoient introduits & fortifiés pendant un si long schisme, il indiqua un concile à Rome pour l'année suivante 1179. Il mourut dans un âge avancé, après avoir tenu le St. siege près de vingt-deux ans. Nous avons de lui quelques lettres.

III, ALEXANDRE IV, des comtes de *Seigni*, fut mis sur la chaire pontificale en 1254, lorsque l'église étoit troublée par les entreprises des princes d'Italie, & par les factions des Guelphes & des Gibelins. Son nom étoit *Rainaud*. Il étoit neveu de *Grégoire IX*. Il avoit des qualités estimables ; mais il passoit pour être trop facile à écouter les flatteurs. Ses premiers soins furent d'arrêter les progrès de *Mainfroi*, fils naturel de *Frédéric*. *Alexandre* fut très-favorable aux religieux mendiants, & dès les premiers jours de son pontificat, il révoqua la bulle par laquelle *Innocent IV* avoit restreint leurs privilèges. Il accorda à *St. Louis* quelques graces qu'il lui avoit demandées, comme il paroît par deux bulles dans lesquelles il fait son éloge. » Quoique, dit-il, le royaume de France soit au-dessus des autres par sa noblesse, » *Louis* le releve encore davantage par l'éclat de ses vertus. Le Pape lui accorde que ni lui ni les Rois ses successeurs, ne pourront être excommuniés sans un ordre particulier du St. Siege. La facilité avec laquelle on prononçoit les censures,

obligeoit de prendre des précautions pour s'en garantir. *Alexandre IV* étoit principalement occupé de la guerre contre *Mainfroi*, dont les affaires prospéroient de jour en jour. Il envoya offrir la couronne de Sicile à *Henri*, roi d'Angleterre, pour *Edmond* son second fils. Il chargea son chapelain de prêcher la croisade contre *Mainfroi*, en accordant l'indulgence que l'on donnoit à ceux qui se croisoient pour la terre-sainte. Le Pape étoit accablé de soins & d'affaires temporelles. L'an 1275, il fut obligé de quitter Rome pour se garantir de la violence du peuple. L'incontinence étoit devenue si commune & si publique dans le clergé, que le pape *Alexandre* crut y devoir chercher quelque remède. Il écrivit une lettre circulaire adressée aux archevêques & à leurs suffragans; aux abbés & aux supérieurs ecclésiastiques. Il y peint avec énergie le scandale que donnent les clercs qui entretiennent publiquement des concubines au mépris des canons. Il marque les reproches qu'ils s'attirent de la part des hérétiques, l'oppression de l'église par les seigneurs, & le mépris des peuples. Il exhorte les prélats à faire cesser ce désordre par leur vie exemplaire & en procédant contre les coupables: & il déclare que leurs poursuites ne seront point retardées par l'appel, & que les lettres apostoliques, obtenues par les coupables au préjudice de ces poursuites, seront nulles. Cette lettre est belle, mais de tels maux demandoient des remèdes plus efficaces que des exhortations. *Alexandre IV* écrivit l'an 1255 une lettre fort importante à *Alfonse*, roi de Castille, au sujet de la croisade. La terre-sainte, dit-il, a été ravagée depuis quelque temps par les Coresmiens, & elle est continuellement exposée aux insultes des Turcomans & des Musulmans. Les infidèles augmentent en nombre & en forces. Ce qui les encourage, c'est qu'ils savent par expérience, qu'il seroit impossible à aucun des princes chrétiens en particulier, d'y faire un assez long séjour pour terminer l'affaire, qui cependant demanderoit beaucoup de temps. Ils espèrent donc que la terre-sainte n'aura jamais que des secours passagers & envoyés de loin: au lieu que pour eux ils sont proches, & toujours prêts à l'attaquer. C'est pourquoi ils ne daignent faire avec les Chrétiens ni paix ni trêve, persuadés que ce petit reste tombera bientôt sous leur puissance. Ces raisons sont si solides, qu'elles sembleroient avoir dû faire dès-lors abandonner le projet de se rendre maître de la terre-sainte; mais le Pape en conclut au contraire; qu'on doit être d'autant plus porté à la secourir, & prie le roi *Alfonse* de le faire. Il faisoit lui-même lever pour cet effet en Toscane & ailleurs le vingtième des revenus ecclésiastiques. En même temps il confirma l'ordre des chevaliers de l'hôpital des lépreux de St. *Lazare* à Jérusalem, suivant la règle de St. *Augustin*. Le pape *Alexandre* se retira à Viterbe l'an 1257, n'osant plus demeurer à Rome. Il passa ensuite à Anagni, & enfin retourna à Viterbe où il mourut l'an 1261,

après  
quat  
sent  
diffé

IV  
ne c  
vieill  
vieill  
lesin  
secon  
de S  
Il fu  
dans  
confi  
un g

V.  
VI.  
Rom  
il de  
copal  
par f  
très-a  
un tra  
livres  
très-f

VII  
VII

dans l  
après  
ment  
Reçu  
publia  
il pro  
Thoma  
dicata  
théolo  
éclairc  
ecclési  
talis c  
menti  
ejusde  
dogma  
dernie  
prend  
Phistoi  
quoiqu  
Ayant  
1682,

après un pontificat de six ans & demi, dont il en avoit passé quatre hors de Rome. On a de lui plusieurs lettres, qui déposent en faveur de son savoir & de son zele. On les trouve dans différentes collections.

IV. ALEXANDRE, (St.) évêque de Jérusalem, dont on ne connoît pas la patrie. Il est célèbre par ses souffrances. Ce vieillard, vénérable par ses cheveux blancs & par son extrême vieillesse, fut dénoncé au tribunal du gouvernement de Palestine. Il eut la gloire de confesser le nom de J. C. pour la seconde fois; car il l'avoit déjà confessée dans la persécution de *Severe*, quarante ans auparavant; étant dès-lors évêque. Il fut mis en prison, où il demeura long-temps, & mourut dans les fers l'an 251. Il laissa à Jérusalem une bibliothèque considérable de livres ecclésiastiques qu'il avoit recueillis avec un grand soin. Il avoit écrit plusieurs lettres qui sont perdues.

V. ALEXANDRE DE ALÉS, voyez ALÉS.

VI. ALEXANDRE, de St. Elpide, ville d'Italie près de Rome, entra dans l'ordre des hermites de St. *Augustin*, dont il devint général en 1312. Elevé en 1325 sur le siege épiscopal d'Amalfi, dans le royaume de Naples, il fut célèbre par son savoir & par sa piété. Il vivoit encore dans un âge très-avancé en 1330. Il composa par l'ordre de pape *Jean XXII*, un traité de l'empire & de l'autorité du Pape, divisé en deux livres, imprimé à Lyon en 1538, & à Rimini en 1624. Il est très-favorable aux opinions des Ultramontains.

VII. ALEXANDRE D'IMOLA, voyez TARTANI.

VIII. ALEXANDRE, (Noël) né à Rouen en 1639, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs en 1655. Il vint peu de temps après continuer ses études à Paris; & il y enseigna successivement la philosophie & la théologie pendant douze années. Reçu docteur en théologie en la faculté de Paris en 1675, il publia cette même année son premier ouvrage. C'est celui où il prouve contre M. de *Launoi*, que la somme attribuée à St. *Thomas* est véritablement de lui: *Summa sancti Thomæ vindicata*. Dès l'année suivante parut son premier volume de la théologie positive en latin, où il s'attache à remarquer & à éclaircir dans chaque siecle les principaux points de l'histoire ecclésiastique. Cet ouvrage est intitulé: *Alexandri (R. P. Natalis ord. Præd.) historia ecclesiastica veteris novique testamenti, ab orbe condito ad annum Domini 1600. Et in loca ejusdem insignia dissertationes historicae, chronologicae, criticae, dogmaticae*. Il y en a eu plusieurs éditions sur-tout en Italie. La dernière est celle de Luques en 1754, en 9 vol. in-fol. Il comprend l'ancien & le nouveau testament, & toute la suite de l'histoire ecclésiastique. Le pere *Alexandre* étoit bon françois, quoiqu'il fût d'un ordre dont le général demeure à Rome. Ayant soutenu les propositions du clergé de l'assemblée de 1682, ses ouvrages furent proscrits par un décret de l'index

en 1684. Pendant le cours de cette suite de volumes qui forment son grand ouvrage, il fit plusieurs dissertations séparées. Il y en a trois où il fait I. l'éloge de St. Thomas. II. Il prouve qu'il est auteur de l'office du St. Sacrement. III. Il ôte à Alexandre de Alés la qualité de maître ou procureur de ce saint docteur qu'on lui donnoit communément. La théologie positive fut suivie d'assez près de la théologie dogmatique & morale. Elle parut en 1694 en dix volumes in-8°, & dès 1698 on en voit une nouvelle édition in-folio à Venise. L'auteur y ayant joint en 1701 un volume de paralipomenes, on jugea à propos d'imprimer le tout ensemble, & on vit cette théologie paroître en 1703 en deux volumes in-folio sous ce titre : *Theologia dogmatica & moralis secundum ordinem catechismi concilii Tridentini, hac novissima editione omnium accuratissima plurimis accessionibus, & notis, variis epistolis, & monumentis, appendice duplici comprehensis, aucta, illustrata, confrimata, locupletata. Opus non solum clericis & theologis quibusque, sed & parochis, confessariis, & concionatoribus perutile.* L'année précédente le pere Alexandre avoit publié des regles sur la prédication sous ce titre : *Institutio concionatoria, seu præcepta ad prædicatores Verbi divini informandos*, in-8°, Paris 1702, & in-4°, Venet. 1710. En 1703, il publia une exposition littéraire & morale de l'évangile selon les quatre évangélistes, in-folio; & en 1710, il donna un pareil volume sur les épîtres de St. Paul & les sept épîtres catholiques. Voici le titre de ces deux ouvrages : *Expositio litteralis & moralis in evangelia* in-folio, Paris 1703-1716 : *Comment. litteralis & moralis in epistolas Pauli & VII canonicas* in-folio, Rothom. 1710. Long-temps auparavant (en 1678) il avoit publié trois dissertations; l'une contre Blondel sur la supériorité des évêques au-dessus des prêtres; la deuxième sur le célibat des ministres de l'église, où il fait l'histoire de Paphnuce; la troisième sur la vulgate. Il écrivit aussi quelques ouvrages en françois, entr'autres, un abrégé de la foi & de la morale de l'église qui parut en deux volumes in-12 en 1686, & pour la seconde fois deux ans après. M. Colbert, archevêque de Rouen, ayant recommandé en 1696 à ses curés la lecture de la théologie dogmatique & morale du P. Alexandre, il y eut un théologien anonyme qui l'attaqua; ce qui engagea le célèbre Dominicain, à donner en 1697 quelques éclaircissements. Le pere Daniel, Jésuite, vint au secours de l'anonyme & fit paroître dix lettres contre le pere Alexandre qui répondit par six autres lettres. Cette dispute auroit eu des suites, si le Roi n'avoit imposé silence aux deux parties. Le pere Alexandre se dédommagea de son silence en publiant en 1697, deux lettres contre des theses soutenues par les Jésuites de Lyon en 1699, par son apologie des Dominicains missionnaires de la Chine; & en 1700 par la conformité des cérémonies chinoises

avec l'idolâtrie grecque & romaine. Il donna encore sept lettres sur la même matière, adressées aux PP. *Dez* & le *Comte*, Jésuite. Le pere *Alexandre* mourut aveugle à Paris le 21 août 1724 à 86 ans. Il avoit été provincial & avoit rempli cette charge avec distinction. Le clergé de France, en considération des services qu'il rendoit à l'église, lui avoit accordé une pension. La piété & les vertus qui forment le savant & le religieux, distinguoient le pere *Alexandre* autant que son savoir.

ALFANUS, moine du mont Cassin, puis abbé de St. Benoît de Salerne, & archevêque de cette ville dans le royaume de Naples, a fleuri sur la fin du onzième siècle, & au commencement du douzième. Outre quelques vies des Saints en vers, que nous avons dans les recueils de *Lipoman* & de *Surius* rapportées par *Ughellus*, dans le second tome d'*Italie sacrée*.

ALFRED LE GRAND, le plus illustre des Rois saxons d'Angleterre, monta sur le trône après la mort de son frere *Ethelrede*, en 871. Les Danois se rendirent maîtres de tout le pays l'an 877. Mais *Alfred* les obligea de se rendre aux conditions qu'il voulut. Il exigea que leur Roi se feroit baptiser, que ceux qui voudroient l'imiter demeureroient dans le pays, & que les autres en fortiroient. Les Danois acceptèrent ce parti: leur roi *Guthrum* reçut le baptême, & *Alfred* fut son parrain. Il donna aux Danois convertis les deux royaumes d'Estangle & de Northumbre, qui étoient presque déserts. Il fit des loix conjointement avec *Guthrum*, pour contenir & affermir ces nouveaux Chrétiens. Le roi *Alfred* donna aussi des loix aux Anglois ses anciens sujets, & il est regardé comme le principal législateur de la nation. Il reste un recueil de ces loix, dans lequel il dit qu'il a suivi ce qu'il a trouvé de meilleur dans celles de ses prédécesseurs. Ce recueil commence par le *décatalogue*, avec un extrait des loix de *Moyse* & le décret du premier concile tenu par les Apôtres à Jérusalem. *Alfred* ayant établi par ses loix la tranquillité publique, s'appliqua à relever les études, persuadé que c'étoit un des principaux moyens de faire fleurir par-tout la religion & la piété. Il envoya en France des ambassadeurs, & en fit venir deux moines, *Grimbald* & *Jean*, tous deux prêtres & célèbres par leur science & par leur vertu. Ils vinrent en Angleterre vers l'an 884 avec quelques autres savans. Le roi *Alfred* profita beaucoup de leurs instructions, leur donna des biens considérables, & leur rendit de grands honneurs. Il appella aussi auprès de lui *Plegmond* de la nation des Marciens, & le fit archevêque de Cantorberi. Ce fut par le secours de ces pieux & savans hommes qu'*Alfred* releva les études, tellement tombées en Angleterre, qu'à peine y trouvoit-on quelqu'un qui entendît le latin. Il y avoit à Oxford une école dont les maîtres prétendoient que leur méthode venoit de St. *Gildas*, remontant même jusqu'à St. *Germain* d'Auxerre. Ces vieux docteurs se déclarèrent contre

les nouveaux venus, & il y eut entr'eux une rupture entiere. Le Roi les écouta avec une extrême patience, leur donna des avis salutaires, & vint à bout par sa douceur de les reconcilier. Comme on ne voyoit presque plus aucune trace de la discipline monastique en Angleterre, & que les Anglois n'avoient que du mépris pour cette vie pauvre & laborieuse, le Roi fit venir de jeunes étrangers, & sur-tout des françois, pour repeupler les monasteres. Ce grand prince ne se contenta pas de protéger les gens de lettres & de favoriser les études; il s'y appliqua lui-même, & travailla à l'instruction de ses sujets. Il n'avoit pas cependant étudié dans sa jeunesse, & ne s'étoit occupé que de la chasse, selon les mœurs de sa nation. Il avoit plus de douze ans quand il apprit à lire; & quoiqu'il eût toujours eu un grand desir d'étudier, les guerres des Danois ne lui en avoient pas donné le loisir. Depuis que son royaume fut en paix, il s'appliqua sérieusement à l'étude avec les savans qu'il avoit attirés. Il recueillit les anciens versaxons qui contenoient l'histoire de la nation, & composa lui-même des *cantiques* pleins d'instructions solides. En faveur de ceux qui n'entendoient pas le latin, & qui étoient en si grand nombre, il traduisit avec le secours des savans qui étoient auprès de lui, les livres qu'il crut les plus utiles, entr'autres le *pastoral de St. Grégoire*, l'*histoire de Paul Orose*, & celle de *Bede*. Il parle ainsi dans la préface du *pastoral*, adressée à l'évêque de Londres. » J'ai souvent considéré combien la nation » angloise a autrefois eu de grands hommes, tant ecclésiastiques que séculiers. Ils faisoient de si bonnes études, que les » étrangers venoient chez nous pour y recevoir la lumiere. » Mais de notre temps à peine pourroit-on trouver quelques anglois en-deçà de l'Humbre, qui entendissent les prieres les plus communes, ou qui pussent traduire quelque écrit de latin en anglois. Je ne me souviens pas d'en avoir vu un seul au midi de la Tamise, quand je commençai à régner. Graces à Dieu, il y a maintenant des personnes capables d'en instruire d'autres, & j'ai eu soin de les mettre en place. Avant les dernieres guerres, les églises étoient fournies de quantité de livres; mais les ecclésiastiques n'en profitoient point, parce qu'ils ne les entendoient pas. Nos ancêtres ne s'étoient point avisés de les traduire en langue vulgaire, parce qu'ils ne s'imaginoient pas que jamais on dût tomber dans une telle ignorance. Il me paroît donc nécessaire de traduire en notre langue les meilleurs livres, & de faire ensorte que la jeunesse angloise apprenne à lire pour profiter de ce qui est écrit en anglois. Ensuite on enseignera le latin à ceux que l'on pourra pousser plus loin dans les études. C'est dans ce dessein qu'au milieu des embarras & des affaires de mon royaume, j'ai entrepris de traduire en anglois le *pastoral*. J'en ai envoyé un exemplaire en chaque église cathédrale. « Ce Roi si sage & si

zélé

zélé  
son r  
Il la  
fortes  
& de  
qu'il  
seulen  
aussi  
aux e  
& au  
& un  
critur  
fit un  
Pour  
d'horl  
roient  
à tour  
du ve  
invent  
avant  
piété  
fit que  
nombr  
entr'au  
loix d  
vais ju  
VI. L  
vrages  
font l'  
gues de  
favori  
les pfe  
quand  
niere a  
ans, &  
ALG  
l'étude  
soient  
fut atta  
ecclésiast  
soin: m  
le recue  
vrage qu  
trouve d  
diverses  
» Les u  
» chang  
» l'imp  
» Ton

zèle fit tenir un grand nombre de conciles. Il partageoit en deux son revenu ; & en consacroit la moitié à des œuvres de piété. Il la subdivisoit en quatre parties : la première, pour toutes sortes de pauvres ; la seconde, pour des monasteres d'hommes & de filles, qu'il avoit fondés ; la troisième, pour les écoles qu'il avoit établies ; la quatrième, pour les monasteres, non seulement d'Angleterre, mais des autres pays. Il partageoit aussi son temps en deux ; il donnoit la moitié de la journée aux exercices de religion, & l'autre aux affaires de son royaume & aux besoins du corps. Il avoit toujours sur lui un psautier, & un cahier de papier blanc pour écrire les sentences de l'écriture dont il avoit été le plus touché. Il les recueillit, & en fit un manuel qu'il relisoit sans cesse avec un plaisir singulier. Pour mieux régler son temps ; comme il n'y avoit point encore d'horloge, il fit faire six cierges d'un certain poids, qui durent chacun quatre heures. Ses chapelains l'avertissoient tour à tour, quand il y en avoit un de brûlé. Pour les garantir du vent, il les fit mettre dans des lanternes de cornes qu'il inventa. Car quoiqu'elles fussent en usage ailleurs plusieurs siècles avant J. C. on ne les connoissoit pas encore en Angleterre. La piété dont *Alfred* avoit donné des marques dès l'enfance, ne fit que croître pendant toute sa vie. Ce prince laissa un grand nombre d'écrits dont il y en avoit dix de sa composition, entr'autres, I. Un recueil des loix de différens peuples. II. Les loix des Saxons occidentaux. III. Un traité contre les mauvais juges. IV. Des sentences des sages. V. Des paraboles. VI. Les différentes fortunes des Rois. On compte neuf ouvrages qu'il avoit traduits en langue saxonne. Les principaux sont l'*histoire d'Orose* ; celle de *Bede* ; le *pastoral* & les *dialogues de St. Grégoire* ; la *consolation de Boèce*, qui étoit son livre favori ; (cette traduction fut publiée à Oxford en 1698, in-8°) les *psaumes de David*, dont il avoit traduit près de la moitié quand il mourut : ce fut le vingt-cinquième d'octobre de la dernière année du neuvième siècle. Il étoit âgé de cinquante-deux ans, & en avoit régné environ 28.

ALGER, né à Liege, s'adonna dès l'enfance tout entier à l'étude, sous les grands hommes dont la science & la vertu faisoient alors l'ornement de cette église. Pendant vingt ans qu'il fut attaché au service de la cathédrale, il écrivit pour les affaires ecclésiastiques plusieurs lettres, que l'on conservoit avec grand soin : mais elles ne sont pas venues jusques à nous, non plus que le recueil qu'il avoit fait des antiquités de l'église de Liege. L'ouvrage qui l'a rendu célèbre, est son traité de *l'eucharistie*, qu'on trouve dans la bibliothèque des peres. L'auteur l'écrivit contre les diverses erreurs qui s'étoient introduites sur cet auguste sacrement. » Les uns, dit-il, croient que le pain & le vin ne sont point changés, non plus que l'eau du baptême : d'autres croient l'impanation, & que J. C. est dans le pain, comme le verbe

» dans la chair par l'incarnation : d'autres , que le pain & le vin  
 » sont changés en la chair & au fang , non de J. C. mais de tout  
 » homme agréable à Dieu : d'autres , que les prêtres indignes ne  
 » consacrent point ; d'autres , que le corps de J. C. ne demeure  
 » point en ce sacrement pour ceux qui communient indignement.  
*Alger* réfute solidement toutes ces erreurs , & traite à fond toute  
 la matiere de l'eucharistie. Nous en rapporterons un autre passage  
 qui nous paroît fort important. » Si le sacrifice , dit-il , que  
 » nous offrons tous les jours , étoit différent de celui que J. C.  
 » a offert une fois , il ne seroit point véritable , & il seroit fu-  
 » perflu ; car l'oblation que J. C. a faite de lui-même une fois ,  
 » étant véritablement la vie , puisqu'elle est la vie éternelle , &  
 » qu'elle suffit elle seule pour nous la communiquer ; quelle autre  
 » vie pourroit-on nous promettre , ou nous procurer par une autre  
 » oblation , s'il étoit vrai qu'il y en eût une autre ? Car il faut  
 » nécessairement qu'une autre oblation nous communique un  
 » autre salut , ou qu'elle soit inutile & superflue , si elle n'a  
 » d'autre effet que de nous procurer le même salut , que l'unique  
 » oblation de J. C. nous a mérité , & qu'il est en son pouvoir  
 » de nous communiquer. Comme donc il est impossible qu'il y ait  
 » un autre salut que celui que J. C. nous a mérité en s'offrant  
 » pour nous , il est d'une évidente nécessité que le sacrifice que  
 » J. C. a fait de lui-même une fois , & celui que nous offrons  
 » tous les jours , soit absolument le même ; & que par ce moyen ,  
 » il soit toujours également suffisant & également nécessaire , &  
 » qu'il ne soit jamais superflu. « *Alger* fut toute sa vie exempt  
 d'ambition & d'avarice. Plusieurs évêques d'Allemagne lui offri-  
 rent des revenus & des dignités considérables , mais il préféra  
 toujours son état de médiocrité. Enfin en 1121 , il embrassa la vie  
 monastique à Cluni. Il y édifia les moines par son humilité , la  
 pureté de sa vie & la douceur de ses mœurs , & mourut sainte-  
 ment l'an 1131 avec la réputation d'un bon philosophe & d'un  
 théologien exact.

ALLATIUS, (*Leo*) garde de la bibliothèque vaticane ,  
 naquit dans l'isle de Chio l'an 1586 , d'une famille de grecs schis-  
 matiques. Dès l'âge de neuf ans , on le mena en Italie , & il  
 s'arrêta dans la Calabre. En 1600 , il vint à Rome , où il fit du  
 progrès dans la philosophie & dans la théologie. *Bernard Justi-  
 niani* , évêque d'Anglona , le choisit pour être son grand-vicaire.  
*Marc Justiniani* , évêque de Chio , lui confia le même emploi  
 dans son diocèse. Delà il revint à Rome , où il étudia en méde-  
 cine sous *Jules César Lagalla* , & il fut choisi peu après pour en-  
 seigner dans le college des Grecs. Le pape *Grégoire XV* , instruit  
 de son savoir & de sa sagesse , l'envoya en Allemagne l'an 1622 ,  
 pour faire transporter à Rome la bibliothèque de l'électeur Pa-  
 latin , qui étoit à Heidelberg , & dont l'électeur de Bavière avoit  
 fait présent à ce Pape. *Allatius* , après avoir demeuré quelque  
 temps chez le cardinal *Biscia* , devint bibliothécaire du cardinal

Fran  
 diver  
 le fit  
 ciens  
 Hols  
 tius  
 affez  
 à la  
 ment  
 des r  
 à la  
 Il écri  
 soit a  
 comp  
 main  
 nent  
 de l'  
 colle  
 de ja  
 lui p  
 patru  
 mens  
 orien  
 Nili  
 cordi  
 catho  
 ad or  
 script  
 illustr  
 vium  
 de sep  
 græca  
 préfac  
 bizan  
 in-fol  
 AL  
 tique  
 eurent  
 contre  
 avoit  
 une m  
 théolo  
 ces ,  
 de lec  
 celui  
 I. A  
 Burgo  
 Nous a

*François Barberin*, & s'occupa toujours utilement ou à composer divers ouvrages, ou à tirer de l'obscurité plusieurs auteurs anciens ensevelis dans la poussière des bibliothèques. *Alexandre VII* le fit garde de la bibliothèque du Vatican, après la mort de *Luc Holstenius*. Cet emploi étoit digne de la grande capacité d'*Allarius*. Il avoit beaucoup d'érudition; mais il n'avoit pas toujours assez de justesse ni de critique. Il s'étoit particulièrement appliqué à la lecture des nouveaux Grecs. *Allatus* y cherchoit principalement les passages qui lui paroissent se rapprocher de la doctrine & des rites de l'église romaine, afin de porter les Grecs & les Latins à la réunion dont le pape *Urbain VIII* avoit alors conçu le dessein. Il écrivoit en latin assez nettement & assez purement, & composoit aussi très-bien en grec. Quelqu'inclination qu'il eût pour ses compatriotes, il soutint avec chaleur les droits de l'église romaine, & l'autorité du Pape dans toute l'étendue que lui donnent les théologiens de la cour de Rome. Occupé toute sa vie que de l'étude, sans rechercher aucune dignité, il fonda divers collèges dans l'île de Chio sa patrie, & mourut à Rome au mois de janvier 1669, âgé de quatre-vingt-trois ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont I. *Catena SS. patrum in Jeremiam*. II. *De libris ecclesiasticis Græcorum*. III. *De mensurâ temporum antiquorum*. IV. *De ecclesiâ occidentalis atque orientalis perpetuâ consensione*. V. *Vindiciæ synodi Ephesinæ*. VI. *Nili opera*. VII. *Appendix ad opera sancti Anselmi*. VIII. *Concordia nationum christianarum Asiæ, Africæ & Europæ in fide catholica*. IX. *De octava synodo Photii*. X. *De interstitiis Græcorum ad ordines*. XI. *Græciæ orthodoxæ tomi duo, in quibus continentur scriptores græci quamplurimi nunc primum è tenebris eruti, & notis illustrati*, in-4<sup>o</sup> græc. lat. tom. 2, Romæ 1652. XII. *Methodi convivium decem virginum*, in-8<sup>o</sup>, *ibid.* 1656. XIII. *Phylo Byzantinus de septem orbis spectaculis*, in-8<sup>o</sup>, *ibidem* 640. XIV. *Opuscula græca & latina vetustiora & recentiora*, qu'il donna avec des préfaces, & qui sont dans le vingt-troisième volume de l'histoire bizantine de *Jean Baptiste Pasquali*, imprimé à Venise en 1534, in-fol.

ALMAIN, (*Jacques*) docteur de Paris, étoit bon scholastique & dialecticien subtil. Les sentimens de *Scot* & d'*Okam* eurent beaucoup d'attrait pour lui. *Louis XII* le choisit pour écrire contre le pape *Jules II*, & contre le cardinal *Cajetan*, qui avoit attaqué l'autorité des conciles. Ce docteur fut enlevé par une mort prématurée en 1515, après avoir publié divers ouvrages théologiques sur l'autorité de l'église, sur le maître des sentences, &c. Il est au nombre des théologiens qui ne trouvent plus de lecteurs; la raison en est que notre siècle vaut mieux que celui où ils écrivoient.

I. ALPHONSE, de *St. Victor*, évêque de *Zamora*, naquit à *Burgos* en Espagne, & mourut dans sa ville épiscopale en 1659. Nous avons de lui deux vol. in-fol. en espagnol, sur la règle de

St. Benoît ; le premier imprimé à Madrid en 1645, & l'autre à Toledé en 1648.

II. ALPHONSE, espagnol, juif converti, prit l'habit de St. François, & devint recteur de l'université de Salamanque. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *La forteresse de la foi*, contre les Juifs, les Sarrasins, & les autres ennemis de la foi, imprimé à Nuremberg sans nom d'auteur l'an 1494. C'est un ouvrage qui ne répond pas à ce que le titre promet. Il est mal écrit, & ne contient rien de bien recherché. L'auteur se sert souvent de preuves, de raisonnemens & de réponses très-foibles : on y trouve cependant quelque érudition, & il peut être de quelque usage.

ALTAMURA, ( *Ambroise d'* ) fut ainsi appelé du lieu de sa naissance, dans le royaume de Naples. Il vit le jour en 1608, & se fit Dominicain. Nous avons de lui une nouvelle *bibliothèque dominicaine*, dont la première partie parut en 1667, peu de mois après la mort de l'auteur. Ses supérieurs ne permirent pas d'imprimer la seconde partie, qui commençoit au dix-septième siècle ; on remarque dans ce qui a été imprimé des fautes énormes & en très-grand nombre.

I. ALVARES, ( *Balthazard* ) Jésuite espagnol, naquit à Cervera dans le diocèse de Calahora en 1533, d'une famille noble. Après avoir exercé quelques charges dans son ordre, il mourut en 1580. Il a écrit quelques traités de piété, & entr'autres, un livre contre les Illuminés qui s'élevoient en Espagne. Cet ouvrage a pour titre : *Traçtatus de modo & ratione loquendi de rebus spiritualibus*. Il y a des principes assez solides.

II. ALVARES, ( *Didace* ) Dominicain espagnol, professa la théologie en Espagne & à Rome pendant trente ans. Son mérite lui procura la dignité d'archevêque de Trani dans le royaume de Naples en 1606. Il vivoit encore en 1640. *Alvarès* attaqua, lorsqu'il étoit en Espagne, les erreurs de *Molina*, & fut envoyé à Rome en 1596 pour en solliciter la condamnation. Il fut choisi pour combattre les Jésuites dans les congrégations de *auxiliis*. Il a composé des ouvrages de théologie ; les principaux sont I. Un commentaire sur *Isaïe*, en deux volumes imprimés à Rouen en 1599 & en 1602. II. Quatre-vingt disputes sur l'incarnation, imprimées à Lyon en 1614. III. D'autres disputes sur la première partie de la seconde de St. Thomas, imprimées à Trani en 1617. IV. *Traité des secours de la grace & des forces du libre-arbitre*, imprimé à Lyon en 1611, & à Cologne en 1621. V. Une réponse aux objections touchant l'accord du libre-arbitre avec la prédestination, & touchant l'origine de l'hérésie de *Pélage*, imprimée à Lyon en 1622. Le but qu'*Alvarès* s'est proposé dans cet ouvrage, a été d'y recueillir en douze livres toutes les matières que St. Thomas & les autres théologiens ont traitées, & qui ont rapport aux vérités de la grace & de la prédestination. Tous ces ouvrages sont en latin.

I. AMALAIRE, disciple d'*Alcuin*, clerc de l'église de Metz, & depuis corévêque de Lyon, fut envoyé à Rome l'an 831 par l'empereur *Louis*. Nous avons de lui un grand traité des *offices ecclésiastiques*, divisé en quatre livres. Cet auteur a principalement cherché à rendre raison des prières & des cérémonies de l'office divin, & il s'est fort étendu sur des raisons mystiques dont plusieurs paroissent peu solides. Son travail néanmoins est d'une grande utilité, pour nous assurer des faits. On y voit que les prières de la Messe & des heures, étoient les mêmes qui sont marquées dans le *sacramentaire* & l'*antiphonier* de *St. Grégoire*, & que nous disons encore; & les cérémonies, telles que les représente l'ancien ordre romain: de sorte que les écrits d'*Amalatre* sont une preuve aussi authentique que seroit un manuscrit de l'an 830. L'auteur entre dans le détail de toutes les Messés, en commençant à la septuagésime, & marque les *introïtes*, les *épiîtres*, les *évangiles*, tels que nous les disons encore. Dans le carême, il s'arrête aux jours qui ont quelque chose de particulier. » On commence, dit-il, à jeûner & à dire la Messe à nones le mercredi d'après la quinquagésime, au lieu qu'auparavant on la disoit à tierce. « Il croit avoir raison, que les quatre premiers jours de jeûne avoient été ajoutés depuis le temps de *St. Grégoire*, pour achever le nombre de quarante. Le mercredi de la quatrième semaine on ajoute à la Messe une leçon & un répons, parce que, dit *Amalatre*, on fait en ce jour le troisième scrutin, qui est le plus grand des sept. Les prêtres touchent les oreilles & les narines des catéchumenes, leur expliquent les évangiles, & leur donnent l'oraison dominicale & le symbole, pour les prononcer le samedi de Pâques. Le jeudi-saint il y a plusieurs choses particulières. On ne chante plus *gloria patri*, & on ne sonne plus les cloches, ce qui dure les deux jours suivans. On consacre les saintes huiles; on réserve le corps de Notre-Seigneur pour le lendemain; on fait un repas commun en mémoire de la cène; on lave les pieds des frères & le pavé de l'église, & on dépouille les autels; enfin les pénitens reçoivent l'absolution. L'office du vendredi-saint étoit tel qu'il est encore, & l'adoration de la croix y est marquée, & défendue contre ceux qui l'attaquoient. *Amalatre* dit avoir appris que dans l'église où le Pape adoroit la croix, personne ne communioit, & cet usage est devenu universel. Le samedi-saint on ne disoit point de Messe, parce qu'elle étoit différée jusqu'à la nuit de la résurrection. Ceci peut suffire pour montrer l'utilité qu'on peut tirer des écrits d'*Amalatre* & des autres semblables, pour connoître la sainteté & l'antiquité des cérémonies de l'église. Quand elles n'auroient que neuf cens ans, elles seroient bien vénérables; mais on les regardoit dès-lors comme très-anciennes. *Amalatre* parle dans le premier livre, des Messés de toute l'année; dans le second, des ordinations & du clergé; dans le troisième, il explique l'ordinaire de la Messe; & dans le quatrième, les offices du jour & de la nuit.

II. AMALAIRE dit FORTUNAT, archevêque de Treves, l'un des plus illustres prélats qui aient vécu sous le regne de *Charlemagne*, avoit été élevé au monastere de *Medeloc*. Dès l'an 810, il fut placé sur le siege de l'église de Treves. Les grands emplois que son mérite lui procura auprès de *Charlemagne*, l'empêcherent de résider dans son diocèse; mais il y laissa des gens capables de le gouverner. L'Empereur l'envoya en ambassade, avec *Pierre*, abbé de Nonantule dans le diocèse de Modene, vers *Michel Curopalate*, empereur d'Orient. Ce prélat s'acquitta très-bien de sa commission, & mourut à son retour en 814. Il est auteur du livre du sacrement de baptême, dédié à *Charlemagne*, sous le nom d'*Alcuin*.

AMAT (*Ignace Hyacinthe*) DE GRAVESON, naquit au village de *Graveson* près d'Avignon, de parens nobles. Il prit l'habit de *St. Dominique* dans le couvent d'Arles, à l'âge de seize ans. On l'envoya au college de *St. Jacques* à Paris, où il prit le bonnet de docteur, après s'être distingué dans ses études. Le général, instruit de son mérite, se hâta de l'appeller à Rome, & lui donna une des six places de théologien de *Casana*, fondées par le cardinal de ce nom. *Graveson* chargé d'expliquer le texte de *St. Thomas*, le fit avec tant de solidité, que les personnes les plus distinguées de Rome vinrent l'écouter. Il eut beaucoup de part à l'estime de *Benoît XIII*, & aux négociations entamées entre le cardinal de *Noailles* & le St. Siege. La santé de ce savant religieux, affoiblie par ses travaux, l'obligea de venir respirer l'air natal. Il mourut à Arles en 1733 à 63 ans. Sa piété étoit tendre & sincere; elle le soutint dans les épreuves de l'étude, & sanctifia son travail. On a donné à Venise en 1740 une édition in-4° de toutes ses œuvres, en 7 vol. sous le titre d'*opera omnia*. Le premier renferme l'histoire de l'ancien testament; le second le traité de la vie & des mysteres de J. C. le troisieme les douze premiers siècles de l'histoire ecclésiastique du nouveau testament; le quatrieme, les treizieme, quatorzieme, quinziesme & seiziesme siècles; le cinquieme, les dix-septiesme & dix-huitiesme jusqu'à l'an 1730, avec des tables chronologiques. Cette histoire ecclésiastique a été réimprimée séparément sous ce titre: *Historia ecclesiastica, tum veteris testamenti in tres tomos, tum & novi testamenti variis colloquiis digesta in novem tomos, distributa, in totum, XII volumina ad usum candidatorum theologiae collecta*, in-fol. *Augustæ* 1751 1756. L'auteur a profité des recherches du pere *Alexandre* son confrere. Ce qui regarde le dogme, y est traité avec assez d'exaëtitude; mais cet ouvrage a fait plus de fortune en Italie qu'en France. Le sixieme & le septieme volume contiennent ses opuscules, entr'autres, une *éptre théologique*, *historique*, *polémique*, sur la grace efficace & la prédestination gratuite. L'auteur tâche d'y distinguer le thomisme du jansénisme. Le pere de *Graveson* étoit aussi modeste que savant. *Vicor Amédée*, roi de Sardaigne, lui fit offrir

fa p  
des  
avant  
I.  
verru  
partie  
après  
au je  
cultiv  
Son é  
ditoin  
ses co  
reur  
dont  
depu  
peupl  
choix  
voulo  
à un  
l'églie  
trouv  
broise  
& eu  
Non-  
il ord  
vrir.  
après  
d'Am  
qu'il  
& au  
geant  
soins  
sainte  
Bafle  
dioit.  
ramer  
nisme  
dans  
jeûno  
l'en p  
L'em  
ses en  
broise  
Empo  
saint  
C. A  
l'anti  
le re

sa premiere chaire de théologie de l'université de Turin, avec des appointemens considérables ; mais il refusa cette offre si avantageuse.

I. AMBROISE, (St.) naquit vers l'an 340. Son pere étoit gouverneur des Gaules, de l'Angleterre, de l'Espagne & d'une partie de l'Afrique, ce qui faisoit le tiers de l'empire. Sa mere, après la mort de son mari, alla demeurer à Rome. Elle y fit faire au jeune *Ambroise* de bonnes études sous d'habiles maîtres, qui cultivoient son esprit, pendant qu'elle veilloit sur ses mœurs. Son éloquence & ses talens le firent paroître avec éclat dans l'auditoire de *Probus*, gouverneur d'Italie, qui le mit au nombre de ses conseillers. En 374, il l'établit, avec l'agrément de l'empereur *Valentinien*, premier gouverneur de la Licurie & de l'Emilie, dont Milan étoit la capitale. Le siege de cette église étoit occupé depuis vingt ans par *Auxence*, fameux arien. Après sa mort le peuple de Milan se trouva divisé pour l'élection d'un évêque. Ce choix n'étoit pas aisé à faire. Les orthodoxes & les ariens le vouloient chacun de leur croyance ; & l'on étoit prêt à en venir à une sédition. *Ambroise* l'ayant appris, vint promptement à l'église pour exhorter le peuple à la paix. Alors tout le peuple se trouvant réuni comme par miracle, éleva sa voix en criant : *Ambroise évêque*. *Ambroise* autant affligé que surpris, sortit de l'église & eut recours à la fuite ; mais tous ses efforts furent inutiles. Non-seulement l'empereur *Valentinien* approuva l'élection, mais il ordonna à quiconque sauroit où étoit *Ambroise*, de le découvrir. Ayant été pris & mené à Milan, il fut baptisé, & huit jours après ordonné malgré lui. Toute l'église applaudit à l'ordination d'*Ambroise*, qui pouvoit avoir alors trente-quatre ans. Aussi-tôt qu'il fut évêque, il donna tout son argent & ses biens à l'église & aux pauvres, conservant une pension pour sa sœur, & chargeant du soin de sa maison son frere *Satyre*. Dégagé de tous les soins temporels, il s'appliqua avec un travail assidu à l'étude des saintes écritures, des auteurs ecclésiastiques, & sur-tout de *St. Basile*, à qui il s'attacha le plus. Il enseignoit à mesure qu'il étudioit. Il prêchoit tous les dimanches, & avec un tel succès, qu'il ramena une partie de l'Italie à la vraie foi, & en bannit l'arianisme. La sainteté de sa vie répondoit à ses instructions. Il vivoit dans une abstinence extraordinaire, veilloit continuellement & jeûnoit tous les jours. Il n'alloit pas manger en ville, quoiqu'on l'en pressât ; & il prescrivait la même chose à ses ecclésiastiques. L'empereur *Valentinien I* étant mort, *Gratien* & *Valentinien II* ses enfans lui succéderent. *Gratien*, qui étoit l'aîné, aimoit *Ambroise* comme un ami, & le respectoit comme un pere. Ce jeune Empereur fort attaché à la doctrine catholique, ayant prié le saint évêque de lui donner un traité qui établit la divinité de *J. C.* *Ambroise* composa ses deux livres de la foi, fort célèbres dans l'antiquité. Il y avoit à peine trois ans qu'il étoit évêque, & on le regardoit déjà comme le principal docteur de l'église latine.

Sa réputation s'étendoit jusqu'en Mauritanie , & en attiroit des vierges qui venoient à Milan recevoir le voile de ses mains. Les ravages des Goths qui s'étendirent jusqu'aux Alpes, donnerent une nouvelle matière au zèle & à la charité de St. *Ambroise*. Il s'appliqua à racheter les captifs , & employa même à cette bonne œuvre les vases de l'église. Les Ariens lui en firent un reproche, auquel il se contenta de répondre qu'il étoit plus utile de consacrer à Dieu des ames que de l'or. L'impératrice *Justine* favorisoit les Ariens , & elle exerça long-temps le zèle du St. évêque, malgré les obligations qu'elle lui avoit. Car il avoit détourné *Maxime* d'entrer en Italie , comme il en avoit dessein , après avoir fait tuer *Gratien* , dont la mort fut si affligeante pour St. *Ambroise*. L'Impératrice qui gouvernoit sous le nom de son fils *Valentinien II* encore fort jeune , vouloit que les Ariens eussent au moins une église ; mais le St. évêque ne voulut rien accorder aux partisans de l'erreur. Ni les promesses , ni les menaces , ni les mauvais traitemens ne purent abattre sa fermeté , ni celle de son peuple. Cet attachement des fideles à leur évêque fut traité de sédition. On condamna tout le corps des marchands à de grosses amendes qu'ils donnerent avec joie. *Calligone* , préfet de la chambre de l'Empereur , fit dire un jour à St. *Ambroise* , que puisqu'il refusoit d'obéir à son maître , il lui couperoit la tête. Le St. évêque répondit qu'il souffriroit en évêque , & que *Calligone* agiroit en courtisan injuste. *Calligone* lui-même eut la tête tranchée peu de temps après , pour crime d'infamie. L'Impératrice donna un édit pour permettre aux Ariens d'avoir des églises. L'édit fut signé & publié ; mais il ne fut pas si aisè de le faire exécuter par St. *Ambroise*. Comme on vouloit user de violence, il consulta les évêques qui se trouvoient alors à Milan , & envoya à l'Empereur une remontrance où il disoit : « Qui peut nier que dans les causes qui regardent la foi , les évêques ne soient les juges des Empereurs ? *Ambroise* ne mérite pas qu'on avillisse le sacerdoce à cause de lui. C'est aux évêques à s'assembler & à délibérer sur les affaires de l'église , comme on a fait à Nicée sous *Constantin* , qui a laissé une entière liberté. Il n'en a pas été de même au concile de Rimini , qui par le défaut de liberté , a eu une très-mauvaise fin , après d'heureux commencemens. St. *Ambroise* , après avoir envoyé cette remontrance , se retira dans l'église , où le peuple le garda jour & nuit , & où ils furent enfermés par des soldats. Le St. évêque , captif avec son fidele troupeau , le consolait par ses discours & par le chant des hymnes & des pseumes , qui se chantoient alternativement à deux chœurs. Cette pieuse coutume , qui s'introduisit alors à Milan , passa ensuite à toutes les églises d'Occident. » Je vous vois , disoit-il , plus troublés qu'à l'ordinaire , & plus appliqués à me garder. Mais ne craignez pas que je vous quitte pour me sauver. Si *Valentinien* agit en souverain , je souffrirai en évêque. Les gémissemens & les larmes sont les armes que j'ai à opposer aux soldats.

» fol  
 » mo  
 » une  
 » pour  
 » avoit  
 » mis  
 » lui fo  
 » est  
 » de  
 » les g  
 » Gerv  
 » saints  
 » tels a  
 » mort  
 » tinen  
 » pateu  
 » Ce p  
 » le san  
 » Sor  
 » pot  
 » aussi-t  
 » Je n  
 » que  
 » face  
 » véri  
 » tante  
 » que s  
 » dans l  
 » geanc  
 » qu'on  
 » St. év  
 » devant  
 » ble,  
 » de v  
 » éblo  
 » que  
 » entre  
 » vous  
 » rece  
 » ador  
 » injust  
 » crim  
 » dans s  
 » entiers  
 » Noël il  
 » de part  
 » de ses  
 » pour le  
 » T

» soldats. Si on en veut à ma vie , contentez-vous d'être les té-  
 » moins de ma mort. « Un courtisan nommé *Euthime* avoit acheté  
 une maison voisine de la demeure du St. évêque , & un chariot  
 pour l'enlever. L'année suivante , le jour même qu'*Euthime*  
 avoit choisi pour exécuter son dessein que Dieu arrêta , il fut  
 mis lui-même sur le chariot & mené en exil. St. *Ambroise*  
 lui fournit de l'argent pour son voyage. » L'Empereur , disoit-il ,  
 » est dans l'Eglise : il est le fils de l'Eglise , mais non au-dessus  
 » de l'Eglise. « Dieu arrêta enfin la violence de la persécution par  
 les guérisons miraculeuses qu'il fit à l'occasion des reliques de St.  
*Gervais* & de St. *Protas*. Le St. évêque disoit en parlant de ces  
 saints martyrs : *Tales ambio defensores. Je me glorifie d'avoir de*  
*tels défenseurs.* L'empereur *Théodose* , que *Gratien* avoit avant sa  
 mort associé à l'empire , vint en Occident au secours de *Valen-*  
*tinien* contre *Maxime*. Après avoir défait les troupes de cet usur-  
 pateur , *Théodose* éprouva la générosité épiscopale d'*Ambroise*.  
 Ce prince ayant un jour de fête apporté son offrande , resta dans  
 le sanctuaire où on le souffroit à Constantinople. *Ambroise* lui dit :  
 » Sortez du sanctuaire & demeurez debout avec les autres. La  
 » pourpre fait des princes & non des prêtres. « L'Empereur alla  
 aussi-tôt se mettre à la tête des laïcs. Il dit depuis en soupirant :  
 » Je ne connois qu'*Ambroise* qui porte à juste titre le nom d'évê-  
 » que. A peine ai-je pu apprendre la différence de l'empire & du  
 » sacerdoce ; à peine ai-je pu trouver quelqu'un qui me dit la  
 » vérité. « St. *Ambroise* lui fit voir dans une occasion plus impor-  
 tante , qu'il avoit raison de parler ainsi. La ville de *Thessaloni-*  
*que* s'étant révoltée contre le gouverneur qui perdit la vie  
 dans la sédition , *Théodose* prit la résolution d'en tirer une ven-  
 geance sanglante. Sept mille personnes périrent dans le massacre  
 qu'on fit dans cette ville. Quelque temps après ( en 390 ) , le  
 St. évêque sachant que l'Empereur venoit à l'Eglise , alla au-  
 devant de lui , & lui en refusa l'entrée , en lui disant : » Il sem-  
 » ble , seigneur , que vous ne comprenez pas toute l'énormité  
 » de votre crime. Peut-être que la grandeur de votre dignité vous  
 » éblouit , & vous empêche de connoître vos foiblesses. Sachez  
 » que vous êtes homme comme les autres. Comment osez-vous  
 » entrer dans le temple de Dieu que vous avez offensé ? Oseriez-  
 » vous étendre vos mains teintes du sang des innocens , pour  
 » recevoir le corps sacré de J. C. Oseriez-vous recevoir son sang  
 » adorable dans une bouche qui a commandé tant de meurtres  
 » injustes ? Retirez-vous , prince , & n'ajoutez pas un nouveau  
 » crime à celui que vous avez commis. « L'Empereur se retira  
 dans son palais les larmes aux yeux , & y demeura huit mois  
 entiers éloigné des sacremens , & vivant en pénitent Le jour de  
 Noël il se leva fort matin , pénétré de douleur de n'avoir point  
 de part à la joie des fideles dans une si grande fête. *Rufin* , un  
 de ses premiers officiers , se chargea d'aller trouver *Ambroise* ,  
 pour le porter à user d'indulgence envers l'Empereur , & à abrégier

le temps de sa pénitence. Le St. évêque dit à *Rufin*, qu'il ne lui venoit guere de se rendre le médiateur de l'absolution d'un crime dont il étoit le premier auteur. *Théodose* s'étant présenté à la porte de l'église, malgré cette réponse, *Ambroise* s'avança vers lui, & lui parla avec une magnanimité qui pénétra son cœur. Il le mit ensuite en pénitence publique, leva l'excommunication, & lui permit l'entrée de l'église. La réputation de St. *Ambroise* étoit répandue dans les pays les plus éloignés. L'on venoit de fort loin pour le voir & pour l'entendre, & l'on s'en retournoit saisi d'admiration. Toute la nature lui étoit soumise, & le don des miracles le suivoit par-tout. Quand on vit sa mort approcher, comme on le conjuroit avec larmes de demander à Dieu de le laisser vivre encore quelque temps, il dit : » Je n'ai pas vécu avec » vous, de maniere que j'aie honte de vivre encore quelque temps. » Je ne crains pas aussi de mourir, parce que nous avons à faire » à un bon maître. « Il desiroit trop d'être réuni à J. C. pour demander la prolongation de la vie. Le vendredi-saint, troisieme jour d'avril de l'an 397, conservant toute la liberté de l'esprit dans un corps épuisé par une longue maladie, il rendit l'ame après avoir été vingt-deux ans évêque, & en avoir vécu cinquante-sept. Il laissa plusieurs disciples, dont le plus illustre fut St. *Augustin*. La meilleure édition des œuvres de St. *Ambroise* est celle de Paris, commencée en 1686, & achevée en 1690, en 2 vol. in-fol. par les soins des Bénédictins de St. *Maur*. Ses ouvrages y sont divisés en deux parties. La premiere comprend ses traités sur l'écriture-sainte; la seconde, ses écrits sur différentes matieres. On a mis à la tête de la premiere partie son *hexameron* ou traité sur les six jours de la création. Il est renfermé en six livres, qui répondent chacun à un des six jours de la création. Ses autres ouvrages sur l'écriture sont I. Deux livres touchant *Cain* & *Abel*, figures des deux partis, des méchans & des bons. II. Un sur *Noël* & son arche. III. Deux sur *Abraham*. IV. Un sur *Isaac* & sur la nature de l'ame. V. Deux sur *Jacob*. VI. Un sur *Joseph*. VII. Un des bénédictions des patriarches. VIII. Un sur *Elie*. IX. Un sur *Naboth*. X. Quatre sur *Job* & *David*. XI. L'explication de plusieurs *psaumes*. XII. Dix livres de commentaires sur l'évangile de St. *Luc*. La seconde partie des œuvres de St. *Ambroise* renferme I. Un traité sur le bonheur de la mort. II. Un sur la fuite du siecle. III. Trois livres des offices. IV. Trois sur les devoirs des vierges. V. Un pour les veuves. VI. Plusieurs sur la virginité. VII. Un traité des mysteres. VIII. Six livres des sacremens. IX. Deux de la pénitence. X. Cinq sur la foi. XI. Trois du St. Esprit. XII. Un du mystere de l'incarnation. XIII. Un grand nombre de lettres. XIV. Deux livres sur la mort de son frere *Satyre*. XV. L'oraison funebre de *Valentinien II*. XVI. Celle de *Théodose*, & quelques hymnes. Il avoit composé divers autres ouvrages que nous n'avons pas, & on lui en a attribué plusieurs qui ne sont pas de lui. Le cantique *Te Deum* a long-temps passé pour être de St. *Ambroise*; mais on convient

maint  
puisqu  
*Ambro*  
de fon  
y a pe  
soit  
ce St.  
de l'é  
langu  
choisir  
qu'ils  
enrich  
a com  
passé  
beau  
maxim  
d'éloq

EXT

» L  
» prof  
» doit  
» faut  
» seul  
» les se  
» mon  
» quoi  
» affoib  
» reme  
» les te  
» pable  
» chaqu  
» les v  
» péné  
» gneur  
» les n  
» nour  
» écuei  
» des  
» ordin  
» bles r  
» & la

maintenant qu'il n'est pas de lui, quoiqu'il soit fort ancien, puisqu'il en est parlé dans la regle de St. Benoît. Les écrits de St. Ambroise plaisent & instruisent en même-temps. Ils sont pleins de force, de vivacité, d'agrémens, de douceur & d'onction. Il y a peu de vérités importantes de la religion, soit spéculatives soit morales, qui ne s'y trouvent solidement établies. Quoique ce St. docteur s'attache ordinairement aux sens spirituels & figurés de l'écriture, il ne néglige pas le littéral. La connoissance de la langue grecque qu'il possédoit parfaitement, le mit en état de choisir dans les écrits d'Origene & des autres peres grecs, ce qu'ils avoient enseigné de plus important sur la religion, & d'en enrichir ses ouvrages. Sa morale est pure, & tous les traités qu'il a composés sur ce sujet sont excellens. Mais il s'est comme surpassé lui-même dans l'explication du pseaume 118. Rien n'est plus beau ni plus édifiant : c'est un trésor de vérités morales & de maximes de la vie chrétienne, traitées avec autant d'esprit & d'éloquence, que de zele & de piété.

## EXTRAITS DES ŒUVRES DE ST. AMBROISE.

## § I.

*De l'écriture-Sainte.*

» L'écriture-sainte, dit-il, est une mer par rapport aux sens  
 » profonds & cachés qu'elle renferme ; mais cette obscurité ne  
 » doit point servir de prétexte pour se dispenser de la lire ; & il  
 » faut s'adresser à Dieu pour en obtenir l'intelligence. Il est le  
 » seul véritable docteur des ames, & lui seul peut leur découvrir  
 » les sens cachés de ses écritures. Ce divin livre est pour tout le  
 » monde, & chacun y trouve de quoi guérir ses plaies, & de  
 » quoi se fortifier dans la vertu. Il donne des forces à l'ame, &  
 » affoiblit les passions. L'écriture, dit-il encore, est pleine de  
 » remedes contre les maladies de l'ame, c'est notre refuge dans  
 » les tentations ; nous y trouvons l'onction & la nourriture ca-  
 » pable de nous faire croître dans la vie spirituelle. Il faut la lire  
 » chaque jour, goûter ce qui y est marqué, méditer sans cesse  
 » les vérités que nous y avons apprises, nous en remplir & nous en  
 » pénétrer. C'est dans de tels pâturages que le troupeau du Sei-  
 » gneur s'engraisse. La divine parole est un festin où l'on trouve  
 » les mets les plus délicieux. C'est à chacun de nous à s'en  
 » nourrir, afin que nous arrivions à la vie éternelle. C'est un  
 » écueil pour la piété, dit encore ce St. docteur, de s'entretenir  
 » des choses du monde & de bagatelles dans les conversations  
 » ordinaires, tandis que la parole de Dieu, ses œuvres admira-  
 » bles rapportées dans les écritures, devoient en être le sujet  
 » & la matiere.

## De la Pénitence.

C'étoit par la pénitence que l'on rentrait dans la participation de l'eucharistie ; mais il falloit , selon St. *Ambroise* , que cette pénitence fût sincere , que le pécheur demandât le pardon avec larmes devant tout le peuple. On différoit de le rétablir dans l'usage des sacremens , jusqu'à ce que l'on vit de la ferveur & des marques non équivoques d'une vraie conversion. » J'ai connu , » dit cet illustre docteur , plusieurs personnes , qui pendant le » temps de leur pénitence se sont gâté le visage à force de pleurer » leurs péchés , qui ont creusé leurs joues par le cours de leurs » larmes continuelles , que leurs jeûnes & leurs austérités avoient » rendues si pâles & si défigurées , qu'elles portoient dans un » corps vivant , l'image de la mort même. « Il ajoute que pour » être vraiment pénitent , il faut que l'homme renonce à soi-même , & qu'il se fasse en lui un changement total. » Il faut , dit-il , renon- » cer absolument au monde , il faut donner moins de temps au som- » meil que la nature n'en demande , l'interrompre par des gé- » missemens & des soupirs , en employer une partie en prieres. Il étoit si persuadé qu'il est infiniment rare de retourner à Dieu par une véritable pénitence , qu'il assure qu'il avoit trouvé plus de personnes qui avoient conservé l'innocence du baptême , qu'il n'en avoit trouvé , qui l'ayant perdue , l'eussent recouvrée par la pénitence. » Il y en a , dit-il , qui ne demandent la pénitence , » qu'afin qu'on leur rende aussi-tôt l'usage de la communion. Ces » personnes ne desirent pas tant d'être déliées que de lier le » prêtre , ni de décharger leur conscience , que de charger celle » du prêtre , à qui il est ordonné de ne point donner le saint aux » chiens. La grande maxime par rapport à la pénitence , c'est , » dit-il encore , non seulement d'effacer ses péchés par ses lar- » mes , mais de les couvrir par une vie toute remplie de bonnes » œuvres.

## § III.

## De l'Eucharistie.

» Confidérez , dit St. *Ambroise* aux nouveaux baptisés , quel » est le plus excellent , ou de la nourriture que Dieu donnoit aux » Israélites dans le désert , appelée le pain des anges , ou de la » chair de J. C. laquelle est le corps de la vie même. Vous me » direz peut-être : Je vois autre chose ; comment m'assurez-vous » que je reçois le corps de J. C. Prouvons que ce n'est pas ce que » la nature a formé ; mais ce que la bénédiction a consacré , & » que la bénédiction a plus de force que la nature , puisqu'elle » change la nature même. « Après avoir rapporté les miracles de » *Moyse* , il dit : » Si la bénédiction des hommes a eu le pouvoit

» de c  
 » vine  
 » men  
 » si la  
 » de  
 » Vou  
 » Dieu  
 » pu d  
 » ce q  
 » pou  
 » ploy  
 » ples  
 » tion  
 » l'ord  
 » au c  
 » mere  
 » est le  
 » la n  
 » risti  
 » natu  
 » ense  
 » sacre  
 » corps  
 » on d  
 » conf  
 » que  
 » cela  
 » l'app  
 » vrai  
 » & qu  
 » J. C.  
 » le c  
 » breu  
 » dit que  
 » ou rec  
 » sans la  
 » de son  
 » Messie  
 » cathéc  
 » bole d  
 » pour f  
 » comme  
 » qu'il é  
 » ralytiq  
 » mains

» de changer la nature , que dirons-nous de la consécration di-  
 » vine où les paroles même du Sauveur operent ? Car ce sacre-  
 » ment que vous recevez , est formé par les paroles de J. C. Que  
 » si la parole d'*Elie* a pu faire descendre le feu du ciel , la parole  
 » de J. C. ne pourra-t-elle pas changer la nature des élémens ?  
 » Vous avez lu dans l'histoire de la création du monde , que  
 » Dieu ayant parlé , tout a été créé ? La parole de Dieu qui a  
 » pu du néant faire ce qui n'étoit pas , ne peut-elle pas changer  
 » ce qui est en ce qui n'étoit point ? Car il n'y a pas moins de  
 » pouvoir à donner l'être qu'à le changer. Mais pourquoi em-  
 » ployer ici ces raisonnemens ? Servons-nous plutôt des exem-  
 » ples que J. C. nous fournit ; & par le mystere de son incarna-  
 » tion , établissons la vérité de celui de l'eucharistie. Est-ce selon  
 » l'ordre naturel que J. C. est né de *Marie* ? N'est-il pas évident  
 » au contraire , que c'est par miracle qu'une vierge est devenue  
 » mere ? Or ce corps même que nous produisons par la parole ,  
 » est le même qui est né de *Marie* ? Pourquoi chercher l'ordre de  
 » la nature dans la production du corps de J. C. dans l'eucha-  
 » ristie , puisque J. C. est né d'une vierge contre l'ordre de la  
 » nature ? C'est la véritable chair de J. C. qui a été crucifiée &  
 » ensevelie ; c'est donc elle aussi qui est véritablement dans ce  
 » sacrement ; J. C. le déclare lui-même en disant : *Ceci est mon*  
 » *corps*. Avant la consécration qui se fait par ces paroles célestes ,  
 » on donne à ce qui est sur l'autel un autre nom ; mais après la  
 » consécration cela est nommé le corps de J. C. Il dit lui-même  
 » que ce qui est dans le calice est son sang : avant la consécration  
 » cela s'appelle d'un autre nom , mais après la consécration on  
 » l'appelle sang , & vous répondez *amen* , c'est-à-dire , il est  
 » vrai. Croyez donc de cœur ce que vous confessez de bouche ,  
 » & que vos sentimens intérieurs soient conformes à vos paroles :  
 » J. C. est dans ce sacrement , parce que ce sacrement contient  
 » le corps de J. C. Cette viande céleste fortifie notre cœur ; ce  
 » breuvage remplit de joie le cœur de l'homme. « *St. Ambroise*  
 » dit que quiconque assiste au saint sacrifice , doit avoir conservé  
 » ou recouvré la grace ; qu'on ne doit point approcher des autels  
 » sans la charité , & sans avoir été auparavant guéri des maladies  
 » de son ame. Il donne à la célébration des saints mysteres le nom de  
 » Messé , remarquant qu'on ne la commençoit qu'après le renvoi des  
 » cathécumenes & des compétans , à quoi on avoit donné le sym-  
 » bole dans le baptistere. Il offroit tous les jours le saint sacrifice  
 » pour son peuple , & quelquefois dans des maisons particulieres ,  
 » comme il fit dans la maison d'une dame qui l'en avoit prié lorf-  
 » qu'il étoit à Rome. Ce fut dans cette occasion qu'une femme pa-  
 » ralytique qui s'y étoit faite porter , fut guérie par l'imposition des  
 » mains du saint évêque.

## Des Pseaumes.

» Les pseaumes , dit *St. Ambroise* , sont le langage de tous  
 » les fideles ; c'est la voix de l'église ; c'est la profession de la  
 » foi la plus distincte ; c'est le cri de joie & d'allégresse des  
 » enfans de Dieu ; ils chassent la colere , ils nous délivrent de  
 » nos inquiétudes , ils dissipent nos chagrins , ils nous défen-  
 » dent la nuit contre l'ennemi de notre salut , ils nous en-  
 » seignent pendant le jour la loi du Seigneur , ils sont pour  
 » nous un bouclier impénétrable quand nous sommes dans la  
 » crainte , & un cantique de joie quand nous sommes dans la  
 » paix. Dès le commencement du jour on chante des pseaumes ,  
 » on en chante de même quand le jour finit. L'apôtre ordonne  
 » aux femmes de se taire dans l'église , mais elles peuvent rompre  
 » le silence pour chanter un pseaume. Les pseaumes conviennent  
 » à tout âge , & à tout sexe. Les vieillards quittent pour les chan-  
 » ter , cet air grave & sérieux qui accompagne la vieillesse ; ceux qui  
 » sont dans l'âge le plus tendre , les chantent sans appréhender  
 » que leur chant les porte à la mollesse : on les chante dans un  
 » âge plus avancé sans ressentir les atteintes de la volupté. Les  
 » jeunes filles ne courent aucun risque pour leur pudeur quand ,  
 » d'une voix tendre & délicate , elles chantent ces saints canti-  
 » ques , & quoique les enfans aient ordinairement de la ré-  
 » pugnance à apprendre , ils apprennent néanmoins un pseaume  
 » avec plaisir. L'incarnation de J. C. sa naissance , sa passion ,  
 » sa résurrection , son ascension sont prédites dans les pseaumes.  
 » On y apprend à éviter le péché , & à ne pas rougir de la  
 » pénitence. L'exemple d'un si grand Roi & d'un si grand pro-  
 » phete me retient , dit *St. Ambroise* , & m'empêche de tomber ;  
 » si j'ai eu le malheur de pécher , il m'anime à le confesser & à  
 » me relever de mes chûtes.

II. AMBROISE LE CAMALDULE , né à Portico dans la Ro-  
 magne , apprit le grec à Venise sous *Emanuel Chysoloras*. Il  
 entra dans l'ordre des Camaldules en 1400 , à l'âge de 22 ans.  
 Après y avoir exercé des emplois considérables pendant 30 ans ,  
 il en fut élu général en 1431. Il fut envoyé par le pape *Eu-  
 gene IV* , au concile de Bâle , où il soutint avec vigueur les  
 intérêts du St. Siege. Il se fit admirer ensuite aux conciles de  
 Ferrare & de Florence par sa facilité à s'énoncer en grec. Il fut  
 même chargé de dresser le formulaire d'union entre l'église  
 grecque & latine. *Cosme de Médicis* le considéroit beaucoup ;  
 & les savans de son temps recherchoient son amitié. L'étude ne  
 le rendit point farouche , ni la piété sévère , & il paroïssoit  
 toujours d'un humeur agréable. Il mourut en 1439 à 61 ans.  
 Ses principaux ouvrages sont I. Des traductions des auteurs  
 grecs , de la vie de *St. Jean Chrifostome* écrite par *Pallade* ;

du pré-  
 ques  
 l'Aréo-  
 Basile  
 voyage  
 naste  
 tion et  
 tins d  
 partie  
 3. vol.  
 sur les  
 fermes  
 flexion  
 celles d  
 divers  
 Floren  
 rence ,  
 ci renf  
 ces lett  
 de ces  
 Ambro  
 cette é  
 traduct  
 dans se

AME  
 prêtre  
 meura  
 fleurs o  
 Gondre  
 1643 ,  
 Sacrem  
 1655 à  
 de cont  
 souscrip  
 évangél  
 1670. V  
 religion  
 & les é  
 Messe ,  
 Amelote  
 du nouv  
 & sans  
 on peu  
 Long ,  
 imprim  
 les quat  
 le trois  
 en 166

du pré spirituel ; de l'échelle de St. Jean Climaque ; de quelques sermons de St. Ephrem ; des livres attribués à St. Denis l'Aréopagite ; de quelques ouvrages de St. Athanase , de St. Basile , de St. Chrysostome & de plusieurs autres peres. II. Un voyage en Italie , où il décrit les dérèglemens de plusieurs monastères où il avoit été. III. Vingt livres de lettres , dont l'édition est due aux soins des peres Martenne & Durand , Bénédictins de la congrégation de St. Maur , & fait la plus grande partie du tome III de leur collection imprimée en 1724 , en 3. vol. in-fol. Quoiqu'une partie des lettres d'Ambroise roule sur les affaires de son ordre , il y en a un grand nombre qui renferment beaucoup d'avis importans , de conseils utiles , de réflexions judicieuses. Mais les lettres qui intéressent le plus , sont celles qu'il a adressées au pape Eugene IV , parce qu'on y trouve diverses particularités singulieres sur les conciles de Bâle & de Florence : & celles qui sont écrites à Nicolas , citoyen de Florence , à François Barbara , à Léonard Justiniani , &c. Celles-ci renferment beaucoup d'anecdotes littéraires. Les éditeurs de ces lettres y ont joint les préfaces qu'Ambroise a mises à la tête de ces différentes traductions ; & les lettres de divers savans à Ambroise. La vie de l'auteur n'est pas le moindre ornement de cette édition. Il ne faut pas oublier qu'Ambroise étoit quelquefois traducteur infidèle , & qu'il se donnoit de trop grandes libertés dans ses versions.

AMELOTE , ( Denis ) né à Saintes en 1606 , fut ordonné prêtre en 1632 , & entra dans l'Oratoire en 1650 , où il demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1678. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont I. La vie de Charles de Gondren , second supérieur général de l'Oratoire , in-4° , Paris 1643 , & in-8° en 1654. II. La vie de sœur Marguerite du St. Sacrement , Carmelite du monastere de Beaune , in-4° , 1654 & 1655 à Paris , chez Pierre le Petit. Cet ouvrage souffrit beaucoup de contradictions , & il est plein de petites fautes. III. Traité des souscriptions , in-4° , 1661. IV. Harmonie ou concorde des quatre évangélistes , en françois in-12 , Paris 1669 , & en latin , Paris 1670. V. Abrégé de la théologie , ou des principales vérités de la religion , à Paris , chez Muguet , 1675 , in-4°. VI. Les épitres & les évangiles de toute l'année , avec l'ordinaire de la sainte Messe , en latin & en françois , in-12. VII. L'ouvrage du pere Amelote qui a fait le plus de bruit , est sa traduction françoise du nouveau testament , qu'on a souvent imprimée avec des notes & sans notes , en différens temps & en diverses formes , dont on peut voir le détail dans la bibliothèque sacrée du pere le Long , page 337 , in-fol. Quant à la première édition qui fut imprimée en 4 vol. in-8° , les deux premiers vol. qui contiennent les quatre évangiles & les actes des apôtres , parurent en 1666 ; le troisième qui renferme les épitres de St. Paul , fut publié en 1667 ; le quatrième ne parut qu'en 1670. Dans la préface

de cette traduction, le pere *Amelote* assure qu'il a eu en main & confronté tous les manuscrits de la bibliotheque vaticane, vingt manuscrits de France, seize d'Espagne, tous ceux d'Italie, d'Angleterre, des pays du Nord & du fond de la Grece. Il est cependant certain, qu'il n'a jamais vu ces manuscrits; & il a lui-même avoué, que tout ce qu'il avoit dit à ce sujet n'étoit qu'une ruse. Voici ce que nous trouvons dans l'*histoire eccl.* de M. *Racine* au sujet de cette traduction. Les MM. de Port-Royal se préparoient à publier la version connue sous le nom de *testament de Mons.* Mais le pere *Amelote* de l'Oratoire qui étoit sur le point de faire paroître avec beaucoup d'éclat une traduction du *nouveau testament* sous son nom, employa tout le crédit qu'il avoit chez le chancelier, où il en avoit effectivement beaucoup, pour l'empêcher d'accorder le privilege qu'on lui demandoit. C'est ce qui causa d'autant plus d'indignation à ceux qui s'étoient entremis pour faire avoir un privilege à MM. de Port-Royal, qu'on savoit que la traduction que le pere *Amelote* se proposoit de donner au public, n'étoit proprement que celle de ces messieurs qu'il avoit déguisée, & où il avoit fait de petits changemens, ayant trouvé moyen d'avoir une copie des quatre *évangiles*, qui étoit entre les mains de M. le marquis de *Laigue*. Il fit demander le reste de la traduction par M. *Finette*, fondateur de la maison de l'institution de l'Oratoire où ce marquis demeuroit; mais celui-ci qui avoit été surpris pour les *évangiles*, ne le put être pour les *épîtres de St. Paul*, & refusa absolument de les prêter. De sorte que le pere *Amelote*, comme on l'a vu par son ouvrage, ne put s'accommoder du travail de ces messieurs que dans sa seconde édition, après la publication du *nouveau testament de Mons.* Ce pere, dont la prévention & l'animosité contre MM. de Port-Royal avoient assez éclaté dans les écrits qu'il avoit publiés contre eux, non content d'avoir profité de leur travail, prétendoit s'en attribuer toute la gloire; & pour les empêcher de publier leur traduction, il tâcha en 1665 de faire approuver la sienne par l'assemblée générale du clergé qui se tenoit alors. En effet il n'oublia rien pour engager cette assemblée à l'autoriser, en supposant que deux prélats au nom de l'assemblée de 1655 l'avoient chargé d'y travailler. Mais M. l'archevêque de Sens qui avoit présidé à l'assemblée de 1655 & qui présidoit encore à celle de 1665, ne se souvenant point que la premiere de ces assemblées eût fait choix du pere *Amelote* pour cette traduction, & n'en trouvant rien après bien de recherches dans les procès-verbeaux de l'assemblée de 1655, rompit toutes les mesures que ce pere avoit prises pour faire adopter sa traduction par le clergé de France.

AMMONIUS, philosophe célèbre du second siecle, étoit d'Alexandrie, & naquit de parens chrétiens qui l'éleverent dans

dans l  
bled  
applic  
qu'il n  
autres  
éloges  
Pa mi  
plusie  
titulé  
cipal  
évang  
des q  
vail &  
évang  
qui pe  
tièrem  
biblio  
AM  
AM  
fils d'  
fit ses  
fut él  
fit des  
ennem  
après  
qui de  
le dép  
ceit X  
le de  
bont,  
dans  
signer  
prime  
touch  
un pé  
mourr  
de Pé  
reçu l  
Écout  
On  
mar  
faire  
don  
plus  
sent  
rap  
réfu  
et

dans leur religion. Son premier métier fut de transporter du bled dans des sacs, ce qui le fit surnommer *Saccas*. S'étant appliqué depuis à la philosophie, il l'enseigna avec tant de succès qu'il mérita d'avoir pour disciples, *Origene*, *Photin*, & plusieurs autres hommes célèbres. Les auteurs païens ont donné de grands éloges à ce philosophe, quoiqu'il fût chrétien; & *St. Jerome* l'a mis au rang des écrivains ecclésiastiques. Il avoit composé plusieurs ouvrages, & *Eusebe* en marque un particulier; intitulé: *De la conformité de Moïse avec Jesus*; mais son principal étoit son *diatressaron* ou *monotessaron*: c'est-à-dire, un évangile composé des quatre, ou une espece de concorde des quatre évangélistes, qu'il avoit fait avec beaucoup de travail & d'étude. C'est sur cet ouvrage qu'*Eusebe* dressa ses canons évangéliques. Plusieurs auteurs croient que cette concorde est celle qui porte maintenant le nom de *Tatien*; mais cela n'est pas entièrement certain. Celle qui est insérée sous son nom dans la bibliothèque des peres, n'est ni de lui ni de *Tatien*.

AMOLON, voyez AMULON.

AMOUR, (*Louis Gorin de St.*) docteur de Sorbonne, étoit fils d'un cocher du corps du Roi & filleul de *Louis XIII*. Il fit ses études avec succès dans l'université de Paris, & il en fut élu recteur, n'étant que bachelier. Pendant son rectorat il fit des visites dans les colleges, & ces visites lui attirerent des ennemis. Il reçut le bonnet de docteur en 1644, & cinq ans après il se distingua dans l'affaire des *cinq propositions*. Les évêques qui demandoient la distinction des sens des cinq propositions, le députerent à Rome avec quelques autres docteurs sous *Innocent X*. Il travailla fortement avec ses collègues à faire réussir le dessein de ces évêques; mais n'en ayant pu venir à bout, il revint en France. Il y soutint la cause de *M. Arnauld* dans la faculté de théologie de Paris; & n'ayant pas voulu signer la condamnation de ce docteur, il en fut exclus. Il fit imprimer en 1662 un *journal* de ce qui s'étoit passé à Rome touchant l'affaire des cinq propositions. Ce journal qui forme un petit *in-folio*, est curieux & intéressant. *M. de St. Amour* mourut en 1687. On a de lui plusieurs écrits sur les affaires de l'église, qu'on ne lit plus. A l'égard de son journal, il a reçu les plus grands éloges & eslué les plus grandes critiques. Écoutons d'abord ce qu'en ont dit les disciples de *Jansénius*.  
 » On y trouve suivant l'un d'eux, un détail exact de toutes les  
 » manœuvres qu'employeroient les ennemis de *Jansénius*, pour  
 » faire condamner son ouvrage; & l'on doit d'autant plus  
 » compter sur l'exactitude du récit; que *M. de St. Amour* le  
 » plus sincere, le plus ingénieux des hommes, avoit été pré-  
 » sent & avoit presque toujours eu la principale part à ce qu'il  
 » rapporte. C'est en vain que le Jésuite *Annat* entreprit de  
 » réfuter cet ouvrage; sa critique pleine de mauvaise foi, ne  
 » fit tort qu'à son auteur. « (*Dictionnaire critique*, article *St.*

*Amour*). Ecoutons à présent un écrivain Jésuite. Si on l'en croit, le journal de *St. Amour* fut composé par MM. *Arnauld* & de *Sacy*. Le roi *Louis* le Grand ayant fait examiner ce livre par plusieurs prélats & docteurs, le rapport unanime fut : » que » l'hérésie de *Jansénius* étoit ouvertement soutenue & renou- » vellée dans ce journal : que les auteurs & les défenseurs de » cette secte y étoient extraordinairement loués, & les docteurs » catholiques chargés d'injures ; que les Papes, les cardinaux, » les évêques, les docteurs, les religieux y étoient traités » avec un mépris & une impudence insupportable : en sorte que » ces livres étoient dignes des peines que les loix décernent » contre les livres hérétiques. « Sur cet avis le Roi rendit en son conseil, le 4 janvier 1664, un arrêt qui condamna ce livre à être brûlé par la main du bourreau. Le journal de *St. Amour* fut aussi condamné à Rome le 28 mars 1664. (*Dict. des livres jansénistes*, lettre J).

**AMPHILOQUE**, (St.) fut un des plus illustres évêques de son siècle, & l'un des plus généreux défenseurs de la foi ancienne contre les attaques des hérétiques. Il avoit une liaison intime avec *St. Basile* & *St. Grégoire de Nazianze* ; & *St. Jerome* les joint tous trois pour la science tant ecclésiastique que profane. L'histoire d'un évêque, aussi célèbre dans l'antiquité que *St. Amphiloque*, nous est très-peu connue. Il fut fait malgré lui évêque d'Icone, capitale de la Licaonie, où il s'acquitta des devoirs de son ministère avec un zèle apostolique. Il assista à divers conciles, & travailla de concert avec son cher ami *St. Basile* à remédier aux maux de l'église. Il combattit avec succès l'hérésie des Macédoniens. *M. Corélier* a donné au public une lettre importante de cet illustre évêque, où il prouve solidement la divinité du *St. Esprit*. Il attaqua aussi les Messaliens, & les réfuta avec beaucoup de force & de lumière. Il avoit aussi écrit sur le mystère de l'incarnation, & avoit prouvé la distinction des deux natures en J. C. & l'unité de personne. Mais nous avons perdu la plupart de ses ouvrages. Les auteurs ecclésiastiques & les conciles ne nous en ont conservé que quelques fragmens. On ignore l'année de sa mort. On croit qu'elle arriva avant l'an 403. Voyez les *mémoires de Tillemont*.

**AMULON** ou **AMOLON**, archevêque de Lyon, avoit été diacre de cette église sous *Agobard*, auquel il succéda en 841. Il présida au concile de Lyon tenu l'an 845, & fut très-estimé de l'empereur *Charles le Chauve*. Ce prélat étoit savant dans la langue hébraïque. On lui attribue I. Un traité contre les Juifs. II. Un autre sur la prédestination & le libre arbitre. III. Un autre traité qui contient un recueil de sentences de *St. Augustin* sur le même sujet. *Baluze* a fait réimprimer ces ouvrages dans sa nouvelle édition d'*Agobard*. (Voyez **AGOBARD**). Il y a ajouté une lettre d'*Amulon* à *Théobalde* de Langres.

I. **ANASTASE** **SINAÏTE**, fut l'ornement du monastère de

mon  
rinop  
pellé  
avan  
capal  
par  
572  
dans  
tés,  
cont  
les A  
1606  
tradu  
ration  
dogm  
qu'on  
II.  
Rome  
tes,  
la mo  
tase  
le 11  
III.  
dans  
Jean  
soin,  
trai  
très-b  
fort u  
cile,  
glise  
du mo  
chini  
mier à  
cueil  
de l'h  
d'un r  
donné  
marty  
IV.  
siècle  
mont  
Hugue  
tase le  
pour y  
On a  
profess  
l'évang

mont Sinai. L'empereur *Justinien* le voulut chasser de Constantinople, parce qu'il s'opposoit à l'erreur des hérétiques appelés *incorruptibles*; c'est-à-dire, qui soutenoient que J. C. avant sa résurrection, avoit eu une chair incorruptible & incapable de souffrance. La mort empêcha ce prince de se fouiller par cette violence. L'empereur *Justin* le Jeune l'exila ensuite en 572, mais il fut rappelé par *Maurice* en 595, & mourut dans un âge très-avancé. Nous avons sous son nom divers traités, que l'on ne convient pas être tous de lui. Ceux qu'on ne lui conteste point, sont I. Le *guide du vrai chemin*, écrit contre les Acephales en grec & en latin, & qui parut à Ingolstadt en 1606 par les soins du Jésuite *Gretser*, qu'il accompagna d'une traduction latine. Ce livre est rare. II. Onze livres de *considérations anagogiques* sur la création du monde. III. Cinq livres dogmatiques de théologie. IV. Quelques sermons ou *homélies*, qu'on trouve dans la *bibliothèque des peres*.

II. ANASTASE, apocristaire ou nonce de l'église de Rome dans le septieme siecle, fut persécuté par les Monothélites, & écrivit une lettre à *Théodose*, prêtre de Gangre, sur la mort de St. *Maxime* abbé: elle est dans le recueil d'*Anastase* le bibliothécaire. *Anastase* fut renfermé dans un château le 11 octobre 666.

III. ANASTASE, le bibliothécaire, abbé romain, à Fleurî dans le neuvieme siecle, sous les papes *Nicolas I*, *Adrien II* & *Jean VIII*. La bibliothèque de l'église de Rome dont il eut le soin, n'empêcha pas qu'on ne lui confiât diverses affaires qu'il traita avec l'Empereur & les prélats d'Orient. *Anastase* favoit très-bien le grec & le latin. Il assista au huitieme concile où il fut fort utile aux légats du Pape. Il a traduit les actes de ce concile, ceux du septieme, & plusieurs autres monumens de l'église grecque. On le croit aussi auteur des vies des Papes: il est du moins certain qu'il a écrit plusieurs de ces vies. MM. *Bianchini* & *Murator* ont donné une édition de ces vies, le premier à Rome en 1718 & 1723; le second dans son grand recueil des écrivains d'Italie en 1723. *Anastase* est aussi l'auteur de l'*histoire miscellanée* attribuée autrefois à *Paul* diacre, & d'un recueil des piéces concernant l'histoire des Monothélites donné en 1630 par le pere *Sirmond*, & de la vie de St. *Démétrius* martyr.

IV. ANASTASE, (St.) moine & hermite dans le onzieme siecle, naquit à Venise d'une famille distinguée, & se retira au mont St. Michel, où il embrassa la profession monastique. *Hugues*, abbé de Cluni, l'appella auprès de lui; mais *Anastase* le supplia de lui permettre de se retirer dans les Pyrénées pour y mener la vie héréditaire. Il mourut saintement en 1086. On a de lui un petit écrit en forme de lettre, où il fait sa profession de foi sur l'eucharistie, & l'appuye sur les textes de l'évangile qui prouvent la croyance de l'église catholique sur ce

myſtere. C'eſt une réponſe à *Guillaume*, abbé de *Cormeilles*, ſon ami, qui, à l'occaſion des erreurs de *Berenger*, lui avoit demandé ce qu'il penſoit ſur ce ſujet.

**ANATOLE**, évêque de *Laodicée* dans le troiſieme ſiècle, étoit d'*Alexandrie*. Il établit une école de philoſophie dans cette ville, & il y profeſſa lui-même. Il fut élevé aux premières charges, & s'en acquitta avec ſuccès. Ayant paſſé par *Laodicée* en allant à *Antioche*, il fut élu évêque de cette ville en 269. On ne ſait pas précifément l'année de ſa mort; mais l'églife grecque l'honore comme martyr le 4 octobre. Nous avons d'*Anatole* un traité de la pâque donné par *Bucherius*, & l'on ne peut douter, que ce ne ſoit un ouvrage ancien; puifque l'auteur marque que la coutume de célébrer en *Aſie* la pâque le quatorzieme de la lune de mars, ſans avoir égard au dimanche, venoit d'être abolie dans ce pays-là. *Anatole* étoit ſavant dans l'arithmétique, dans la géométrie, dans la phyſique, dans l'aſtronomie, dans la grammaire & dans la rhétorique.

**I. ANDRADA**, (*Diego DE PAÏVA*) de *Conimbre*, s'engagea dans l'état eccléſiaſtique, & fit ſa principale étude de l'écriture & des peres. Son zele le portoit à faire des miſſions pour inſtruire les ignorans, lorſque la providence le deſtina à un autre emploi, qui fut plus avantageux à toute l'églife. Le roi de Portugal, *Sébaſtien*, l'envoya au concile de *Trenté*, pour y aſſiſter en qualité de théologien. Il étoit alors âgé de 33 ans, & il y compoſa ſon ouvrage des explications orthodoxes, ſous ce titre: *Explicationum orthodoxarum, lib. X.* Il laiſſa encore une déſenſe du concile de *Trente*, auſſi en latin, contre le livre qu'avoit publié *Chemnitius* proteſtant, intitulé: *Examen concilii Tridentini.* La déſenſe d'*Andrada* fut imprimée en 1578, in-4°.

**II. ANDRADA**, voyez **THOMAS DE JESUS**.

**III. ANDRADA**, (*Alphonſe d'*) Jéſuite eſpagnol, natif de *Toledo*, avoit enſeigné la philoſophie. Ce fut en 1612 qu'il prit l'habit de la ſociété. Il profeſſa enſuite la théologie morale fut qualificateur au tribunal de l'inquiſition en *Eſpagne*, & travailla avec zele dans les miſſions de ce royaume pendant 50 ans. Il mourut à *Madrid* en 1672. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété en eſpagnol, dont on peut voir la liſte dans la *bibliothèque des Jéſuites*.

**I. ANDRÉ DE CRETE** dit le *Jéroſolimitain*, archevêque de *Crète*, aujourd'hui *Candie*, a fleuri dans les ſeptieme & huitieme ſiècles. Il étoit de *Damas*, & fut moine à *Jérusalem*. Sa vertu & ſes écrits le rendirent cher à l'églife de cette ville. S'étant rendu à *Conſtantinople*, il ſ'y fit admirer dans les diſputes qu'il eut contre les *Monothélites*, & il fut retenu pour être l'un des diacres du clergé de cette ville. L'archevêché de *Crète* lui fut décerné quelque temps après, & il mourut vers l'an 720. Ce *St. prélat* a laiſſé divers ouvrages, mais ſur-tout un grand nombre de ſermons ſur différens ſujets, recueillis par le per

*Combesis*, & imprimés en grec & en latin en 1644.

II. ANDRÉ, (*Antoine*) Frere Mineur, disciple de *Scot*, étoit arragonois, & mourut vers l'an 1320. Nous avons de lui, I. Un commentaire sur le livre des sentences, imprimé à Venise en 1578 & 1584. II. Un traité sur les principes de *Gilbert de la Porrée*, imprimé au même endroit l'an 1512 & 1517. III. Divers commentaires sur les livres d'*Aristote* & de *Boëce*, imprimés au même en 1480, 1509 & 1517.

III. ANDRÉ, abbé du monastere de *St. Michel* les *Bamberg* de l'ordre de *St. Benoît*, mourut vers l'an 1519. Nous avons de lui, I. Un ouvrage sur les Papes, archevêques, évêques, abbés & abbeses de l'ordre de *St. Benoît*, qui ont été canonisés. II. La vie d'*Odon* ou d'*Othon*, apôtre de la *Poméranie*. Le pere *Gretser* a publié ce dernier ouvrage, qui est en 4 livres. Il y a en plusieurs autres *André*; mais la plupart ne méritent pas qu'on en fasse mention.

ANDREUCCI, (*André-Jerome*) Jesuite, né à *Viterbe* en Italie en 1684, se livra aux matieres théologiques, après avoir professé les humanités & la philosophie. Nous avons de lui, I. *Introduction à l'état ecclésiastique*, à Rome 1724, in-12. II. *Le culte dû à Dieu ou courte exposition des trois vertus théologiques, la foi, l'espérance & la charité*: à Pavie 1727, in-12, à Venise 1728, & à Rome 1729. III. *La vie de St. Emidius, évêque d'Ascoli*, avec des prieres & des exercices pour trois jours, à Rome 1728, in-12. IV. *Pratique de la confession & de l'obligation d'instruire le peuple de ce qui concerne la foi*, à Venise en 1737, in-12. V. *Traité contre l'observation des songes*, où l'on montre que les songes ne prédisent rien, & qu'il est superstitieux, criminel & dangereux d'en tirer des conséquences, à Rome 1740, in-12, sous le nom supposé de *Gafori*. Tous ces ouvrages sont en italien, & la plupart ont eu plusieurs éditions. Nous avons aussi de lui un grand nombre d'ouvrages en latin sur la pénitence, sur l'eucharistie, sur les devoirs des prêtres, sur ceux d'un confesseur de religieuses, &c.

I. ANGE CLAVASIO, religieux Franciscain, né dans le bourg de ce nom dans l'état de *Genes*, eut beaucoup de part à la bienveillance de *Sixte-Quatre* & de quelques autres Papes. Il composa I. Une somme de cas de conscience, dite *summa angelica*. II. Un traité des restitutions. III. Un autre, intitulé: *Arca fidei*. Ce religieux mourut à *Coni* en *Piémont* en 1495.

II. ANGE Rocca, naquit à *Rocca-Contrata* dans la *Marche* d'*Ancone*. L'ordre des hermites de *St. Augustin* le revêtit de son habit. Il étudia successivement à Rome, à Venise, à *Perouse* & à *Padoue*, où il reçut le bonnet de docteur. Revenu à Venise il y prêcha avec tant d'applaudissement, que son général l'appella à Rome, où il mourut en 1620 à 75 ans. Ce religieux excelloit dans la connoissance de la théologie positive & des antiquités ecclésiastiques. Le pape *Sixte-Quint* l'employa pour con-

duire l'impression des bibles , des conciles & des Sts. peres. Le pape *Clement VIII* , le voulant récompenser de ses travaux , le fit sacristain apostolique & évêque de Tagati. Il recueillit dans le couvent des religieux Augustins de Rome , l'excellente bibliothèque , qu'il appella de son nom la *bibliothèque angelique*. Elle est ouverte tous les matins aux curieux. Les ouvrages seuls qu'il a composés , peuvent former une bibliothèque. Voici les principaux. I. *Bibliotheca vaticana*. II. *Bibliotheca theologica & scripturalis*. III. *Commentarius de sacro sancto Christi corpore summis Pontificibus iter conscientibus præferendo*. Il composa ce traité dans le temps que le pape *Clement VIII* vint à Ferrare en 1598. On porta alors le St. Sacrement une journée au-devant de ce Pontife , comme le cardinal *Bentivoglio* l'a remarqué dans ses *mémoires*.

ANGELOME , religieux François de l'ordre de St. Benoît , dans l'abbaye de Luxeu en Bourgogne , vivoit dans le neuvieme siècle. Nous avons de lui , I. Des *stromates* , ou tapisseries sur les quatre livres des Rois , & sur le cantique des cantiques. Ce sont des commentaires allégoriques & mystiques , où il a tissé des passages de plusieurs peres , suivant le goût de son siècle. II. Un traité des *offices divins* , imprimé à Rome en 1666.

ANGRIANUS ou ANGRIANI , ( *Michel* ) général de l'ordre des Carmes , florissoit dans le quatorzieme siècle & au commencement du quinzieme. Il étoit de Boulogne en Italie , où il prit l'habit religieux , & où il étudia. Il passa ensuite à Paris , où il reçut le bonnet de docteur. De retour en Italie , il eut l'estime des Papes & des évêques & gouverna cinq ans son ordre en qualité de général. Il mourut en 1416 , après avoir publié plusieurs ouvrages , dont le plus considérable est un *commentaire* sur les psaumes , intitulé : *Incognitus in psalmos*. Il en composa encore d'autres sur St. *Matthieu* , sur les morales de St. *Grégoire* , &c.

ANNAT , ( *François* ) Jésuite , né à Rhodéz en 1590 , fut élevé aux premières places de son ordre. Il étoit provincial de la province de France , lorsqu'il fut choisi en 1654 , pour être confesseur du roi *Louis XIV*. Il exerça cet emploi délicat pendant 16 ans. Au milieu des occupations que lui donnoit son ministère , il éclata extrêmement contre les disciples de *Jansénius* , & eut grande part à la condamnation que fit le pape *Alexandre VII* des propositions de cet évêque , & à la signature du formulaire. Il attaqua aussi vivement la version du nouveau testament , imprimée à Mons ; mais tous ces ouvrages n'eurent qu'un cours passager. Enfin son grand âge lui ayant affoibli l'ouïe , il demanda au Roi la permission de se retirer. Il mourut quatre mois après sa sortie de la cour en 1670 à 81 ans. On a de lui plusieurs ouvrages en latin & en François sur les affaires du temps. On imprima les latins en 3 vol. in-4° en 1666. Ces ouvrages sont précédés de quelques avertissemens au lecteur ,

& d  
leurs  
Anna  
selon  
du fi  
finte  
lui M  
suiva  
évêq  
perdr  
» des  
» fab  
» côt  
» rég  
» voi  
» féra  
» Con  
» de  
» imp  
» à ce  
» qui  
» bon  
» foi  
» P.  
» en  
» cont  
» bien  
» Lou  
» qu'il  
» gran  
ANN  
dit PA  
son sa  
Zonare  
extrém  
lettres  
l'histoi  
depuis  
ans 4  
se fit  
1118.  
dans se  
tinuel  
leurs b  
nus con  
faveur.  
de note  
ductiou

& de quelques notes sur le *journal* de *St. Amour*. Ils sont meilleurs, suivant Bayle, que les françois; parce que le pere *Annat* avoit plus d'habitude de traiter une matiere de théologie selon la méthode des écoles, que de la tourner selon le génie du siècle. Les Jésuites ont beaucoup loué la modestie, le déintéressément & le zele du pere *Annat*; mais si ce que dit de lui *M. Racine* est vrai, ce zele étoit bien peu éclairé. Il se mit suivant cet historien à la tête de tous les ennemis de *M. Pavillon* évêque d'Alet, & se servit de manœuvres indignes pour le perdre dans l'esprit du Roi. » Les jeunes Jésuites pour fournir » des armes aux combattans, s'occupoient dans le cabinet à » fabriquer des libelles diffamatoires, qu'ils répandoient de tous » côtés, & dont ils envoyèrent de copies jusqu'à Rome. Les » régens de leurs collèges de Toulouse & de Carcassonne se ser- » voient de leurs écoliers pour multiplier les copies de ces mi- » sérables libelles. Toute la France s'en trouva inondée. » Comme plusieurs étoient remplis d'histoires faites à plaisir, » de contes divertissans, revêtus de circonstances ridicules & » impertinentes, & embellis de tours romanesques, familiers » à ces petits écrivains, ils étoient lus par toutes sortes de gens » qui y trouvoient à s'amuser. Les dévots & les dévotes des » bons peres croyoient tous ces contes comme des articles de » foi; mais toutes les personnes sensées s'en moquoient. Le » *P. Annat* fit choix de quelques-unes de ces historiettes pour » en divertir Sa Majesté, & il en tiroit toujours quelques » conséquences sérieuses pour aller à son but. Qu'on remarque » bien cet artifice des Jésuites auprès des princes. Mais » *Louis XIV* naturellement équitable témoigna à son confesseur » qu'il n'approuvoit pas qu'on traitât si indignement un des plus » grands évêques de tout son royaume.

ANNE-COMNENE, fille de l'empereur *Alexis Comnene*, dit l'Ancien, & d'Irene, s'est rendue plus illustre encore par son savoir & par son esprit que par son rang & par sa naissance. *Zonare* assure que cette princesse aimoit l'étude avec une ardeur extrême. Elle s'attacha non seulement à l'histoire & aux belles lettres, mais encore à la philosophie. Elle écrivit en 15 livres l'histoire du regne de l'empereur *Alexis Comnene*, son pere, depuis l'an 1069, jusqu'à l'an 1118. Ce regne avoit été de 37 ans 4 mois & 15 jours, depuis le premier jour d'avril qu'*Alexis* se fit couronner en 1081, jusqu'à sa mort arrivée le 15 août 1118. *Anne-Comnene* promet d'être vraie dans les faits & juste dans ses jugemens; cependant son ouvrage est un éloge continuél de son pere. Les auteurs latins le peignent avec des couleurs bien différentes: mais peut-être qu'ils étoient trop prévenus contre ce prince, comme *Anne* pouvoit aussi l'être trop en sa faveur. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage, enrichies de notes savantes; & le président *Cousin* en a publié une traduction française. La princesse *Anne* écrivoit d'un style pur &

animé : & on a comparé son histoire d'*Alexis* à celle d'*Alexandre* par *Quinte-Curce*. Voyez le nouveau dictionnaire historique, en 4 vol. in-8°.

ANSEIGISE, écrivain françois, embrassa la profession monastique dans le monastère de Fontenelle, dont il devint abbé en 825. L'empereur *Charlemagne* qui en faisoit beaucoup de cas, le mit à la tête de cette abbaye. *Ansegise* y fit revivre l'esprit de *St. Benoît* & une exacte discipline, rétablit les édifices, y en ajouta de nouveaux, orna l'église, augmenta la bibliothèque, & en devint comme second fondateur. Il mourut en 833. On lui est redevable du premier recueil des capitulaires de nos Rois. Ce fut l'an 827, qu'il rassembla toutes ces pièces, & en forma un corps d'ouvrage divisé en 4 livres. Le premier contient les capitulaires de *Chalemagne* concernant les matieres ecclésiastiques, en 62 articles. Le second renferme ceux de *Louis le Débonnaire* touchant les mêmes matieres, en 48 articles. Le troisieme comprend les capitulaires de *Charles* sur les matieres profanes, en 19 articles; & le quatrieme, ceux de *Louis le Débonnaire* sur les mêmes matieres en 77 articles. Cette collection a été fort célèbre; *Louis le Débonnaire* l'adopta, & la revêtit de son autorité. *Charles le Chauve*, son fils, la citoit, comme ayant force de loi dans l'usage public. L'édition la plus exacte que nous en ayons, est celle que *M. Baluze* a insérée dans sa collection des capitulaires, imprimée en 2 vol. in-fol. en 1677.

I. ANSELME, (*St.*) né l'an 1033 dans la ville d'Aouste, fut attiré en Normandie par la réputation de *Lanfranc*. Il étoit infatigable dans l'application à l'étude, & en même temps il mortifioit son corps par les veilles, le froid & la faim. Il embrassa la vie monastique dans l'abbaye du Bec; à l'âge de vingt-sept ans. Trois ans après, *Anselme* fut élu prieur, & s'appliqua alors avec plus de liberté à l'étude de la théologie. Il y fit de si grands progrès, qu'il étoit en état de résoudre les questions les plus difficiles, Il n'étoit pas moins éclairé dans la morale. Il connoissoit parfaitement le cœur de l'homme, & marquoit à chacun les moyens d'éviter le vice & de pratiquer la vertu. Il méditoit sans cesse les vérités de la religion, dont il écrivit quelques traités pendant qu'il étoit prieur du Bec. Le premier est celui qu'il nomma depuis *Monologue*, parce qu'il y parle seul, cherchant par la méditation les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu; d'où il passe à la connoissance de sa nature & de ses perfections. *Anselme* écrivit encore trois traités, de la vérité, du libre arbitre, & de la chute du démon, où il traite de l'origine du mal. Il examina ensuite, si par un seul argument suivi, il ne pourroit pas prouver l'existence de Dieu & ses attributs. Il trouva ce qu'il cherchoit, & en fit un traité. Ces ouvrages & les autres qu'*Anselme* fit depuis, prouvent que c'étoit le meilleur métaphysicien de l'église latine depuis *St.*

*Augustin*

*Augustin*  
emplo  
qu'en  
duite  
vénéra  
cause  
boit f  
pour l  
posséd  
fois. C  
s'estim  
seigneu  
*Guillan*  
mes,  
homme  
il repr  
maguar  
Son ép  
feroit  
où l'éta  
de la z  
question  
comme  
pouvan  
glise.  
le ving  
pat & l  
nombre  
de dialo  
ses trait  
rendant  
pêché,  
un trait  
la grace  
» en co  
» nous  
» nous  
» prits  
» doute  
» recon  
» bonne  
» tielle  
» clut p  
» elle n  
mencé  
souffrit  
homme.  
la répo  
To

*Augustin*. Il avoit profité des lumieres de ce St. docteur, dont il employa l'autorité à se défendre. Sa réputation s'étendoit jus-  
qu'en Angleterre. De tous côtés on venoit se mettre sous sa con-  
duite, afin de profiter de ses exemples & de ses conseils. Le  
vénéralle *Hélouin*, premier abbé du Bec, ne pouvant plus agir à  
cause de son grand âge, tout le poids du gouvernement retom-  
boit sur *Anselme*, qui, après la mort du St. abbé, fut élu  
pour lui succéder en 1078. Les biens que le monastere du Bec  
possédoit en Angleterre, obligeoient *Anselme* à y aller quelque-  
fois. On ne pouvoit s'empêcher de l'admirer & de l'aimer. On  
s'estimoit heureux de pouvoir lui parler; & les plus grands  
seigneurs se faisoient un honneur de le servir. Le Roi lui-même,  
*Guillaume le Conquérant*, formidable à tout le reste des hom-  
mes, étoit si affable avec lui, qu'il sembloit devenir un autre  
homme en sa présence. Elevé en 1093 sur le siege de Cantorberi,  
il représenta au roi *Guillaume le Roux*, avec une générosité  
magnanime, les maux dont l'église d'Angleterre étoit accablée.  
Son épiscopat fut traversé par une suite de persécutions, qu'il  
feroit trop long de rapporter. Pendant le temps qu'il fut à Lyon,  
où l'état de ses affaires le força de demeurer, il écrivit le livre  
de la *conception virginale* & du *péché originel*. Il n'y est pas  
question de la maniere dont la Ste. Vierge a été conçue, mais  
comment elle a conçu le Verbe incarné. A la fin de sa vie, ne  
pouvant plus marcher, il se faisoit porter tous les jours à l'é-  
glise, afin d'assister au St. Sacrifice. Il mourut le mercredi-saint  
le vingt-unieme d'avril 1109, la seizieme année de son épisco-  
pat & la soixante & seizieme de sa vie. Il nous reste un grand  
nombre d'écrits de St. *Anselme*. I. Il en composa trois en forme  
de dialogues pour l'intelligence de l'écriture-sainte. Dans un de  
ses traités, il prouve que Dieu fait un plus grand miracle en  
rendant la droiture de la volonté à celui qui l'a perdue par le  
péché, qu'en resuscitant un mort. II. Nous avons aussi de lui  
un *traité de l'accord de la prescience*, de la prédestination & de  
la grace avec le libre arbitre. » Dieu, dit-il, ne prédestine pas  
» en contraignant la liberté, mais en la laissant libre. L'écriture  
» nous apprend que nous ne pouvons rien sans la grace, & elle  
» nous apprend aussi que nous agissons librement. Quelques es-  
» prits superbes attribuent la vertu au libre arbitre, & d'autres  
» doutent que le libre arbitre soit quelque chose. Mais il faut  
» reconnoître que nous ne pouvons avoir que par la grace la  
» bonne volonté, qui nous fait aimer la justice & qui est essen-  
» tielle au mérite, & que l'écriture en établissant la grace n'ex-  
» clut point le libre arbitre; comme en établissant le libre arbitre,  
» elle n'exclut point la grace. « III. St. *Anselme* avoit com-  
mencé en Angleterre, pendant le fort de la persécution qu'il  
souffroit, l'ouvrage qui a pour titre: *Pourquoi Dieu s'est fait*  
*homme*. Il l'acheva en Italie, dans une retraite où il attendoit  
la réponse à une lettre qu'il avoit écrite au roi d'Angleterre.

» Les infideles, dit-il, nous demandent souvent, en se moquant de notre simplicité, pour quelle raison ou par quelle nécessité Dieu s'est fait homme, & a rendu la vie au monde par sa mort, puisqu'il le pouvoit par un ange, par un homme ou par sa seule volonté. « *Anselme* divisa cet ouvrage en deux livres, dont le premier contient les objections des infideles avec les réponses. Il y prouve qu'il est impossible qu'aucun homme soit sauvé sans J. C. c'est-à-dire, sans un Dieu fait homme. Les infideles dont il parle, devoient être les Juifs répandus alors par toute la chrétienté, & les Musulmans d'Espagne; car pour ceux d'Orient, on n'avoit point encore de commerce avec eux, comme on en eut depuis les croisades. Cet ouvrage est en forme de dialogue entre *Anselme* & le moine *Boson* qui fut depuis abbé du Bec. Le mystere de la satisfaction de J. C. pour le genre-humain, y est traité à fond. Dans le second livre *Boson* demande: » Comment Dieu a-t-il pris la nature humaine de la masse corrompue du genre-humain. Car quoique sa conception soit pure, la Vierge néanmoins dont il a tiré son humanité, a été conçue dans le péché originel, parce qu'elle a elle-même péché en *Adam* en qui tous ont péché. « *Anselme* répond, que puisqu'il est certain que cet homme est Dieu & l'auteur de la réconciliation des hommes, il est indubitable qu'il est sans péché, & que nous ne devons pas nous étonner, si nous ne pouvons comprendre, comment il a été tiré sans péché de la masse des pécheurs. Mais il ne répond rien à la proposition touchant le péché originel de la Ste. Vierge. Il dit seulement ensuite, qu'elle a été du nombre de ceux qui ont été purifiés du péché par J. C. Outre les ouvrages dogmatiques de *St. Anselme*, nous avons de lui plusieurs homélies; plusieurs méditations; un grand nombre d'oraisons qui respirent une piété tendre; & enfin plus de quatre cens lettres. Sa vie a été écrite en deux livres par le moine *Eadmer* son disciple & son compagnon inséparable, qui dans cet ouvrage s'est attaché particulièrement à faire connoître le caractère, l'esprit & les miracles de *St. Anselme*. Ce même auteur a laissé une autre histoire sous le nom de nouvelles, où il rapporte en détail la suite de quelques affaires ecclésiastiques jusqu'à l'an 1022, & tout ce qui s'est passé entre *St. Anselme* & les Rois d'Angleterre, depuis le commencement du regne de *Guillaume* le Conquérant, jusqu'à la mort du *St. évêque*. La meilleure édition que nous ayons des ouvrages de *St. Anselme*, est celle de Venise sous ce titre: *Anselmi* (sancti) *opera omnia, necnon Eadmeri historia novorum & alia opuscula* in-fol. 2 tom. Venet. 1744.

II. ANSELME, ( *St.* ) évêque de Luques en Toscane, regardoit *Grégoire VII* comme son maître & son modele. Il savoit par cœur presque toute l'écriture-sainte; & quand on l'interrogeoit sur quelque passage, il disoit aussi-tôt comment chacun des peres l'avoit expliqué. Il composa plusieurs ouvrages, entr'autres

I. U  
men  
la p  
que  
coll  
nou  
pon  
roy  
ner  
du  
avo  
& l  
mun  
égli  
de P  
sans  
tion  
que  
avec  
conc  
par  
des  
qui  
plus  
que  
n'éto  
en a  
II.  
ville  
men  
dans  
catic  
ouvr  
com  
des o  
fame  
gran  
dit  
qu'on  
arbre  
de fi  
y cu  
stéril  
du m  
Anse  
qu'An  
comp  
tient

I. Une apologie pour Grégoire VII. II. Une explication des lamentations de Jérémie. III. Une des *pseaumes* qu'il entreprit à la priere de la comtesse *Mathilde*, dont il étoit directeur, & que la mort l'empêcha d'achever. IV. Il avoit fait aussi une collection de canons en treize livres. Dans un des deux discours qui nous restent de *St. Anselme* de Luques, il entreprend de répondre à ceux qui disent que l'église est soumise à la puissance royale; en sorte que le Roi peut, comme il lui plaît, lui donner des pasteurs. Il dit qu'après les apôtres, toutes les églises du monde ont gardé inviolablement cette coutume qu'elles avoient reçue d'eux. C'est qu'à la mort d'un évêque, le clergé & le peuple de l'église vacante, par une délibération commune, doivent se donner un pasteur tiré du clergé de la même église. Il se fait une objection du décret de *Nicolas II* au concile de Rome en 1059, où il est dit que l'élection du Pape se fera sans préjudice de l'honneur dû au Roi. Il donne à cette objection une solution qu'il regarde comme triomphante, en disant, que le pape *Nicolas* n'étant qu'un des patriarches, n'a pu, avec quelque concile que ce fût, révoquer les décrets des conciles généraux, & particulièrement du huitième, autorisé par les cinq patriarches & plus de 250 évêques en présence des Empereurs. Il est remarquable, dit *M. Fleury*, que celui qui parle ainsi, est l'admirateur de *Grégoire VII*, & un des plus zélés défenseurs de l'autorité du St. Siege. *Anselme* ajoute, que le pape *Nicolas* étoit homme, & que par conséquent il n'étoit pas infallible. Ce St. prélat mourut hors de son diocèse, en ayant été chassé par son clergé qu'il avoit voulu réformer.

III. ANSELME, de Laon, doyen & archidiacre de cette ville, florissoit sur la fin du onzième siècle, & au commencement du douzième. Il enseigna dans l'université de Paris, puis dans le diocèse de Laon. Cet auteur laissa une glose ou explication interlinéaire sur toute la bible, que nous avons avec un ouvrage semblable de *Nicolas de Lira*. Il a aussi composé des commentaires sur *St. Matthieu*; sur *St. Jean*; sur le cantique des cantiques; sur l'apocalypse. *Anselme* mourut en 1117. Le fameux *Abailard* le peint comme un vieillard, qui devoit sa grande réputation à sa bonne fortune plutôt qu'à son mérite. Il dit qu'il n'excelloit ni par la mémoire ni par le jugement; qu'on trouvoit en lui plus de fumée que de lumière. C'étoit un arbre qui avoit quelques belles feuilles, mais qui ne portoit point de fruit. Je m'étois approché de cet arbre, ajoute *Abailard*, pour y cueillir des fruits, mais je le trouvai semblable à ce figuier stérile, dont parle l'écriture, & qui fut maudit par le Sauveur du monde, parce qu'il étoit inutile. D'autres auteurs peignent *Anselme* sous des couleurs plus avantageuses; mais apparemment qu'*Abailard* avoit à se plaindre de lui, & on fait s'il faut compter sur le témoignage d'un écrivain, lorsque la vengeance tient sa plume.

IV. ANSELME DE GEMBOURS ou GIBLEU, abbaye du Brabant dans le diocèse de Namur, vivoit dans le douzième siècle. Il fut élu abbé de son monastère, après *Sigebert*, l'an 1112. Il étoit d'un tempérament foible & délicat ; mais ses incommo-dités ne l'empêchèrent point de s'appliquer à l'étude de l'écri-ture-sainte & à la méditation des vérités éternelles. Ce religieux mourut en 1137. Nous avons de lui la continuation de la *chro-nique de Sigebert*, son prédécesseur, depuis l'an 1112 jusqu'en 1137. *Aubert le Mire* publia cette chronique à Anvers, in 8°, 1608. Il y regne un grand air de sincérité ; mais il n'est pas possible qu'on y trouve de l'exac-titude dans tous les faits. Il n'y avoit alors ni imprimerie, ni gazette, & très-peu de correspondances établies ; & ce n'est que depuis que l'histoire a ces secours qu'on peut compter sur sa fidélité.

V. ANSELME, évêque d'Havelberg dans le marquisat de Brandebourg, a fleuri dans le douzième siècle, sous l'empire de *Lothaire II*, qui l'envoya en ambassade à Constantinople vers l'empereur *Gréc*. Il eut diverses conférences sur la religion, qu'il recueillit ensuite en 3 livres. Il adressa au pape *Eugène III* cet ouvrage savant & assez bien écrit. Il a été donné au public par dom *Acheri* dans le treizième vol. de son *spicilege*.

VI. ANSELME, (*Antoine*) naquit en 1652 à Pisse - en - Jourdain, petite ville du comté d'Armagnac, d'un chirurgien. Dès son jeune âge il entendoit peu de sermons, qu'il ne répétait ensuite avec beaucoup de facilité & de grace. Il cultiva avec soin l'éloquence & la poésie, & remporta deux fois le prix de Pode aux jeux floraux de Toulouse. Cette ville fut témoin de ses premiers succès dans la chaire évangélique. Le marquis de *Montespan* l'ayant entendu, lui confia l'éducation de son fils, avec lequel l'abbé *Anselme* vint à Paris. Dès qu'il eut fini cette éducation, il se livra de nouveau au ministère évangélique, & reçut dans la capitale les mêmes applaudissemens, qu'il avoit en province. Il remplit les plus grandes stations de cette ville, & prêcha à la cour un avent & un carême, outre plusieurs sermons détachés. Il excelloit sur-tout dans les oraisons funèbres & les panégyriques. Son goût pour les beaux arts le fit mettre au rang des amateurs honoraires de l'académie de peinture & nommer à la place d'historiographe des bâtimens, & à celle d'académicien des inscriptions & belles-lettres. Ayant acquis la vétérence dans cette académie, il se retira en 1724 dans son abbaye de St. Sever-Cap en Gascogne. Il y passa les 14 dernières années de sa vie dans une tranquillité philosophique & chré-tienne, s'occupant de ses livres, prêchant encore quelquefois & s'amusant de ses jardins. Son abbaye & les paroisses qui en dépendoient, se ressentirent de sa présence ; il ouvrit de nou-veaux chemins pour la communication des unes aux autres, décora les églises, fonda des hôpitaux & accommoda tous les différends dont il eut connoissance. Il mourut le 8 août 1737

au milieu de sa 86e année. Nous avons de lui , I. Des *sermons* pour l'avent , le *carême* & sur divers sujets , en 4 vol. in-8° , & en 6 vol. in-12 , à Paris , chez *Geffart*. II. Des *panégyriques* des saints & des oraisons funebres en 3 vol. in-8°. La justesse , l'élégance , la pureté du langage caractérisent ses sermons , suivant l'abbé des *Fontaines* ; mais on y souhaiteroit plus de cette chaleur & de cette force qui est nécessaire pour porter la vérité & la terreur jusqu'au fond de l'ame. Les *panégyriques* des saints sont au nombre de vingt-quatre , & l'orateur en célébrant leur gloire n'oublie pas ce qui sert à l'éducation des fideles. Les *oraisons funebres* sont intéressantes & par le choix des sujets & par l'art avec lequel ils sont maniés. L'abbé *Anselme* y loue dignement la vertu des morts , & en inspire l'amour aux vivans.

ANTELMi , ( *Joseph d'* ) chanoine de Fréjus sa patrie , étoit un savant profond. S'étant proposé de traiter l'histoire de la ville & de l'église de Fréjus , il fonda le goût du public en 1680 par une dissertation latine fort étendue sur les commencemens de cette église. Il en donna deux autres ; l'une , sur l'église de Riez & sur le monastere de Lérins ; l'autre , sur le culte & la patrie de Ste. *Maxime* vierge , qui est dans le recueil de *Bollandus* , au 16 mai. L'abbé d'*Antelmi* eut une dispute avec le pere *Quesnel* sur l'auteur du livre de la vocation des Gentils , les capitales sur la grace ; & la lettre à *Demetriade* , qu'il croit de St. *Prosper* & non de St. *Léon* comme l'Oratorien l'avoit prétendu. Ses dissertations sur ce sujet virent le jour à Paris en 1689. Il se signala encore par une *disquisition* imprimée en 1693 , dans laquelle il soutient que le symbole attribué à St. *Athanase* est de *Vincent* de Lérins. Ce savant travailloit à son histoire de Fréjus ; & méditoit encore d'autres ouvrages , lorsque la mort l'enleva en 1697 à 49 ans. L'inclination pour l'étude & le goût pour les recherches critiques étoient ses passions. L'évêque de Grasse son frere fit imprimer en 1727 une dissertation de ce chanoine , pour démontrer la fausseté des opinions des deux *Euchers* , & il l'orna de savantes remarques. Ce recueil parut sous ce titre : *Affertio pro unico S. Eucherio Lugdunensi episcopo , opus posthumum : accedit concilium Reghiense sub Rostagno metrop. Aquensi anni MCCLXXXV.* in-4° , Parisiis 1726. Dans la préface , qui est assez étendue , l'éditeur rend compte en particulier de la vie , des études & des ouvrages de son frere. A l'occasion de ces ouvrages il traite plusieurs points de l'histoire ecclésiastique.

ANTINE , ( *François d'* ) religieux de la congrégation de St. *Maur* , naquit en 1688 à Gonrieux dans le diocèse de Liege. Dégoûté du monde à l'âge de 23 ans , il y renonça en 1711 pour se consacrer à Dieu , sous la regle de St. *Benoit*. Après avoir professé la philosophie à l'abbaye de St. *Nicaise* de Rheims , il fut appelé à Paris par ses supérieurs. On travailloit depuis long-temps à une nouvelle édition du *glossarium* de *Ducange* ;

dom d'Antine eut la gloire de l'achever. Dès l'année 1737, les 4 premiers vol. parurent. Le public les reçut avec un applaudissement général, & il fit le même accueil l'année suivante au cinquième. L'auteur se préparoit à donner le sixième, lorsque sa façon de penser sur la constitution *unigenitus* le fit exiler à Pontoise. Dom *Carpentier*, son associé dans ce travail, publia le sixième volume avec un supplément que l'auteur avoit recueilli. Dom d'Antine s'occupa à Pontoise à la méditation de l'écriture-sainte, & sur-tout à celle des psaumes qu'il étudia dans leur langue originale. Ayant été rappelé à Paris en 1737, pour travailler avec dom *Bouquet* à la collection des historiens de France, il publia en 1738 sa traduction des psaumes sur l'hébreu, *in-12*. Il l'orna de notes pour en faciliter l'intelligence. Le traducteur en donna une seconde édition en 1739, & unetrouisième en 1740. Le goût qu'il avoit pris à ce genre d'étude ne lui permit presque plus de s'appliquer à autre chose, & priva dom *Bouquet* des secours qu'il en attendoit. Il ne renonça pas cependant tout-à-fait à ce travail, & il se chargea de l'article des croisades. Il a laissé sur cet important morceau de l'histoire de France plusieurs porte-feuilles de collections, qui néanmoins sont encore plus le fruit du travail des ses amis que le sien propre. Les découvertes & les remarques que dom d'Antine fit sur les chartes, dans cette occupation, jointes aux connoissances qu'il avoit déjà acquises par ses études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour applanir les difficultés qui se rencontrent dans la chronologie & dans les dates des anciens monumens. Il forma ce projet vers 1743, & dressa pour son usage particulier une table chronologique, à laquelle il joignit ensuite un calendrier perpétuel. L'auteur ne se proposoit pas alors de lui donner une plus vaste étendue; mais dans la suite il résolut d'y ajouter des tables chronologiques & historiques des conciles, des Papes, &c. La mort l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Déjà la table chronologique & le calendrier perpétuel étoient achevés, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva le 3 novembre 1746, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Le public n'a cependant pu être privé de l'excellent ouvrage que dom d'Antine se proposoit de lui donner. Dom *Ursin Durand* & dom *Charles Clemence* ont rempli le plan qu'il s'étoit proposé: & ont fait paroître l'ouvrage en 1750 en un vol. *in-4°* sous ce titre: *L'art de vérifier les dates des faits historiques, &c. avec l'histoire abrégée des conciles, des Papes, des Empereurs*. Voyez l'éloge de dom d'Antine, qui est à la tête de ce livre. Ce savant religieux joignoit un cœur droit & un caractère aimable à un esprit juste, solide & judicieux. Il occupe une place dans le dictionnaire des *livres jansénistes*, à cause de quelques traits historiques qui se trouvent dans son *art de vérifier les dates*. Le Lexicographe prétend qu'il les a falsifiés pour autoriser sa façon de penser; mais cette imputation est calomnieuse.

AN  
vers  
quelle  
mona  
Ils pr  
le mo  
furent  
place  
ces fr  
*Eustat*  
ture-s  
ce qui  
mande  
de sa  
aupar  
un ab  
précé  
quatre  
catalo  
temps  
la col  
I. A  
le jou  
de par  
ans v  
se reti  
y avoi  
aux pi  
de sa  
de di  
comm  
passio  
sainte  
à trav  
tous é  
*Antoi*  
marty  
mona  
la pé  
troub  
d'où i  
blis.  
trème  
de St  
à Ale  
ser co  
nité d  
le cou

ANTIOCHUS, abbé de la Laure de St. *Sabas* en Palestine vers 616 de J. C. dont nous avons quelques ouvrages. Voici à quelle occasion il composa son principal écrit. Vers l'an 620, les monastères d'Orient étoient désolés par les guerres des Perses. Ils prirent Ancyre capitale de Galatie, près de laquelle étoit le monastère d'Attaline. Les moines avec leur abbé *Eustathe* furent obligés d'abandonner le pays, & de changer souvent de place par la crainte des infidèles. Comme ils ne pouvoient dans ces fréquens voyages porter avec eux beaucoup de livres, l'abbé *Eustathe* écrivit à *Antiochus* de lui faire un abrégé de toute l'écriture-sainte qui contint en un seul volume facile à porter, tout ce qui est nécessaire au salut. En même temps il le pria de lui mander la vérité, touchant la mort & les vertus des moines de la Laure, qui avoient été tués par les Arabes quelques années auparavant. *Antiochus* satisfit à la prière de l'abbé *Eustathe* par un abrégé de l'écriture, distribué en trente chapitres. Il est précédé par une lettre où il raconte le martyre de quarante-quatre moines ses confrères. Dans le dernier chapitre il met le catalogue des hérétiques depuis *Simon* le Magicien jusqu'à son temps. A la fin de l'ouvrage est une longue prière pour appaiser la colère de Dieu, & obtenir le rétablissement des lieux saints.

I. ANTOINE, (St.) infituteur de l'ordre monastique, vit le jour dans un village de la haute Egypte, l'an 255 de J. C. de parens nobles. Dès qu'ils furent morts, *Antoine* âgé de 18 ans vendit tous ses biens, en donna le prix aux pauvres, & se retira dans le désert pour ne s'occuper que de son salut. Après y avoir passé 20 ans dans une profonde retraite, toujours exposé aux plus violentes tentations, mais toujours victorieux, il sortit de sa caverne. Il forma en peu de temps un très-grand nombre de disciples. On vit le désert peuplé de monastères, qui étoient comme autant de temples. Les pieux compagnons d'*Antoine* passoient leur vie à chanter des psaumes, à étudier l'écriture-sainte, à jeûner, à prier, à soupirer après les biens éternels, à travailler de leurs mains pour donner l'aumône, & à vivre tous ensemble dans la charité. Pendant la persécution de *Maxime*, *Antoine* quitta sa solitude pour aller à Alexandrie chercher le martyre; & il attendit la fin de la persécution pour retourner à son monastère. Il continua de sacrifier à Dieu sa vie par le martyre de la pénitence. On venoit à lui de tous côtés. Comme ce concours troublait le repos de sa solitude, il alla au fond du désert, d'où il visitoit de temps en temps les monastères qu'il avoit établis. Le zèle de St. *Antoine* pour la pureté de la foi étoit extrême. Quoique simple laïc, il sortit de sa solitude à la prière de St. *Athanasé* & des autres défenseurs de la vérité, & vint à Alexandrie pour confondre les Ariens, qui le faisoient passer comme eux. Il y rendit hautement témoignage à la divinité de J. C. & à l'innocence des saints persécutés. Il eut même le courage d'écrire à l'empereur *Constantin*, pour l'avertir de se

donner de garde des *Eusébiens* qui abusoient de sa confiance. Pendant qu'il étoit à Alexandrie, toute la ville accourut pour le voir : les Païens même s'empressoient de le toucher, & il en convertit un très-grand nombre au christianisme. *Constantin* & ses enfans lui écrivirent comme à leurs peres, & témoignèrent un grand desir de recevoir de ses lettres. *Antoine* parut peu touché d'un tel honneur, & il dit à ses disciples : *Ne vous étonnez pas si un Empereur, qui n'est qu'un homme mortel, m'écrit ; mais étonnez-vous de ce que Dieu nous a parlé par son propre Fils.* Il fit réponse à ces princes, & leur donna des avis salutaires. Des philosophes païens l'allerent visiter plusieurs fois ; & quelques-uns essayèrent de l'embarrasser par des argumens contre la religion chrétienne. Mais *Antoine* les confondit, en leur montrant l'excellence de cette religion & l'absurdité du paganisme. Lorsqu'il sentit que sa fin étoit proche, il alla rendre une dernière visite à ses freres, & leur dit : » Mes chers enfans, » ne vous relâchez point dans vos travaux & dans vos saints » exercices. Vivez comme si vous deviez mourir chaque jour. » Travaillez infatigablement à conserver vos ames pures de » toute mauvaise pensée. Eloignez-vous de tous ceux qui ensei- » gnent l'erreur, & attachez-vous à la tradition des peres. Après leur avoir dit adieu, le saint vieillard s'en retourna sur sa montagne : il tomba malade, & rendit l'esprit avec une joie qui paroïtoit encore sur son visage après sa mort. Il étoit âgé de cent cinq ans, dont il en avoit passé plus de quatre-vingt dans la solitude. Quoique ce saint solitaire n'eût point d'étude, il laissa sept lettres écrites en langue égyptienne & que nous avons en latin. On les trouve dans la bibliothèque des peres. On lui attribue aussi une regle qu'on peut voir dans le *codex regularum*.

II. ANTOINE DE PADOUE, (St.) naquit à Lisbonne vers la fin du douzieme siecle en 1195. A l'âge de quinze ans il entra dans le couvent des chanoines réguliers de St. *Vincent* près de Lisbonne ; mais pour éviter les fréquentes visites de ses amis, il passa deux ans après au couvent de sainte Croix de Conimbre, du même ordre de St. *Augustin*, où il s'appliqua à l'étude des saintes lettres. Ayant appris que plusieurs freres mineurs avoient été martyrisé à Maroc, le desir qu'il eut de souffrir aussi le martyre, lui fit embrasser leur genre de vie. Revêtu de leur habit, il passa en Afrique ; mais y étant arrivé, il fut attaqué d'une longue maladie, qui lui fit prendre le dessein de revenir en Espagne. S'étant embarqué, les vents contraires le menerent en Sicile, où il apprit que l'on alloit tenir à Assise le chapitre général. Il s'y rendit comme il put, tout infirme qu'il étoit, & il eut la consolation d'y voir St. *François* pendant plusieurs jours. Le chapitre étant fini, on l'envoya à l'hermitage du mont St. *Paul* près de Bologne, où il demeura long-temps en solitude, menant une vie très-mortifiée, jeûnant au pain & à l'eau, &

s'appliquant

s'appli-  
jour à  
Freres  
ration.  
dans la  
supéri-  
tion,  
humili-  
à Anto-  
fermet-  
& aux  
foibles-  
l'ayant  
de l'écr-  
quoit p-  
contre l-  
convain-  
Toulou-  
fort bie-  
touchan-  
mes. O-  
quentes  
enseign-  
excita l-  
étoient  
aussi par-  
ou gardi-  
plusieurs  
Pui-en-V-  
tout le g-  
le Pape,  
Padoue o-  
Se trouva-  
retira dan-  
attaqué c-  
veroit par-  
treizieme-  
passé dix  
sans atten-  
des saints  
Mai 1231.  
entr'autre  
de cette c-  
de sa vie :  
des sens si-  
par conséq-  
sermons n-  
pas plus te-  
Tome

s'appliquant à la méditation & à la priere. Se trouvant un jour à Forli dans la Romagne pour recevoir les ordres avec des Freres Prêcheurs, son supérieur lui ordonna de faire une exhortation. *Antoine* répondit qu'il étoit plus exercé à laver les écuelles dans la cuisine, qu'à prêcher: cédant néanmoins à l'ordre du supérieur, il commença à parler avec tant de force & d'unction, que les auditeurs admirerent également sa science & son humilité. La chose fut rapportée à *St. François*, qui ordonna à *Antoine* de s'appliquer à la prédication. Il parloit avec une fermeté merveilleuse, & disoit également la vérité aux grands & aux petits. Les plus fameux prédicateurs rougissoient de leur foiblesse, en admirant sa magnanimité. *Grégoire IX* lui-même l'ayant entendu, & admirant sa science dans l'explication de l'écriture, le nommoit *l'arche de l'alliance*. Il ne s'appliquoit pas seulement à la morale, mais encore à la controverse contre les hérétiques: il en convertit plusieurs à Rimini, & en convainquit d'autres dans des disputes publiques à Milan & à Toulouse. Il parloit l'italien fort poliment, & le prononçoit fort bien, tout étranger qu'il étoit. Son discours étoit ardent, touchant, pénétrant, efficace: ses auditeurs fondonnoient en larmes. On dit que les confrairies des Flagellans, depuis si fréquentes en Italie & ailleurs, commencerent par ses sermons. Il enseigna en plusieurs monasteres de son ordre, dans lesquels il excita l'émulation de l'étude; car jusques-là les Freres Mineurs étoient méprisés de plusieurs comme des ignorans. *Antoine* eut aussi part au gouvernement de l'ordre. Il fut ministre provincial, ou gardien de la Romagne pendant plusieurs années, & fonda plusieurs monasteres en diverses provinces: il fut gardien au Pui-en-Velai & à Limoges. Mais après avoir été déchargé de tout le gouvernement, par le chapitre général de 1230 & par le Pape, avec liberté de prêcher où il voudroit, il vint à Padoue où il passa l'hyver, & y prêcha le carême de l'an 1231. Se trouvant fatigué des fréquentes visites des séculiers, il se retira dans un lieu solitaire. *Antoine* s'y sentit tout d'un coup attaqué d'une violente maladie, dont il vit bien qu'il ne relèveroit pas. Il se fit reporter à Padoue; & mourut le vendredi treizieme de juin 1231. Il étoit âgé de trente-six ans, & en avoit passé dix dans l'ordre des Freres Mineurs. Le pape *Grégoire*, sans attendre la fin de l'année, le mit solennellement au nombre des saints, à Spolette, le jour de la Pentecôte trentieme de Mai 1231. Nous avons plusieurs écrits de *St. Antoine* de Padoue, entr'autres, un grand nombre de sermons; mais on n'y voit rien de cette éloquence & de cette force que leur attribue l'auteur de sa vie: ce n'est qu'un tissu de passages de l'écriture pris dans des sens figurés, souvent fort éloignés du sens littéral, & qui par conséquent ne font point de preuve. On ne voit dans ces sermons ni raisonnemens suivis, ni mouvemens; la fin n'est pas plus touchante que le commencement. En Voici un échantillon.

tillon : » On fit des noces à Cana de Galilée , sur quoi il y a  
 » quatre choses à voir. Premièrement la joie & l'union nuptiale,  
 » & la circonstance du lieu : secondement , la présence de la  
 » Vierge : troisièmement , la puissance de J. C. quatrième-  
 » ment , sa magnificence. Quant au premier point , *Cana* signifie  
 » zele , & *Galilée* passage : c'est par le zele & l'amour du passage ,  
 » que se font les noces entre le St. Esprit & l'ame pénitente.  
 » C'est pourquoi il est dit de *Ruth* , qu'elle passa du pays de  
 » *Moab* à Bethléem où *Booz* l'épousa. *Ruth* signifie voyante , ou  
 » diligente , ou défaillante ; & c'est l'ame pénitente , qui  
 » voyant ses péchés par la contrition , se hâte de se purifier  
 » dans la fontaine de la confession , & tombe en défaillance  
 » perdant sa propre force dans la satisfaction. « Le reste du  
 discours est du même style , & tous les autres aussi. Comme  
 ils sont en latin , & qu'il est certain que le saint prêchoit en  
 langue vulgaire , on peut croire que ce qui nous reste de ses ser-  
 mons n'en est que le sujet. Apparemment qu'en l'expliquant , il  
 entroit dans des détails intéressans , selon les lieux & les per-  
 sonnes ; & qu'il y joignoit des mouvemens pathétiques à mesure  
 que son zele s'échauffoit. On peut aussi supposer que l'éloquence  
 extérieure , je veux dire la voix & le geste , aidoit à la per-  
 suasion. Le reste de ses œuvres sont des *explications* mystiques  
 de la plupart des livres de l'écriture , & une *concordance morale* ,  
 où il rapporte à certains titres les passages qui conviennent à  
 chaque partie des mœurs : & c'est peut-être le plus utile de  
 tous ses écrits.

III. ANTOINE , surnommé *Melissa* , étoit un moine grec. Il  
 est auteur d'un traité en 2 livres intitulé : *Duo locorum commu-  
 nium seu sententiarum de virtutibus & vitiis* , imprimé à Paris  
 en 1575 & en 1589 : il se trouve aussi dans la bibliothèque des  
 peres , tome 5 , édition de Paris , page 878. C'est un ouvrage qu'il  
 a recueilli des SS. Peres selon le goût du neuvième & du dixième  
 siècle. Peut-être qu'Antoine a vécu en ce temps-là , ou peu  
 après.

IV. ANTOINE DE PARME , religieux de l'ordre des Camé-  
 ludes , en devint prier général , & gouverna son ordre des-  
 puis 1410 jusqu'en 1419. Il composa aussi plusieurs sermons. C'est  
 de l'abbé *Trifhème* & d'*Augustin* de Florence que nous apprenons  
 ces particularités ; mais presque tous les savans les contredis-  
 sent. Il n'y a point eu d'Antoine de Parme , général des Camé-  
 ludes. Les sermons qu'on lui attribue sont vraisemblablement  
 d'Antoine Azari de Parme , religieux Dominicain , qui vivoit vers  
 l'an 1314. Ces sermons furent imprimés dès l'an 1482 à Co-  
 logne , & il en a été fait une autre édition en 1515 à Paris.  
 L'auteur y fait voir beaucoup de sagesse & d'attention à dé-  
 veloper le sens littéral & le sens moral des évangiles. Son style  
 est net , mais négligé , & même peu supportable. On voit qu'il  
 avoit mis à la hâte en latin ce qu'il devoit prononcer dans sa  
 langue naturelle.

V.  
 d'un  
 lama  
 plain  
*Ximé*  
 trava  
 du R  
 sur la  
 de 5  
 cile.  
 préta  
 critiq  
 ne po  
 pour  
 VI.  
 entra  
 lettre  
 sophi  
 de qu  
 la ré  
 quelq  
 contr  
 a por  
*moru*  
*suum*  
 in-12  
*Theol*  
*dogm*  
*folent*  
*forme*  
*ples d*  
*efficac*  
 IV. M  
 in-12.  
 in-16.  
 1739  
 Lorrain  
 de cou  
 ques  
 fieurs  
 AN  
 quit à  
 regle  
 & y e  
 succès  
 où il e  
 logie.  
 procur

V. ANTOINE NEBRISSENSIS ou DE LEBRIKA, ainsi nommé d'un bourg d'Andalousie, où il naquit en 1444, professa à Salamanque pendant 20 ans; mais ayant eu quelque sujet de se plaindre des directeurs de l'université de cette ville, le cardinal Ximènes l'appella à Alcalá. Il y enseigna jusqu'à sa mort, & travailla à l'édition de la bible polyglotte. Il fut aussi historiographe du Roi. La plupart de ses ouvrages roulent sur la grammaire & sur la littérature; mais nous avons de lui une interprétation latine de 53 endroits de l'écriture-sainte dont l'explication étoit difficile. Antoine mourut d'apoplexie en 1522 à 77 ans. Son interprétation a été imprimée plusieurs fois, & insérée dans les grands critiques d'Angleterre. Il avoit une fille si savante, que quand il ne pouvoit faire sa leçon dans l'université d'Alcalá, elle la faisoit pour lui.

VI. ANTOINE, (Paul-Gabriel) né à Lunéville en 1679, entra chez les Jésuites en 1694. Après avoir enseigné les belles-lettres, il professa dans la province de Champagne la philosophie & la théologie avec beaucoup de succès. Il fut préfet de quelques colleges, & mourut à Pont-à-Mousson en 1743, avec la réputation d'un homme pieux & savant. Nous avons de lui quelques ouvrages. I. Une théologie morale, qui a eu quelques contradicteurs, dont les écrits firent peu de bruit. Cette théologie a pour titre : *Theologia moralis universa, complectens omnia morum præcepta & principia decisionis omnium conscientia casuum, editio nova, auctior & emendatior ab ipso auctore*, 1744, in-12, 4 vol. Paris. II. Une théologie dogmatique sous ce titre : *Theologia universa speculativa & dogmatica : complectens omnia dogmata & singulas questiones theologicas, quæ in scholis tractari solent*, in-12, 7. vol. Paris 1740. III. *Lectures chrétiennes, par forme de méditation sur les grandes vérités de la foi, les exemples de J. C. les vertus chrétiennes, les vices capitaux & les moyens efficaces du salut & de la perfection*, en 1736, en 2 vol. in-8°. IV. *Méditations pour tous les jours de l'année*, à Nanci 1737, in-12. V. *Les moyens d'acquérir la perfection*, à Nanci 1738, in-16. VI. *Démonstration de la religion chrétienne & catholique*, 1739, in-12. Ces ouvrages ne se sont guere répandus hors de la Lorraine; mais sa théologie dogmatique & morale a eu beaucoup de cours. On ne l'accuse pas de relâchement; & quelques critiques qu'on en ait fait, elle est encore consultée dans plusieurs cas.

ANTOLINEZ, (Augustin) archevêque de Compostelle, naquit à Valladolid en Espagne en 1554. Après avoir embrassé la règle de St. Augustin dans la même ville, il y étudia la théologie, & y eut la première chaire, qu'il remplit avec le plus grand succès. La réputation de sa doctrine le fit appeller à Salamanque, où il continua à professer l'écriture-sainte, ensuite toute la théologie. Son ordre l'éleva aux premières charges, & son mérite lui procura l'archevêché de Compostelle, Il mourut en faisant la

visite de son diocèse en 1626. Ce prélat a écrit quelques vies des saints, comme celle du bienheureux *Jean de Sahagun*, de sainte *Claire de Montefalco*, &c. On lui attribue encore un traité de la conception de la Ste. Vierge, dans lequel il disoit que *Mari* vit l'essence divine au moment de sa conception.

ANTONIN, (St.) ainsi surnommé à cause de la petitesse de sa taille, naquit à Florence en l'an 1389. Ses parens lui donnerent une sainte éducation; & il en profita si bien, qu'il passa toute sa jeunesse dans une grande innocence de mœurs. Il né fit pas moins de progrès dans les sciences que dans la piété. Après les études ordinaires, il résolut d'entrer dans l'ordre de *St. Dominique*. On fit beaucoup de difficultés pour l'y recevoir, parce qu'il paroïssoit fort délicat. Sa persévérance gagna les religieux auxquels il s'étoit adressé. On s'aperçut bientôt que l'ordre avoit acquis un précieux trésor. Il fut successivement prieur dans les couvents de Rome, de Naples, de Gaïete, de Cortone, de Sienne, de Florence, & d'autres villes d'Italie. L'archevêque de Florence étant mort, l'ambition fit briguer cette prélature à beaucoup de personnes. Les Florentins demandoient un homme également recommandable par sa science & par sa piété. On jeta les yeux sur *Antonin*, qui après avoir long-temps combattu & répandu beaucoup de larmes, prit possession de son église vers la fin de l'an 1446. Il commença par établir dans sa maison une grande régularité. On lisoit toujours l'écriture-sainte pendant ses repas. Il se levoit toutes les nuits pour assister à l'office dans son église cathédrale, & il s'y trouvoit toujours le premier. Il lisoit ensuite l'écriture-sainte, où il composoit quelq'ouvrage utile, jusqu'à neuf heures. Tout le monde avoit un libre accès auprès de lui, & il parloit avec beaucoup de douceur à ceux qui l'abordoient. Il faisoit exactement la visite de son diocèse, & ordinairement à pied. Il ne voulut ni équipage, ni ameublement, ni chevaux, disant que *les biens des pauvres n'étoient pas destinés à entretenir le luxe*. Il étoit toujours habillé pauvrement, & ne quitta jamais l'habit de son ordre. Il fut député par la ville de Florence auprès de plusieurs Papes. Il fuyoit, autant qu'il étoit en lui, les honneurs qu'on vouloit lui rendre. Un flatteur croyant gagner ses bonnes grâces, lui dit un jour qu'il espéroit le voir bientôt cardinal. Occupons-nous, répondit *Antonin*, *des pensées de la mort*, & *des grandeurs mondaines*. Pie II, qui respectoit sa vertu, le chargea avec plusieurs autres de travailler à la réforme du clergé & des laïcs. Mais il mourut peu de temps après avoir reçu cette commission, le deuxième jour de mai 1459 à 70 ans. Le pape Pie II voulut assister à ses funérailles. Nous avons de lui quelques ouvrages, dont le plus considérable est la *somme historique*, ou *chronique tripartite*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'année de sa mort. Il est divisé en trois parties. La première s'étend depuis la création du monde jusqu'au pontificat de *St. Sylvestre* & à l'empire du grand *Constantin*. La seconde contient ce qui s'est

passé  
l'emp  
teur  
beauc  
des  
tion  
eu af  
mêles  
prim  
ouvra  
mort.  
sur la  
censu  
discip  
tant  
I.  
l'un d  
Marc  
un ou  
avoit  
Phot  
fond  
préci  
naire  
Il s'op  
force  
II.  
pere  
bord  
Basile  
de ro  
nos n  
J. C.  
tenoi  
de sa  
beauc  
Athan  
tenu  
Théo  
I. Un  
forme  
ment  
vres.  
tion  
Il ne  
mes  
tragé  
dans

passé depuis ce prince jusqu'en 1198 sous le pape *Innocent III* & l'empereur *Henri VI*. La dernière finit l'année de la mort de l'auteur 1459. C'est une compilation tirée de plusieurs historiens sans beaucoup de choix. On y voit clairement, sur-tout dans l'histoire des temps éloignés de celui du saint archevêque, que son érudition n'égalait pas son amour pour la vérité. Il n'a point toujours eu assez de critique pour discerner le vrai d'avec le faux, ou dé mêler le certain d'avec le douteux. Sa *somme théologique*, imprimée plusieurs fois en Allemagne, est le plus travaillé de ses ouvrages : il n'y mit la dernière main que peu de temps avant sa mort. Elle est divisée en quatre parties. Il a fait encore, I. Un traité sur la confession. II. Un sur l'excommunication & sur les autres censures ecclésiastiques. III. Un sur les vertus. IV. Un écrit sur les disciples allant à Emmaüs, & des notes sur la donation de *Constantin*.

I. **APOLLINAIRE**, évêque d'Hiéracle vers l'an 170, a été l'un des plus grands hommes de l'église. Il adressa à l'empereur *Marc-Aurele* une apologie pour les Chrétiens. *St. Jerome* l'appelle un ouvrage excellent. Ce pere nous apprend que *St. Apollinaire* avoit composé cinq livres contre les Païens, & deux sur la vérité. *Photius* les avoit vus, & il en estime le style aussi-bien que le fond des choses. Il y en avoit d'autres qui passaient pour très-précieux. Il ne nous reste rien de tous ces ouvrages. *St. Apollinaire* les couronna par ceux qu'il composa contre les Montanistes. Il s'opposa avec zèle à cette fautive prophétie, & la combattit avec force.

II. **APOLLINAIRE** dit LE JEUNE, pour le distinguer de son pere professeur de grammaire à Laodicée en Syrie, professa d'abord Péloquence. Elu évêque de Laodicée, il devint ami de *St. Basile* & de *St. Athanase*. Mais ces saints se virent bientôt obligés de rompre avec lui ; son esprit voulant creuser la profondeur de nos mystères, il se fouilla par des impiétés contre la personne de J. C. disant qu'il n'avoit point d'ame, & que la divinité lui en tenoit lieu. Il avoit bien d'autres blasphêmes, auxquels ceux de sa secte, qu'on appella de son nom *Apollinaristes*, ajouterent beaucoup de rêveries, prises de plusieurs autres sectaires. *St. Athanase* écrivit contre lui, & le condamna dans un concile tenu à Alexandrie en 362. *Apollinaire* mourut sous l'empire de *Théodose* après l'an 380. Il laissa un grand nombre d'ouvrages. I. Un traité en 30 livres contre *Porphyre*. II. Les évangiles en forme de dialogue. III. Les livres historiques de l'ancien testament, jusqu'au regne de *Saül*, mis en vers & divisés en 24 livres. IV. Des comédies. V. Des tragédies. VI. Des odes à l'imitation de *Menandre*, d'*Euripide* & de *Pindare*, & plusieurs autres. Il ne nous reste de ces ouvrages qu'une interprétation des psaumes en vers, où il y a des sentimens hétérodoxes sur J. C. & la tragédie de J. C. *suffrant* qu'on croit être de lui, & qui se trouve dans les œuvres de *St. Grégoire de Nazianze*.

I. APOLLONIUS, que St. *Jerome* nomme un personnage très-savant, vivoit sur la fin du second siecle & au commencement du troisieme, sous l'empire de *Commode* & de *Severe*. Il écrivit en grec contre l'hérésiarque *Montanus*, contre *Priscille* & *Maximille* ses prophéteses, & contre leurs disciples. Il leur reprochoit leur avarice, & tournoit en ridicule leur doctrine & leurs prophéties. » S'ils se tiennent assurés de leur innocence, (disoit-il) » qu'ils paroissent pour se justifier des erreurs dont on les accuse; » ou s'ils en sont convaincus, qu'ils aient honte de retomber » dans les mêmes fautes: car quand ils nieront que leurs prophetes ont reçu des présens, & qu'on prouvera qu'eux-mêmes en ont reçu, ils seront forcés d'avouer qu'ils ne sont point des » prophetes. On juge de l'arbre par le fruit, & on doit aussi » juger du prophete par ses actions. Dites-moi donc: un prophete teint-il ses cheveux, pour les faire changer de couleur? » Un prophete noircit-il ses sourcils? Un prophete aime-t-il à » être magnifiquement vêtu? Un prophete joue-t-il aux dez? » Un prophete donne-t-il de l'argent à usure? Qu'ils déclarent » si toutes ces choses sont légitimes ou non: & je leur montrerai » ensuite qu'elles ont été pratiquées parmi eux. « *Apollonius* composa cet ouvrage, que St. *Jerome* nomme un long & excellent livre, *insigne & longum volumen*, vers l'an 213.

II. APOLLONIUS-CALLOTIUS, (*Pierre*) prêtre de Novare, a composé un poëme du siege de Jérusalem, par *Vespasien* & *Tite*, en 4 livres. *Margarin* de la *Bigne*, & quelques autres ont cru que cet auteur vivoit dans le septieme ou dans le huitieme siecle, mais l'on a prouvé dans le *Moreri* que c'étoit dans le quinzieme siecle, comme *Barthius*, *Vossius*, & les autres l'ont remarqué, après *Jules-César Scaliger*. M. du Pin dit que c'est un des meilleurs poëtes chrétiens que nous ayons; mais ce poëte chrétien ne fait pas difficulté d'invoquer les muses, de se servir des noms des divinités profanes. Ses vers élégiaques ne sont point estimés. *Jean de Ganay*, chancelier de l'université de Paris, & aumônier du roi *François premier*, publia dans le seizieme siecle le poëme du siege de Jérusalem. *Adrien Vanderbuge* de Bruges en fit faire une édition plus correcte chez *Plantin*, à Anvers.

APONIUS, auteur ecclésiastique, qui florissoit sur la fin du septieme siecle vers 680, a écrit des commentaires sur le cantique des cantiques selon l'interprétation des Septante. Cet ouvrage qui est une allégorie continuelle des noces de J. C. & de l'église, est divisé en 6 livres. L'auteur le dédia à un saint prêtre nommé *Armenius*. Ce commentaire est assez bien écrit, plein d'esprit & de science, & l'un des meilleurs qui aient été faits sur cette matiere. On le trouve dans la bibliothèque des peres.

AQUAVIVA, (*Claude*) général des Jésuites, fils de *Jean-Antoine*, duc d'Attri, étoit déjà camérier du pape *Pie V*, lorsqu'à l'âge de 25 ans il entra chez les Jésuites l'an 1567. A peine

ent-il  
charg  
celle  
de do  
agé d  
plus c  
II. D  
psalm  
auxili  
à tout  
Jésuit  
perme  
la gra  
gation  
moyen  
venté  
voulo  
néam  
C'est d  
de Ph  
voyant  
qu'il  
l'homme  
une c  
déterm  
AQ  
Synop  
voit d  
tienne  
à l'astr  
cette e  
à la ci  
mier l  
du reg  
Cette  
une ex  
dispers  
Aquila  
que la  
second  
tions j  
ou con  
se crut  
ARA  
me siec  
tres de  
dire,  
des fina

ent-il achevé ces exercices ordinaires, qu'on l'éleva aux premières charges. On lui donna la conduite de la province de Naples, puis celle de Rome. Elu général en 1581, il gouverna avec beaucoup de douceur & de prudence. Il mourut le 31 janvier l'an 1615, âgé de 72 ans. *Aquaviva* a laissé divers ouvrages de piété. Les plus considérables sont I. Ses *éptres*, qui sont autant de traités. II. *Directorium exercitiorum sancti Ignatii*. III. *Meditationes in psalmum 44 & 93*. Les disputes agitées dans les congrégations de *auxiliis*, l'obligerent de donner en 1613 un décret, qu'il envoya à toutes les provinces de la compagnie. Ce décret prescrivait aux Jésuites, d'enseigner la gratuité de la prédestination, en leur permettant en même-temps de conserver touchant l'efficacité de la grace, les sentimens qu'ils avoient soutenus dans les congrégations. Il leur marque les subtilités du congruïsme comme le vrai moyen d'allier ces deux choses. Le congruïsme est un systême inventé pour expliquer comment Dieu peut engager l'homme à vouloir le bien, & même à y persévérer jusqu'à la mort, sans néanmoins l'y déterminer directement & par sa toute-puissance. C'est de la part de Dieu une grande habileté à menager la volonté de l'homme, à-peu-près comme un ministre fin, adroit & prévoyant menageroit celle de son prince pour lui faire vouloir ce qu'il lui plairoit. Dieu prévoyant toutes les circonstances où l'homme se trouvera, prévoit en même-temps que s'il lui donne une certaine grace, il plaira à l'homme d'y consentir. Dieu se détermine à lui donner cette grace; voilà la grace congrue.

AQUILA dit LE PONTIQUE, parce qu'il étoit de la ville de Synope, dans la province de Pont, savant mathématicien, vivoit du temps de l'empereur *Adrien*. Il embrassa la religion chrétienne, & il se fit baptiser; mais le grand attachement qu'il avoit à l'astrologie, le fit retrancher de l'église. Le dépit qu'il eut de cette excommunication, le fit passer chez les Juifs; il se soumit à la circoncision, puis ayant appris l'hébreu, il donna le premier la version grecque de l'écriture-sainte, la douzième année du règne de l'empereur *Adrien*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 129. Cette traduction est faite mot pour mot sur le texte hébreu, avec une exactitude trop scrupuleuse. Elle fut très-agréable aux Juifs dispersés, qui la lurent toujours depuis dans leurs synagogues. *Aquila* fit une autre version que les Juifs estimèrent encore plus que la première. Il la nomma *deuteroïse*, c'est-à-dire, en grec, seconde traduction. Il l'enrichit ou plutôt il la chargea des traditions judaïques qu'il mit en grec. Cette version avec ses notes ou commentaires étoit si dangereuse, que l'empereur *Justinien* se crut obligé d'en interdire la lecture aux Juifs.

ARATOR, sous-diacre de l'église romaine, vivoit dans le sixième siècle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit de Ravenne, & d'autres de Milan. Mais il est certain qu'il étoit de la Ligurie, c'est-à-dire, de la côte de Genes. Il fut d'abord secrétaire & intendant des finances d'*Athalaric*, roi des Ostrogots, & ensuite sous-diacre

de l'église de Rome. Il mit en vers les actes des apôtres qu'il dédia au pape *Vigile*, & qu'il lui présenta en 544. Cet ouvrage estimé dans le temps qu'il parut, ne l'est du tout point aujourd'hui, parce qu'il est fait sans goût & sans élévation.

**ARCHELAUS**, évêque de Caschara dans la Mésopotamie, se signala par son zele. L'hérésiarque *Manès* avoit écrit une lettre pour corrompre la foi d'un homme de qualité nommé *Marcel*. *Archelaüs* l'obligea d'entrer en conférence, & le couvrit d'une si grande confusion, que ce malheureux prit la fuite & se retira dans un village assez éloigné. Il y eut une seconde conférence avec un prêtre nommé *Diodès*, instruit par *Archelaüs*. *St. Jerome* assure que ce saint prélat écrivit en syriaque les actes de cette dispute, qui furent traduits en grec. *Zacagni* nous les a donné en latin. *Archelaüs* vivoit dans le troisieme siecle sous l'empire de *Probus*; & la conférence qu'il eut avec *Manès*, fut tenue l'an 277. Il étoit illustre par sa piété & par sa doctrine.

**ARCUDIUS**, (*Pierre*) prêtre grec de l'isle de Corfou, fit ses études à Rome dans le college des Grecs. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut employé par *Clement VIII* dans plusieurs affaires. Ce Pape l'envoya en Russie, pour y régler les contestations qui s'étoient élevées dans ce pays sur la doctrine. *Arcudius* s'acquitta avec succès de cette commission. Son inclination pour l'église latine étoit si forte, qu'il obtint du Pape de célébrer la Messe suivant le rit latin, quoiqu'il fût grec. Il s'attacha ensuite au cardinal de *Borgheses*, neveu de *Paul V*; mais un cheval chargé de vin lui étant tombé sur les jambes, il se retira dans le college des Grecs, où il mourut trois ans après vers l'an 1621. Il a enrichi le public de plusieurs livres de sa façon, & en a publié d'anciens. Les plus considérables de ceux qui sont de sa composition, sont I. L'ouvrage qu'il a intitulé: *De concordia ecclesie occidentalis & orientalis in septem sacramentorum administratione*, qu'on a imprimé à Paris en 1672, in-4°. II. *De purgatorio adversus Barlaamum*. III. *De processione Spiritus sancti*, &c. IV. Il a traduit du grec plusieurs traités imprimés à Rome en 1620. Cet auteur s'affervissoit trop aux opinions & à la méthode des scholastiques; il a très-peu d'ordre, trop de chaleur & trop de digressions.

**ARETIN**, voyez GUI-ARETIN.

**ARGENTRÉ**, (*Charles DU PLESSIS D'*) naquit au château du Plessis, au diocèse de Rennes, en 1673. Après avoir fait sa philosophie & sa théologie, il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1700. L'année d'aparavant *Louis XIV* l'avoit nommé à l'abbaye de *Ste. Croix* de Guingam, ordre de *St. Augustin*, diocèse de Tréguier. Etant allé à Rome, il y fut témoin de l'élection & du couronnement de *Clement XI*, qui lui fit un accueil très-gracieux. Il s'y fit aussi estimer des savans, dont il acquit la bienveillance par la douceur de son caractère. De retour à Paris, il fut nommé à l'évêché de Tulle en 1723. Cette dignité ne l'empêcha

l'empê  
momen  
exactitu  
une gra  
fruits d  
divine,  
II. Ele  
où l'aut  
preuves  
effectora  
vive sc  
cantur,  
V. Coll  
post inea  
sunt &  
portant  
& curie  
Explica  
J. C. 3  
non san  
& du vi  
in-12. V  
in-4°. L  
avoir co  
imprim  
de Sorb  
comme  
ont sout  
& on a  
mons, 1  
J. C. 3°  
in-12. C  
ARG  
professio  
mourut  
religieux  
qui prou  
M. Pelle  
qu'il a b  
préface  
tion latin  
ARIA  
logie &  
caldéeni  
gues viv  
Trente;  
d'Andal  
mérite &  
Tom

l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude ; il y employa tous les momens que les fonctions de l'épiscopat, qu'il remplissoit avec exactitude , lui laissoient libres. Il étoit avare du temps , & avoit une grande facilité pour écrire. Nous eûmes de bonne heure des fruits de son application. Les principaux sont , I. *Analyse de la foi divine, avec un traité de l'église*, à Lyon 1698, 2 vol. in-12. II. *Elementa theologica*, Paris 1702, in-4° : ouvrage estimable où l'auteur examine l'autorité & le poids que doivent avoir les preuves théologiques. III. *De numine Dei, ut rerum omnium effectoris*, &c. à Paris 1720, in-4°. IV. *Collectio effectorum divine scripturæ, quibus mysteria fidei catholicæ & dogmata explicantur, contrariique errores refelluntur*, à Paris 1725, in-4°. V. *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio sæculi XII post incarnationem Verbi usque ad annum 1735, in ecclesia proscripti sunt & notati*, in-fol. 3 vol. Parisiis 1755. Ce recueil est fort important ; on y trouve un grand nombre de monumens intéressans & curieux, qu'on ne doit pas être fâché de voir ensemble. VI. *Explication des sacremens de l'église institués par notre Seigneur J. C.* 3 vol. in-12, à Tullés 1734, avec un sermon sur le sacrifice non sanglant du corps & du sang de J. C. sous les especes du pain & du vin. VII. *Méthode de l'oraison mentale*, à Tullés 1735, in-12. VIII. *Explication de la prémotion physique*, à Tullés 1737, in-4°. L'auteur avoit profondément étudié cette matiere. Après avoir consulté tous les théologiens anciens, soit manuscrits, soit imprimés, qui se trouvent en grand nombre dans la bibliothèque de Sorbonne, il en avoit fait un recueil que *Boursier* regardoit comme très-utile. Il tendoit à prouver que les anciens théologiens ont soutenu la prémotion physique. Ce recueil précieux s'est perdu, & on a fait des efforts inutiles pour le recouvrer. IX. *Trois sermons*, 1°. Sur les grandeurs de Dieu. 2°. Sur les grandeurs de J. C. 3°. Sur la vérité de la religion chrétienne, à Tullés 1739, in-12. Ces sermons sont plus instructifs qu'éloquens.

ARGONNE, (*Dom Bonaventure d'*) né à Paris en 1640, fit profession à la Chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon en 1663, & y mourut en 1704 dans la soixante-quatrième année de son âge. Ce religieux donna en 1688 un petit traité de la lecture des peres, qui prouve qu'il avoit du goût, du discernement & du jugement. M. *Pellestre* donna en 1697 une nouvelle édition de ce traité, qu'il a beaucoup augmenté ; mais on a eu tort de retrancher la préface qui étoit à la première édition. On en a fait une traduction latine, imprimée à Turin en 1742.

ARIAS-MONTANUS, espagnol, étoit très-habile dans la théologie & dans les langues, grecque, latine, arabe, syriaque & caldéenne. Il voyagea dans toute l'Europe, & apprit aussi les langues vivantes. Il accompagna l'évêque de Segovie au concile de Trente ; & à son retour, il se confina dans les montagnes d'Andalousie, pour se consacrer entièrement à l'étude. Mais son mérite & ses ouvrages l'ayant bientôt fait connoître, le roi d'Es-

pagne, *Philippe II*, l'employa pour la bible polyglotte qu'il fit publier. *Arias Montanus* a mis dans cette bible tout ce qu'il a pu trouver de paraphrases caldaïques, & y a inséré la version de *Pagnin*, qu'il a réformée en quelques endroits, & le plus souvent corrompue & gâtée. Le roi *Philippe* lui offrit un évêché pour récompense; mais il le refusa & mourut à Séville en 1598. Les traités d'*Arias*, qui sont dans les polyglottes d'Anvers & dans les grands critiques d'Angleterre, sont neuf livres des antiquités judaïques, où l'on trouve un fond étonnant d'érudition. Il a fait encore des commentaires sur l'écriture, & d'autres ouvrages. Il joignoit une piété solide à une science profonde; & on le regarde avec raison, comme un des plus grands hommes que l'Espagne ait jamais produits.

I. ARNAULD D'ANDILLI, (*Robert*) né à Paris en 1585, étoit l'aîné des enfans du célèbre avocat *Antoine Arnauld*, d'une famille distinguée. En 1613, il épousa la fille unique de M. de la *Boderie*, qui eut en mariage la terre de Pomponne, comme il eut de son côté celle d'Andilli. Il parut de bonne heure à la cour, où il fut aussi-tôt estimé que connu. En 1634, il fut fait intendant de l'armée, & se fit aimer des troupes & des officiers par sa générosité, son intégrité & son caractère bienfaisant. Après la mort de son épouse, il se retira de la cour & se lia étroitement avec M. l'abbé de *St. Cyran*, qui lui recommanda en mourant de se retirer à Port-Royal. M. *Arnauld* mit ordre à ses affaires pour exécuter son dessein. Il alla voir la Reine auparavant, & le lui déclara. Quand il prit congé de cette princesse, il lui dit agréablement, que » si sa majesté entendoit dire qu'on fit des sabots » à Port-Royal, il la prioit de n'en rien croire; mais que si on lui » disoit qu'on y cultivoit des espaliers, on diroit vrai, & qu'il étoit » péroir en faire manger des fruits à sa majesté. « En effet, il ne manquoit pas de lui en envoyer tous les ans; & le cardinal *Mazarin* les appelloit en riant, des fruits bénis. Il faut savoir pour l'intelligence de cette anecdote que les Jésuites se plaisoient à répandre par-tout, que les solitaires de Port-Royal étoient une troupe de sabotiers & de cordonniers. Un de ces peres disant un jour dans une compagnie, que M. *Pascal*, auteur des provinciales, avoit fait des souliers à Port-Royal; l'abbé *Boileau*, frere de M. *Despreaux*, répliqua: *Je ne sais pas s'il a fait des souliers; mais je sais qu'il vous a porté de bonnes bottes.* M. d'Andilli ne sortit point du désert de Port-Royal depuis 1646 jusqu'en 1656, qu'il fut obligé par des ordres supérieurs, de s'en éloigner pour quelques temps. Pendant ces dix années il composa une partie des ouvrages qu'il a laissés en grand nombre, & qui ont été imprimés en huit volumes in-folio: ce sont pour la plupart des traductions. Cette édition qui est de *Pierre le Petit*, est d'une grande beauté pour le papier & pour le caractère. Le premier volume contient, 1. Un poëme sur la vie de J. C. 2. Stances sur diverses vérités chrétiennes au nombre de 258, &c. 3. Discours de *Jansénius* de la réformation de l'homme intérieur. 4. *St. Eucher* du mépris

du mon  
tions ch  
vie de C  
peres de  
volumes  
l'ancien  
St. Augu  
trime v  
des Juifs  
& le fixe  
& le lu  
Royal da  
calme. L  
entre la  
octogena  
de l'esp  
» Fontai  
» son co  
» qui s'a  
» visage  
» sa méri  
» main,  
» étoient  
à 85 ans  
dilli, en  
» vertus  
» premie  
II. Ar  
Paris le  
enfans d  
Marion,  
avec ses  
étoit ann  
celui de  
le Maître  
la théolo  
qui fut  
évêque d  
grace. L  
des preuve  
l'expressi  
le monde  
exemplai  
traite. A  
futation d  
de ce liv  
Dieu. Pr  
voulut s'o

du monde. 5. L'échelle sainte de *St. Jean Climaque*. 6. Instructions chrétiennes tirées des lettres de *M. de St. Cyrano*. 7. La vie de *Grégoire Lops*. Le second volume renferme les vies des peres des déserts. Elles ont été souvent réimprimées depuis en trois volumes in-8°. Le troisieme volume contient, 1. L'histoire de l'ancien testament tirée de l'écriture-sainte. 2. Les confessions de *St. Augustin*. Les vies de plusieurs saints illustres forment le quatrième volume. Les antiquités judaïques de *Joseph* & la guerre des Juifs contre les Romains du même historien, le cinquieme & le sixieme. Le septieme renferme les œuvres de *Ste. Thérèse*; & le huitieme, celles de *Jean d'Avila*. *Andilli* retourna à Port-Royal dans le temps que cette maison jouissoit d'un assez grand calme. Il y vécut comme autrefois, partageant tout son temps entre la priere, l'étude & le travail des mains. Quoiqu'il fût alors octogénaire, il ne ressentoit presqu'aucun affoiblissement du côté de l'esprit ni même du côté du corps. » Ses yeux vifs, dit *M. Fontaine*, son marcher prompt & ferme, sa voix de tonnerre, » son corps sain & droit, plein de vigueur, ses cheveux blancs » qui s'accordoient si merveilleusement avec le vermillon de son » visage, sa grace à monter & à se tenir à cheval, la fermeté de » sa mémoire, la promptitude de son esprit, l'intrépidité de sa » main, soit en tenant la plume, soit en taillant les arbres, » étoient comme une espece d'immortalité. « Il mourut en 1674 à 85 ans. *M. de Balzac* fait en peu de mots l'éloge de *M. d'Andilli*, en disant » que c'étoit un homme qui possédant toutes les » vertus morales & chrétiennes, ne tiroit point vanité des » premieres & ne rougissoit point des secondes.

II. ARNAULD, (*Antoine*) frere du précédent, naquit à Paris le 6 de février 1612. Il étoit le vingtieme & dernier des enfans de *M. Antoine Arnauld*, célèbre avocat, & de *Catherine Marion*, fille de *M. Marion*, avocat-général. Il fit ses humanités avec ses neveux le *Maître* & de *Saci*, au college de Calvi qui étoit annexé à la maison de Sorbonne. Il fit sa philosophie dans celui de Lisieux, & s'appliqua ensuite à l'étude du droit avec *M. le Maître*. Mais bientôt il y renonça pour se livrer tout entier à la théologie. Il étudia en Sorbonne sous le fameux *M. Lescot*, qui fut depuis confesseur du cardinal de *Richelieu*, & ensuite évêque de Chartres, & dont il contredit les sentimens sur la grace. Le jeune théologien entra en licence en 1638, & donna des preuves d'une grande érudition. Il y brilla *ad stuporem*, selon l'expression de ses approbateurs, c'est-à-dire, jusqu'à jeter tout le monde dans l'étonnement. Il menoit en même-temps une vie exemplaire en Sorbonne où il logeoit & gardoit une exacte retraite. A peine étoit-il forti de licence, qu'il fit imprimer la réputation d'un ouvrage du pere *Antoine Sirmond*, Jésuite. L'objet de ce livre étoit d'affoiblir le commandement de l'amour de Dieu. Prévenu très-favorablement pour l'abbé de *St. Cyrano*, il voulut s'ouvrir entièrement à lui. Il trouva moyen de lui écrire au

donjon de Vincennes, où cet abbé étoit prisonnier, & le conjura de le prendre sous sa conduite. Ce fut dans les communications qu'il eut de vive voix & par lettres, avec cet illustre prisonnier, qu'il puïsa, suivant M. l'abbé Racine, cette piété tendre & cet esprit de foi qui furent toujours joints en lui, avec une science profonde & universelle. Mais, suivant d'autres historiens, ce fut cette liaison avec un homme dangereux, qui le jeta dans des disputes interminables, & qui causa toutes les traverses qui agiterent sa vie. Pendant le reste de sa licence, il mena la vie pénitente que M. de St. Cyran lui avoit prescrite, & embrassa dans les theses qu'il soutint, presque toutes les parties de la théologie. Ce fut alors qu'il refusa une dignité dans la cathédrale de Verdun; & quelques années après, il renonça à tout son bien. Il célébra sa première Messe le jour de la toussaint 1641, & il prit le bonnet de docteur peu de temps après. On fait que cette action finit par un serment que le nouveau docteur fit dans l'église de Notre-Dame sur l'autel des martyrs. Ce serment ne fut pas pour lui une vaine cérémonie. Dès la seconde année de son doctorat, il composa le célèbre ouvrage de la *fréquente communion*, qui parut en 1643, lorsque l'auteur n'avoit que trente-un ans. L'auteur prouve par les témoignages de l'antiquité & des plus saints hommes des derniers siècles, qu'il est utile de différer l'absolution en plusieurs rencontres; & qu'on est obligé de le faire dans les rechûtes, dans les péchés d'habitude, & dans les occasions prochaines du péché. Il y fait voir, quelle étoit l'ancienne pratique de l'église dans l'administration de la pénitence. Il établit, que si on ne peut suivre à la lettre les anciens canons pénitentiels, il faut en conserver l'esprit. Ce livre parut avec l'approbation de seize évêques. Ce ne fut d'abord qu'un cri général de tous les Jésuites contre un traité, qui étoit si contraire à leurs maximes; mais ils ne purent venir à bout de le faire condamner à Rome. Quelques prélats françois le proscrivirent; mais ils ne furent pas suivis par leurs confreres. L'évêque de Lavaur, *Raconis*, fut un de ceux qui se signalerent dans cette occasion; il attaqua non seulement le livre, mais encore la forme de l'ouvrage. Il remarqua que les trois premières parties qui le composent, ne sont attachées l'une à l'autre par aucun lien; qu'elles n'ont rapport à aucun projet général; qu'elles peuvent être transposées indifféremment; & qu'aucun objet n'y est à sa place déterminé. On n'en a pas épargné même le style, & le lexicographe des livres jansénistes le trouve contraint & enflé. Les disputes qui s'allumèrent alors sur la grace enflammerent l'ardeur d'*Arnauld*. Il entraient une quantité de livres, dont quelques-uns firent beaucoup de bruit. Le duc de *Liaucourt* s'étant présenté pour la confession à St. *Sulpice* sa paroisse, un prêtre nommé *Picoté* lui déclara qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution, qu'à condition qu'il rompt tout commerce avec les solitaires de Port-Royal. On demanda à M. *Arnauld* ce qu'il pensoit de la conduite du confesseur. Il mar-

qua son sentiment dans une lettre, où il blâmoit ce refus comme contraire à toutes les regles. Cette lettre fut imprimée sous ce titre : *Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de condition, sur ce qui est arrivé depuis peu dans une paroisse de Paris, à un seigneur de la cour.* M. Arnauld y fait sentir quelle confusion il y auroit dans l'église, s'il étoit libre à un prêtre de retrancher de la communion des fideles, qui il lui plairoit d'avoir pour suspect dans sa foi. Dès que cette lettre eut été rendue publique, on se vit inondé d'une foule de brochures sous différens titres : *Réponses, lettres, avis, remarques, conférences, discours.* Les Jésuites *Annat & Ferrier* s'étoient nommés dans deux de ces écrits. On prétendoit dans tous, que la conduite du confesseur de St. Sulpice étoit irrépréhensible, & que la déclaration que faisoit M. Arnauld de condamner les cinq propositions, n'étoit pas suffisante. Il se défendit par une seconde lettre, où il justifie la premiere contre tous les écrivains qui l'avoient attaquée. Elle est intitulée : *Seconde lettre de M. Arnauld à un duc & pair de France, (le duc de Luines) pour servir de réponse à plusieurs écrits qui ont été publiés contre la premiere lettre.* C'est plutôt un livre qu'une lettre, puisqu'elle est de 250 pages in-4°. Elle est divisée en deux parties. Il entreprend dans la premiere, de discuter à fond le procédé du confesseur & du curé de St. Sulpice, & de répondre à tout ce que l'on avoit avancé pour le justifier. Dans la seconde partie, M. Arnauld répond au reproche qu'on lui faisoit du défaut de sincérité dans sa profession de foi au sujet des cinq propositions. Il passe de la question de droit à celle du fait de *Jansénius*; savoir si ces propositions sont ou ne sont pas dans le livre de cet évêque. Il se fait cette question : » Est-on obligé de croire que la bulle d'*Innocent X* ait renversé la doctrine de St. Augustin, en obligeant de croire comme article de foi, que la grace intérieure qui est nécessaire à la volonté, afin qu'elle puisse vouloir ce que Dieu exige d'elle, ne lui manque jamais dans l'occasion où elle pèche? « C'est alors qu'il allegue l'exemple de St. Pierre; & qu'après avoir cité deux passages, l'un de St. Chrysostome, & l'autre de St. Augustin, il conclut que l'écriture nous montre en la personne de St. Pierre, un juste à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occasion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait pas péché. Cette proposition jointe à la suivante qui se trouve dans la lettre : on peut douter que les cinq propositions condamnées par *Innocent X* & par *Alexandre VII*, comme étant de *Jansénius* évêque d'*Ypres*, soient dans le livre de cet auteur, fut une occasion de soulèvement pour ses ennemis. On porta la Sorbonne à les examiner; cette compagnie les censura, & Arnauld n'ayant pas voulu se soumettre à sa censure, elle le retrancha de son corps en 1654. L'assemblée tenue à ce sujet fut tumultueuse. Arnauld protesta, par-devant notaire, contre l'injustice qu'on lui faisoit. Il se plaint dans cet acte, de ce qu'il a eu pour juges les mêmes personnes qu'il avoit



recusées, & qu'il savoit être indisposées contre lui; de ce que le syndic avoit compté plus de suffrages qu'il ne s'étoit présenté d'opinans; de ce qu'on avoit refusé de lire, ou de lui entendre lire un écrit qui étoit la justification de sa doctrine, &c. Le nombre de ses ennemis augmentant tous les jours, il se vit obligé de se retirer de Port-Royal des Champs, où il ne revint plus jusqu'en 1668, à la paix de l'église. Il se tint caché où il put pendant l'espace de treize années, ayant ordinairement pour compagnie M. *Nicole*. Ce fut alors qu'il publia divers écrits contre la censure de la Sorbonne. Il dit dans l'un de ces ouvrages, avec sa vivacité ordinaire: » Qu'y a-t-il de plus pitoyable, que d'avilir » & de dégrader la majesté de la foi catholique, en la rabaisant » jusqu'à de telles vétilles, & de mettre pour cela toute l'église » en combustion? Pendant que nous voyons de sang-froid l'hé- » résie triompher & étendre ses ravages dans toute l'Europe, sans » penser à nous réunir pour combattre l'ennemi commun, ou à » fléchir la colère de Dieu par d'humbles & ferventes prières, » nous nous battons pour un *actus primus* & un *actus secundus*, » C'est comme un homme qui s'occuperait très-sérieusement de » ses ongles, pendant qu'il a les parties nobles attaquées. « Depuis que M. *Arnauld* eut été exclus de Sorbonne jusqu'au temps de la paix qui fut donnée à l'église sous le pape *Clement IX*, il fit plusieurs écrits, dont le plus grand nombre a rapport à la grande affaire du formulaire. Après la paix de l'église, dans laquelle il fut compris, il publia le grand ouvrage de la *perpétuité de la foi* sur l'eucharistie. Ce livre avoit été commencé par M. *Nicole* en 1664, & fut achevé en 1668. L'objet étoit de prouver que le dogme de la présence réelle avoit toujours été cru dans l'église, & qu'il l'étoit même encore aujourd'hui non seulement des Catholiques, mais même de toutes les grandes communions orientales schismatiques. M. *Arnauld* rassembla avec beaucoup de soin & de travail, des attestations & des témoignages des églises d'Orient sur leur croyance touchant l'eucharistie. L'ouvrage fut dédié au pape *Clement IX*, dans la conjoncture très-favorable de la paix que ce Pape venoit de donner à l'église. Le St. Pere en fit faire par un cardinal, de grands remerciemens à M. *Arnauld*, dont le nom paroissoit seul, comme M. *Nicole* l'avoit désiré. La vive lumière que présente ce savant ouvrage, éclaira M. de *Turenne*, le prince de *Tarente*, les maréchaux de *Lorges* & de *Duras*, plusieurs autres personnes très-distinguées dans la prétendue réforme, & d'habiles ministres de la même religion. M. *Arnauld* fit d'autres livres de controverse, pendant les dix années de tranquillité qui suivirent la paix de l'église. Il répondoit à toutes sortes de consultations; & répondoit par-tout la lumière. Il demeuroit tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris. Les personnes les plus illustres se faisoient gloire d'être de ses amis, & se conduisoient par ses conseils. Le cardinal de *Retz*, devenu solitaire & pénitent, le consultoit quelquefois. M. l'abbé de

Cam  
ble.  
time  
pieux  
ouvr  
qui l'  
céléb  
tract  
loien  
Jésui  
Il req  
& de  
joint  
gouv  
loin  
pour  
deme  
l'évêc  
en H  
à Am  
tholi  
il qui  
avec  
& ex  
marq  
en st  
comp  
d'El  
lisoit  
& m  
moit.  
tous  
le go  
le sé  
plus  
d'All  
à Bru  
fortir  
voien  
le fit  
dant  
avec  
une p  
ne so  
bre,  
consa  
A Pa  
de q

*Camus* voulut avoir son avis avant d'accepter l'évêché de Grenoble. *Clement IX*, *Clement X*, *Innocent XI*, furent pleins d'estime pour lui. Le cardinal d'*Estrées* lui rendoit des visites. Le pieux & savant cardinal *Bona* lui fit présent en 1675 de son ouvrage sur la liturgie. Il y avoit même des princes souverains qui l'honoroiert de leur estime. La paix de *Clement IX*, paix si célébrée, fut bientôt rompue. Il restoit, dans les puissances contractantes, un fond de défiance & de haine. Les deux partis cabaloient lourdement l'un contre l'autre. *M. Arnauld* écrivoit contre les Jésuites, & les Jésuites s'en vengerent par les armes de l'autorité. Il reçut ordre de ne plus demeurer dans le fauxbourg St. *Jacques* & de ne point recevoir de visites comme auparavant. Ces ordres joints à un avis secret qu'il reçut de M. le duc de *Montausier*, gouverneur de M. le Dauphin, le déterminèrent à chercher au loin & hors du royaume, une retraite. Le 18 juin 1679, il partit pour Mons, & sur la fin de février de l'année suivante il alla demeurer à Bruxelles. Il y fut caché jusqu'au mois de juin. M. l'évêque de *Castorie*, archevêque d'*Utrecht*, l'invita alors à venir en Hollande. Il se rendit aux instances de ce prélat, qui le mena à Amsterdam, pour lui faire voir les différentes églises des Catholiques & les curiosités du pays. Vers la fin d'octobre de 1682, il quitta la Hollande & revint à Bruxelles. Il se lia intimement avec M. *Vaës*, conseiller au conseil de Brabant, homme d'esprit & excellent juge. Ce fut par son moyen qu'il fit demander au marquis de *Grana*, gouverneur des Pays-bas, s'il pourroit être en sûreté dans ce pays. Le gouverneur répondit, qu'il pouvoit compter sur sa protection; & qu'il le feroit avertir, s'il recevoit d'Espagne quelqu'ordre qui ne lui fût pas favorable. Ce seigneur lisoit avec un extrême plaisir les écrits qu'il faisoit imprimer alors, & même se faisoit apporter les feuilles à mesure qu'on les imprimoit. La guerre étant survenue entre la France & l'Espagne, tous les François eurent ordre de sortir des états d'Espagne; mais le gouverneur excepta M. *Arnauld* & ceux de sa suite. Pendant le séjour de huit années qu'il fit alors à Bruxelles, la chose la plus singulière qui lui arriva, fut la visite d'un prince souverain d'Allemagne, M. le landgrave de *Hesse-Rhynsfeld*. Il vint exprès à Bruxelles pour voir ce grand homme. M. *Arnauld* fut obligé de sortir de Bruxelles en 1690. Les Jésuites vraisemblablement l'avoient découvert; le marquis de *Castanaga*, gouverneur du pays, le fit avertir qu'il ne pouvoit plus le protéger. Il erra donc pendant quelque temps, & ensuite revint secrètement à Bruxelles avec le seul M. *Ernest Ruthd'ans* son ami. M. *Arnauld* vivoit dans une petite maison comme dans une espece de tombeau, d'où il ne sortoit jamais, disant tous les jours la Messe dans sa chambre, suivant la permission que le Pape lui en avoit donnée. Il y consacroit tout son temps à la priere & à la défense de la vérité. A l'âge de 80 ans, il apprit par cœur les pleumeux, afin d'avoir de quoi s'occuper le reste de sa vie, en les méditant & en les

réchant. Il mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Loo , le 8 août 1694. Son cœur fut porté à Port-Royal. Les poètes les plus célèbres firent des épitaphes en son honneur. Voici celle que M. Boileau Despreaux composa :

Au pied de cet antel de structure grossière ,  
 Gît sans pompe enfermé dans une vile bierre ,  
 Le plus savant mortel qui jamais ait écrit ;  
 ARNAULD , qui sur la grace instruit par Jesus-Christ ,  
 Combattant pour l'église , a dans l'église même  
 Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathème.  
 Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin ,  
 Il terrassa Pélage , il foudroya Calvin :  
 De tous les faux docteurs confondit la morale ;  
 Mais pour fruit de son zèle , on l'a vu rebuté ,  
 En cent lieux opprimés par la noire cabale ,  
 Errant , pauvre , hanni , proscrit , persécuté :  
 Et même par sa mort leur fureur mal éteinte ,  
 N'en eût jamais laissé les cendres en repos ,  
 Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte ,  
 A ces loups dévorans n'avoit caché les os.

M. Arnauld a été peint très-différemment par les divers partis, rapportons d'abord ce qu'en ont dit ses partisans. M. l'abbé Racine a cru en tracer un portrait fidele , en lui appliquant celui que l'abbé de la Bletterie fait de St. Athanase. Le voici en abrégé :

» Il avoit l'esprit juste , vif & pénétrant ; le cœur généreux &  
 » désintéressé ; une foi vive ; une charité sans bornes ; une  
 » humilité profonde ; un christianisme mâle , simple & noble  
 » comme l'évangile ; une éloquence naturelle , semée de traits  
 » perçans , forte de choses , allant droit au but. L'austérité de  
 » sa vie rendoit la vertu respectable ; sa douceur dans le com-  
 » merce la faisoit aimer. Jamais ni Grecs ni Romains n'aimèrent  
 » autant la patrie qu'il aimait l'église , dont les intérêts furent  
 » toujours inséparables des siens. Il avoit un coup d'œil ad-  
 » mirable pour appercevoir des ressources même humaines ,  
 » quand tout paroïssoit désespéré. Il lutta pendant près de cin-  
 » quante ans contre une ligue d'hommes subtils en raisonne-  
 » mens , profonds en intrigues , courtisans déliés , maîtres du  
 » prince , arbitres de la faveur , calomnieurs infatigables ,  
 » barbares persécuteurs. Il les déconcerta , il les confondit ,  
 » & leur échappa toujours , sans leur donner la consolation de  
 » lui voir faire une fausse démarche. Il les fit trembler lors  
 » même qu'il fuyoit devant eux. Personne ne discerna mieux que  
 » lui , les momens de se produire ou de se cacher ; ceux de la  
 » parole ou du silence , de l'action ou du repos. ... Il fut en-  
 » tretenir des correspondances , ménager des protections , lier  
 » entr'eux les ( défenseurs de la vérité ) , encourager les plus  
 timides

» tim  
 » les  
 grand  
 dit e  
 une  
 en del  
 plus d  
 confis  
 dans  
 Voule  
 des liv  
 trait  
 repréte  
 Jésuite  
 glise ;  
 » son  
 » M.  
 » en p  
 » de  
 » nez  
 » laid  
 » petit  
 » est f  
 » port  
 » sa fo  
 » & tr  
 » meus  
 » facti  
 » dans  
 » de  
 » Pape  
 » être  
 » de la  
 » d'avo  
 » broui  
 » Nicol  
 » mour  
 » Arna  
 » Si Pu  
 » & de  
 » fiel. J  
 » inveç  
 » géom  
 » serup  
 » fait q  
 » d'adv  
 » si Por  
 » les J  
 To

» timides ; d'un foible ami ne se faire jamais un ennemi ; excuser  
 » les foibleffes , &c. « Dès que l'on fut à Rome la mort de ce  
 grand homme , dit le même historien , le savant cardinal d'*Aguirre*  
 dit en plein confistoire , qu'il remplissoit dans le sacré college  
 une place que le pape *Innocent XI* son bienfaiteur avoit d'abord  
 en dessein de donner à *M. Arnauld*. Il l'auroit , ajouta-t-il , remplie  
 plus dignement que moi. Le cardinal *Casinate* dit aussi dans le  
 confistoire , que l'on canonisoit des saints qui n'avoient pas vécu  
 dans une plus grande innocence de mœurs que *M. Arnauld*.  
 Voulez-vous voir le contraste de ce tableau ? lisez le dictionnaire  
 des livres jansénistes. Voici de quelles couleurs on charge le por-  
 trait de *M. Arnauld*. Il n'est point d'hérésarque que l'on ait  
 représenté avec des traits plus noirs , qu'il l'a été par les  
 Jésuites. Non seulement c'étoit un ennemi de Dieu & de l'é-  
 glise ; mais il en vouloit encore à l'état. » *M. de Lomenie* , dans  
 son histoire secrète du jansénisme , l'a peint d'après nature.  
 » *M. Arnauld* , dit-il , a le corps petit & n'eut jamais les grâces  
 » en partage. Il n'a de vif que les yeux. Tous les autres traits  
 » de son visage ne marquent que de la stupidité. . . . Il a le  
 » nez assez gros , & d'une forme peu agréable , les dents fort  
 » laides , les levres pales ; nul embompoint ; les mains fort  
 » petites , les jambes grêles , les pieds de pigmée ; mais sa tête  
 » est fort grosse , ses épaules fort larges , & sa poitrine à pro-  
 » portion. . . . Quand une fois il a chaussé quelque chose dans  
 » sa forte tête , il revient difficilement de ses premiers préjugés ,  
 » & trouve toujours des raisons pour les défendre. Tel étoit ce fa-  
 » meux chef du parti. Sa passion fut d'être l'idole d'une grande  
 » faction. Il fut dans l'église , ce qu'étoit le cardinal de *Retz*  
 » dans l'état ; ne cherchant dans la rebellion dans le personnage  
 » de rebelle. Luther contre Rome & Versailles , contre les  
 » Papes & le Roi ; c'étoit le point de vue dans lequel il vouloit  
 » être envisagé avec un caractère si vain ; on est bien éloigné  
 » de la simplicité chrétienne. Aussi la seule idée de se rétracter ,  
 » d'avoir tort , le faisoit frémir. Ce naturel dur & altier le  
 » brouilloit souvent avec ses amis. On l'a vu aux prises avec  
 » *Nicole* & *Malebranche* ; *Pascal* , quelque temps avant de  
 » mourir , éprouva aussi sa mauvaise humeur. C'est que dans  
 » *Arnauld* le cœur n'avoit pas de moindres défauts que l'esprit.  
 » Si l'un étoit rempli de suffisance , l'autre étoit pètri de haine  
 » & de colere ; sa bouche & sa plume distilloient également le  
 » fiel. Jamais les injures ne lui parurent assez fortes , ni les  
 » invectives assez violentes. Il fit même un livre pour prouver  
 » géométriquement , que les écrivains en peuvent user sans  
 » scrupule contre ceux qui combattent leurs sentimens. On  
 » fait que dans le cours de sa vie il eut un grand nombre  
 » d'adversaires ; mais ceux qu'il a le plus fortement haï , &  
 » si l'on peut parler de la sorte le plus solennellement , ce sont  
 » les Jésuites. Il avoit hérité de toute l'averfion de son pere

» pour eux , & de toute celle de *Jansenius* & de *St. Cyrille*  
 » de sorte que , dans l'exacte vérité , s'estimer soi-même  
 » haïr les Jésuites , c'étoit *Arnauld* tout entier. « L'abbé de  
*Choisi* ne le traite guere mieux dans le tome onzieme de son  
*histoire ecclésiastique*. » *M. Arnauld* , dit-il , devint le chef  
 » des nouveaux sectaires. On l'appella parmi eux le pere  
 » abbé : titre qui fut supprimé après sa mort : le pere *Quésnel*  
 » qui lui succéda dans la direction de leurs affaires , s'étant con-  
 » tenté de celui de pere prieur , qu'il se flattoit peut-être de  
 » rendre aussi illustre. Après la paix de *Clement IX* , à laquelle  
 » *M. Arnauld* eut beaucoup de part , il ne se crut pas en sûreté  
 » à Paris. Il ne pouvoit s'empêcher d'avoir un commerce conti-  
 » nuel avec ses amis des Pays-bas ; & ce commerce , qui sen-  
 » toit la cabale , déplaisoit à la cour. Il se retira en Flandre ,  
 » & y demeura toujours caché. . . . Il craignoit si fort d'être  
 » reconnu , de peur qu'on exigeât de lui une soumission par-  
 » faite aux décrets de l'église , que sentant approcher sa der-  
 » niere heure , il n'osa jamais faire appeller un prêtre approuvé  
 » de l'ordinaire , & aima mieux expirer entre les bras du pere  
 » *Quésnel* son disciple , qui lui administra le viatique & l'ex-  
 » trême - onction , quoiqu'il n'en eût pas le pouvoir. . . .  
 » Comme *Tertullien* , il eut le malheur de s'écarter de la fin-  
 » dans des articles essentiels ; l'imagination , le feu , l'élé-  
 » quence , le savoir ont été à-peu-près égaux : l'obstination ,  
 » l'entêtement ont été pareils. « Il est impossible de ne pas  
 reconnoître la passion dans des témoignages si peu semblables  
 sur le même homme. Le lecteur sensé faudra les réduire & mettre  
 tout à sa place. Nous sommes pourtant forcés de convenir que  
 dans le dernier portrait , il y a plusieurs traits manifestement  
 faux. Ce qui doit faire suspendre le jugement des lecteurs ,  
 sur quelques accusations intentées contre *M. Arnauld* , c'est la  
 publication que l'on a fait long-temps après sa mort , des lettres  
 les plus secrettes de ce grand homme. Que trouve-t-on , dit un  
 auteur célèbre , dans les neuf volumes de ces lettres ? Un  
 homme qui machine contre l'église & contre l'état ? Non ; mais  
 un homme éloigné par caractère de tout ce qui s'appelle intrigues  
 & menées secrettes. Plein d'amour pour son prince , il prend ses  
 intérêts , jusqu'à jeter dans le dernier étonnement les étran-  
 gers qui savent tous les sujets de mécontentement qu'on lui a  
 donnés en France. Retiré & caché dans Bruxelles , il n'en est  
 pas moins attaché à son Roi. En quelque lieu qu'il soit , il ne  
 ne sauroit oublier qu'il est françois. Si les historiens se partici-  
 pent sur la conduite & les sentimens de *M. Arnauld* , ils s'accor-  
 dent assez sur la sublimité de ses talens & de son éloquence.  
 Il savoit très-bien les langues grecque & latine. Le projet des  
 belles méthodes connues sous le nom de méthodes de *Port-  
 Royal* , vient de lui , & c'est sous sa direction que *M. Lancelot*  
 les a digérées. La *grammaire générale & raisonnée* est

toute e  
 pagnol  
 posséda  
 il est r  
 la lectu  
 solides  
 ses ouv  
 philoso  
 étoit a  
 métho  
 Dieu &  
 marque  
 eût été  
 rant d'e  
*Arnauld*  
 talogues  
 affaires  
 concorde  
 livres d  
 corrécti  
 Le lect  
 les Bér  
 ouvrag  
 les Jésu  
 ment d  
 d'Alet.  
 des Ca  
 saints p  
 censuré  
 huitien  
 la mort  
 où son  
 cessité  
 le *Vay*  
 opprim  
 lumes  
*Steiaer*  
 recueil  
 rale de  
 théolog  
 il croy  
 proche  
*Nicole*  
 efficace  
 cordée  
 louable  
 qu'ils n  
 l'on op

toute entiere de l'illustre docteur. Les langues italienne & espagnole ne lui étoient point étrangères. Pour la françoise, il en possédoit toute la force. Son style n'est pas toujours fleuri; mais il est riche, clair, nerveux, abondant. Il étoit très-versé dans la lecture des poëtes. Il nous a laissé sur la poésie des réflexions solides & où regne un goût de religion, qui domine dans tous ses ouvrages. On connoît sa géométrie & ses autres ouvrages philosophiques. Il soutenoit la philosophie de *Descartes*, qui étoit alors toute nouvelle. Il prenoit avec feu la défense de la méthode de ce grand philosophe, pour prouver l'existence de Dieu & la spiritualité de notre ame. Il regardoit comme une marque singuliere de la divine providence, que cette méthode eût été découverte dans un siècle où commençoient à paroître tant d'esprits libertins. Le grand nombre d'ouvrages enfantés par M. *Arnauld* doit étonner; il seroit trop long d'en donner un catalogue détaillé. La plupart sont anonymes & roulent sur les affaires du temps. Arrêtons-nous aux principaux. I. *Histoire & concorde évangélique* en latin, à Paris 1653. II. Traduction des livres de *St. Augustin*, des mœurs de l'église catholique; de la correction & de la grace; de la véritable religion; du manuel. Le lecteur sait que ce fut à la sollicitation de M. *Arnauld*, que les Bénédictins entreprirent leur belle & savante édition des ouvrages de ce pere. III. *L'innocence & la vérité défendue* contre les Jésuites & leur pere *Brisacier*. IV. *Défense* du nouveau testament de *Mons* contre le pere *Maimbourg*. V. *Instructions* du rituel d'Alet. VI. *Le renversement de la morale de J. C. par la doctrine des Calvinistes sur la justification*, 1672. VII. *Apologie* pour les saints peres de l'église contre le sieur le *Moine*. VIII. Plusieurs censures épiscopales de l'apologie des *Casuistes*. IX. Septieme, huitieme, neuvieme, & dixieme écrit des curés de Paris contre la morale corrompue des *Casuistes*. X. Neuf volumes de lettres où sont plusieurs écrits intéressans. XI. Deux volumes sur la nécessité de la foi en *J. C.* pour être sauvé, contre la *Mothe le Vayer* qui relevoit fort les vertus des Païens. XII. *L'innocence opprimée* dans les filles de l'enfance. XIII. Les six derniers volumes de la morale pratique. XIV. *Difficultés proposées à M. Steiaert en neuf parties*, sur des points très-importans. XV. Ecrits recueillis en deux volumes, contre le systême de la grace générale de M. *Nicole*. L'amitié de M. *Arnauld* pour ce célèbre théologien ne l'empêcha pas de relever la méprise dans laquelle il croyoit qu'il avoit donné, en cherchant un peu trop à se rapprocher de la plupart des *Thomistes* modernes. On sait que M. *Nicole* qui a toujours été très-attaché aux dogmes de la grace efficace par elle-même, avoit imaginé une grace générale accordée à tous les hommes. Le dessein de ce sage écrivain étoit louable; il vouloit satisfaire aux plaintes des pécheurs qui disent qu'ils n'ont pas la grace, & aux raisonnemens populaires que l'on oppose à la doctrine de *St. Augustin*. Mais peut-être que

M. *Nicole*, en voulant satisfaire à tout par une grace générale, ne satisfaisoit à rien. En effet, dès qu'elle ne sauve personne, qu'elle ne conduit personne à la vraie piété, comme M. *Nicole* en convenoit, & qu'elle laisse subsister le besoin indispensable d'une grace efficace pour agir; toutes les difficultés reviennent & dans toute leur force. XVI. *Réflexions philosophiques & théologiques sur le nouveau système de la nature & de la grace* du pere *Malebranche*, en 3 livres; le premier sur l'ordre de la nature; le second touchant l'ordre de la grace; & le troisieme touchant J. C. comme cause de la grace, à Cologne en 1685 & 1686. Ce livre fut l'occasion d'une dispute entre M. *Arnauld* & le pere *Malebranche*. La réputation que cet Oratorien s'étoit acquise par son livre de la *recherche de la vérité*, lui attira beaucoup de partisans par rapport aux matieres purement philosophiques; mais il en eut peu par rapport à la théologie. La cour de Rome même se déclara pour M. *Arnauld*, par un décret du saint office, qui supprima tous les écrits du P. *Malebranche* sur la grace. Ceux de M. *Arnauld* avoient été examinés par cette congrégation en même temps que ceux de son adversaire; & elle n'y toucha pas. XVII. *Regles pour discerner les bonnes & les mauvaises critiques des traductions de l'écriture en françois, pour ce qui regarde la langue: avec des réflexions sur cette maxime, que l'usage, & la regle est le tyran des langues vivantes*, à Paris 1707. Cet ouvrage est contre M. *Thoynard* & le pere *Bouhours*. XVIII. *Eclaircissement sur l'autorité des conciles généraux & des Papes, ou explication du vrai sens des trois décrets des sessions quatrieme & cinquieme du concile de Constance* 1711, in-8°. *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*, Paris 1695, in-12, & 1700 & 1707. L'auteur composa cet ouvrage pour réfuter les sentimens de M. *Dubois*, traducteur de St. *Augustin*, qui avoit avancé dans la préface qui est à la tête du premier volume: 1°. Que les prédicateurs doivent renoncer à l'éloquence, & se borner à des discours simples; & que c'est faire injure à une si haute profession, que d'employer les tours de l'éloquence humaine, pour faire entrer la science du salut dans le cœur des fideles. 2°. Que l'éloquence humaine nuit beaucoup aux auditeurs, parce qu'elle n'est propre qu'à donner plus de vivacité à leur imagination. M. *Arnauld* réfute ce système; il renverse d'abord dans la premiere partie de son livre le mauvais usage que M. *Dubois* avoit fait des différens passages de l'écriture qu'il allegue, & les fausses conséquences qu'il en tire. Il attaque ensuite dans la seconde ce que cet académicien avoit appelé des preuves de raison. Et enfin dans la troisieme il lui fait voir que quoiqu'il semble avoir voulu se réconcilier à la fin de sa préface avec l'éloquence, en déclarant qu'il n'a prétendu bannir de la chaire que la mauvaise éloquence & non pas la bonne, il lui fait voir, dis-je, que sa réconciliation est vaine, parce que sa censure, ses preuves, ses invectives tombent encore plus sur la

bonne  
ans, de  
mais c  
III.  
l'ainé  
d'Ang  
alors c  
point  
pour é  
fut en  
Barber  
arrivé  
pour e  
plus b  
se trou  
dans  
Il me  
les Ba  
Roi,  
s'en e  
signé  
eut ap  
nuit  
palais.  
gers  
charit  
furent  
contra  
prove  
d'Ang  
comm  
conso  
soin p  
indige  
à la  
Dufoss  
bordo  
n'avoit  
gardé  
seule  
l'invit  
teau  
pétuit  
infim  
contir  
jour  
je fer  
domni

bonne que sur la mauvaise. On avoit projeté, il y a cinq à six ans, de donner un recueil complet des ouvrages de M. Arnauld; mais cette édition n'a pas eu lieu.

III. ARNAULD, ( Henri ) né à Paris en 1597, étoit le plus jeune d'Antoine Arnauld. Il fut nommé à l'abbaye de St. Nicolas d'Angers en 1624. En 1637 le chapitre de Toul, dont il étoit alors doyen, l'élut évêque de cette église. Cette élection n'eut point lieu, parce que le Pape refusa ses bulles. Dieu le destinoit pour être le pasteur de l'église d'Angers. L'abbé de St. Nicolas fut envoyé à Rome à l'occasion de la division qui étoit entre les Barberins & le pape Innocent X. Dès que M. de St. Nicolas fut arrivé à Rome, il s'y fit connoître par l'expédient qu'il inventa pour empêcher le Pape de se saisir du palais Barberin un des plus beaux de l'Italie. Le conseil de l'ambassadeur de France se trouvant fort embarrassé sur les mesures qu'il faudroit prendre dans une telle conjoncture, l'abbé de St. Nicolas se levant : *Il me semble, dit-il, que si on faisoit un contrat par lequel les Barberins vendissent & aliénaissent leur palais en faveur du Roi, on pourroit arrêter par-là les poursuites qu'on fait pour s'en emparer.* L'expédient ayant été adopté, le contrat fut signé de part & d'autre avec beaucoup de secret; & lorsqu'on eut appris le jour de la faisie, on ne manqua pas d'afficher la nuit d'auparavant les armes de France aux quatre coins du palais. A son retour en France, il fut nommé à l'évêché d'Angers en 1649; il parut alors un homme tout apostolique. Sa charité étoit sans bornes. Les traverses qu'on lui suscita, ne furent jamais capables d'y apporter la moindre altération. Au contraire il fit toujours du bien à ses ennemis; il étoit passé en proverbe : *Que le meilleur titre pour obtenir des grâces de M. d'Angers, c'étoit de l'avoir offensé.* Il aimoit tous les pauvres comme ses enfans. Il ne manquoit point tous les dimanches d'aller consoler ceux qui étoient à l'hôpital. Il recherchoit avec un soin particulier ceux que la honte empêchoit de découvrir leur indigence. Pour fournir à leurs besoins, il se réduisoit lui-même à la pauvreté. C'étoit une chose tout-à-fait édifiante, dit M. Dufossé, de voir sa maison. Ses gardes étoient les pauvres qui bordoient souvent en assez grand nombre son escalier; & on n'avoit garde de les rebuter d'une maison, où ils étoient regardés comme faisant partie des domestiques. Il ne quitta qu'une seule fois son diocèse à la prière du prince de Tarente, qui l'invita à venir conférer avec lui sur la religion dans son château de Thouars. Ce seigneur ébranlé par la lecture de la *perpétuité de la foi*, ne résista pas à la douceur, aux manières insinuantes & sur-tout à l'éloquence du prélat. Son travail étoit continuel. Comme on lui représentoit qu'il devoit prendre un jour de la semaine pour se délasser : *Hé bien, répondit-il, je ferai de bon cœur ce que vous souhaitez, pourvu que vous me donniez un jour où je ne sois pas évêque.* La ville d'Angers s'étant

révoltée , la Reine-Mere vint pour la punir ; *Arnauld* tâcha de la défarmer , mais inutilement ; sa charité lui suggéra un moyen qui eut son effet. Cette princesse communioit souvent ; & comme elle se présenta un jour pour communier lorsqu'il officioit , il s'approcha de la Reine avec un visage où la majesté & la modestie éclatoient également ; & lui présentant la sainte hostie , il lui dit d'un ton de voix ferme : *Recevez , Madame , votre Dieu , qui a pardonné à ses ennemis en mourant sur la croix.* La Reine ne songea plus à la vengeance , & fit éprouver peu de temps après aux rebelles toutes les marques de sa clémence & de sa bonté. Ce prélat mourut en 1692 à 95 ans. On a de lui , I. Quelques mandemens. II. Des négociations à la cour de Rome & en différentes cours d'Italie , qui ont été imprimées en 5 vol. in-12. Il s'y trouve des faits curieux & intéressans , dont quelques-uns peuvent servir à l'histoire ecclésiastique.

IV. ARNAULD , ( *Agnès* ) sœur des précédens , fut religieuse de Port-Royal , où sa vie fut un exemple de piété. Elle y mourut dans la 77<sup>e</sup> année de son âge , après avoir publié divers écrits. Les principaux sont , I. *Le chapelet secret du St. Sacrement* , publié vers 1632. Ce livre fit beaucoup de bruit. Sept docteurs de Paris , consultés en 1632 , jugerent qu'il contenoit plusieurs extravagances ; impertinences , erreurs , blasphèmes & impiétés qui tendoient à séparer & à détourner les ames de la pratique de la vertu , spécialement de la foi , espérance & charité , &c. jugement qui a été confirmé ensuite par le St. Siege. Cet écrit est suivant quelques-uns de l'abbé de St. Cyran , qui en prit la défense. II. *L'image de la religieuse parfaite & imparfaite.* III. *Les constitutions de Port-Royal.* IV. *Instructions aux religieuses* , & d'autres petits traités de piété.

V. ARNAULD , ( *Marie - Angélique de St. Jean* ) fille de M. d'Andilli , entra dès l'âge de 16 ans dans le monastere de Port-Royal , & fut élevée par ses tantes les meres *Angélique* & *Agnès*. Elle devint le modele de toutes les vertus. Après avoir été 20 ans maîtresse des novices , puis supérieure de la maison & prieure pendant 19 ans , elle fut élue abbesse en 1678 dans des circonstances critiques. Elle remplit cette place avec distinction , & mourut en 1684 à 59 ans. Nous avons de cette fille , I. Deux volumes de conférences sur la regle de St. Benoît. II. Un volume de discours appelés *miséricordes* , sur les personnes mortes pour lesquelles on demandoit les prieres de la communauté. III. *Des réflexions sur la persécution.* IV. Beaucoup de mémoires & de relations édifiantes de la vie de ses sœurs , & des événemens importans de la maison. V. Beaucoup d'éloges qui sont dans le *nécrologe* de Port-Royal.

ARNOBE , naquit à Sicque dans la province proconsulaire d'Afrique. Il y professoit la rhétorique avec beaucoup de réputation sous l'empire de Dioclétien , lorsque pressé par quelques songes de renoncer aux superstitions païennes , il les aban-

donna  
conver  
clamé  
l'évêqu  
n'eût r  
comb  
ment d  
vrages  
rement  
le requ  
vit ses  
trieme  
n'est pa  
bles , q  
que l'e  
fermen  
cieuses  
ves de  
& de  
mervei  
persécu  
orthod  
dont il  
relleme  
nom f  
oracles  
le temp  
vrage  
Leyde  
trouve  
publié  
ARN  
le voya  
& il en  
à se f  
mourut  
II. Des  
éléganc  
marqua  
son ter  
manque  
primer  
titre :  
Arnoul  
I. ARN  
sicle ,  
Emmen  
qui viv

donna entièrement, pour suivre la vérité de l'évangile. Sa conversion fut très-sincere; mais comme il avoit toujours déclamé contre la religion chrétienne dans les écoles publiques, l'évêque de Sicque ne voulut point l'admettre au baptême, qu'il n'eût rendu un témoignage public de la foi qu'il avoit auparavant combattue. Pour lever cet obstacle, *Arnobe* qui desiroit ardemment d'être baptisé, composa aussi-tôt plusieurs écrits. Ces ouvrages également pleins de force & d'esprit, prouvoient clairement le ridicule & l'impiété de la religion païenne. L'évêque le reçut ensuite dans le sein de l'église. On croit qu'*Arnobe* écrivit ses sept livres contre les Païens au commencement du quatrième siècle. Comme il n'étoit point encore fort instruit, il n'est pas étonnant que l'on y trouve plusieurs défauts considérables, qui l'ont fait mettre par *St. Jerome* au nombre des auteurs que l'on doit lire avec précaution. Si les écrits d'*Arnobe* renferment des défauts, ils contiennent aussi des choses très-précieuses. Il emploie utilement contre les Païens plusieurs preuves de la vérité de la religion chrétienne, les miracles de *J. C.* & de ses disciples, la constance des martyrs, & le progrès merveilleux du christianisme au milieu même des plus cruelles persécutions. Ses sentimens sur la nature de Dieu sont très-orthodoxes, & il en prouve l'existence, tant par les effets dont il est l'auteur, que par l'idée que les hommes en ont naturellement. Il parle dignement du pouvoir suprême de *J. C.* dont le nom seul, dit-il, met en fuite les démons, fait taire les oracles, rend inutiles tous les efforts de la magie. On ignore le temps de sa mort. Nous avons différentes éditions de l'ouvrage d'*Arnobe* contre les Gentils; la meilleure est celle de Leyde 1652 & 1657, avec les remarques de divers savans. On en trouve aussi une bonne édition à la fin des œuvres de *St. Cyprien*, publiée par *M. le Prieur* en 1666.

**ARNOUL**, évêque de Lisieux dans le douzième siècle, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi *Louis le Jeune* en 1147, & il en revint deux ans après. L'amour de la solitude le porta à se faire chanoine régulier dans l'abbaye de *St. Victor* où il mourut en 1182. Nous avons de lui, I. Un vol. d'épîtres. II. Des discours. III. Des poésies. Les épîtres sont écrites avec élégance & avec esprit. Elles contiennent des particularités remarquables, soit pour l'histoire, soit pour la discipline de son temps. Ses poésies dont les sujets sont peu intéressans, ne manquent ni de génie, ni de régularité. *Odon Turnebe* fit imprimer à Paris en 1585 les ouvrages de ce prélat, sous ce titre: *Epistolæ conciones & epigrammata*. Il y a plusieurs autres *Arnoul* qu'il seroit trop long de citer. Les principaux sont, I. **ARNOUL**, religieux du monastere de *St. Emmeram* au onzième siècle, qui a fait un ouvrage sous ce titre: *De miraculis beati Emmerami, deque memoria cultorum ejus*. II. **ARNOUL** le Saxon, qui vivoit au même siècle & qui est auteur de la vie de *St.*

*Gaudard*, évêque de Hildesheim. III. ARNOUL de Rotterdam, chanoine régulier de *St. Augustin*, qui au quinzième siècle se distingua dans la jurisprudence civile & canonique, & laissa divers ouvrages. IV. ARNOUL, secrétaire du concile de Bâle & depuis Chartreux, dont on a imprimé un traité de la *conception immaculée*, en 1527. V. ARNOUL, chanoine & docteur de Cologne, qui mourut en 1534; & écrivit, I. Un traité de *véneratione sanctorum*. II. *Epitome magistri sententiarum*. III. Plusieurs autres ouvrages dont il n'est plus question aujourd'hui.

ARNU, (*Nicolas*) né à Meraucourt, près de Verdun en Lorraine, prit l'habit de *St. Dominique*, qu'il illustra par son érudition. Il professa pendant long-temps la théologie à Perpignan, avec tant de succès que son général l'appella à Rome. Il remplit avec beaucoup de distinction la chaire du collège de *St. Thomas*, & fut nommé à celle de métaphysique à Padoue. Il mourut dans cette ville en 1692. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Docteur angelicus, divus Thomas divina voluntatis & sui ipsius, interpret.* C'est un commentaire sur la première partie de la somme de *St. Thomas*, en 4 vol. in-12, dont deux parurent à Rome en 1679, & les deux autres en 1686 à Lyon. Il le retoucha encore, l'augmenta, & le fit réimprimer en 1697 à Padoue, en 2 vol. in-fol. On a de lui d'autres ouvrages dont nous ne parlerons pas, 1°. Parce que cet auteur est presque oublié. 2°. Parce que ses sentimens s'éloignent souvent des idées reçues.

I. ARRIAGA, (*Roderic*) Jésuite espagnol, qui, après avoir professé la philosophie & la théologie à Valladolid & à Salamanque, passa en Bohême en 1624. Il y professa la philosophie avec beaucoup de distinction & devint chancelier de l'université de Prague, où il mourut en 1667. Il étoit né à Lucron en 1592. Nous avons de lui un cours de théologie en 8 vol. in-fol. à Anvers. C'est un des plus subtils & un des plus obscurs scholastiques qu'il y ait.

II. ARRIAGA, (*Paul-Joseph*) Jésuite espagnol, entra dans la compagnie en 1579. Il passa au Pérou, & il fut le premier qui y enseigna la rhétorique. Il fut pendant quelques années recteur d'Arequipa, puis de Lima pendant 24 ans en divers temps. Il établit des missions en plusieurs endroits. Il périt en retournant en Europe en 1622 près de la Havane. Ce Jésuite avoit composé quelques ouvrages de piété & un traité fort utile aux missionnaires sur la *manière de travailler à la conversion des infidèles*, imprimé à Lima en 1621 in-4°.

III. ARRIAGA, (*Gonsalve*) Dominicain, né à Bourges de parens nobles, fut qualificateur du saint office, recteur du collège de *St. Thomas* à Madrid, supérieur de l'hospice dans la même ville en 1647, & prieur de quelques autres maisons. Il mourut en 1657, & laissa des éloges de la vie & de la doctrine de *St. Thomas d'Aquin*, qui parurent en 1648 à Madrid, en 1 vol. in-fol.

ARRUBAL,

ARR  
heure  
Après  
fut cha  
grégar  
subit av  
Il est  
& de an  
netteté

ARSE  
& la th  
Theolo  
la théol  
contro  
nius &  
de cet  
1677,  
finissoit

I. AR  
de Con  
Ce prin  
dans la  
périale  
du trait  
qui le fi  
concile  
étant ac  
& de to  
tous les  
ayant re  
voyé en  
Sa dépo

le reco  
d'Arse  
cond to  
nouveau  
les loix  
roles de  
ques enc  
reurs av

II. AR  
une lettr  
qui étoit  
J. C. da  
des con  
en 1642  
ASCE  
erreurs d  
Tom

**ARRUBAL**, (*Pierre*) Jésuite espagnol, se distingua de bonne heure dans sa société. Il étoit né dans le diocèse de Calahora. Après avoir enseigné la théologie à Salamanque & à Rome, il fut chargé de soutenir la cause de *Molina* dans les fameuses congrégations de *auxiliis* à la place de *Valentia*, qu'un accident subit avoit mis hors d'état de continuer. *Arrubal* mourut en 1618. Il est auteur d'un traité de théologie : *De Deo uno & trino, & de angelis*. Cet ouvrage est fait avec assez de précision & de netteté.

**ARSDEKIN**, (*Richard*) Jésuite irlandois, enseigna la philosophie & la théologie à Louvain. Il est auteur d'un ouvrage in-4° intitulé : *Theologia tripartita universa, &c.* On y trouve tout ce qui regarde la théologie scholastique, spéculative & pratique, la positive, les controverses & tout ce qui a rapport aux propositions de *Jansénius* & à celles de *Molinos*. Rien ne prouve mieux le cours de cet ouvrage, que les douze éditions qui en furent faites depuis 1677, jusqu'en 1696. L'auteur mourut dans le temps qu'on finissoit la dernière.

**I. ARSENE**, moine du mont Athos, fut élevé sur le siege de Constantinople par l'empereur *Théodore Lascaris* en 1254. Ce prince le nomma en mourant tuteur de *Jean* son fils. Mais dans la suite *Michel Paléologue*, ayant recouvré la couronne impériale, fit crêver les yeux au jeune *Lascaris*; & *Arsene* outré du traitement barbare fait à son pupille, excommunia *Michel*, qui le fit déposer dans un concile sur de fausses accusations. Ce concile se tint dans son palais. Il y occupoit la première place, étant accompagné de toutes les personnes constituées en dignité & de tout le sénat. Outre les évêques, on y voyoit des abbés de tous les monastères, & les principaux d'entre les moines. *Arsene* ayant refusé de comparoître, fut condamné, déposé, & envoyé en exil dans l'isle de Proconese près de la côte de Natolie. Sa déposition causa un schisme parmi les Grecs, & plusieurs le reconnurent toujours pour patriarche. Outre le testament d'*Arsene* publié par *M. Cotelier* en grec & en latin dans le second tome des *monumens* de l'église grecque, on a de lui un nouveau *nomocanon*, c'est-à-dire, un recueil des canons, avec les loix civiles qui y sont conformes. Il ne s'attache pas aux paroles des canons, mais au sens; & il y ajoute des notes en quelques endroits, pour faire voir la conformité des loix des Empereurs avec les ordonnances des patriarches.

**II. ARSENE**, moine grec dans le dix-septième siècle, a écrit une lettre contre *Cyrille Lucar*, patriarche de Constantinople, qui étoit dans les sentimens des Calvinistes sur la présence de *J. C.* dans l'eucharistie. Cette lettre est insérée dans les actes des conciles où la confession de foi de *Lucar* fut condamnée en 1642.

**ASCELIN**, l'un des premiers écrivains qui combattirent les erreurs de *Berenger*, étoit moine du Bec & avoit vu le jour en

Poitou. Sa vertu, soutenue de son savoir, le fit élever au sacerdoce. *Ascelin* eut occasion de prendre, dans son monastere du Bec, les leçons du docteur *Lanfranc*. Il fit beaucoup de progrès sous cet habile maître, & employa ses talens à l'avantage de l'église. Il se trouva à la conférence de Brione, & y disputa contre *Berenger* avec tant d'avantage qu'il le réduisit au silence. Cependant *Berenger* lui écrivit peu de temps après pour lui faire part de ses doutes. » Vous regardez *Jean Scot* comme hérétique, & en cela vous commettez, lui disoit-il, une grande injustice que je prie Dieu de vous pardonner. Si je trouvois dans ses écrits quelque chose qui ne fût pas exact, je le condamnerois nettement. Mais je n'y ai rien lu qui n'ait été enseigné par les saints peres. Pour vous qui enseignez avec *Pascale*, que dans le sacrement de l'autel la substance du pain ne subsiste absolument plus, vous soutenez une chose absurde, contraire au bon sens, à l'évangile & à St. Paul. La réponse du moine *Ascelin* est propre à nous faire connoître l'état de la dispute, & nous nous y arrêtons d'autant plus volontiers, que *Berenger* a préparé les voies aux dernières hérésies qui ont fait dans l'église de si horribles ravages. » Je croirai toute ma vie, dit *Ascelin*, comme une vérité certaine & indubitable, que le pain & le vin qui sont offerts sur l'autel, deviennent par la vertu du St. Esprit & par les paroles du prêtre, le vrai corps & le vrai sang de J. C. Je ne porte point de *Jean Scot* un jugement téméraire, puisque je vois qu'il ne tend qu'à me persuader, que ce qui est consacré sur l'autel n'est point le véritable corps & le véritable sang de notre Seigneur. Pour moi, je crois avec *Pascale* & tous les Catholiques, que les fideles reçoivent à l'autel le vrai corps & le vrai sang de J. C. « Il lui reproche ensuite d'être d'un autre sentiment que l'église universelle, & lui soutient que le chantre *Arnoul* a eu raison de lui dire : *Laissez-nous croire une vérité dont nous avons été instruits dès l'enfance.* *Arnoul* vouloit, ajoute *Ascelin*, vous empêcher de quitter ce chemin droit & battu, dans lequel ont marché nos peres, si saints, si sages & si catholiques. La réponse d'*Ascelin* fut écrite peu de temps après le mois de septembre 1050. Dom d'*Acheri* l'a insérée dans ses notes sur la vie du bienheureux *Lanfranc*, à la tête de ses œuvres imprimées l'an 1648.

ASFELD, (*Jacques-Vincent BIDAL D'*) naquit en 1664 & montra de bonne heure des dispositions heureuses. Il fut nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Vienville ordre de Cîteaux, & reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1692. Sa vie retirée, laborieuse, édifiante, uniforme, ne fournit pas beaucoup de traits. Il n'est guere connu que par une opposition invincible à la constitution *unigenitus*, & par les fameuses conférences qu'il fit long-temps à la paroisse de St. Roch. L'abbé d'*Asfeld* se démit de son abbaye en 1706, & il mourut à Paris

en 174  
a attrib  
ment de  
des saint  
riculiers  
pour la  
les qua  
prophét  
des Roi  
sur les  
ASTI  
gouvern  
On ne  
tances  
biblioth  
ASTI  
de la vi  
posa un  
sane. C  
& vécu  
rang des  
ATH  
& il y a  
de paren  
embrass  
il entra  
*Alexan*  
heure à  
de Nicé  
Ce fut  
de sa co  
Eusébie  
subtilité  
mot de  
les décl  
tous les  
son succ  
riens de  
vie pass  
qui sont  
les prem  
de divis  
schismes  
employa  
sein. M  
qu'à les  
ritable. I  
pour les

en 1745, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. On lui a attribué divers ouvrages, mais on prétend qu'il n'y a certainement de lui, I. Que la préface du livre *des regles pour l'intelligence des saintes écritures* par M. Duguet. II. Quelques morceaux particuliers dans les lettres d'un prieur, &c. (M. de Fourquevaux) pour la défense de l'ouvrage précédent. III. L'analyse qui forme les quatrième, cinquième & sixième tomes de l'explication de la prophétie d'Isaïe, par M. Duguet. IV. *L'explication des livres des Rois & des Paralipomenes* en 3 vol. in-12. V. Quelques écrits sur les affaires du temps.

ASTERIUS, évêque d'Amasée, ville de la province de Pont, gouvernoit cette église au commencement du cinquième siècle. On ne connoît ni l'année de sa mort ni les principales circonstances de sa vie. Nous avons de lui quelques *homélies* dans la bibliothèque des peres.

ASTESAN, Franciscain, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de la ville d'Ast, qui est aujourd'hui au duc de Savoie. Il composa une *somme* de cas de conscience, dite ordinairement *l'astesane*. Cet ouvrage est divisé en huit livres. Il le publia l'an 1317, & vécut jusqu'en 1330. Cette compilation théologique est au rang des autres fatras que le siècle d'*Astesan* produisit.

ATHANASE, (St.) surnommé le *Grand*, étoit égyptien; & il y a même apparence qu'il naquit à Alexandrie vers l'an 296, de parens chrétiens. Il alla visiter St. Antoine vers l'an 315, & embrassa la vie ascétique. S'étant formé à la pratique des vertus, il entra dans le clergé & acquit une nouvelle perfection sous *Alexandre*, évêque d'Alexandrie. Ce saint prélat l'éleva de bonne heure à la dignité d'archidiacre, & le mena avec lui au concile de Nicée, où il donna des preuves de sa sagesse & de sa lumière. Ce fut alors qu'il commença à être connu de l'Empereur, & de sa cour, & à devenir l'objet de la haine des Ariens & des Eusébiens. La clarté avec laquelle il démêloit toutes leurs vaines subtilités étoit un crime à leurs yeux. Il eut le plus de part au mot de *consubstantiel*, & engagea les évêques à l'opposer à toutes les déclarations équivoques des Ariens. St. Alexandre couronna tous les services qu'il avoit rendus à l'église, en choisissant pour son successeur un pasteur du mérite de St. Athanase. Les historiens de sa vie ne font point entrés dans un grand détail de sa vie pastorale, ne s'étant presque attachés qu'à ses persécutions, qui sont la plus glorieuse partie de sa vie. Les *Mélécians* exercèrent les premiers sa patience. Ils continuerent après la mort de *Mélece* de diviser les peuples, & de remplir l'Egypte de factions & de schismes. St. Athanase qui brûloit d'amour & de zèle pour l'église, employa toutes sortes de moyens pour les faire rentrer dans son sein. Mais tout ce qu'il fit pour tâcher de les sauver, ne servit qu'à les irriter & à leur faire desirer la perte d'un pasteur si charitable. Les Ariens profiterent de cette disposition des *Mélécians*, pour les engager à répandre diverses calomnies contre St. Atha-

*nase*. Ils l'accuserent d'abord de crime d'état & ensuite d'assassinat. L'évêque *Arsene*, qu'on l'accusoit d'avoir fait mourir, s'étant trouvé vivant, *Constantin* donna ordre qu'on cessât les poursuites commencées contre lui. Il lui écrivit une lettre très-avantageuse; mais ses ennemis renouvelèrent leurs calomnies auprès de l'Empereur. Ce prince, fatigué de ces accusations, indiqua un concile à Césarée & ensuite à Tyr, & il ordonna à l'accusé d'y comparoître. Cette assemblée se tint en 335, & il s'y trouva plus de cinquante évêques ariens. On accusa *Athanasie* d'avoir brisé un calice, tué l'évêque *Arsene*, abattu une église, entrete nu commerce avec une femme de mauvaise vie. Ces imputations étoient aussi ridicules qu'atroces; mais les juges d'*Athanasie* étoient passionnés, & ils lui firent défense de demeurer à Alexandrie. Ce saint eut recours à *Constantin*. Il alla en diligence à Constantinople se plaindre de l'injustice & de la violence des Eusébiens ses calomniateurs. Il eut le courage de se présenter devant lui, lorsqu'il entroît à cheval dans la ville, & de lui demander justice devant tout le monde. *Constantin* refusoit de l'écouter; alors St. *Athanasie* lui dit hardiment ces terribles paroles: » Le seigneur nous jugera vous & moi, & vous lui rendrez compte de votre union » avec ceux qui m'oppriment par leurs calomnies. « Le saint évêque ajouta, qu'il ne demandoit aucune grâce, mais une rigoureuse justice, & qu'il desiroit seulement que l'Empereur fût témoin de la manière dont il se justifieroit devant ses accusateurs. Cette proposition parut raisonnable à *Constantin*, & conforme au desir qu'il avoit de décider sur ces sortes d'affaires. Il fit donc donner ordre aux évêques qui étoient assemblés à Jérusalem de se rendre à Constantinople. Ils n'osèrent renouveler les anciennes accusations; mais ils en imaginèrent une qui eut plus d'effet sur l'esprit de l'Empereur. Ce prince étoit très-jaloux de la grandeur de sa nouvelle ville de Constantinople, qui ne pouvoit subsister sans les convois de l'Egypte. Tout homme, soupçonné d'en avoir empêché le transport, étoit irrévocablement perdu. Ses adversaires l'accuserent de ce crime imaginaire, & *Constantin* l'exila à Treves, alors capitale des Gaules. St. *Athanasie* y arriva au commencement de février de l'an 336. Cette ville étoit le séjour ordinaire des gouverneurs ou même des Empereurs quand ils étoient dans les Gaules. L'évêque de Treves étoit St. *Maximin*, illustre par sa foi & par ses mœurs. Il reçut avec respect St. *Athanasie*, quoiqu'exilé par l'Empereur. *Constantin* le Jeune qui commandoit dans les Gaules, & qui résidoit à Treves, lui fournit abondamment toutes les choses dont il pouvoit avoir besoin. Après la mort de *Constantin*, arrivée en 337, *Athanasie* fut rendu à son église, mais ses ennemis l'accuserent de nouveau auprès de l'empereur *Constance*. Le St. défenseur de la foi fut déclaré innocent dans un concile tenu à Alexandrie, l'an 339 ou 340. Les Ariens machinoient toujours contre lui; ils prétendoient qu'il ne pouvoit être rétabli que par l'autorité d'un

concil  
choisi  
été re  
mence  
à fa  
exerc  
moyen  
Il écri  
pour l  
rous l  
l'églis  
la foi.  
auprès  
concil  
il fut  
qui en  
qués d  
*nase*.  
taux  
s'étoit  
Euséb  
biens  
dresser  
rejeté  
criroit  
de Nic  
cun pr  
formu  
*Athan*  
Euséb  
condam  
& exc  
d'Alex  
quatre  
les évê  
trième  
son sié  
de l'e  
nouve  
fut ob  
miren  
d'Alex  
Empe  
& Ge  
St. Ath  
qu'il f  
niere  
reveni

concile. *Eusebe* de Nicomédie, & les évêques du parti d'*Arius* choisirent *Piste* pour évêque d'Alexandrie. Cet intrus n'ayant pas été reconnu, ils assemblèrent un concile à Antioche au commencement de l'an 341, où ils ordonnerent *Grégoire* capadocien à sa place. On ne peut lire sans frémir les violences qui furent exercées alors. *St. Athanase* employa dans cette occasion les moyens les plus capables d'inspirer du zèle aux plus insensibles. Il écrivit une lettre circulaire à tous les évêques orthodoxes, pour les instruire de ce qui étoit arrivé à Alexandrie. Il exhortoit tous les évêques à se réunir dans cette occasion pour secourir l'église, & pour empêcher la corruption de la discipline & de la foi. Persécuté si cruellement en Orient, il se retira à Rome auprès du pape *Jules I*, qui fit constater son innocence dans un concile tenu en 342. Après avoir passé trois ans dans cette ville, il fut appelé la quatrième année à Milan par l'empereur *Constant*, qui engagea son frere *Constance* à assembler un concile des évêques d'Orient & d'Occident, pour juger la cause de *St. Athanase*. Ce concile fut assemblé l'an 347 à Sardique. Les Orientaux s'en retirèrent. Le concile examina les trois objets qu'il s'étoit proposé, la foi catholique, la cause de ceux que les Eusébiens accusoient, & les plaintes formées contre les Eusébiens eux-mêmes. Quelques-uns proposèrent avec chaleur de dresser une nouvelle profession de foi, mais la proposition fut rejetée avec indignation par le concile. Il ordonna que l'on n'écrirait rien touchant la foi, & que l'on s'en tiendrait au concile de Nicée, dont le symbole étoit suffisant, pour ne donner aucun prétexte à ceux qui vouloient composer sans fin de nouveaux formulaires. On examina ensuite les accusations faites contre *St. Athanase*, qui fut pleinement justifié. Enfin la conduite des Eusébiens fut dévoilée, & le concile prononça une sentence de condamnation contre leurs principaux chefs. Huit furent déposés & excommuniés, de même que *Grégoire*, usurpateur du siège d'Alexandrie. Le concile de Sardique déclara son jugement par quatre lettres synodales, l'une aux Empereurs, l'autre à tous les évêques, la troisième au pape *Jules* en particulier, & la quatrième à l'église d'Alexandrie. *Athanase* fut ensuite confirmé dans son siège par le concile tenu à Alexandrie; mais après la mort de l'empereur *Constant*, la malignité de ses ennemis éclata de nouveau. *Constance* ordonna de le chasser d'Alexandrie. Le saint fut obligé de se cacher, & se retira dans le désert. Les Ariens mirent à sa place *George*, qui demeura en possession du siège d'Alexandrie jusqu'à la mort de *Constance*. Après la mort de cet Empereur, *Julien* ayant permis aux évêques exilés de revenir, & *George* ayant été tué dans une sédition populaire en 362, *St. Athanase* revint à Alexandrie & fut rétabli sur son siège. Dès qu'il fut de retour il assembla un concile, pour juger de la manière dont il falloit en user pour recevoir les Ariens qui vouloient revenir au sein de l'église, & pour régler quelques différends

survenus dans l'église d'Antioche ; mais il ne put pas long-temps travailler pour le bien de l'église. Julien ne pouvant souffrir les grands biens que faisoit St. Athanase depuis son retour à Alexandrie , l'en fit chasser. Mais après le regne de ce prince , qui fut court , St. Athanase parut avec plus d'éclat que jamais. L'empereur Jovien , plein de sentimens d'estime & de vénération pour lui , & voulant rétablir la foi de Nicée , lui demanda des instructions & des conseils. Le saint lui répondit que la seule chose qui fut nécessaire , étoit de s'attacher à la foi de Nicée ; que tous les maux de l'église venoient de ce qu'on s'en étoit écarté. St. Athanase fut contraint , pour la cinquieme fois , de se retirer d'Alexandrie sous Valens pour conserver son peuple , qui , en voulant le retenir malgré les factieux , se seroit infailliblement attiré la colere de l'Empereur. Le saint évêque fut caché pendant quatre mois dans le tombeau de son pere. Valens lui permit ensuite de revenir , & le laissa en paix. Il mourut l'an 373 de J. C. le 2 mai , après avoir été évêque d'Alexandrie pendant plus de 46 ans.

## § I.

## Son Portrait.

M. l'Abbé de la Bletterie en a tracé ce portrait , qu'on ne sauroit voir en trop d'endroits : » Athanase étoit le plus grand  
 » homme de son siècle , & peut-être qu'à tout prendre , l'église  
 » n'en a jamais eu de plus grand. Dieu qui le destinoit à com-  
 » battre la plus terrible des hérésies , armée tout à la fois de la  
 » subtilité de la dialectique & de la puissance des Empereurs ,  
 » avoit mis en lui tous les dons de la nature & de la grace , qui  
 » pouvoient le rendre propre à remplir cette haute destination.  
 » Il avoit l'esprit juste , vif & pénétrant ; le cœur généreux &  
 » désintéressé ; une foi vive ; une charité sans bornes ; une  
 » humilité profonde ; un christianisme mâle , simple & noble  
 » comme l'évangile ; une éloquence naturelle , semée de traits  
 » perçants , forte de choses , allant droit au but , & d'une  
 » précision rare dans les Grecs de ce temps-là. L'austérité de  
 » sa vie rendoit la vertu respectable : sa douceur dans le com-  
 » merce la faisoit aimer. Le calme & la sérénité de son ame  
 » se peignoient sur son visage. Quoiqu'il ne fût pas d'une taille  
 » & de frappant. Il n'ignoroit pas les sciences profanes , mais  
 » il évitoit d'en faire parade. Habile dans la lettre des écritures ,  
 » il en possédoit l'esprit. Jamais ni Grecs ni Romains n'aimèrent  
 » autant la patrie , qu'Athanase aima l'église , dont les intérêts  
 » furent toujours inséparables des siens. Une longue expérience  
 » l'avoit rompu aux affaires ecclésiastiques. Il avoit un coup d'œil  
 » admirable pour appercevoir des ressources , même humaines ,  
 » quand tout paroïsoit désespéré. Menacé de l'exil lorsqu'il étoit

» dans  
 » pend  
 » tils e  
 » persé  
 » touj  
 » fausse  
 » vant  
 » son p  
 » tholic  
 » ses en  
 » que f  
 » discer  
 » cher ;  
 » Il fut  
 » le mé  
 » ves ,  
 » nir d  
 » tr'eux  
 » ami r  
 » charit  
 » noit l  
 » par in

Les é  
 l'église  
 étoient  
 Quand  
 n'avez p  
 deux ar  
 d'éloqu  
 sciences  
 re un si  
 premier  
 son abs  
 II. Le tr  
 du mon  
 main ra  
 plusieurs  
 férans p  
 Mais la  
 contre l  
 Parianif  
 apologie  
 affaires  
 toire de

dans son siege, & de la mort lorsqu'il étoit en exil, il lutta pendant près de cinquante ans contre une ligue d'hommes subtils en raisonnemens, profonds en intrigue, courtisans déliés, persécuteurs. Il les déconcerta, les confondit, & leur échappa toujours, sans leur donner la consolation de lui voir faire une fautive démarche; il les fit trembler, lors même qu'il fuyoit devant eux, & qu'il étoit enseveli tout vivant dans le tombeau de son pere. Il lisoit dans les cœurs & dans l'avenir. Quelques Catholiques étoient persuadés que Dieu lui révéloit les desseins de ses ennemis; & les Ariens l'accusoient de magie: tant il est vrai que sa prudence étoit une espece de divination. Personne ne discerna mieux que lui les momens de se produire ou de se cacher; ceux de la parole ou du silence; de l'action ou du repos. Il sut trouver une nouvelle patrie dans les lieux de son exil, & le même crédit à l'extrémité des Gaules, dans la ville de Treves, qu'en Egypte & dans le sein même d'Alexandrie; entretenir des correspondances; ménager des protections; lier entre eux les orthodoxes; encourager les plus timides; d'un foible ami ne se faire jamais un ennemi; excuser les foiblesses avec une charité & une bonté d'ame, qui font sentir que, s'il condamnoit les voies de rigueur en matiere de religion, c'étoit moins par intérêt que par principes & par caractère.

## § II.

*Ses Ouvrages.*

Les écrits que nous avons de ce docteur si illustre & si cher à l'église sont, ou de controverse, ou historiques, ou moraux. Ils étoient si estimés des anciens, qu'un d'eux disoit à un saint abbé: *Quand vous trouverez quelqu'un des Ecrits de St. Athanase, si vous n'avez point de papier, écrivez-le sur vos habits.* I. A l'âge de vingt-deux ans il composa son *discours contre les Païens*, écrit avec tant d'éloquence & où il fait paroître une si grande connoissance des sciences profanes, que l'on est surpris qu'étant si jeune, il ait pu faire un si bel ouvrage. Ce traité est composé de deux parties: dans la premiere il fait voir la vanité des idoles, l'origine de l'idolâtrie, son absurdité: dans la seconde il prouve l'existence du vrai Dieu. II. Le traité de l'*incarnation* en est une suite: il parle de la création du monde, & de l'économie de la conduite de Dieu sur le genre humain racheté par le verbe fait cher. III. St. Athanase a composé aussi plusieurs commentaires sur l'écriture-sainte, divers discours sur différens points de morale, qui ne nous sont pas parvenus entiers. IV. Mais la plupart des ouvrages de ce grand défenseur de la foi, sont contre les erreurs qu'il a eu à combattre, & principalement contre l'arianisme. 1. Sa lettre circulaire aux évêques de toute l'église. 2. Son apologie contre les Ariens. 3. Un grand nombre de lettres sur les affaires de l'église. 4. L'apologie à l'empereur Constance. 5. L'histoire des Ariens adressée aux solitaires. 6. Quatre discours contre les

Ariens. 7. L'histoire de sa fuite sous *Julien*. 8. Deux livres contre *Apollinaire*. 9. Un de la Trinité & du St. Esprit. St. *Athanasie* avoit écrit beaucoup d'autres ouvrages qui sont perdus ; on lui en a attribué plusieurs qui ne sont pas de lui. Dans tous ces écrits, le St. docteur fait proportionner son style au sujet qu'il traite & aux personnes à qui il parle. Il accompagne ses discours de tant de graces, de force & de modestie, qu'on entre naturellement dans les vérités qu'il établit. Ses raisonnemens sont concluans & bien suivis. Ses preuves claires & toujours appnyées de l'autorité des divines écritures. Il écrivoit à la fin de sa vie avec autant de feu & d'agrément que dans la force de son âge. Son style est clair, simple & n'a rien de superflu ; mais en même-temps il est plein de vivacité & de force. Ses lettres sur-tout & ses *apologies* sont écrites avec beaucoup de netteté, d'élégance & de noblesse. Il est court & précis dans ses *commentaires*, mais sans obscurité ; naturel & coulant dans ses ouvrages *historiques*, qu'il n'interrompt jamais par des digressions inutiles & hors de propos ; vif & animé dans les *polémiques*, ne faisant pas difficulté d'employer des termes durs contre les ennemis de la vérité, pour les couvrir d'une confusion salutaire. Mais il parle autrement, quand il a à faire à des personnes qui ont de la bonne foi, & qui desirent de connoître la vérité. Ses écrits contre les Ariens suffisent pour renverser toutes les défenses de l'arianisme, & c'est de cette source que St. *Grégoire de Nazianze* & St. *Basile* ont tiré les discours si clairs & si solides qu'ils ont fait contre cette hérésie. Son *apologie à Constance* peut passer pour une piece achevée en ce genre, soit pour l'élégance du discours, soit pour la variété des matieres employées pour sa défense : quoique travaillée avec beaucoup d'art, elle a un air de naïveté & de simplicité qu'on ne peut assez admirer. Nous avons diverses éditions des œuvres de St. *Athanasie*. Celle de *Comelin* en 1600 est belle ; & celle de Paris en 1627, avec les corrections de *Pierre Nannius*, l'est encore davantage. Elle est en 2 vol. in-fol. en grec & en latin. Mais celle qu'a donné le pere dom de *Montfaucon*, Bénédictin de St. *Maur*, en 3 vol. in-fol. l'emporte sur toutes les autres. Le nouvel éditeur a, I. corrigé le texte grec sur les manuscrits. II. Il a fait une version nouvelle. III. Il a rangé les œuvres de St. *Athanasie* selon l'ordre chronologique, & a distingué celles qui sont certainement véritables des douteuses & des supposées ; celles-là sont contenues dans le premier tome, qui est divisé en 2 vol. celles-ci se trouvent dans le dernier. IV. Il a publié quelques ouvrages, qui n'avoient point encore vu le jour. V. Il a donné une nouvelle vie de St. *Athanasie*. Il a mis à la tête de chaque livre des avertissemens curieux. Ce savant Bénédictin a publié depuis un nouveau recueil d'ouvrages des peres, dans lequel il a inséré quelques opuscules attribués à St. *Athanasie*. A l'égard du symbole *quicumque*, qui porte le nom de St. *Athanasie*, c'est une grande question de savoir si ce saint en est l'auteur. Comme le style & les termes font voir qu'il est d'un auteur latin, & nom d'un

grec ;  
 connu  
 des Ne  
 difficile  
 de no  
 Nicée ;  
 St. *Ath*  
 un que  
 lection  
 qui ait  
 penser  
 attribu  
 ATH  
 dont le  
 gie con  
 tyr. L'*H*  
*gore*. O  
 phe pa  
 sous le  
 son ap  
 plus dig  
 avec aff  
 l'empire  
 des mo  
 d'*Athén*  
 une co  
 religion.  
 dans l'  
 furent i  
 évêque  
 d'*Adam*  
 en latin  
 ATT  
 recteur,  
 esprit &  
 ge de W  
 rens po  
 Anne, p  
 Après la  
 du roi G  
 son roya  
 à la cour  
 en 1722  
 de haute  
 Paris à  
 une élég  
 Person  
 mieux  
 Ton

grec ; le grec s'y trouve différent du latin. Ce symbole a été inconnu jusqu'au sixième siècle, & semble être fait contre les erreurs des Nestoriens, des Eutychiens & des Monothélites ; il paroît difficile de l'attribuer à St. Athanase, qui d'ailleurs étoit ennemi de nouvelles formules de foi, voulant qu'on s'en tint à celle de Nicée ; & même il ne se trouve pas dans les anciens manuscrits de St. Athanase. On ne le voit cité que dans un certain concile d'Aurun que l'on dit être de l'an 670 ; & qui n'est que dans une collection de St. Benigne de Dijon. Théodulfe d'Orléans est le premier qui ait cité ce symbole sous le nom de St. Athanase : ce qui fait penser que c'est en France que commença l'erreur qui le lui attribua.

ATHENAGORE, célèbre apologiste de la religion chrétienne, dont les ouvrages se trouvent parmi ceux de St. Juslin. Son apologie contient à-peu-près les mêmes choses que celle du St. martyr. L'histoire ne nous apprend presque rien de la vie d'Athénagore. On fait seulement qu'il étoit d'Athènes, & que de philosophe païen, il devint un zélé défenseur de la religion chrétienne sous le règne de Marc-Aurèle vers l'an 177. Athénagore termina son apologie, en remontrant aux Empereurs, que personne n'est plus digne de leur attention que les Chrétiens, qui, en les servant avec affection, offrent à Dieu leurs prières pour la prospérité de l'empire. Le même auteur a aussi écrit un traité de la résurrection des morts, qui est fort estimé. On trouve dans les ouvrages d'Athénagore beaucoup d'esprit, d'érudition & d'éloquence, & une connoissance profonde des mystères les plus relevés de la religion. Ses raisonnemens sont soutenus & bien suivis, sur-tout dans l'apologie pour les Chrétiens. Les ouvrages d'Athénagore furent imprimés à Oxford en 1682 par les soins de M. Fell, évêque de cette ville, & à Leipzig en 1684 sous la direction d'Adam Rechemberg. Ces éditions sont l'une & l'autre en grec & en latin, & enrichies des notes.

ATTERBURI, (François) né à Midleton en 1662, d'un père recteur, se distingua de bonne heure par la pénétration de son esprit & par la rapidité de ses progrès. Il fit ses études au collège de Westminster & à celui d'Oxford. Après avoir occupé différens postes ecclésiastiques, il fut nommé chapelain de la reine Anne, puis évêque de Carlisle, & enfin de Rochester en 1713. Après la mort de cette princesse, il protesta contre l'intrusion du roi George ; & se déclara en plusieurs occasions pour la maison royale de Stuart. Son zèle pour cette famille infortunée déplut à la cour ; on l'accusa de révolte. Il fut arrêté, mis dans la tour en 1722, & banni l'année suivante du royaume, comme coupable de haute trahison. La France fut l'asyle de ce prélat. Il mourut à Paris à 71 ans. L'abbé des Fontaines dit qu'il parloit latin avec une élégance & une pureté, dont peu de gens ont approché. Personne n'a jamais aussi-bien possédé les belles-lettres, ni mieux senti la finesse & la délicatesse des auteurs du règne

» d'*Auguste*, qu'il lisoit continuellement. C'a été sans contredit un  
 » des plus beaux esprits d'Angleterre. Il avoit lu nos meilleurs  
 » écrivains & sur-tout les ouvrages du grand *Bosquet*, dont il étoit  
 » l'admirateur. Quoiqu'il se fût principalement appliqué à l'étude  
 » des belles-lettres, il n'avoit pas négligé l'érudition ecclésiasti-  
 » que. Il avoit entrepris, étant à Paris, un ouvrage pour prouver la  
 » divinité & l'authenticité des livres saints. *M. Atterburi* étoit un  
 » savant aimable, poli & d'un commerce agréable, &c. « On a de  
 lui des lettres latines dans le tome quatrième du recueil de *pièces*  
*d'histoire & de littérature*, tomé quatrième, Paris 1741.

**ATTICUS**, né à Sebaste en Arménie, fut élevé parmi des sol-  
 itaires qui lui inspirèrent le goût de la piété & le zele pour la foi. Il  
 fut mis sur le siege de Constantinople après la mort d'*Acace*, du vi-  
 vant même de *St. Jean Chrysostome*, le légitime pasteur de cette  
 église. Cette promotion irréguliere souleva contre lui le pape  
*Innocent I*, & divers prélats d'Orient; mais après la mort du *St.*  
 prélat il entra dans la communion du Pape. Il rendit hommage  
 à la mémoire de *Jean Chrysostome*, en mettant son nom dans les  
 dyptiques. Son zele éclata contre les Nestoriens & les Eutychiens,  
 & il mourut saintement vers l'an 427: Ce patriarche composa un  
 traité de *fide & virginitate*, pour les filles de l'empereur *Arcadius*,  
 & quelques autres ouvrages dont il ne reste que des fragmens.

**ATTON**, évêque de Verceil dans le dixieme siecle, fut un de  
 ces François que *Hugues*, roi d'Italie en 926, plaça dans les évê-  
 chés de sa nouvelle conquête. *Lothaire*, successeur de ce Roi, lui  
 donna sa confiance & le fit un de ses conseillers. On ignore le temps  
 de la mort de ce prélat. Le huitieme vol. du *spicilege* de dom d'*A-*  
*cheri* renferme plusieurs de ses ouvrages. I. Des *statuts* ou réglemens  
 de discipline pour son diocèse, sous le nom de *capitulaires*. II. Un  
 traité des souffrances de l'église de *pressuris ecclesiasticis*. III.  
 Quelques lettres.

**AUBESPINE**, (*Gabriel de l'*) né d'une famille qui a donné  
 deux secretaires d'état, étoit fils de *Guillaume de l'Aubespine*,  
 conseiller d'état & ambassadeur en Angleterre. *Gabriel* montra de  
 bonne heure beaucoup des dispositions pour les sciences, & suc-  
 céda à un de ses oncles dans l'évêché d'Orléans en 1604. Il fit  
 fait commandeur des ordres du Roi en 1619, & employé dans di-  
 verses négociations. Les prélats, assemblés à Paris, le députerent  
 au roi *Louis XIII* qui étoit alors à Lyon. Cet évêque mourut en  
 revenant de Grenoble le 15 août 1630. Il est le premier qui ait for-  
 mé un plan juste de l'ancienne discipline de l'église sur l'adminis-  
 tration des sacremens de pénitence & d'eucharistie, & sur d'autres  
 matieres, comme on le voit dans ces deux livres: *De veteris ritibus*  
*ecclesie*, à Paris, in-4° 1623. L'auteur examine dans ce savant  
 ouvrage ce qui a rapport aux anciens rits de l'église, & il le fait  
 avec assez de méthode & de netteté. Nous avons encore de lui un  
 traité en françois sur l'ancienne police de l'église dans l'adminis-  
 tration de l'eucharistie. On a aussi du même auteur des notes sur les

causons é  
 de Tertu  
 plique d  
 profond

AVEN  
 puis pr  
 Reine d  
 yrage,  
 dans lec  
 plusieurs  
 autres o  
 des con  
 sonneme  
 Il n'out  
 gese &  
 tieres av  
 Son styl

AUG  
 Afrique  
 dition h  
 Né avec  
 il avoit  
 aisée, u  
 amour e  
 meur de  
 le mond  
 latin,  
 la philo  
 dioit. Sa  
 le fit cro  
 ces. Die  
 un' jour  
 grace di  
 erreurs  
 de la gra  
 dix-neuf  
 remarqu  
 mença  
 ques, q  
 Pan 384  
 évêque,  
 cœur. A  
 & trou  
 celui de  
 catholiqu  
 festé à T  
 villes il s  
 mais il a

considérations de plusieurs conciles, sur quelques endroits des ouvrages de Tertullien, & sur les livres de St. Optat de Mileve : il y explique divers points de l'ancienne discipline. L'érudition la plus profonde s'y fait remarquer.

AVENPORT, (François) professeur en théologie à Douay, puis provincial des Récollets d'Angleterre & chapelain de la Reine dans le dix-septième siècle. Il a donné un excellent ouvrage, intitulé : *Le système de la foi ou du concile universel*, dans lequel il traite de la règle des principes de la foi, & de plusieurs autres points importants. On a encore de lui quelques autres ouvrages de controverse qui sont solides, pleins de citations des conciles, des anciens peres, des théologiens, & de raisonnements fondés sur l'histoire, & sur la pratique de l'église. Il n'outré pas les questions de controverse & il écrit avec sagesse & avec modération. Il ne traite pas néanmoins les matières avec assez d'étendue, & passe souvent de l'une à l'autre. Son style a plus de clarté que d'élégance.

AUGUSTIN, (St.) naquit à Tagaste, ville de Numidie en Afrique, le 13 de novembre de l'an 354. Ses parens étoient de condition honnête : son pere se nommoit *Patrice*, & sa mere *Monique*. Né avec les qualités les plus estimables de l'esprit & du cœur, il avoit un esprit juste, solide & élevé ; une pénétration vive & aisée, une mémoire prodigieuse, une équité naturelle, & un amour extrême pour la vérité, beaucoup de politesse, une humeur douce & bienfaisante, qui lui gagnoient le cœur de tout le monde. Il fit de grands progrès dans l'étude du grec & du latin, s'appliqua ensuite à l'éloquence & à toutes les parties de la philosophie, & pénétra en peu de temps tout ce qu'il étudioit. Sa mere Ste. *Monique* ne cessoit de demander à Dieu, qu'il le fit croître dans la piété à mesure qu'il avançoit dans les sciences. Dieu fut long-temps sans l'exaucer. *Augustin*, qui devoit un jour employer toute la force de son esprit à défendre la grace divine, fût livré pendant un grand nombre d'années aux erreurs des Manichéens, qui étoient les plus grands ennemis de la grace. Il demeura neuf ans manichéen, depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à vingt-huit. Ayant eu occasion alors de remarquer le foible de *Fausse* leur plus fameux docteur, il commença à se dégoûter d'eux. Ce fut par le crédit de ces hérétiques, qu'il obtint la chaire de rhétorique de Milan, où il alla l'an 384 étant âgé de trente ans. St. *Ambroise* qui en étoit évêque, le reçut avec une bonté paternelle qui lui gagna le cœur. *Augustin* écoutoit assidûment les sermons du saint prélat, & trouvoit que son discours étoit infiniment plus solide que celui de *Fausse*. Il en étoit touché & convenoit que la doctrine catholique étoit du moins soutenable. *Augustin* avoit déjà professé à Tagaste, à Carthage, à Rome, & dans ces différentes villes il s'étoit livré à la corruption de son cœur & de son esprit, mais il avoit toujours conservé un grand fond d'honneur & de

probité. Sa droiture prépara les voies aux lumières de la foi. Les livres de *Platon* avoient servi à l'instruire sur la divinité, & les discours d'*Ambroise* le menerent à la connoissance d'un Dieu crucifié. La lecture des épîtres de *St. Paul* acheva le grand ouvrage de sa conversion, la trente-deuxième année de son âge. *St. Augustin* résolut dès-lors de renoncer au mariage, & à toutes les espérances du siècle. Il voulut commencer par quitter son école de rhétorique; mais comme il ne restoit qu'environ trois semaines jusqu'aux vacances que l'on donnoit pour les vendanges, il remit à ce temps-là pour déclarer son changement. Sa conversion arriva donc dans le mois d'août ou de septembre de l'année 386. Dès que les vacances furent venues, il se retira à la campagne dans la maison de *Verecundus* son ami, où il s'appliqua sérieusement à chercher la vérité, & à se préparer au baptême. Il le reçut dans la ville de Milan, de la main de *St. Ambroise*, à Pâques de l'an 387. *St. Augustin* voulut retourner aussi-tôt après en Afrique. Sa mere *Ste. Monique* mourut à Ostie; & son fils, après lui avoir rendu les derniers devoirs, continua son voyage. A son retour en Afrique, il se retira à la campagne avec quelques-uns de ses amis qui servoient Dieu comme lui. Il y demeura environ trois ans, dégagé de tout soin temporel, ne vivant que pour Dieu dans les jeûnes, les prières & les bonnes œuvres. Il méditoit la loi du Seigneur le jour & la nuit, & instruisoit les autres par ses discours & par ses écrits. *Valere*, évêque d'Hyppone, l'ordonna prêtre malgré sa résistance & ses larmes. Dieu vouloit en faire un modele pour tout l'ordre sacerdotal, par la pureté de sa vocation, & par le profond respect qu'il avoit inspiré pour le ministère sacré. Il espéroit passer le reste de ses jours dans la retraite & dans le saint exercice de la prière; mais l'évêque l'obligea d'annoncer au peuple la parole de Dieu. Ce fut alors que *St. Augustin* établit à Hyppone un monastere où une société de personnes, qui mettoient tout en commun, sans rien posséder en propre. Il assista, l'an 393, à un concile général tenu en cette ville. Les évêques assemblés admirerent la force & la solidité de ses paroles, dans un discours qu'ils lui firent faire sur la foi & sur le symbole. La réputation de *St. Augustin* fit craindre à l'évêque *Valere*, que quelque église dépourvue de pasteur, ne lui enlevât un si précieux trésor. Pour l'empêcher, il le demanda pour son coadjuteur; & l'ayant obtenu, il fit assembler les évêques de sa province, & *St. Augustin* y fut sacré évêque coadjuteur de celui d'Hyppone, malgré les remontrances qu'il fit pour empêcher cette ordination. C'étoit l'an 395, & il étoit dans la quarante-deuxième année de son âge. *St. Augustin* sentit toute sa vie le poids de la charge épiscopale, & en remplit tous les devoirs. Il établit dans sa maison un monastere de clercs; il se montra le modele d'un bon évêque en combattant les hérétiques & les schismes des Donatistes, en instruisant son peuple par des prédications continuelles; en sou-

sageant  
discipline  
ses ad  
mort  
vécu  
dans  
pauvre  
doit t  
tous l  
de Po

Idee g

Les  
compl  
quer  
bien c  
tiques  
avec  
qu'on  
ment  
& cha  
traite  
intelli  
vraie  
de l'  
dont  
St. A  
» un  
» ple  
» qui  
» exa  
» ma  
» trou  
» qu'  
» cor  
» de  
» ten  
» sen  
» mer  
» que  
celui  
dans  
» pou  
» fon  
» que

sageant abondamment les pauvres ; en faisant fleurir la discipline de l'église dans plusieurs conciles, par ses écrits & par ses actions. Il conserva son éloquence & ses vertus jusqu'à sa mort qui arriva le vingt-huitième d'août de l'an 430. Il avoit vécu soixante & seize ans, dont il en avoit passé environ quarante dans la cléricature. Il ne fit point de testament, parce qu'il étoit pauvre, qu'il n'avoit pas de quoi en faire : mais il recommandoit toujours de conserver avec grand soin la bibliothèque & tous les livres de son église. Nous apprenons ces particularités de *Possidius*, qui avoit vécu avec lui près de quarante ans.

## § I.

*Idee générale des écrits de St. Augustin, avec le détail des éditions qui en ont été faites.*

Les ouvrages de *St. Augustin* font eux seuls une théologie complete. Ce pere s'est appliqué dans tous ses écrits, à expliquer avec une merveilleuse netteté les vérités chrétiennes, à les bien digérer, à les débarrasser de toutes les chicanes des hérétiques, & à les mettre dans un ordre méthodique. Il a marqué avec précision ce qu'on doit croire de chaque mystère, ce qu'on doit répondre aux objections que l'on y oppose, & comment on doit tirer de l'écriture de quoi appuyer chaque dogme & chaque vérité. Quelqu'abstraites que soient les matieres qu'il traite, il les met dans un si grand jour, qu'elles deviennent intelligibles à tout le monde. Il fait répandre dans tous ses ouvrages un goût de piété, qui dégage insensiblement son lecteur de l'amour des créatures, pour les porter à n'aimer que celui dont il a reçu l'être & la vie. Voici comme *M. de Fénelon* parle de *St. Augustin* dans ses *dialogues sur l'éloquence*, pag 220. « C'est » un homme qui raisonne avec une force singulière, qui est » plein d'idées nobles ; qui connoît le fond du cœur de l'homme ; » qui est poli & attentif à garder dans tous ses discours la plus » exacte bienfaisance ; qui s'exprime enfin presque toujours d'une » manière tendre, affectueuse & insinuante. . . . Je n'ai jamais » trouvé qu'en lui seul une chose que je vais vous dire ; c'est » qu'il est touchant, lors même qu'il fait des pointes. . . . Il » corrige les jeux d'esprit autant qu'il est possible, par la naïveté » de ses mouvemens & de ses affections. Tous ses ouvrages portent le caractère de l'amour de Dieu ; non seulement il le » sentoit, mais il savoit merveilleusement exprimer les sentimens qu'il en avoit. Voilà la tendresse qui fait partie de l'éloquence. « Au suffrage de *M. de Fénelon*, nous ajouterons celui d'un autre grand homme, *M. Bossuet*, qui s'exprime ainsi dans ses ouvrages contre *M. Simon*. » L'ardeur de *St. Augustin* pour l'écriture, lui en a fait obtenir une intelligence profonde, qui paroît en quatre choses principales. La première, » que lui seul nous a donné dans le seul livre de la doctrine

» chrétienne, plus de principes pour entendre l'écriture-sainte,  
 » que tous les autres docteurs, en ayant réduit toute la doc-  
 » trine à ce grand principe, qu'elle ne prescrit que la charité &  
 » ne défend que la cupidité. La seconde chose qui nous marque  
 » la profonde pénétration de St. *Augustin* dans l'écriture, c'est  
 » de nous en avoir fait connoître en divers endroits les vérita-  
 » bles beautés; non point dans un ou deux passages, mais en  
 » général dans tout le tissu de ce divin livre, & de nous avoir,  
 » par exemple, fait sentir l'esprit dont elle est remplie, en dix  
 » ou douze lignes de sa lettre à *Volusien*, plus qu'on ne pour-  
 » roit faire en plusieurs volumes. C'est ce qui fait aussi qu'il en  
 » a tiré, pour ainsi dire, toute l'onction pour la répandre dans  
 » tous ses écrits. En troisieme lieu, par la même ardeur de  
 » pénétrer l'écriture-sainte, il a reçu cette grace d'avoir pressé  
 » les hérétiques par ce divin livre, de la maniere la plus ex-  
 » cellente; & non seulement la plus vive, mais encore la plus  
 » invincible & la plus claire; enforte qu'on ne peut rien  
 » ajouter, ni à la solidité de ses preuves, ni à la force dont il  
 » les pousse; ce qui a été reconnu par toute l'église. Enfin,  
 » le dernier effet de la connoissance des écritures dans St.  
 » *Augustin*, c'est la profonde compréhension de toute la théo-  
 » logie. « Il n'est presque pas possible de compter les éditions  
 particulières qui se sont faites des œuvres de St. *Augustin*. Les  
 livres de la *citè de Dieu* furent mis au jour aussi-tôt après l'in-  
 vention de l'imprimerie. Dans la première édition qui est de  
 1467, il n'y a ni nom d'imprimeur, ni nom du lieu où elle  
 fut faite. *Amerbach* fut le premier qui entreprit une édition  
 générale des œuvres de St. *Augustin*, laquelle parut au com-  
 mencement du seizieme siecle. *Erasme* en donna une plus com-  
 plette en 1529 à Bâle en dix tomes à longues lignes. Il en  
 parut ensuite plusieurs autres, à Venise, à Lyon, à Paris. Les  
 docteurs de Louvain travaillerent à donner quelque chose de  
 plus correct & de plus ample que tout ce qui avoit paru. Leur  
 édition est d'Anvers en 1677 en dix vol. *in-fol.* dont il se fit  
 un grand nombre de réimpressions. Après tant de recherches,  
 de soins & de travaux, les ouvrages de St. *Augustin* ne se trou-  
 voient point encore dans l'état où ils devoient être pour con-  
 tenter le public. M. *Arnauld* inspira aux Bénédictins de la con-  
 grégation de St. *Maur*, le dessein d'en donner une nouvelle  
 édition. Les supérieurs de cette congrégation chargerent de ce  
 travail dom *Blampin*, homme d'un esprit juste & solide, de  
 beaucoup de vertu & d'une application infatigable. Il examina  
 tous les manuscrits qu'il put rassembler, en confronta les dif-  
 férentes leçons, & consulta toutes les anciennes éditions. Il  
 fut ensuite secondé par plusieurs savans de sa congrégation.  
 Cette édition, qui est très-correcte & la plus complete de  
 toutes, est distribuée en dix tomes *in-folio*. Les deux premiers  
 parurent en 1679 à Paris; les autres dans le cours des années

suiv  
 Le  
 de  
 un  
 qu'  
 fran  
 tabl  
 le  
 de  
 est.

L  
 écri  
 On  
 traç  
 d'int  
 conf  
 traç  
 ploy  
 cop  
 en a  
 livre  
 dent  
 iare  
 veau  
 deux  
 poin  
 vérit  
 fait  
 huse  
 Augu  
 ouvr  
 y est  
 par l  
 lité  
 posés  
 arder  
 cœur  
 qui p  
 Dieu  
 langu  
 manie  
 resien  
 grand  
 quelq

suivantes jusqu'en 1690, que le dixieme sortit de dessous la presse. Le onzieme ne fut rendu public qu'en 1700. Il contient la vie de *St. Augustin*, une table générale de tous ses ouvrages, & un autre des matieres contenues dans chacun. Cette vie n'est qu'une traduction latine de celle que *M. de Tillemont* avoit faite en françois, mais qui ne fut imprimée que deux ans après. La table des matieres est ce qu'on a de mieux en ce genre, soit pour le choix, soit pour l'arrangement. L'épître dédicatoire est de *D. Mabillon*, qui du soir au matin la mit dans l'état où elle est. Elle passe néanmoins pour un bon morceau.

## § II.

*Premier Volume de St. Augustin.*

Le premier tome des œuvres de *St. Augustin* renferme ce qu'il écrivit étant encore jeune, & avant qu'il fût élevé au sacerdoce. On a cru néanmoins devoir y faire entrer ses deux livres de *rétractations* qu'il composa sur la fin de sa vie, comme pour servir d'introduction à ses autres ouvrages, & les treize livres de ses confessions, qu'il ne publia que pendant son épiscopat. 1. Les *rétractations* sont divisées en deux livres, dont le premier est employé à la revision des écrits de *St. Augustin* jusqu'à son épiscopat. Le second comprend tout le reste de ses ouvrages. Il y en a qui s'imaginent que le saint docteur ne fait dans ces deux livres que rétracter des erreurs. Mais ils font voir qu'ils n'entendent pas même le sens de cette expression. Le mot latin *retractare* signifie proprement, revoir, retoucher, manier de nouveau. La seule erreur que *St. Augustin* ait rétractée dans ces deux livres, est celle des Semi-Pélagiens, dont il ne s'étoit point assez donné de garde avant qu'il eût étudié à fond les vérités de la grace. Le saint docteur dans ses rétractations ne fait autre chose que s'expliquer lui-même, afin qu'on n'abuse point de quelques termes moins clairs. L'exactitude de *St. Augustin* dans cette revision, va jusqu'à marquer sur chaque ouvrage, quelle en a été l'occasion, son titre, la matiere qui y est traitée, de combien de livres il est composé, les paroles par lesquelles il commence. C'est ce qui donne une grande facilité pour distinguer ses véritables écrits, de ceux qui lui sont supposés. 2. Les *confessions* de *St. Augustin* sont le témoignage de son ardent amour pour Dieu. Ce livre est une peinture animée de son cœur, faite par lui-même avec toute la fidélité d'un homme qui parle à Dieu. On y apprend de cet habile maître à connoître Dieu & à se connoître soi-même. Il peint tout non avec des traits languissans qui chargent plus qu'ils n'instruisent, mais d'une maniere vive & touchante. On ne sauroit lire cet ouvrage, sans ressentir quelques étincelles du feu divin dont le cœur de ce grand homme étoit embrasé. 3. *St. Augustin*, retiré à la campagne quelque temps après sa conversion, s'y occupoit avec ses amis

& ses disciples de diverses matieres. C'est de ces conférences que sont venus la plupart des ouvrages qu'il fit vers ce temps-là. Le premier de tous ceux qui nous restent, est intitulé : *Des académiciens*. Ces philosophes faisoient profession de douter de tout. St. *Augustin* prouvé contr'eux qu'on peut trouver la vérité. Il combat dans ces livres la pernicieuse maxime de quelques misérables philosophes paiens, qui assuroient qu'on ne péchoit point en suivant une opinion probable. Il dit qu'elle ouvre la porte à tous les crimes, & que les juges punissent dans la pratique ceux que ces philosophes justifient dans la spéculation. Il prétend que les anciens académiciens n'ont jamais autorisé cette pernicieuse maxime. 4. Le livre de la *vie bienheureuse* a pour objet de prouver que pour être véritablement heureux, il faut s'attacher à un bien solide, permanent, & qu'on ne peut nous enlever. Ainsi pour être heureux, autant qu'on peut l'être sur la terre, il faut ne desirer que Dieu & accomplir en tout sa volonté. 5. Les deux livres de l'*ordre* suivent celui de la *vie bienheureuse*. On voit dans le premier que tous les biens & les maux sont compris dans l'ordre de la providence. Dans le second, St. *Augustin* examine ce que c'est qu'être dans l'ordre de Dieu. Après avoir traité plusieurs questions métaphysiques, il passe aux préceptes de morale, & donne à ses disciples des avis excellens. 6. Les *soliloques* sont ainsi intitulés, parce que dans cet ouvrage St. *Augustin* s'entretient seul avec lui-même, au lieu que dans les précédens il parle & dispute avec ses amis & ses disciples. Ils sont divisés en deux livres, où le saint docteur a pour but de se perfectionner dans la connoissance de Dieu & de son ame. Le livre de l'*immortalité de l'ame* n'est qu'une suite, & comme un supplément des *soliloques*. Il pose un grand nombre de principes pour prouver l'immortalité de l'ame. Celui de la *quantité ou de la grandeur de l'ame*, a pour objet d'examiner en quoi consiste la véritable grandeur de l'ame, sa nature, ses propriétés, son origine. 7. Pendant le séjour que St. *Augustin* fit à Milan pour se disposer au baptême, il travailla à des ouvrages sur les belles-lettres & les sciences; mais il n'y acheva que celui de la grammaire. De retour en Afrique après son baptême, il reprit ce qu'il avoit commencé sur la *musique*, & composa six livres sur cette matiere. Il fait voir que la musique doit contribuer à élever le cœur & l'esprit à une harmonie toute céleste. 8. Le livre du *maître* est un dialogue entre St. *Augustin* & *Adeodat*. Il y est dit que ce ne sont pas les paroles qui enseignent la science à l'homme; mais que la vérité éternelle, J. C. le Verbe de Dieu, est notre véritable maître. 9. Les trois livres du *libre arbitre* furent écrits contre les Manichéens. St. *Augustin* y prouve que le libre arbitre est la cause du mal, & il s'étend sur plusieurs vérités contestées par les Manichéens. 10. Les deux livres de la *genese* furent aussi composés contre les Manichéens. Le saint docteur y montre par des preuves claires & manifestes

la van  
livres  
de fa  
soien  
oppo  
12.  
*Augustin*  
docte  
part  
doit  
appro  
leurs  
Honn  
dans  
Elle  
par t  
à mis  
est de  
des h

Le  
Chron  
tient  
à-dire  
celles  
confé  
résie  
depuis  
dont l'  
été éci  
en a d  
qui su  
de St.  
quenc  
pour  
une pi  
modest  
gardée  
l'histoi  
questio  
cipline  
lé mên  
y voit  
lettres  
avec u  
T

la vanité & l'extravagance de ces hérétiques. 11. Le but des deux livres intitulés : *Des mœurs des Chrétiens & des Manichéens*, est de faire voir combien la fausse vertu dont ces derniers se glorifioient, étoit éloignée de la vertu des vrais disciples de J. C. Il y oppose donc les mœurs des vrais fideles à celles des Manichéens. 12. Le livre de la *vraie religion* est un des plus beaux que St. *Augustin* ait composés, lorsqu'il n'étoit que simple fidele. Le saint docteur commence par confondre les philosophes qui ont pris part à l'idolâtrie, quoiqu'ils en connussent l'absurdité. On ne doit point chercher la vraie religion chez des sophistes, qui approuvent par leurs actions un culte qu'ils condamnent dans leurs discours. On ne doit pas non plus la chercher dans les honneurs du paganisme, ni dans l'impureté de l'hérésie, ni dans la langueur du schisme, ni dans l'aveuglement du judaïsme. Elle ne se trouve que dans l'église catholique, qui est répandue par toute la terre. 13. La regle aux serviteurs de Dieu, que l'on a mise à la fin du premier volume des œuvres de St. *Augustin*, est de lui; mais il l'avoit composée pour des filles & non pour des hommes.

## § III.

*Second Volume.*

Le second tome contient les lettres, disposées selon l'ordre chronologique, & divisées en quatre classes. La premiere contient celles que St. *Augustin* écrivit avant son épiscopat, c'est-à-dire, depuis l'an 386 jusqu'en l'an 395. La seconde contient celles qui furent écrites depuis l'an 396 jusqu'au temps de la conférence de Carthage, & de l'éclat que fit en Afrique l'hérésie pélagienne en 410. La troisieme, celles qu'il a écrites depuis l'an 411 jusqu'à sa mort en 430. La quatrieme, celles dont l'époque n'est pas certaine, quoiqu'on sache qu'elles n'ont été écrites que depuis son épiscopat. Il y en a en tout 270. On en a depuis trouvé deux dans les bibliothèques d'Allemagne, qui furent imprimées à Paris en 1734. On voit dans les lettres de St. *Augustin* une vaste étendue de connoissances, une éloquence naturelle, une prudence consommée, un zele ardent pour les intérêts de l'église, un amour constant de la vérité, une piété solide, une bonté qui ne se refusoit à personne, une modestie sans égale. La plupart de ses lettres peuvent être regardées comme des traités achevés. On y trouve presque toute l'histoire ecclésiastique de son temps, avec un grand nombre de questions très-importantes, sur le dogme, la morale & la discipline. Ces lettres tiennent parmi les ouvrages de St. *Augustin*, le même rang qu'il tient lui-même entre les peres de l'église. On y voit tout le fond de sa doctrine, dont on peut dire que ses lettres sont un excellent abrégé. Tous ses principes y sont établis avec une clarté & une précision admirable, en sorte que c'est

bien connoître St. *Augustin* que de bien posséder ses lettres. Les premières sont sur des matieres philosophiques, dont ce saint docteur s'entretenoit avec ses amis dans les premiers temps de sa conversion. On y voit combien il étoit tendre pour ses amis, régulier & exact à tous les devoirs de la vie civile, appliqué à la recherche de la vérité, plein de Dieu, & attentif à travailler sur lui-même. Dans les suivantes, ce ne sont plus que des sujets de doctrine & de piété, sur-tout depuis qu'il fut prêtre & évêque. Dans ses lettres contre les Donatistes, toute la matiere de l'unité de l'église, du baptême, des effets de ce sacrement, de la patience avec laquelle on doit folérer les méchans, se trouve divinement traitée. Dans celles contre les Pélagiens, les vérités de la grace sont développées avec une merveilleuse précision.

## § IV.

*Troisième Volume.*

Le troisième tome renferme les traités sur l'écriture-sainte. Comme les quatre livres de la doctrine chrétienne sont une clé de la méthode que St. *Augustin* a suivie dans ses explications de l'écriture, on les a mis au commencement de ce tome, pour servir de préface à ces explications. Il y donne des regles pour l'intelligence des livres saints, & en montre l'application. Le devoir d'un interprete de l'écriture est d'en donner le vrai sens, & d'en tirer des instructions qui portent le lecteur à la piété. St. *Augustin* fait l'un & l'autre dans ses commentaires, où il donne ordinairement des explications qui lui sont propres, n'ayant que rarement recours à celles des autres. Les plus grands évêques recouroient à lui pour l'éclaircissement des endroits obscurs de l'écriture. Il fut chargé par les conciles de Numidie & de Carthage, de la commenter toute entiere. C'est toujours selon la version des Septante qu'il l'explique : la seule qui fut autorisée depuis les apôtres. A la fin de sa vie, il eut recours à la version latine de St. *Jerome* sur l'hébreu. Il avoit étudié le grec depuis son épiscopat, afin de mieux entendre le nouveau testament. Tous les peres ont travaillé sur l'écriture, & chacun d'eux en a développé divers endroits détachés. Mais St. *Augustin* l'a embrassée toute entiere, & en a connu toute l'économie & le plan. Les ouvrages de ce pere sur l'écriture sont, 1. Le livre imparfait sur la *genese* contre les Manichéens. 2. Les deux livres sur la *genese* à la lettre. Il fait à-peu-près comme dans le précédent : il explique tous les mots du texte, & se propose un grand nombre de questions dont il résout seulement quelques unes. 3. Les sept livres des *locutions* ou façon de parler sur les sept premiers livres de l'écriture, le *pentateuque*, *Josué* & les *Juges*, & sept autres livres des questions sur les mêmes livres de l'écriture. 4. Les notes sur *Job*, qui peuvent être regardées

cont  
livre  
de l'  
ceux  
den  
cord  
Cet  
aucu  
verte  
de J  
culté  
quest  
quan  
paroi  
du st  
de St  
les é  
le pe  
ils fo  
aux  
que  
desti  
men  
Semi  
St. A  
forti  
de su

Le  
Cet o  
confi  
rense  
religi  
mots  
la lan  
tains  
mais  
enten  
endro  
nomb  
le sain  
l'écrit  
cator  
dinair  
peu q

comme une espece de paraphrase ou d'explication littérale du livre de *Job*. 5. Le *miroir*, qui n'est qu'un recueil de passages de l'ancien & du nouveau testament, que *St. Augustin* fit pour ceux qui ne peuvent pas lire beaucoup, afin qu'ils s'y considèrent eux-mêmes, & qu'ils voient l'état de leur ame. 6. L'*accord* ou la *concorde des évangélistes*, divisée en quatre livres. Cet ouvrage lui coûta beaucoup, puisqu'il n'ayant sur cette matiere aucun secours, il n'a laissé presque rien à ajouter aux découvertes qu'il a faites. 7. Deux livres de l'*explication du sermon de J. C.* sur la montagne, & un autre pour répondre aux difficultés proposées au sujet de ces deux livres. 8. Quarante-sept *questions* sur divers endroits de l'évangile de *St. Matthieu*. Cinquante & une sur *St. Luc*. Les dix-sept autres sur *St. Matthieu* paroissent être aussi de *St. Augustin*, à cause de la conformité du style. 9. Les traités sur l'évangile, & sur la première éptre de *St. Jean*. Ils sont au nombre de 124 en forme d'homélies. On les écrivoit pendant que *St. Augustin* les prononçoit devant le peuple, & ensuite il les revoit & les mettoit en l'état où ils sont aujourd'hui. 10. Quatre-vingt-quatre *questions* sur l'éptre aux *Romains* vers Pañ 395. Il reconnoît dans ses rétractations, que n'ayant point encore alors assez étudié la matiere de la prédestination, il en avoit parlé dans ce livre, comme si le commencement de la foi venoit de nous & non de la grace. Les Semi-Pélagiens ne manquèrent pas de citer cet ouvrage; mais *St. Augustin* les exhorta à sortir de l'erreur, comme il en étoit sorti lui-même. 11. L'explication de l'éptre aux *Galates*, qui est de suite & toute entiere.

## § V.

## Quatrieme Volume.

Le quatrieme tome contient l'explication des *pseaumes*. Cet ouvrage est infiniment important de quelque côté qu'on le considere. Toute la morale & même tout le dogme s'y trouvent renfermés. On y apprend la maniere de traiter dignement la religion. Il est vrai que *St. Augustin* insiste quelquefois sur des mots qui eussent cessé de lui paroître mystérieux, s'il avoit su la langue originale; mais il faut aussi convenir de deux faits certains: l'un, que quand il s'agit du dogme, il n'emploie jamais que le sens littéral; l'autre, que personne n'a mieux entendu que lui l'écriture, quoiqu'il paroisse donner en certains endroits quelques interprétations peu naturelles. Le plus grand nombre des *pseaumes*, a été expliqué de vive voix, parce que le saint docteur se plaçoit à nourrir son peuple des vérités de l'écriture. Ils sont aussi plus animés & plus étendus que les explications qu'il dictoit. *St. Augustin* ne s'arrête pas beaucoup ordinairement à développer le sens littéral des *pseaumes*. Pour peu qu'il soit intelligible, il passe au sens spirituel, cherchant &

trouvant par-tout J. C. & son corps qui est l'église, avec l'amour de Dieu & du prochain qui comprend toute la loi & les prophètes. Quelquefois il donne jusqu'à trois sens d'un même passage, l'entendant premièrement de J. C. ensuite de l'église qui est son corps, & enfin de chacun des fideles.

## § VI.

## Cinquieme Volume.

St. *Augustin* prêchoit n'étant que prêtre, comme nous l'avons dit, mais il le fit depuis son épiscopat avec plus d'application & plus d'autorité, non dans un seul pays, mais par-tout où on l'en prioit. Le peuple l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Souvent pour lui marquer qu'il comprenoit les choses les plus difficiles, il l'interrompoit par des applaudissemens. Le St. évêque ne s'en contentoit pas dans les choses importantes, mais il continuoit jusqu'à ce qu'il vit son auditoire touché & verser des larmes. Il cessoit aussi-tôt, jugeant que l'on étoit pénétré de la vérité. Les hérétiques comme les Catholiques venoient en foule à ses sermons. Ils en faisoient un tel cas, qu'ils les écrivoient eux-mêmes dans le temps qu'il les prêchoit, où ils employoient des écrivains en notes pour ne rien laisser échapper. Il ne prêchoit point en langue punique, parce qu'à Hyppone, qui étoit un port de mer & une ville considérable où il venoit beaucoup d'étrangers, tout le monde entendoit le latin & le savoit parler. Tous les sermons de St. *Augustin*, qui jusqu'ici se trouvoient dans une grande confusion, sont rangés dans un très-bel ordre dans le cinquieme tome de la nouvelle édition. Ils y sont divisés en cinq classes, dont la premiere contient cent quatre-vingt-trois sermons sur divers endroits de l'écriture-sainte. La seconde classe en comprend quatre-vingt-huit, qui sont tous sur les grandes fêtes de l'année, intitulés ordinairement, sermons du temps. La troisieme classe est composée de soixante-neuf sermons sur les fêtes des saints; il y en a deux sur la dédicace de l'église, & deux au jour de son ordination. Il n'y a dans la quatrieme classe que vingt-trois sermons, qui sont tous sur différens sujets, les uns sur la divinité de J. C. les autres en l'honneur de quelques saints, & d'autres sur l'amour de Dieu, sur la pénitence, sur le mépris du monde, sur les mœurs & la vie des clercs, sur la paix & la concorde, & sur la résurrection des morts. On a mis dans la cinquieme classe trente & un sermons qu'on n'est pas assuré être de St. *Augustin*, quoiqu'on n'ait pas aussi de certitude qu'ils n'en soient pas. Ceux qui lui ont été supposés sont dans l'appendice en plus petit caractère, ce qui est observé dans tous les volumes à l'égard des ouvrages qui ne sont pas du saint docteur, & qui lui ont été faussement attribués. St. *Augustin* ne s'étudioit point à le concilier la faveur de ses auditeurs par des exordes composés avec art; il ne divisoit point ses discours avec méthode. La plupart

sont été faits sur le champ, & ne sont que des homélies familières, où un pasteur instruit ses brebis, un maître ses disciples, un père ses enfans.

## § VII.

*Sixieme Volume.*

Le sixieme tome contient, 1. Les 83 questions. Pen de temps après la conversion de St. *Augustin*, à son retour d'Italie en Afrique, ses amis lui propoisoient diverses questions, lorsqu'ils ne le voyoient pas occupé. Il leur répondoit sans garder d'autre ordre dans ses réponses, que celui qu'ils gardoient eux-mêmes dans leurs questions. Depuis qu'il fut évêque, il fit recueillir toutes celles qu'on lui avoit faites; & les réponses qu'il y avoit données, & il en composa un livre. Elles sont au nombre de 83.

2. Les deux livres à *Simplicien*, évêque de Milan. Ce saint évêque fut le successeur immédiat de St. *Ambroise*. St. *Augustin* les composa en 397. C'est en écrivant ces deux livres, qu'il approfondit ces paroles de St. *Paul*: *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu?*

3. Les réponses à huit questions que lui avoit proposées *Dulcitius* tribun, le même, à ce que l'on croit, qui étoit en Afrique vers l'an 420 en qualité d'exécuteur des loix impériales contre les Donatistes.

4. Le livre de la croyance des choses qu'on ne voit point. Ce livre est du style de St. *Augustin*; il est digne de lui, & lui a été restitué dans la nouvelle édition.

5. Le livre de la foi & du symbole, dans lequel il explique tous les articles du symbole. La matiere de cet ouvrage fut un discours que les évêques d'Afrique assemblés à Hyppone, ordonnerent à St. *Augustin*, qui n'étoit alors que prêtre, de faire en leur présence sur la foi & sur le symbole.

6. Le livre de la foi & des œuvres, qui fut composé pour répondre à des écrits dangereux que quelques bons laïcs lui avoient envoyés afin qu'il les réfutât. Les auteurs de ces écrits prétendoient que pourvu qu'on eût la foi en J. C. les bonnes œuvres étoient inutiles.

7. *L'enchiridion* ou *manuel* à *Laurent*, ou traité de la foi, de l'espérance & de la charité. St. *Augustin* y montre d'une maniere admirable, que l'on fait toute l'économie de la religion, quand on fait ce qu'on doit croire, ce qu'on doit espérer & ce qu'on doit aimer. Cet ouvrage ne peut être trop lu. C'est un excellent abrégé de toute la théologie.

8. *Le combat du chrétien*, que St. *Augustin* intitula ainsi, parce qu'il y apprend aux Chrétiens à combattre contre le démon & contre eux-mêmes.

9. *Le catéchisme*, ou traité de la maniere d'enseigner les principes de la religion chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits. Il est adressé à un diacre de l'église de Carthage nommé *Deogratias*. Ce diacre chargé d'instruire un grand nombre de personnes des premiers élémens du christianisme, avoit prié St. *Augustin* de lui prescrire la maniere dont il devoit s'acquitter de cet emploi. Le saint docteur lui conseille de com-

mencer ses instructions par l'histoire de la création du monde & d'aller de suite jusqu'au temps présent où il vivoit, en choisissant les événemens les plus considérables, les plus dignes d'admiration, & les plus capables de faire impression. Le saint docteur propose deux discours très-beaux & très-instructifs, l'un plus long, l'autre plus court, pour servir d'exemple & de modele des instructions que l'on doit donner à ceux qui demandent le baptême. Le premier renferme un précis des événemens les plus remarquables depuis la création du monde jusqu'après la dispersion des apôtres, c'est-à-dire, pendant les cinq premiers âges du monde & le commencement du sixieme. Le premier âge s'étend depuis la création d'Adam jusqu'à Noé. Le second depuis Noé jusqu'à Abraham. Le troisieme depuis Abraham jusqu'à David. Le quatrieme depuis David jusqu'à la captivité de Babylone. Le cinquieme depuis cette captivité jusqu'à J. C. Le sixieme depuis l'avènement de J. C. 10. Le livre de la continence, qui est un discours fort long, est employé pour la plus grande partie à réfuter les Manichéens, dont St. Augustin au commencement de sa conversion avoit coutume de combattre les erreurs toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion. 11. L'ouvrage intitulé du bien du mariage, fut composé pour réfuter Jovinien, qui prétendoit que la virginité n'étoit pas plus excellente que la chasteté conjugale. St. Augustin fit deux traités, l'un du bien du mariage, qui est celui dont nous parlons, où il prouve qu'on peut défendre la sainteté du mariage contre les Manichéens, sans enseigner, comme faisoit Jovien, qu'il étoit un état aussi excellent en soi que la virginité. 12. L'autre ouvrage est de la sainte virginité. St. Augustin fait voir dans celui-ci que la sainte virginité est un don de Dieu, combien ce don est grand, & combien l'humilité est nécessaire pour le conserver. 13. Dans le livre du bien de la viduité, le saint docteur donne d'excellens avis à toutes les veuves chrétiennes, & leur apprend à faire un saint usage de leur liberté. 14. Dans les deux livres à Pollentius, intitulés des mariages adulteres, St. Augustin prouve qu'il n'est jamais permis à un homme de se séparer de sa femme que pour cause d'adultere, & qu'après cette séparation, qui est légitime, il n'est pas permis d'en épouser une autre. 15. Deux livres contre le mensonge, dans lesquels St. Augustin fait voir par l'autorité de l'écriture, qu'il n'est permis en aucun cas de mentir, non pas même pour sauver la vie à un innocent, qu'on fait devoir périr si on découvre le lieu où il s'est caché. Il faut dire, quand on est obligé de répondre, je fais où il est, mais je ne vous le montrerai pas. 16. Le livre du travail des moines, dans lequel le saint docteur prouve que selon le précepte de l'apôtre, les moines doivent travailler de leurs mains pour se procurer les choses nécessaires à la vie, plutôt que de se reposer sur la charité des fideles en vivant dans l'oïveté. 17. Celui des prédictions des démons. St. Augustin y soutient que les démons peuvent produire tous les effets sur-

prene  
nous  
Il dit  
recev  
corro  
fan  
mons  
Il y a  
des p  
faulx  
livre  
mort  
leur  
cours  
tent l  
premi  
la di  
Roma

Le  
de la  
ce qu  
pagan  
prena  
buoie  
de ce  
la cit  
sociét  
conde  
dix p  
qu'on  
ganifi  
vincil  
plein  
fance  
la con  
qui ch  
de m  
C'est  
comb  
ont d  
point  
nomm  
qui le

prenans qu'on leur attribue, & qui, quoique prodigieux pour nous, ne sont qu'une suite de leur nature & de leur expérience. Il dit qu'ils prédissent les choses qu'ils doivent faire eux-mêmes, recevant souvent de Dieu la puissance d'envoyer des maladies, de corrompre l'air, & de persuader le mal aux méchans, en agissant sur leur imagination. St. *Augustin* soutient aussi que les démons peuvent connoître les dispositions intérieures de l'homme. Il y a au reste, dit-il, une différence infinie entre les prédictions des prophetes, & celle des démons : celles-ci sont souvent fausses, celles des prophetes au contraire ne le sont jamais. 18. Le livre *du soin pour les morts*. Il y enseigne que les prieres pour les morts ne leur sont utiles, qu'autant qu'ils ont mérite pendant leur vie qu'elles leur pussent servir après leur mort. 19. Le *discours sur la patience*. 20. Les quatre *discours sur le symbole* portent le nom de St. *Augustin*, mais on convient qu'il n'y a que le premier qui soit de son style & digne de lui. 21. Les discours sur la *discipline chrétienne*, sur l'*utilité du jeûne*, sur la *prise de Rome*.

## § VIII.

*Septieme Volume.*

Le septieme tome des œuvres de St. *Augustin* contient les livres de la  *cité de Dieu*. C'est un ouvrage admirable, où l'on voit tout ce que l'érudition profane & sacrée peut fournir pour combattre le paganisme. St. *Augustin* n'avoit d'abord d'autre dessein en l'entreprenant, que de réfuter les blasphêmes des Païens, qui attribuoient les calamités de l'empire à l'abolition de l'idolâtrie. Mais de ce sujet particulier, il passa à la matiere de la cité de Dieu & de la cité du démon, c'est-à-dire, de la société des bons, & de la société des méchans, & à défendre la premiere contre la seconde. Tout l'ouvrage est divisé en vingt-deux livres. Dans les dix premiers, le saint docteur s'applique à renverser tout ce qu'on pouvoit alléguer de plus spécieux pour la défense du paganisme. Dans les douze derniers, il établit d'une maniere invincible la vérité de la religion chrétienne. Ce grand ouvrage est plein d'esprit, de science & de piété. On y admire une connoissance profonde de l'histoire, des réflexions d'un prix infini sur la conduite de Dieu, une érudition extraordinaire, une éloquence qui charme & qui enleve. On y trouve les plus beaux principes de morale établis avec une force & une onction merveilleuse. C'est de cette source que tous ceux qui depuis St. *Augustin* ont combattu les ennemis de la religion chrétienne, ont tiré ce qu'ils ont dit de plus solide pour sa défense. *Charlemagne* ne se laissoit point de lire cet important ouvrage; & le roi *Charles V*, surnommé le *Sage*, crut devoir récompenser magnifiquement celui qui le lui dédia traduit en françois.

## Huitième Volume.

Le huitième tome renferme, 1. Le traité des hérésies, composé à la prière & aux vives instances de Quodvultdeus, diacre de Carthage. St. Augustin compte quatre-vingt-huit hérésies depuis J. C. jusqu'à son temps, commençant aux Simonien & finissant aux Pélagiens. 2. Le traité contre les Juifs. Le saint docteur y parle de la réprobation des Juifs & de la conversion des Gentils. 3. Le livre de l'utilité de la foi; celui des deux ames; un contre Adymante; la dispute contre Fortunat; l'ouvrage contre l'épître de Maniché; le traité contre Fauste le manichéen, divisé en 33 livres; deux écrits contre Félix le manichéen; un autre de la nature du bien; un contre Secondin aussi manichéen; l'apologie de la foi & des prophètes. 4. Le livre à Oroze contre les Priscillianistes & les Origénistes. 5. Une réfutation des discours des Ariens; la conférence avec Maximin, évêque arien, & deux livres contre cet hérétique. 6. Le traité de la Trinité, contre les Ariens. Ce grand ouvrage est divisé en quinze livres, dont les sept premiers sont employés à expliquer ce qui nous a été révélé sur ce mystère. St. Augustin y établit principalement l'égalité des personnes divines, répond aux objections des Ariens, & décide nettement la question des hypostases, si célèbre entre les Grecs & les Latins. Dans le huitième livre & les suivans, il montre que nous trouvons en notre ame une image de la Trinité. Les derniers livres contiennent ce qu'il y a de plus élevé & de plus solide dans la métaphysique, principalement sur la distinction de l'ame & du corps, & sur la substance spirituelle. C'est un des plus importants ouvrages de St. Augustin.

## § X.

## Neuvième Volume.

Le neuvième tome contient les écrits contre les Donatistes; 1. Un cantique contre le parti de Donat. 2. Un livre contre Parménien. 3. Sept livres du baptême. 4. Trois contre les lettres de Pétilien, évêque donatiste. 5. Le traité de l'unité de l'église; quatre livres contre Cresconius. 6. Un de l'unité du baptême, contre Pétilien. 7. Une relation de la conférence avec les Donatistes. 8. Un livre adressé à ces schismatiques après la conférence. 9. Un discours en présence d'Emérite, évêque donatiste, & deux livres contre Gaudence, l'un des évêques donatistes qui avoit assisté à la conférence de Carthage. Dans le livre contre Parménien, St. Augustin prouve invinciblement qu'il n'est jamais permis de se séparer de l'église. Il insiste sur les promesses faites à l'église, & établit cette maxime importante dans la discipline ecclésiastique, que quoique l'église ait le droit d'employer l'excommu-

nication

nicat  
teur  
crain  
appu  
tém  
dité  
& il  
duite  
est un  
dioce  
doit é  
de l'A  
pour  
font  
de l'é

Le  
écrits  
des m  
enfants  
grace  
l'hom  
Palest  
de J. C  
concup  
9. Qua  
contre  
livre d  
des fai  
contre  
mots,  
les Pé  
roissen  
que no  
mière  
avec la  
liberté.  
il a be  
même  
seils,  
pensé,  
s'il la  
le veut  
actif. Il  
il est t  
T

nication à l'égard des pécheurs opiniâtres, elle desire qu'un pasteur n'use de ce remede; que quand il n'y a point de schisme à craindre, que ceux que l'on retranche sont sans suite & sans appui, & que le pasteur a pour lui la multitude. Le traité du *baptême* est divisé en sept livres. Le St. docteur y prouve que la validité des sacremens ne dépend pas des dispositions du ministre; & il répond aux objections que les Donatistes tiroient de la conduite & des écrits de St. Cyprien. Le livre de *l'unité de l'église*, est une grande lettre que St. Augustin adressa aux fideles de son diocèse. Il y traite la question de la vraie église. Il prouve qu'elle doit être universelle, & ne sauroit être renfermée dans un coin de l'Afrique. Il réfute les passages dont les Donatistes abusoient, pour prouver qu'ils étoient de la vraie église. Tous ces écrits sont infiniment propres à affermir un chrétien dans l'amour de l'église.

## § XI.

*Dixieme Volume.*

Le dixieme tome des ouvrages de St. Augustin, renferme les écrits contre les Pélagiens & les Semi-Pélagiens. 1. Deux livres des mérites des péchés, & de leur rémission, ou du baptême des enfans. 2. Un de l'esprit & de la lettre. 3. Un de la nature de la grace contre *Pélage*. 4. Un de la perfection & de la justice de l'homme. 5. Un des actes de *Pélage*, ou de ce qui est arrivé en Palestine dans le concile de Diospolis. 6. Deux livres de la grace de J. C. & du péché originel. 7. Deux livres du mariage & de la concupiscence. 8. Quatre livres sur l'ame & sur son origine. 9. Quatre autres à *Boniface*, contre les Pélagiens. 10. Six livres contre *Julien*. 11. Un traité de la grace & du libre arbitre. 12. Le livre de la correction & de la grace. 13. Ceux de la prédestination des saints & du don de la persévérance. 14. L'ouvrage imparfait contre *Julien*, qui est divisé en six livres. Pour donner en peu de mots, un précis de la doctrine que St. Augustin a défendue contre les Pélagiens, il faut considérer qu'il y a deux vérités qui paroissent d'abord opposées, mais qui en effet ne le sont pas, & que nous devons tenir également avec l'église catholique. La premiere, c'est que l'homme est libre; la foi s'accorde en ce point avec le sentiment intérieur, que tous les hommes ont de leur liberté. La seconde, c'est que pour faire actuellement le bien, il a besoin du secours de la grace efficace. L'homme est libre, même après le péché. Par-là il est susceptible de loix, de conseils, de punition, de récompense. Il est digne d'être récompensé, s'il observe la loi; il est coupable & digne de punition, s'il la viole. Il a donc un vrai & réel pouvoir de l'observer, s'il le veut; car il n'y a point de vraie liberté, sans un vrai pouvoir actif. Il n'est pas moins indubitable, que l'homme dans l'état où il est tombé par le péché, a besoin du secours de la grace effi-

cace : parce qu'il ne veut jamais effectivement le bien d'une manière utile au salut, si cette bonne volonté ne lui est donnée. Sans cette grace, il est vrai de dire, selon le langage de l'écriture même, autorisé par toute la tradition & par les peres de l'église, & qu'il n'est pas permis d'abandonner, que l'homme ne peut faire aucun bien parce que cette grace est nécessaire pour le faire, & que c'est par elle seule qu'il le peut faire, de cette sorte de pouvoir qui est inséparable de l'effet même. Ainsi, quoiqu'il puisse observer la loi, s'il le veut, il ne le veut pourtant jamais, si Dieu par sa grace intérieure & efficace, ne lui fait vouloir. Il est vrai, dit St. *Augustin*, que tous les hommes peuvent observer la loi de Dieu, s'ils le veulent; mais c'est le Seigneur qui prépare leur volonté, ou, comme il dit ailleurs, & ce qui revient au même : mais c'est la grace qui le leur fait vouloir.

AUGUSTINUS, (*Antonius*) étoit de Sarragosse. Après avoir étudié en Espagne à Alcalá & à Salamanque, il passa en Italie, & s'y perfectionna dans les universités de Boulogne, de Padoue & de Florence. Il se rendit très-habile dans la connoissance du droit civil & canonique, dans les belles-lettres, dans l'histoire ecclésiastique, dans les langues, & dans toutes sortes d'antiquités saintes & profanes. Il donna à l'âge de vingt-cinq ans, son livre intitulé : *Emendationes & opinioniones juris civilis*, qui lui acquit une grande réputation. Appelé à Rome par le pape *Paul III*, il fut auditeur de rote & remplit très-bien cette charge. *Paul IV* l'envoya en Allemagne auprès de *Ferdinand I* en 1557. A son retour, il fut nommé par *Philippe II*, roi d'Espagne, à l'évêché de Lérida. Ce prélat assista en cette qualité au concile de Trente; & s'étant ensuite retiré dans son église, il s'y livra tout entier aux fonctions de son ministère & à la composition de divers ouvrages. Ayant été transféré à l'archevêché de Tarragone, il mourut en 1586, âgé d'un peu plus de 68 ans. *Augustinus* avoit autant de piété que de sagesse; il répandit de si abondantes aumônes, qu'il laissa à peine de quoi se faire enterrer. Il joignoit à un esprit élevé un jugement solide, & une érudition des plus vastes. Le traité le plus considérable qu'il a composé sur le droit canon, est celui de la *correction de Gratien*. Cet ouvrage est d'un travail prodigieux & d'une grande exactitude. *M. Baluze* en donna une nouvelle édition en 1672, avec des notes fort savantes. *Antonius Augustinus* a fait aussi un abrégé du droit canon, & a donné au public les anciennes collections des *décretales* & les canons pénitentiels, avec des notes pleines d'érudition. Tous ces ouvrages sont en latin, & ils ne manquent pas de pureté. L'auteur avoit uni de bonne heure les belles-lettres à la jurisprudence.

AVILA, (*François d'*) religieux de l'ordre de St. *Dominique*, étoit d'Avila, ville de Castille. Il suivit un cardinal à Rome, où il se trouva sous le pontificat de *Clement VIII* pendant les disputes sur la grace. Il composa un traité de *auxiliis divina gratia*

& un  
1604  
mais  
Il fa  
1658  
*fiastiq*  
évêqu  
avec  
prédi  
de St  
AV  
du c  
traité  
*Etienn*  
tradu  
AV  
élevé  
illust  
verfi  
Arien  
lui fut  
ayant  
voulut  
ses suj  
de la  
sa cou  
préside  
mons  
des no  
ample  
Paris r  
quelles  
toutes  
que fix  
louang  
embar  
de nob  
plus de  
AVP  
entra  
ment a  
classés  
Ses sup  
procure  
lui des  
*Phisloir*  
*réflexio*  
réimpri

& un autre de confessione per litteras. On dit qu'il mourut en 1604. Il y a eu plusieurs auteurs qui ont porté le nom d'*Avila*, mais ils n'ont produit que des ouvrages médiocres ou mauvais. Il faut pourtant distinguer, I. *Gilles Goncalès d'Avila*, mort en 1658 historiographe du roi d'Espagne, qui laissa le *théâtre ecclésiastique des églises des Indes* en espagnol. II. *Sanche d'Avila*, évêque de Plazença en Espagne, enseigna les saintes lettres avec beaucoup de succès à Salamanque, & se distingua par ses prédications. Il mourut en 1625, laissant des *sermons*, les vies de *St. Augustin* & de *St. Thomas*, & d'autres traités de piété.

AVIT ou AVITUS, prêtre espagnol, vivoit au commencement du cinquieme siècle en 418. Il traduisit de grec en latin un traité du prêtre *Lucien* sur la translation des reliques de *St. Etienne*, premier martyr, trouvées en 415, & il envoya cette traduction en Occident par *Orose*.

AVITUS, (*Sextus-Alcimus*) neveu de l'empereur *Avitus*, fut élevé sur le siege de Vienne en Dauphiné en 490. Il fut aussi illustre par sa science que par sa piété. *Avitus* eut part à la conversion de *Clovis*, & fit sur-tout éclater son zele contre les Ariens, qu'il combattit avec force dans une conférence qui lui fut accordée par *Gondebaud*, roi des Bourguignons. Ce prince ayant ouvert les yeux sur les erreurs qu'on lui avoit enseignées, voulut renoncer à l'hérésie, mais en secret, de peur d'indisposer ses sujets. Le St. évêque l'engagea à faire une confession publique de la vérité, pour ne pas sacrifier les intérêts du ciel à ceux de sa couronne. *Avitus* mourut saintement vers l'an 526, après avoir présidé à deux conciles. Nous avons de lui des lettres, des sermons & des poèmes. Le pere *Sirmond* publia ces ouvrages avec des notes, à Paris 1643, in-8°. Cette édition a reparu plus ample & plus exacte dans les œuvres diverses de ce Jésuite, Paris 1696, en 5 vol. in-fol. Il y a 88 lettres d'*Avitus*, dans lesquelles il traite divers points de discipline ecclésiastique. De toutes les pieces de poésie qu'il avoit composées, il ne nous reste que six poèmes, cinq sur l'histoire de *Moyse*, & un sixieme à la louange de la virginité, adressé à sa sœur. Son style est obscur & embarrassé. Il se sert de pointes assez spirituelles; mais il a peu de noblesse & d'élévation. Sa science étoit médiocre, & il avoit plus de bonne volonté que de talens.

AVRIGNI, (*Hyacinte-Richard d'*) Jésuite, né à Caen en 1675, entra dans la société en 1691. Sa santé délicate s'étant extrêmement affoiblie dans les pénibles exercices de la régence des basses classes, il mena presque toujours depuis une vie assez languissante. Ses supérieurs l'envoyerent à Alençon où il exerça l'emploi de procureur du college. Il mourut à Caen en 1719. Nous avons de lui des *mémoires chronologiques & dogmatiques, pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions & des remarques critiques*, 4. vol. in-12, 1720, & réimprimées ensuite plusieurs fois. L'empchement & la passion

dominent dans cet ouvrage, qui est écrit d'ailleurs avec beaucoup d'esprit, & où l'auteur discute plusieurs faits importants; il vomit des flots de bile contre les solitaires de Port-Royal & leurs partisans. On prétend que l'auteur ayant remis son manuscrit au pere l'Allemand son confrere, ce Jésuite fanatique le désigna étrangement. L'auteur en mourut, dit-on, de chagrin; mais il faut remarquer que sa santé avoit toujours été mauvaise, & que son tempérament ne lui annonçoit pas une longue vie.

AVRILLON, ( *Jean-Baptiste-Elie* ) naquit à Paris en 1652. Il entra dans l'ordre des Minimes, où ses talens pour la chaire le firent remarquer. Avant que d'exercer ce ministère, il avoit fait une étude sérieuse de l'écriture & des saints peres; il avoit même appris la langue hébraïque pour mieux pénétrer le sens des livres saints. Il prêcha avec éclat pendant cinquante-trois ans, & attira la foule des auditeurs par l'onction & la solidité qui caractérisent tous ses ouvrages. Ses travaux apostoliques ne l'empêchèrent pas de se livrer à la composition de plusieurs livres de piété. Les principaux sont, I. *Sentimens* sur l'amour de Dieu ou les trente amours sacrés. Paris 1753, in-12. II. *Commentaire* sur le psaume *miserere*, pour servir de préparation à la mort. Paris 1739, in-12. III. *Conduite* pour passer saintement le carême. Paris 1748, in-12. IV. *Conduite* pour passer saintement la fête de la Pentecôte. Paris 1758, in-12. V. *Conduite* pour passer saintement le temps de l'aveut. Paris, in-12. VI. *Conduite* sur la communion. Paris, in-12. VII. *Réflexions* théologiques, morales & affectives sur les attributs de Dieu en forme de méditations pour chaque jour du mois. Paris 1754, in-12. VIII. *Année* affective ou sentimens de l'amour de Dieu. Paris 1749, in-12. IX. *Méditations* & sentimens sur la sainte communion pour servir de préparation aux personnes de piété qui s'en approchent souvent, Paris 1741, in-8°. X. *Traité* de l'amour de Dieu à l'égard des hommes, & de l'amour du prochain. Paris 1740, in-12. XI. *Retraite* de dix jours. Paris 1755, in-12. XII. *Réflexions* sur la divine enfance. Paris 1750, in-12. XIII. *Pensées* sur divers sujets de morale. Ce dernier ouvrage n'est qu'une partie d'un dictionnaire moral, auquel il avoit beaucoup travaillé; mais qu'il n'avoit point fini. On l'a imprimé en 1741 avec un avertissement contenant l'éloge de l'auteur, qui mourut à Paris en 1729 à 78 ans.

AUTPERT ou AUSBERT, ( *Ambroise* ) né en Auvergne, demeura quelque temps à la cour du roi *Pepin*. Etant allé en Italie, il se rendit au monastere de St. *Vincent* de Volturne dans l'Abbruzze, dont il fut fait abbé quelque temps après. Il mourut en 778. Cet auteur avoit composé plusieurs commentaires sur l'écriture-sainte, entr'autres, des commentaires sur les psaumes & sur le cantique des cantiques, que *Sixte* de Siene dit avoir été imprimés en 1536 à Cologne. II. Dix livres de commentaires sur l'apocalypse, qu'il dédia au pape *Etienne IV*. Il donna à cet ou-

vrage  
vertus  
& qui  
est de  
AU  
cle. E  
fut or  
de di  
manq  
trouve  
Auxili  
de l'év  
il y fo  
nation  
l'un ca  
conful  
des gé  
les fon  
point  
avoit é  
par *Fe  
montra  
conclu  
le face  
motif  
Sergius  
les fon  
suivi bi  
senseur  
commu  
commu  
AZE  
envoyé  
nombre  
pienne  
AZP  
varre,  
dans le  
Il prof  
de Con  
avoit ap  
savait q  
prêtre &  
de Ron  
Dominic  
80 ans  
qu'on a  
péniten*

vraie le titre de *speculum parvulorum*. III. Le livre du combat des vertus & des vices, qui étoit parmi les œuvres de St. Augustin, & qui porte le nom de St. Ambroise dans quelques manuscrits, est de cet auteur. IV. Quelques homélies.

AUXILIUS, prêtre & théologien célèbre dans le dixième siècle. Etant allé à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres, il fut ordonné par le pape *Formose*. Sa réputation le faisoit consulter de divers endroits, mais ses écrits prouvent que sa théologie manquoit d'exactitude. Ils sont au nombre de trois, & on les trouve dans le quatrième vol. des *analectes* de dom *Mabillon*. *Auxilius* tâche d'y prouver, que la translation du pape *Formose* de l'évêché de Porto, au souverain pontificat, étoit canonique; il y soutient la validité des ordinations de ce Pontife. Les ordinations & les réordinations que faisoient différens Papes, & dont l'un cassoit ce qu'avoit fait son prédécesseur, le trouble & la confusion qui en étoient la suite, furent l'objet des plaintes & des gémissemens d'*Auxilius*. Ce prêtre continua toujours d'exercer les fonctions de son ministère; il persuada à plusieurs de ne les point quitter, malgré les sentences par lesquelles *Sergius III* avoit déclaré leurs ordinations nulles, comme ayant été faites par *Formose*. *Auxilius* justifia principalement sa conduite, en montrant que si les ordinations de *Formose* sont nulles, il en faut conclure que depuis environ vingt ans la religion chrétienne, le sacerdoce & les sacremens ont manqué dans toute l'Italie. Ce motif & plusieurs autres le déterminèrent à composer contre *Sergius*, qui lui avoit défendu sous peine d'anathème, d'exercer les fonctions du sacerdoce, son livre des ordinations, qui fut suivi bientôt après d'un dialogue intitulé: *L'agresseur & le défenseur*. Il y soutient qu'il ne faut point obéir aux pasteurs qui commandent de choses injustes, parce que dans ce cas leur excommunication est nulle. Ce principe a besoin d'examen.

AZEVEDO, (*Louis d'*) Jésuite portugais, né en 1573, fut envoyé en Ethiopie en 1604. Il y fut l'instrument d'un grand nombre de conversions. Ce missionnaire traduisit en langue éthiopienne le *nouveau testament*, un *catéchisme* & une *grammaire*.

AZPILCUETA, (*Martin*) qu'on nomme ordinairement *Navarre*, parce qu'il étoit natif de Verafoain près de Pampélune, dans le royaume de Navarre, florissoit dans le seizième siècle. Il professa dans les universités de Toulouse, de Salamanque & de Conimbre. Il y fut comme l'oracle du droit, science qu'il avoit apprise à Cahors & à Toulouse. Il avoue lui-même que s'il savoit quelque chose, il le devoit à la France. *Azpilcueta* étoit prêtre & chanoine régulier de St. Augustin, de la congrégation de Ronçeval. L'amitié qu'il contracta avec *Barthélemi Caranza*, Dominicain, archevêque de Toledé, fut si forte, qu'à l'âge de 80 ans il entreprit le voyage de Rome pour défendre son ami, qu'on avoit mis à l'inquisition pour cause d'hérésie. Le Pape le fit pénitencier. Il étoit délicat, mangeoit peu; & avoit une fi

grande charité pour les pauvres, qu'il n'en trouvoit jamais aucun sans lui donner l'aumône. On remarque à ce sujet qu'il avoit une mule qui s'arrêtoit ordinairement, quand elle voyoit venir quelque pauvre. Nous avons les œuvres du docteur *Navarre* en 6 vol. in-fol. de l'impression de Lyon de 1597, & de Venise de 1602. Il mourut à Rome le vingtième juin 1586, âgé de 92 ans, étant né, comme le marque l'auteur de sa vie, le 13 décembre 1493. Les ouvrages de *Navarre* sont peu consultés aujourd'hui; il y montre assez d'érudition, mais il avoit plus de réputation que de mérite réel; il ne connoît ni la précision ni l'élégance.

## B

**BABIN**, (*François*) naquit à Angers en 1651 d'un avocat. Il se fit connoître de bonne heure par sa piété & par son érudition. Nommé grand vicaire du diocèse d'Angers & approbateur des livres qui s'imprimoient dans l'Anjou, il remplit ces places à la satisfaction du public. La faculté d'Angers le regardoit comme un de ses ornemens; il en étoit doyen, lorsqu'il mourut en 1734 à 83 ans. *M. Babin* est beaucoup connu par le recueil des conférences du diocèse d'Angers, dont il publia 18 vol. in-12. Cet ouvrage est un des meilleurs de ce genre; les définitions en sont claires & précises; les décisions bien motivées; le style simple & net; toutes les matières qu'il embrasse sont traitées avec beaucoup de soin, & cette collection est d'une utilité journalière pour les ecclésiastiques. Elle est à présent en 26 vol. sous ce titre: *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers*. On trouve dans ce recueil judicieux l'explication du décalogue, des sacrements, des cas réservés, des matières bénéficiales, des irrégularités, des censures, des loix, des contrats; les obligations des divers états & conditions, & un traité sur la grace, contre le système de Jansénius & ses partisans. Cet ouvrage fut réimprimé en 1759, & réduit en 14 gros vol. in-12, petit caractère.

**BACCALAR y SANNA**, (*Dom Vincent*) marquis de St. Philippe, naquit dans l'île de Sardaigne, d'une ancienne maison originaire d'Espagne. Il s'attacha dès sa jeunesse au service de *Charles II* son souverain, qui lui confia en Sardaigne des emplois considérables. Après la mort de ce prince il prêta serment de fidélité au duc d'Anjou, qui le fit marquis de St. Philippe pour le récompenser de son zèle. Il mourut à Madrid en 1726 après avoir rempli plusieurs postes importans. Nous avons de lui une *histoire de la monarchie des Hébreux*, en 2 vol. in-4° & en 4 vol. in-12. C'est dans ce format qu'on l'a traduite en françois. C'est un ouvrage savant & instructif, qui mérite d'être consulté. Il n'y a pas peut-être assez de choix dans quelques endroits; il manque de précision dans d'autres; mais l'ouvrage dans sa totalité est estimable.

I. B  
flece  
I. Des  
tion au  
Surius.

II. L  
teur d  
provin  
ouvrag  
4 livre

Carme  
BAC  
lettres  
son é  
ouvrag  
livre s

BAB  
& étua  
dition  
Paris.

choisi  
leur fu  
L'abbé  
grand

Les pr  
Paris r  
mundi

prédica  
plemen  
mine, i

fourmi  
tions e  
qu'il se

Sapient  
prédica  
juge qu  
ne les

BAI  
ville,

Cordel  
au coll

On Per  
quitta

donner  
préside  
thécair  
en auc

de 57 a

I. BACON, (*Robert*) savant prêtre-anglois dans le troisieme siecle, profesia la théologie à Oxford avec succès. Il composa, I. Des *gloses* sur toute l'écriture-sainte, dont il n'est plus question aujourd'hui. II. La vie de *St. Edmond*, qu'on trouve dans *Surius*. Il mourut en 1248 avec une réputation assez étendue.

II. BACON ou BACONDORP, (*Jean*) théologien anglois, docteur de Sorbonne, & provincial des Carmes. Il naquit dans la province de *Norsfolck* en Angleterre. Cet auteur publia plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. Des *commentaires* sur les 4 livres du maître des sentences. II. Un traité de la regle des Carmes, &c. Il mourut vers l'an 1346.

BAGOT, (*Jean*) Jésuite, né à Rennes, profesia les belles-lettres & la théologie, & fut distingué dans sa compagnie par son érudition. Il mourut en 1664 après avoir publié quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue son *apologeticus fidei*: livre savant, mais trop diffus & peu méthodique.

BAIL, (*Louis*) né à Abbeville, vint de bonne heure à Paris & étudia en Sorbonne où il reçut le bonnet de docteur. Son érudition lui ayant fait un nom, il devint pénitencier du diocèse de Paris. Lorsque *M. Singlin* eut quitté Port-Royal en 1661, il fut choisi pour supérieur des deux maisons qui portoient ce nom. Il leur fut d'abord contraire, mais il leur rendit ensuite justice. L'abbé *Bail* étoit un écrivain fécond, dont nous avons un très-grand nombre d'ouvrages, mais aucun de véritablement estimable. Les principaux sont, I. *Summa conciliorum omnium*, in-fol. 2 tom. Paris 1675, & Patavii 1723. II. *Historia sacra & prophana à creatione mundi ad Constantinum M.* in-fol. Amst. 1669. III. *Sapientia foris prædicans, seu bibliotheca concionatorum*, in-4°, Paris 1666. IV. *Supplementum theologiæ affectivæ*, in-8°, ibid. 1663. V. *De triplici examine*, in-8°, Lugd. 1679; & in-12, 3 tom. Antu. 1683. Ces productions fourmillent d'erreurs & sont mal écrites. Sa somme des conciles est une compilation qui ne peut être d'aucune autorité, & qu'il seroit aussi dangereux de citer que de lire. Son livre intitulé : *Sapientia*, est un recueil où il donne les vies des plus célèbres prédicateurs, qui ont excellé dans tous les siecles; mais il les juge quelquefois assez mal, & on ne les connoitroit pas, si on ne les connoissoit que par lui.

BAILLET, (*Adrien*) prêtre, né le 13 juin 1649 à la Neuville, village près de Beauvais, fut élevé dans un couvent de Cordeliers, voisin de ce village. Après avoir fait toutes ses études au college de la ville de Beauvais, il y fut régent des humanités. On l'employa ensuite à desservir une cure de ce diocèse, qu'il quitta pour avoir plus de loisir d'étudier. En 1680, ses amis le donnerent à *M. de Lamoignon*, alors avocat-général, depuis président à mortier du parlement de Paris, pour être son bibliothécaire. Il passa auprès de lui le reste de ses jours, sans se mêler en aucune maniere des affaires du monde, & mourut à Paris âgé de 57 ans, en 1706. *M. Baillet* avoit une grande érudition. Son

ouvrage intitulé : *Jugemens des savans*, est une preuve de la connoissance qu'il avoit des auteurs & des ouvrages en tout genre. Le premier volume qui est comme une préface ou un discours préliminaire de tout l'ouvrage, donne d'excellentes regles pour bien juger des livres & des auteurs. Les trois volumes suivans regardent les imprimeurs, les auteurs de dictionnaires, les traducteurs françois, &c. Comme cet ouvrage n'a qu'un rapport indirect aux matieres ecclésiastiques, nous ne nous y arrêterons pas davantage, & nous n'examinerons point, si l'auteur a prodigué les louanges & ses critiques, comme on l'en a accusé. Voici la liste des principales productions dont nous devons parler. I. *De la dévotion à la Ste. Vierge & du culte qui lui est dû*, à Paris 1693 & 1696, in-12. Ce livre contient des choses hardies; on sent que l'auteur a en vue d'affoiblir le culte de la Ste. Vierge. Il traite de superstition bien des pratiques approuvées dans l'église. La maniere dont il parle de ses fêtes a révolté quelques esprits foibles, & même les esprits qui ne le font pas. S'il a raison dans quelques points, il pousse trop loin sa censure dans d'autres. Il assure que l'histoire de la présentation de Notre-Dame, dont on fait une fête, est incertaine & qu'elle ne peut servir qu'à honorer d'une maniere générale l'intervalle de sa vie jusqu'à son annunciation. Que la fête de la purification s'adresse à J. C. présenté au temple & offert à Dieu son pere, & que c'est seulement à lui qu'elle est consacrée... Que la fête de l'annonciation est consacrée à la conception de J. C. & non pas à Notre-Dame: de sorte que ce n'est pas sans raison que dans ces derniers siècles on a un peu murmuré, & trouvé à redire qu'on donnoit le nom d'une fête de la Vierge au jour de l'incarnation du Verbe... Que la fête de Notre-Dame des neiges est fondée sur une histoire fabuleuse, qui ne peut pas suffire pour en faire attribuer la dédicace au pape Liberius. Que l'église dans la fête de la visitation, qu'il n'ose pas ôter tout-fait à la Ste. Vierge, nous fait encore honorer la sanctification de St. Jean. Enfin, il prétend que l'assomption n'est qu'une constance qui n'ajoute rien à la gloire de la Ste. Vierge, & qui importe peu à notre édification. L'ouvrage de Baillet fut condamné à Rome en 1695. II. *Vies des saints composées sur ce que nous est resté de plus authentique & de plus assuré dans leur histoire*, avec des discours sur l'histoire des fêtes & des mysteres de l'église par le même. Paris 1724, in-fol. 4 volumes. Les mêmes. Paris 1729, in-4°, 10 vol. On trouve dans ce recueil les vies des saints de l'ancien testament pour tous les jours de l'année, avec l'histoire de leur culte selon qu'il a été établi dans l'église. Ce dernier ouvrage avoit été donné séparément. La vie des saints d'Adrien Baillet est, suivant l'auteur du dictionnaire des livres jansénistes, « moins propre à édifier ou à instruire, qu'à faire donter. » « l'auteur perpétuel des auteurs protestans, il copie leurs ouvrages » avec peu de discernement, sans savoir démêler le bon du mauvais, faute de théologie, faute de précision & de recti-

» tude  
 » pou  
 » pres  
 » sou  
 » dan  
 » de Ba  
 impos  
 plus a  
 toutes  
 dont l  
 saints.  
 plufie  
 che at  
 goût l  
 voulo  
 faits,  
 syndic  
 de l'au  
 V. Ma  
 çois,  
 Herma  
 vais,  
 Philip  
 recom  
 d'agré

B A I

reçu d  
 par l'e  
 ensuite  
 de l'un  
 néral.  
 par or  
 parut  
 partici  
 schola  
 avoien  
 tieres  
 ont vo  
 divine  
 Baius  
 sur les  
 bulle  
 toutes  
 n'est p  
 putes  
 sujet  
 l'espri  
 beauc

7

» tude dans l'esprit. Il marche d'un pas assez sûr, tandis qu'il a  
 » pour guide les Bollandistes, dans les ouvrages desquels il a puisé  
 » presque tout ce qu'il a de bon. Hors delà, il chancelle, il s'égaré  
 » souvent, il dit le pour & le contre, & il s'enveloppe dans un  
 » dangereux pyrrhonisme. « Cette censure est outrée. L'ouvrage  
 de *Baillet*, malgré un assez grand nombre d'erreurs, qu'il étoit  
 impossible d'éviter dans un si long travail, est le plus exact, le  
 plus achevé & le plus utile qui ait encore paru. Il est purgé de  
 toutes les fables, des faux miracles & des histoires supposées,  
 dont la crédulité de nos ancêtres avoit déshonoré les légendes des  
 saints. On trouve à la tête un discours intéressant, & où il y a  
 plusieurs observations solides. Son style, sans être élégant, atta-  
 che allez le lecteur; il seroit à souhaiter que quelqu'homme de  
 goût le retouchât & le rendît plus coulant & plus pur. Si un savant  
 vouloit en même-temps réformer quelques inexactitudes dans les  
 faits, cet ouvrage laisseroit peu à desirer. III. *La vie de Richer*,  
 syndic de Sorbonne, composée en 1692 & imprimée après la mort  
 de l'auteur, in-12. IV. *Vie de St. Etienne de Grandmont*, in-12.  
 V. *Maximes de St. Etienne de Grandmont*, en latin & en fran-  
 çois, avec une préface, in-12, 1704. VI. *La vie de Godefroi*  
*Hermant*, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église de Beau-  
 vais, in-12. VII. *Histoire des démêlés du pape Boniface VIII avec*  
*Philippe-le-Bel, roi de France*, in-12. Ces différens ouvrages sont  
 recommandables par les recherches; mais on y souhaiteroit plus  
 d'agrément & plus de pureté dans la diction.

BAIUS, (*Michel*) né dans le territoire d'Ath en 1513, fut  
 reçu docteur de Louvain en 1550, & nommé l'année suivante  
 par l'empereur *Charles V*, professeur sur l'écriture-sainte. Il fut  
 ensuite doyen du chapitre de *St. Pierre* de Louvain, chancelier  
 de l'université, conservateur de ses privileges & inquisiteur-gé-  
 néral. Envoyé avec deux de ses confreres au concile de Trente,  
 par ordre du roi d'Espagne & par le choix de l'université, il y  
 parut avec éclat. Ce docteur qui avoit fort étudié les peres, & en  
 particulier *St. Augustin*, ne pouvoit goûter la méthode des  
 scholastiques modernes, & les nouveautés qu'il croyoit qu'ils  
 avoient introduites dans la théologie. Il se mit à étudier les ma-  
 tieres de la grace; & il s'égara, comme la plupart de ceux qui  
 ont voulu creuser trop avant dans cet abîme de la toute-puissance  
 divine. On fait que les Jésuites ayant extrait des ouvrages de  
*Baius* 79 ou 80 propositions sur la grace, sur le libre arbitre,  
 sur les bonnes œuvres, elles furent prosrites en 1566 par une  
 bulle de *Pie V* confirmée par celle de *Grégoire XIII*. *Baius* rétracta  
 toutes ses erreurs, avec une soumission qui édifia l'église. Ce  
 n'est point l'objet de cet ouvrage d'entrer dans le détail des dis-  
 putes occasionées par le *baianisme*. On peut consulter sur ce  
 sujet le premier vol. des *mémoires pour servir aux égaremens de*  
*l'esprit humain*. Cette matiere importante y est discutée avec  
 beaucoup de sagesse & de précision. *Baius* se voyant condamné

par toute l'église, ne pensa plus qu'à réparer par son zèle pour la pureté de la doctrine le scandale qu'il avoit donné. En 1587, les écrits des Jésuites furent censurés par la faculté de Louvain. *Baius* fut un des censeurs : mais on ne peut pas dire qu'il fit faire cette censure par un esprit de vengeance. Plusieurs docteurs de Louvain qui lui avoient été contraires, furent pour la censure des écrits des Jésuites, & entr'autres *Lenſéus* & *Gravius*, qui firent l'apologie de cette censure. Ce fut une des dernières circonstances de la vie de *Baius*, qui mourut le seizième de septembre 1589, ayant vécu soixante-dix-sept ans, & professé pendant quarante. Ses deux derniers écrits sont sur la puissance du Pape. Le premier est le discours qu'il fit en 1575, pour montrer que les évêques tiennent leur puissance immédiatement de Dieu. Il y établit ce principe de *St. Cyprien* : que l'épiscopat est un dans tous les évêques ; & explique après ce pere, ce qui est dit dans l'écriture, que l'église est fondée sur *St. Pierre*, de tous les évêques unis à *St. Pierre*. Tous ceux qui ont parlé de *Baius*, ceux mêmes qui ont été le moins favorables à ses opinions, comme le cardinal *Granvelle* & *François Tolet*, Jésuite, reconnoissent que c'étoit un homme savant, de grande autorité dans l'école, & avec cela très-humble & très-simple. Il suivit le premier dans la faculté de Louvain, une méthode nouvelle d'enseigner la théologie, en évitant les termes & les questions de pure scholastique, pour se conformer à la manière d'écrire des peres. Il est cependant bon logicien, net, précis & méthodique ; son style est simple, mais ferré, & ne se sent point de la barbarie de l'école. Il a fait des commentaires sur le maître des sentences & sur les psaumes, qui n'ont point été imprimés. Le pere *Gerberon* publia en 1690, à Cologne, tous les ouvrages de *Baius*. Voyez GERBERON.

BALBI, (*Jean*) de l'ordre de *St. Dominique*, étoit de *Genes* ; ce qui l'a fait nommer *Genueusis*. Il se fit un nom dans le treizième siècle par son savoir & sa piété. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Catholicon seu summa grammaticalis*. C'est un dictionnaire extrêmement rare, qui parut à Mayence en 1460 in-folio.

BALDE DE UBALDIS, juriconsulte né à Pérouse, fut disciple du fameux *Bartole*. Il enseigna avec succès dans sa patrie, puis à Padoue & à Pavie. Quand il fut arrivé dans cette dernière ville, où sa réputation l'avoit précédé, & qu'il parut dans l'auditoire, les assistans surpris de sa petite taille s'écrierent : *Minuit presentem famam*, mais *Balde* sans être déconcerté, répondit : *Augustinæ cætera virtus* ; & par cette prompte répartie il répara le désavantage de sa figure. Nous avons de lui des commentaires sur les décrétales, & d'autres traités qui ont été recueillis, in-fol. à Venise en 1595 & 1600. On en fait très-peu de cas ; les décisions sont téméraires, les raisonnemens peu justes ; l'érudition y est prodiguée, ainsi que les singularités. Ce juriconsulte mourut de la morsure d'un chien enragé.

I. B  
évêque  
1655.  
moins  
merv  
favor  
II. E  
en Bre  
cédent  
histoir  
cueil  
travail  
BAL  
étoit d  
où il f  
comm  
ouvrag  
BAL  
d'une  
ques a  
ouvrag  
nal No  
la vie  
édition  
1736,  
encore  
de Ver  
à Ver  
tonin,  
bre de  
petites  
St. Ray  
portant  
préface  
Un essai  
in-8°. V  
d'étudie  
a été t  
primé  
cipal d  
quelque  
BAL  
société  
studieux  
ment p  
bliothé  
plusieur  
toire des

I. **BALDERIC**, évêque de Noyon, composa la chronique des évêques d'Arras & de Cambrai, imprimée in-8° à Douay en 1655. Cet ouvrage, assez peu important par les faits, l'est encore moins par le style. L'auteur ajoute foi trop facilement aux faits merveilleux. Ce prélat mourut en 1112, avec une réputation de savoir & de vertu.

II. **BALDERIC**, natif d'Orléans ou de Méulun, évêque de Dol en Bretagne, vivoit à-peu-près dans le même temps que le précédent. Il a laissé, I. La vie de *Robert d'Arbricelles*. II. Une histoire de la guerre sainte, imprimée par *Bongars* dans le recueil intitulé : *Gesta Dei*, in-fol. 1611. On y remarque plus de travail que de génie.

**BALDUIN** ou **BAUDOIN**, (*Martin*) premier évêque d'Ypres, étoit de Campen en Brabant. Il se trouva au concile de Trente, où il se distingua par son érudition. Nous avons de lui, I. Un commentaire sur le maître des sentences. II. *Manuale pastorum*, ouvrage plus connu & plus digne de l'être que le précédent.

**BALLERINI**, (*Pierre & Jerome*) freres, prêtres de Verone, d'une famille connue dans la littérature, sont morts depuis quelques années. Ils se distinguèrent par leur doctrine & par leurs ouvrages. Les principaux sont, I. L'édition des œuvres du cardinal *Noris*, publiées à Verone en 1732, avec une préface latine, la vie de l'auteur & quelques autres pieces curieuses. II. Une édition des œuvres de *Jean-Mathieu Gibert*, évêque de Verone, 1736, in-4°, ornée de divers monuments qui n'avoient pas encore paru. III. Une édition des sermons de *St. Zenon*, évêque de Verone, avec les mêmes ornemens que les précédentes, à Verone 1739, in-4°. IV. Une édition de la *somme* de *St. Antonin*, à Verone 1740, in-fol. en 4 vol. avec un très-grand nombre de notes, dont la plupart peuvent être regardées comme des petites dissertations. V. Une édition de la *somme théologique* de *St. Raymond de Pennafort*, en 1744, in-fol. avec des notes importantes, un catalogue de ses ouvrages & une longue & savante préface. VI. Divers écrits sur l'usure, en latin & en italien. VII. Un essai sur l'histoire du probabilisme en italien, à Verone 1736, in-8°. VIII. Quelques écrits sur cette matiere. IX. Une *méthode d'étudier*, tirée des ouvrages de *St. Augustin*, en italien. Ce livre a été traduit en françois par l'abbé *Nicole de la Croix*, & imprimé à Paris en 1760, in-12. L'érudition est le caractère principal des différens écrits des MM. *Ballerini*; mais ils manquent quelquefois de précision, de goût & de méthode.

**BALTUS**, (*Jean-François*) né à Metz en 1667, entra dans la société des Jésuites où il professa avec succès. C'étoit un homme studieux, considéré dans sa compagnie, & qui exerça successivement plusieurs emplois importans. Le dernier fut celui de bibliothécaire de Rheims où il mourut en 1743. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Une *réponse à l'histoire des oracles de M. de Fontenelle*, 1707-1709, in-8°, à Stras-

bourg. Cet académicien avoit tâché de prouver, 1. Que les oracles du paganisme n'étoient pas l'ouvrage du démon. 2. Que ces mêmes oracles n'avoient pas été réduits au silence à la venue de J. C. Cet écrivain encore jeune n'avoit pu, suivant le pere *Tournemine*, résister à la tentation de se distinguer par un paradoxe, qui ne lui parut point intéresser la religion. Le pere *Baltus* prétend, qu'il n'est pas indifférent pour la vérité du christianisme, que ce miracle de l'idolâtrie fût l'ouvrage des démons ou une suite d'impostures. Il emploie la premiere partie de sa réponse à venger les peres & les premiers chrétiens des faulx imputations dont les chargeoient *Vaudale*, médecin hollandois, & *Fontenelle* qui l'avoit copié; la seconde à réfuter leurs objections contre la croyance commune de l'église sur les oracles; & la troisieme à prouver qu'ils ont réellement cessé après la naissance de J. C. Le pere *Baltus* donna une suite à sa réponse pour réfuter quelques remarques, que M. le Clerc avoit inférées dans sa *bibliothèque choisie* contre son ouvrage. II. *Défense des SS. peres accusés de platonisme*, Paris 1711, in-4°. Cet ouvrage a fait honneur à la critique & à l'érudition de l'auteur. III. La religion chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties, in-4°, 1728, à Paris: livre qui eut assez de succès, & qui a beaucoup servi à M. l'évêque Dupui, auteur d'un ouvrage sur la même matiere. IV. *Défense des prophéties de la religion chrétienne*, 3 vol. in-12, 1737. Il faut joindre ce livre au précédent. V. *Jugement des SS. peres sur la morale de la philosophie païenne*, à Strasbourg 1719, in-4°.

BALUZE, (*Etienne*) né à Tullés en 1630, est un des auteurs qui a rendu le plus de services à l'église & à la république des lettres. Son application continuelle à rechercher de tous cotés les manuscrits des bons auteurs, à les conférer avec les éditions, & à les donner ensuite au public avec des notes pleines de recherches, a été d'un grand secours aux savans. Il fut invité l'an 1655 de venir à Paris, par M. de *Marca*, archevêque de Toulouse, qui le prit auprès de lui en qualité d'homme de lettres. Après la mort de ce prélat, M. Colbert choisit M. *Baluze* pour son bibliothécaire. Ce savant ne contribua pas peu par ses soins & par ses connoissances à embellir & à perfectionner la riche bibliothèque de ce Ministre. Il fut nommé en 1670 professeur en droit canon au college royal, chaire nouvellement érigée par le Roi dans ce college en sa faveur. L'*histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, qu'il publia en 1708 en 2 vol. in-fol. le fit exiler à Tours. Son âge étoit dès-lors fort avancé; mais il ne mourut qu'en 1718, à quatre-vingt-huit ans. L'abbé *Baluze* étoit très-versé dans la connoissance des manuscrits, des titres & des livres imprimés en tout genre. Il écrivoit assez bien en latin, savoit l'histoire ecclésiastique & profane, le droit canonique que ancien & moderne, & avoit assez bien lu les peres. Il étoit doux & agréable, bienfaisant, communicatif, aimant ceux

qui travailloient, & les aidant volontiers de ses lumieres, de ses mémoires & de ses manuscrits. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. I. Il donna plusieurs éditions du livre de M. de Marca : *De concordia sacerdotii & imperii*, avec la vie de ce prélat, & un supplément au livre cinquieme qui étoit demeuré imparfait avec des notes. II. On lui doit la belle édition des capitulaires de nos Rois, rangés dans leur ordre, auxquels il a joint les collections d'*Ansegise* & de *Benoit*, diacre, qu'il a enrichies de notes ; ils forment deux volumes *in-folio* imprimés à Paris en 1677. III. Il a donné les lettres du pape *Innocent III* en deux vol. *in-folio*, qui parurent en 1682. IV. Il entreprit une nouvelle collection des conciles, pour servir de supplément à celle du P. *Labbe*. Le premier volume qui va jusqu'au Concile de Calcédoine, fut imprimé en 1683. V. *Marca hispanica*, la marche ou les limites de l'Espagne : ouvrage posthume de M. de Marca, dont il donna une édition. VI. Les vies des Papes d'Avignon en latin, ou l'histoire des Papes qui ont tenu leur siege en France, depuis l'an 1300 jusqu'à l'an 1376, composant deux vol. *in-4°* 1693. VII. Il donna au public une grande quantité d'auteurs en vol. *in-8°* ; *Salvien* & *Vincent de Lerins* en 1663 ; *Loup de Ferrieres* en 1664 ; *Agobard*, *Amolon*, *Leidrade* ; & un traité de *Flore*, diacre, en 1666 ; quatorze homélies de *Césaire* d'Arles en 1669. VIII. Il publia dans le même format les conciles de la Gaule-Narbonnoise avec des notes en 1668 ; *Reginon* en 1671 ; le traité d'*Antonius Augustinus*, sur la correction de *Gratien* en 1678 ; *Marius Mercator* en 1684. IX. Il publia encore sept vol. *in-8°* de différentes pieces, intitulés : *Miscellanea, hoc est, collectio veterum monumentorum quæ hæcenus latuerant in variis codicibus ac bibliothecis*. Il s'appliqua en particulier à revoir exactement les ouvrages de *St. Cyprien*, qu'il conféra avec plus de 30 manuscrits. Cette édition a paru depuis sa mort par les soins de dom *Marand*, Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, qui y a ajouté une préface, une vie du *St. docteur*, & quelques notes *in-fol.* à Paris 1726, de l'imprimerie royale.

BALZAMON, (*Théodore*) diacre, devint garde des chartes de l'église de Constantinoble, & enfin patriarche d'Antioche pour les Grecs. C'étoit un savant canoniste qui florissoit dans le douzieme siecle. Il a fait, I. Des notes sur le *nomocanon* de *Photius* qu'on imprima à Oxford 1672 *in-fol.* II. Un recueil d'ordonnances ecclésiastiques. III. D'autres ouvrages où il attaque vivement l'église romaine. Il paroît qu'il avoit de l'érudition, mais trop de préjugés & encore plus d'emportement. M. *Cotelier* nous a donné deux lettres de cet auteur ; l'une adressée au peuple d'Antioche sur le jeûne, & l'autre à *Théodose* supérieur sur la réception des novices dans les monasteres. On conjecture que cet auteur vécut jusqu'en 1214. La plupart de ses écrits se trouvent dans la bibliothèque du droit canon par *Justel*.

**BANDINUS**, Théologien, a écrit un commentaire sur les quatre livres des *Sentences*, imprimé à Vienne en 1519. On ne fait pas bien le temps auquel il vivoit, ni s'il a pillé *Pierre Lombard*, ou si *Pierre Lombard* l'a pillé. *Thomarius* en parle dans son traité du plagiat; mais il est assez difficile de décider cette question, qui n'intéresse d'ailleurs que très-peu de personnes. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'ouvrage de *Pierre Lombard* & celui de *Bandinus* étant des compilations, ils ont pu puiser dans les mêmes sources.

**BANDURI**, (*Dom Anselme*) Bénédictin, célèbre antiquaire, naquit à Raguse, petite république située dans la Dalmatie. Il entra jeune dans l'ordre de *St. Benoît*, dans la congrégation de *Méléda*. Après avoir fait sa profession on le chargea, quoique très-jeune, de la direction des études en diverses maisons de son ordre. *Dom de Montfaucon* étant venu à Florence au commencement de 1700, se servit utilement de lui pour la recherche & la notice de différents manuscrits. Il le proposa au grand duc de Toscane comme un homme capable de donner un nouvel éclat à l'université de Pise. Ce prince l'envoya à Paris en 1702, & lui fournit tout ce qui pouvoit lui être nécessaire & même utile. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1715, & il fut nommé bibliothécaire de M. le duc d'Orléans en 1724. Il quitta pour lors l'abbaye de *St. Germain des Prez*, où il étoit depuis son entrée en France, pour aller loger au palais royal. Ce fut-là qu'il mourut d'une attaque de goutte, qui l'étouffa en quatre jours, le 14 janvier 1743, âgé d'environ 73 ans. Nous avons de lui un recueil important & qui peut être utile pour l'histoire ecclésiastique. Il le donna en 1711 en 2 vol. in-fol. sous ce titre : *Imperium orientale, sive antiquitates Constantinopolitanae*. On peut aussi puiser quelques connoissances relatives à l'histoire de l'église, dans la collection du même auteur intitulée : *Numismata imperatorum romanorum, à Trajano Decio ad palæologos augustos, cum bibliotheca nummaria, & autorum qui de re nummaria scripserunt*, in-fol. 2 vol. Paris. 1718, fig.

**BANNÈS**, (*Dominique*), étudia à Salamance, & y prit à l'âge de quinze ans l'habit religieux dans l'ordre de *St. Dominique*. Il fit dans la théologie des progrès, qui l'ont fait regarder comme un des plus habiles interpretes de *St. Thomas*. *Bannès* a composé cinq ou six volumes in-folio sur la somme de ce saint docteur. Il fut confesseur de *Ste. Thérèse*, & enseigna pendant plus de quarante ans la théologie à Alcala, à Valladolid & à Salamance. Ce fut lui qui s'éleva avec le plus de zèle contre le Jésuite *Montémajor*, qui osoit attaquer la doctrine de *S. Augustin* & de *S. Thomas* sur la grace. Il mourut au commencement du dix-septieme siècle à Medina-del-Campo en 1604, à 77 ans.

**I. BARBARO**, (*Hermolaus*) d'une famille féconde en gens d'esprit, vit le jour à Venise en 1454. Les Vénitiens le députèrent vers l'empereur *Frédéric* & vers *Maximilien* son fils, moi

des l  
cent  
au p  
de V  
fa pe  
tre  
fous  
nom  
rien  
dans  
bre d  
re.  
que  
ses l  
hom  
conj  
II.  
mêm  
math  
à l'ép  
voir p  
lat m  
de pi  
trum  
le ter  
BA  
de M  
Il pro  
beauc  
lui, I  
tines  
Venif  
restés  
BA  
entra  
érudit  
la Sic  
fait au  
le fon  
recuei  
plicati  
II. Un  
III. L  
destin  
tiere i  
une p  
Tous  
gotthiq

des Romains, & il s'en acquitta avec distinction. Le pape *Innocent VIII*, auprès duquel il fut ensuite ambassadeur, le nomma au patriarcat d'Aquilée auquel il n'avoit aucun droit. Le sénat de Venise indigné qu'*Hermolaus* eut accepté cette dignité, sans sa permission & contre la défense expresse faite à tous les ministres de la république de recevoir aucun bénéfice, lui défendit sous peine de confiscation de tous ses biens, de profiter de cette nomination du Pape. Les prières du pere d'*Hermolaus* ne purent rien sur les sénateurs, & le nouveau patriarche mourut à Rome dans une espece d'exil en 1493. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de littérature à laquelle il s'adonna de bonne heure. Il fut auteur dès l'âge de 18 ans. Nous ne parlerons ici que de ses *sermons* qui ne sont pas au-dessus du médiocre, & de ses lettres dont quelques-unes pourroient être utiles. C'étoit un homme d'une profonde érudition, mais trop hardi dans ses conjectures & assez libre dans ses sentimens.

II. BARBARO, (*Daniel*) patriarche d'Aquilée, étoit de la même famille que le précédent. Il s'appliqua de bonne heure aux mathématiques & à la philosophie; mais lorsqu'il eut été élevé à l'épiscopat, il se livra tout entier à la théologie; son savoir parut au concile de Trente avec beaucoup d'éclat. Ce prélat mourut en 1569, âgé de 41 ans, avec une grande réputation de piété. On a de lui, I. Un ouvrage intitulé: *Græcorum patrum catena in psalmos L. Davidis*. Cet ouvrage fut estimé dans le temps.

BARBATIUS, (*André*) natif de Noto, ou selon d'autres de Messine, fut un jurisconsulte célèbre dans le quinzième siècle. Il professa avec distinction à Bologne, où sa réputation attira beaucoup d'écoliers. On croit qu'il mourut en 1484. On a de lui, I. Un traité sur le second livre des décrétales, sur les clémentines, sur les cardinaux, & d'autres ouvrages imprimés à Venise, & qui ne sont guere plus connus, que s'ils étoient restés manuscrits.

BARBERY, (*Philippe*) né à Syracuse d'une famille noble, entra dans l'ordre de *St. Dominique*, où il se signala par son érudition. Il fut nommé en 1481 inquisiteur de la foi dans la Sicile & dans les isles de Malthe & de Gozze. On ne fait aucune circonstance de sa vie; mais les ouvrages qu'il a laissés le font connoître avantageusement. Nous avons de lui, I. Un recueil d'observations sur les endroits de l'écriture, dans l'explication desquels *St. Augustin* & *St. Jerome* ne s'accordent pas. II. Un traité de *animorum immortalitate*, qui est assez solide. III. De *divina providentia, mundi gubernatione, hominum predestinatione atque reprobatione*. L'auteur s'explique sur cette matière intéressante comme les Thomistes ses confreres, & il est une preuve que leur doctrine étoit établie bien avant *Barbès*. Tous ces ouvrages furent imprimés en un corps en caractères gothiques avant 1500.

**BARBOSA**, (*Augustin*) fils d'Emmanuel *Barbosa*, jurisconsulte célèbre, étudia sous son pere la jurisprudence civile & canonique. Il alla à Rome où il se consacra à ce genre d'étude. Un jour son valet lui apporta du poisson dans une feuille de papier manuscrit. *Barbosa* voyant qu'elle traitoit du droit canon courut au marché, & y acheta le volume, auquel il ne manquoit que quatre à cinq feuilles. On croit que ce livre étoit le traité, *de officio episcopi*, qu'il ne fit que corriger, & qu'il le publia sous son nom. De retour en Espagne, il fut nommé à l'évêché d'Urgento dans la terre d'Otrante, où il termina sa carrière en 1649. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont, I. *Tractatus de jure ecclesiastico universo*, in-fol. 2 vol. Lugduni 1677. II. *De canonicis & dignitatibus*, in-fol. 1 vol. Lugd. 1700. III. *Repertorium juris civilis & canonici*, in-fol. 1 vol. Lugduni 1713. IV. *Summa apostolicarum decisionum*, in-fol. 1 vol. Lugduni 1722. V. *Tractatus diversi scorsim* in-fol. VI. *De parochia*, in-8°, Coloniae 1662. Ces différens ouvrages ont été recueillis à Lyon in-fol. sous ce titre: *Barbosa* (*August.*) *opera omnia juridica canonica & civilia*, in-fol. 20 vol. Lugd.

**I. BARCLAY**, (*Guillaume*) jurisconsulte du seizieme siecle, naquit à Aberdeen en Ecosse. Il fut dans sa jeunesse en faveur auprès de *Marie Stuart*; mais il ne put faire aucune fortune à la cour du roi d'Ecosse, fils de cette princesse. Voyant la guerre civile en Angleterre, il se retira en France à l'âge d'environ trente ans. Il alla étudier en droit à Bourges sous le célèbre *Cujas*, qui présida à l'acte dans lequel il reçut le bonnet de docteur en droit. Son mérite lui procura une chaire de professeur en droit dans l'université de Pont-à-Mousson, fondée par le duc de Lorraine. Ce prince l'honora d'une charge de conseiller dans ses conseils, & de maître des requêtes ordinaire de son hôtel. Il se maria en Lorraine, & eut un fils qui marcha dans la suite sur les traces de son pere. Après la mort de la reine *Elizabeth*, *Barclay* & son fils allerent à Londres trouver le roi *Jacques*, qui leur offrit une place dans son conseil. Mais il la refusa; parce qu'on lui proposa d'embrasser en même-temps la religion anglicane. Il repassa en France au commencement de l'année 1604, & accepta une chaire de professeur royal en droit dans l'université d'Angers. Il y enseigna avec beaucoup d'éclat jusqu'à la fin de l'année suivante, qu'il mourut. Les deux ouvrages qui l'ont rendu le plus célèbre, sont le traité de la puissance des Rois & celui de la puissance du Pape. (*De potestate Papæ, de regno & regali potestate.*) Le premier est contre *Bucanan*, *Hubert Languet*, *Bouchet* & autres ennemis de la monarchie, qui soutiennent que les Rois peuvent être déposés par leurs sujets. L'autre est contre *Bellarmin* & les autres auteurs ultramontains, qui croient qu'ils peuvent l'être par le Pape. Dans l'un & dans l'autre, il venge l'autorité souveraine des

des Rois. Celui de la puissance des Papes est un petit volume qui comprend de grands principes, & beaucoup de choses en peu de mots. Ce fut sous les regnes d'*Henri IV* & de *Louis XIII*, qu'on agita avec le plus de chaleur, & qu'on discuta avec le plus de de soin, la question de l'autorité prétendue du Pape sur le temporel des Rois, & du pouvoir de les déposer. Dès la premiere année du dix-septieme siecle il parut un livre de *la monarchie & de la jurisdiction temporelle de l'église*, où l'on soutenoit que la puissance ecclésiastique a de droit divin & naturel, autorité sur la puissance séculiere, & que le Pape peut exercer cette autorité dans le for extérieur. On en concluoit qu'il a un pouvoir direct & coactif sur le temporel des Rois; qu'il peut disposer des royaumes, & déposer les Rois. *Bellarmin* n'admit qu'une puissance indirecte des Papes sur le temporel des Rois; mais il en tira les mêmes conséquences, & entreprit de les établir sur plusieurs exemples. Ce fut à cette occasion que *Barclay* écrivit; il réfute toutes les preuves du cardinal. Il examine les exemples des dépositions des Empereurs par les Papes, & il en fait voir l'injustice & la nullité. Il prouve ensuite que la puissance indirecte, a les mêmes inconvénients que la puissance directe. Il établit que J. C. n'a donné à ses ministres qu'une puissance purement spirituelle, & démontre que l'obéissance due aux Rois est de droit naturel & divin, dont le Pape ne peut dispenser. A l'égard des exemptions, *Barclay* soutient que les clercs sont soumis aux princes dans tout ce qui concerne le temporel, & que les princes ont sur les clercs, comme sur tous leurs autres sujets, droit de vie & de mort: ce que *Bellarmin* prétend être une erreur intolérable. Ce cardinal n'étant que simple Jésuite, avoit signalé son zele pour la défense des opinions ultramontaines: mais il devint depuis encore beaucoup plus ardent à soutenir les préjugés dont il étoit imbu. Il répondit: *Jean Barclay*, fils de *Guillaume*, ayant publié le livre de son pere, crut qu'il étoit de son devoir de le défendre. Il copia dans sa république la réponse entiere de *Bellarmin*, & le réfuta article par article. Après avoir remarqué que tous les auteurs cités par *Bellarmin* sont des auteurs modernes, & la plupart des théologiens ou des canonistes dévoués à la cour de Rome, il réfute en détail les raisons de ces Auteurs, & fait voir que quelques-uns ne sont pas du sentiment de *Bellarmin*. Venant ensuite aux raisons de ce cardinal, il montre combien elles sont foibles. Il prouve que les Ecclésiastiques sont soumis aux Rois dans ce qui regarde les choses temporelles en tant qu'hommes & citoyens, & non pas pour ce qui regarde le spirituel: que les Rois leur peuvent commander pour ce qui regarde le temporel, & non pas pour ce qui regarde le spirituel: qu'ils peuvent les punir par des peines temporelles; mais qu'ils ne peuvent pas employer contr'eux par leur autorité les peines ecclésiastiques. Ces deux puissances sont égales & souveraines, mais chacune en leur genre; elles ont des fins différentes & des moyens différens,

pour y parvenir ; c'est sur ce principe que roulent toutes les réponses de *Barclay* aux raisons de *Bellarmin* : mais il entre encore dans le détail des passages & des exemples allégués par *Bellarmin*, & fait voir que les passages cités par son pere, sont mal expliqués par son adverfaire. Ce cardinal ne répondit point à la réplique de *Jean Barclay* ; mais le Jésuite *Jean l'Heureux* en publia une, dans laquelle il ne manqua pas d'accuser *Jean Barclay* d'hérésie. Il poussa même la calomnie, jusqu'à dire que *Barclay* avoit fait profession en Angleterre de la religion anglicane. Ce savant homme s'inscrivit en faux, & prouva qu'il avoit toujours été bon catholique, même lorsqu'il jouissoit en Angleterre de la protection du roi *Jacques I.* Il quitta Londres en 1616, & revint à Paris où il fut accueilli par M. du *Vair*, garde des sceaux. Il alla ensuite à Rome, où *Paul V.*, qui l'y avoit appelé, lui fit du bien, & le mit dans une situation aisée. C'est-là qu'il publia son livre intitulé : *Parænesis ad sectarios* : ouvrage de controverse, dans lequel il établit la doctrine de l'Église par les raisons les plus convaincantes. Il mourut à Rome en 1621, lorsqu'on imprimoit en France son *argenis*, dont il ne doit pas être question ici.

II. **BARCLAY**, (*Jean*) voyez l'article précédent.

**BARCOS**, (*Martin de*) étoit né à Bayonne d'une honnête famille de la ville. Il étoit neveu par sa mere de *Jean de Hautanne*, abbé de saint *Cyran*, qui lui donna les premiers éléments des sciences, & le forma à la piété. Ensuite il fut envoyé à Louvain avec M. d'*Anguibert* son cousin germain, pour finir ses études auprès du savant *Jansénius*, depuis évêque d'Ypres, intime ami de l'abbé de *St. Cyran*. Quelques années après celui-ci le donna par pure amitié à M. d'*Andilli*, pour prendre soin de l'éducation de son jeune fils. M. d'*Anguibert* qui servoit comme de secretaire à M. l'abbé de *St. Cyran*, étant mort, M. de *Barcos* alla prendre sa place auprès de son oncle, qui cultiva tellement sa science & sa piété, qu'il en fit un pieux & savant ecclésiastique. M. de saint *Cyran* n'entreprendoit rien de considérable, sans consulter son neveu de *Barcos*. Il le fit entrer dans ses travaux, & lui fit suivre ses études. Ce fut alors qu'il se lia étroitement avec M. *Arnauld*, le docteur, avant qu'il fût enveloppé dans la grande affaire du livre de la fréquente communion. Les Jésuites firent tout ce qu'ils purent pour les faire aller tous deux à Rome, dans l'espérance de se voir délivrés de ces deux puissans adverfaires. Après la mort de M. de *St. Cyran* la Reine mere donna son abbaye à M. de *Barcos*, dont elle connoissoit le mérite. Il en prit possession le 9 mai 1644, & résolut aussi-tôt d'y mettre la réforme. La regle de *St. Benoît* y reparut dans toute son austerité, & l'abbé de *Barcos* donna lui-même l'exemple, mais sans faire aucun vœu solennel. Ayant refusé de signer le formulaire, le pere *Annat* Jésuite le fit exiler à Boulogne, mais il évita sa lettre de cachet, en se cachant, &

ne rep  
il reco  
Ses ou  
Jésuite  
un rec  
trait d  
III. T  
dans le  
Barcos  
propo  
qui n'e  
la fréq  
IV. La  
& de S  
Le pap  
le livre  
la gran  
propo  
livre q  
même  
traité  
quelque  
deur de  
St. Jos  
Augusti  
travail  
de Port  
chant la  
dammé  
eut bea  
oncle,  
comme  
avec les  
grands  
BAR  
veur de  
dans le  
son ter  
de force  
qui sout  
étoit inc  
voyé en  
du seco  
l'Église  
condam  
venir en  
l'évêché  
dont, il

ne reparut que lorsque la paix eut été rendue à l'église. Alors il retourna dans son abbaye, où il mourut en 1678 à 78 ans. Ses ouvrages sont, I. Censure du *prædestinatus* du pere *Sirmond*, Jésuite, in-8°. imprimée en 1643, & réimprimée en 1644 dans un recueil d'écrits touchant la grace. II. Réponse à un extrait de quelques propositions de *Jansénius* & de ses sectateurs, &c. III. Traité de l'autorité de *St. Pierre* & de *St. Paul*, qui réside dans le Pape, successeur de ces deux apôtres, in-4°, 1645. M. de *Barcos* fit cet ouvrage & les deux suivans, pour justifier cette proposition : que *St. Pierre* & *St. Paul* sont deux chefs de l'église qui n'en font qu'un, qu'il avoit insérée dans la préface du livre de la fréquente communion de M. *Arnauld*, sans l'avis de ce docteur. IV. La grandeur de l'église romaine établie sur l'autorité de *St. Pierre* & de *St. Paul*, & justifiée par la doctrine des Papes, in-4°, 1645. Le pape *Innocent X*, par un décret du 24 janvier 1647, condamna le livre de l'autorité de *St. Pierre* & de *St. Paul*, & celui de la grandeur de l'église romaine; & censura comme hérétique la proposition des deux chefs qui n'en font qu'un, dans quelque livre qu'elle se trouve. V. *Epistola ad Innocentium X*, sur le même sujet. M. de *Barcos* soumit au Pape par cette lettre son traité de la grandeur de l'église romaine. VI. *Eclaircissemens* de quelques objections que l'on a formées contre le livre de la grandeur de l'église romaine, in-4°, 1646, contre le pere *Pierre* de *St. Joseph*, Feuillant. VII. Un ouvrage latin sur l'autorité qu'a *St. Augustin* dans l'église, 1650. M. *Guillebert*, docteur de Sorbonne, travailla à cet ouvrage. VIII. Lettre à l'abbesse & aux religieuses de *Port-Royal*. IX. Exposition de la foi de l'église romaine touchant la grace & la prédestination, in-8° & in-12 : ouvrage condamné par le cardinal de *Noailles* en 1696. X. L'abbé de *Barcos* eut beaucoup de part au *Petrus Aurelius* de M. de *St. Cyr* son oncle, sur-tout pour la latinité. Les Jésuites ont peint cet écrivain comme un homme inquiet & bizarre; ce qui ne s'accorde point avec les témoignages du parti contraire, qui lui a donné les plus grands éloges.

**BARLAAM**, moine de *St. Basile*, depuis abbé de *St. Sauveur* de *Constantinople*, & enfin évêque de *Gieraci*, vivoit dans le quatorzième siècle. C'étoit un homme assez instruit pour son temps & dont le zèle égaloit le savoir. Il s'éleva avec beaucoup de force contre *George Palamas*, archevêque de *Thessalonique*, qui soutenoit que la lumière que les apôtres virent sur le tabor étoit incréée, & par conséquent l'essence divine même. Il fut envoyé en 1339 en Occident par *Andromio* le Jeune, pour demander du secours contre les Musulmans & pour proposer la réunion de l'église grecque avec la latine. De retour en Orient, il y fut condamné par les sectateurs de *Palamas*, & se vit obligé de revenir en Occident. Il embrassa la foi orthodoxe, & fut nommé à l'évêché de *Gieraci* dans la *Calabre*. Avant que d'être en Occident, il avoit écrit un traité contre la primauté du Pape & con-

tre le sentiment des Latins sur la procession du St. Esprit ; mais depuis il soutint le contraire dans les lettres qu'il a écrit aux Grecs , & qui sont imprimées dans la *bibliothèque des peres*. On a encore de lui un traité de morale suivant les sentimens des Stoïciens , *ethica secundum Stoicos* , qu'on peut voir dans le sixième vol. des anciennes leçons de *Canisius*.

**BARLETTE** ou **BARLETA** , (*Gabriel*) religieux de l'ordre de St. Dominique, tiroit son nom de celui de sa patrie, qui étoit Barlette, ville du royaume de Naples , dans la terre de Bari , & sur la mer Adriatique , & vivoit encore lorsque les Turcs prirent Otrante. On a publié sous son nom des *sermons* , qui ont à la vérité quelque chose de bon ; mais dont les fausses plaisanteries , les quolibets , le style burlesque , sont une profanation de la parole de Dieu. Ce prédicateur examinant , par exemple , pourquoi le St. Esprit différa sa venue dans le monde , attribue cela à la peur d'être traité de la manière que le Fils de Dieu l'avoit été. Il ne fait finir la dispute entre le Pere & le St. Esprit , que par cet expédient : *Le St. Esprit s'avisait de prendre la forme de vent & de feu , afin de ne courir aucun risque parmi les hommes*. Les sermons de ce farceur furent imprimés à Venise en 1571 , en 2 vol. in-8°. *Léandre-Alberti* soutient qu'ils ne sont pas de Barlette , mais d'un ignorant qu'il avoit connu , & qui les publia sous le nom de cet excellent homme , pour leur acquérir quelque réputation. Mais le pere *Altamura* , dans sa bibliothèque des Jacobins , n'a point allégué cette raison pour justifier son confrère : il se borne à excuser quelques endroits qui ont été relevés par *Henri-Etienne*. Le pere *Théophile Raynaud* en avoit relevé quelques-uns , sous le nom de *Vaucluse* , à *Valle Clusa*. Voyez les remarques de M. l'abbé *Joly* sur le dictionnaire de *Bayle*.

**BARNES** , (*Jean*) anglois , fit ses études à Louvain avec succès. Il entra jeune dans l'ordre des Bénédictins anglois , près de Douay , pour éviter les poursuites de l'inquisition dont il étoit menacé à Louvain. La même crainte lui fit abandonner dans la suite cette maison , parce qu'on le soupçonnoit d'avoir de mauvais sentimens. Il se refugia à Paris , où il trouva plusieurs protecteurs & quelques amis. Il y fit imprimer en 1625 , dans le temps qu'il étoit un des confesseurs de l'abbaye de *Chelles* , un livre contre les restrictions mentales en latin , sous ce titre : *Dissertatio contra equivocationes*. On l'imprima en françois la même année & au même lieu , avec l'approbation de la faculté de théologie. Ayant donné un autre ouvrage sous le titre de *catholico romanus pacificus* , plein de vivacité & de choses hardies , le Pape obtint qu'on l'enverroit à Rome avec ses ouvrages. Il fut donc arrêté & conduit lié & garroté comme un criminel d'un bord à Cambrai , puis à Grivolde , d'où il se sauva par le moyen d'un cordon. Ayant eu le malheur d'être repris , il fut resserré plus étroitement & conduit ensuite à Rome dans les prisons de l'inquisition. Il y finit ses jours , après plus de 30 ans de captivité.

BA  
entra  
la thé  
vent  
Paris.  
& il  
d'une  
plaud  
nouve  
1674  
I. Sun  
nes th  
1725  
aucto  
cipale  
veaux  
BA  
de la  
l'élev  
d'hur  
Les r  
son p  
Néri  
prit  
roniu  
supér  
pape  
dinal  
Siege  
clave  
sans  
en 1  
avoir  
Il en  
mon  
dans  
1586  
main  
anna  
ques  
à Six  
Le tr  
cinq  
l'hist  
quier  
& le  
9, c  
dern

**BARON**, (*Vincent*) né au diocèse de Rieux en Gascogne, entra dans l'ordre de *St. Dominique* à l'âge de 18 ans. Il enseigna la théologie pendant plusieurs années, & devint prieur du couvent d'Avignon, & enfin du noviciat du fauxbourg *St. Germain* à Paris. On le choisit pour définitéur au chapitre général de 1656, & il fut ensuite provincial. Le général de son ordre le chargea d'une commission pour le Portugal, dont il s'acquitta avec l'applaudissement du public. De retour à Paris, il s'appliqua de nouveau à la composition de quelques ouvrages, & mourut en 1674 à 70 ans. Sa piété égalait son savoir. Nous avons de lui, I. *Summa theologiæ moralis*, in-8°, 5 tom. Paris 1666. II. *Dissertationes theologiæ varii argumenti contra Piccininum*, in-4°, Neap. 1725. III. *Ethica christiana, contra Fabrum & alios Soc. Jesu auctores*, in-8°, 2 tom. Paris 1628. Sa théologie morale fut principalement entreprise pour combattre le relâchement des nouveaux casuistes.

**BARONIUS**, (*César*) naquit en 1538 à Sora, ville épiscopale de la terre de Labour, dans le royaume de Naples. Ses parens l'élevèrent avec beaucoup de soin. Ils lui firent faire les études d'humanités à Vérolî, & celles de théologie & de droit à Naples. Les troubles de ce royaume l'obligèrent de passer à Rome avec son pere en 1557, & il y acheva ses études de droit. *Philippe de Néri*, fondateur de la congrégation de l'Oratoire d'Italie, qu'il prit pour directeur, l'agréa à sa compagnie naissante. *Baronius* donnoit de grandes espérances. En 1593, il en fut fait supérieur-général par la démission volontaire du fondateur. Le pape *Clement VIII* le choisit pour son confesseur, & le créa cardinal en 1596. Il eut ensuite la charge de bibliothécaire du *St. Siege*. Le cardinal *Baronius* eut plus de trente voix dans le conclave où fut élu *Léon XI*, & il auroit été élevé au pontificat, sans l'exclusion que lui donnerent les Espagnols. Sa mort arriva en 1607, dans la soixante-neuvième année de son âge. *Baronius* avoit entrepris à l'âge de trente ans les annales ecclésiastiques. Il en digéra long-temps les matières, en lisant assidûment les monumens ecclésiastiques, soit dans les livres imprimés, soit dans les manuscrits de la bibliothèque du Vatican. Il donna en 1586 pour essai de son travail, ses notes sur le martyrologe romain, & peu de temps après il publia le premier tome de ses annales, qui contient le premier siècle de l'église, avec quelques dissertations sous le titre d'*apparatus*. Ce tome est dédié à *Sixte V*. Le second, dédié au même Pape, renferme 205 ans. Le troisième dédié à *Philippe II*, roi d'Espagne, comprend les cinquante-cinq années suivantes. Le quatrième ne contient que l'histoire de trente-quatre ans, qui finissent à l'an 395. Le cinquième va jusqu'à l'an 440, & il est dédié comme le précédent, & le suivant au pape *Clement VIII*. Il fut bientôt suivi des 7, 8 & 9, qui renferment l'histoire ecclésiastique jusqu'à l'an 842. Le dernier de ces trois tomes est dédié au roi de France *Henri IV*, le

dixieme à l'empereur *Rodolphe II*, le onzieme à *Sigismond III*, roi de Pologne, & fut publié en 1605. Le douzieme parut deux ans après sous le pontificat de *Paul V*, & finit à l'an 1198. *Baronius* rapporte sur chaque année ce qui regarde les églises d'Orient & d'Occident; la succession des Papes, des Patriarches, des Empereurs & des Rois; les actes des conciles; les lettres des Papes; les loix des Empereurs, qui concernent l'église, les persécutions, les martyrs, les saints, les auteurs ecclésiastiques, les hérésies & leurs défenseurs; en un mot, tous les événemens qui peuvent avoir rapport à l'histoire ecclésiastique. Le but de cet ouvrage a été de réfuter les centuriateurs de Magdebourg, ou plutôt d'opposer à leur compilation contre l'église romaine une histoire ecclésiastique plus exacte. Ce but étoit louable, mais l'auteur auroit dû se borner à rapporter les faits sans entrer dans des controverses particulieres. Son ouvrage est d'une très-grande étendue, bien digéré, plein de grandes recherches, composé avec soin, & avec autant d'exactitude qu'on peut exiger d'un homme qui entre le premier dans une carrière aussi vaste qu'épineuse. Voilà comme on jugea d'abord des annales de *Baronius*; mais on y remarqua depuis plusieurs fautes de chronologie & d'histoire. On vit qu'il s'étoit servi de plusieurs monumens supposés ou douteux; qu'il avoit rapporté quantité de faits faux comme véritables, qu'il en avoit omis un grand nombre, qui méritoient une attention particuliere; mais, malgré ces défauts son ouvrage est bon & utile, & c'est avec raison qu'il est appelé le pere des annales ecclésiastiques. Il a été beaucoup plu sexact dans l'histoire des Latins que dans celle des Grecs, parce qu'il avoit une connoissance fort médiocre de la langue grecque, & qu'il étoit obligé de se servir du secours de quelques savans pour les monumens qui n'étoient pas en latin. Son style n'a ni la pureté ni l'élégance qu'on y desireroit; il écrit plutôt en disertateur qu'en historien. *Baronius* eut le sort des bons auteurs; il produisit quantité d'adversaires & de critiques, mais beaucoup plus d'admirateurs, de défenseurs, de copistes, d'abrégiateurs, de continuateurs & de traducteurs. *Isaac Casaubon* fut un des premiers qui écrivit contre ce savant cardinal, & il donna le signal à une nuée d'écrivains protestans & catholiques qui s'exercerent tour à tour à réfuter ou à corriger l'ouvrage de *Baronius*. Mais le livre le plus estimable en ce genre est la critique du pere *Pagi*, Français, en 4 vol. in-fol. dont le premier parut en 1697, & les trois derniers en 1705, trois ans après sa mort. Avec le secours de cet ouvrage & de quantité d'autres histoires ou d'observations ecclésiastiques qui ont été faites depuis le livre de *Baronius*, particulièrement des mémoires de M. de Tillemont, on pourroit faire une histoire de l'église exacte & complete. La plupart de ceux qui ont entrepris ce travail, n'ont fait que copier ou abrégier ce cardinal, qui a été traduit dans presque toutes les langues. Parmi les abrégiateurs qu'il a produits, on compte *Henri Sponde*,

évêq  
suite  
de l'  
1736  
nois  
prêtr  
meill  
tici,  
Anton  
naldi  
tom.  
intitu  
ventin  
torio,  
iis pra  
habent  
Baron  
sujet d  
est int  
1606.  
seulem  
ne pur  
& son  
BAR  
& mor  
Evora,  
titre d  
I. Com  
II. Itin  
Ces liv  
digeste  
BAR  
1688,  
beaucou  
à ses tra  
tion de  
le plaço  
d'Acher  
teur ran  
en trois  
premier  
renferm  
que; &  
sane. Il  
vertes d  
plusieurs  
coup de  
droits ol

évêque de Pamiers, qui l'a aussi continué; Jean Gabriel, Jésuite; Aurelius Perusinus, prêtre de l'Oratoire; & Sartorius, de l'ordre de Cîteaux, dont l'abrégé a été imprimé à Prague en 1736, in-fol. Ses continuateurs sont, Abraham Bzovius, polonois, de l'ordre des Freres Prêcheurs, & Oderic Raynaldus, prêtre de l'Oratoire, qui sont fort au-dessus de lui. Voici les meilleures éditions des annales de Baronius. I. *Annales ecclesiastici*, in-fol. 12 tom. Venet. 1705, & Antu. II. *Idem cum critica*, Anton. Pagi, in-fol. 13 tom. Venet. 1738. III. *Baronii & Raynaldi, annales ecclesiastici cum critica*, Anton. Pagi, in-fol. 26 tom. Lucæ 1733. & seqq. L'abrégé de dom Sartorius est ainsi intitulé: *Baronii, Oderici Raynaldi, & Jac. de Laderchio Faventini, compendium annalium ecclesiasticorum*, à P. Aug. Sartorio, S. ord. Cist. & V. P. Janka, *auctum ac continuatum: pro iis præcipuè, qui grandia Baronii volumina non habent, aut non habent undè habeant*, in-fol. Pragæ 1736. Nous avons encore de Baronius une espece de paranesè à la république de Venise, au sujet du différend qu'elle avoit avec le pape Paul V. Cet ouvrage est intitulé: *Paranesis ad rempubl. Venetam*, in-8°, August. 1606. La mémoire de ce cardinal sera précieuse à l'église, non seulement par son érudition, mais par ses vertus. Ses lumieres ne purent pas le mettre au-dessus des préjugés, que son éducation & son pays lui avoient inspirés.

BARRADAS, (Sébastien) Jésuite, né à Lisbonne en 1542, & mort en 1615, professa assez long-temps à Conimbre & à Evora, & ailleurs; s'étant consacré à la prédication, il mérita le titre d'apôtre de Portugal. Nous avons de lui deux ouvrages, I. *Commentaria in IV evangelistas*, in-fol. 5 tom. Augustæ 1742. II. *Itinerarium filiorum Israël ex Egypto in terram promissionis*. Ces livres sont pleins d'érudition; mais elle est quelquefois indigeste.

BARRE, (Louis-François-Joseph de la) né à Tournai en 1688, vint étudier à Paris, où il acquit dans peu de temps, beaucoup de savoir. Dom Banduri, Bénédictin italien, l'associa à ses travaux. M. de la Barre eut beaucoup de part à la publication de son *imperium orientale*. Mais l'ouvrage pour lequel nous le plaçons ici, est sa nouvelle édition du *spicilege* de Dom Luc d'Acheri, qu'il publia en 1723 à Paris, en 3 vol. in-fol. L'éditeur rangea toutes les pieces dans leur ordre naturel, & les divisa en trois corps, qui forment chacun un volume. Il mit dans le premier les traités dogmatiques, moraux & polémiques; le second renferme les morceaux qui appartiennent à l'histoire ecclésiastique; & le troisieme contient ceux qui regardent l'histoire profane. Il inséra dans les uns & dans les autres les pieces découvertes depuis la premiere édition, conféra les anciennes sur plusieurs manuscrits, marqua les diverses leçons, remplit beaucoup de lacunes, corrigea bien des fautes, & éclaircit les endroits obscurs par des notes très-utiles. Voyez le titre de cette

édition dans l'article de dom d'Acheri. M. de la Barre est auteur de plusieurs autres ouvrages, sur lesquels on peut consulter Moreri. Il mourut en 1738, à 50 ans, membre de l'académie des inscriptions & belles-lettres.

BARRY, (Paul de) Jésuite, né à Leucate au diocèse de Narbonne en 1585, fut élu provincial de la province de Lyon en 1652, & mourut à Avignon en 1661, après avoir publié divers ouvrages de piété dont le plus connu est le *paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la Mere de Dieu*, à Lyon 1636, in-12. On ne se souviendroit plus du pere de Barry, ni de son livre, si Pascal n'en avoit parlé dans ses provinciales.

BARTHELEMI DES MARTYRS, naquit en 1514 à Lisbonne, capitale de Portugal, de parens vertueux. Il reçut le baptême dans l'église de Notre-Dame des Martyrs, dont il prit le surnom, au lieu de *Fernandez*, qui étoit le nom de son pere. Il s'éloigna du monde avant que d'en avoir connu la corruption, étant entré dans l'ordre de St. Dominique avant l'âge de seize ans. Après qu'il eut étudié la philosophie & la théologie, on le jugea capable de les enseigner aux autres. Il passa ensuite par différentes charges de son ordre, malgré le desir qu'il avoit de vivre dans l'obscurité. Il fut obligé d'enseigner la théologie au petit-fils du roi de Portugal, que l'on destinoit à l'église, & ses supérieurs l'envoyèrent pour cela à Ehora, où étoit la cour. Pendant qu'il s'acquittoit avec frayeur d'un emploi honorable, il fut élu prieur d'un couvent à une demi-lieue de Lisbonne. On y envoya le jeune prince, afin que *Barthélemi* fût toujours auprès de sa personne. En 1558 le siege de Brague se trouva sans pasteur. La reine *Catherine*, veuve du roi *Jean III* & sœur de *Charles-Quint*, gouvernoit alors le royaume de Portugal, pendant la minorité de son petit-fils *Sébastien*. Elle avoit pour confesseur le célèbre *Louis de Grenade*, Dominicain, qui étoit depuis quelque temps provincial. Les plus grands seigneurs sollicitoient pour quelqu'un de leurs parens ce premier bénéfice du royaume: mais la Reine régente voulut le donner à *Louis de Grenade*, qu'elle en jugeoit le plus digne. Celui-ci indiqua *Barthélemi des Martyrs*, qui n'accepta que malgré lui. Dès qu'il fut sacré, il se réduisit à la plus exacte pauvreté, & retraça par sa conduite & ses travaux les vertus éclatantes des premiers évêques de l'église. Quand on voulut arrêter son zele, il répondit que la vie d'un évêque n'étoit point à lui, mais à son troupeau: je suis, disoit-il, le premier médecin de quatorze cents hôpitaux qui sont les paroisses de mon diocèse. Il y avoit à peine un an & demi qu'il étoit archevêque, lorsqu'il fut appellé au concile de Trente. Il y parla avec beaucoup de zele sur la nécessité d'une réforme pour le clergé & les cardinaux. Les très-illustres cardinaux ont besoin, dit-il, d'une très-illustre réforme. Il ne s'exprima pas avec moins de force sur la résidence des pasteurs, & il prouve que le plus grand de tous les maux, & la source de tous les autres, étoit le défaut de rési-

dénée  
le sain  
& s'at  
malgre  
proch  
rade.  
d'une  
tous le  
avec la  
dit en  
» il a  
» plus  
vêque  
évêque  
» lui la  
» n'y é  
lire ave  
articles  
avoit g  
mens c  
blée gé  
» sons i  
» les im  
» gueur  
» perme  
» de la  
» voir q  
» sont f  
avis fut  
deux cer  
mettroit  
rendroit  
Le conc  
l'archevê  
cœur, fi  
1567, le  
lation du  
pere con  
Pheure d  
on leur  
viande. S  
plusieurs  
& il satis  
que la ré  
Le St. pa  
de Brague  
si bons or  
si générale  
Tom

dence. Le concile ayant été suspendu pendant quelque temps, le saint prélat fit le voyage de Rome avec le cardinal de Lorraine, & s'attira le respect & l'estime du Pape & de tous les cardinaux, malgré son courage invincible à leur dire la vérité & à leur reprocher leur luxe & la vaine magnificence dont ils faisoient parade. Avant son départ de Rome, il reçut de *Pie IV* des marques d'une affection singulière. Le jour même qu'il arriva à Trente, tous les prélats s'empressèrent de le féliciter de cette sainte liberté avec laquelle il avoit parlé au Pape en leur faveur. Un d'eux leur dit en riant : » Comme l'archevêque de Brague vient d'un lieu où il a reçu tant de faveurs du Pape, il nous traitera sans doute plus doucement, & s'empressera moins à nous réformer. « L'évêque de Modene, ami intime de dom *Barthélemi*, dit à cet évêque : » Nous verrons demain quel changement aura fait été lui la ville de Rome ; & s'il en est revenu moins évêque qu'il n'y étoit allé. « L'archevêque employa une partie de la nuit à lire avec soin la nouvelle copie qu'on venoit de lui donner des articles de la réformation, & la confronta avec l'ancienne qu'il avoit gardée. Ayant remarqué qu'on y avoit fait plusieurs changemens contraires au bien de l'église, il s'en plaignit dans l'assemblée générale qui se tint aussi-tôt après son retour. » Si nous agissons ici, dit-il, comme étant les successeurs des apôtres, soyons les imitateurs de leur sagesse & de leur constance. Pontifes du seigneur, dépositaires de sa vérité, défenseurs de son église, ne permettons pas que celle qui est appelée la base & la colonne de la vérité, paroisse une maison bâtie sur le sable ; & faisons voir que ses décisions lui étant inspirées par l'esprit de Dieu, sont fondées comme elle sur l'immobilité de la pierre. » Cet avis fut suivi d'un si grand nombre de prélats, qu'il s'en trouva deux cens six, qui conclurent tous, non seulement qu'on remettroit les réglemens dans leur premier état, mais qu'on les rendroit encore plus favorables au rétablissement de la discipline. Le concile ayant été terminé dans le mois de décembre 1563, l'archevêque de Brague, qui avoit toujours son église dans le cœur, fit toute sorte de diligences pour s'y rendre au plutôt. En 1567, le Portugal fut affligé d'une grande famine. La seule consolation du peuple de Brague fut son St. archevêque, qui agit avec une pere compâtissant. Tous les jours on assembloit les pauvres à l'heure du diné de l'archevêque. Après une instruction familière, on leur distribuoit de l'argent, du pain, du potage & de la viande. Ses aumônes ne finissoient point avec le jour. Car le soir, plusieurs personnes de condition venoient implorer son assistance, & il satisfaisoit à leurs besoins. Cette misere dura jusqu'en 1576, que la récolte fut très-abondante. La peste succéda à la famine. Le St. pasteur étoit dans le cours de ses visites, lorsque la ville de Brague en fut attaquée. Il se hâta de s'y rendre, & donna des si bons ordres, que les pauvres souffrirent peu dans une misere si générale. La plupart des chanoines de la cathédrale prirent la

uite ; mais il n'y eut pas un seul des curés qui abandonnât ses paroissiens, tant l'exemple de leur archevêque fit d'impression sur eux. *Barthélemi*, affoibli par les travaux de l'épiscopat, donna la démission de son archevêché, pour se retirer au couvent de *Ste. Croix de Viane*, qu'il avoit fondé pour les religieux de son ordre. Il y mourut en odeur de sainteté en 1570, âgé de 76 ans. *Dom Barihélemi des Martyrs* a composé divers ouvrages pleins de lumière & d'onction, sur les devoirs des Chrétiens dans tous les états ; sur la vie spirituelle, sur l'histoire de l'église & des conciles ; sur le droit & sur la théologie morale. Il a aussi fait des *commentaires* abrégés sur plusieurs livres de l'écriture. *Nicolas Antoine* nous a donné le catalogue de tous ces ouvrages dans sa *bibliothèque d'Espagne*. L'évêque de Carpentras, *Inguimberti*, publia en 1744 à Rome, tous les écrits du St. archevêque, & les dédia à *Jean V*, roi de Portugal, sous ce titre : *Bartholomæi à martyribus, archiep. Bracarenfis, opera omnia*, Romæ 1744, in-fol. 2 vol. Le plus connu, comme le plus estimé de ces ouvrages, est le *stimulus pastorum*, l'aiguillon des pasteurs. Il ne l'avoit point fait pour être mis au jour, mais pour s'exciter lui-même à imiter le zèle & la conduite des plus saints pasteurs de l'antiquité. Il le porta avec lui au concile de Trente & dans son voyage de Rome, où il le communiqua manuscrit à *St. Charles*, qui en fit depuis la règle de sa conduite. Ce livre est divisé en deux parties. Dans la première le St. archevêque expose les sentimens des peres sur l'épiscopat, par de longs extraits des ouvrages de *St. Augustin*, de *St. Chrysostome*, de *St. Grégoire de Nazianze*, de *St. Grégoire pape*, & de *St. Bernard*. Dans la seconde partie l'auteur parle lui-même, & montre quelles doivent être les occupations & les vertus des évêques. Il s'appuie toujours sur les paroles & l'autorité des saints peres. Ce livre est un excellent tableau, où l'auteur, sans y penser, s'est peint lui-même, en voulant tracer l'image d'un évêque accompli.

**BARTOLOCI**, (*Jules*) né à Celeno dans le royaume de Naples en 1613, entra dans l'ordre de Citeaux en 1632. Appliqué avec ardeur dès sa jeunesse à la langue hébraïque & à la philologie, il y fit de grands progrès. Il occupa, depuis 1651 jusqu'en 1687, une chaire de professeur de la langue hébraïque & de la rabbinique au collège des Néophytes & des Tansmarins à Rome. Il étoit aussi *scriptor hebraicus* de la bibliothèque du Vatican. Son ordre lui marqua beaucoup de considération ; & il devint abbé de *St. Bernard* des réformés de Citeaux & de *St. Sébastien* aux Catacombes. Il mourut d'apoplexie le premier novembre 1687, avec une réputation étendue. Nous avons de lui une excellente bibliothèque rabbinique sous ce titre : *Bibliotheca magna rabbinica de scriptoribus & scriptis hebraicis*, en 4 vol. in-fol. impr. à Rome le premier en 1675, le second en 1678, le troisième en 1683, & le quatrième en 1693. Ce dernier a été publié par les soins de *don Charles-Joseph Imbonati*, de la congrégation d'Italie, dite de

St. Be  
blioth  
l'écrit  
me pa  
de re  
desire  
défaut  
recher  
paru e  
fol. B  
librum  
célébre  
BAS  
Césaré  
ancêtre  
min. S  
éminen  
Elle eu  
goire d  
près de  
piété &  
tinuer  
sophes  
Athene  
avec lu  
jeunest  
me par  
forte &  
parler l  
possédo  
à la mé  
des sure  
Sa répu  
dégout  
d'avoir  
gatelles  
losophes  
un lieu  
sœur Ste  
dans une  
un gran  
faisoit v  
occasion  
les ont p  
ral les a  
grande  
chée. Il  
malgré f

St. Bernard, qui avoit été son écolier. On trouve dans cette bibliothèque plusieurs dissertations très-utiles pour l'intelligence de l'écriture sainte & des usages des Hébreux. Le quatrième volume parle des écrivains latins, qui ont écrit contre les Juifs, ou de *re hebraïca*. Cette liste n'est ni complète ni exacte; on y désireroit souvent une critique plus détaillée, mais malgré ces défauts elle est utile & curieuse, & elle a dû coûter bien des recherches. *Imbonati* a ajouté depuis un cinquième vol. qui a paru en 1694, sous le titre de *bibliotheca latino-hebraïca*, in-fol. *Bartoloci* a laissé aussi un ouvrage intitulé: *Annotationes in librum Tobiaë*, in-fol. où il y a de l'érudition, mais qui est moins célèbre que sa *bibliothèque rabbinique*.

BASILE LE GRAND, (Saint) naquit vers la fin de l'an 329 à Césarée en Cappadoce, d'une famille distinguée par sa sainteté. Ses ancêtres avoient beaucoup souffert dans la persécution de Maximin. Son père *Basile* fut savant, éloquent, & il avoit une éminente piété. Sa mère *Emmelie* se rendit illustre par sa vertu. Elle eut dix enfans. Saint *Basile* fut l'aîné des fils, & saint *Grégoire* depuis évêque de Nyssè naquit après lui. *Basile* fut élevé auprès de *Macrine* son ayeule paternelle. Son père l'instruisit dans la piété & les lettres humaines. Ensuite il l'envoya à Césarée continuer ses études, delà à Constantinople où il écouta les philosophes qui avoient le plus de réputation. Enfin *Basile* vint à Athènes où il fut reçu par St. *Grégoire de Nazianze*, déjà lié avec lui d'une amitié qui dura toute leur vie. *Basile* avoit dans sa jeunesse la gravité d'un vieillard, & s'attiroit encore plus d'estime par sa vertu, que par sa science. Il se forma une éloquence forte & enflammée: il savoit la grammaire qui consistoit à bien parler la langue grecque, à connoître l'histoire & les poètes. Il possédoit toutes les parties de la philosophie, & s'appliqua même à la médecine à cause de ses fréquentes maladies. Quand ses études furent finies, il revint à Césarée où il plaïda quelques causes. Sa réputation se formoit, lorsque sa sœur *Macrine* lui inspira du dégoût pour toutes les dignités du siècle. Il déplora son malheur d'avoir employé le temps de sa jeunesse à l'acquisition de ces bagatelles; & il renonça à tout pour s'attacher à ces vrais philosophes qui peuploient les déserts de l'Egypte. Il se fixa dans un lieu désert de la province du Pont près du fleuve *Iris*, où sa sœur Ste. *Macrine* s'étoit retirée avec leur mère sainte *Emmelie* dans une terre qui leur appartenoit. Il eut bientôt dans sa retraite un grand nombre de disciples, qu'il formoit à la vertu, & qu'il faisoit vivre dans une parfaite union. Il leur écrivit en diverses occasions plusieurs excellens avis; la plupart des moines d'Orient ont pris depuis pour leur règle, & que l'on nomme en général les ascétiques de St. *Basile*. Dieu ne voulut pas qu'une aussi grande lumière que St. *Basile*, demeurât plus long-temps cachée. Il fut ordonné prêtre en 364 par l'évêque de Césarée, malgré sa résistance. Il s'appliqua à servir l'église selon toute

l'étendue de son pouvoir. Il étoit un conseiller fidele au-dedans ,  
 & un ministre actif au-dehors. Il parloit hardiment aux per-  
 nes puissantes : il assistoit les pauvres dans les besoins spirituels  
 & corporels. Après la mort de son évêque , il fut élu & ordonné  
 canoniquement évêque de Césarée , en 370 ou 371. Rien n'é-  
 galoit la sollicitude de cet incomparable pasteur. Il fit bâtir un  
 vaste logement pour les pauvres , & pourvut à tous leurs besoins.  
 Il alloit souvent les instruire & les consoler , & ne faisoit pas diffi-  
 culté d'embrasser les lépreux. Il ne hortoit pas son zele & ses  
 soins à son diocese. Ayant comme archevêque plusieurs suffragans  
 dans le Pont , il leur écrivoit pour les avertir des désordres qui se  
 commettoient dans leurs dioceses, pour les animer & les prémunir  
 contre l'erreur. Le grand objet de St. *Basile* , celui qui a le plus  
 exercé son zele , & qui a le plus fait éclater sa vigilance , sa ferme-  
 té, sa prudence, c'est l'hérésie d'*Arius* , qui faisoit sous le regne de  
*Valens* des ravages effroyables. Cet Empereur alloit par-tout,  
 pour établir les dogmes impies d'*Arius* , mettre ses sectateurs en  
 possession des églises , en chasser les évêques qui refuseroient de  
 souscrire à l'erreur. Avant que d'aller à Césarée , il envoya de-  
 vant lui *Modeste* préfet d'Orient , pour effrayer *Basile* & l'obliger  
 de céder. C'est en cette occasion que ce grand homme fit  
 connoître son caractère. *Modeste* étant arrivé à Césarée , en-  
 voya chercher le saint évêque , & mit la conversation sur ce qui  
 l'avoit amené à Césarée. » C'est dommage , lui dit-il , que vous  
 » soyez confiné dans votre diocese , vous avez de la science &  
 » du mérite ; l'Empereur dit souvent du bien de vous & vous es-  
 » time , quoiqu'il n'ait pas lieu d'être satisfait de votre conduite.  
 » Que seroit-ce donc si vous aviez un peu de complaisance pour  
 » lui ? Cela vous coûteroit si peu : les plus honnêtes gens d'entre  
 » les évêques ont souscrit aux volontés de leur maître & du vôtre.  
 » pourquoi restez-vous seul à lui désobéir ? Mon empereur me le  
 » défend , répondit *Basile*. Pour qui nous prenez-vous donc ,  
 » répartit le préfet ? Pour rien répliqua *Basile* , quand vous com-  
 » mandez quelque chose d'injuste. Mais , dit le préfet , en obéis-  
 » sant à l'Empereur , les dignités de la cour , & celles de l'é-  
 » glise ne vous manqueront pas. Je vous déclare , répartit *Basile* ,  
 » que je ne me damnerai pas pour plaire à l'Empereur , encore  
 » moins pour obtenir des dignités ecclésiastiques. Je n'ai déjà que  
 » trop de mon évêché , & s'il m'étoit permis de le quitter , je  
 » le ferois tout-à-l'heure , peut-être vous êtes-vous imaginé que  
 » dans un temps où l'on voit un si grand nombre de prévarica-  
 » teurs , un puissant ministre comme vous , appuyé de l'autorité  
 » souveraine , n'auroit pas de peine à gagner un homme , qui n'a  
 » pour se défendre que les regles d'un devoir que vous traitez d'im-  
 » maginaire : mais sachez que ce devoir est réel , & indispensable  
 » pour un évêque qui veut se sauver. Je suis fort ignorant en po-  
 » litique ; mais on peut s'en passer , quand on n'a d'autre ambi-  
 » tion que de pratiquer & de prêcher l'évangile. « Le préfet fut

pris  
 » tr  
 » vo  
 » dr  
 » le  
 » vi  
 » qu  
 » n'  
 » fe  
 » ch  
 » est  
 » ap  
 » au  
 » pu  
 » un  
 » qu  
 » su  
 » tar  
 » jam  
 » do  
 » des  
 » feu  
 » ain  
 » rez  
 » ma  
 » d'h  
 » trou  
 » cet  
 » me  
 même  
 un sp  
 blé.  
 noit  
 blée  
 pour  
 rent l  
 nités  
 après  
 chira  
 ayant  
 lui co  
 posa  
 bons e  
 fit en  
 ques ,  
 fendit  
 qu'on  
 lui ap

pris & irrité de cette fermeté , lui dit : » L'Empereur vous fait trop d'honneur : mais puisque sa bonté n'a pu rien gagner sur vous , craignez les justes effets de son indignation. Que craindrois-je , dit le St. évêque ? Vous pouvez craindre , répondit le préfet , qu'on ne vous enleve vos biens , votre liberté , votre vie même. Ces menaces me touchent peu , dit *Basile*. Quiconque n'a rien ne craint point la confiscation. Quant à l'exil ; je n'en connois point n'étant attaché à aucun lieu. Si vous m'enfermez dans une prison , je serai plus content au fond d'un cachot , que les courtisans auprès de leur prince. Pour ce qui est des autres supplices que vous pouvez me faire souffrir , où les appliquerez-vous ? Je n'ai pas un corps capable d'en soutenir aucun. Le premier coup est le seul coup que toute votre puissance puisse me faire souffrir. A l'égard de la mort elle sera pour moi une grace & un bienfait , & me fera jouir plutôt de Dieu : l'unique objet de mon amour & de mes desirs. *Modeste* , encore plus surpris , s'écria que jamais personne n'avoit osé lui parler avec tant de hardiesse. Peut-être aussi , répondit *Basile* , n'avez-vous jamais rencontré d'évêque. En tout le reste nous sommes les plus doux & les plus soumis de tous les hommes ; mais quand il s'agit des intérêts de la vérité , nous ne regardons que Dieu seul. Le feu , les glaives , les bêtes , les ongles de fer sont nos délices : ainsi maltraitez-nous tant que vous voudrez , vous ne l'emporterez pas. Le préfet lui donna le reste de la nuit pour y penser : mais le saint répliqua : je serai demain ce que je suis aujourd'hui. « Une telle magnanimité déconcerta *Modeste* , qui alla trouver l'Empereur & lui dit : » seigneur , nous sommes vaincus ; cet évêque est insensible à toutes les promesses & à toutes les menaces. « L'Empereur défendit qu'on lui fit violence , il alla même à l'église un jour de l'épiphanie , & ce qu'il y vit fut un spectacle si touchant pour lui & si nouveau , qu'il en fut troublé. L'air de majesté que la sublime vertu de saint *Basile* lui donnoit , la beauté de ses discours , l'ordre qui régnoit dans l'assemblée , inspirèrent à l'Empereur des sentiments de vénération pour ce grand évêque. Mais les Ariens qui l'obédoient , reprirent bientôt le dessus ; & l'Empereur cédant à leurs importunités , voulut exiler saint *Basile*. Trois plumes se rompirent l'une après l'autre entre ses doigts. Saisi d'horreur & de crainte il déchira le papier , & laissa en repos le saint évêque. Saint *Basile* ayant consacré toute sa vie au bien de l'église , voulut encore lui consacrer ses derniers moments. Avant que de mourir , il imposa les mains à plusieurs de ses disciples , pour donner de bons évêques aux églises de sa dépendance qui en manquoient. Il fit en mourant un discours pour anathématiser tous les hérétiques , bénir son peuple & donner des avis à son clergé. Il défendit expressément qu'on l'enterrât dans l'église : il ordonna qu'on le mît dans le cimetière ; & recommanda qu'on fit pour lui après sa mort des aumônes , des prières & des oblations. Cette

bienheureuse mort arriva le premier de janvier de l'an 379. Cet admirable évêque n'étoit âgé que de cinquante ans. Il y eut à ses funérailles une telle affluence de peuple, que plusieurs furent étouffés dans la presse. Il étoit fort grand, mais fort sec, avoit un air pensif, paroïssoit toujours dans un profond recueillement, & parloit fort lentement. On fit sa fête dans l'église peu de temps après sa mort, & quatre grands saints firent publiquement son éloge; St. Grégoire de Nyssé, qui par respect ne l'appelle jamais son frere, & le compare aux hommes les plus merveilleux de l'ancien & du nouveau testament; St. Amphiloque, St. Ephrem & St. Grégoire de Nazianze. Les écrits de St. Basile étoient les délices de tout le monde, même des païens; on les lisoit non seulement dans les églises, mais aussi dans les autres assemblées. Il nous reste de cet illustre docteur, I. Neuf *homélies* sur la *genese*, dans lesquelles il explique l'ouvrage des six jours. II. Treize *discours* sur les *pseaumes*. III. Cinq livres contre *Eunomius*, arien. IV. Un *commentaire* sur *Isaïe*. V. Un grand nombre d'*homélies* sur différens sujets. VI. Les *ascétiques*. VII. Un *traité* du jugement de Dieu & de la foi. VIII. Les *morales* où l'on trouve des maximes sur tous les devoirs & les actions de la vie. IX. Les grandes & les petites *regles* pour les personnes qui se séparent entièrement du monde. X. Un livre sur le St. Esprit. XI. Plus de trois cens lettres sur divers sujets. Plusieurs des ouvrages de St. Basile ont été perdus, & on lui en a attribué qui ne sont pas de lui. On ne peut rien ajouter à l'éloge que St. Grégoire de Nazianze fait des écrits de St. Basile. Son style est pur, clair, élégant. Il excelle pour l'ordre & la netteté des pensées, & dans l'art de persuader. Ses lettres donnent une très-grande idée de sa piété, & peuvent servir de modele en ce genre d'écrire. Le St. docteur écrit vers la fin de sa vie, un *traité* pour l'instruction des jeunes gens. Il établit d'abord que la véritable science est celle du salut. Celui qui sait se sauver, fait tout ce qui est vraiment important pour lui. Cette science, dit St. Basile, ne s'acquiert que dans les livres sacrés, qui nous montrent & les biens éternels & les moyens pour y parvenir. Il prouve qu'il y a néanmoins de l'utilité, même pour le salut, dans les sciences étrangères que l'on puise dans les auteurs profanes, en ce qu'elles préparent l'esprit à l'intelligence des divines écritures, & le disposent à recevoir les maximes fondamentales de la piété. Il prescrit ensuite les dispositions que l'on doit apporter à l'étude des sciences profanes, pour la rendre utile; c'est de lire les auteurs avec discernement, de ne s'arrêter qu'aux endroits où ces écrivains louent la vertu & blâment le vice, de passer rapidement & sans la moindre attention sur ce qu'ils racontent des passions de leurs dieux ou de leurs héros, & de craindre le poison mortel que le plaisir de ces sortes de lectures peut porter dans le cœur. Après cela il rapporte un grand nombre d'exemples & d'instructions, qu'il tire de toutes sortes d'auteurs profanes, & dont les jeunes gens peuvent s'occuper utilement.

mais,  
dans l  
Basile  
titre:  
graco  
3 vol.  
BA  
quit e  
révoca  
pasteur  
Basna  
coup  
bité é  
qui est  
cet ou  
metto  
avons  
antiqu  
Hébreu  
vant,  
L'histo  
rimuari  
Cet ou  
sur ce  
l'appro  
7 vol.  
gaga o  
Cepend  
ce livre  
I. B.  
de St.  
France  
tulée:  
pere le  
Benoît  
regle de  
avant le  
une seco  
que la  
Dom B  
chapitre  
avoit re  
des sain  
douteux  
la vérité  
se font  
douteux  
ordre.

mais, dit-il, ils puiseront des lumieres plus pures & plus sublimes dans les écrivains sacrés. La meilleure édition des ouvrages de St. Basile est celle que publia dom Garnier, Bénédictin, sous ce titre: *Sancti Basilii Cæsareæ Cappadociæ archiepiscopi opera omnia græco-latina, opera & studio domni Garnier, Parisiis 1721, 3 vol. in-fol.*

BASNAGE, (Jacques) ministre protestant à Rouen sa patrie, naquit en 1653. Il exerça le ministere dès l'âge de 23 ans. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Rotterdam où il fut pasteur, & delà à la Haie où il remplit les mêmes fonctions. *Basnage* mourut en 1723. C'étoit un homme qui joignoit à beaucoup d'érudition un esprit juste & un goût assez cultivé. Sa probité égaloit son savoir. Nous avons de lui une *histoire de l'église*, qui est plutôt un traité de controverse qu'une histoire. Comme cet ouvrage ne peut pas être lu par des Catholiques, nous le mettons à l'écart, ainsi que ses autres écrits polémiques. Nous avons de lui des écrits plus utiles; de ce nombre sont, I. *Les antiquités judaïques, ou remarques critiques sur la république des Hébreux, in-8°*, à Amsterdam 1713, en 2 vol. *in-8°*. Livre savant, curieux, utile & fait avec beaucoup de discernement. II. *L'histoire de la religion des Juifs, depuis J. C. pour servir de continuation à l'histoire de Joseph, in-12*; à la Haie 1717, 15 vol. Cet ouvrage est très-instructif, & plein de profondes recherches sur cette nation. Dès qu'il parut en 1707, M. l'abbé Dupin se l'appropriâ, l'accommoda à ses idées & le fit paroître à Paris en 7 vol. M. *Basnage* le révendiqua, & c'est sans doute ce qui engagea cet illustre réformé à revoir & à augmenter son ouvrage. Cependant il y auroit des changemens à faire pour perfectionner ce livre, soit pour le style, soit pour l'ordre des matieres.

I. BASTIDE, (Dom Philippe) Bénédictin de la congrégation de St. Maur, né à St. Benoît du Sault, mourut à St. Denis en France en 1690. Nous avons de lui une dissertation *in-4°*, intitulée: *De ordinis Benedictini gallicana propagatione*, contre le pere le Cointe de l'Oratoire, qui avoit enlevé à l'ordre de St. Benoît plusieurs hommes illustres, & qui avoit prétendu que la regle de ce patriarche n'avoit point été observée dans les Gaules avant le huitieme siecle. Le pere le Cointe l'ayant réfuté, il publia une seconde dissertation sur le même sujet, beaucoup plus ample que la premiere, & qu'il fit imprimer *in-4°* à Auxerre en 1683. Dom *Bastide* étoit un homme plein de préjugés; il dénonça au chapitre général de 1677 dom *Mabillon* son confrere, parce qu'il avoit retranché quelques saints dans son grand recueil des actes des saints de l'ordre de St. Benoît, & les avoit mis au rang des douteux. Le savant agiographe répondit judicieusement, que la vérité doit être l'ame de l'histoire, & que les ordres religieux se font beaucoup de tort, en prétendant s'illustrer par de faits douteux, ou des attributions des saints qui n'ont point été de leur ordre.

II. BASTIDE, (*Louis*) prêtre, prédicateur ordinaire du Roi, professeur en droit, ancien promoteur général du cardinal de *Bonzi*, se fit un nom dans le siècle dernier & au commencement de celui-ci, par plusieurs ouvrages sur la religion, qui furent estimés dans le temps. Un des plus connus est sa réponse au livre de *Jurieu*, intitulé : *De l'accomplissement des prophéties*, en 2 vol. in-12, 1706 à Paris. On a encore de lui quelques panegyriques détachés, dont *M. Fléchier*, évêque de Nîmes, faisoit cas.

BAUDEMOND, prêtre & moine d'Elnone, fut disciple de *St. Amand*, évêque de Maestricht, & devint abbé de Blandigni à Gand. Nous avons de lui la vie de son maître dans le second siècle des *actes des saints Bénédictins* de dom *Mabillon*.

BAUDRI, évêque de Noyon & de Tournay au commencement du douzième siècle, étoit né à Noyon. Il eut de vives disputes avec le chapitre de Tournay, & mourut en 1113. On a de ce prélat quatre lettres que *M. Baluze* a données dans le tome cinquième de ses *miscellanea*.

BEAUBRUN, (*Charles-Henri*) né à Paris en 1655, étoit fils du directeur de l'académie royale de peinture. Il fut élevé dans le séminaire de *St. Charles* des missionnaires de *St. Lazare*, qui subsistoit alors, & où il se forma à la piété. Il eut l'avantage d'être lié de bonne heure à *M. Nicole*, avec qui il eut toute sa vie une liaison très étroite. Cet écrivain le fit connoître aux solitaires de Port-Royal, qui lui inspirèrent du goût pour la théologie, la morale & pour l'histoire ecclésiastique. Il eut beaucoup de part au sens littéral & spirituel des épîtres de *St. Paul*, qui font partie de la grande bible de *M. le Maître de Saci*. Il ne fut pas moins utile à l'édition de la bible du même en 4. vol. in-fol. & on lui doit une partie des notes de cette édition. *M. Beaubrun* mourut en 1723, à 67 ans. Sa conversation étoit agréable ; il parloit bien & avec grâces, quoiqu'il écrivit d'une manière sèche & décharnée. Il nourrissoit ses entretiens par des traits d'esprit & d'érudition, qui lui échappoient naturellement, & par l'édification qu'il portoit par-tout.

BEAUCAIRE DE PEGUILLON, (*François*) étoit d'une des plus anciennes familles du Bourbonnois. Ses talens & son esprit le firent choisir pour précepteur du cardinal de *Lorraine*, qu'il suivit depuis à Rome, & qui lui céda, à son retour, l'évêché de Metz. *Beucaire* accompagna ensuite ce cardinal au concile de Trente. Il y prononça un discours éloquent, contre les prétentions de la cour de Rome. Il parla aussi avec beaucoup de zèle sur la nécessité de la réformation, & il exhorta les pères à ne la pas négliger. *Beucaire* se démit ensuite de son évêché, & mourut en 1591 à 77 ans. Nous avons de lui un traité contre les Calvinistes, sur les enfans morts dans le sein de leur mere : il y combat les opinions de ces hérétiques, qui prétendent que les enfans des fideles étant sanctifiés dès le ventre de leur mere, sont sauvés sans recevoir le baptême. Nous avons de ce prélat d'autres ouvrages qui n'appartiennent pas à ce dictionnaire.

BEAUGENDRE

BE  
de St  
rite 1  
qui la  
aux m  
peuve  
riorité  
à Par  
de se  
mort  
Renn  
ces d  
in-fol  
Joly,  
in-8°  
BE  
naquit  
piété  
dans  
sent,  
fait év  
81 an  
& ses  
Denis  
in-4°  
loquer  
mens,  
de son  
du La  
mendi  
concile  
plusie  
l'austé  
tere,  
BEA  
fut dif  
dans le  
dix-sep  
qui pro  
acte so  
lege d  
à Baz  
Ayant  
étroite  
donné  
de cell  
faisoit  
soit des  
T

**BEAUGENDRE**, (*Dom. Antoine*) Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, né à Paris en 1628, fit profession en 1647. Son mérite l'éleva depuis à la supériorité. Il s'acquît l'estime de tous ceux qui la donnent au mérite, à la vertu, à la douceur des mœurs, aux manières affables & prévenantes, & à toutes les qualités qui peuvent rendre un gouvernement aimable. Déchargé de la supériorité en 1693, il se retira à l'abbaye de *St. Germain-des-Prés* à Paris, dont il fut fait bibliothécaire. Il s'y occupa sur la fin de ses jours à revoir les ouvrages d'*Hildebart*, évêque du Mans, mort archevêque de Tours en 1132, & de *Marbodus*, évêque de Rennes, mort en 1125. Il nous a donné une nouvelle édition de ces deux auteurs avec des notes & des observations en un vol. in-fol. à Paris en 1708. Nous avons encore de lui la *vie de M. Joly*, chanoine & instituteur des religieuses hospitalières de Dijon, in-8°, à Paris.

**BEAUJEU**, (*Honoré DE QUIQUERAN DE*) évêque de Castres, naquit à Arles en 1655, & se distingua de bonne heure par sa piété & par son savoir. Comme son article se trouve assez au long dans les différens dictionnaires historiques, publiés jusqu'à présent, (au mot *Quiqueran*) nous nous bornerons à dire, qu'il fut fait évêque de Castres vers l'an 1706, & qu'il mourut en 1736 à 81 ans, après avoir fourni un modèle aux évêques par ses vertus & ses lumières. Il avoit prononcé dans l'église de l'abbaye de *St. Denis* l'oraison funebre de *Louis XIV*, imprimée à Paris en 1715, in-4°; elle mérite d'être mise au nombre des bonnes piéces d'éloquence. Nous avons encore de lui un volume in-4° de mandemens, instructions pastorales, &c. qu'il publia sur l'établissement de son séminaire, sur les maladies contagieuses de la Provence & du Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité, sur la légende de *Grégoire VII*, & sur le fameux concile d'Embrun, auquel il n'étoit point favorable, & sur plusieurs autres points de doctrine ou de discipline. Il tempéroit l'austérité de ses mœurs & les occupations sérieuses de son ministère, par les agrémens de la littérature.

**BEAUPUIS**, (*Charles WALON DE*) né à Beauvais en 1621, fut disciple de *M. Hermant*, qui enseignoit alors la rhétorique dans le collège de cette ville. Il vint à Paris en 1637, à l'âge de dix-sept ans, & fit son cours de philosophie sous *M. Arnauld*, qui professoit pour la société de Sorbonne, & il soutint un acte sous lui. Il fit ensuite sa théologie étant en pension au collège de Cluni, où l'on menoit une vie très-régulière. Il suivit à Bazas, n'étant que laïc, *M. Litolphi*, évêque de cette ville. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il revint à Paris & se lia étroitement avec les illustres solitaires du Port-Royal, qui lui donnerent d'abord la direction des écoles de Paris, & ensuite de celles des Granges. Outre la direction de ces écoles dont il faisoit sa principale affaire, il étudioit les saints peres. Il faisoit des recueils pour aider à *MM. Arnauld, Nicole*, de *Sacré*

& du Fosse, dans la composition de leurs ouvrages. Lorsqu'on eut entièrement détruit les écoles en 1660, il se fixa à Paris, & rendit aux religieuses de Port-Royal tous les services qu'il put. Voyant qu'il ne pouvoit plus leur être d'aucune utilité, il se retira à Beauvais. M. de Buzanval qui en étoit évêque, voulut l'attacher à son église, & l'ordonna prêtre. Sa vie n'en devint que plus pure & plus édifiante. Son temps étoit partagé entre l'étude & différens exercices de piété. Son étude étoit celle de l'écriture-sainte, sur laquelle il faisoit des remarques. Il composoit aussi des traités de morale. Quelques-uns ont été imprimés chez Desprez en 1699, sous le titre de *nouveaux essais de morale*. Il mourut en 1709 à 88 ans.

BEAUSAMIS ou BEAUSAMIX, (Thomas) né à Paris, entra dans l'ordre des Carmes, fut docteur de Sorbonne, & mourut en 1589. On a de lui, I. *Harmonia evangelica* in-fol. 2 tom. Lugd. 1593. II. *Promissio sacro-sanctæ Christi carnis & sanguinis in eucharistia* in-8°, Paris 1582.

BEAUVAIS, (Vincent de) étoit né à Beauvais, & entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs dès le temps de son institution. Il s'appliqua principalement à la lecture & à la composition, & sa réputation alla jusqu'à St. Louis, qui le prit en affection & le fit venir à Royaumont où il se retiroit souvent. Vincent faisoit auprès de lui la fonction de lecteur, & avoit inspection sur les études des princes ses enfans. Ayant fort aisément des livres par la libéralité du Roi, on dit qu'il entreprit l'ouvrage qui a pour titre : *Speculum majus*, (Le grand miroir.) C'est un ample recueil contenant des extraits des auteurs sacrés & profanes, où l'on trouve rassemblé dans un seul corps, tout ce qui a paru de plus utile à l'auteur. Il est divisé en trois parties, dont la première est appellée *miroir naturel*, parce qu'elle contient toute l'histoire naturelle; la seconde, *miroir doctrinal*, parce qu'elle traite de toutes les sciences; la troisième, *miroir historial*, qui contient toute la suite de l'histoire depuis la création du monde jusqu'à l'an 1253. Il y a une quatrième partie appellée *miroir moral*, qui traite des passions, de la loi & de la grâce, des vertus & des vices. Les savans sont aujourd'hui persuadés que cette dernière partie n'est pas de Vincent de Beauvais : mais d'un écrivain postérieur à St. Thomas, qui aura copié la somme de ce saint docteur. Tout l'ouvrage au reste est défectueux par les fables dont il est rempli, par le défaut de critique, par le mauvais choix des matériaux. On en a fait plusieurs éditions; la dernière est celle de Douay en 1624 sous le titre de *bibliotheca mundi*, en plusieurs vol. in-fol. On a de Vincent d'autres ouvrages, qui ne méritent pas qu'on en fasse mention. Vincent mourut en 1264.

BECAN, (Martin) né en 1550 à Hilvarembec, petit village dans le Brabant, entra chez les Jésuites en 1583. Il enseigna pendant quatre ans la philosophie, & pendant 22 ans

à Ma  
Math  
confe  
Jésuit  
avons  
quoiqu  
princ  
1679.  
matic  
III. M  
ment  
V. T  
vet. a  
jure,  
Angli  
contra  
livre i  
qui pe  
déséré  
intrigu  
faisant  
BEC  
Auver  
de l'hi  
de l'hi  
de Str  
seizien  
est alle  
faits,  
BEC  
gation  
de la r  
avons c  
France  
ordre,  
curieux  
sur le v  
ordres n  
à ce mé  
Fleuri  
goût,  
& qui é  
I. BE  
confins  
Viremo  
rens le  
d'abord  
maison

à Mayence, à Wirtsbourg & à Vienne en Autriche. L'empereur *Mathias* l'avoit arrêté dans la dernière de ses villes, où il fut confesseur de *Ferdinand II*, & où il finit sa carrière en 1624. Ce Jésuite avoit un génie ardent, mais sa piété étoit sincère. Nous avons de lui plusieurs ouvrages dont on a multiplié les éditions, quoique quelques-uns soient remplis d'erreurs dangereuses. Les principaux sont, I. *Summa theologiæ scholasticæ*, in-fol. Paris 1679. Lugd. 1690, & in-8° 7 tom. *ibid.* 1644. II. *Theologia dogmatica cum dissertatione de socinianismo*, in-4°, Colon. 1750. III. *Manuale controversiarum*, in-8°, Patavii 1719. IV. *De sacramentis*, in-8°, Lugd. 1630. Paris 1629, & in-4°, Mogunt. 1628. V. *Tractatus de incarnatione*, in-8°, Paris 1622. VI. *Analogia vet. ac novi testamenti*, in-8°, Lovanii 1757. VII. *De justitia & jure*, in-8°, Paris 1634. VIII. *Refutatio apologiæ Jacobi regis Angliæ*, in-8°, Mogunt. 1610. IX. *Refutatio torturæ torti, seu contra facellanum regis Angliæ*, in-8°, *ibid.* 1610. En réfutant le livre intitulé : *Tortura torti*, il favorise la détestable doctrine qui permet d'attenter à la vie des souverains. Cet ouvrage fut déferé en Sorbonne, & devoit être condamné en 1613, si les intrigues de ses confreres n'eussent fait évanouir ce projet, en faisant prévenir la faculté par un décret de l'inquisition.

BECHET, (*Antoine*) chanoine d'Uzès, né à Clermont en Auvergne & mort en 1722, âgé de 73 ans, s'appliqua à l'étude de l'histoire. Il s'est fait un nom. C'est à lui que l'on est redevable de l'histoire du ministère du cardinal *Martinus*, archevêque de Strigonie, primat & régent du royaume d'Hongrie dans le seizième siècle, imprimée in-12 en 1715, à Paris. Cet ouvrage est assez curieux; mais l'auteur n'est pas toujours exact dans les faits, ni pur dans le style.

BEQUET, (*Antoine*) né à Paris, entra dans la congrégation des Céléstins, fut pendant plus de 40 ans bibliothécaire de la maison de Paris, & mourut en 1730 à 76 ans. Nous avons de lui, I. L'histoire de la congrégation des Céléstins de France, avec les éloges historiques des hommes illustres de son ordre, en latin in-4°, Paris 1719. Cet ouvrage est savant & curieux, & il renferme beaucoup de recherches. II. Un mémoire sur le vingt-troisième chapitre du sixième tome de l'histoire des ordres monastiques & militaires, par le pere *Helyot*, & de suite à ce mémoire pour relever quelques fautes de *Baillet* & de l'abbé *Fleuri* au sujet de *St. Célestin*. Dom *Becquet* étoit un homme de goût, très-versé dans la connoissance des livres & des auteurs, & qui écrivoit purement en latin & en françois.

I. BEDE, (*le Vénéral*) naquit l'an 673 en Angleterre aux confins de l'Ecosse dans le territoire du double monastere de *Viremouth* & de *Jarou*. Il n'avoit que sept ans, lorsque ses parents le mirent dans ce monastere pour y être élevé. Il demeura d'abord à *Viremouth* sous *St. Benoît* Biscop qui avoit fondé cette maison; ensuite il alla à *Jarou* où il passa toute sa vie. Elle fut

uniquement employée à méditer l'écriture-sainte, & à étudier les sciences, sans se dispenser des exercices réguliers, c'est-à-dire, de la psalmodie & du travail des mains. Ce fut dans cette retraite qu'il apprit le latin, le grec, la versification latine, l'astronomie, l'arithmétique, en un mot toutes les sciences. A l'âge de dix-neuf ans il fut ordonné diacre, quoiqu'il en fallût vingt-cinq selon les canons; mais quelquefois le mérite en faisoit dispenser. Il fut ordonné prêtre à trente ans l'an 702. Ce fut depuis ce temps-là qu'il s'appliqua à écrire, principalement sur l'écriture-sainte. Il composa d'abord sa petite explication de l'épître de St. Jean, & l'explication de l'apocalypse. Il fit ensuite un commentaire sur les actes des apôtres, un autre sur l'évangile de St. Luc. Nous avons aussi les trente questions sur les livres des Rois, un commentaire sur Samuel, un sur St. Marc, un sur St. Paul, & sur les épîtres canoniques. Tous ces commentaires font voir combien Bede avoit étudié St. Augustin. Son bon goût & sa piété l'avoient porté à puiser dans les ouvrages de cet illustre docteur comme dans les sources les plus pures. Bede composa l'an 724 le livre des six âges du monde, qui lui attira des reproches de quelques ignorans. Ils le traitoient d'hérétique, faisoient contre lui des chansons, & lui reprochoient comme un grand crimé, d'avoir dit que notre Seigneur ne s'étoit pas incarné dans le sixième âge du monde. Le fondement d'un si grand bruit, étoit que Bede, préférant avec St. Jerome l'original hébreu à la version des Septante, ne comptoit pas cinq mille ans avant la venue de J. C. Bede affligé de cette accusation d'hérésie, écrivit une apologie où il justifia doctement sa chronologie, & montra qu'il n'y avoit aucun fondement à l'opinion qui courut alors, que le monde devoit durer six mille ans. Il prouva que l'on ne doit chercher par aucune conjecture le temps de la fin du monde, que Dieu a voulu nous cacher. Ce respectable auteur composa aussi la vie des cinq abbés qui avoient gouverné jusqu'alors les deux monasteres de Viremouth & de Jarou, ce qui comprend l'histoire de ces monasteres. Enfin il écrivit l'histoire ecclésiastique des Anglois, qui fut un de ses derniers ouvrages. Cette histoire est divisée en cinq livres dont le premier commence à l'entrée de Jules César dans la grande Bretagne, & finit à la mort de St. Grégoire. Les quatre suivans contiennent tout ce qui étoit arrivé depuis. Il en savoit beaucoup par lui-même; & pour le reste, il reçut de bons mémoires des différens royaumes dans lesquels l'Angleterre étoit alors partagée. Il joignit à son histoire un abrégé qui contient les dates des principaux faits, & finit à l'an 731. Car ce qui est au-delà, a été ajouté depuis. Il le finit par un sommaire de sa vie, & un catalogue des ouvrages qu'il avoit publiés jusqu'à cette année, la cinquante-neuvième de son âge. Ce sont des explications sur la plupart des livres de l'écriture, tirées des ouvrages des peres, & sur-tout de St. Augustin; des traités de l'équinoxe, par rapport au calcul

de la  
Irlan  
toire  
avons  
Bede  
temer  
de D  
quelq  
expli  
vous  
demen  
rien f  
» pre  
» le c  
» aux  
» fut-  
» con  
» san  
» clai  
» fert  
» frui  
» faire  
» ne  
» d'el  
» supp  
» doct  
» pou  
» vion  
» dem  
» bien  
» que  
» Elle  
» mais  
» le c  
» man  
» J. C  
» faite  
» prit  
» & a  
» voit  
» de l  
ouvrage  
1503,  
inexact  
en don  
mais il  
avec u  
Il avoi

de la Pâque qu'il avoit étudié avec soin à cause de l'erreur des Irlandois ; un *martyrologe*, plusieurs vies des saints, son histoire, & quelques autres ouvrages moins importants que nous avons pour la plupart. On lui en attribue qui ne sont pas de lui. *Bede* passa sa vie dans une grande innocence ; il la termina saintement, étendu sur le pavé de sa cellule, en chantant les louanges de Dieu l'an 735, âgé de soixante & trois ans. Si l'on veut quelque échantillon de ses ouvrages, voici comme il parle en expliquant ces paroles de *St. Jean*, *je suis le sep de la vigne & vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi & en qui je demeure porte beaucoup de fruit : car sans moi vous ne pouvez rien faire.* » Nous voyons ici, mes très-chers freres, une grande  
 » preuve de la nécessité de la grace, qui porte la lumiere dans  
 » le cœur des humbles, en même temps qu'elle ferme la bouche  
 » aux superbes. Quelque bien donc que vous puissiez imaginer,  
 » fit-ce quelque chose de grand, ou quelque chose de moins  
 » considérable, vous ne pouvez le faire sans le secours de celui,  
 » sans lequel vous ne pouvez rien faire. Cette vérité nous est  
 » clairement montrée dans la comparaison de la vigne, dont se  
 » sert le Sauveur. Car quoique la branche de la vigne porte du  
 » fruit, lorsque le vigneron la cultive & la prépare pour lui en  
 » faire porter ; cependant si elle ne demeure attachée au sep &  
 » ne vit du suc qui sort de la racine, elle ne pourra porter  
 » d'elle-même aucun fruit, en quelque degré qu'on veuille le  
 » supposer. La foi qui opere par la charité, dit ailleurs le même  
 » docteur, est un don de Dieu, parce que pour croire, pour aimer,  
 » pour faire le bien que nous connoissons, il faut que nous le rece-  
 » vions d'une maniere toute gratuite & sans aucun mérite précé-  
 » dent de notre part. La loi qui a été donnée par *Moyse*, marque  
 » bien ce qu'il faut faire & ce qu'il faut éviter, mais ce n'est  
 » que par la grace de J. C. qu'on accomplit ce qu'elle demande.  
 » Elle pouvoit bien montrer ce qu'il falloit faire pour être juste,  
 » mais c'est la grace de J. C. répandue par l'esprit de charité dans  
 » le cœur des fideles, qui fait accomplir ce que la loi com-  
 » mande. Quand on accomplit ce que la loi ordonne, c'est  
 » J. C. qui le fait faire par sa grace. La grace & la vérité ont été  
 » faites par J. C. parce qu'en nous donnant ce don de son es-  
 » prit, il nous a donné de pouvoir entendre spirituellement  
 » & accomplir la loi. Ce fidele disciple de *St. Augustin* ne pou-  
 » voit parler plus clairement de la différence des deux alliances,  
 » de la foiblesse de la volonté & de la force de la grace. « Les  
 » ouvrages de *Bede* furent imprimés à Bâle en huit vol. in-fol, en  
 » 1503, & à Cologne en 1612. Mais comme ces éditions sont  
 » inexactes, il seroit à souhaiter que quelque savant voulût nous  
 » en donner une meilleure. Le style de *Bede* est clair & facile ;  
 » mais il n'est ni pur, ni élégant, ni élevé, ni poli. Il écrivoit  
 » avec une merveilleuse facilité, mais sans art ni sans réflexion.  
 » Il avoit beaucoup plus de lecture & d'érudition, que de discer-

nement & de critique. Il recueilloit indifféremment tout ce qu'il trouvoit, sans faire paroître beaucoup de goût ni de choix.

II. BEDE ou BEDA, (*Noël*) docteur de la faculté de théologie de Paris en 1502, & principal du college de Montaigu en 1507, étoit picard & devint syndic de la faculté. Cet homme connu par l'impétuosité de son caractère encore plus que par son médiocre savoir, se signala non seulement dans les censures contre le *Fevre d'Etaples* & contre *Erasme*; mais encore en empêchant la conclusion qui passoit à la pluralité des voix, en faveur du divorce de *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Son emportement déplût extrêmement à la cour; mais au lieu de le modérer, il poussa les choses si loin, en prêchant publiquement contre le gouvernement, qu'il fut condamné par arrêt du parlement de Paris l'an 1536 à faire amende-honorable. L'arrêt fut exécuté & il fit cette cérémonie devant l'église de Notre-Dame de Paris, déclarant qu'il avoit parlé contre la vérité & contre le Roi. Il fut remis en prison, puis envoyé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, pour y être renfermé le reste de ses jours, qu'il y finit peu de temps après. Ses ouvrages sont, I. Un traité de *unica Magdalena*, contre les livres de le *Fevre d'Etaples* & de *Josse Clitoue*, imprimé à Paris en 1519. II. Deux livres contre les commentaires de le *Fevre d'Etaples*. III. Un troisième contre les paraphrases d'*Erasme* en 1526. IV. En 1529, il donna une apologie contre les Luthériens cachés. V. Une autre apologie pour les neveux de *Ste. Anne*, contre le *Fevre d'Etaples*. VI. Un petit traité intitulé : *Rétablissement de la bénédiction du cierge pascal*. VII. Une confession de foi en françois.

BEGUIN, (*Daniel*) né à Château-Tierry en 1608, entra chez les Jésuites en 1628, & enseigna pendant plusieurs années la théologie à Rheims, où il mourut en 1696. C'étoit un homme pieux & éclairé, dont nous avons quelques ouvrages. I. *Retraite, ou exercice qu'il faut faire tous les mois pour se disposer à bien mourir*, in-12, à Rheims 1700. II. *De veritate divinitatis Christi*, Paris 1680, in-8°. III. *Les vérités fondamentales du salut, en forme de méditation*, à Paris 1686, in-12 2 vol.

BEIERLINCK, (*Laurent*) né à Anvers en 1578, prit le bonnet de docteur dans la faculté de Louvain. Il fut ensuite chanoine & archidiacre d'Anvers. *Jean le Mire*, évêque de cette ville, le chargea de la direction de son séminaire. Il mourut en 1627 à 49 ans. Il est surprenant qu'ayant si peu vécu, il ait pu tant écrire, sur-tout étant presque toujours occupé de la prédication & de la direction des âmes. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, qui sont une preuve de son érudition & de son grand amour pour le travail, mais non pas de son goût & de son discernement. I. *Magnum theatrum vitæ humanæ*, en 7 vol. in-fol. II. *Biblia sacra variarum translationum*, en 3. vol. in-fol. à Anvers 1616. III. *Commune sanctorum*, en 3. vol. in-8°. IV. *Promptuarium morale super evangelia totius anni*.

BEL  
fit pro  
St. Vai  
la phi  
Moitié  
la p  
Belhom  
dont l'  
avons e  
en 17  
très-in  
garden  
cêtres  
ouvrage  
posséder  
nom d'  
BEL  
de St.  
ches,  
dom le  
tous les  
manusc  
avantag  
de M.  
un pare  
qu'il m  
contin  
à Rouen  
BEL  
pulciani  
mere,  
les Jésu  
crut ca  
prêtre.  
avec tai  
d'Angle  
dre. Il e  
Son fav  
Grégoire  
Protesta  
qu'il tra  
tiere im  
cardinal  
tion qu'  
ces disté  
périeurs  
reçut e  
l'honora

**BELHOMME**, ( *Dom Humbert* ) né à Bar-le-Duc en 1653, fit profession de la regle de *St. Benoît* dans la congrégation de *St. Vannes* & de *St. Hydulphe*, en 1672. Après avoir professé la philosophie & la théologie, il fut nommé abbé de *Moyen-Moutier*. Il fit rebâtir cette abbaye, & l'orna d'une bibliothèque la plus riche & la mieux choisie de toute la Lorraine. *Dom Belhomme* mourut en 1727, avec la réputation d'un homme, dont l'esprit étoit propre aux sciences, ainsi qu'aux affaires. Nous avons de lui l'*Histoire* de son abbaye in-4° en latin, à Strasbourg en 1727. Cette histoire, quoique particulière, est néanmoins très-intéressante, parce qu'on y trouve plusieurs choses qui regardent les anciens ducs d'Alsace, les maires du palais, ancêtres de *Charlemagne*, les ducs de Lorraine, &c. II. Un petit ouvrage françois touchant l'*habileté des Bénédictins réformés à posséder les bénéfices perpétuels de leur ordre*, imprimé à Toul sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

**BELLAISE**, ( *Dom Julien* ) Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, né à *St. Symphorien* village au diocèse d'Avranches, fit profession en 1663, âgé de 22 ans. Après avoir aidé dom le *Nourri*, éditeur de *St. Ambroise*, il entreprit de recueillir tous les conciles de Normandie. Il déterra tout ce qu'il put de manuscrits, recueillit les pièces déjà imprimées & se servit avantageusement des mémoires de *M. Duchesne*, bibliothécaire de *M. Colbert*, archevêque de Rouen, qui avoit aussi entrepris un pareil recueil. Il travailloit assidûment à cet ouvrage, lorsqu'il mourut à l'abbaye de *St. Ouen* en 1711. Le pere *Bessin* a continué son travail, & en a publié le fruit en 1717, in-fol. à Rouen. Cette collection est très-estimée par les savans.

**BELLARMIN**, ( *Robert* ) cardinal, né en 1542 à *Montepulciano* en Toscane, étoit neveu du pape *Marcel II*, par sa mere, sœur de ce Pontife. Dès l'âge de 18 ans, il entra chez les Jésuites en 1560. Ses progrès furent si rapides, qu'on le crut capable du ministère de la chaire, avant même qu'il fut prêtre. *Bellarmin* étoit alors à Louvain, où il prêchoit en latin avec tant de réputation, que les Protestans venoient, dit-on, d'Angleterre & de Hollande, pour avoir le plaisir de l'entendre. Il enseignoit dans le même temps la théologie & l'hébreu. Son savoir l'ayant fait appeller à Rome vers l'an 1576, le pape *Grégoire XIII* le nomma pour enseigner la controverse contre les Protestans dans le nouveau college qu'il avoit fondé. Ce fut-là qu'il travailla aux traités qui nous restent de lui sur cette matière importante. Le pape *Sixte-Quint* le donna en 1590 au cardinal *Henri-Cajetan*, pour être son théologien dans la légation qu'il venoit exercer en France. *Bellarmin* se distingua dans ces différens emplois. Il ne réussit pas moins auprès de ses supérieurs, qui l'éleverent aux charges de son ordre. Son mérite reçut en 1598 une récompense plus éclatante. *Clement VIII* l'honora de la pourpre, & lui donna en 1601 l'archevêché de

Capoue. *Bellarmin* aussi pieux qu'éclairé, y vint trois jours après avoir été sacré pour y résider. Après la mort de ce Pontife en 1605, le cardinal *Bellarmin* fut obligé de revenir à Rome, & s'y trouva à la création de *Léon XI* & à celle de *Paul V*. Ce dernier retint auprès de lui *Bellarmin*, qui quitta l'archevêché de Capoue, ne croyant pas garder un troupeau qu'il ne servoit pas. Il suivit les affaires de la cour de Rome jusqu'en 1621. Etant alors tombé malade, il sortit du Vatican, & se retira au noviciat des Jésuites. Il y mourut au mois de septembre de la même année âgé de soixante-dix-neuf ans. Les Jésuites ont tenté de le faire béatifier sous le pontificat d'*Innocent XI*; mais dans une congrégation qui se tint le 27 juillet 1677, sept cardinaux s'opposèrent à la béatification, & l'affaire n'alla pas plus loin. En 1711 la société fit de nouveaux efforts sous *Clement XI* & *Benoît XIV*, qui furent également sans succès. Il paroît qu'elle ne perd pas de vue ce projet, mais il est difficile qu'elle réussisse. Le principal ouvrage de *Bellarmin* est son corps de controverse, qui fut imprimé pour la première fois à Ingolstadt en trois tomes en 1587. Il s'en fit depuis des éditions à Lyon, à Venise, à Paris. Celle de Paris qu'on appelle des *triadelphes*, & qui est la meilleure, est en quatre tomes *in-folio*. Le premier contient trois controverses générales. La première, de la parole de Dieu, écrite & non écrite, c'est-à-dire, l'écriture-sainte & la tradition. La seconde, de J. C. chef de l'église, où il traite des mystères de la Trinité & de l'incarnation. La troisième, du souverain Pontife: cette troisième controverse est divisée en cinq livres, & elle est terminée par une dissertation sur les diverses translations de l'empire, qu'il prétend avoir été faites par l'autorité du Pape. Le second tome contient quatre controverses générales; la première, des conciles & de l'église; la seconde, des membres de l'église; la troisième, de l'église qui est en purgatoire; & la dernière, de celle qui triomphe dans les cieux. Ces controverses sont chacune sous-divisées en d'autres parties. Le troisième tome est sur les sacrements en général & en particulier. Enfin le quatrième traite des péchés, de la justification, de la grâce, du libre arbitre, du mérite des bonnes œuvres. On trouve à la fin quelques questions sur la morale & la discipline. Toutes celles qui composent ce grand ouvrage, sont traitées avec beaucoup de méthode & de clarté. Il rapporte d'abord sur chaque question les erreurs des hérétiques & les sentimens des théologiens catholiques. Il donne ensuite les preuves du sentiment qu'il embrasse, propose les objections, & y répond. Ce qu'il dit de l'autorité du Pape dans plusieurs de ses controverses, est conforme aux principes des plus zélés Ultramontains. Il fait le Pape monarque absolu de l'église universelle; il lui donne un pouvoir sans bornes. Il est infaillible, supérieur aux conciles généraux: il est la source d'où coule toute la juridiction ecclésiastique. Il a sur le temporel des Rois un pouvoir, qu'il appelle

seulement

seulen  
rect q  
par B  
contro  
été in  
trouve  
mons.  
de la  
image  
contro  
tagne  
tempo  
dévoti  
ques,  
regles  
a été  
bien o  
ges de  
à Ven  
BE  
Pihyr  
avoir  
Jesús  
Rapin  
ment  
dans l  
les ch  
comm  
rité e  
le pro  
dans  
termi  
grand  
attrib  
qui ne  
I. St.  
homé  
in-8°  
fermo  
mons  
cours  
apôtre  
traité  
du co  
virgin  
veuve  
son o  
2 vol

seulement indirect , mais qui néanmoins est capable , tout indirect qu'il le suppose , de bouleverser les royaumes. Il a été réfuté par *Barclay* , comme nous l'avons vu dans son article. Outre ses controvertes , *Bellarmin* a composé d'autres ouvrages , qui ont été imprimés en deux volumes in-fol. à Cologne en 1617. On y trouve , I. Un commentaire sur les *pséaumes*. II. Plusieurs sermons. III. Un traité des écrivains ecclésiastiques. IV. Des traités de la translation de l'empire , des indulgences & du culte des images. V. Quatre écrits sur l'affaire de Venise. VI. Deux traités contre l'ouvrage de *Jacques* , premier roi de la Grande-Bretagne. VII. Un ouvrage touchant la puissance du Pape dans le temporel contre *Guillaume Barclay*. VIII. Plusieurs traités de dévotion , entre lesquels excelle le traité des devoirs des évêques , adressé à l'évêque de Fiano , plein d'instructions & de regles très-utiles pour les prélats. La vie du cardinal *Bellarmin* a été écrite par *Jacques Fuligati* , qu'on pourra consulter aussi bien qu'*Alegambe* , *Possevin* , *Sponde* , de *Coste* , *Godeau* , *éloges des évêques* , &c. On a recueilli tous les ouvrages de *Bellarmin* à Venise en 1721 , en 7 vol. in-fol.

BELLEGARDE , (*Jean-Baptiste MORVAN DE*) naquit à *Philyriac* , petite ville du diocèse de Nantes , en 1648. Après avoir fait ses études avec succès , il entra dans la compagnie de *Jésus* , où il passa environ 17 ans. Les peres *Bouhours* , *Pardies* & *Rapin* lui accorderent leur amitié & leur estime. Son attachement au cartésianisme l'obligea de sortir des *Jésuites*. Rentré dans le monde , il s'y fit aimer par la régularité de sa conduite , les charmes de son esprit & la bonté de son cœur. Il étoit d'un commerce aimable , d'un désintéressement rare & d'une charité envers les pauvres très-compatissante. Il partageoit avec eux le produit de ses écrits. Devenu vieux & infirme , il se retira dans la communauté des prêtres de *St. François de Sales* , où il termina sa carrière en 1734 à 86 ans. Nous avons de lui un grand nombre de traductions des peres de l'église , qui ont été attribuées long-temps à M. le Maître de *Saci* & à d'autres , & qui ne sont que de l'abbé de *Bellegarde*. Ces traductions sont , I. *St. Jean Chrysostome* , 12 vol. in-8°. II. *St. Basile* , lettres & homélies , 2 vol. in-8°. III. *St. Grégoire de Nazianze* , 2 vol. in-8°. IV. *St. Astere* , évêque d'Amasée , en 1 vol. in-8°. V. Les sermons de *St. Chrysostome* sur la genese , in-8° , 2 vol. VI. Sermons choisis du même , contenant 88 de ses plus beaux discours , in-8° , 2 vol. VII. Sermons du même sur les actes des apôtres , in-8° , 1 vol. VIII. Opuscules du même , contenant le traité de la componction du cœur ; de la providence de Dieu ; du commerce des hommes ; du commerce des femmes ; de la virginité ; du sacerdoce ; apologie des religieux ; à une jeune veuve ; à *Eutrope* ; au moine *Théodore* ; de la pénitence sur son ordination avant son exil. IX. *St. Léon* , lettres & homélies , 2 vol. in-8°. X. *St. Ambroise* ; les offices , 1. vol. XI. L'imita-

tion de J. C. avec les notes d'Horstius. XII. Les opuscules de Thomas à Kempis, avec les notes du même Horstius. XIII. Les livres moraux de l'ancien testament, où sont renfermées les maximes de la sagesse divine, avec les devoirs de la vie civile, in-8°, Paris 1701. Outre cette multitude de traduction, nous avons encore de l'abbé de Bellegarde divers ouvrages théologiques, moraux, historiques. I. Un *apparat de la bible pour l'intelligence de la sainte écriture*, in-8°; cette ouvrage est tiré en partie de celui que le pere Lami de l'Oratoire, a composé en latin sur le même sujet. II. *Réflexions morales sur la genese*. III. Les sentimens que doit avoir un homme de bien sur les vérités de la religion & de la morale, tirés des plus beaux passages de l'écriture-sainte, avec une table des matieres très-méthodique, dédiés à Mad. de Maintenon, un vol. in-8° 1699. IV. *La maniere de prier & de méditer avec des remedes contre les passions du cœur & de l'esprit, dédiée aux demoiselles de St. Cyr*, in-18. V. *Modeles de conversations pour les personnes polies*, seconde édition 1698. VI. *Pensées chrétiennes pour tous les jours du mois*, in-18. VII. *Les regles de la vie civile*, in-12. VIII. *La morale des ecclésiastiques*, in-12.

BENCE, (Jean) un des premiers prêtres de la congrégation de l'Oratoire, étoit de Rouen & de la maison & société de Sorbonne dès 1600. Il se joignit à M. de Berule, qui l'employa cinq ou six ans à expliquer l'écriture-sainte à ses confreres. Il l'envoya ensuite en Bourgogne pour y travailler aux nouveaux établissemens qui s'offroient de toutes parts. Le pere Bence se fixa à Lyon, où il mourut en 1642 à 74 ans. On a de lui, I. *Manuale in novum testamentum*, 4 tom. Lugd. 1699. II. Un ouvrage du même genre sur les épîtres de St. Paul & sur les épîtres canoniques.

BENJAMIN, de Tudele, dans la Navarre, est un juif célèbre, qui florissoit dans le douzieme siecle. Il visita presque toutes les synagogues du monde, pour connoître leurs coutumes, leurs cérémonies & les rabbins qu'elles avoient. Il donna une relation abrégée de ses voyages, où il y a des choses très-curieuses. Jean-Philippe Baratier en publia une traduction françoise en 1734.

BENING, (François) Jésuite, prononça en 1615, dans l'église cathédrale d'Avignon, l'oraison funebre de Louis Bertons de Crillon, surnommé le Brave. Il la fit imprimer en 1616 sous ce titre: *Le bouclier d'honneur, où sont représentés les plus beaux faits de très-généreux & puissant seigneur Louis de BERTONS, &c.* Ce discours est peut-être unique dans son espece. Le sérieux & le burlesque y marchent d'un pas égal; & à l'exception de quelques endroits trop languissans, tout y est original & récréatif; le tour, le style, les pensées & en particulier le fréquent usage des antitheses, des équivoques & des jeux de mots. Les auteurs profanes n'y sont pas épargnés; ils y sont presque cités à

goutes  
trouve  
moires  
cet ét  
I. B.  
fie  
étudie  
corron  
dans u  
il s'en  
fans  
Romain  
dant le  
des hab  
version  
leurs r  
monta  
nud da  
Sa répu  
noncer  
entre  
de son  
long-te  
corder  
d'être l  
faisoit  
plaisoit  
dans fo  
à bénir  
eroix,  
soltude  
lebre.  
qu'il bâ  
moines  
avoient  
Rome v  
cation à  
qui devi  
tres. St  
chant d  
avoit un  
roient e  
ils faiso  
dole, r  
d'Apollo  
& par f  
peuples  
les fruits

contes les pages, suivant l'usage de ce temps-là. Le lecteur ne trouvera pas sans doute mauvais que nous le renvoyons aux mémoires de M. l'abbé d'Artigni, où il trouvera un échantillon de cet étrange discours.

I. BENOÏT, (St.) naquit vers l'an 480 aux environs de Nursie, d'une famille riche & illustre d'Italie. On l'envoya étudier à Rome; mais voyant combien les jeunes gens y étoient corrompus, il se retira secrètement à l'âge de 16 ou 17 ans dans un lieu nommé Sublac, à quarante milles de Rome, où il s'enferma dans une cave fort étroite. Il y demeura trois ans sans que personne en fut rien, excepté un moine nommé Romain qui lui donnoit le secours qu'il pouvoit, en lui gardant le secret. Benoît ne put être long-temps caché aux yeux des habitans des environs de sa solitude. Il contribua à la conversion de plusieurs personnes de la campagne, qui quitterent leurs mœurs brutales & devinrent de parfaits chrétiens. Il fit monta une tentation d'impureté, en se roulant long-temps tout nud dans des orties & des épines, d'où il sortit ensanglanté. Sa réputation se répandant par-tout malgré lui, plusieurs renoncèrent au monde & se mirent sous sa conduite. Il y avoit entre Sublac & Tibur une communauté qui, après la mort de son abbé, pria Benoît de se charger de sa conduite. Il refusa long-temps, & prédit aux moines que leurs dispositions ne s'accorderoient pas avec les siennes. Mais ces religieux le forcerent d'être leur abbé. Benoît vouloit une grande régularité, & la faisoit observer. Les moines, à qui une si exacte réforme ne plaisoit point, résolurent de s'en défaire en mettant du poison dans son vin. Comme il étoit à table, on lui présenta le verre à bénir, selon la coutume du monastere; il fit le signe de la croix, & aussi-tôt le verre se cassa. Il retourna alors à sa chère solitude. Il y demeura long-temps & devint de plus en plus célèbre. Ses vertus & ses miracles lui attirèrent tant de disciples, qu'il bâtit douze monasteres, en chacun desquels il mit douze moines sous un supérieur. Il ne retint avec lui que ceux qui avoient encore besoin de ses instructions. Les plus nobles de Rome venoient à lui, & le prioient de donner une sainte éducation à leurs enfans. C'est ainsi qu'il forma Maur & Placide, qui devinrent eux-mêmes capables d'en former beaucoup d'autres. St. Benoît alla en 529 à Cassin, petite ville sur le penchant d'une haute montagne dans le pays des Samnites. Il y avoit un très-ancien temple d'Apollon, que les païens adoroient encore; & tout autour des bois consacrés à l'idole, où ils faisoient des sacrifices. St. Benoît y étant arrivé, brisa l'idole, renversa l'autel, coupa les bois; dans le temple même d'Apollon, y bâtit un oratoire de St. Martin & un de St. Jean; & par ses instructions continuelles, il attira la foi tous les peuples des environs. Pour affermir cette œuvre & voir mûrir les fruits de sa mission, il bâtit sur le Mont-Cassin un monastere

tere qui fut depuis comme la source & le centre de son ordre. Sa réputation devint si grande, que *Totila* roi des Goths desira de voir un homme dont on disoit de si grandes choses. Il voulut éprouver s'il avoit le don de prophétie, comme il l'avoit oui dire. S'étant donc arrêté assez loin de son monastere, il envoya un de ses écuyers à qui il fit prendre ses habits royaux, en le faisant accompagner d'un grand cortège. *St. Benoît* le vit de loin & lui cria : » Mon fils, quittez l'habit que vous portez ; n'il ne vous appartient pas. « L'écuyer épouvanté, se jeta par terre ; & sans oser approcher ce grand serviteur de Dieu, il retourna trouver le Roi, qui vint lui-même trouver *St. Benoît*. Dès qu'il le vit, il se prosterna contre terre, & *St. Benoît* fut obligé de le relever lui-même. Il lui dit : » Vous avez fait beaucoup de mal, & vous en faites encore ; cessez donc de commettre des injustices. Vous entrerez dans Rome, vous passerez à mer, & après avoir régné neuf ans, vous mourrez le dixieme. « Tout cela fut accompli dans la suite. Le Roi effrayé, se recommande à ses prieres, se retira & fut depuis moins cruel. *St. Benoît* mourut le samedi vingt-unieme de mars 43, la veille du dimanche de la passion. On croit que le *St.* ablé avoit envoyé en France plusieurs de ses disciples pour y fonder des monastères. Ce qui paroît certain, c'est que du temps du roi *Théodebert*, *St. Maur* diacre vint dans le diocèse d'Angers & y fonda le monastere de Glanfeuil.

## § I.

Regle de *St. Benoît*.

Nous croyons devoir donner ici une idée de la regle de *St. Benoît*, que *St. Grégoire* le Grand appelle une regle éminente en sagesse & en discrétion. Elle a depuis été si célèbre dans l'église, que tous les moines d'Occident ont fait profession de la suivre. Cette regle est très-propre à faire connoître *St. Benoît*. Il voyoit bien que les Chrétiens n'étoient plus ce qu'ils avoient été. Il proportionna donc sa regle au degré de force qu'avoit le commun des justes. Mais ce qu'il appelloit adoucissement, étoit encore fort relevé, & il formoit des hommes d'une très-grande perfection. *St. Benoît* commence sa regle par la distinction de quatre sortes de moines. Les Cénobites qui vivent dans une communauté réglée, sous la conduite d'un abbé. Les Anachorètes ou Ermites, qui, après s'être long-temps exercés dans une communauté, se retiroient pour mener seuls une vie encore plus parfaite. Les deux autres sortes de moines ne valaient rien, savoir, ceux qui étoient deux ou trois ensemble, ou entièrement seuls, vivant à leur fantaisie & sans suivre de regle ; & les vagabonds qui couroient d'un lieu dans un autre, & qui étoient fort sujets à leur bouche.

## § II.

Voici de quelle maniere St. *Benoît* regle les offices divins. L'hiver , c'est-à-dire , depuis le premier novembre jusqu'à Pâques , on se levera à deux heures après minuit. L'heure de l'office sera annoncée par l'abbé , ou par un frere très-exact. Ce qui restera de temps après l'office de la nuit , sera employé à apprendre les pseumes ou à les méditer , ou à faire quelque lecture nécessaire. Les matines ou laudes se diront au point du jour. Tous les jours à l'office de la nuit , on chantera douze pseumes après l'hymne , que St. *Benoît* appelle *ambrosienne* , parce que la plupart étoient de St. *Ambroise*. Après six pseumes , les freres liront alternativement trois leçons , à chacune desquelles on chantera un répons. Ensuite on dira six pseumes avec *alleluya*. On récitera par cœur une leçon d'apôtre avec le verset & la litanie , c'est-à-dire , *kyrie* , *eleison*. Ainsi finira l'office de la nuit. Les leçons des vigiles ou nocturnes seront de l'écriture-sainte ou des peres. Les dimanches on se levera plus matin , & on lira plus de leçons. On dira aussi trois cantiques tirés des prophetes , & quatre leçons du nouveau testament. Après le dernier répons l'abbé commencera l'hymne *te Deum*. aux fêtes des saints & autres solemnité , on fera comme le dimanche , excepté les pseumes , les antiennes & les leçons propres du jour. A matines , on ajoutera aux pseumes un cantique tiré des prophetes selon l'usage de l'église de Rome. C'est ainsi que parle St. *Benoît* ; ce qui prouve qu'il suivoit l'usage de cette église. Le *pater* se dira tout haut à la fin des matines & des vêpres , & il ne paroît pas qu'il y eût alors d'autre oraison pour la conclusion des offices. Pour marquer la fin de chaque heure , St. *Benoît* se sert de ces mots : *Et Missæ fiant* : c'est-à-dire , que l'office étant achevé , on doit renvoyer l'assemblée. Il marque en détail la distribution des pseumes pour chacune des heures , telle que son ordre l'observe encore. Il veut que l'on dise le pseantier tout entier chaque semaine.

## § III.

Après la priere , le reste de la journée des moines étoit employé au travail ou à la lecture. En été ils travailloient depuis six heures jusqu'à dix heures. Après ces quatre heures de travail des mains , ils s'appliqueront à la lecture pendant deux heures , dit la regle. Après sexte & le dîné , ils se reposeront en silence. On dira none à une heure & demie , & on travaillera jusqu'au soir. Ce sont au moins sept heures de travail par jour avec deux heures de lecture. St. *Benoît* ajoute ces paroles remarquables. Que si la nécessité du lieu , ou la pauvreté , les oblige à s'occuper eux-mêmes de la récolte de leurs fruits , & ( par

conséquent à donner encore plus de temps au travail des mains , qu'ils ne s'en assigent point ; car c'est alors qu'ils feront véritablement moines , lorsqu'ils vivront du travail de leurs mains , comme nos peres & les apôtres. En hyver les sept heures du travail se prenoient de suite. On commençoit par la lecture qui se faisoit jusqu'à huit heures du matin. Alors on disoit tierce, & on travailloit jusqu'à none. Après le repos on s'appliquoit à la lecture , ou à apprendre les psaumes. En carême la lecture duroit jusqu'à tierce , & le travail depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. Au commencement du carême , on donnoit à chacun un livre de la bibliothèque pour le lire de suite.

## § IV.

Pendant les sept heures destinées à la lecture , un ou deux anciens visitoient le monastere , pour voir si quelqu'un dormoit , ou s'amusoit à causer. Les dimanches tous étoient occupés à la lecture : on faisoit travailler ceux qui ne pouvoient ni lire ni méditer. On donnoit des travaux plus faciles à ceux qui étoient foibles & délicats. Ceux qui travailloient trop loin pour venir à l'oratoire aux heures marquées , se mettoient à genoux au lieu de leur travail , & y faisoient leurs prieres. Personne ne choisissoit son travail , mais il étoit imposé par les supérieurs. Ceux qui savoient des métiers ne les pouvoient exercer qu'avec la permission de l'abbé. Si l'on vend quelque ouvrage , on doit le donner à meilleur marché que les séculiers , afin que Dieu soit glorifié en tout. Il est évident par la regle de St. Benoît , que tous les moines sans distinction , même les plus nobles d'entr'eux , travailloient des mains comme de simples artisans. Ils n'avoient pas besoin d'étude pour entendre la langue latine qui étoit encore vulgaire. Ils n'étoient encore alors communément que de simples laïques. Mais il paroît que St. Benoît avoit reçu l'ordre de diacre. Il prêchoit , puisqu'il convertit un grand nombre d'infidèles par ses instructions ; & il envoyoit les plus parfaits de ses disciples faire des exhortations à des religieuses voisines. Si un prêtre veut être reçu dans le monastere , on ne se hâtera point de l'admettre. On lui accordera la premiere place après l'abbé. Si l'abbé veut faire ordonner un prêtre ou un diacre , il choisira celui qu'il jugera le plus digne. Toutes les heures de la journée sont tellement remplies par la regle , qu'on n'y voit point de temps pour la Messe les jours ouvriers , ce qui fait croire , dit M. Fleuri , que les moines ne l'entendoient que le dimanche.

## § V.

Quant à la nourriture , St. Benoît donne à chaque repas deux portions cuites , afin que celui qui ne peut manger de l'une

mang  
des le  
moins  
son ,  
cats &  
par je  
travail  
moins  
setier  
ou la  
ceux  
» lific  
» cep  
» en c  
» Que  
» que  
» plein  
» sexte  
jeûner  
la cam  
autres  
jusqu'a  
pendar  
& le le  
voient  
tour pe  
étoit si  
avoit g

Les l  
Nous c  
c'est all  
pour P  
travail.  
de la ca  
gueur  
travail.  
C'étoit  
l'étoffe  
marché.  
un drap  
lit , ma  
toute la  
autres. l  
noir ou

mange de l'autre. Il paroît que ce n'étoit que des herbes ou des légumes, réduits en bouillie ou en purée. La pauvreté des moines ne donne pas lieu de croire qu'ils mangeassent du poisson, que les anciens mettoient au rang des mets les plus délicats & les plus recherchés. La regle permet douze onces de pain par jour. L'abbé pourra augmenter la portion, s'il y a quelque travail extraordinaire, & on donnera moins aux enfans. Chaque moine aura une hémine de vin par jour, c'est-à-dire, un demi-fetier selon la meilleure explication; si ce n'est que le travail ou la chaleur n'oblige d'en donner davantage. St. Benoît loue ceux qui pouvoient s'en passer, & ajoute: » Quoique nous » lisions que le vin ne convient point du tout aux moines, » cependant comme il n'est point possible de le leur persuader » en ce temps-ci, du moins gardons une exacte tempérance. » Que si l'on se trouve dans des lieux où il n'y en ait point, » que ceux qui y demeurent en bénissent Dieu, au lieu de s'en » plaindre. « Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on dînera à sexte ou à midi, & on soupera le soir. Le reste de l'été on jeûnera jusqu'à none le mercredi & le vendredi, si le travail de la campagne ou la chaleur excessive ne l'empêche point; les autres jours on dînera à midi. Depuis le treizième de septembre jusqu'au carême, les moines mangeront toujours à none, & pendant le carême au soir. On fera la lecture pendant le repas, & le lecteur sera choisi toutes les semaines. Les moines se servoient les uns les autres, & faisoient la cuisine chacun à son tour pendant une semaine. Cela montre combien leur nourriture étoit simple, puisque tous étoient capables de l'appêter. On avoit grand soin des malades, & on leur donnoit de la viande.

## § VI.

Les habits étoient réglés par l'abbé selon la qualité du pays. Nous croyons, dit St. Benoît, que dans les climats tempérés, c'est assez d'une cucule & d'une tunique, la cucule plus épaisse pour l'hiver, plus rase pour l'été, & un scapulaire pour le travail. C'étoit depuis long-temps l'habit ordinaire des pauvres de la campagne. St. Benoît n'en marque ni la couleur, ni la longueur, qui, sans doute, étoit proportionnée à la commodité du travail. Le scapulaire étoit plus court & plus large qu'à présent. C'étoit l'habit de dessus pendant le travail. Pour la qualité de l'étoffe, c'étoit celle qui se trouvoit dans le pays à meilleur marché. Les lits consistoient en une natte ou une paille piquée, un drap de serge, une couverture & un chevet. Chacun avoit son lit, mais ils couchoient tous en un même lieu. Une lampe brûloit toute la nuit dans le dortoir, & un ancien veilloit sur tous les autres. Ils couchoient tous vêtus, même avec les ceintures de cuir ou de corde.

Après complies il n'étoit plus permis de parler, & on gardoit un profond silence pendant la nuit. Le jour même on parloit fort rarement. Les paroles inutiles & celles qui sont propres à faire rire, étoient entièrement bannies des monasteres, & la regle ne parle aucunement de récréation. Mais elle ordonne qu'en tout temps après le souper, les freres soient tous assis en un même lieu, & qu'un d'entr'eux lise les vies des peres, ou quelque autre livre d'édification. Les moines ne recevoient sans ordre de l'abbé, ni lettres ni présens, même de leurs parens. Ils ne sortoient point sans sa permission de l'enclos du monastere. Ils avoient au-dedans toutes les choses nécessaires, l'eau, le jardin, le moulin, la boulangerie, les commodités pour les différens métiers. La porte étoit gardée par un vieillard sage & prudent, qui fût répondre à propos aux pauvres & aux étrangers. Si quelques freres étoient envoyés dehors pour quelque affaire, ils se recommandoient aux prieres de la communauté; & à leur retour, ils demeuroient prosternés dans l'oratoire pendant toutes les heures de l'office, pour expier les fautes qu'ils pouvoient avoir commises. Il leur étoit expressément défendu de rien dire des nouvelles dont ils avoient été forcés d'entendre parler. On recevoit les hôtes avec beaucoup de charité & de respect. On les menoit à l'oratoire pour prier, on leur faisoit une sainte lecture, & on les traitoit avec toute l'honnêteté possible. L'abbé mangeoit avec eux, & personne ne leur parloit que le moine destiné à les recevoir.

## § VIII.

L'abbé qui devoit gouverner le monastere, étoit choisi par toute la communauté, ou la plus saine partie. On ne consultoit point son ancienneté, on n'avoit égard qu'au mérite. Si l'on choisissoit un mauvais sujet, l'évêque diocésain, les abbés, ou les simples fideles du voisinage, devoient empêcher ce désordre, & procurer un digne pasteur au monastere. Il falloit que l'abbé fût instruit de la loi de Dieu, charitable, prudent; qu'il montrât en tout l'exemple; qu'il fût l'exécuteur de la regle, pour la faire fidèlement observer. Qu'il se souvienne toujours, dit St. Benoît, qu'il est chargé du gouvernement des ames, & qu'il se garde bien de les négliger pour s'appliquer aux affaires temporelles. Qu'il ait une grande foi en la providence, & il n'aura point d'inquiétude au sujet des besoins du monastere. Il doit tout faire avec conseil. Au-dessous de l'abbé étoit un prieur ou prévôt. Il y avoit aussi des doyens, *decani*, qui étoient établis pour veiller chacun sur dix moines, au travail & à leurs autres exercices, & pour soulager l'abbé, qui ne pouvoit point être partout. Il y avoit d'autres officiers pour le service du monastere.

comm  
avoit  
que rie  
jusque  
style  
qu'apr  
profes  
ses mo  
ancien  
quoit à  
publiqu  
sorte d  
munau  
comme  
point l  
de ne  
on ufoi  
moyens  
du mon  
St. Ben  
nous ne  
de dom  
C'est un  
II. E  
milieu  
lone, l  
échanfo  
bientôt  
s'occup  
solitaire  
à Aix-la  
zu mon  
dans un  
d'eau,  
quefois  
plus fort  
mais ils  
talens qu  
abbé, il  
voyant q  
& retour  
une terre  
L'éclat d  
ples, à  
marchan  
monaster  
où il étal  
de St. Be  
comm

comme le cellérier, l'infirmier, l'hospitalier, le portier. L'abbé avoit un état de tous les meubles & des habits du monastere, afin que rien ne se perdit; & la propriété étoit étroitement défendue jusques dans les moindres choses, un livre, une tablette, un stylet. Ceux qui se présentoient pour entrer, n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. Celui qui avoit persévéré, faisoit profession; & ne promettoit que la stabilité, la conversion de ses mœurs, & l'obéissance. Les jeunes moines honoroient les anciens, & leur donnoient le titre de peres. Si quelqu'un manquoit à la regle, on l'avertissoit en secret; ensuite on le reprenoit publiquement. S'il ne se corrigeoit pas, il étoit soumis à une sorte d'excommunication, qui étoit une séparation de la communauté; plus ou moins grande, à proportion des fautes: comme de ne point entonner de psaume ou d'antienne, de ne point lire de leçon à l'office, de manger seul après les autres, de ne parler à personne. S'il étoit trop dur & trop insensible, on usoit de punition corporelle. Quand on avoit essayé tous les moyens, & qu'aucun ne réussissoit, on chassoit le mauvais sujet du monastere, de peur qu'il ne corrompît les autres. La regle de St. Benoît a été plusieurs fois imprimée, traduite & commentée; nous ne citerons que le commentaire littéral, historique & moral de dom Calmet, in-4°. Le lecteur aura la bonté de le consulter. C'est une source abondante d'érudition.

II. BENOIT D'ANIANE, (St.) naquit en Languedoc vers le milieu du huitieme siecle. Son pere, qui étoit comte de Maguelone; l'envoya tout jeune à la cour du roi *Pepin*, dont il fut échançon; il s'attacha ensuite au service de *Charlemagne*. Mais bientôt la grace lui inspira le desir de renoncer au monde, pour s'occuper uniquement de son salut. Après avoir pris conseil d'un solitaire fort vertueux, il partit de chez lui, comme pour aller à Aix-la-Chapelle où étoit la cour; mais il s'arrêta en chemin au monastere de St. *Seine*, d'où il renvoya ses gens. Il y vécut dans une grande mortification, ne se nourrissant que de pain & d'eau; dormant peu, & souvent sur la terre nue, passant quelquefois la nuit en prieres, nus pieds sur le pavé, même au plus fort de l'hyver. Les moines le traiterent d'abord d'insensé; mais ils reconnurent ensuite la solidité de sa vertu & les rares talens qu'il avoit pour le gouvernement. Après la mort de leur abbé, ils élurent *Benoît* pour lui succéder. Mais le St. homme voyant qu'il y avoit trop à réformer dans ces moines, les quitta & retourna dans son pays, où il bâtit un petit hermitage dans une terre de son patrimoine, près d'un ruisseau nommé *Aniane*. L'éclat de sa vertu attira peu-à-peu auprès de lui plusieurs disciples, à qui il apprenoit à marcher dans la voie étroite, en y marchant lui-même le premier. Ses soins ne se bornoient pas au monastere d'Aniane; ils s'étendoient à un grand nombre d'autres; où il établissoit comme dans le sien la pratique exacte de la regle de St. *Benoît*. Plusieurs communautés presque désertes furent peuplées.

plées par des colonies d'Aniane. Quelques évêques lui demandèrent aussi des moines pour rétablir la discipline dans les monastères de leurs diocèses. L'empereur Louis le Débonnaire vouloit avoir Benoit auprès de lui, & lui donna le monastere de Maur-Monstier en Alsace. Mais comme ce lieu étoit éloigné d'Aix-la-Chapelle où l'Empereur faisoit sa résidence ordinaire, ce prince lui fit bâtir un nouveau monastere à deux lieues de cette ville. Il le chargea de veiller sur tous les monasteres de son royaume; & ce fut par son ordre que Benoit dans une assemblée d'abbés, tenue à Aix-la-Chapelle l'an 817, travailla à une réforme générale par des réglemens, qui supposant la pratique exacte de la regle de St. Benoit, établissoient une discipline uniforme dans les choses sur lesquelles cette regle ne s'expliquoit pas. Benoit conservoit à la cour, lorsqu'il étoit forcé d'y paroître, le même esprit de recueillement que dans ses monasteres. Il n'usoit du crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, que pour lui donner de bons conseils & pour protéger les foibles. Enfin, après avoir passé les dernières années de sa vie dans des infirmités continuelles, il rendit son ame à Dieu le onzieme de février de l'an 821, étant âgé de soixante-dix ans. Il est honoré comme le restaurateur de la discipline monastique en Occident. Benoit d'Aniane fut en France & en Allemagne, ce que St. Benoit avoit été en Italie. Benoit avoit fait pour l'utilité des moines un recueil de toutes les regles monastiques, connu sous le nom de *code des regles*, (*codex regularum*) en un seul vol. in-4°, divisé en trois tomes. Le premier contient les regles des moines d'Orient; le second celles des moines d'Occident; le troisieme celles des religieuses. On a encore de lui, *concordia regularum*, in-4°, Paris 1663. C'est une concordance des différentes regles, dans laquelle elles sont toutes rapportées aux différens chapitres de la regle de St. Benoit pour lui servir de commentaire. On trouve dans l'édition que nous indiquons le *codex regularum*.

III. BENOIT XIII, Pape, de l'illustre famille des Ursins, vit le jour en 1649. Il entra dans l'ordre de St. Dominique en 1662, & fut honoré du chapeau de cardinal 10 ans après. Nommé archevêque de Manfredonia en 1675, il étendit ses soins paternels sur toutes les parties de son diocèse. Transféré ensuite à Césène & delà à Bénévent, il étoit dans cette dernière ville le samedi cinquieme juin 1688, lorsqu'un tremblement de terre, qui la renversa presque toute, ruina le palais archiepiscopal, où il étoit resté seul avec un gentilhomme. Ils furent précipités l'un & l'autre du second appartement, jusques sur la voûte de la cave. Le gentilhomme fut écrasé sous les ruines; mais l'archevêque n'eut que de légers blessures, quelques bouts de cannes de roseau ayant formé sur sa tête une espece de toit sous lequel il avoit la liberté de respirer. On le tira de là au bout d'une heure & demie, & il prêcha le jour même le St. Sacrement à la main. Bénévent, qu'il enrichit de plusieurs édifices, le reconnoît pour un de ses

restauration  
Les syn  
mer; le  
qu'il a  
politain  
qu'il a p  
monum  
élire Pa  
la chair  
& 19 jo  
la vente  
ment d'  
les pau  
les sacr  
facilité  
meurs  
avons d  
in-foi.  
clesia,  
cueil de  
un petit  
prêché  
IV. B  
V. B  
études a  
Navarre  
ouvrage  
ginales  
chez M  
terprete  
apôtres.  
cordanc  
VI. E  
d'Anjou  
théologi  
à la con  
le nom  
bulles  
refus fu  
primer e  
grosiére  
nouvelle  
en fit un  
par sa b  
signa sa  
réputati  
ouvrage  
on ne le

restaurateurs. Cette ville lui a des obligations plus essentielles. Les synodes qu'il y tint d'année en année, & qu'il a fait imprimer; le recueil des conciles de cette province au nombre de 19, qu'il a enrichis de ses notes; les capitulaires de l'église Métropolitaine; les regles du séminaire & tous les autres réglemens qu'il a publiés pour l'avantage de la ville & du diocèse, sont des monumens dont on se souviendra long-temps. Ses vertus le firent élire Pape en 1724, après la mort de *Clement XI*, & il occupa la chaire de *St. Pierre* jusqu'en 1730, qu'il mourut âgé de 80 ans & 19 jours. Ses longues prieres, ses jeûnes & ses abstinences, la vente d'une partie des meubles de ses palais, & le retranchement d'un grand nombre d'officiers inutiles, son assiduité à visiter les pauvres dans les hôpitaux, à les consoler, à leur administrer les sacremens, les grandes aumônes qu'il leur distribuoit, sa facilité à leur donner audience; son zele pour la réforme des mœurs remplirent les espérances qu'on avoit conçues de lui. Nous avons de lui, I. *Synodicon dioecesanum ecclesiae Beneventanæ*, in-fol. 2 tom. Benevent. 1723. II. *Synodicon Beneventanensis ecclesiae, continens concilia XXI*, in-fol. Romæ 1724. III. Un recueil de sermons, imprimé en 1728 à Bénévent & à Florence en un petit vol. in-fol. Il contient 100 sermons, que ce Pape avoit prêché à Bénévent en l'honneur de la Ste. Vierge.

IV. BENOIT XIV, voyez LAMBERTINI.

V. BENOIT, (*Jean*) né à Verneuil vers l'an 1483, fit ses études à Paris, où il fut docteur en théologie de la maison de Navarre: il fut aussi curé des saints innocens. On a de lui trois ouvrages sur l'écriture-sainte: le premier consiste en notes marginales sur l'écriture-sainte, qu'il fit imprimer en 1565, à Paris, chez *Macé*; le second est un recueil de *scholies*, tirées des interpretes grecs & latins sur les quatre évangiles & sur les actes des apôtres, qui parut en 1562; le troisieme est une nouvelle concordance des deux testamens par phrases.

VI. BENOIT, (*René*) fameux docteur de Sorbonne, natif d'Anjou. Il devint curé de *St. Eustache* à Paris, & professeur de théologie au college de Navarre. Ce docteur eut beaucoup de part à la conversion de *Henri IV*, dont il fut le confesseur. Ce prince le nomma à l'évêché de Troyes; mais la cour de Rome refusa les bulles, & *Benoît* jouit seulement du temporel. La cause de ce refus fut la traduction françoise de la bible, qu'il avoit fait imprimer en 1566. Cette version étoit la même que celle de Geneve, grossièrement déguisée en quelques endroits & surchargée de nouvelles fautes. La faculté de théologie de Paris la proscrivit & en fit une dénonciation à *Grégoire XIII*, qui la condamna aussi par sa bulle de 1575. *Benoît*, après avoir refusé des'y soumettre, signa sa condamnation en 1598. Il mourut dix ans après avec une réputation de vertu. Nous avons de lui des sermons & divers ouvrages de piété, qui ne seront jamais un modele d'élégance; on ne les lit plus, & il est inutile de les citer.

**VII. BENOIT**, (*le Pere*) naquit à *Gusta*, ville de Phénicie, en 1663, de parens nobles. Il fut envoyé à Rome à l'âge de neuf ans pour y faire ses études dans le college des Maronites; il y demeura 13 années consécutives, pendant lesquelles il fit des progrès surprenans dans l'étude des belles-lettres, des langues orientales & de la théologie. Il retourna dans l'Orient, & il annonça l'évangile avec beaucoup de zele. Quelque temps après, il revint à Rome en qualité de député de l'église des Maronites d'Antioche, & il termina plusieurs affaires d'une grande importance. Sa réputation le fit appeller à Florence par *Côme III*, grand duc de Toscane, qui le combla d'honneurs & de bienfaits. Ce prince profita des lumières de notre savant, pour faire imprimer plusieurs livres orientaux, qui n'avoient point encore été donnés au public & dont les manuscrits existoient dans la bibliothèque palatine & dans celle de *Laurent de Medicis*. *Côme* voulant le retenir dans ses états, le fit professeur en langue hébraïque dans l'université de Pise. Le pere *Benoît*, âgé de 44 ans, entra dans la société de *Jésus*, & au sortir du noviciat il fut choisi par *Clement XI*, pour être un de ceux à qui ce Pape avoit confié la correction des livres sacrés écrits en grec. Le cardinal *Quirini* Payant engagé à donner une nouvelle édition de *St. Ephrem*, il commença à en revoir le texte en 1730; & au bout de 10 ans de travail & de veilles, il donna au public les deux premiers volumes. Il avoit déjà fait la moitié du troisieme, lorsqu'il mourut en 1742 à Rome, âgé de plus de 80 ans. Le tome troisieme & dernier des œuvres de *St. Ephrem* parut l'année d'après, par les soins de *M. Acemani*, archevêque d'Apamée. Le pere *Benoît* fut le modele de ses confreres par son bon esprit, par la douceur de son caractère & par l'exactitude à remplir ses devoirs. Il est auteur des *prolegomenes* sur les ouvrages de *St. Ephrem* & des deux dissertations contre *Kohlius* & contre le pere le *Brun*, de l'Oratoire, & le savant abbé *Renaudot*, que l'on trouve à la fin du second vol. de la même édition. Voyez le titre de cette édition dans l'article *Ephrem*. On peut aussi consulter le *journal des savans*, octobre 1744.

**BENTIVOGLIO**, (*Gui*) célèbre cardinal, naquit à Ferrare en 1579. Son mérite le fit connoître de bonne heure à la cour de Rome, qui employa ses talens. Il fut envoyé en 1607 nonce en Flandre, & en 1616 en France, avec la même qualité qu'il garda jusqu'en 1622. Il s'acquitta si dignement de ces emplois, que le pape *Paul V* le nomma cardinal en 1627. *Louis XIII* le chargea de la protection de la France en cour de Rome. Après la mort d'*Urbain VIII*, arrivée en 1644, il passa onze nuits dans le cougave sans pouvoir dormir, & cette insomnie lui causa une fièvre, dont il mourut à 65 ans. Ce prélat entendoit parfaitement les affaires, Il étoit savant, sage, honnête & vertueux; aimé des peuples & estimé des grands. *Urbain VIII* ne trouva jamais d'ami si fidèle & si désintéressé. Nous avons de lui plusieurs ouvrages

qui peuvent servir à l'histoire ecclésiastique. Les plus importans sont, I. *L'histoire* des guerres civiles de Flandre, imprimée en italien à Cologne en 1634, in-4°. II. *La relation* de Flandre. III. *Des lettres*. IV. *Des mémoires* qui ont été traduits de l'italien en françois par l'abbé de *Veyrac*, & imprimés en 1713, 2 vol. in-12, à Paris.

BERCHORIUS, (*Pierre*) né à *St. Pierre* du Chemin, se fit Bénédictin, & devint prieur du monastere de *St. Eloi* de Paris, où sont aujourd'hui les Barnabites. Il composa en latin un dictionnaire moral de toute la bible, qui contient les mots principaux de la bible, avec des réflexions morales; & le réductoire moral de la bible, dans lequel il rapporte toutes les histoires de la bible selon le sens moral. Le recueil de ses ouvrages a été imprimé plusieurs fois en 3 vol. in-fol. Il mourut en 1362.

I. BERNARD, moine françois, qui vivoit vers le milieu du neuviemé siecle, ne nous est connu que par la relation d'un voyage à la Terre-Sainte. Cette relation est succinte, curieuse & écrite avec ordre. Dom *Mabillon* l'a donnée à la suite de celle de l'abbé *Adamnan*, ou plutôt de l'évêque *Arculfe* dans le tome IV de ses *actes des saints*. On observe que le moine *Bernard* est le premier qui ait parlé du prodige, si célèbre dans la suite, d'un feu miraculeux, qui allume tous les ans, dit-on, les lampes de l'église du *St. Sépulcre*, le samedi de Pâque, pendant qu'on chante le *kyrie eleison*.

II. BERNARD, religieux de Cluni, qui vivoit en 1665, composa un ouvrage intitulé: *Consuetudines monasterii Cluniacensis*. Voyez la bibliotheque de Cluni.

III. BERNARD, (*St.*) naquit l'an 1091 près de Dijon, au bourg de Fontaines, dont *Tescelin* son pere étoit seigneur. Sa mere *Alethe* étoit fille de *Bernard*, seigneur de Montbar. L'un & l'autre étoient vertueux: ce fut à Châtillon-sur-Seine qu'il fit ses premieres études, sous des ecclésiastiques séculiers. Comme il avoit l'esprit excellent, il avança bientôt au-delà de son âge, & surpassa de beaucoup ses compagnons: il aimoit dès-lors la retraite & méditoit beaucoup. Les périls dont il trouvoit le monde rempli, le firent penser sérieusement à chercher une retraite, & il n'en trouva point de plus sûre que le nouveau monastere de Cîteaux. Ses freres & ses amis s'en étant apperçus, firent tous leurs efforts pour l'attacher au monde par l'étude des sciences profanes, & il pensa donner dans ce piege; mais bientôt la grace prenant le dessus, il persuada à ses freres & à la plupart de ses amis de promettre d'embrasser la vie monastique. Le jour étant venu d'accomplir leur vœu, les cinq freres sortirent ensemble de la maison de leur pere dont ils étoient venus recevoir la bénédiction. L'aîné voyant dans la rue leur jeune frere avec d'autres enfans, lui dit: *Mon frere Nivard, c'est à vous seul que viendra toute notre succession*. *Nivard* répondit: *Oui, le ciel pour vous & la terre pour moi; le partage n'est pas égal*. Il demeura pour lors

avec le pere , mais il suivit ses freres peu de temps après , sans que son pere ni ses amis pussent le retenir. Ce fut l'an 1113 , quinze ans après la fondation de Cîteaux , que *Bernard* , âgé de vingt-deux ans , y entra avec plus de trente compagnons , pour vivre sous la conduite de l'abbé *Etienne*. Il y parut comme une lumiere éclatante , & l'on pensa de bonne heure à la mettre sur le chandelier. La terre de Clairvaux fut donnée vers ce temps-là par *Hugues* , comte de Troyes. C'étoit auparavant une retraite de voleurs , & le lieu se nommoit la vallée d'Absinte , sans doute parce que cette herbe y croissoit abondamment. *St. Etienne* , abbé de Cîteaux , y envoya de ses moines & leur donna pour abbé *St. Bernard* , quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-quatre ans , & qu'il n'eût qu'une année de profession. Comme l'évêque de Langres étoit absent , *Bernard* s'adressa à l'évêque de Châlons , *Guillaume* de Champeaux , pour recevoir la bénédiction abbatiale. L'évêque reconnut que *Bernard* étoit un serviteur de Dieu , & depuis ce jour-là ils ne furent qu'un cœur & qu'une ame. Clairvaux devint la maison de l'évêque , & Châlons l'hospice des moines de Clairvaux. L'estime d'un tel prélat attira à *Bernard* celle de toute la province de Rheims , & ensuite de toute la France. On venoit à lui de toutes parts. Sa sainte vallée étoit l'objet de l'admiration des anges & des hommes. Les solitaires qui la peuploient , tenoient beaucoup plus au ciel qu'à la terre , & faisoient reparoître les anciens prodiges de grace , qu'avoient présenté au monde les siècles les plus heureux. *Bernard* eut jusqu'à 700 novices. De ce séminaire de toutes les vertus , on vit sortir un religieux qui fut Pape , six cardinaux , plus de trente prélats , tous élèves de *Bernard*. Son crédit étoit extrême. Les Papes , les évêques , les Rois & les princes le choisirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différends. Ils le consultoient comme un oracle. *Innocent XI* fut reconnu Pape par sa médiation , & ce fut lui qui éteignit le schisme , en faisant faire une abdication volontaire à l'antipape *Victor* en 1140. Ce grand travail l'occupa près de dix années. Son zele trouva de nouveaux alimens dans les différentes disputes qui s'éleverent. Il convainquit & fit condamner *Abailard* au concile de Sens l'an 1140 : il réfuta les erreurs de *Pierre de Bruys* & de *Henri* son disciple , il combattit une autre sorte d'hérétiques qu'on nommoit *Apostoliques* ; il s'opposa au moine *Raoul* , qui prêchoit qu'il falloit tuer tous les Juifs ; il poursuivit les sectateurs d'*Arnauld* de Bresse , & fit condamner *Gilbert* de la Porrée , évêque de Poitiers , & *Eon* de l'Etoile dans le concile de Rheims l'an 1148. L'action la plus célèbre de *St. Bernard* fut la prédication de la croisade , qu'il annonça sous *Louis le Jeune* en 1146 , à Véselay en Bourgogne. Il prêcha avec tant de force , que de tous côtés on pouvoit des cris pour demander des croix. On en avoit préparé un paquet qui fut bientôt distribué ; & comme il ne suffisoit pas , *St. Bernard* fut obligé de mettre en pieces ses habits pour y suppléer , & il fit en cette occasion un

gran  
alla  
fort  
pour  
d'inc  
la pr  
voya  
relati  
tous  
bour  
comp  
crois  
malh  
mauv  
prêch  
confi  
instan  
que s  
pagne  
que l'  
ma gl  
St. Be  
année  
teaux  
ou agr  
en Fr  
Angle  
Italie  
un en  
par les  
de cen

Nous  
de quat  
morale  
avec be  
presque  
ple , u  
appren  
III. Il c  
dans le  
ques. IV  
qui est  
les cler  
des com

grand nombre de miracles. La même année 1146, *St. Bernard* alla lui-même prêcher la croisade en Allemagne. Etant à Francfort, il prit en particulier le roi *Conrad*, & l'exhorta à se croiser pour le salut de son ame. Le Roi lui dit qu'il n'y avoit point d'inclination, & le saint abbé n'osa l'en presser davantage. A la priere du Roi & des évêques il alla à Constance; & dans ce voyage il fit un grand nombre de miracles, dont nous avons une relation exacte. C'est une espece de journal, dans lequel parlent tous ceux qui avoient été témoins de ces miracles. Il en fit à Fribourg, à Bâle, à Constance, à Zurich, à Strasbourg, & on en compta en un seul jour jusqu'à trente-six. On fait combien les croisades, & en particulier celle de *Louis le Jeune*, furent malheureuses. On ne manqua pas d'en imputer à *St. Bernard* le mauvais succès, parce que c'étoit lui principalement qui l'avoit prêchée. Il fit son apologie en commençant le second livre de la *considération*. Il fit voir qu'il n'avoit prêché la croisade que sur les instances réitérées du roi de France, & par l'ordre du Pape, & que sa mission avoit été assez prouvée par les miracles qui accompagnèrent sa prédication. Il disoit à cette occasion: *J'aime mieux que l'on murmure contre moi que contre Dieu, & je consens à perdre ma gloire, pourvu qu'on n'ait pas la témérité d'attaquer la sienne.* *St. Bernard* mourut le 10 août 1153, dans sa soixante & troisieme année; il y en avoit quarante qu'il avoit fait profession à Cîteaux, & trente-huit qu'il étoit abbé de Clairvaux. Il avoit fondé ou agrégé à son ordre soixante-dix-sept monasteres, trente-cinq en France, onze en Espagne, six dans les Pays-bas, cinq en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoie, quatre en Italie, deux en Allemagne, deux en Suede, un en Hongrie, un en Danemarck. Mais, en comprenant les fondations faites par les abbayes dépendantes de Clairvaux, on en compte plus de cent soixante.

## § I.

*Ouvrages de St. Bernard.*

Nous avons un grand nombre d'ouvrages de *St. Bernard*. I. Plus de quatre cens lettres sur différentes questions de discipline & de morale, ou sur les affaires de son temps. Elles sont toutes écrites avec beaucoup d'esprit, de prudence & de sagesse, & il y instruit presque tous les états. II. Il adressa au pape *Eugene III* son disciple, un traité de la considération divisé en cinq livres, où il apprend aux Papes l'importance & l'étendue de leurs devoirs. III. Il donne de semblables instructions aux premiers pasteurs, dans le livre qui a pour titre: *Des mœurs & des devoirs des évêques*. IV. Il instruit tout le clergé dans le discours qu'il fit à Paris, qui est intitulé: *De la conversion*, où il parle avec force contre les clerics ambitieux & incontinens. V. Nous avons aussi le traité *des commandemens & des dispenses*, qui est un ouvrage très-lumi-

neux & plein de maximes solides. VI. *L'apologie à Guillaume*, abbé de St. *Thierry*, qui est plutôt une censure des abus qui s'étoient glissés dans l'ordre de Cluni, qu'une apologie de celui de Cîteaux. VII. Un traité de la *nouvelle milice*, qui contient l'éloge des chevaliers du Temple, que le St. docteur exhorte à s'acquitter de leurs devoirs. VIII. Le traité de l'*humilité* & de l'*orgueil*, & celui de l'*amour de Dieu*. IX. Celui de la *grace* & du *libre arbitre*. X. Le livre contre les erreurs d'*Abailard*, dont il confond les subtilités, en lui opposant la doctrine toute simple, mais solide, des saints peres. XI. Plusieurs *sermons*. XII. Un commentaire en forme de discours sur le *cantique des cantiques*, où l'on trouve une onction qui pénètre le cœur de ceux qui s'y appliquent. Il paroît surprenant qu'un homme qui est entré si jeune dans la solitude, & qui en a été tiré de si bonne heure, pour n'y rentrer que par intervalles, ait pu tant écrire & si solidement. Mais Dieu avoit donné à St. *Bernard* un esprit excellent, & un recueillement si profond, qu'il méditoit même toujours au milieu même des plus grandes agitations. Le style de cet illustre docteur est vif, noble & ferré: ses pensées sublimes; son discours agréable. Il est également plein de force & d'onction; il a conservé la maniere dont les saints peres ont écrit, & ne s'est point servi de la méthode des scholastiques & des controversistes de son temps. Il fait donner de louanges sans flatter, & dire des vérités sans offenser. Sa science n'est pas une érudition curieuse, mais une doctrine utile au salut. Il est si plein de l'écriture-sainte, qu'il n'y a presque point de période où il n'emploie ses expressions. St. *Ambroise* & St. *Augustin* sont ceux des peres qu'il a le plus suivis, & qu'il regarde comme deux colonnes auxquelles il est invariablement attachés.

## § II.

*Edition des Ouvrages de St. Bernard.*

Il n'y a aucun pere de l'église dont les ouvrages aient été plus souvent imprimés que ceux de St. *Bernard*. Quoique l'imprimerie n'ait été inventée que vers le milieu du quinziesme siecle, néanmoins à la fin de ce même siecle on en avoit déjà imprimé différentes parties à Mayence, à Rouen, à Bruxelles, à Bresse, à Paris. Dans le siecle dernier, *Horstius*, curé de Cologne, s'appliqua à donner une édition exacte des ouvrages de St. *Bernard*; & après y avoir apporté tous ses soins pendant un temps considérable; il la fit imprimer l'an 1641. Cette édition fût reçue avec applaudissement & réimprimée en plusieurs endroits. Cependant, *Horstius* ayant encore laissé dans le texte plusieurs fautes qui se pouvoient corriger avec le secours des manuscrits, le pere *Chantelou*, Bénédictin, de la congrégation de St. *Maur*, entreprit de revoir l'édition d'*Horstius*, & donna au public les sermons du temps & des saints, corrigés en plusieurs endroits. Ce pere étant mort

avant  
pere M  
en gran  
revus &  
tion est  
depuis  
Bernar  
volum  
ouvrag  
faces,  
plus ét  
contien  
& il est  
la secon  
sur les  
moins t  
vives &  
tous pr  
les jour  
face, c  
convers  
de ces  
assez co  
romanc  
le latin  
vres de  
cantiq  
été attr  
savant-  
de St.  
d'autres  
donné t  
devoir  
juger ce  
de pouv

L'apo  
près de  
St. Bern  
éloigné  
plus mal  
ils cache  
Cluni,  
ter, po  
ordres r  
de son o  
To

avant que d'avoir pu revoir les autres ouvrages de *St. Bernard*, le pere *Mabillon* fut choisi pour ce travail, & les fit paroître l'an 1666 en grands & en petits volumes dans l'ordre de l'édition d'*Horsius*, revus & corrigés sur plusieurs manuscrits. Mais comme cette édition est le premier ouvrage de ce savant Bénédictin, & qu'il avoit depuis fait plusieurs nouvelles découvertes sur les œuvres de *St. Bernard*, il en donna une seconde, imprimée à Paris en deux volumes *in-folio* l'an 1690. Cette édition, dans laquelle les ouvrages sont dans un ordre nouveau, est enrichie de belles préfaces, d'un grand nombre de notes au bas des pages, & de notes plus étendues à la fin du premier volume. Ce premier volume contient tous les ouvrages qui sont véritablement de *St. Bernard*, & il est divisé en quatre parties. La première contient les lettres; la seconde les traités; la troisième les sermons pour toute l'année, sur les fêtes des saints & sur diverses matières. Ils ne sont pas moins travaillés que ses autres ouvrages; ils sont pleins de pensées vives & solides, très-propres à toucher le cœur. Il les a presque tous prêchés à ses religieux, auxquels il faisoit ordinairement tous les jours des exhortations. Le pere *Mabillon* fait voir dans sa préface, que quoiqu'il pût y avoir parmi ses religieux des freres convers qui n'entendissent point le latin, néanmoins la plupart de ces sermons ont été récités en latin, comme leur style le fait assez connoître. Il avoue qu'il a aussi quelquefois prêché en langue romance ou vulgaire, en faveur de ceux qui n'entendoient point le latin. Enfin, la quatrième partie du premier volume des œuvres de *St. Bernard*, contient ses sermons sur le cantique des cantiques. Le second volume renferme tous les ouvrages qui ont été attribués à *St. Bernard*, quoiqu'ils ne soient pas de lui. Le savant éditeur a mis aussi dans ce volume les cinq livres de la vie de *St. Bernard*, qui sont suivis de l'histoire de ses miracles, & d'autres pieces également importantes & curieuses. Après avoir donné une idée générale des écrits de *St. Bernard*, nous croyons devoir en rapporter quelques extraits. Ces échantillons feront juger combien ils sont intéressans, & combien l'on est heureux de pouvoir se nourrir d'une doctrine si salutaire.

## § III.

L'apologie, qui est adressée à *Guillaume*, abbé de *St. Thierry* près de *Rheims*, est divisée en deux parties. Dans la première, *St. Bernard* proteste que lui & ses moines de *Cîteaux* sont très-éloignés de blâmer aucun ordre religieux, & qu'ils seroient les plus malheureux de tous les hommes, si sous un habit méprisable ils cachotent l'orgueil & le mépris des autres. Il loue l'ordre de *Cluni*, & marque quelques religieux qu'il a empêché de le quitter, pour passer à celui de *Cîteaux*. Il prouve que la variété des ordres religieux ne doit point altérer la charité, & blâme ceux de son ordre qui parloient mal des moines de *Cluni*. Dans la se-

conde partie de cette apologie, il expose ce qu'il trouve de reprehensible dans les pratiques de Cluni. » Je ne crains point, » dit-il, de choquer ceux qui aiment cet ordre, puisqu'il n'en » blâme que les abus. J'admire comment des moines peuvent » aimer tant de superfluité dans les repas, & tant de magnificence dans les bâtimens. On en voit qui pendant leur long » repas ne tiennent que des discours frivoles, au lieu de s'en » tretenir de choses édifiantes. L'on y sert une multitude de mets » & quantité de gros poissons, pour se dédommager de l'abstinence de la viande. J'ai vu un abbé qui avoit plus de soixante » chevaux. Vous les prendriez pour des seigneurs & des gouverneurs de provinces, plutôt que pour des pasteurs & des peres » spirituels. Ils cherchent même, ajoute le saint docteur, des » étoffes fines pour se faire des habits, en sorte que de la même » piece on taille un manteau pour un chevalier & un froc pour un » moine. « Il vient ensuite à la magnificence des églises qu'il blâme. Pierre le Vénéérable répondit d'une manière satisfaisante aux reproches de St. Bernard. (Voyez son article dans l'histoire de dom Ceillier.)

## § IV.

Henri, archevêque de Sens, s'appliquoit peu à ses devoirs de pasteur au commencement de son épiscopat. Les évêques de Meaux & de Chartres, ses suffragans, lui donnerent des avis salutaires dont il profita. Il pria St. Bernard de lui écrire quelque chose sur les devoirs des évêques, & ce fut pour le satisfaire que le St. docteur lui adressa son traité sur cette matière. Il commence par montrer les dangers auxquels les évêques sont exposés. Ensuite il exhorte l'archevêque à honorer son ministère, non par l'éclat des habits & des bâtimens, mais par les vertus & par les bonnes œuvres. » Les pauvres n'auroient-ils pas sujet de se plaindre, si » vous employez pour le luxe, des revenus destinés à les nourrir? Parlant ensuite de l'ambition qui dominoit dans le clergé, il dit: » On a honte maintenant dans l'église, d'être dans les derniers » degrés de la cléricature, & chacun voudroit monter aux places » les plus éminentes. Ceux que l'on élève aux premières dignités » ne sont que des enfans, dont la noblesse fait le mérite, & ce » sont eux qui commandent aux prêtres. On court de toutes parts » aux bénéfices à charge d'ames, & on les regarde comme un » établissement où l'on peut vivre en repos. Ceux qui en sont » chargés, bien loin de gémir sous un poids si accablant, ne » cherchent qu'à se charger davantage, sans craindre les périls » auxquels ils sont exposés, tant est grand leur aveuglement. » Celui qui aura obtenu un évêché sera-il content? Non. Il » voudra être archevêque, & peut-être encore ira-t-il ensuite à » Rome solliciter à grands frais des amitiés utiles à ses intérêts. » D'autres qui ont des provinces entières dans leur diocèse, recherchent de vieux titres, pour soumettre des villes voisines à

» leur  
» plus  
» au  
» affai  
» ouve  
  
St.  
étoit  
bien,  
dit:  
Ce fut  
Guilla  
» La li  
» néce  
» rite.  
» avon  
» la lib  
» nous  
» dans  
» natur  
» car c'  
» le fait  
» n'a pu  
» Dieu  
» en noi  
» piscen  
» meure

I. La  
d'une gr  
Il y parle  
l'église,  
de ne s'ê  
aussi trav  
étoit tom  
» St. Ber  
» Rois. I  
» & quel  
» on y fai  
II. St. B  
chant la f  
troduite c  
cette églis  
» I. C. fa

en leur juridiction : ils vont à Rome pour ce sujet, & ce qui est plus déplorable, ils y trouvent de la protection. Ce n'est point, au reste, que les Romains s'embarassent des événemens des affaires, mais c'est qu'ils aiment à recevoir de l'argent. J'en parle ouvertement, parce qu'ils ne s'en cachent pas eux-mêmes.

## § V.

St. Bernard parlant un jour en public, & reconnoissant qu'il étoit redevable à la grace de Dieu, de l'avoir prévenu dans le bien, & de lui avoir fait faire du progrès, un des assistans lui dit : *Quelle récompense espérez-vous, si c'est Dieu qui fait tout ?* Ce fut pour répondre à cette question que St. Bernard adressa à Guillaume de St. Thierry, le traité de la grace & du libre arbitre. « La liberté, dit-il, est essentielle à la volonté, & où il y a nécessité, il n'y a point de liberté, ni par conséquent de mérite. Il y a trois sortes de liberté, la liberté naturelle que nous avons reçue par la création & qui nous exempte de nécessité : la liberté de grace que nous recevons par la régénération & qui nous délivre du péché : la liberté de gloire qui nous est réservée dans le ciel, & qui nous affranchira de toute misère. La liberté naturelle demeure en nous comme captive, si elle est seule : car c'est la grace qui nous fait goûter le bien, c'est elle qui nous le fait vouloir. Le libre arbitre a pu tomber lui-même ; mais il n'a pu se relever. La grace ne nuit point à la liberté ; quoique Dieu nous attire, il ne nous sauve pas malgré nous, mais c'est en nous faisant vouloir le bien. Il en est de même de la concupiscence. Elle ne nous contraint pas au mal, & l'homme demeure libre au milieu des plus violentes tentations.

## § VI.

I. La conversion de Suger, abbé de St. Denis, fut l'occasion d'une grande lettre que lui écrivit St. Bernard pour l'en féliciter. Il y parle avec une sainte liberté du scandale qu'avoit causé dans l'église, le faste & la vie toute mondaine de cet abbé. Il le loue de ne s'être pas contenté de se réformer lui-même, mais d'avoir aussi travaillé à rétablir la régularité dans son monastère, qui étoit tombé dans un extrême relâchement. « Cette maison, dit St. Bernard, servoit aux affaires de la cour & aux armées des Rois. Le cloître étoit souvent environné de gens de guerre, & quelquefois même les femmes y avoient entrée. A présent on y fait de saintes lectures, & on y garde un perpétuel silence. II. St. Bernard écrivit vers l'an 1140 sa lettre si connue touchant la fête de la conception de la Ste. Vierge, récemment introduite chez les chanoines de Lyon. Il commence par l'éloge de cette église, & après plusieurs raisons il dit : « Ce seroit ôter à J. C. sa prérogative singulière, en la donnant aussi à sa mere,

» & par conséquent ce seroit diminuer la gloire de la Vierge, au lieu de l'augmenter. Le privilege d'être conçu sans péché a été réservé à celui-là seul qui devoit sanctifier tous les autres. « Le St. docteur termine cette lettre en disant, qu'il soumet son jugement à celui de l'église romaine, sur cette question & les autres de cette nature.

## § VII.

St. Bernard entreprit les livres de la considération, pour l'édification & la consolation du pape Eugene, qu'il avoit toujours tendrement aimé. D'abord il le plaint d'avoir été privé des délices de la vie solitaire, & d'avoir été accablé de tant d'occupations. Il lui dit de craindre l'effet funeste que la multitude des affaires produit, qui est la dureté du cœur, qui rend insensible aux plus grands maux. Il exhorte donc le Pape à se moins livrer aux soins extérieurs, & à donner du temps à la considération, c'est-à-dire, aux réflexions & à la méditation. Il montre ensuite combien il est indigne d'un Pape de juger des affaires temporelles. Il le prouve par l'autorité de St. Paul, qui renvoie ces jugemens aux derniers des Chrétiens, & qui dit, que celui qui est au service de Dieu ne doit point se mêler des affaires séculières. « C'est pour juger les péchés & non pas les biens, que vous avez reçu les clefs du royaume des cieux : ces choses basses & terrestres ont leurs juges, qui sont les princes & les Rois de la terre. « Dans le second livre, St. Bernard définit la *considération* une recherche exacte de la vérité, la distinguant par-là de la contemplation, qui suppose une vérité déjà connue. Vous devez, dit-il au Pape, vous considérer vous-même, ce qui est au-dessous de vous, ce qui vous environne, & ce qui est au-dessus. Il s'étend sur les devoirs de l'évêque, qui consistent à arracher & détruire, édifier & planter ; & il les développe avec beaucoup de lumière. St. Bernard dans le troisième livre, représente au Pape ce qui est au-dessous de lui. C'est, dit-il, le monde entier, non pour le posséder comme seigneur, mais pour y étendre votre sollicitude pastorale. » Il n'y a point de poison que je craigne tant pour vous, que la passion de dominer. Vous devez porter votre attention, premièrement sur les infidèles, pour procurer leur conversion, sur les Grecs qui sont avec nous & n'y sont pas, à cause du schisme qui les en éloigne ; sur les erreurs qui gagnent presque par-tout ; sur les Catholiques mêmes, dominés par l'ambition & par l'avarice. « A l'occasion de la foule d'étrangers, qui venoient solliciter pour les affaires qu'ils avoient à Rome, il parle de l'abus des appellations. C'étoit un effet des fautes decretales, qui sont regardées comme une tradition apostolique, la liberté d'appeler des évêques aux métropolitains & aux primats, & de porter à Rome les affaires les plus difficiles ou les plus importantes. Dans le quatrième livre, St. Bernard propose au Pape

pour c  
» par  
» tou  
» con  
» acc  
» four  
» fair  
» ciel  
» jalou  
» Ils  
» font  
» flatt  
livre  
nous,  
mes,  
la Tri

St. I  
des car  
premi  
mons  
deux a  
fit en I  
rentes  
Messie  
présen  
nom de  
tation  
Dieu,  
qu'il vo  
importa  
thode  
confidé  
présent  
s'éleve  
essie ce  
& une  
regarde  
temps c  
elle s'é  
que am  
Dieu a  
pour Di  
destinat  
La con

pour objet de sa considération ce qui est autour de lui, son clergé, son peuple & ses domestiques. » Votre clergé, dit-il, doit être parfaitement réglé, puisqu'il doit être la regle & le modele de tous les autres. A l'égard de votre peuple, tout le monde connoît le faste & l'insolence des Romains. C'est une nation accoutumée au tumulte, cruelle, intraitable, qui ne fait se soumettre que quand elle ne peut résister. Ils sont adroits à faire le mal, & ne savent faire aucun bien. Ils sont odieux au ciel & à la terre, impies envers Dieu, séditeux entr'eux, jaloux à l'égard de leurs voisins, cruels envers les étrangers. Ils n'aiment personne, & personne aussi ne peut les souffrir; font de magnifiques promesses & n'en tiennent aucune; ils sont flatteurs, traitres, avares & dissimulés. « Dans le cinquieme livre de la considération, il traite de ce qui est au-dessus de nous, & donne au pape *Eugene* des sujets de méditations sublimes, sur les anges, sur l'essence divine, & sur les mysteres de la Trinité & de l'incarnation.

## § VIII.

St. *Bernard* a composé quatre-vingt-six sermons sur le cantique des cantiques, dont il explique les deux premiers chapitres, & le premier verset du troisieme. Le saint docteur commença ces sermons pendant l'avent de l'année 1135. Ils furent continués les deux années suivantes, interrompus ensuite par le voyage qu'il fit en Italie pour l'extinction du schisme, & enfin repris à différentes occasions. Il prononçoit ces discours le matin avant la Messe, ou le travail des mains; & quelquefois aussi le soir en présence des religieux de Clairvaux, & des novices, mais au nom des freres convers. Après qu'il s'étoit rempli de la méditation du texte sacré, il parloit en s'abandonnant à l'esprit de Dieu, ajoutant sur le champ ce qui lui étoit ordonné, & ce qu'il voyoit être utile à ses freres. Cet ouvrage est un des plus importans de ceux que nous avons de ce saint docteur. Sa méthode dans l'explication du cantique des cantiques, consiste à considérer d'abord la teneur du texte, les emblèmes qui s'y présentent, la suite & la liaison du discours. Delà St. *Bernard* s'éleve au sens prophétique & au sens moral. Car il mêle sans cesse ces deux sens, traitant l'un & l'autre avec une élévation, & une variété d'instructions qui surprend. Le sens prophétique regarde l'église dans ses divers états, sur-tout les premiers temps où elle se formoit au milieu de la synagogue, & où elle s'étendoit parmi les Gentils. Le sens moral a rapport à chaque ame en particulier, & à l'amour éternel & tout gratuit que Dieu a pour elle, & qui devient la source de celui qu'elle a pour Dieu. Les dogmes importans de la grace efficace & de la prédestination gratuite, sont montrés avec sublimité & énergie. La confiance qu'inspire la charité, les chastes délices de Pal-

liance spirituelle, la sainte liberté d'une ame qui aime son Dieu, sont décrites avec les plus vives couleurs. C'est un cœur embrasé, qui parle de ce qu'il éprouve & de ce qu'il sent. » O homme ! qu'as-tu jamais éprouvé de plus ravissant dans les amitiés humaines, que ce que l'écriture te dévoile ici du cœur du Très-Haut ? Tu ne peux avoir aucun doute. Celui qui te parle n'est autre que l'esprit qui sonde les profondeurs de Dieu. C'est l'esprit de vérité, l'esprit de Dieu même, qui ne peut ni ignorer ce qui est en Dieu, ni annoncer autre chose que ce qu'il avoit en lui. Je ne puis, mes freres, retenir mes transports, quand je vois la Majesté souveraine s'abaisser jusqu'à notre foiblesse, avec une familiarité si remplie de charmes, s'unir par des liens sacrés à une ame condamnée aux miseres d'un triste exil, & avoir pour elle l'ardent amour du plus tendre époux. Que ne goûtera pas dans le ciel cette ame, qui dès cette vie est honorée d'une si grande bonté de la part de son Seigneur ; qui est portée entre les bras de Dieu ; cachée dans son sein ; gardée avec une vigilance qui ne permet à personne d'interrompre un sommeil dont l'ame bien-aimée doit marquer la fin, en se réveillant elle-même ? « Ce trait qui est choisi entre mille autres, peut faire juger de l'abondante moisson qu'il y auroit à recueillir dans ces sermons de St. Bernard. Ils sont un morceau presque unique dans toute la tradition, pour le développement des mysteres du saint amour. Voyez la vie de St. Bernard par M. de Villefore, in-4°.

IV. BERNARD, trésorier de Compostelle en Espagne sa patrie, florissoit vers l'an 1250. Sa grande connoissance du droit & son expérience dans les affaires ecclésiastiques le rendirent cher au pape Innocent IV, qui le fit son chapelain. Nous avons de lui la troisieme compilation des decretales ; & un recueil de questions sur tous les cinq livres de cette collection.

BERNARDIN, ( St. ) naquit en 1380 à Massa, ville de Toscane. Ayant perdu son pere & sa mere dans son enfance, il fut élevé par une de ses tantes jusqu'à l'âge de treize ans. Ses parens le firent alors venir à Sienne, où il étudia la grammaire sous Onuphre, & la philosophie sous Jean de Spolette. Il fit paroître dès sa plus tendre jeunesse beaucoup de piété. Après ses études de philosophie, il entra dans une confrairie de l'hôpital de la Scala à Sienne, où il servit les pestiférés avec beaucoup de courage pendant la contagion qui arriva l'an 1400. Deux ans après il fit profession de la regle de St. François, étant âgé de vingt-deux ans. Il fut dans la suite un zélé prédicateur, & reforma un très-grand nombre de monasteres de son ordre. Son humilité lui fit refuser plusieurs évêchés. Ses ennemis l'accuserent d'avoir avancé dans ses sermons plusieurs propositions reprehensibles. Mais le pape Martin V devant qui il comparut, le jugea très-catholique, & ferma la bouche à ses adversaires. Il mourut à Aquila, ville de la Bruzze, le 20 de mai 1444. Il a composé

plusieurs de mo Paris u qui avo & qui nécesia procéd ment de St. 1636.

I. B. siecle. Bourgo bonne naftere Beaum fin du ayant abbé. I. Benoît. pour l' naftere moines Bernon présen avec la laisser l seigneu de ses beaucon tage qu un corp mené écrits d II. B. Loire, l'abbay enseign le fit él dans so connu orneme C'est le que de droits d & l'autr remette mourut

plusieurs ouvrages, qui sont en quatre tomes, sur des sujets de morale & de piété. Dans le siècle dernier on en a fait à Paris une édition en deux volumes *in-folio*. Le pape *Eugene IV* qui avoit connu *Bernardin* à Ferrare, à Rome & à Florence, & qui étoit persuadé de sa sainteté, commença les informations nécessaires pour sa canonisation. *Nicolas V* fit continuer les procédures par *Jean de Capistran*, & le canonisa solennellement le jour de la Pentecôte 1450. L'éditeur des ouvrages de *St. Bernardin* est le pere *Jean de la Haye*, qui le publia en 1636.

I. **BERNON** ou **BERNO**, abbé de Cluni, vivoit dans le dixieme siècle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit fils du comte de Bourgogne, mais il seroit difficile de le prouver. Il embrassa de bonne heure la vie monastique, & fonda de ses biens le monastere de Gigni dans le diocese de Lyon. Il réforma celui de la Beaume en Bourgogne, & il les gouvernoit l'un & l'autre à la fin du neuvieme siècle. Le comte *Guillaume* duc d'Aquitaine, ayant fondé le monastere de *Cluni*, *Bernon* en fut le premier abbé. Il n'y mit d'abord que douze moines, à l'exemple de *St. Benoît*, qui n'en mettoit que douze dans chaque monastere. Il choisit pour l'aider à la fondation de *Cluni*, *Hugues* qu'il tira du monastere de *St. Martin* d'Autun, qui venoit d'être rétabli par des moines qui avoient embrassé la réforme de *St. Benoît* d'Aniane. *Bernon* se voyant près de sa fin appella les évêques voisins, en présence desquels il se déposa de toute supériorité, reconnoissant avec larmes qu'il en avoit toujours été indigne. Pour ne pas laisser les abbayes qu'il gouvernoit, exposées à l'usurpation des seigneurs, il les partagea du consentement des moines à deux de ses disciples, *Vidon* son parent, & *Odon* en qui il avoit beaucoup de confiance. Il mourut l'an 927. On voit par le partage qu'il fit de ses monasteres, qu'il ne pensoit point à former un corps de congrégation; & c'est *Odon* qui a proprement commencé celle qui porte le nom de *Cluni*. Nous avons quelques écrits de ce saint, mais ils sont de peu d'importance.

II. **BERNON**, abbé de Richenow, fut moine de *St. Benoît* sur Loire, où il étoit encore en 999. De ce monastere il passa à l'abbaye de Prom, au diocese de Treves, apparemment pour y enseigner. Le roi *St. Henri* ayant été informé de son mérite, le fit élire en 1008 abbé de Richenow. Il accompagna ce prince dans son voyage d'Italie en 1013. Le pape *Jean XIX*, dont il fut connu avantageusement, lui accorda le privilege d'user des ornemens pontificaux dans la célébration des saints mysteres. C'est le premier exemple d'une semblable grace. *Warmane*, évêque de Constance, le regardant comme une usurpation sur les droits de sa dignité, en porta ses plaintes à l'Empereur; & l'un & l'autre pressèrent si vivement *Bernon*, qu'il fut obligé de leur remettre son privilege, & on le brula en plein synode. *Bernon* mourut l'an 1048. Ses ouvrages sont, I. Un traité de *officio Missæ*,

que nous avons dans le tome dix-huitieme de la *bibliothèque des peres*. II. Un autre sur la durée de l'avent & sur le jour auquel il doit commencer, dans le tome quatrieme des *anecdotes de dom Bernard Pez*. III. Un autre, de *musicâ seu tonis*, aussi dans le tome quatrieme de l'ouvrage cité. IV. Un autre, de *consonatorum diversitate*. V. Plusieurs lettres. VI. Quelques sermons, &c. Ces différens ouvrages ne sont pas d'un mérite supérieur; mais on y trouve des choses utiles pour la connoissance de la discipline de son temps.

BERRUYER, (*Isaac-Joseph*) vit le jour à Rouen d'une famille noble en 1681. Il fut élevé chez les Jésuites, & il donna de grandes espérances. On le revêtit de l'habit de la société, & après avoir professé long-temps les belles-lettres, il se retira à la maison professé de Paris; c'est-là qu'il composa ses principaux ouvrages. Les plus connus sont, 1. *Histoire du peuple de Dieu, depuis son origine jusqu'à la naissance du Messie*, in-12, 10 vol. 1729, in-4°, 8 vol. 1738. L'auteur avoit été disciple du pere Hardouin, dont on connoît les doctes extravagances. L'*histoire du peuple de Dieu* porte d'un bout à l'autre sur les systêmes absurdes de son maître. Ce livre en paroissant eut le sort de toutes les nouveautés, qui piquent par leur singularité & leur hardiesse. Tout frappa les curieux dans cet ouvrage; une chronologie nouvelle & condamnée qu'on y embrasse; des morceaux isolés qu'on y rapproche & qu'on réduit en corps d'histoire; une érudition profonde & légère qu'on y seme avec choix; la richesse & la douceur du style. L'auteur seroit un des plus agréables historiens de la nation, s'il étoit moins diffus, plus circonspéct dans ses termes; s'il avoit moins employé d'expressions qu'il croyoit naturelles & dont l'usage du monde lui auroit fait sentir l'indécence; s'il eut moins recherché l'esprit & les agrémens; si son coloris eut toujours répondu à la dignité de la matiere. Le pere de Tournemine Jésuite, anti-harduiniste, s'éleva contre ce roman sacré; il publia des observations qui renferment une critique vive des peintures indécentes dont cet ouvrage est rempli. Celles des amours des patriarches, de la passion effrénée de la femme de *Putiphar*, de la coquetterie de *Judith* & des propositions brusques que lui fait *Holopherne*, du crime épouvantable d'*Onan*, de la facilité avec laquelle *Rachel* cede *Lia* à *Jacob* pour une nuit, y sont relevées comme étant toutes des écueils pour l'innocence. Outre les expressions libres dont cette histoire fourmilloit, il y en a beaucoup d'autres reprehensibles; par exemple, celle-ci: *Après une éternité toute entiere, Dieu créa le monde; comme si une éternité pouvoit finir. . . . A l'air aisé dont Dieu faisoit des miracles, on voyoit bien qu'ils couloient de source. . . . Le mal alloit toujours croissant, à la honte du Seigneur Dieu. . . . Les aventures des patriarches. . . .* Après une telle aventure, & mille autres, dont la premiere édition étoit remplie. Le pere Tournemine ne fut pas le seul qui s'éleva

contre  
M. Colb  
supprim  
peuple d  
Synagoga  
ouvrage  
l'audace  
che en  
du style  
munés  
précieu  
designé  
la Sama  
niere d  
vie & d  
diminua  
niere.  
comme  
méraire  
Le Pape  
autre b  
dale. III  
des épier  
troisiem  
l'auteur  
dangere  
publia c  
survécu.  
me d'un  
prévenu  
& nous  
ecclésiast  
de Paris  
pour être  
l'humilia  
se cont  
il n'y a  
BERT  
roniste  
ché de N  
XXII Ph  
défendu  
Cagnieres  
ecclésiasti  
celle du  
une affair  
les prélat  
du Roi,  
Tome

contre le pere *Berruyer*, son livre fut condamné en 1731 par *M. Colbert*, évêque de Montpellier, à Rome 1734 & en 1757, & supprimé par arrêt du parlement le 9 avril 1756. II. *Histoire du peuple de Dieu, depuis la naissance du Messie, jusqu'à la fin de la Synagogue*, par le même, in-12, 8 vol. 1754, & in-4° 4 vol. Cet ouvrage est semblable au premier pour le plan, le système & l'audace; mais qu'il est différent pour tout le reste! On y cherche en vain les graces & l'élégance, l'élévation & la chaleur du style. Le texte y est noyé dans un fatras de réflexions communes, dans un verbiage froid, entortillé, moins fleuri que précieux. La Vierge y dit que *c'est bien de l'honneur à elle d'être désignée mere d'un Dieu*: Le Sauveur y fait assaut d'esprit avec la Samaritaine. Ce qu'il y a de mieux dans le livre, c'est la manière dont tout est ramené à la venue du Messie. Le défaut de vie & de coloris, qu'on reproche à cette seconde partie, n'en diminue pas le succès; mais elle fut proscrite comme la première. *Benoit XIV* la condamna par un bref du 17 février 1758, comme contenant des propositions respectivement fausses, téméraires, scandaleuses, favorables à l'hérésie & en approchant. Le Pape régnant, *Clement XIII*, lui-même l'a foudroyée par un autre bref. Sa Sainteté dit que l'auteur a mis le comble au scandale. III. *Histoire du peuple de Dieu, 3me. partie, ou paraphrase des épîtres des Apôtres*, in-12, 3 vol. 1758, & in-4° 2 vol. Cette troisième partie moins romanesque que les autres, parce que l'auteur se borne à paraphraser les épîtres des Apôtres, est aussi dangereuse & *Clement XIII* l'a anathématisée. Le pere *Berruyer* publia divers écrits pour sa défense; mais ils ne lui ont pas survécu. Ce Jésuite mourut en 1758 à 77 ans. C'étoit un homme d'un esprit vif, & d'une imagination agréable, mais trop prévenu de ses talens & de ses systèmes. Il se rétracta cependant, & nous croyons sa soumission sincère, quoique le novelliste ecclésiastique & ses partisans paroissent en douter. Le parlement de Paris, qui condamna ses livres à être brûlés, l'ayant mandé pour être entendu, il feignit une indisposition qui lui épargna l'humiliation qu'il avoit méritée. La cour usant d'indulgence, se contenta d'une déclaration tournée avec esprit, dans laquelle il n'y a aucune rétractation précise.

**BERTRAND**, (*Pierre*) né à Annonai en Vivarais, savant canoniste. Il enseigna le droit avec réputation, fut élevé à l'évêché de Nevers, & obtint ensuite le siege d'Autun. Le pape *Jean XXII* l'honora de la pourpre, en reconnaissance de ce qu'il avoit défendu les prétentions du clergé, en répondant à *Pierre de Cugnieres*. Les juges séculiers se plaignoient que la juridiction ecclésiastique étoit trop étendue, & qu'elle étoit contraire à celle du souverain. Le roi *Philippe* de Valois, voulant décider une affaire qui pouvoit avoir des suites très-fâcheuses, assembla les prélats & les barons du royaume. *Pierre de Cugnieres*, avocat du Roi, parla pour les séculiers; & l'évêque d'Autun défendit

Tom. I.

B b

si bien les droits du clergé, que le Roi prononça en sa faveur. Nous avons dans la *bibliothèque des peres*, & ailleurs cette harangue de Pierre Bererand, qui composa aussi un traité de *origine & usu jurisdictionum*. Ce prélat mourut en 1348 à Avignon, après avoir fait diverses fondations pieuses, entr'autres, celle du college d'Aurun à Paris.

BERULLE, (*Pierre de*) naquit à Paris en 1575 de Claude de Berulle, conseiller au parlement, & de Louise Seguiet, tante du chancelier du même nom. Après avoir passé plusieurs années dans l'étude des saintes lettres & dans l'exercice des bonnes œuvres, il se lia avec les plus saints personnages de son siècle. Le B. Cesar de Bus & S. François de Sales lui conseillèrent d'établir en France une congrégation de prêtres, avec lesquels il put procurer la réformation du second ordre du clergé. Pour y réussir, M. de Berulle s'associa cinq prêtres savans & vertueux, Jean Benet, François Bourgoin, depuis général, Paul Marzeau, Anroine Berard & Guillaume Gibieu, presque tous docteurs en théologie de la faculté de Paris. Ils louerent d'abord une maison au fauxbourg S. Jacques, appelée l'hôtel du petit Bourbon, qui fut abattu depuis pour faire place aux nouveaux bâtimens du Val-de-Grace. La Reine Marie de Medicis favorisa de tout son pouvoir ce nouvel établissement, & l'autorisa par des lettres patentes du Roi, vérifiées au parlement en 1612. Voyant deux ans après le progrès de cet institut, elle en sollicita conjointement avec l'évêque de Paris, l'approbation du St. Siege qui la lui accorda. Comme la réputation du P. de Berulle augmentoit tous les jours, il fut appelé à la cour & employé par le Roi en plusieurs négociations délicates. Quand la Reine mere, mécontente, se fut retirée à Angoulême, il eut ordre de l'aller trouver, & il réussit à lui persuader de retourner à la cour, & de se reconcilier avec le Roi son fils. Il fut envoyé à Rome peu après, pour solliciter auprès du pape Urbain VIII la dispense du mariage d'Henriette de France, sœur de Louis XIII, avec Charles, prince de Galles, depuis roi d'Angleterre. Après l'avoir obtenu, il accompagna en Angleterre la jeune Princesse, à qui le Roi l'avoit donné pour son principal conseiller. A son retour, il persuada au Roi de tourner ses armes contre les Huguenots, & l'on attribua à ses conseils le siege de la Rochelle. Louis XIII voulant récompenser les services du P. de Berulle, demanda pour lui le chapeau de cardinal au pape Urbain, qui l'accorda d'autant plus volontiers, qu'il connoissoit par lui-même le mérite du sujet. Mais le nouveau cardinal ne jouit pas long-temps de cette dignité. Il mourut en disant la Messe le 2 octobre 1629, deux ans après sa promotion. Après la mort du cardinal de Berulle, le P. de Gondren fut élu général de l'Oratoire, & celui-ci a eu pour successeurs les peres Bourgoin, Senault, de Sainte Marche, de la Tour, & la Valette qui est aujourd'hui chef de cette congrégation. Elle est composée d'environ quatre-vingts maisons, soit séculières

naires  
général  
grand  
partic  
les ca  
rassem  
en do  
y joig  
avec l  
conde  
faite p  
cédent  
BES  
l'écrit  
de doct  
une co  
ecclési  
naire a  
loue t  
chefs a  
est od  
risme  
I. Prin  
est sol  
dans l  
vefion  
chrétien  
de la s  
du tem  
numé  
BESS  
chevèq  
George  
temps  
pris l'h  
Nicée,  
que les  
coup d'  
puté po  
princip  
schisme  
Italie,  
sa scien  
le St. S  
rien po  
d'être P  
1472 âg  
son éto

naires, soit colleges ou communautés particulieres, sous un général perpétuel. Le cardinal de *Berullo* avoit composé un assez grand nombre d'ouvrages de spiritualité & de théologie, & en particulier sur les matieres controversées entre les hérétiques & les catholiques: il en avoit publié lui-même une partie. On a rassemblé ses écrits après sa mort. Les peres *Bourgoin* & *Gibieu* en donnerent une premiere édition en 1644, in-fol. Le premier y joignit un abrégé de la vie de l'illustre auteur. L'empressement avec lequel on reçut ce recueil, obligea d'en donner une seconde édition en 1657, & celle-ci a été suivie d'une troisieme faite pareillement à Paris & dans le même format que les précédentes, qui sont in-fol.

BESOIGNE, (*Jerôme*) s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de l'écriture-sainte & de la théologie. Ayant été décoré du bonnet de docteur de Sorbonne, il fit honneur à cette compagnie par une conduite exemplaire & par ses lumieres sur les sciences ecclésiastiques. Il mourut en 1763 à 77 ans. L'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes* doute qu'il fût catholique, parce qu'il loue trop, selon lui, MM. *Nicole* & *Duguet*, qu'il appelle les chefs des *Philistins*; mais on sent combien un tel emportement est odieux & ridicule. Le même auteur trouve beaucoup de rigorisme dans les ouvrages de l'abbé *Besoigne*. Les principaux sont, I. *Principes de la perfection chrétienne*, 1748, in-12. Cet ouvrage est solide & peut beaucoup servir à ceux qui veulent avancer dans le chemin du salut. II. *Principes de la penitence & de la conversion, ou vie des pénitens*, 1762, in-12. III. *Principes de la justice chrétienne, ou vie des justes*, 1762, in-12. IV. *Concorde des livres de la sagesse*, 1737, in-12. V. Plusieurs ouvrages sur les affaires du temps. Ces différentes productions, à l'exception de celles du numéro dernier, méritent d'être lues par les gens de bien.

BESSARION, cardinal, patriarche de Constantinople & archevêque de Nicée, étoit de Trébifonde. Il eut pour maître *George Gemiste Plerhon*, l'un des plus savans hommes de son temps sous lequel il fit de grands progrès dans les sciences. Ayant pris l'habit de religieux de *St. Basile*, il fut fait archevêque de Nicée, pour lui donner plus d'autorité dans les conférences que les Grecs devoient avoir avec les Latins. Il parla avec beaucoup d'éloquence dans le concile de Florence. Après avoir disputé pour les Grecs, il goûta les raisons des Latins, & fut le principal promoteur de l'union. Comme son opposition pour le schisme l'avoit rendu odieux à la plupart des Grecs, il resta en Italie, fut fait cardinal en 1439, & honora cette dignité par sa science, par sa sagesse & par sa piété. Il auroit été élevé sur le St. Siege sans les intrigues de quelques cardinaux. Il ne fit rien pour se les rendre favorables. Il étoit d'autant plus digne d'être Pape, qu'il desiroit moins de le devenir. Il mourut l'an 1472 âgé de 77 ans, au retour de sa légation en France. Sa maison étoit la retraite des savans, & l'on y voyoit ordinairement

*Argyrophile*, Théodore de Gaze, Gemiste, Philolphe, Blondus, Poggio, Laurent Valla, Andronic, Platine, Dominicus, & divers autres, dont il fut l'amî particulier & le protecteur. Il avoit une très-belle bibliothèque, qu'il avoit enrichie de divers livres grecs, & on assure qu'il en acheta pour trente mille écus. C'est cette même bibliothèque de laquelle il fit présent au senat de Venise, & que la république conserve. Les ouvrages qui nous restent de lui sont, I. Un traité du sacrement de l'eucharistie. II. Un discours dogmatique des causes du schisme. III. Un autre de l'union. IV. Un traité touchant la procession du Saint-Esprit, pour la défense de la définition de Florence. V. Une apologie de Jean Veccus, patriarche de Constantinople, persécuté par les Grecs schismatiques, & quelques autres écrits sur l'union. On a aussi de ce cardinal des écrits philosophiques, qui sont connus qu'il n'étoit pas moins bon philosophe que théologien.

BESSE, ( Pierre de ) prêtre limousin, docteur en théologie, cultiva le talent de la chaire & eut des succès inouis. Il fut prédicateur ordinaire de Henri de Bourbon, prince de Condé, en suite de Louis XIII, & occupa les premières chaires de la capitale. Cet orateur mourut en 1639, après avoir publié plusieurs sermons sous le titre de *conceptions théologiques*. I. Le Carême, en 2 vol. in-8°. II. L'Avent, en 2 vol. in-8°, Paris 1606. III. Les Dimanches de l'année, 2 vol. in-8°. IV. Les fêtes de l'année & une octave du St. sacrement, en 2 vol. in-8°. C'est un limousin, dit-il dans son avertissement, qui a bâti cet édifice & non pas un courtisan; ce n'est pas un *citadin*, mais un *rural* qui parle. On s'en aperçoit assez; on y trouve une foule de comparaisons basses & indignes de la majesté de la chaire; la plupart des expressions ont vieilli. Les auteurs profanes y sont cités avec les peres de l'église; l'érudition y est prodiguée & très-souvent mal-à-propos.

BESSIN, ( Dom Guillaume ) religieux Bénédictin de la congrégation de St. Maur, né à Glos-la-Ferrière au diocèse d'Evreux en 1654, fit profession dans l'abbaye de Jumiege en 1654. Après le cours de ses études, il professa avec succès la philosophie & la théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Etant sous-prieur de Bonnes-Nouvelles de Rouen, il fit imprimer en 1697 ses réflexions contre le système du pere Lami de l'Oratoire sur la Pâque, qui avoit déjà eu plusieurs adversaires illustres. Le pere Bessin travailla encore à la nouvelle édition des œuvres de St. Grégoire le Grand, donnée par le pere de sainte Marche. Il fit la critique des lettres & les enrichit de notes; mais son ouvrage le plus important est une nouvelle édition des conciles de Normandie, in-fol. déjà fort avancée par dom Bellaise, mort en 1710. Cette collection est importante. L'auteur finit sa carrière à Rouen en 1726. Sa piété n'étoit pas inférieure à son érudition.

BEVERIDGE, ( Guillaume de ) évêque de St. Asaph en Angle

terre  
langue  
eut de  
Meaux  
vrages  
en de  
en deu  
en 16  
logica.  
reçus a  
tive é  
BEU  
naquit  
dans o  
brevia  
quelqu  
cléfiast  
de rem  
de Soir  
de Par  
ticulier.  
rut suc  
royaum  
Dans l  
les an  
ciens &  
est ma  
rut en  
éruditi  
a donn  
d'Auxe  
d'Auxe  
de St.  
sastique  
l'histoi  
histori  
VI. Mé  
VII. H  
in-12,  
moires  
rature  
compte  
& belle  
académ  
cherché  
grémen  
BEU  
Genevic

terre, mourut en 1708 à 71 ans. Il étoit très-habile dans les langues orientales, & quoiqu'il fût de la religion Anglicane, il eut de grandes relations par lettres avec M. Bossuet, évêque de Meaux, de qui il reçut beaucoup d'éclaircissemens pour les ouvrages qu'il composa. Ce sont des instructions sur la chronologie, en deux livres en latin, avec une arithmétique chronologique en deux petits livres. On a imprimé cet ouvrage à Londres, in-4° en 1669, & depuis en 1705, sous le titre d'*institutiones chronologicae*. II. Deux vol. des canons apostoliques & des anciens conciles reçus dans l'église Anglicane. III. Un code des canons de la primitive église, justifié & éclairci.

BEUF, (Jean le) chanoine de la cathédrale d'Auxerre sa patrie, naquit en 1687. M. de Vinrimille, archevêque de Paris, l'appella dans cette ville pour travailler à la composition du chant du bréviaire & du missel de Paris. C'est ce qui l'engagea à composer quelque-temps après son traité historique & pratique du chant ecclésiastique, qu'il dédia à ce prélat. L'abbé le Beuf eut la gloire de remporter sept prix aux académies des belles-lettres de Paris & de Soissons : deux dans la première, & cinq dans la seconde. Celle de Paris se l'associa en 1740. Cet académicien avoit un goût particulier pour les voyages. Dès sa plus tendre jeunesse, il parcourut successivement en divers temps presque toutes les provinces du royaume, & fit même dans quelques villes un assez long séjour. Dans le cours de ses voyages, il observa ce qui concernoit toutes les antiquités, & principalement les ecclésiastiques & les rites anciens & nouveaux de chaque église. La relation de ses voyages qui est manuscrite, peut former deux volumes in-8°. Ce savant mourut en 1760, avec la réputation d'un homme estimable par son érudition, mais peu agréable dans la société. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont, I. La vie de St. Pélerin, premier évêque d'Auxerre, 1716, in-12. II. Histoire de la vie de St. Vigile, évêque d'Auxerre, 1722, in-8°. III. Relation authentique de la conversion de St. Mamert, 1722, in-8°. IV. Dissertations sur l'histoire ecclésiastique & civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'histoire de France, 3 vol. in-12, 1739, 1741 & 1743. V. Traité historique & pratique sur le chant ecclésiastique, 1741, in-8°. VI. Mémoires sur l'histoire d'Auxerre, deux vol. in-4°, 1743. VII. Histoire de la ville & de tout le diocèse de Paris, en 15 vol. in-12, commencée à imprimer en 1754. VIII. Plus de 200 mémoires, ou dissertations historiques sur différens sujets de littérature, qui ont été insérés dans les journaux du temps, sans compter tous les mémoires qu'il a lus à l'académie des inscriptions & belles-lettres, & qui sont compris dans les mémoires de cette académie. Tous les écrits de l'abbé le Beuf sont remplis de recherches profondes, mais il y a peu d'ordre & encore moins d'agrément. Ce sont plutôt des compilations que des ouvrages.

BEURRIER, (Paul) chanoine régulier & ensuite abbé de Ste. Genevieve, prêcha avec applaudissement. Nous avons de lui, I. Des

*homélie*, *prônes* ou *méditations* sur les évangiles des dimanches & principales fêtes de l'année, avec une octave du très-saint sacrement, Paris 1668, in-8°. II. Des *homélie*s festives, *prônes* ou *méditations* sur toutes les fêtes de l'année, avec les octaves des fêtes de la dédicace d'une église, de Noël, de l'épiphanie & de l'assomption de Notre-Dame, Paris 1670, in-4°. III. La *perpétuité* de la foi & de la religion chrétienne dans les trois états, de la loi de nature, de la loi écrite, de la loi de grace expliquée & prouvée en 200 homélie

ou sermons; Paris, André Prallard, 1680, in-8°, 2 vol. Quelque bons que soient ces ouvrages, ils n'ont pas encore cette précision, cette justesse, cette pureté qu'ont ceux des célèbres prédicateurs qui ont paru depuis. Les anciens mettoient toujours dans leurs discours bien des choses qui nous paroissent aujourd'hui inutiles, superflues, & comme des hors d'œuvres.

BEUVELET, (*Marthieu*) prêtre du séminaire de St. Nicolas du Chardonnet, est connu particulièrement par des *méditations* sur les principales vérités chrétiennes & ecclésiastiques pour les dimanches, fêtes & autres jours de l'année, & par un manuel pour les ecclésiastiques. Il a laissé un autre ouvrage, qui a été donné au public après sa mort; c'est le *symbole des Apôtres expliqué & divisé en prônes*, Paris, George Joffe, 1668, in-8°. Il est écrit d'un style simple & familier, tel qu'il convient pour ces sortes d'instructions, qui doivent être à portée de tout le monde. Les preuves en sont tirées pour la plupart de l'autorité de l'écriture & des pères de l'église, dont M. Beuvelet avoit fait une étude particulière.

BIANCHINI, (*François*) naquit à Vérone en 1662, d'une famille noble & ancienne. Son goût pour la physique & les mathématiques ne l'empêcha pas de s'attacher à l'érudition. Etant allé à Rome en 1684, le cardinal *Orthoboni* qui connoissoit son mérite, le choisit pour avoir soin de sa riche & nombreuse bibliothèque. Ce trésor donna lieu à celui qui le gardoit de s'enrichir de tout ce que l'antiquité sacrée & profane put lui fournir de plus utile & de plus recherché. Il fut ami de tous les savans de Rome, & admis à leurs plus célèbres académies, dans lesquelles il lut de savans discours, dont on en trouve plusieurs dans le journal de Leipzig & ailleurs. Le cardinal *Orthoboni* ayant été élu Pape sous le nom d'*Alexandre VIII*, lui continua son emploi de bibliothécaire & lui conféra un canonicat de Ste. Marie, dite la Rotonde. Ce Pontife étant mort, le cardinal *Pierre Orthoboni* son neveu, chargea le savant chanoine de ce qui concerne les matières des saintes congrégations, & lui donna un canonicat dans l'église de St. Laurent in *damaso*. *Bianchini* fut fort estimé des trois Papes suivans, & fut associé à plusieurs académies. Il mourut en 1729, âgé de 69 ans. Nous avons de lui plusieurs dissertations, une édition d'*Anastase le Bibliothécaire* en 3 vol. in-fol. enrichis de quantité de notes & de dissertations, de préfaces, de prolégomènes & de variantes, où l'érudition est prodiguée.

BIEL, (*Gabriel*) un des meilleurs scholastiques de son temps,

étroit  
net c  
théol  
Il véc  
comm  
scienc  
naires  
de la  
traité  
Nuren  
dit qu  
BIE  
comp  
des se  
Cramo  
traiter  
sacrifi  
BIG  
feiller  
pere é  
foi-m  
ment.  
jeune  
philos  
théolo  
fruits  
enfants  
A dix  
beauco  
jour. A  
maines  
dans c  
les sav  
tres d'  
jeune  
Tel's fi  
Thou  
le pere  
premie  
Bignon  
Paul VI  
l'ayant  
en qual  
le roi  
entrepr  
De rete  
en 162

étoit de Tubinge , dans le duché de Wirtemberg. Il y prit le bonnet de docteur , & y enseigna avec beaucoup de reputation la théologie dans l'université , que le duc Eberard y fonda l'an 1477. Il vécut en communauté parmi les clercs réguliers dits de la *vie commune* , fondés par Gérard le Grand , & il est estimé pour sa science & pour sa piété. Il composa, I. Quatre livres de *commentaires* sur le maître des sentences. II. Une exposition sur le canon de la Messe. III. Divers *sermons*. IV. On lui attribue encore un traité : *De monetarum potestate simul & utilitate* , imprimé à Nuremberg l'an 1542 , à Cologne l'an 1574 , & à Lyon en 1605. On dit que Gabriel Biel mourut en 1495.

BIENVILLE , ( *Olivier de* ) Jésuite françois , se signala dans sa compagnie par ses talens pour la prédication. Nous avons de lui des *sermons pour l'octave de l'adorable eucharistie* , Paris, Sebastien Cramoisi, 1671 , in-8°. On trouve dans ce vol. huit sermons qui traitent de l'eucharistie considérée comme sacrement , & comme sacrifice.

BIGNE , voyez MARGUARIN DE LA BIGNE.

BIGNON , ( *Jerome* ) avocat général du parlement de Paris , conseiller d'état , & bibliothécaire du Roi , naquit l'an 1590. Son pere étoit le célèbre Roland Bignon , qui crut ne devoir confier qu'à soi-même l'éducation d'un fils dont le naturel promettoit infiniment. Sous ce maître habile dans toutes sortes de sciences , le jeune Bignon apprit les langues , les humanités , l'éloquence , la philosophie , les mathématiques , l'histoire , la jurisprudence & la théologie. Plein de ces connoissances , il fit part au public des fruits surprenans de ses méditations , dans un âge où les autres enfans ont à peine jetté les premiers fondemens de leurs études. A dix ans il publia sa *chorographie ou description de la terre-sainte* , beaucoup plus exacte que toutes celles qui avoient été mises au jour. A treize ans il donna deux traités , l'un des *antiquités romaines* , l'autre de l'*élection des Papes* , matiere assez peu connue dans ce temps-là. Ces derniers ouvrages firent grand bruit parmi les savans , déjà surpris de son coup d'essai. On vit les plus illustres d'entr'eux s'empressez à l'envi d'entrer en commerce avec un jeune homme dont les lumieres égaloient celles d'un vieux savant. Tels furent le fameux Scaliger , Casaubon , Grotius , Pithou , de Thou , le Fevre , le cardinal du Perron , de Sainte-Marthe , Marion , le pere Sirmond , & un grand nombre d'autres , qui tenoient le premier rang dans la république des lettres. La réputation de M. Bignon alla même jusques dans les cours des souverains. Le pape Paul VI l'honora des témoignages de sa bienveillance. Henri le Grand , l'ayant goûté dans quelques conversations , crut devoir le placer en qualité d'enfant d'honneur auprès du Dauphin , qui fut depuis le roi Louis XIII. Après la mort de ce prince , il quitta la cour & entreprit un voyage en Italie , où son savoir lui fit plusieurs amis. De retour en France , il devint avocat général du grand conseil en 1620 , conseiller d'état , & avocat général du parlement de

Paris en 1626. C'est alors que brillèrent le plus ses talens & ses vertus. Après plusieurs années de travaux & de succès, il se démit de sa charge, & fut nommé grand maître de la bibliothèque du Roi; mais en 1645, on lui fit reprendre sa charge d'avocat général, qu'il continua d'exercer avec un applaudissement universel jusqu'à sa mort, arrivée le 7 avril 1656 à 66 ans. Nous avons de lui outre les ouvrages cités dans cet article une savante édition des formules de *Marculse*, publiée pour la seconde fois en 1666 in-8°. M. l'abbé *Perau* a donné une vie intéressante & bien écrite de *Jerome Bignon*, qu'il faut consulter pour connoître ce grand magistrat. C'est un volume in-12, qui a paru en 1757 chez *Herissant*.

**BIGOT**, (*Emeric*) né à Rouen en 1626, d'une famille de robe, ne voulut exercer aucun emploi, de peur qu'il ne lui dérobat le temps qu'il vouloit donner à l'étude. Il s'enferma dans la bibliothèque qu'il avoit eu de son pere, & qu'il augmenta considérablement. Il étoit en relation avec tous les savans de l'Europe, qu'il aidoit de ses lumieres & de ses avis, & il contribua ainsi à la perfection de plusieurs ouvrages. Il voyagea en Angleterre, en Hollande, en Allemagne & en Italie, & mourut à Rouen en 1689 à 64 ans. Sa probité & sa rare modestie lui acquirent l'estime des honnêtes gens, & sa grande connoissance des livres celle des savans. Nous n'avons de lui qu'une édition de la vie de *St. Chrysostôme* écrite par *Pallade*, qu'il trouva à Florence, & dont il donna une version estimée.

**BILLI**, (*Jacques de*) né à Guise en Picardie, où son pere étoit gouverneur sous *François I*, fit ses études à Paris & ensuite à Avignon, où il s'appliqua au grec & à l'hébreu. Il y avoit deux ans qu'il étoit dans cette ville, lorsque *Jean* l'un de ses freres, qui avoit résolu de se faire Chartreux, lui écrivit que son dessein étoit de lui résigner les deux abbayes qu'il possédoit, celle de *St. Michel* en l'Herm & celle de *Notre-Dame des Chatelliers*. *Jacques de Billi* qui avoit déjà l'abbaye de *Ferrieres* en Anjou, & le prieuré de *Tausiny* en Touraine, eut d'abord le juste scrupule de se charger encore de ces deux bénéfices, mais il ne tarda pas à succomber. Ils lui causerent dans la suite bien des inquietudes & il eut beaucoup à souffrir dans les guerres civiles, pendant lesquelles l'abbaye de *St. Michel* fut entièrement ruinée. De *Billi* qui étoit venu à Nantes, exposé lui-même à la fureur du soldat, se vit contraint de sortir de cette ville, & de mener pendant quelque-temps une vie errante. Il mourut à Paris chez *Génébrard*, son intime ami en 1581, avec une réputation bien méritée, qui se soutient encore aujourd'hui. Il a donné une très-belle édition de *St. Grégoire de Nazianze*, & en a traduit les œuvres. Sa version passe pour un modele de traduction parfaite. Il a aussi traduit les lettres de *St. Isidore de Peluse*, & divers ouvrages de *St. Chrysostôme*, de *St. Basile*, de *St. Jean Damascene*. Il a fait encore d'excellentes remarques sur les peres grecs. *Jacques de Billi* avoit deux freres: *Jean* qui se fit Chartreux, qui a fait plusieurs traductions en françois

françois  
tra dan  
pagnol  
BINE  
en diffi  
prêch  
dont il  
Son styl  
juste; &  
BINS.  
en 1598  
logie. I  
vicair  
Enchiria  
du Bois  
tres ou  
particul  
BRO  
de Jesus  
chaire l  
de l'ord  
vers l'a  
la conda  
in-8°. Il  
res de n  
panégrie  
dimanche  
mons de  
à Paris  
dans ces  
pour se  
fait cep  
lité. O  
sa théolo  
ses pensé  
que ses  
grand no  
& chaqu  
donne un  
BLAM  
congrégat  
dom Delf  
la philos  
qualités r  
corrigea l  
cellens m  
celles pro  
métration  
Tome

françois d'ouvrages spirituels latins ou grecs ; & *Geoffroi*, qui entra dans l'ordre de *St. Benoit*. Il a traduit aussi du latin & de l'espagnol quelques livres de morale.

**BINET**, (*Etienne*) Jésuite, né à Dijon, fut recteur à Paris & en différentes maisons de sa compagnie pendant pres de 40 ans, prêcha beaucoup, & fit un grand nombre d'ouvrages de piété dont il ne reste plus aucun souvenir. Il mourut en 1639 à 71 ans. Son style étoit languissant, son goût faux, & son discernement peu juste ; & ses écrits s'en ressentent.

**BINSFELD**, (*Pierre*) originaire de Luxembourg, mort de la peste en 1598, étudia à Rome & y prit le bonnet de docteur en théologie. De retour dans les Pays bas, il fut chanoine & grand-vicaire de Treves, & sacré évêque *in partibus*. Nous avons de lui : *Enchiridion theologicæ pastoralis*, qui a été augmenté par *François du Bois*, imprimé à Douay en 1630 & en 1636. On a de lui d'autres ouvrages, qui ne méritent pas qu'on en donne un détail particulier.

**BIROAT**, (*Jacques*) né à Bordeaux, entra dans la compagnie de Jesus & ensuite dans l'ordre de Cluni ; son talent pour la chaire lui fit une réputation étendue. Il devint prieur de Beusland de l'ordre de Cluni, conseiller & prédicateur du Roi, & mourut vers l'an 1666. Nous avons de lui, I. *Des sermons de l'aveugle*, sur la condamnation du monde. II. Un autre *aveugle* sur la pénitence. in-8°. III. *Sermons pour le carême*, 2 vol. in-8°. IV. Sur les mystères de notre Seigneur & de la Ste. Vierge, 2 vol. in-8°. V. *Des panegyriques des saints*, 3 vol. in-8°. VI. *Sermons sur quelques dimanches de l'année*, & autres différens sujets, in-8°. VII. *Sermons des verures*, professions religieuses, & *oraisons funebres*, in-8°. à Paris chez Edme Couvreur, 1666 & suivantes. Quoiqu'il y ait dans ces sermons bien des expressions à retrancher ou à changer pour se conformer au langage de nos prédicateurs modernes, il faut cependant convenir qu'il y a beaucoup d'érudition & de solidité. On sent en les lisant, que l'auteur possédoit parfaitement sa théologie, & qu'il devoit se faire admirer par l'abondance de ses pensées, & par la subtilité de ses divisions. Il semble même que ses divisions & subdivisions sont trop étudiées & en trop grand nombre ; car tous ses discours sont divisés en trois parties, & chaque partie est encore divisée en trois membres : ce qui donne un air scholastique à ces ouvrages.

**BLAMPIN**, (*Thomas*) né à Noyon en Picardie, entra dans la congrégation de *St. Maur*. Il fut chargé de continuer le travail de *dom Delfau* sur les ouvrages de *St. Augustin*, après avoir enseigné la philosophie & la théologie dans sa congrégation. Il avoit les qualités requises pour exécuter cette grande entreprise. Il revit & corrigea les ouvrages de ce pere sur un très-grand nombre d'excellens manuscrits que les Bénédictins avoient fait venir de différentes provinces de l'Europe. *Dom Blampin* fut joindre à la pénétration d'esprit, un jugement exquis, à l'application au travail

beaucoup d'affiduité. On trouve dans toutes ses préfaces & ses notes ce caractère de modestie qui lui étoit naturel. Ayant achevé cet ouvrage qui immortalisera sa mémoire, il demanda à ses supérieurs un lieu de retraite pour ne plus s'occuper qu'aux exercices de piété ; mais il ne le put obtenir, & fut contraint d'accepter le prieuré de St. *Nicaise* de Rheims, puis celui de St. *Remi* de la même ville : & celui de St. *Ouen* de Rouen. En 1708, il fut nommé visiteur de la province de Bourgogne. Il mourut dans l'exercice de cette charge à St. *Benoit* sur Loire, en sa soixante-dixième année, épuisé par ses grandes austérités.

BLANC, (*Thomas le*) Jésuite de Vitry en Champagne, fit profession en 1634. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique, on le chargea de donner des leçons de la langue hébraïque, & d'expliquer l'écriture-sainte. Il fut aussi recteur de plusieurs collèges, provincial de Champagne, & mourut à Rheims en 1669. Son ame étoit ornée de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, qui roulent sur les devoirs des divers états : le bon valet ; la bonne servante ; le bon vigneron ; le bon laboureur ; le bon artisan ; le bon riche ; le bon pauvre ; le bon écolier ; le soldat généreux, &c. mais le livre qui lui a fait le plus de réputation, est un ample commentaire sur les psaumes sous ce titre : *Analysis psalmsorum davidicorum*, à Lyon 1665 & 1676, in-fol. en 6 vol. & à Cologne en 1681, in-fol. dans le même format. L'auteur ne se borne pas à rapporter le sens littéral ; il entre dans tous les sens mystiques des différens commentateurs, & dès-lors on doit être étonné qu'il se soit réduit à 6 vol. in-fol.

BEANCHARD, (*Antoine*) prieur & seigneur de St. *Marc-lez-Vendôme*, étoit de Forcalquier en Provence, & florissoit dans ce siècle. Nous avons de lui des discours pathétiques sur les mariages, les plus importantes & les plus touchantes de la morale chrétienne, tirées de l'écriture-sainte & des écrits des peres de l'église : ouvrage également propre aux ecclésiastiques pour faire des prêches & des exhortations dans les missions & dans les retraites, & aux simples fidèles pour leur servir de lecture spirituelle, en 2 vol. in-12. Paris 1730. Cet ouvrage contient 40 discours sur différens sujets ; ils ne sont point divisés, comme ont coutume de l'être les sermons que l'on prononce dans les chaires. C'est un choix de réflexions simples & pieuses, dans lesquelles l'auteur s'est plutôt attaché à l'édification de ses lecteurs, qu'àux regles de l'éloquence.

BLASTARES, (*Marbieu*) moine de l'ordre de St. *Basile*, fit en 1335 un recueil de constitutions ecclésiastiques, accompagnées des loix civiles qu'il réduisit à certain chef suivant l'ordre alphabétique, auquel il donna le nom de *Synagma*. Ce compilateur se contente de marquer les endroits où sont les canons qui appartiennent à la matière. On lui attribue aussi un traité des crimes, ou question sur le mariage, imprimé dans le droit grec de main de *Leunclavius*.

BLO  
BLO  
les fol  
piété &  
charge  
il com  
les ma  
de sain  
in-fol.  
Les vic  
ginaux  
L'auto  
sieurs  
sein de  
avoit c  
bien l  
agréab  
ron de  
que l'e  
des fas  
Blonde  
Il avoi  
gies. l  
toit po  
avons  
fères.  
gélisq  
BLO  
Charill  
Liege  
prince  
de 14  
tere de  
de Can  
fit mèn  
1545. l  
de lui  
ques Fr  
à divis  
Anvers  
Lieslies  
que l'e  
excell  
leur des  
Lovani  
ces deu  
paronlo  
in-24, E

BLOIS, voyez BLOSIUS.

BLONDEL, ( *Laurent* ) né à Paris, fut lié de bonne heure avec les solitaires de Port-Royal, qui lui inspirèrent le goût de la piété & des lettres. Après avoir élevé quelques jeunes gens, il se chargea de la direction de l'imprimerie de M. Desprès chez lequel il commença à demeurer en 1715. Il ne se contenta pas de revoir les manuscrits de cet imprimeur; il travailla à une nouvelle vie de saints qui parut en 1722, à Paris: chez Desprès & Desessars, in-fol. Le titre de cet ouvrage dont on a fait plusieurs éditions, est: *Les vies des saints pour chaque jour de l'année, tirées des auteurs originaux; avec une priere à la fin de chaque vie, & un martyrologe.* L'auteur mit à la fin une addition, contenant les vies de plusieurs personnes de piété. Il y a douze vies. Il avoit conçu le dessein de donner un recueil beaucoup plus ample en ce genre, & il avoit commencé cet ouvrage; mais il ne poussa point ce travail bien loin. En sortant de chez M. Desprès, il se retira dans une agréable solitude au diocèse de Chartres, où il a passé environ douze années. C'est lui qui a fait les pratiques & prières que l'on a ajoutées à la seconde édition, in-4<sup>o</sup>, des *nouvelles vies des saints* de M. l'abbé Goujet, imprimées à Paris chez Lottin. Blondel mourut chez un de ses amis auprès d'Evreux en 1740. Il avoit une grande connoissance de tout ce qui regarde les liturgies, les regles des ordres religieux, & la bibliographie; & il n'étoit point avare de ses lumieres. Outre sa *vie des saints*, nous avons de cet écrivain les *épîtres & évangiles des dimanches, des fêtes*, &c. avec des courtes explications, &c. II. Des *pensées évangéliques* pour tous les jours de l'année, &c.

BLOSIUS ou DE BLOIS, ( *Louis* ) de la maison de Blois & de Charillon, naquit en 1506, à Donstienne, château du diocèse de Liege près de Beaumont en Hénault. Il fut élevé auprès du prince Charles, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint. A l'âge de 14 ans, il prit l'habit de religieux Bénédictin dans le monastere de Liesies. Il en devint abbé; & ayant refusé l'archevêché de Cambrai, il ne s'occupa que de la réforme de son monastere, & fit même de nouveaux statuts, que le pape Paul III approuva en 1545. Il s'appliqua aussi à composer les ouvrages qui nous restent de lui & dont nous avons diverses éditions, avec les notes de Jacques Frojus son disciple. Sa vie est à la tête de ses ouvrages. On les a divisés en dix parties ou sections, depuis l'édition qui s'en fit à Anvers en 1633, par les soins des religieux du monastere de Liesies. Ses plus célèbres ouvrages sont, I. *Le speculum religiosorum*, que l'on fit imprimer après sa mort, & dont nous avons une excellente traduction par M. de la Nauze, sous le titre de *directeur des ames religieuses*, in-12, 1726. II. *Enchiridion parvulorum*, in-8<sup>o</sup>, Lovanii 1549. III. *Theologia mystica*, in-16, Lugd. 1580. On a réunies deux ouvrages sous ce titre: *Theologia mystica & enchiridion parvulorum*, in-12, *ibid.* 1655. IV. *Fasciculus precum mellistuarum*, in-24, Paris 1641. *Blosius* mourut en 1566 à 59 ans.

**BOCHARD**, (*Samuel*) ministre de la religion prétendue réformée à Caen, étoit de Rouen où il étoit né en 1599. On assure que dès son enfance, il étoit si habile dans la langue hébraïque, qu'il entendoit non seulement le texte des prophètes, mais encore les commentaires des rabbins. Il apprit ensuite les langues orientales, & fit de grands progrès dans l'étude de l'histoire & de la philosophie. Ayant été fait ministre de Caen, il disputa publiquement contre le pere *Veron*, fameux controversiste. En 1646 il publia son *phaleg* & *chanaan* qui sont les deux parties de sa géographie sacrée, & en 1663 on imprima à Londres son *hierozoicon*, ou histoire des animaux de l'écriture. Ces deux ouvrages remplis d'une érudition presque inconcevable, ont acquis à *Bochart* une réputation qui ne mourra jamais. Le *phaleg* & *chanaan* furent réimprimés en 1674, in-4°. Il y traite de la dispersion des peuples causée par la confusion des langues, des colonies & de la langue des Phéniciens. Son mérite le fit considérer, non seulement parmi les personnes de sa communion, mais encore de tous ceux qui sont cas du savoir. La reine *Christine* l'appella à sa cour l'an 1652, & elle lui donna des marques de sa bienveillance. De retour en France l'année d'après, il continua ses exercices ordinaires, & fut de l'académie de Caen, qui étoit composée de plusieurs hommes estimables. Il mourut subitement en disputant contre M. *Huer* dans la même académie le lundi seizième mai 1667, à l'âge de 68 ans. Outre sa géographie sacrée & son histoire des animaux, il a encore composé, I. Un traité des minéraux, des plantes & des pierreries, dont la bible fait mention. II. Un autre du paradis terrestre. III. Des commentaires sur la genese. IV. Un vol. de dissertations. Tout cela a été perdu à quelques fragmens près que l'on a joint à l'édition de sa géographie sacrée, à Leyde en 1692; sa vie est à la tête.

**BOCQUILLOT**, (*Lazare André*) naquit à Avalon, d'une famille obscure. Ayant perdu son pere dès l'enfance, il fut élevé par sa mere avec soin. Après avoir fait ses études à Dijon & à Auxerre, il voulut prendre le parti de l'épée, mais sa mere s'y opposa toujours. Elle ne put l'empêcher de s'attacher à M. de *Loinrel*, nommé ambassadeur, & de le suivre à Constantinople. De retour en France, il étudia le droit à Bourges. En 1672, il fut reçu avocat au parlement de Dijon; & se livra quelque temps à la corruption du siecle. La grace ayant agi sur son cœur, il fut ordonné prêtre en 1675, & se retira dans la maison que les peres de l'Oratoire ont à Aubervilliers, plus connue sous le nom de *Notre Dame des vertus*. Le célèbre *Duguer* y fut son maître. *Bocquillot* alla ensuite à Paris, où il entendit les meilleurs prédicateurs, & retourna à Avalon, où il fut pourvu de la cure de *Chateaux*, au diocèse d'Autun; mais il fut obligé de la quitter à cause de sa mauvaise santé. S'étant retiré à Port-Royal, il se chargea de faire des instructions aux domestiques. MM. *Hamon* & *Nicolas* lui conseillèrent de les publier; il en donna d'abord deux vol.

qui contiennent 28 homélies sur les commandemens de Dieu & de l'église; à la fin du deuxième vol. il y a un catéchisme abrégé. Il publia la même année 30 homélies sur les sacremens. Ses homélies sur l'oraison dominicale & la salutation angélique, au nombre de 26, parurent en 1690. Celles sur les fêtes de quelques saints & pour les vœux & professions religieuses, en 1694. Ses courtes instructions pour l'administration & le bon usage des sacremens, pour la visite des malades & sur quelques cérémonies contenues dans le rituel, en 1697. Ses discours sur les jeux innocens & sur les jeux défendus, en 1702. Ces ouvrages furent imprimés à Paris, & la plupart in-8°. Le style en est simple, & l'auteur montre plus d'envie d'instruire que de briller. M. Bocquillot donnoit tous ses écrits aux Libraires, sans aucune rétribution, pour que les pauvres pussent les acheter plus facilement. Nous avons encore de lui un vol. in-8°, sur la liturgie, qui est plein de recherches curieuses. Ce savant mourut à Avalon en 1628 à 80 ans.

BOECE, étoit un des plus illustres sénateurs de Rome. Pendant que le pape Jean étoit à Constantinople, le roi Théodoric fit mettre en prison Boëce avec Symmaque son beau-pere, qui tous deux avoient été consuls. Ils furent accusés de vouloir soutenir la dignité du sénat contre les entreprises de Théodoric. Boëce étoit fort zélé pour la foi catholique, qu'il défendit par plusieurs écrits. Il en adressa deux au pape Jean, alors diacre de l'église de Rome, savoir, un contre Euthychès & Nestorius, touchant les deux natures & l'unique personne de J. C. L'autre sur cette question de logique: Si le Pere, le Fils, & le S. Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la divinité. Il adressa à son beau-pere Symmaque un autre traité, où il prouve que la Trinité est un seul Dieu & non pas trois Dieux. Il s'étoit fort appliqué à la logique d'Aristote, dont il traduisit & expliqua plusieurs traités. L'on prétend qu'il est le premier des latins, qui a appliqué à la théologie la doctrine de ce philosophe. Le plus beau & le plus célèbre de ses ouvrages, est la consolation de la philosophie, qu'il composa dans sa prison, & où il parle dignement de la providence & de la prescience de Dieu. Il fut arrêté & mis à mort l'an 524, & Symmaque peu de temps après lui. Glareanus de Bâle, recueillit dans le seizième siècle tous ses ouvrages; & les fit imprimer l'an 1546. L'abbé Gervaisse, donna une histoire de Boëce en françois avec une analyse de ses ouvrages en 1715, in-12. On a souvent publié en particulier la consolation de la philosophie, & nous en avons une traduction françoise en vers & en prose par le pere Regnier, chanoine régulier de la congrégation de Ste. Genevieve, in-12, à Paris. Les ouvrages de Boëce sont pleins de termes scholastiques, & son style se ressent de la décadence de la langue latine.

I. BOILEAU, ( Jacques ) frere du fameux satyrique de ce nom; naquit en 1635. Il étudia les humanités avec succès dans le collège d'Harcourt, & fit sa philosophie dans celui de Beauvais. Il partit avec éclat sur les bancs de Sorbonne, dont il fut prieur

depuis le mois de mars 1660 jusqu'au même mois de l'année 1661. Il reçut le bonnet de docteur le 22 mai 1662. M. Gondrin, archevêque de Sens le fit doyen de son église, & son grand-vicaire ; mais il revint à Paris en 1694, & fut pourvu par le Roi d'un canonicat de la sainte Chapelle de Paris. Il mourut doyen de la faculté de théologie, le 1er. août 1716, dans la 82<sup>me</sup> année de son âge. L'abbé Boileau étoit un homme d'un vertu pure, mais d'un esprit singulier. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Le plus considérable est son traité in-4°, de antiquis & majoribus episcoporum causis, imprimé à Liege, ou plutôt à Lyon en 1678. Il donna en 1681 un traité de sanguine corporis Christi post resurrectionem, contre le ministre Allix ; l'histoire latine de la confession auriculaire contre le ministre Daille, qui parut en 1683 ; & en 1685, un traité de l'adoration de l'eucharistie avec un écrit sur le retranchement de la coupe. En 1686, M. Boileau donna au public le texte latin de Rarranne sur l'eucharistie, avec une traduction françoise, une préface & des remarques. En 1700 il fit imprimer son histoire des flagellans (*Historia Flagellantium*,) dans laquelle il examine les abus que cette pratique peut entraîner, & blâme l'usage des disciplines volontaires. Cette histoire fut mise en françois par un anonyme, & imprimée en Hollande en 1701. M. Boileau fit quelques remarques qu'il publia en 1702, où il relève plusieurs bévues du traducteur, & quelques endroits qu'il avoit traduits d'une manière très-indécente. Plusieurs critiques s'éleverent contre cet ouvrage, entr'autres, le pere du Cerceau & M. Thiers. La traduction de l'histoire des flagellans a été réimprimée en 1732 à Paris, avec des corrections & une préface historique par l'abbé Graner. On a encore de l'abbé Boileau un livre intitulé, de antiquo jure presbyterorum, en 1678, dans lequel il entend de prouver que dans la primitive église les prêtres avoient part au gouvernement comme les évêques. „ Il est clair „ (dit-il, page 31) par les actes des Apôtres que St. Paul „ mande à l'église de garder les ordonnances des prêtres comme „ celles des évêques ou des Apôtres. C'est pourquoi le docteur „ de Sorbonne auteur de la version du nouveau testament imprimé à Mons... a traduit ces mots de St. Paul d'une façon qui „ me fait plaisir : *Confirmans ecclesias, præcipiens custodiare præcepta „ Apostolorum & seniorum* ; ordonnant de garder les réglemens des „ Apôtres & des prêtres. “ On lui doit un autre ouvrage intitulé : *disquisitionis historica de re vestiaria hominis sacri*, l'auteur veut montrer qu'il est indifférent aux ecclésiastiques vivans dans le monde, de porter des habits longs ou des habits courts ; on l'a vu, les dernières années de sa vie, aller à pied dans les rues de Paris, vêtu d'un habit ecclésiastique, qui n'étoit ni long ni court.

II. BOILEAU, (Charles) abbé de Baulieu de l'académie françoise, s'adonna de bonne heure à la chaire. Il prêcha devant Louis XIV. qui répandit sur lui ses bienfaits. Cet orateur mourut en 1704. C'étoit un ami officieux, attentif à menager les occa-

fiens  
ses  
par  
ont  
in-12  
reux  
un ft  
traits  
& à l  
ports  
foien  
éloqu  
On t  
fleurs  
tué a  
gyriq  
1718

III  
évêqu  
mais  
arche  
rité d  
lui pr  
leau y  
véc er  
d'un c  
gemen  
Il vécu  
d'une  
Ses ou  
in-12,  
de la  
in-8°,  
pastora  
les ma  
de mor  
& le f  
cond,  
sa vie  
coup de  
BOIL  
fessa le  
leges de  
Il remp  
1733. N  
en 2 vo  
teur, c  
pas apr

sions de faire plaisir, ingénieux à les trouver, droit dans toutes ses vues, d'un caractère doux & d'une vertu pure. Il est connu par des *homélies* & des *sermons* sur les évangiles du carême qui ont été donnés au public après sa mort par M. *Richard*, en 2 vol. in-12, à Paris chez Louis *Guerin* 1712. Ce prédicateur avoit l'heureux talent d'attirer la foule par une imagination vive & féconde, un style précis & orné, propre aux grandes figures & aux portraits, une attention ingénieuse à connoître le cœur humain, & à le représenter tel qu'il est. Il joignit à ces dons des transports de zèle, qui rendoient sa morale touchante, & qui faisoient goûter au cœur les traits les plus hardis de l'esprit. Son éloquence lui avoit mérité une place dans l'académie françoise. On trouve cependant dans ses sermons trop de brillant & de fleurs; l'art s'y montre trop, & le néologisme paroît y être substitué au naturel. Nous avons encore de ce prédicateur des *panégyriques des saints*, en un vol. in-8° & in-12, imprimés en 1718, qui sont encore recherchés.

III. BOILEAU, ( *Jean-Jacques* ) fut pourvu par M. *Mascaron*, évêque d'Agén, de la principale cure de cette ville sa patrie; mais sa mauvaise fanté l'obligea de la quitter. M. de *Noailles*, archevêque de Paris, l'ayant connu, le chargea de la supériorité de plusieurs maisons religieuses. Quelques années après, il lui procura un canonicat de l'église de St. *Hovore*. L'abbé *Boileau* y remplit ses devoirs avec édification jusqu'à sa mort arrivée en 1735 dans la 86me année de son âge. C'étoit un homme d'un cœur fort droit, d'un esprit très-solide, & d'un grand jugement. Il avoit beaucoup étudié l'écriture-sainte & la tradition. Il vécut dans une grande innocence de mœurs, accompagnée d'une piété solide & lumineuse & d'une charité fort étendue. Ses ouvrages sont, I. La vie de M<sup>me</sup>. la duchesse de *Liancourt*, in-12, 1698, aussi édifiante que bien écrite. II. La relation abrégée de la vie de M<sup>me</sup>. *Combé*, institutrice de la maison du bon Pasteur, in-8°, à Paris en 1700. III. La première partie de l'instruction pastorale de M. le cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris, sur les matières de la grace, en 1696. IV. *Lettres sur différens sujets de morale & de piété*, à Paris, in-12. Le premier vol. en 1737 & le second en 1742. On voit par les dernières lettres du second, que M. *Boileau* n'a cessé d'être consulté jusqu'à la fin de sa vie, & qu'il a toujours communiqué ses lumières avec beaucoup de zèle.

BOILLOT, ( *Henri* ) Jésuite, natif de Franche-Comté, professa les humanités, la philosophie & la théologie dans les collèges de sa société. Il fut ensuite recteur au collège de Grenoble. Il remplissoit la même fonction à Dole, lorsqu'il mourut en 1733. Nous avons de lui, I. *Sermons nouveaux sur divers sujets*, en 2 vol. in-12, à Lyon 1714. On ne sauroit croire, dit un auteur, combien sont estimables les prédicateurs qui ne courent pas après le bel esprit; qui regardent comme un amusement

d'écolier ces idées subtiles, ces pensées faussement délicates, ce style compassé, ces petites énigmes qu'on donne à deviner & qui échappent à l'attention des auditeurs. Celui-ci s'est plus attaché aux vérités qu'il faut prêcher, qu'aux agrémens de la diction; cependant son style n'a rien de défectueux. II. *Maximes chrétiennes & spirituelles, tirées des œuvres du pere Jean-Eusebe de Nieremberg, traduites de l'espagnol en françois, à Lyon 1714, 2 tomes.*

BOIS, (Philippe Goibaud sieur du) naquit à Poitiers. Il vint à Paris avec le seul talent de jouer du violon. Il s'y fit recevoir maître à danser, & il fut produit en cette qualité auprès de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, qui le goûta tellement, qu'il ne voulut point avoir d'autre gouverneur. Ce prince mourut en 1671. M. du Bois ne s'étoit mis à apprendre le latin qu'à trente ans; il fit de si grands progrès, sous la direction de MM. de Port-Royal, qu'il devint un des plus habiles écrivains de son temps. C'est à lui que nous avons l'obligation d'avoir mis en françois les lettres; les confessions; les deux livres de la véritable religion & des mœurs de l'église catholique; le livre de l'esprit & de la lettre, & les sermons de St. Augustin sur le nouveau testament; les deux livres de la destination des saints & du don de la persévérance; le traité de catechisandis rudibus, avec ceux de la continence, de la tempérance, de la patience, & contre le mensonge; tous ces ouvrages sont accompagnés de notes savantes & curieuses, & ont été imprimés à Paris chez Coignard. Les notes sur les points d'histoire, de chronologie, &c. qui ornent la traduction des lettres de St. Augustin, sont de M. de Tillemont. Les versions de M. du Bois lui ouvrirent les portes de l'académie françoise en 1693. Il mourut l'année d'après d'une fièvre maligne, âgé de 68 ans. C'étoit un homme d'une affabilité, d'une condescendance, d'une politesse que la plupart des savans ignorent; aussi pur dans son style que dans ses mœurs; également concerté, mais sans étude, & dans ses pensées & dans ses actions. Interprète des peres de l'église, il eut quelques-unes de leurs vertus. Son style est facile, clair & élégant; mais il est monotone; & il tourne toujours ses pensées, il coupe ses phrases de la même façon: de sorte que les deux différens auteurs qu'il a traduits, St. Augustin & Ciceron, paroissent avoir le même génie.

BOIS, (Gerard du) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, natif d'Orléans, professa long-temps les humanités. Il aime toujours l'histoire, & il fit paroître du goût & de la critique, dans les conférences particulières que l'on faisoit dans la maison de St. Honoré à Paris, & dans celles qu'il fit publiquement pendant deux ans à St. Magloire. Il travailla à l'édition du dernier volume de l'histoire ecclésiastique du pere le Coindre, qu'il fit imprimer l'an 1683 au Louvre, avec une préface contenant la vie de l'auteur de ce savant ouvrage. Ayant été choisi par M. de Harlai, archevêque de Paris, pour écrire l'histoire de l'église de Paris, il en donna le premier vol. en 1690, in fol. qui va jusqu'à l'an

1108. Le second tome ne parut que 14 ans après sa mort arrivée en 1696, dans sa 76me année. On le dut aux soins du pere de la Ripe & du pere Desmolets de l'Oratoire. Le pere du Bois étoit respectable par sa vertu autant que par son érudition.

BOISSIERE, ( *Joseph de la Fontaine de la* ) né à Dieppe du lieutenant de Roi de cette ville, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Son talent pour la chaire le tira de la foule; il l'exerça long-temps à Paris avec succès. Il mourut dans cette ville en 1732 à 84 ans. Nous avons de lui des sermons recommandables par la beauté & la vivacité des images, pas les pensées délicates & brillantes, par la peinture ingénieuse, mais fidelle de nos mœurs, par un style sentencieux, enfin par un style clair, coulant & sublime, presque tout emprunté de l'écriture. S'il étoit permis de rabaisser ses discours par quelque endroit, ce ne pourroit être que parce qu'il a quelquefois un peu trop d'esprit & de fleurs. On les a imprimés en 6 vol. in-12, à Paris, chez *Hemi*, rue St. Jacques, en 1730 & en 1731. Les trois premiers vol. renferment les sermons du carême; des vœtures & professions religieuses; & les trois derniers sont sur les fêtes des saints & sur les principaux mysteres de la religion.

BOLLANDUS, ( *Jean* ) Jésuite, né à Tillemont dans les Pays-bas en 1596, s'acquit de la réputation dans son ordre. Ses supérieurs le choisirent pour exécuter le dessein que *Rosveide*, son confrere, avoit formé de recueillir les actes des saints. Il falloit du discernement, de l'érudition & de l'affiduité au travail: le pere *Bollandus* avoit toutes ces qualités. Il publia les saints du mois de janvier en 2 vol. in-fol. en 1643, & le mois de février en 3 vol. en 1658. Il en étoit au mois de mars, lorsqu'il mourut en 1665, âgé de près de 70 ans. Dès l'an 1635, il avoit demandé un second: on lui donna le pere *Godefroi Henschenius* qui continua ce travail immense; celui-ci prit pour son collègue le pere *Daniel Papebroch*, & ils fouillerent tous les deux dans cette mine. Ces deux infatigables compilateurs publièrent les saints du mois de mars l'an 1668 en 3 vol. & mirent à la tête du premier l'éloge de *Bollandus*, qui a donné son nom aux continuateurs de cette entreprise. Les actes des saints du mois d'avril parurent aussi en 3 tomes l'an 1676. Le pere *Papebroch* y fit entrer une longue dissertation sur la maniere de discerner les fausses pieces d'avec les véritables dans les Cartulaires. En 1681 on publia en trois volumes les saints des seize premiers jours de mai. Le P. *Henschenius* mourut en 1681. On lui substitua les PP. *Baert* & *Janning*, qui donnerent en différentes années le reste du mois de mai en quatre tomes. En 1709 l'on eut le mois de juin entier en cinq. Ainsi les six premiers mois de l'année comprennent vingt-trois gros volumes in-fol. Le P. du *Sollier* avoit été associé au travail du dernier tome. Le P. *Papebroch* mourut en 1714. Les PP. du *Sollier*, *Pinei*, *Cuper* & *Bosch* publièrent le mois de Juillet en neuf volumes. Le mois d'août en renferme six, & les quatorze

premiers jours de septembre quatre ; ce gros recueil a été comparé à un filet qui prend toute sorte de poissons. Il comprend toute sorte d'actes & de vies des saints, bonnes, médiocres, mauvaises, vraies, douteuses & fausses. Le pere *Bollandus* étoit plus porté à adopter les traditions populaires ; *Henschenius* & *Papebroch* ont eu une critique plus exacte. Les Carmes piqués de ce que ce dernier avoit dit contre l'antiquité, de leur ordre, eurent le crédit de faire condamner quelques volumes de son recueil. Ils accusoient les auteurs d'avoir commis plusieurs erreurs considérables. Voici les principales : le baptême de *Constantin*, par le pape *Silvestre* est une fable.... Les donations de ce même Empereur à l'église Romaine, sont une piece supposée.... Il n'est pas certain que la face de J. C. ait été imprimée sur le mouchoir de *Ste. Veronique*, ni même qu'il y ait jamais eu une sainte de ce nom.... *St. Pierre* n'a été que 15 ans à Rome.... L'église d'Anvers est en possession de montrer le prépuce de J. C. mais elle n'est pas assurée de l'avoir.... J. C. a vécu 37 ans.... Les Electeurs de l'Empire ne tiennent pas du *St. Siege* le droit de faire un Empereur.... Enfin le *Mont-Carmel* n'étoit pas anciennement un lieu de dévotion, & les Carmes n'ont point eu le prophete *Elie* pour leur fondateur.... Ces reproches donnerent occasion à *Papebroch* de faire trois vol. in-4°, d'apologies, où l'on trouve des choses très-curieuses pour l'histoire de l'église ; mais qui sont assez mal écrites.

BONA, (*Jean*) cardinal, religieux réformé de l'ordre de *Cisterciens*, naquit à *Mondovi*, ville de *Piémont*, le 10 octobre 1609. Sa famille étoit une branche de celle de *Bonne de Lesdigueres* en *Dauphiné*. Dès son enfance, il fit voir l'inclination qu'il avoit pour la vertu & pour la solitude. Il se consacra à Dieu dans un monastere de l'ordre des *Fenillans*, & fit profession dans un couvent proche de *Pignerol*, n'étant encore âgé que de quinze ans. On l'envoya étudier à *Rome*, où il professa la philosophie & la théologie, & y fit un grand progrès dans les sciences. Etant revenu dans son pays, il fut prieur, puis abbé de sa maison, & élu de sa congrégation en 1651. Le cardinal *Fabio Chigi*, ami particulier du P. *Bona*, témoigna une joie extrême de cette élection, & voulut faire tenir le chapitre général à *Rome* pour lui faire continuer cette dignité ; mais le sage abbé qui s'en douta, le fit tenir à *Genes*, & se fit nommer un successeur. Trois ans après on l'élut de nouveau, & le cardinal *Chigi* qui étoit Pape dès l'an 1655 sous le nom d'*Alexandre VII*, lui défendit de quitter cette charge. Mais le P. *Bona* en sollicita la permission avec tant d'instance, que le Pape la lui accorda à condition qu'il ne fortiroit point de *Rome*. Pour l'y attacher plus étroitement, il lui donna divers emplois. *Clement IX* les lui continua, lui en confia de nouveaux, & le créa cardinal le 29 novembre 1669. L'éclat de la pourpre romaine n'enfla pas le cœur du cardinal *Bona*, & les affaires dont il étoit chargé ne l'empêcherent point de vaguer

à l'é  
de bi  
tifica  
Papa  
Daug

Ce fav  
deffie  
bre qu  
libri d  
3 tom  
duftio  
IV. D  
Colon.  
1678.  
qu'en  
cardin  
» Je f  
» joui  
» la l  
» char  
» que  
» si e  
» à Di  
» que  
» men  
» ceux  
» qui  
» mais  
» bu  
» a recu  
ce titre  
nibus,  
aucta,  
Misse,  
Taur.  
BON  
en théo  
voya no  
river à  
nombre  
Taurini  
rima S.  
vird. 16.

à l'étude & à la priere. Après la mort de *Clement IX*, les gens de bien auroient voulu que *Bona* eut été élevé sur la chaire pontificale. Cet événement donna lieu à cette espece de pasquinade, *Papa Bona farebbe solesismo*. C'est à cette occasion que le pere *Daugieres*, Jésuite, fit cette épigramme :

*Grammatica leges plerumque ecclesia spernit :*

*Fortè erit ut liceat dicere Papa Bona.*

*Vana solœcismi ne re conturbet imago :*

*Effet Papa bonus, si Bona Papa foret.*

Ce savant cardinal mourut à Rome en 1674 à 65 ans. Sa modestie, sa charité & ses autres vertus l'avoient rendu aussi célèbre que ses ouvrages. Les principaux sont, I. *De rebus liturgicis libri duo, cum comment. & notis. Roberti Sala ord. Cist. in-fol. 3 tom. Taurini 1747.* II. *Epistola, in-fol. ibid. 1754.* III. *Manuductio ad cœlum & principia vitæ christiana, in-12. Vener. 1742.* IV. *De divinâ psalmodiâ, in-4°, Roma 1653, Paris 1663, & in-8°, Colon. 1677.* V. *Via ad Deum, in-12. Campid. 1671. & in-18. Varsav. 1678.* On peut juger du mérite du cardinal *Bona* par cet éloge qu'en fait *M. Arnauld* dans une lettre où il remercie ce pieux cardinal du présent qu'il lui avoit fait de son livre sur la liturgie.

« Je suis bien mortifié, Monseigneur, de n'avoir pu encore  
 « jouir d'un aussi agréable entretien que celui que me fournira  
 « la lecture de tant de recherches de l'antiquité chrétienne, tou-  
 « chant le plus saint de nos mystères. On ne peut rien attendre  
 « que de fort achevé d'une étude si consommée, d'un jugement  
 « si exact, d'un esprit si éclairé, & d'une piété si solide. Et plût  
 « à Dieu que sa providence disposât les choses de telle sorte,  
 « que tant de grandes parties fussent employées encore plus utile-  
 « ment pour le bien général de toute l'église ! Quelle joie pour  
 « ceux qui aiment véritablement la beauté de la maison de Dieu,  
 « qui ne consiste pas dans l'éclat d'une magnificence humaine,  
 « mais dans l'établissement d'une sainte discipline, qui contri-  
 « bue à mettre les Chrétiens dans un état digne de ce nom ! On  
 « a recueilli les différens ouvrages du cardinal *Bona* à Turin sous  
 « ce titre : *Joannis Bona opera omnia recognita, notis & observatio-*  
 « *nibus, ac perpetuo fere commentario historico, critico, & dogmatico*  
 « *aucta, & illustrata, cum addit. R. P. Abb. Sala, spectantibus ad*  
 « *Missæ sacrificium &c. appendicibus, & indicibus, in-fol. 4 tom.*  
 « *Taur. 1747--1750.*

*BONACINA*, (*Martin*) ecclésiastique de Milan, étoit docteur en théologie & en droit civil & canon. Le pape *Urban VIII* l'envoya nonce en Allemagne ; mais *Bonacina* mourut avant que d'arriver à Vienne en Autriche l'an 1631. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages ; les principaux sont, I. *Summa, in-fol. 2 tom. Taurini 1678, & in-4°, 2 tom. Vener. 1694.* II. *De electione legittima S. Pontificis, in-fol. Lugd. 1638.* III. *De matrimonio, in-4°, ibid. 1621.* IV. *De incarnatione Christi, in-4°, ibid. 1630. & Mediol.*

1629. On a recueilli les différens écrits de *Bonacina* sous ce titre ; *Opera omnia cum additionibus & proposit. damnatis*, in-fol. 3 tom. Lugd. 1749, *idem*, in-fol. 3 tom. Vener. 1683, & Mediol. 1720.

**BONARDI**, (*Jean-Baptiste*) né à Aix, entra dans l'état ecclésiastique, & fut reçu docteur en théologie dans la faculté de Paris. Il prit part à tout ce qui se fit dans cette faculté, contre la constitution *unigenitus*, à laquelle il étoit fort opposé. Il mourut en 1756, après avoir publié quelques brochures théologiques. Il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on distingue une *histoire de la faculté de théologie de Paris*. Cet ouvrage est curieux. L'auteur possédoit très-bien l'histoire littéraire.

**I. BONAVENTURE**, (*Saint*) naquit l'an 1221 à Bagnarèa en Toscane, & il fut nommé *Jean* au baptême. A l'âge de quatre ans il tomba dangereusement malade ; les médecins désespéroient de sa guérison, lorsque sa mere le recommanda aux prières de *St. François* qui pria pour l'enfant ; le voyant guéri il s'écria en italien ; *O buona ventura !* ô heureux événement ! Le nom en demeura à l'enfant avec celui de *Jean*. En 1243, *Bonaventure* âgé de 22 ans, entra dans l'ordre des Freres Mineurs. A peine eut-il fait profession, qu'on l'envoya étudier à Paris. On dit qu'il eut pour maître en théologie le célèbre *Alexandre* de Halès, un des plus savans religieux de son ordre, qui touché de la candeur de ce jeune homme & de l'innocence de ses mœurs, disoit : *Il semble que le péché d'Adam n'ait point passé dans Bonaventure*. Il donna dans cette école tant de preuves de son esprit, de sa science & de sa vertu, qu'au bout de sept ans de profession, il fut choisi pour y donner des leçons de philosophie & de théologie. En enseignant ce que l'on doit croire, il montrait par son exemple ce que l'on doit faire : & son but principal étoit de former des chrétiens, encore plus que des savans. Son ordre plein d'estime pour sa vertu, le choisit pour général à l'âge de 35 ans ; & le pape *Alexandre IV* confirma cette élection. Les embarras inséparables de sa place, ne l'empêcherent point de pratiquer toujours ce qu'il y avoit dans le cloître de plus difficile. Il se servoit de la force de ses exemples, plutôt que de l'autorité que lui donnoit sa place, pour maintenir les bons religieux dans leur première ferveur, & faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en écartoient. En 1263, il alla à Rome pour prier le pape *Urbain IV* de décharger son ordre de la conduite des religieuses de *St. Claire*, ce qu'il ne put obtenir. L'église d'York étant vacante, le chapitre élut d'abord *Guillaume* de Langton son doyen, qui alla à Rome pour faire confirmer l'élection ; mais le pape *Clément IV* la cassa & nomma *St. Bonaventure*. Il fut porté à ce choix, tant par le mérite singulier du sujet, que par l'état où se trouvoit l'Angleterre ; mais le saint homme alla trouver le Pape, & fit si bien qu'il évita d'accepter cette dignité. *Bonaventure* ne trouva pas la même facilité à la cour de *Gregoire X*, successeur de *Clément IV*. *Gregoire* trouva tant d'affaires à régler & tant d'abus à réformer, qu'il eut de-

voir ce  
person  
& afin  
au car  
forti  
Paris.  
ment.  
de Flo  
bonne  
offices  
& ne  
felle.  
qua à  
l'échar  
contre  
après  
gré sa  
que l'  
venture  
Bona-  
la qua  
de la r  
person  
fut su  
diman

Il pa  
dont S  
du ten  
beauc  
perdoi  
des reli  
logie. I  
IV. Plu  
C'est e  
avec qu  
compo  
Laijson  
discrét  
St. Bon  
tion qu  
divine  
crucifix  
signe.

voir convoquer un concile général. Il jeta les yeux sur diverses personnes qui étoient le plus en réputation de science & de piété ; & afin de leur donner plus d'autorité , il les éleva aux prélatures & au cardinalat. *Bonaventure* ayant appris qu'il étoit de ce nombre , sortit secrètement de l'Italie , & se refugia au grand couvent de Paris. Mais un ordre bien précis l'obligea de retourner promptement. Il étoit dans le couvent de Mugello à quatre ou cinq lieues de Florence , lorsque deux nonces du pape vinrent lui apporter le bonnet de cardinal. Ils trouverent ce général occupé aux plus bas offices de la cuisine. *Bonaventure* ne se contraignit point pour eux , & ne rougit point de continuer en leur présence de laver la vaisselle. Quand il eut achevé , il prit le bonnet en soupirant , & marqua à ses freres en présence des nonces , le regret qu'il avoit de l'échange qu'on lui faisoit faire , des fonctions paisibles du cloître contre les nouvelles obligations qu'on lui imposoit. Peu de temps après il alla à Rome , où le Pape le facta évêque d'Albane malgré sa résistance , & lui ordonna de se préparer sur les matieres que l'on devoit traiter au concile général indiqué à Lyon. L'ouverture du concile s'étant faite le septieme de mai de l'an 1274 , *Bonaventure* y prêcha à la seconde & à la troisieme session. Après la quatrieme qui se tint le sixieme de juillet , & où il s'agissoit de la réunion des Grecs , *Bonaventure* qui avoit travaillé plus que personne à cette grande affaire , tomba dans une défaillance qui fut suivie d'un vomissement continuel. Il mourut le matin du dimanche quinzieme du même mois.

## § I.

*Ses Ouvrages.*

Il paroît surprenant qu'au milieu de la multitude d'affaires dont *St. Bonaventure* s'est trouvé chargé , il ait pu encore trouver du temps pour composer des ouvrages. Mais outre qu'il avoit beaucoup de facilité , il ménageoit tous ses momens & n'en perdoit aucun. On a de lui , I. Une *apologie des pauvres* en faveur des religieux mendians. II. Des *traités de philosophie & de théologie*. III. Des *Commentaires sur l'ancien & le nouveau testament*. IV. Plusieurs sermons. V. Un grand nombre de *traités de piété*. C'est en ces derniers qu'il a le plus excellé. *St. Thomas d'Aquin* avec qui il étoit fort lié , étant venu le voir dans le temps qu'il composoit la vie de *St. François* , ne voulut point le détourner : *Laissons le saint* , dit-il , *travailler pour le saint : ce seroit une indiscretion de l'interrompre*. Une autre fois , ce saint docteur pria *St. Bonaventure* de lui dire , dans quelles sources il puisoit l'onction qu'on trouvoit dans ses écrits , & cette éloquence toute divine qui les faisoit rechercher. *St. Bonaventure* lui montra son crucifix & lui dit : *Voilà le grand livre où j'apprends tout ce que j'enseigne*. Un frere lui disoit un jour : *Dieu vous a donné de grands*

talens à vous autres savans , avec lesquels vous pouvez le louer & le servir : mais nous autres ignorans , que pouvons-nous faire pour lui plaire ? Vous pouvez aimer Dieu , répondit le saint , c'est par-là seul qu'on lui est véritablement agreable. Entre les traités de piété qu'a composé St. Bonaventure , les méditations sur la vie de J. C. méritent une attention particuliere. Elles sont adressées à une religieuse du second ordre de St. François , c'est-à-dire , des Filles de Ste. Claire. Il l'exhorte à méditer assiduellement la vie de Notre-Seigneur ; & il ajoute : „ Ne croyez pas que nous puissions méditer tout ce qu'il a fait , ou dit , ni que tout soit écrit : mais „ afin que ses actions fassent plus d'impression sur vous , je les „ raconterai comme si elles s'étoient passées de la maniere qu'on „ peut le représenter par l'imagination : car nous pouvons ainsi „ méditer l'écriture même , pourvu que nous n'y ajoutions rien „ de contraire à la vérité , à la foi & aux bonnes mœurs. “ Sur ce fondement , il fait comme des tableaux de toute la vie de J. C. Il ajoute aux narrations de l'écriture , les circonstances qui lui paroissent convenables , & qu'il tire quelquefois d'écrits apocryphes , qui passioient alors pour vrais , ou de révélations peu certaines.

## § II.

*Apologie des Pauvres.*

St. Bonaventure , dans son apologie des pauvres , ne nomme point l'auteur qu'il y réfute , soit parce qu'il ne le connoissoit pas , soit pour épargner sa réputation. Mais nous savons que c'étoit un docteur de Paris , nommé Gerard d'Abbeville , qui avoit pris le parti de Guillaume de St. Amour , & avoit écrit contre les religieux mendians. Ce docteur louoit la fuite de la persécution comme une action digne des hommes les plus parfaits. Il attaquoit par-là indirectement la conduite de St. François & de ses premiers disciples , qui , par un excès de zele , alloient chercher la mort chez les infideles , s'exposant eux-mêmes sans nécessité. St. Bonaventure prouve fort bien , qu'il est de la perfection chrétienne de désirer la mort pour être uni à Dieu ; mais il semble que ce saint docteur va trop loin , quand il soutient contre les maximes de la bonne antiquité , qu'il est de la perfection de s'exposer volontairement à la mort. Les exemples qu'il apporte de quelques apôtres & de quelques martyrs , montrent qu'il a été trompé par de faux actes. Il vient ensuite à la pauvreté , qui est le principal objet de son ouvrage , & prétend que la plus parfaite consiste dans le renoncement à toute propriété des biens temporels , tant en particulier qu'en commun , se contenant du simple usage absolument nécessaire à la vie. C'étoit le système des religieux mendians. Pour l'établir , il dit que l'on voit l'exemple de la premiere espèce de pauvreté dans la premiere église de Jérusalem , où tous les fideles possédoient leur bien en commun ; &

que l'  
sans  
ces b  
Vo  
aye  
te  
con  
app  
tou  
répon  
pro  
sim  
van  
rien  
Nous  
portar  
déjà r  
lettre  
sur les  
généra  
s'ob  
dem  
tion  
vret  
teuf  
char  
dema  
craig  
& la  
posere  
sons  
& n  
frere  
pas se  
rer d  
ce qu  
curés  
tion  
veule  
froidi  
le ser  
prom  
ticière  
le min  
goureux  
trente a  
II. BO  
112. E

que l'on voit l'exemple de la seconde dans les apôtres : supposant, sans le prouver, qu'ils ne subsistoient pas comme les autres de ces biens communs. *Gerard* disoit encore aux Freres Mineurs : „ Vous prétendez n'avoir la propriété de rien, quoique vous en ayez l'usage : mais tout le monde voit le ridicule de cette prétention dans les choses qui se consomment par l'usage, où par conséquent on ne peut le séparer de la propriété. Et à qui donc appartient l'argent que vous demandez & que vous amassez de tous côtés, si vous n'avez rien en commun ? “ *St. Bonaventure* répond : „ C'est au Pape & à l'église romaine qu'appartient en propriété tout ce qu'on nous donne ; nous n'en avons que le simple usage. Nous sommes à l'égard du Pape ce que sont, suivant le droit romain, les enfans de famille, qui ne peuvent rien recevoir dont la propriété ne passe aussitôt à leur pere. Nous trouvons dans les ouvrages de *St. Bonaventure* une lettre importante, qui prouve combien l'ordre des Freres Mineurs s'étoit déjà relâché, & combien sa premiere ferveur dura peu. Cette lettre est adressée à tous les provinciaux, custodes ou gardiens, sur lesquels le saint docteur étoit obligé de veiller en qualité de général. „ En examinant, dit-il, pourquoi l'éclat de notre ordre s'obscurcit, je trouve plusieurs causes de cette décadence. On demande avec avidité de l'argent, & on le reçoit sans précaution : quoique rien ne soit plus contraire à notre vœu de pauvreté. Quelques-uns de nos freres languissent dans une honneuse oisiveté. Plusieurs mènent une vie vagabonde, sont à charge à leurs hôtes, & scandalisent au lieu d'édifier. Nos freres demandent l'aumône avec tant d'importunité, que les passans craignent leur rencontre comme celle des voleurs. La grandeur & la beauté de nos bâtimens troublent notre repos, & nous exposent à la censure des hommes. Les connoissances & les liaisons, que l'on ne cesse de multiplier, causent des soupçons & nuisent à notre réputation. On donne les emplois à des freres qui n'ont point été assez éprouvés, & dont la vertu n'est pas solidement établie. On sollicite les fideles à se faire enterrer dans nos églises, & à nous mettre dans leurs testamens : ce qui attire l'indignation du clergé, & particulièrement des curés. On change sans cesse de place, & on est dans une agitation continuelle : enfin nos freres font de grandes dépenses, ne veulent plus se contenter de peu, & leur charité est bien refroidie : Ainsi nous sommes à charge à tout le monde, & nous le serons encore beaucoup plus à l'avenir, si on n'y remédie promptement. “ C'est à quoi il exhorte les supérieurs, & particulièrement à ne pas recevoir trop de religieux, & à ne confier le ministère de la prédication & de la confession qu'après un rigoureux examen. La lettre est datée de Paris le 23 avril 1257, trente ans seulement après la mort de *St. François*.

II. BONAVENTURE DE PADOUE, naquit dans cette ville en 1192. Etant entré chez les Augustins, il étudia dans l'université

de Paris & y enseigna même la théologie. Son mérite le fit être général de son ordre dans le chapitre tenu à Verone en 1377. & l'année d'après *Urbain VI* l'honora du chapeau de cardinal. Son zèle pour les libertés de l'église, lui attira la haine de *François Carrario*, tyran de Padoue, qui le fit assassiner d'un coup de fleche, à mesure qu'il passoit sur le pont St. Ange à Rome, en 1385. *Bonaventure* étoit une homme savant, très-lié avec *Petrarque*. Parmi les divers ouvrages qu'il avoit composés, on distinguoit ses commentaires sur les épîtres canoniques & sur le maître des sentences. Il avoit encore donné au public des vies des saints, pleines de révélations & de faux miracles, & plus propres à affoiblir la piété qu'à la nourrir.

**BONFINIUS**, (*Antoine*) natif d'Ascoli, vivoit sur la fin du quinziesme siècle. *Mathias Corvin* le fit venir en Hongrie, & l'engagea à écrire l'histoire de ce royaume. Nous avons encore de lui un traité de la *virginité* en latin, imprimé en 1572 après la mort de l'auteur.

**BONICHON**, (*François*) prêtre de l'Oratoire, enseigna les humanités avec succès dans cette congrégation. Il fut ensuite pourvu de la cure de St. Michel de Tertre, à la porte de la maison que l'Oratoire occupe à Angers. C'étoit un pasteur vigilant & très-attentif aux besoins de ses ouailles, qu'il nourrissoit du pain de la parole de Dieu. Nous avons de lui un ouvrage très-rare & très-recherché, qu'il composa sous le titre de *pompa episcopalis*, lorsque *Henri Arnauld* fut nommé à l'évêché d'Angers. Il y traite des cérémonies que les évêques d'Angers observent, lorsqu'ils font leur entrée dans la ville. *Bonichon* fit encore un ouvrage contre les religieux mendians qui méconnoissent l'autorité épiscopale. C'est un gros in-4°, imprimé à Angers en 1658, sous ce titre: *L'autorité épiscopale défendue contre les nouvelles entreprises de quelques réguliers mendians du diocèse d'Angers, sur la hierarchie ecclesiastique*. Le pere *Bonichon* mourut en 1662.

**I. BONIFACE**, (*Saint*) apôtre de l'Allemagne, naquit en Angleterre vers l'an 680. Son nom anglois étoit *Ouinfrid*. Il embrassa dès l'enfance la vie monastique, & étudia dans les endroits où étoient les meilleures études. Il apprit la grammaire & la poésie, & il lut les commentaires sur l'écriture. Il s'appliquoit au sens historique & littéral, & approfondissoit en même temps les sens spirituels & figurés. Son abbé le fit ordonner prêtre à l'âge de trente ans vers l'an 710. Il commença aussitôt à instruire les peuples avec un grand zèle, & à travailler au salut des ames. Il alla à Rome avec des lettres de recommandation de son évêque. C'étoit *Daniel* évêque de Vinchestre, célèbre par sa science & par sa vertu. *Ouinfrid* fit connoître au pape *Gregoire II* le desir qu'il avoit de travailler à la conversion des infideles. Ce Pape l'envoya en 719 en Allemagne, où il convertit plusieurs milliers de personnes. Le nouveau missionnaire fit alors un voyage à Rome, où il fut sacré évêque. Il fut renvoyé en Allemagne pour être pêcheur d'hommes, & il

jetta d  
voirs,  
tir. Il  
tions,  
yence  
dignité  
dans la  
l'habito  
St. Bon  
le resta  
devint  
le huiti  
tingués  
que de  
vie de  
d'Utrec  
tent de  
nombre  
adressée  
cécité,  
tions au  
de Boni  
style en  
allez bie  
des trac  
Daniel: f  
" m'envo  
" fois m  
" un mé  
" vez m  
" car je  
" ma vu  
" lettres  
chartes &  
naire éto  
toient pa  
avoit bes  
" vous en  
" pas tou  
" viette à  
tome &  
tome IX  
saint pré  
y a dans  
tous fort  
principale  
II. BON  
tion fut ca  
Tome

jetta de nouveau le filet fort utilement. Muni d'amples pouvoirs, il érigeoit des évêchés dans le pays qu'il venoit de convertir. Il établissoit une discipline uniforme, abolissoit les superstitions, tenoit des conciles. Son mérite le fit élire évêque de Mayence, qui fut érigée en métropole; il se démit bientôt de cette dignité en faveur de *Lulle* son disciple, & alla prêcher l'évangile dans la Frise. Ce pays étoit presque idolâtre; les barbares qui l'habitoient s'éleverent contre lui & le massacrèrent en 754. *St. Boniface* doit être regardé comme l'apôtre de l'Allemagne, & le restaurateur de la discipline en France. Son monastere de Fulde devint l'école la plus célèbre de toute l'église d'occident, pendant le huitième & le neuvième siècle. Parmi ses disciples les plus distingués sont, *St. Burchard* évêque de Virsburg, *St. Lulle* archevêque de Mayence, *St. Villebalde* évêque d'Eichstat, qui a écrit la vie de son maître; *St. Grégoire* abbé, qui gouverna le diocèse d'Utrecht, *St. Scurme* & *St. Vunebalde*. Les ouvrages qui nous restent de lui les plus certains, sont ses lettres, qui sont en grand nombre, recueillies sans ordre, avec plusieurs autres qui lui sont adressées, ou écrites par ses disciples. On y voit son zele, sa sincérité, son humilité. On lui attribue aussi des *statuts*, ou instructions aux évêques & aux prêtres en trente-six articles. Les lettres de *Boniface* furent données au public par *Serrarius* en 1729, le style en est dur & barbare; mais elles sont judicieuses. Il savoit assez bien les regles de la discipline ecclésiastique; & on y trouve des traces des mœurs de son temps. Voici ce qu'il écrit à l'évêque *Danie*, son ami. „ Je vous demande encore une grace, qui est de „ m'envoyer le livre des prophetes, que l'abbé *Quinbert*, autre- „ fois mon maître, a laissé en mourant, où six prophetes sont en „ un même volume écrit en lettres fort distinctes. Vous ne pou- „ vez me procurer une plus grande consolation dans ma vieillesse, „ car je ne puis trouver de livre semblable dans ce pays-ci; & „ ma vue s'affoiblissant, je ne puis plus distinguer aisément les „ lettres menues & liées ensemble. “ On voit par ce qui reste de chartes & de manuscrits de ce temps-là, combien l'écriture ordinaire étoit défigurée par les liaisons. Comme les lunettes n'étoient pas encore en usage, dès que la vue s'affoiblissoit, on avoit besoin de lettres plus grosses. *St. Boniface* continue: „ Je „ vous envoie de petits présens, savoir une chasuble qui n'est „ pas toute de soie, mais mêlée de poil de chevre, & une ser- „ viette à long poil pour essuyer vos pieds. “ En 1733 dom *Mar- „ teme* & dom *Durand*, Bénédictins, ont fait imprimer dans le „ tome IX de leur *amplissima collectio*, &c. quinze sermons de ce „ saint prélat, tirés d'un manuscrit ancien de plus de 800 ans. Il „ y a dans ces discours de l'onction & une morale solide; ils sont „ tous fort courts; ce ne sont que de simples exhortations, faites „ principalement aux Néophites.

II. BONIFACE I, (*Saint*) fut élu Pape en 418, & cette élec-  
tion fut causée d'un schisme qu'il éteignit par sa prudence. Il avoit

d'excellentes qualités ; & c'est à lui que St. *Augustin* adressa quatre livres contre les Pélagiens. Il mourut l'an 422, n'ayant occupé le Saint Siege que trois ans & huit mois. Une ancienne épitaphe marque que le pape *Boniface* mourut vieux ; qu'il avoit rendu service à l'église des ses premières années ; & qu'il soulagea Rome dans une année de stérilité. Nous avons de lui trois lettres.

III. BONIFACE II, romain, succéda à *Felix III* le 15 octobre 529, & mourut en 532. Nous avons de lui une lettre à *Césaire* d'Arles. Il tint un concile à Rome en 531.

IV. BONIFACE V, natif de Naples fut Pape à la fin de 619, le Saint Siege ayant vaqué plus d'un an, & il mourut en 625. Il eut du zèle pour la conversion des Anglois. Il envoya au roi *Edouin* une chemise ornée d'or avec un manteau, & à la reine *Edelburge* un miroir d'argent avec un peigne d'ivoire garni d'or. On lui attribue diverses épîtres décrétales, dont nous n'avons plus que trois ou quatre.

V. BONIFACE VIII, s'appelloit *Benoît Caïetan*, & fut élevé sur le Saint Siege après la démission de *Célestin V* l'an 1295. Il étoit né à Anagni, & avoit été chanoine de Paris & de Lyon. Le jour de son sacre, il alla à cheval à St. Jean de Latran, accompagné des rois de Sicile & de Hongrie, qui tenoient chacun la bride de son cheval, l'un à droite & l'autre à gauche. Les mêmes princes le servirent à table au festin solennel, ayant la couronne sur la tête. Nous n'entrerons pas dans le détail des querelles qui agiterent son pontificat, la première avec les *Colomes*, & la seconde avec *Philippe* le Bel. Nous renvoyons aux histoires ecclésiastiques & aux dictionnaires historiques. Nous nous contenterons de dire que ces malheureuses querelles le conduisirent au tombeau en 1303. Ce Pape avoit quelque érudition. Ce fut lui qui fit compiler le sexte des décrétales. C'est le nom qu'on donne à une collection qu'il fit faire l'an 1298, par *Guillaume de Mandagor*, archevêque d'Embrun, *Berenger Fredoli*, évêque de Beziers, & *Richard* de Sienne, vice-chancelier de l'église romaine, depuis cardinaux. Il ne voulut pas interier ces nouvelles constitutions dans le livre des décrétales de *Grégoire IX*, ou pour la commodité des étudiants, comme on le croit, ou pour avoir le plaisir de faire quelque chose de nouveau, voulant que le sexte fût comme un supplément aux cinq livres des décrétales qu'on avoit déjà. Ce livre est composé de nouvelles décrétales faites durant 60 ou 68 ans, tant par *Grégoire IX*, après la collection qu'il avoit publiée, que par les Papes suivans, & par *Boniface* même, qui y inséra encore les décrets des deux conciles généraux de Lyon tenus en 1245 & 1274. Cet ouvrage est divisé en 5 livres. *Boniface* avoit composé quelques ouvrages ; car outre un grand nombre d'épîtres, on lui attribue quelques traités comme de *regulis juris*, &c.

BONNEFONS, (*Amable*) né à Riom en Auvergne, Jésuite en 1618, à l'âge de 18 ans enseigna les humanités pendant quatre ans ; & ensuite il s'occupa d'une instruction chrétienne des ignorans

des d  
titud  
qui e  
ils fo  
en r  
peu d  
BO  
BO  
BO  
la cha  
truit  
l'inter  
le réc  
Peu d  
puté à  
honne  
Montp  
& 167  
modél  
pauvre  
seconde  
Cet c  
vies de  
1632.  
BOS  
mille  
rer par  
société  
bonne  
il étoit  
Pendan  
l'écritu  
prépare  
mença  
les plus  
tans, d  
par sa  
tante,  
disting  
savans  
de la c  
par-tout  
prêcher  
Roi en  
teur, p  
rême de  
Marie-T

des domestiques & des pauvres, & de la composition d'une multitude d'ouvrages spirituels qui ont eu cours en leur temps, mais qui en auroient très-peu dans le nôtre. Il est inutile de les citer, ils sont tous écrits avec langueur & sans goût. Ce Jésuite mourut en 1653, avec la réputation d'un homme dont le zèle étoit peu réglé.

BONRECUEIL, voyez DURANTI.

BORDE, voyez VIDIEN.

BOSQUET, (*François*) né à Narbonne en 1605, fut revêtu de la charge de juge royal dans sa patrie. Le chancelier *Seguier* instruit de son mérite se servit de lui avec succès, & le fit nommer à l'intendance de Guienne, ensuite à celle de Languedoc, & le Roi le récompensa de ses services par une charge de conseiller d'état. Peu de temps après il fut fait évêque de Lodeve; & ayant été député à Rome pour l'affaire des treize propositions, il y reçut des honneurs singuliers. Après son retour, il y fut nommé évêque de Montpellier, & il assista à l'assemblée générale du clergé en 1656 & 1670. Ce prélat mourut en 1676 à 71 an, après avoir été un modele de régularité, de défintéressement & d'amour pour les pauvres. Nous avons de lui, I. *Historia ecclesie gallicana*, dont la seconde édition in-4°, 1636, est la plus ample & la meilleure. Cet ouvrage est savant. II. Une édition des épîtres d'*innocent III*, avec des remarques pleines d'érudition. III. Les vies des huit Papes d'Avignon, en latin, in-8°, avec des notes, 1632. IV. Quelques autres ouvrages non moins savans.

BOSSUET, (*Jacques-Benigne*) naquit à Dijon en 1627, d'une famille noble & ancienne. Il vint à Paris en 1642, & se fit admirer par son esprit & son éloquence. Il entra dans la maison & société royale de Navarre, & reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1652. A peine fut-il docteur, qu'il se retira à Metz où il étoit chanoine, & où il fut depuis grand-archidiacre & doyen. Pendant cette résidence, il s'appliqua tout entier à l'étude de l'écriture-sainte & des peres, sur-tout de *St. Augustin*, pour se préparer à annoncer la parole de Dieu. Ce fut à Metz qu'il commença à exercer ce saint ministère. Il y fut employé aux missions les plus importantes, & en particulier à l'instruction des Protestans, dont il commença de gagner la confiance par sa modestie & par sa douceur. Sa réputation devenant chaque jour plus éclatante, il fut appelé à Paris pour remplir les chaires les plus distinguées. Ses prédications lui attirèrent pour auditeurs les plus savans hommes de son temps. & les personnes les plus qualifiées de la cour. La reine mere, *Anne d'Autriche*, l'alloit entendre par-tout; & elle lui procura l'honneur, à trente-quatre ans, de prêcher devant le Roi l'avent de 1661, & le carême de 1662. Le Roi en fut si content, qu'il fit écrire au pere du jeune prédicateur, pour le féliciter des rares talents de son fils. Dans son carême de 1665, prêché à *St. Thomas* du Louvre, les reines *Anne* & *Marie-Thérèse d'Autriche* l'honoroiert très-souvent de leur pré-

fence. Le Roi le redemanda pour l'avent de la même année & pour le carême suivant de 1666. On parla beaucoup de son avent de 1668, fait exprès pour confirmer le maréchal de *Turenne*, qui venoit de se réunir à l'église catholique. C'est ce qui lui mérita l'honneur d'être nommé pour prêcher encore devant le Roi l'avent de 1669, après avoir été élevé à l'évêché de Condom, le 13 septembre précédent. Nommé précepteur de M. le Dauphin, un an après, il donna sa démission pure & simple de l'évêché de Condom, ne croyant pas le pouvoir retenir sans y résider. Mais le Roi le voyant libre, après l'avoir honoré de la charge de premier aumônier de Madame la Dauphine en 1680, le nomma à l'évêché de Meaux en 1681. Malgré ses emplois & ses travaux, son troupeau lui fut toujours cher. Il prêchoit très-souvent dans sa cathédrale & dans les paroisses. Il s'abaissoit même jusqu'à instruire les enfans & leur faire le catéchisme. Il entendoit les confessions, faisoit exactement ses visites, & ne négligeoit aucune des fonctions du saint ministère. Lorsqu'il étoit retenu à la cour, il envoyoit souvent des mandemens à son peuple, lui témoignoit son affection & sa tendresse, gémissoit de se voir éloigné de lui, & regardoit cet éloignement comme un exil. Il entroit dans le détail des affaires de son diocèse, & en connoissoit les différens besoins. Il menoit une vie très-dure, très-tendue, & à laquelle il auroit bientôt succombé, si Dieu ne lui eut donné un tempérament fort & vigoureux. Il se promenoit rarement, même dans son jardin; on en peut juger par cette petite anecdote que le lecteur nous permettra de rapporter. Comme il y alloit un jour, il rencontra le jardinier, à qui il demanda comment alloient les arbres fruitiers. „ Hé! Monseigneur, répondit le jardinier, vous „ vous souciez bien de vos arbres. Si je plantois dans votre jardin „ des St. *Augustin* & des St. *Chrysofome*, vous les viendriez voir „ mais pour vos arbres, vous ne vous en mettez guere en peine. Il aimoit à conférer avec les ecclésiastiques sur les matieres de leur état, & c'étoit toujours sur cet objet que tomboit la conversation. On voyoit M. *Bossuet* pénétré de respect pour la religion, & plein d'un saint zele contre tout ce qui s'écartoit de la gravité & de la sainteté du christianisme. Il portoit à la cour cette gravité épiscopale, qui l'accompagnoit par tout. Il eut même le courage de donner quelquefois à *Louis XIV*, des avis que personne n'auroit osé lui donner. Il lui montra les regles qu'un Roi sage doit observer par rapport aux impôts. Il lui écrivit & à Mad. de *Morrespan*, des lettres très-fortes sur un point encore plus délicat, & qui devoit paroître plus sensible. Rien n'est plus glorieux pour *Louis XIV*, que d'avoir toujours bien reçu des avis de ce genre. Mais en même-temps, il falloit que M. de *Meaux* qui étoit si connu à la cour, s'y fût toujours conduit en véritable évêque, pour avoir pu y acquérir une telle autorité. Il montra encore la générosité de ses sentimens, par cette réponse qu'il fit au Roi. Ce prince qui heureusement favorisa le bon parti dans l'affaire

du qui  
protégé  
„ crié  
„ afflu  
rut à  
la liste  
vaste,  
genre,  
Son et  
que le  
vail. I  
n'oubl  
perme  
nécessi  
qui pa  
aure.

En  
ce fav  
qui n'  
tient  
matie  
que M  
volum  
pagné  
gence  
critur  
fin de  
notes  
dessei  
est de  
ques  
autres  
Le fa  
faire  
en qu  
Socin  
M. Si  
endro

du quiétisme, dit un jour au prélat : Qu'auriez-vous fait, si j'avois protégé M. de Cambrai ? Sire, reprit M. Bossuet, j'en aurois crié vingt fois plus haut : quand on défend la vérité, on est assuré d'avoir, tôt ou tard la victoire. « Ce grand prélat mourut à Paris le 12 avril 1704 à 77 ans. Son nom sera un jour dans la liste des peres de l'église. C'étoit un savant universel, un génie vaste, capable d'embrasser tout à la fois des ouvrages de différent genre, & pour lesquels il falloit une érudition infiniment variée. Son esprit juste & pénétrant lui faisoit voir d'un coup d'œil ce que les autres n'apperçoivent qu'à force de réflexions & de travail. Doué d'une mémoire excellente, il apprenoit aisément & n'oublioit rien. Avare de son temps jusqu'au scrupule, il ne se permettoit presque jamais aucun des délassemens qui paroissent nécessaires aux gens d'étude; mais, comme le disoit un auteur qui paroît l'avoir bien connu, qu'il se delassoit d'un travail par un autre.

## § I.

*Édition des Ouvrages de M. Bossuet.*

*Premier volume.*

En 1743, on a commencé à publier le recueil des ouvrages de ce savant prélat, tant ceux qui étoient déjà imprimés, que ceux qui n'avoient point encore paru. Cette précieuse collection contient douze volumes in-4°. On s'y est attaché à suivre l'ordre des matieres, plutôt que celui des temps. On y trouve d'abord ce que M. Bossuet a écrit en latin sur les livres sacrés. Le premier volume renferme les pseaumes & les livres de Salomon, accompagnés de notes savantes, qui, en facilitant au lecteur l'intelligence de la lettre, lui découvrent en même temps l'esprit de l'écriture. Chacun de ces livres est précédé d'une belle préface. A la fin de cet ouvrage, M. Bossuet fit imprimer un supplément à ses notes sur les pseaumes, sous le titre de *supplenda in psalmos*. Le dessein de M. de Meaux, dans son supplément sur les pseaumes, est de s'attacher uniquement à démontrer contre Grotius, & quelques autres Sociniens, que les prophéties des pseaumes & des autres livres de l'ancien testament ne sont point des allégories. Le fameux Richard Simon, dans l'*histoire critique* qu'il entreprit de faire de l'ancien & du nouveau testament, releva à la vérité Grotius en quelques endroits. Mais comme celui-ci, en écrivant contre les Sociniens, s'étoit laissé entraîner insensiblement dans leur parti, M. Simon, en réfutant les erreurs de Grotius, prit aussi en divers endroits quelque teinture des sentimens qu'il combattoit.

Le second volume contient ce que M. Bossuet a composé en françois sur quelques livres de l'écriture-sainte. On trouve dans ce second tome, l'explication de ce célèbre passage d'Isaïe : *Une Vierge concevra & enfantera un fils, & il sera appelé Emanuel.* M. de Meaux après avoir approfondi cette auguste prophétie, dissipe les vaines objections de quelques auteurs téméraires. Cet ouvrage fut imprimé en 1704, avec la traduction & l'explication du pseaume XXI, qui est le dernier écrit de M. Bossuet, & où l'on trouve des réflexions également pieuses & solides. L'explication de l'apocalypse, qui se trouve ensuite, parut en 1689. On trouve à la tête une longue & savante préface, qui commence ainsi :

„ Ceux qui ont le goût de la piété, trouvent un attrait particulier dans cette admirable révélation de St. Jean. Le seul nom de J. C. dont elle est intitulée, inspire d'abord une sainte joie; car voici comment St. Jean a commencé, & le titre qu'il a donné à sa prophétie : *La révélation de J. C. que Dieu lui a donnée pour la faire entendre à ses serviteurs en parlant par son ange à Jean son serviteur.* C'est donc ici J. C. qu'il faut regarder comme le véritable prophète : St. Jean n'est que le ministre qu'il a choisi pour porter ses oracles à l'église; & si on est préparé à quelque chose de grand, lorsqu'en ouvrant les anciennes prophéties, on y voit d'abord le titre : *La vision d'Isaïe fils d'Amos : Les paroles de Jérémie fils d'Helcias, & ainsi des autres;* combien doit-on être touché, lorsqu'on lit à la tête de ce livre : *La révélation de J. C. fils de Dieu.* Tout répond à un si beau titre. Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent en le lisant, une impression si douce, & tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu; il y paroît des idées si hautes du ministère de J. C. une si vive reconnoissance du peuple qu'il a racheté par son sang, de si nobles images de ses victoires & de son regne avec des chants si merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel & la terre. Dans la suite de cette préface, M. Bossuet établit quelques propositions générales que l'on ne doit point perdre de vue dans l'étude que l'on fait des prophéties. 1. L'explication des prophéties qui regardent le fondement de la foi, comme la venue du Messie, la dispersion des Juifs, la conversion des gentils, doit toujours être fondée sur ce que les saints peres en ont dit : le sens peut en être éclairci & perfectionné dans la suite des temps. 2. Les prophéties qui ne regardent point le dogme, mais seulement l'éducation; qui ne touchent point la substance de la religion, mais seulement les choses qui y ont quelque rapport; on peut en chercher l'explication, non-seulement dans l'histoire sainte, mais

même  
il est  
au re  
noïssa  
que n  
que  
les pr  
liberté  
une r  
dire d  
ces ob  
calyps  
fanati  
son ex  
entrep  
Averr  
Il y fa  
fondé  
plicati  
tenues  
3. Qu  
même  
blié à  
de bru  
laquel  
fait vo  
interpr  
ges par  
Une se  
au com  
les pass  
les uns  
condam  
tion et  
Bossuet  
déjà fa  
que l'o  
qui ave  
Grozius  
Pour ce  
a inféré  
ecclesiast  
génie é  
sublime  
& leur p  
fussent

même dans les auteurs profanes. Là dessus, dit M. de Meaux, il est permis d'aller à la découverte, & l'on peut, sans manquer au respect dû aux saints peres, aller plus loin qu'eux, en reconnoissant toujours que c'est aux lumieres qu'ils nous ont données, que nous sommes redevables de ces pieuses éruditions. 3. Lorsque les orthodoxes disent des choses nouvelles en interprétant les prophéties, il ne faut pas croire qu'ils se donnent la même liberté dans les points qui concernent le dogme, parce que c'est une regle invariable de l'église, dit M. Bossuet, de ne jamais rien dire de nouveau, & de ne s'écarter jamais du chemin battu. Après ces observations, M. de Meaux entre dans l'explication de l'apocalypse, & détruit toutes les vaines imaginations des Protestans fanatiques. M. Bossuet ne se borna pas à réduire en poudre dans son explication de l'apocalypse, les visions du ministre Jurieu; il entreprit de les dissiper entièrement dans l'écrit qu'il intitula: *Avertissement aux Protestans sur l'accomplissement de leurs prophéties*. Il y fait voir, 1. Que le système des Protestans est principalement fondé sur leur haine contre l'église de Rome. 2. Que leurs explications ne satisfont à aucun des caractères des prophéties contenues dans l'apocalypse, qu'au contraire elles les détruisent toutes. 3. Que leur système se contredit lui-même. On trouve dans le même volume les écrits sur la version du nouveau testament, publiée à Trévoux par Richard Simon. Ce livre ayant fait beaucoup de bruit, le grand Bossuet donna une première instruction, dans laquelle il développe le dessein & le caractère de l'auteur. Il y fait voir le malheureux penchant qu'il avoit toujours eu pour les interprètes les plus suspects, & il entre dans l'examen des passages particuliers de cette version, qui méritoient d'être censurés. Une seconde instruction parut peu après la première, c'est à dire, au commencement de 1703. M. de Meaux y continue d'examiner les passages de la nouvelle traduction; il les discute exactement les uns après les autres, & il marque sur chacun de ceux qu'il condamne ce que décide la saine théologie. Cette seconde instruction est précédé d'une dissertation sur la doctrine de *Grotius*. M. Bossuet y donne un peu plus d'étendue aux reproches qu'il avoit déjà faits à ce savant critique, dans la dissertation latine que l'on trouve à la tête des psaumes. Il montre que M. Simon qui avoit lui-même relevé en plusieurs endroits les erreurs de *Grotius*, en avoit répandu des semences dans tout son ouvrage. Pour compléter le second volume dont nous parlons, l'éditeur y a inséré le catéchisme de Meaux, & un ouvrage intitulé: *Prieres ecclésiastiques*. On voit par le premier, que M. Bossuet, dont le génie élevé parloit si noblement le langage de la théologie la plus sublime, savoit aussi bégayer, pour ainsi dire, avec les enfans, & leur préparer un lait capable de les sustenter, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de participer à une nourriture plus forte.

*Troisième Volume.*

Le troisième volume renferme le traité de l'exposition de la foi, & l'histoire des variations des églises protestantes. Le premier fut composé en 1668, pour l'instruction particulière du marquis de Dangeau, dont la mere étoit petite-fille du fameux Duplessis Mornay. Cet ouvrage n'étant encore que manuscrit, fut communiqué au maréchal de Turenne; il en fut si touché, qu'il en fit faire grand nombre de copies, qu'il communiqua à quelques Protestans de ses amis. M. Bossuet le fit imprimer en 1671, avec les approbations de plusieurs évêques & des théologiens les plus habiles. Le dessein de ce traité est de proposer les vrais sentimens de l'église catholique, & de les distinguer de ceux qui lui ont été faussement attribués. Et afin que personne ne pût douter que ce qui est avancé ne fût le sentiment de toute l'église, M. Bossuet promet dès le commencement, de ne parler que d'après le concile de Trente, dans lequel l'église a parlé décisivement sur les matieres dont il est question. Afin de ne point embrasser trop de matiere, l'illustre prélat n'entreprend de traiter que des dogmes qui ont engagé les Réformés à se séparer de la communion romaine; & il leur promet que ce qu'il dira pour faire entendre les décisions du concile de Trente, sera manifestement conforme à la doctrine de ce même concile; & aura l'approbation de toute l'église. Cet ouvrage fut traduit en latin par M. l'abbé Fleury l'historien. L'histoire des variations parut pour la première fois en 1688. Quoique le titre ne semble annoncer qu'une narration historique des différens changemens arrivés dans la doctrine des Protestans; leurs erreurs y sont mises dans un si grand jour, & elles y sont discutées avec tant de solidité que l'on peut regarder cet ouvrage comme une histoire, & en même-temps comme une réfutation complète du protestantisme. M. de Meaux y suit par-tout l'ordre des temps; il prend la réforme dès son origine, & il en fait connoître les auteurs, avec autant de vérité que d'éloquence.

## § IV.

*Quatrième Volume.*

Aussi-tôt que l'histoire des variations parut, les ministres protestans sentirent combien il étoit important pour eux de précautionner les esprits contre un ouvrage qui ébranloit la réforme par ses fondemens. Jurieu, Burnet, Basnage prirent la plume pour la défense de leur parti. Bossuet les confondit l'un après l'autre, & après avoir terrassé Basnage dans un écrit qu'on trouve ici, il confondit le ministre Jurieu. Les avertissemens que M. de Meaux adressa

adressé  
minist  
torale  
rales  
& le  
signes  
dans  
force  
plume  
fait,  
éta  
averti  
se ser  
reur &  
l'obéi  
renver  
aux m  
l'indé  
Meaux  
avertis  
ges de  
conver  
niece d  
livre d  
se con  
avec M  
Cet  
de l'égl  
conver  
re, afin  
On tro  
triomp  
dont le  
qu'il pu

La pl  
regarder  
communi  
répond  
maine,  
commun  
l'église  
sur lesq  
ce traité  
Tom

adressa aux Protestans , servent de réponse à la critique que ce ministre fit de l'histoire des variations dans plusieurs lettres pastorales qu'il répandit parmi ceux de sa communion. Ces pastorales étoient pleines de tout l'empoiement dont l'enthousiasme & le fanatisme sont capables. L'auteur y avançoit les plus indignes impositions , comme des vérités incontestables. M. de Meaux dans son premier avertissement réfute ces calomnies avec cette force de raisonnement , qui caractérise tout ce qui est sorti de sa plume. Il suit son adversaire pied à pied ; à chaque pas qu'il fait , il démontre ses écarts ; & à mesure qu'il dissipe l'erreur , il établit la vérité sur ses ruines. Dans le second & le troisième avertissement , M. Bossuet attaque la réforme en général , & il se sert des ouvrages mêmes du ministre pour la convaincre d'erreur & d'impiété. Il s'agit dans le cinquième avertissement , de l'obéissance due aux souverains ; article sur lequel la réforme a renversé tous les principes de la religion. M. de Meaux le prouve aux ministres par différens exemples. Jurieu avoit attaqué même l'indépendance des Rois. On sent l'avantage qu'avoit M. de Meaux à réfuter une doctrine si fautive & si pernicieuse. Le sixième avertissement est sur le même sujet que le premier. Les ouvrages de M. Bossuet contre les Protestans produisirent beaucoup de conversions. Une des plus éclatantes fut celle de Mlle. de Duras , niece du grand Turenne. Touchée , comme tant d'autres , par le livre de l'exposition de la doctrine , elle souhaita , pour achever de se convaincre , que l'auteur eut en sa présence une conférence avec M. Claude , ministre de Charenton. Il y acquiesça avec plaisir. Cette conférence se tint au mois de mars 1678 , sur la matière de l'église que cette Demoiselle avoit proposée , & l'effet fut sa conversion. M. de Meaux en fit depuis imprimer la relation à sa prière , afin qu'elle y trouvât plus aisément ses premières instructions. On trouve cette importante relation à la fin de ce volume. Le triomphe de la vérité s'y fait sentir , malgré les déguisemens dont le ministre Claude avoit taché de l'obscurcir dans un écrit qu'il publia à ce sujet.

## § V.

## Cinquième Volume.

La plupart des ouvrages qui composent le cinquième volume , regardent encore les Protestans. Le premier est un traité de la communion sous les deux especes. M. Bossuet le publia en 1682 , pour répondre aux reproches que les Réformés faisoient à l'église romaine , d'avoir privé les fideles de l'usage de la coupe dans la communion. Il explique d'abord la pratique & les sentimens de l'église dès les premiers siècles. Il expose ensuite les principes sur lesquels cette pratique est fondée. Telle est la division de ce traité. Dans la première partie qui traite de la pratique de

Tome I.

F f

l'église au sujet de la communion, M. Bossuet fait voir que l'ancien usage étoit que l'on communiait sous une ou sous deux espèces, sans qu'il se soit jamais formé aucun doute sur l'intégrité de ce sacrement. Il le prouve, 1. Par la communion des malades. 2. Par celle des enfans. 3. Par la communion domestique, lorsque l'usage étoit qu'on emportât chez soi la sainte eucharistie. 4. Enfin par la communion que l'on administroit à l'église les jours de solennité. En 1700, M. Bossuet publia une instruction pastorale sur les promesses de l'église, c'est-à-dire, qu'il entreprit de faire voir sur quel fondement J. C. a établi son église, & quelles sont les promesses qu'il lui a faites. Entre celles-ci il en distingue de deux sortes : les unes s'accomplissent sur la terre, les autres sont pour le ciel. Ici l'église est établie sur les prophètes, les apôtres & sur la pierre angulaire qui est J. C. La succession de ses pasteurs ne peut être interrompue, non plus que son unité ; toujours visible, on ne cessera jamais de la reconnoître. L'église doit être aussi couronnée de gloire, sans rache, sans rides : Dieu alors sera tout en tous : ceci est réservé pour la vie future. Par rapport au siècle présent, J. C. a promis à son église l'universalité des lieux & des temps ; par tout l'univers & dans tous les siècles, l'évangile sera annoncé ; l'église se perpétuera ; par-tout elle sera visible, parce qu'elle sera visiblement composée de ceux qui sont faits pour la recevoir : le sacerdoce donnera les sacremens, les fideles les recevront. Cette église sera immuable, incorruptible ; un même gouvernement subsistera jusqu'à la fin ; la succession des pasteurs y sera permanente & sans interruption ; le point fixe de l'unité sera évident ; mêmes pasteurs, même foi, mêmes sacremens ; c'est à ces marques qu'on reconnoitra les enfans de l'église, & qu'on distinguera ceux qui s'en séparent. L'hérétique sera forcé de se condamner lui-même, parce que sans beaucoup d'efforts, il est aisé de remonter à la source de toutes les sectes, de montrer & de nommer le premier novateur. De quelque façon que les sectaires s'y prennent pour se procurer quelque ressemblance avec la véritable église, il sera toujours facile de leur prouver que l'église étoit avant eux, qu'ils en sont sortis, & que ce sont eux qui ont commencé à l'abandonner. Dans le temps des mouvemens que causa parmi les Réformés, la révocation de l'édit de Nantes, plusieurs d'entre eux rentrèrent dans le sein de l'église. Les ministres réformés mirent tout en œuvre pour tacher de les rappeler au calvinisme. Un d'entre eux publia un écrit qui portoit pour titre : *Lettres pastorales aux Protestans de France, qui sont tombés par la force des réformations*. M. de Meaux entreprit de réfuter ces différens écrits, par une lettre qu'il adressa aux nouveaux convertis de son diocèse : & comme le temps de Pâque approchoit, il prit pour objet principal la communion paschale. Après avoir éclairci en peu de mots différens points de controverses, M. de Meaux finit par une

Exhortation très-instructive aux nouveaux convertis, pour les engager à s'approcher dignement des sacremens de l'église : il leur parle de la pénitence, de l'eucharistie, & en passant de la communion sous une espece, & de la confirmation. Cette lettre est datée du 24 mars 1686. On trouve ensuite une lettre sur l'adoration de la croix, qui est une réponse à des difficultés proposées sur ce sujet. Cette lettre est remplie d'instructions très-solides & capables de contenter toute personne raisonnable. Elle est datée du 17 mars 1691. L'ouvrage qui a pour titre : *Explication de quelques difficultés sur les prieres de la Messe*, fut fait pour un nouveau converti, qui avoit consulté M. de Meaux sur des difficultés tirées de la liturgie. Avant que de répondre aux difficultés, il distingue deux actions principales dans la célébration de l'eucharistie, l'oblation & la participation ou la réception. L'oblation consiste en trois choses : 1. L'église offre à Dieu le pain & le vin. 2. Elle lui offre le corps & le sang de J. C. 3. Enfin, elle s'offre elle-même. M. Bossuet entre ensuite dans l'examen des difficultés & y répond. L'ouvrage qui suit, est la *réfutation du catéchisme de Paul Ferri*, ministre de Metz. C'est le premier écrit de M. Bossuet. Il le composa à l'âge de 27 à 28 ans, étant alors archidiacre de Metz. Le ministre Ferri avoit établi deux propositions principales dans son catéchisme : 1. Que la réformation avoit été nécessaire. 2. Qu'autrefois on avoit pu se sauver dans l'église romaine, mais qu'on ne le pouvoit plus depuis la réformation. M. Bossuet répond de la maniere la plus convaincante à ces deux difficultés. Après les ouvrages qui regardent directement les prétendus Réformés, on en trouve dans ce même cinquieme volume, quelques autres qui, quoique adressés aux Catholiques, ont cependant quelque trait à l'instruction & à la conversion des Protestans ; le sermon sur l'unité de l'église ; l'instruction sur le Jubilé, & le règlement que fit M. Bossuet, n'étant encore qu'archidiacre de Metz, pour une congrégation de filles qui s'étoient dévouées à l'instruction des nouvelles Catholiques. M. de Meaux ayant été prié de faire le sermon de l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681, ce prélat prit pour sujet l'unité de l'église & le traita supérieurement. On trouve dans ce même volume des ordonnances & des statuts synodaux. Dans une de ces ordonnances, M. Bossuet recommande la résidence aux curés, & prescrit aux ecclésiastiques qui coopèrent avec eux dans le ministère, de ne pas s'absenter trop fréquemment, & de s'appliquer autant à édifier les peuples qu'à les instruire : elle est du 24 septembre 1688. Dans une autre fort étendue, qui est du 16 août 1691, le prélat entre dans un grand détail de la décence extérieure que les ecclésiastiques doivent observer, tant aux offices de l'église, que dans l'administration des sacremens & autres fonctions de leur état. On en trouve une autre qui regarde les laïques, à qui M. de Meaux recommande l'exactitude au service de l'église, &

de passer saintement les jours de fêtes & de dimanches ; il dis-  
 pense les habitans de la campagne de l'observation entiere des  
 fêtes , dans les saisons qui demandent un travail continuel de  
 leur part ; elle est datée du 16 octobre 1698. Au mois de fé-  
 vrier 1697 , deux archevêques , savoir M. le Tellier , archevêque  
 de Rheims , & M. de Noailles , archevêque de Paris , M. Bossuet ,  
 évêque de Meaux , M. Seve , évêque d'Arras , & M. Feytaud de  
 Brou , évêque d'Amiens , écrivirent une lettre au Pape au sujet  
 d'un livre qui portoit pour titre : *Nodus praedestinationis dissolvens*.  
 L'auteur de ce livre étoit le cardinal *Sfondrate* , connu déjà par  
 plusieurs ouvrages contraires aux maximes de l'église gallicane.  
 Cette lettre se trouve ici. Le cinquieme volume est terminé par  
 les pieces du procès qu'eut M. de Meaux avec madame Henriette  
 de Lorraine , abbesse de Jouarre , au sujet de l'exemption de vi-  
 site que cette Dame prétendoit avoir dans cette abbaye & dans  
 tout ce qui en dépend. Après bien des contestations & différens  
 mémoires produits de part & d'autre , il y eut arrêt le 26 janvier  
 1690 , qui remit l'abbaye de Jouarre sous la juridiction de  
 l'évêque de Meaux. Le mémoire de ce prélat fut imprimé en 1690 ,  
 chez *Cramoisi*.

## S V I.

## Volume sixieme &amp; septieme.

Le tome sixieme & la moitié du septieme renferment tous les  
 ouvrages que M. de Meaux a faits contre le Quiétisme. On y  
 trouve une instruction très-étendue , qui contient les principes  
 solides de l'oraison chrétienne. Cet ouvrage parut en 1697. On  
 voit par la préface , qu'il devoit être d'une étendue considéra-  
 ble. Le dessein du prélat étoit de diviser son ouvrage en cinq  
 traités. Dans le premier , le seul que nous ayons , l'auteur fait  
 connoître la dangereuse théologie des nouveaux mystiques , &  
 en quoi elle a été censurée. Dans le second , il devoit exposer les  
 principes ordinaires de la véritable oraison chrétienne , & déve-  
 lopper dans le troisieme ce que l'on doit penser des oraisons par-  
 ticulieres dont Dieu favorise quelquefois ses serviteurs. Son des-  
 sein étoit de traiter dans le quatrieme ce qui regarde les épreuves  
 par lesquelles Dieu fait passer certaines ames privilégiées , &  
 comment ces ames doivent se conduire dans ces épreuves. Enfin  
 il promettoit d'expliquer dans le cinquieme les sentimens des  
 saints docteurs sur ces différens points , & de démêler les vrais  
 sens des expressions dont les nouveaux mystiques ont abusé. Nous  
 n'avons , comme nous venons de le dire , que le premier de ces  
 traités , dans lequel , selon que le titre l'annonce , le prélat nous  
 montre le vrai & le faux des divers états d'oraison. Ce traité est  
 divisé en dix livres. Dans le premier M. de Meaux expose l'erreur  
 fondamentale des nouveaux Quiétistes , qui consiste dans un acte  
 continu & universel , c'est-à-dire , que selon eux , lorsqu'on s'est

une fois donné à Dieu, l'acte en subsiste toujours, s'il n'est revoqué, & qu'il n'est nullement nécessaire de le réitérer. Selon cette doctrine nouvelle, un nouveau contemplatif supprime beaucoup d'actes qui sont néanmoins essentiels à la piété, & expressément commandés de Dieu; par exemple, les actes de foi explicite contenus dans le symbole des apôtres; toutes les demandes & même l'oraison dominicale, les réflexions, les actions de grâces & les autres actes de cette nature, qu'on trouve commencés dans l'écriture & dans les meilleurs ouvrages de piété & pratiqués par tous les saints: agir autrement, c'est être intéressé, mercenaire, & peu digne de la sublime perfection. Telles sont les erreurs fondamentales des nouveaux Quietistes, & ce sont ces erreurs que M. de Meaux suit pied à pied dans son ouvrage; il les développe & les réfute avec sa solidité ordinaire. Le septième commence par trois traités latins, savoir: *Mystici in tuto*, *schola in tuto*, & *quietismus redivivus*. Voici ce qui donna lieu à ces écrits. Un anonyme dans une lettre donnée sous le nom d'un théologien de Louvain à un docteur de Sorbonne, venoit d'accuser publiquement M. de Meaux de regarder tous les mystiques en général comme des visionnaires, uniquement guidés par la chaleur de leur imagination. Il ajoutoit à ce reproche, que la doctrine de ce prélat renversoît les sentimens des théologiens de l'école sur la charité, & sur l'amour pur & désintéressé, & qu'il n'épargnoit ni démarches ni subtilités pour établir sa manière de penser sur les ruines de la véritable spiritualité & de la théologie mystique. Plus ces reproches étoient graves, plus M. Bossuet s'applique à en démontrer le peu de fondement, & à prouver l'équité de ses démarches & la vérité de ses sentimens. Il prouve dans le premier traité, que ce qu'il avoit dit depuis le commencement de la dispute, n'attaquoit que les nouveaux mystiques, qui loin de marcher sur les traces des véritables spirituels, les contredisoient manifestement, & abusoient de quelques-unes de leurs expressions pour donner un libre cours à leurs erreurs. C'est ce qu'il prouve par St. Thérèse, St. Jean de la Croix, St. François de Sales, Gerson & plusieurs autres qu'on avoit allégués en faveur de la nouvelle doctrine. A l'égard des sentimens de l'école, que l'on prétendoit être contraire à la doctrine de M. de Meaux, on voit dans le *schola in tuto* que tous les théologiens, en commençant par les saints docteurs, étoient opposés à M. de Cambrai. M. Bossuet cite à ce sujet des passages formels de St. Augustin, de St. Thomas, de Scor, de St. Bonaventure, de St. Bernard, &c. qui tous parlent comme M. de Meaux sur l'espérance & la charité; aucun d'eux n'exclut de l'amour pur le motif de la récompense; & ils pensent comme lui, que, quoique Moïse, David & St. Paul desirassent ardemment la béatitude, ils avoient néanmoins un amour pur & désintéressé. Dans le troisième traité intitulé: *Quietismus redivivus*, M. Bossuet entreprend de prouver que les nouveaux mystiques veulent faire revivre

la doctrine de *Molinos* si solennellement condamnée. Pour le montrer, il fait l'extrait de plusieurs endroits du livre de *Molinos*, avec lesquels il met en parallèle diverses propositions tirées des ouvrages de madame *Guyon*, qui toutes n'annoncent qu'un même dogme que le livre des maximes des saints semble autoriser. La seconde partie du tome VII, contient la politique tirée de l'écriture-sainte, & un traité sur la comédie. Nous allons donner une idée de ces deux excellens ouvrages. *M. Bossuet* qui étoit chargé de l'éducation d'un prince chrétien, crut devoir puiser dans les sources les plus pures, la règle & le modèle d'un bon gouvernement. Cette politique n'est point un ouvrage ordinaire, fondé sur des conjectures ou des raisonnemens humains. Elle est tirée des propres paroles de l'écriture; c'est l'esprit saint qu'on y entend. Cet ouvrage est divisé en dix livres, & chacun est excellent en son genre. Le septième volume est terminé par les maximes & les réflexions de *M. de Meaux* sur la comédie. Il composa cet ouvrage en 1694, à l'occasion d'un écrit imprimé en la même année, dans lequel le pere *Cassaro*, Théatin, avoit employé les autorités, le raisonnement, & ce qu'il appelloit l'expérience, pour autoriser la comédie. Cet écrit scandalisa bien du monde: le Théatin le désavoua la même année dans une lettre qu'il adressa à *M. de Harlai*, archevêque de Paris: cependant comme ce petit livre avoit fait du bruit, *M. Bossuet* voulut remédier au scandale en le réfutant. L'auteur y avoit avancé d'abord que le théâtre étoit aujourd'hui très-épuré, & qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne puisse entendre. *M. de Meaux* accorde que le théâtre est épuré, c'est-à-dire, qu'il n'est pas si ouvertement dissolu qu'il l'étoit dans les premiers temps; mais cette prétendue pureté ne consiste pour l'ordinaire, que dans le choix des termes & dans des tours étudiés qui disent moins ouvertement, mais souvent avec plus de danger, ce que des oreilles chrétiennes ne devoient jamais entendre. D'ailleurs dans ce qu'on appelle précisément comédie, la vertu & la piété y sont le plus souvent tournées en ridicule: la corruption y est quelquefois condamnée, mais d'une façon qui l'excuse presque toujours.

## § VII.

## Huitieme Volume.

L'excellent discours de *M. Bossuet* sur l'histoire universelle, forme la partie la plus considérable du huitieme volume. *M. de Meaux* le composa en 1679, en même-temps que la politique tirée de l'écriture-sainte. Ces deux ouvrages furent faits pour servir à l'instruction de *M. le Dauphin*, fils de *Louis XIV.* Le premier étoit divisé en deux parties, & l'une & l'autre devoient suivre le fil de l'histoire depuis l'origine du monde, jusqu'au siècle de *Louis le Grand.* *M. Bossuet* n'a mis la dernière main qu'à la première partie, qui

commence avec le monde & finit au regne de Charlemagne. Elle est écrite avec tant de netteté, de force & d'éloquence, que l'on regrettera toujours de n'avoir que la moitié d'un ouvrage aussi utile qu'il est intéressant. M. Bossuet a eu deux objets principaux dans la composition de ce discours, la religion & les empires sous quelques noms que ceux-ci aient paru. Les empires naissent & se détruisent tour-à-tour, les plus puissans sont ceux dont la ruine fait plus de bruit; mais aucun n'a une durée constante. La religion au contraire, toujours la même, demeure ferme & inébranlable au milieu de ces violentes secousses qui changent successivement la face de l'univers. Voilà ce que M. de Meaux veut imprimer dans l'esprit de son lecteur, & ce qu'il y grave en effet par ces caractères lumineux qui portent avec eux l'ordre, la clarté & l'évidence. Après l'histoire universelle, on trouve dans le huitième volume la lettre que M. de Meaux écrit au Pape en 1679, au sujet de l'éducation de M. le Dauphin. Innocent XI, en faisant remettre à M. Bossuet un bref par lequel il approuvoit authentiquement son livre de l'exposition de la doctrine catholique, ordonna à son nonce de témoigner à ce prélat le plaisir qu'il lui feroit, s'il vouloit bien lui rendre lui-même un compte fidèle de la méthode dont il s'étoit servi pour l'instruction de M. le Dauphin. M. de Meaux écrit au St. Pere une lettre latine, dans laquelle il satisfait au désir de Sa Sainteté. Cette piece que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de latinité & d'éloquence, donne le modele de l'éducation la plus sainte, la plus savante & la plus digne d'un prince. Le Pape lui répondit par un bref que l'on voit immédiatement après la lettre de M. de Meaux. On trouve ensuite dans le même volume, les oraisons funebres que ce grand prélat a prononcées en différentes circonstances. On y voit dans un grand jour toute la solidité & la beauté de son génie. Plus attentif à toucher qu'à plaire, il s'éleve au-dessus de l'art pour se livrer à la nature, qui est si féconde en riches productions, lorsqu'on fait la consulter, & qu'on est en état de l'entendre. Sa mâle & vive éloquence trouvoit dans le fonds même de son sujet de quoi éclairer l'esprit & frapper le cœur. Les traits lumineux qu'il lançoit étoient autant d'éclairs qui pénétoient jusqu'à l'ame, & qui y portoient la vive lumière de la vérité & de la religion: peu esclave du style, il le négligeoit quelquefois, & son discours alors n'en étoit que plus énergique. C'est ce que l'on a toujours remarqué dans ses ouvrages, & principalement dans ses oraisons funebres. La première est celle du fameux Nicolas Cornet, qui avoit présidé aux études que M. Bossuet avoit faites à Paris. Le huitième volume est terminé par le discours que M. Bossuet prononça à l'Académie françoise, lorsqu'il y fut reçu à la place de M. de Harcourt, le 8 Juin 1671.

*Volume neuvieme & dixieme.*

Le neuvieme volume contient , 1. Les méditations sur l'évangile, que M. Bossuet compoſa en 1695, pour l'inſtruction & l'éducation des religieufes de la viſitation de Ste. Marie de Meaux. 2. Un discours ſur la vie cachée en Dieu. 3. Un autre discours ſur l'acte d'abandon à Dieu. 4. Des prieres pour ſe préparer à la communion. 5. Des prieres pour ſe préparer à la mort. 6. Une inſtruction ſur la lecture de l'écriture-ſainte, pour les religieufes & les communautés du diocèſe de Meaux. Le dixieme volume contient, 1. Les élévations à Dieu ſur tous les myſteres de la religion. 2. Le traité du libre-arbitre & de la concupiſſence. 3. Le traité de la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même. Ces ouvrages n'ont été imprimés que long-temps après la mort de leur illuſtre auteur. On eſt redevable de l'édition de chacun de ces traités, aux ſoins de feu M. l'évêque de Troies, qui les a faits imprimer ſur les manuſcrits originaux qu'il a trouvés parmi les papiers de M. de Meaux ſon oncle. Les élévations à Dieu ſur tous les myſteres de la religion, ſont un des fruits des ſentimens de piété qui étoient gravés dans le cœur de M. Bossuet. En 1731, M. l'évêque de Troies publia en un ſeul volume in-12, deux petits ouvrages de M. de Meaux, intitulés : *Traité du libre-arbitre & de la concupiſſence.* On les retrouve ici. Dans le premier, M. de Meaux parle du libre-arbitre, de ſa dépendance abſolue, & de ſon affoibliſſement par le péché du premier homme. Dans le ſecond traité, M. Bossuet traite de la concupiſſence. Il y explique ce que c'eſt que le monde, & développe ce célèbre paſſage de St. Jean, que tout ce qui eſt dans le monde eſt concupiſſence de la chair, concupiſſence des yeux & orgueil de la vie. Le dixieme tome des œuvres de M. Bossuet, eſt terminé par le traité de la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même, qu'il avoit compoſé pour l'inſtruction de M. le Dauphin. Il y a dans l'homme, dit M. de Meaux, trois choſes à conſidérer ; l'ame, le corps, & l'union de l'un avec l'autre. Par cet examen, M. de Meaux conduit à la connoiſſance du créateur de l'ame & du corps, & de l'auteur de leur union. Tel eſt le partage de ce traité. De l'ame il paſſe à l'examen du corps, & donne un détail anatomique très-ſuivi de ſon admirable ſtructure.

## § IX.

*Volume onzieme & douzieme.*

Les deux premieres pieces que l'on a placées au commencement du onzieme volume, ont pour objet deux points très-importans.

On  
ceuvi  
12 vo  
un p  
très-c  
poſée  
d'Alle  
ferme  
avoit  
Simon  
dans f  
dans c  
nouvea  
très de  
dicſe &  
To

importans. Dans la premiere, M. de Meaux traite de la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence : la seconde est une censure que le clergé de France prononça le 4 septembre 1700, contre 127 propositions qui étoient presque toutes extraites des theses & des livres des Jésuites. Elle fut arrêtée & signée d'un consentement unanime des prélats. Ce fut l'ouvrage de M. de Meaux, qui porta les prélats les plus attachés aux Jésuites, de condamner leur morale. M. de Meaux s'appliqua sur-tout à faire bien sentir le venin de la pernicieuse doctrine de la probabilité. Dans la même assemblée de 1700, M. Bossuet fut chargé de faire des réglemens au sujet des réguliers qui changeoient de diocèse. On trouve ensuite dans le même tome XI, des lettres de piété & de direction écrites depuis 1686 jusqu'en 1702. Et à la suite de ces lettres, on en a placé une assez longue, que M. Bossuet écrivit n'étant encore qu'un jeune docteur, à l'abbé & aux religieuses de Port-Royal sur la signature du formulaire. Il avoit reçu du docteur Cornet de justes préventions contre le livre de Jansenius, & il croyoit avec raison qu'il y avoit des personnes qui soutenoient les cinq propositions; & que le jansénisme n'étoit pas une chimere. Cependant il étoit plein de la plus haute estime pour M. Arnauld qui de son côté ne l'appelloit pas autrement que *notre ami*. Il l'accusoit seulement de trop de timidité & de trop de réserve à l'égard des Jésuites, dont effectivement M. Bossuet redoutoit le crédit en même-temps qu'il détestoit leur doctrine & leur morale. Enfin on trouve à la suite du onzieme volume, l'abrégé de l'histoire de France, dont une partie sert à compléter ce même volume, & le reste fait la matiere du tome XII de cette riche collection.

## S X.

## Supplément.

On a publié en 1753 trois nouveaux volumes in-4° des œuvres posthumes de M. Bossuet, pour servir de supplément aux 22 volumes in-4° de ses ouvrages. On ne pouvoit faire à l'église un présent plus utile. Le premier volume contient un recueil très-curieux & très-instructif de dissertations & de lettres, composées dans la vue de réunir à l'église catholique les Protestans d'Allemagne de la confession d'Ausbourg. Le second volume renferme la *défense de la tradition des saints-pères*, que M. de Meaux avoit entrepris, pour confondre les erreurs du fameux Richard Simon, écrivain aussi hardi que fécond, comme on le peut voir dans ses histoires critiques du vieux & du nouveau testament, dans celle des commentateurs du nouveau, dans sa version du nouveau testament imprimée à Trévoux, & dans beaucoup d'autres de ses ouvrages, qui sont tous marqués au coin de la hardiesse & de la singularité. On a mis à la suite de la *défense de la*

Tome I.

tradition & des saints peres, plusieurs écrits de M. de Meaux qui n'avoient point encore paru. 1. Lettre au sujet de la version du nouveau testament de Richard Simon, imprimée à Trévoux. 2. Cinq mémoires dans lesquels M. Bossuet prouve qu'il est indécemment de soumettre les ouvrages de la doctrine d'un évêque, à la censure d'un prêtre son inférieur. 3. Mémoire & remarques sur les écrits de M. du Pin. M. de Meaux s'y élève avec force contre les erreurs, les omissions, les singularités qui paroissent dans les premiers volumes de la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques. 4. Trois lettres à M. Brisacier, supérieur des missions étrangères. Le troisième volume des œuvres posthumes, contient des écrits sur la controverse, sur la morale, sur la théologie mystique. Le premier ouvrage de controverse, est une défense du traité de la communion sous les deux especes, que les Protestans avoient attaqué. On trouve ensuite l'avertissement sur les reproches d'idolâtrie, fait à l'église romaine par les ministres : les fragmens sur diverses matieres de controverfes. Ce sont des morceaux d'un long ouvrage, projeté par M. Bossuet, & qu'il n'a point exécuté. L'éditeur de ces trois derniers volumes est M. le Roi ex-Oratorien, & celui de la collection générale est M. l'abbé Perau. Chaque volume est précédé d'un avertissement, où l'on donne l'histoire & l'idée de chacun des ouvrages que le volume renferme. Cette collection ayant été recherchée avec empressement, on a été obligé de la réimprimer, fort peu de temps après que les deux derniers volumes eurent paru. Pendant le cours de la première édition, on a réimprimé du même en 1745, la *defensio declarationis conventus cleri gallicani, anno 1682, de ecclesiastica potestate*, conformément à l'original de l'auteur, en deux vol. in-4°, & une traduction du même ouvrage, si précieux pour la défense de nos libertés en 3 vol. in-4°, par M. le Roi.

N.B. Avant que de finir l'article de M. Bossuet, on croit devoit réfuter une calomnie, qu'on trouve dans le siècle de Louis XIV, dans la liste des écrivains. On a imprimé plusieurs fois, dit l'auteur de cet ouvrage, que cet évêque a vécu marié; une famille considérée dans Paris assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet encore très-jeune & Mlle. des Vieux. Quand on avance des faits aussi graves, il faut articuler le nom des personnes de qui on les tient. Quelle est cette famille? Où est ce contrat? Jusqu'à ce qu'on le produise, & que plusieurs personnes l'aient vu, on est en droit de révoquer en doute cette anecdote. Ou Bossuet épousa Mlle. des Vieux avant son départ pour Paris, ou à son retour. Dans la première hypothèse, il n'avoit que quinze ans, étant né en 1627 & étant parti pour Paris en 1642. Or pourquoi auroit-on marié deux enfans, dont l'un étoit destiné aux études & à l'église, & dont l'autre n'avoit qu'un bien très-médiocre. Dans la seconde hypothèse M. Bossuet ne revint de Paris qu'après être docteur & prêtre par conséquent. Ce n'étoit pas certaine-

ment alors le temps de passer un contrat de mariage. *Mlle. des Vieux fit le sacrifice de sa passion & de son état à la fortune, que l'éloquence de son amant devoit lui procurer dans l'église.* Quelle apparence que des enfans passionnés l'un pour l'autre rompent un contrat de mariage sur l'idée de quelques espérances éloignées & imaginaires, fondées sur des talens qui n'avoient pas encore pu éclater. Si les parens les ont obligés à cette rupture, il faut supposer que *Bossuet* a été forcé d'entrer dans l'état ecclésiastique : & comment accorder les vertus par lesquelles il se signala dans ses premières années, avec cette vocation forcée. Enfin pourquoi auroit-on passé un contrat de mariage, s'il ne devoit pas être suivi de la célébration ? Est-il possible qu'on fasse une pareille démarche sans réflexion, & qu'on soit arrêté, dès qu'on l'a faite par le vain espoir d'une fortune qui se perd dans le lointain ? Remarquez d'ailleurs que *Bossuet* étoit le cadet de sa famille ; pourquoi l'auroit-on marié préférentiellement à son aîné. On ne s'appesentira pas davantage sur cette anecdote, quoique les réflexions se présentent en foule ; mais on ne peut s'empêcher de dire un mot sur une imposture plus atroce & aussi peu démontrée. On prétend, dit l'auteur, que *Bossuet* pensoit en philosophe sur certaines mariages, qu'il traitoit en théologien. Quelle preuve a-t'il d'une accusation aussi grave ? Si elle est fondée, *Bossuet* étoit un détestable hypocrite : & comment excuser, dans cette supposition, ses disputes avec *Fénélon*, puisqu'il auroit persécuté ce grand homme son ami, son disciple, son confrere, pour des chimères dont il se moquoit en secret. Les insinuations malignes de l'auteur du catalogue ne tendent à rien moins, qu'à donner les idées les plus noires du caractère & de la probité de ce que l'état & l'église ont produit de plus grand ; & on ne sauroit trop s'élever contre ces écrivains téméraires, qui puissent dans leur propre cœur les couleurs, dont ils noircissent nos hommes illustres.

**BOUCHER**, (*Jean*) Parisien, recteur de l'université & docteur de Sorbonne, ensuite curé de St. Benoît à Paris, se signala par son fanatisme contre *Henri III* & *Henri IV*. On a de lui des sermons si emportés, qu'ils furent condamnés au feu. Nous croyons devoir renvoyer le lecteur qui desireroit connoître cet auteur aux nouveaux dictionnaires historiques qui ont paru depuis peu. *Boucher* mourut en 1644.

**BOUDON**, (*Henri-Marie*) grand archidiacre d'Evreux, naquit en 1624 à la Fere, petite ville de Thierache, d'une famille honnête, mais pauvre. Après s'être signalé dans sa jeunesse par son application & ses vertus, il devint grand archidiacre d'Evreux & prit le bonnet de docteur à Bourges. Sa nouvelle dignité ne l'empêcha pas de vaquer à l'instruction des peuples. Il fit des missions dans plusieurs provinces de France ; *M. Boudon* ne se borna pas à instruire le peuple par ses discours & par ses exemples ; il laissa un assez grand nombre d'ouvrages pieux, qui lui ;

assuroient un rang parmi les auteurs ascétiques. Les principaux sont les suivans. I. *Dieu seul*, ou l'association pour l'intérêt de Dieu seul, in-32. II. *L'amour de Jesus*, au très-saint sacrement, in-32. III. *Le regne de Dieu en l'oraison mentale*, in-12. IV. *Les saintes voies de la croix*, in-12. V. *La vie cachée avec Jesus en Dieu*, in-12. VI. *La conduite de la divine providence*, in-12. VII. *La science sacrée des pasteurs*, in-12. VIII. *La pratique du chrétien*, in-12. IX. *Grand secours de N.D. du Remede*, in-12. X. *Dieu présent par-tout*, in-24. XI. *Dieu inconnu*, in-24. XII. *De la profanation & du respect qu'on doit avoir aux églises*, in-24. XIII. *La sainteté de l'état ecclésiastique*, in-12. XIV. *La dévotion à la très-sainte Trinité*, in-24. XV. *La gloire de Dieu dans les ames du purgatoire*, in-24. XVI. *Dieu seul*, ou le saint esclavage de la Mere de Dieu, in-12. XVII. *Le Chrétien inconnu*, ou idée de la grandeur du chrétien, in-12. XVIII. *La dévotion à la Ste. Vierge*, in-12. XIX. *Le malheur du monde*, in-12. XX. *La vive flamme d'amour dans le B. Jean de la Croix*, in-12. XXI. *La dévotion aux saints anges*, in-18. Ce pieux ecclésiastique mourut en odeur de sainteté à 79 ans. L'histoire de sa vie fut imprimée en 1754, en 2 vol. in-12, qui se trouvent chez Hérisant, rue St. Jacques, aussi-bien que tous les ouvrages qu'il a composés. M. Collet, son historien, lui fait faire plusieurs miracles.

BOUDOT, (Paul) né à Morleau en Bourgogne, fut reçu docteur de Sorbonne en 1604, & prêcha à Paris avec beaucoup de succès & de réputation. Ayant obtenu l'archidiaconé de Cambrai & la place de grand vicaire, l'archiduc Albert & la princesse Isabelle le choisirent pour être leur prédicateur ordinaire, & le nommerent l'an 1619 à l'évêché de St. Omer. En 1626, il fut transféré à celui d'Arras, dont il prit possession l'année suivante. Il travailla avec soin à remplir les devoirs d'un bon prélat & mourut en 1635, âgé de 64 ans. Paul Boudot étoit théologien, prédicateur & savant dans les langues, & principalement dans la grecque & dans l'hébraïque. Nous avons de lui divers ouvrages, parmi lesquels on distingue une édition de la somme de St. Thomas, in-fol. à Arras.

BOUGEANT, (Guillaume-Hyacinthe) né à Quimper en Bretagne en 1690, entra en 1706 chez les Jésuites. Après avoir fini ses études de philosophie il fut envoyé à Caen pour y enseigner les humanités, puis à Nevers, où il professa la rhétorique avec succès. Appelé au collège de Louis le Grand à Paris, il y mourut en 1743. Ce Jésuite est connu par divers écrits d'un caractère fort différent. Ceux qui appartiennent à cet ouvrage sont, I. *Traité théologique sur la forme de la consecration de l'eucharistie*. Il est divisé en deux parties, où l'on veut démontrer par l'unanimité des écoles, par la tradition de l'église latine & grecque, par la définition de plusieurs conciles, & par la pratique de l'église universelle, la nouveauté du sentiment des Grecs modernes, & du pere le Brun prêtre de l'Oratoire. On tache aussi d'y éclaircir

par de nouvelles recherches la décision du concile de Florence, & le vrai sens des liturgies orientales, à Lyon 1729, 2 vol. in-12.

II. *Exposition de la doctrine chrétienne*, divisée en trois parties, contenant, 1. Catéchisme historique, contenant l'histoire abrégée de l'ancien & du nouveau testament, suivie d'une instruction sur l'église. 2. Catéchisme dogmatique, contenant l'explication des dogmes de l'église, rapportée à la justification de l'homme. 3. Catéchisme pratique, contenant la pratique des commandemens de Dieu & de l'église, des conseils évangéliques & de divers exercices de piété, Paris, chez Jacques Rollin, 1741, in-4°. Ces ouvrages sont écrits d'un style pur, simple & élégant. Le pere Bougeant ne néglige pas les agrémens que peuvent comporter les matieres qu'il traite, mais il ne les recherche pas trop.

BOUGES, (Thomas) religieux grand Augustin de la province de Toulouse, professa long-temps la théologie, & mourut à Paris en 1741 à 74 ans. Nous avons de lui, I. *Dissertation historique & polémique sur les 70 semaines du prophete Daniel*, où l'on donne des preuves de la venue du Messie, avec une explication du nouveau calcul de ces mêmes semaines, in-12, à Toulouse 1702. Il y a de l'érudition dans cet écrit. II. *Histoire ecclésiastique & civile de la ville & du diocèse de Carcassonne*, avec les piéces justificatives, & une notice ancienne & moderne de ce diocèse, à Paris 1741, in-4°. Cette histoire est estimée pour son exactitude, & l'on y trouve des piéces curieuses qui prouvent beaucoup de recherches.

BOUHOURS, (Dominique) né à Paris en 1628, entra dans la compagnie de JESUS à l'âge de 16 ans. Il fut destiné à enseigner les humanités dans le college de Clermont à Paris, où il les avoit étudiées; mais les maux de tête, dont il fut ataqué dès-lors, lui firent interrompre le cours de sa régence. On le mit en théologie: il s'y distingua, & alla enseigner la rhétorique à Tours. Il fut ensuite appliqué à l'éducation des deux jeunes princes de Longueville. Henri II, duc de Longueville, leur pere, voulut mourir entre ses mains, & la relation de la mort chrétienne & édifiante de ce prince, imprimée in-4°, en 1663, fut le premier ouvrage que le pere Bouhours donna au public. Il fut ensuite envoyé à Dunkerque, & au milieu des fonctions de missionnaire qu'il faisoit auprès de la garnison & des Catholiques réfugiés d'Angleterre, il cultiva son talent pour l'art d'écrire. Les ouvrages qu'il publia comme auteur ecclésiastique sont, I. *L'histoire du grand maître d'Aubusson*, in-4°, 1676. II. *La vie de St. Ignace*, dont il y a une édition de 1683. III. *Les maximes de St. Ignace* avec les sentimens de St. François-Xavier, in-12, la même année. De tous les auteurs qui ont écrit sur le fondateur des Jésuites, le pere Bouhours a été le plus circonspect, & paroît avoir voulu s'arrêter aux merveilles qu'il jugeoit les plus constantes. Il parle de la résurrection d'un nommé Lisan, qui s'étoit pendu parce qu'il avoit perdu un procès qu'il avoit avec son frere.

Ignace se borna à demander à Dieu autant de vie, qu'il en falloit à ce misérable pour se confesser. Lisan revint tout d'un coup, dit le pere Bouhours ; & le ressuscité mourut dès qu'il se fut confessé. „ Il assure que le nom d'Ignace étoit redoutable aux puissances „ de l'enfer, & qu'on a entendu quelquefois les possédés s'é-  
 „ crier au milieu des exorcismes, à la vue d'une image du ser-  
 „ viteur de Dieu : Où est ton pouvoir, Lucifer, puisqu'un peu de  
 „ papier avec la figure d'un prêtre, nous fait fuir sans que nous puis-  
 „ sions résister ? Ha, Dieu, comment nous privez-vous de la gloire  
 „ pour la donner à un petit prêtre boiteux ? „ Il s'étend sur les vi-  
 sions, les extases, les prédictions & autres prodiges d'Ignace. Des  
 le commencement de sa conversion, il fut un jour élevé en es-  
 prit ; & vit comme une figure qui lui représentoit clairement la très-  
 sainte Trinité. „ Mais de toutes les faveurs qu'il reçut alors, dit  
 „ toujours le pere Bouhours, la plus remarquable fut un ravisse-  
 „ ment qui dura huit jours. . . Cette grande extase commença  
 „ un samedi sur le soir, & finit le samedi suivant à la même  
 „ heure. Il n'eut aucun usage de ses sens tout ce temps-là. On le  
 „ crut mort, & on l'auroit enterré, si des gens qui visiterent  
 „ son corps ne se fussent aperçus que le cœur lui battoit un  
 „ peu. . . Personne n'a su les secrets qui lui furent révélés dans  
 „ ce long ravissement. „ Il dit que quand Ignace étoit dans la  
 classe, son esprit s'envoloit au ciel, & que c'étoit la raison  
 pour laquelle il n'apprenoit rien. Il rapporte un long extrait  
 d'un écrit dressé par St. Ignace lui-même, qui contient ses dis-  
 positions intérieures pendant quatre mois, marquant jour par  
 jour ce qui se passoit en son ame. On y voit des choses très-  
 singulieres, & qu'un historien prudent n'auroit pas dû rappor-  
 ter. Il y est parlé de visions, d'apparitions, de visites célestes.  
 IV. La vie de St. François-Xavier, in-4°, & deux vol. in-12,  
 1679. Les faits merveilleux n'y sont pas épargnés ainsi que dans  
 celle de St. Ignace. V. La vie de Mad. de Bellefonds. VI. Des  
 traductions de plusieurs livres de piété. VII. Les pensées ingénieuses  
 des saints peres, in-12. VIII. Une traduction françoise du nouveau  
 testament, qu'il voulut opposer à celle que les solitaires de  
 Fort-Royal avoient publié à Mons. Cette version eut beaucoup  
 de contradicteurs. L'auteur en cherchant la pureté & l'élégance,  
 manque souvent la simplicité évangélique. M. Simon, qu'on ne  
 soupçonnera pas d'avoir été ami de Port-Royal, accusa le pere  
 Bouhours d'avoir fait parler les évangélistes à la Rabutine. M. Menage  
 disoit du pere Bouhours, qu'il s'étoit érigé en précieux en lisant  
 Voiture, Sarazin, Moliere, & en viftrant les dames & les cavaliers.  
 IX. Quelques brochures contre les M.M. de Port-Royal. Le Jésuite  
 n'avoit jamais pu leur pardonner une petite correction douce  
 & mesurée, qui se trouve dans les essais de morale, & dont il ne  
 manqua pas de se faire l'application. „ S'il se rencontroit, par  
 „ exemple, dit M. Nicole, qu'un prêtre ou un religieux, se pi-  
 „ quant de bel esprit, fit des recueils de mots qui se disent dans

» les ruelles & dans les lieux qu'il ne doit point connoître ;  
 » qu'il parût plein d'estime pour la galanterie & pour la conver-  
 » sation des dames , on ne le souffriroit pas de même. Tout le  
 » monde deviendroit spirituel à ses dépens ; & soit par ma-  
 » lignité, ou par un sentiment de religion , on feroit mille ré-  
 » flexions sur la disproportion des pensées dont il s'occupoit  
 » avec la sainteté de son ministère. « Le pere *Bouhours* mourut à  
 Paris en 1702 à 75 ans.

BOULAI, (*César EGASSE DU*) né à St. Ellier dans le Maine, fut professeur en éloquence dans le college de Navarre. L'université de Paris, dont il fut recteur, le choisit pour son greffier & pour son historiographe. Ce dernier titre ne fut point vain en lui ; & il publia une histoire de l'université de Paris en 6 vol. in-fol. On ne peut nier, qu'il n'y ait bien des défauts dans cet ouvrage, & qu'il ne contienne beaucoup de choses fabuleuses & contraires à la vérité ; mais il est d'ailleurs très-utile pour avoir la connoissance des actions & des écrits de savans de France & même de ceux des pays étrangers, qui ont paru dans cette premiere école du royaume & peut-être du monde. On convient aujourd'hui que c'est un bon livre, ou du moins un livre savant, rempli de quantité de pieces importantes, qu'il seroit difficile de trouver ailleurs si bien ramassées. On a encore de du *Boulai* plusieurs autres écrits parmi lesquels on distingue son recueil des *privileges de l'université de Paris, accordés par les Rois de France depuis sa fondation jusqu'à présent*, in-4<sup>o</sup>, Paris 1674. L'auteur mourut en 1678.

BOULENGER, (*André*) né à Paris d'une famille considérable de robe, est plus connu sous le nom de *petit pere André*. Il méprisa tous les avantages de la fortune & de la naissance, pour se faire religieux de la réforme de St. *Augustin* dans la communauté de Bourges. Le pere *André* prêcha pendant 55 ans dans les principales chaires du royaume, & ne discontinua jamais cet exercice si pénible & si laborieux. Il avoit coutume de mêler quelques mots enjonnés dans ses sermons pour réveiller ses auditeurs. De là l'imputation d'une foule de turlupinades & de mauvaises plaisanteries plus dignes d'arlequin que d'un prédicateur de l'évangile. Il se peut que le pere *Boullenger* ait, suivant l'usage de son temps, fait quelquefois le mauvais railleur, en débitant nos vérités sacrées ; mais il n'est point auteur certainement des sottises & des grossièretés qu'on lui attribue. Nous n'avons de ce pere que l'oraison funebre de *Marie Henriette de Bourbon*, abbesse de Chelles. Son emploi de prédicateur & les charges qu'il occupa dans son ordre, où il vécut avec beaucoup de régularité, ne lui donnerent pas le temps de publier divers ouvrages qu'il avoit composés. La vivacité d'imagination étoit la principale partie du pere *Boullenger*.

BOURDAILLE, (*Michel*) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & faculté de Sorbonne, & vicaire-général de la Rochelle, mourut en 1694 avec une grande réputation d

piété. Nous avons de lui , I. *Théologie morale de St. Augustin*, in-12, Paris 1686. II. *Exposition du cantique des cantiques*, tirée des peres & des auteurs ecclesiastiques, en françois, in-12, en 1689. III. *Théologie morale de l'évangile*, comprise dans les huit béatitudes & dans les deux commandemens d'aimer Dieu & le prochain, à Paris en 1691. Les ouvrages de cet auteur ont souffert quelques contradictions; on peut voir sur sa *théologie morale de St. Augustin* le tome IV du *dictionnaire des livres jansenistes*, page 92. M. Arnauld en réfuta aussi une proposition, qu'on mit sans fondement sur le compte des partisans de *Jansenius*, quoique les plus célèbres d'entre eux la désavouassent.

BOURDALOUE, (Louis) né à Bourges en 1632, entra dans la compagnie de JESUS en 1648. Il professa les humanités, la rhétorique, la philosophie & la théologie morale, & fut destiné à la chaire. Après avoir prêché quelques années en province, il vint à Paris en 1669, & y parut aussi-tôt avec tant d'éclat, que le Roi voulut l'entendre. Il prêcha l'avent à la cour en 1670, & le carême en 1672. On l'y entendit avec une satisfaction nouvelle dans plusieurs autres avens & carêmes. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut envoyé en Languedoc pour annoncer aux Protestans les vérités catholiques. Il parut à Montpellier en 1686. Il y fut écouté avec empressement, & y fit un fruit merveilleux. Dans les dernières années de sa vie, il se consacra aux assemblées de charité, aux hôpitaux, aux prisons; ses discours pathétiques & ses manieres insinuantes faisoient faire de très-amplés aumônes. Egalement goûté des grands & du peuple, des savans & des simples, il se rendit entièrement maître de l'esprit & du cœur des uns & des autres, pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçoit; & ce fut une espece d'empire qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1704. Il mourut pour ainsi dire les armes à la main. Une illustre communauté religieuse lui ayant demandé un sermon pour une vêtue, il ne put le refuser; & quoiqu'incommodé d'un rhume violent, il prêcha avec autant de vigueur que jamais. Le mal augmenta, & il n'en redoubla pas moins son assiduité auprès des malades & au confessionnal durant huit jours. Il dit encore la Messe le jour de la Pentecôte, & il expira le mardi suivant 13 mai 1704. Le pere Bourdaloue avoit un génie heureux & sublime, un esprit vif & pénétrant, une connoissance exacte de ce qu'il devoit savoir. Tout étoit orateur en lui, & tout servoit à son talent: les sentimens, les sons élevés, touchans & sublimes; le feu dont il animoit son action; sa rapidité en prononçant; sa voix pleine, sonore, douce & harmonieuse. Jamais prédicateur ne donna à ses discours plus de majesté, de noblesse, de force & de grandeur. Ses sermons sont une suite, un enchaînement continuel de preuves, & de raisonnemens solides, qui convainquent l'esprit, qui le terrassent, qui l'accablent & qui rendent la religion respectable aux impiés même & aux libertins. Aussi c'est à juste titre qu'on l'appelle le

prin  
orat  
" pl  
" d  
" Il  
" Jo  
" le  
" O  
" ra  
" PE  
" ta  
" ch  
" en  
" m  
" qu  
" ni  
" m  
" fo  
" Cer  
" le  
" de  
" no  
" mo  
" toi  
" n'i  
" tio  
" de  
" hor  
" y a  
" mo  
" cor  
" dé  
" C'e  
" qui  
" ait  
" née  
copies  
sermon  
à Bru  
vrais  
eler le  
1707 &  
15 vol  
a emp  
mettre  
I. Deux  
M. M  
Tou  
prin

*prince des prédicateurs françois.* Voici le caractère de ce célèbre orateur, tracé par un homme de goût : „ Le pere *Bourdaloue* est „ plus avocat que prédicateur, plus propre à convaincre des gens „ d'esprit qu'à émouvoir le peuple. Il est admirable du côté du „ raisonnement ; mais il a peu d'oraison & même de pathétique. „ Il a cette force qui vient de la raison, du vrai mis dans tout son „ jour, d'un esprit solide & ferme ; & non celle qui vient du „ sentiment, des mouvemens, & d'un cœur tendre & affectueux. „ On pourroit dire de plusieurs prédicateurs, qu'ils apportent des „ raisons plutôt qu'ils ne raisonnent, & qu'ils exposent des „ preuves, plutôt qu'ils ne prouvent. Le pere *Bourdaloue* démontre „ tant par les preuves directes les plus évidentes & les mieux „ choisies, que par la réfutation la plus complète & la plus „ entière de tout ce qu'on pourroit lui objecter avec la „ moindre ressemblance. C'est sur-tout dans ce dernier point „ qu'il excelle. Il réduit le pécheur au silence ; il ne lui laisse „ ni excuse, ni prétexte ; il le force à se condamner, à se „ mépriser lui-même, à rougir (le dirai-je) de sa sottise & de sa „ folie. Et voilà cette *dialectique victorieuse* par laquelle le pere „ *Cerutti* le caractérise. Le pere *Bourdaloue* pénètre d'autant mieux „ le pécheur de cette honte salutaire, qu'en lui prouvant ce qu'il „ devoit être, il lui montre ce qu'il est. Le pere *Bourdaloue* con- „ noissoit parfaitement les hommes & le monde, le cœur & les „ mœurs ; & il les peignoit ; ou, pour mieux dire, il les racon- „ toit, les exposoit, les décrivait. Par-là il intéressoit ; car rien „ n'intéresse plus que la peinture des mœurs. Mais ses descrip- „ tions, quoique vives, sont sans images. C'étoit un homme „ de grand sens, plutôt qu'un homme d'esprit, ou plutôt qu'un „ homme d'imagination, à prendre ces termes dans le sens qu'on „ y attache d'ordinaire. Il a peu de ces traits qui peignent d'un „ mot, de ces expressions de génie qui présentent une vérité „ commune sous une face toute nouvelle. Il n'étonne point en „ détail ; mais il attache, il retient, il fixe & contente toujours. „ C'est une abondance continue, mais une abondance de choses, „ qui remplit, qui comble. Quand il a tout dit, on est surpris qu'il „ ait tant dit ; & l'étonnement naît de la réflexion. « Dès l'an- „ née 1693, on avoit donné au public, d'après quelques mauvaises „ copies, plusieurs sermons du pere *Bourdaloue*, sous le nom de „ sermons pour tous les jours de carême, en 3 vol. in-12, à Anvers & „ à Bruxelles, chez *François-Foppens*. Mais ils sont si inférieurs aux „ vrais sermons de ce grand orateur, qu'on n'auroit pas même dû „ oser les lui attribuer. Ceux-ci n'ont commencé à paroître qu'en „ 1707 & années suivantes à Paris, 14 vol. in-8°, à Paris & à Lyon, „ 15 vol. in-12. Le pere *Breronneau*, Jésuite, en a été l'éditeur ; il „ a employé beaucoup de travail & beaucoup de temps pour les „ mettre dans l'état où nous les avons. En voici le catalogue. „ I. Deux aventes prêchés devant le Roi, un vol. II. Carême, 3 vol. „ III. Mystères, 2 vol. 1709. IV. Fêtes des saints, vétures, pro- „

fections religieuses & oraisons funebres, 2 vol. 1711. V. Dominicales, 4 vol. 1716. VI. Exhortations & instructions chrétiennes, 2 vol. 1721. VII. Retraite spirituelle, un vol. 1721. VIII. Pensées sur divers sujets de religion & de morale, en 2 vol. & en 3 vol. 1733. Les deux avens ne contiennent que six sermons chacun, mais le carême est beaucoup plus rempli. Les pensées du pere Bourdaloue sont des réflexions, ou plutôt des fragmens de sermons, qui étoient demeurés imparfaits & qu'il n'avoit point prêché. Ce prédicateur, avant que de composer un sermon jetoit d'abord sur le papier les différentes idées, qui se présentoient à lui touchant la matiere qu'il avoit en vue de traiter. Il marquoit tout confusément & sans aucune liaison; mais ayant ensuite tracé le plan de son discours, il choisissoit ce qui lui pouvoit convenir, & laissoit le reste. Ce reste néanmoins qu'il laissoit comme superflu, avoit son prix, & c'est de quoi on a formé ce recueil sous le titre de *pensées sur divers sujets de religion & de morale*. Il n'y avoit rien à perdre du fond d'un si grand prédicateur. Nous ne parlerons pas des vertus du pere Bourdaloue; tout le monde sait qu'elles égaloient son éloquence & qu'elles en étoient le plus ferme appui.

BOURE'E, (Édme-Bernard) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Dijon en 1652, exerça pendant 40 ans les fonctions du ministère évangélique. Les confessions, les prédications, les conférences & la théologie qu'il professa à Langres & à Châlons sur Saonne l'occupèrent une partie de sa vie. Il mourut à Dijon en 1722 à 70 ans. Nous avons de lui, I. *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, 4 vol. in-12, 1703. II. *Sermons pour l'aveut*, in-12, 1705, & pour le carême, 4 vol. in-12, 1704. III. *Une octave du St. Esprit*, in-12, 1704. IV. *Une octave de l'assomption de la Ste. Vierge*, in-12, 1704. V. *Une octave des morts*, in-12, 1704. VI. *Panegyriques des saints dont l'église célèbre la fête*, 5 vol. in-12. VII. *Sermons sur les mysteres de notre Seigneur & de la Ste. Vierge*, 3 vol. in-12, 1703, chez Plaignard à Lyon. La négligence avec laquelle ils sont écrits, a empêché qu'ils n'eussent le succès que leur solidité méritoit. Nous avons encore de lui, I. *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres*, 2 vol. in-12, à Lyon, 1684. II. *L'explication des épîtres & évangiles de tous les dimanches de l'année, & de tous les mysteres de notre Seigneur & de la Ste. Vierge*, à l'usage du diocèse de Châlons, 5 vol. in-8°, à Lyon, 1697. III. *Abrégé de la vie du pere de Clugni de l'Oratoire*, in-12.

BOURGEOIS, (Jean) docteur de Sorbonne, étoit du diocèse d'Amiens. Il fut d'abord chanoine & chantre de la cathédrale de Verdun; & ayant quitté ce bénéfice, il fut pourvu de l'abbaye de la Merci-Dieu. Ayant été envoyé à Rome pour défendre le livre de la fréquente communion, il s'y fit estimer du Pape, des cardinaux, & fit échouer les desseins de ceux qui en poursuivoient la condamnation. Après son voyage de Rome, il se retira au

mon  
nées  
bon  
de  
ren  
C  
Il n  
dém  
dioc  
bert  
y m  
viol  
rela  
BO  
quit  
bonn  
rulle  
Bour  
Pays  
choi  
sages  
vrag  
avons  
main  
Vierge  
3 vol.  
fites p  
chréti  
BO  
BO  
entra  
s'y dif  
gie à  
en 172  
dont l  
BOU  
& soci  
Paris e  
pratiq  
pour lu  
théolog  
1702,  
ordonn  
en 170  
temps  
unique  
tout ce  
lui offi

monastere de Port-Royal des Champs, & il y passa plusieurs années en différentes occasions. Il aima mieux être exclus de Sorbonne avec M. Arnauld, que de soufcrire à la fameuse censure de 1656, contre ce docteur. En 1669, lorsque la paix eut été rendue à l'église, il alla fixer sa demeure à Port-Royal des Champs, & y fut confesseur des religieuses & des domestiques. Il n'en sortit qu'en 1679 par ordre de la cour. Peu après il se démit de son abbaye de la Merci-Dieu, ordre de Cîteaux au diocèse de Poitiers, afin de s'occuper de Dieu avec plus de liberté. Il ne laissa pas d'y demeurer encore après sa démission. Il y mourut le 23 octobre 1687 âgé de 83 ans, au milieu de très-violentes douleurs qu'il souffrit avec beaucoup de patience. La relation de son voyage à Rome a été imprimée plusieurs fois.

BOURGOING, (François) troisieme général de l'Oratoire, naquit à Paris en 1585. Apres avoir étudié la théologie en Sorbonne, il devint curé de Clichy-la-Garenne. Le cardinal de Berulle, fondateur de l'Oratoire, l'associa à son entreprise, & Bourgoing fit de grands efforts pour étendre cet institut dans les Pays-bas & ailleurs. Apres la mort du pere de Condren, il fut choisi en 1641, pour lui succéder, & gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'à sa mort arrivée en 1662. Bourgoing publia les ouvrages du cardinal de Berulle avec un abrégé de sa vie. Nous avons encore de lui, I. *Homelies des saints sur le martyrologe romain & sur les mysteres & fêtes de notre Seigneur & de la Ste. Vierge, sur les combats des martyrs*, à Paris 1651 & 1654, in-8<sup>o</sup>, 3 vol. II. *Homelies chrétiennes sur les évangiles des dimanches & des fêtes principales de l'année, avec cinq autres homelies sur la doctrine chrétienne*, Paris 1665, in-8<sup>o</sup>.

BOURRE'E, voyez BOURE'E.

BOURRET, (Jean) né dans le diocèse de Riez en Provence, entra dans la congrégation de l'Oratoire, étant déjà prêtre. Il s'y distingua par sa science & par sa piété. Il professa la théologie à Arles pendant assez long temps, & mourut à Montpellier en 1726. Nous avons de lui quelques ouvrages sur la religion, dont la plupart roulent sur les affaires du temps.

BOURSIER, (Laurent-François) prêtre, docteur de la maison & société de Sorbonne, naquit à Ecouen, dans le diocèse de Paris en 1679, d'un pere médecin. L'étude de la religion & les pratiques de piété eurent dès son enfance beaucoup d'attraits pour lui. Apres avoir fait sa philosophie au college Duplessis, & sa théologie dans les écoles de Sorbonne, il entra en licence en 1702, fut reçu en 1704 de la maison & société de Sorbonne, ordonné prêtre à l'âge de 25 ans, & prit le bonnet de docteur en 1706. Il demuroit en Sorbonne, où il partageoit tout son temps entre la priere & l'étude. C'étoit-là, pour ainsi dire, son unique passion, & il eut toujours un grand éloignement pour tout ce qui auroit pu le détourner, de ce double exercice. On lui offrit plusieurs bénéfices; il les refusa tous. On voulut le

faire nommer évêque de Babilone, mais ce fardeau lui parut trop pesant. M. Bourcier entra avec zele dans les disputes sur la bulle *unigenitus*, & ce zele lui fut funeste. Il fut obligé en 1729 de sortir de Sorbonne avec un grand nombre d'autres docteurs. Il étoit à Ecouen en 1735, & on alloit l'y saisir, mais il évita ceux qui étoient chargés d'exécuter cet ordre, & demeura depuis très-caché. Ce docteur mourut à Paris en 1749, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages sur-tout sur les affaires du temps, dont on trouvera la liste dans le *moreri*. Les principaux sont, I. *De l'action de Dieu sur les créatures; traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement*, en 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12, imprimé en 1713. On peut voir l'histoire de ce livre dans les opuscules de M. Bourcier, mis au jour en 1753 en 3 vol. in-12. Le Roi, par un arrêt de son conseil du 27 août 1714, ordonna qu'on en saisit tous les exemplaires, & en renvoya le privilege, parce qu'il *renouvelle des opinions condamnées & inspire de dangereux sentimens*. Les partisans de l'auteur n'en ont pas jugé ainsi. C'est, selon eux, un ouvrage, dans lequel la noblesse & l'élégance du style, la précision du raisonnement, la force des preuves, & la profondeur des lumieres sont portées à un si haut degré, qu'on ne fait ce qu'on y doit admirer davantage, ou du parfait orateur, ou du grand philosophe, ou du théologien consommé. L'auteur procede dans tout son livre en géometre & en savant; il ne parle que par théoremes, propositions, démonstrations, corollaires, & il entasse une foule de passages d'auteurs payens, grecs & latins, pour prouver la prémotion physique. II. *Memoire présenté au Czar Pierre I, par les docteurs de Sorbonne, pour la réunion de l'église de Russie à l'église latine* 1717. Voici quelle fut l'occasion de cet ouvrage. Ce souverain étant venu en Sorbonne, M. Bourcier prit occasion de quelques livres esclavons qu'on lui montra pour lui proposer la réunion dont il est question ici. Le Czar après avoir fait quelques mouvemens de tête à son ordinaire, répondit en riant & par la voix de son interprète, qu'il n'étoit qu'un soldat: ce qui laissoit assez comprendre qu'il ne vouloit pas se mêler de religion. M. Bourcier lui répliqua qu'il étoit un héros; & qu'en qualité de prince il étoit protecteur de la religion. Cette réunion n'est pas une chose si aisée, reprit l'Empereur; il y a trois points qui nous divisent: le Pape, la procession du St. Esprit. . . . Comme il oublioit le troisieme point qui est les azymes & la coupe, M. Bourcier le lui rappella. Pour cet article, dit le prince, nous n'aurions pas de peine à être d'accord ensemble. Les docteurs lui représenterent très-succinctement, que l'église grecque pouvoit conserver sa pratique de consacrer avec du pain levé; que la dispute sur la procession du St. Esprit, n'est entre les deux églises qu'une dispute de mots; & qu'en reconnoissant la primauté du Pape, on pouvoit rien changer dans le gouvernement de l'église grecque, & s'en tenir aux principes de l'église gallicane. Et bien, dit l'Empereur

à M. Bourcier, faites-moi un mémoire sur cette affaire ; & dépêchez-vous, car je pars incessamment : je vous promets que je le remettrai aux évêques de mes états, & que je les obligerai de vous répondre. Dès qu'il fut de retour à Petersbourg, il communiqua le mémoire des docteurs-aux évêques qui vinrent le saluer à son arrivée, & il leur ordonna d'y répondre. Ils le firent par une lettre datée de Petersbourg l'an 1718. Ils y disent que pour traiter une affaire de cette importance, il faudroit ou assembler un concile général, ou du moins tenir des conférences publiques autorisées par des lettres des deux églises, &c. &c. &c. Enfin ce projet si louable eut le sort de tant d'autres projets, il échoua.

BOURZEIS, (*Amable de*) abbé de St. Martin de Cores, l'un des quarante de l'académie françoise, né à Volvic près de Riom en Auvergne, le 6 avril 1606, se signala sous les cardinaux de Richelieu, & Mazarin comme politique & comme théologien. Il fut un des plus ardens défenseurs de Jansénius, qu'il défendit dans plusieurs écrits, quoiqu'il fût persuadé que les cinq propositions étoient dans l'*augustinis* du moins en termes équivalens. C'est cette persuasion qui fut cause de son changement ; dès qu'il vit que les partisans de l'évêque d'Ypres n'osoient plus contester le droit ni défendre les cinq propositions, il rétracta le 4 novembre 1661 tout ce qu'il avoit fait pour les soutenir. L'abbé Bourzeis mourut à Paris en 1672. Ses écrits polémiques étant oubliés, il est inutile de les citer. Il suffit de faire connoître l'auteur qui a plus de réputation que ses ouvrages & qui d'ailleurs étoit un homme vertueux. Nous avons de lui des sermons & des panégyriques, Paris 1672, in-88, qui sont aujourd'hui parmi les vieux sermonaires.

BOUTAULD, (*Michel*) Jésuite parisien, né en 1607, exerça pendant 15 ou 16 ans le ministère de la prédication, & mourut à Pontoise en 1688. On a de lui plusieurs ouvrages estimés. Les principaux sont, I. *Les conseils de la sagesse, ou le recueil des maximes de Salomon, les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, avec des réflexions sur ces maximes.* Cet ouvrage traduit en espagnol & en italien, a été réimprimé en 1749, à Paris, in-12. II. *Le théologien dans les conversations avec les sages & les grands du monde*, à Paris & à Lyon, in-4° & in-12. On y trouve des entretiens qu'on lit avec plaisir & avec utilité. III. *Méthode pour converser avec Dieu*, Paris 1684, in-16. Ce petit ouvrage ne manque pas d'édiction ; & les autres ont quelque mérite.

BRAINVILLE, prêtre missionnaire de Normandie, donna au public des homélies & instructions familières sur les évangiles des dimanches, & sur les grandes fêtes de l'année, pour le soulagement de MM. les curés, prédicateurs, &c. à Rouen 1717, in-12. L'auteur écrit d'une manière naturelle & familière capable de porter la vérité dans l'esprit, & de toucher le cœur des plus simples. Il auroit cependant pu y mêler quelques traits d'éloquence, qui les auroient ornés sans les rendre moins intelligibles.

**BRETONEAU**, (*François*) né à Tours en 1660, entra chez les Jésuites en 1675. Il exerça le ministère de la chaire pendant 34 ans avec succès, & mourut à Paris en 1741 à 81 ans, après en avoir passé 66 dans sa compagnie. Ce pieux & savant Jésuite, plein de zèle & d'affection pour les hommes illustres de sa société, a été l'éditeur des sermons des R. R. P. P. *Girou*, *Cheminais*, *Bourdaloue*, & de quelques uns du pere de la Rue. Il étoit inférieur à ces célèbres prédicateurs, dont il a recueilli les ouvrages, parce qu'il n'avoit pas comme eux, les talens & les grâces de l'action; mais il s'en rapprochera beaucoup, lorsqu'on lira les sermons qu'il a composés. Nous les avons tels qu'il les avoit revus & corrigés par l'ordre de ses supérieurs, sur la fin de sa vie. Le pere *Berruyer* son confrere, qui en a été l'éditeur, n'y a point fait de changement; il l'est en 7 vol. in 12, imprimés à Paris chez *Guerin*, 1743; on y trouve un avert, un carême, treize panégyriques & des sermons sur les mysteres. Ces differens discours sont remarquables par une grande justesse d'esprit & par un goût exquis. Le pere *Bretoneau* saisit bien son sujet; il le traite avec méthode & exactitude; il ne fait point d'inutiles préfaces, de réflexions hors d'œuvre, & d'ennuyeuses digressions; il va toujours à son but. Son style est exempt de presque tous les défauts. Il est simple sans être négligé, il est clair, il est pur. On estime sur-tout son sermon sur l'établissement de la religion. Outre ces discours, on a de lui quelques ouvrages de piété de peu d'importance. Le pere *Bretoneau* étoit un théologien habile, un directeur éclairé, ami du travail & de la retraite; sociable néanmoins, & d'un commerce si agréable, qu'on respiroit auprès de lui toute la douceur du beau climat de la Touraine sa patrie.

**BRETTEVILLE**, (*Erienne du Bois de*) né en 1650 à Bretteville sur Bordel, se fit Jésuite en 1667 & abandonna cet état en 1678. Il s'appliqua depuis avec succès à l'instruction des jeunes ecclésiastiques, qui se destinoient au ministère de la prédication. Mais ses travaux ne furent pas longs, étant mort en 1688. Il avoit donné trois ans auparavant des *essais de sermons pour le carême*, en 3 vol. in-8°, où il y a six differens desseins pour chaque jour, avec des sentences choisies de l'écriture sainte. Il en avoit encore publié pour les *dimanches* de l'année, en 1 vol. in-8°, où il n'y a qu'un seul dessein pour chaque dimanche, & un petit nombre de sermons complets à la fin. Ces 4 vol. ont été réimprimés en 1688, en 1691 & en 1703, à Paris, chez *Denis Thierry*. On y trouve de fort beaux plans pour des sermons; M. de *Bretteville* les avoit recueillis des plus célèbres prédicateurs de son temps, entr'autres, on en reconnoit plusieurs qui appartiennent au pere *Bourdaloue*. M. l'abbé de *Jarry* a donné 5 vol. in-8°, pour servir de suite aux *essais de sermons* de M. de *Bretteville*, mais il n'a pas atteint le même degré de perfection.

**BREUL**, (*Jacques du*) Bénédictin de St. Germain des Prés, na

quit en 1528 à Paris, & mourut en 1614 avec une réputation de savant profond. Il donna une édition de *St. Isidore de Seville*, avec plusieurs autres ouvrages, sur lesquels on peut consulter le *nouveau dictionnaire historique*.

BREYER, (*Remi*) chanoine de l'église de Troyes en Champagne sa patrie, naquit en 1669 d'une famille noble, & fit ses premières études à Paris, sous les yeux de deux de ses oncles. Après avoir reçu le bonnet de docteur de Sorbonne, il se retira dans sa patrie où il vécut en chanoine qui connoît ses devoirs & qui les aime. La prière & l'étude partagèrent tout son temps. Ses oncles lui avoient laissé une bibliothèque bien choisie & convenable à son goût. Il y puisa les matériaux des différens ouvrages qu'il donna au public. I. *Traduction des lettres de St. Loup, évêque de Troyes, & de St. Sidoine, évêque de Clermont*, avec un abrégé de la vie de *St. Loup*: ouvrage qui parut à Troyes dès 1706, in-12. II. *Catéchisme des riches*, à Troyes 1711, in-8°. Les calamités qui affligèrent la France après l'hyver de 1709, l'engagerent de le composer. Il y expose tous les principes établis par les loix de l'humanité, par l'écriture & par les saints peres sur les obligations des riches dans les calamités publiques. III. Les vies de *St. Prudence*, évêque de Troyes, & de *Ste. Maure*, vierge, in-12, avec des éclaircissemens sur plusieurs endroits, qui pouvoient former des difficultés. Il publia une défense de cette vie. IV. *Nouvelle dissertation sur les paroles de la consécration*, à Troyes 1733, in-8°, où il entreprend de montrer contre le pere le Brun de l'Oratoire & le pere *Bougeant*, Jésuite, qui avoit écrit sur cette matiere, que les Grecs & les Latins avoient dans tous les temps renfermé la forme de la consécration dans les paroles, *hoc est*, &c. & que les disputes entre les deux églises n'auroient jamais eu lieu, si on avoit saisi le vrai sens des liturgies orientales. V. Il a eu beaucoup de part au nouveau missel de Troyes. On ne trouve dans ces différens ouvrages, ni les fleurs du style, ni les graces de l'imagination; mais beaucoup d'érudition ecclésiastique, d'exacritude & un grand amour pour la vérité. Ce pieux chanoine mourut en 1749.

BRICE, (*Dom Etienne-Gabriel*) Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, né à Paris en 1697, avoit d'abord été novice chez les Chartreux; mais n'ayant pu s'accoutumer à ce genre de vie, il s'engagea solennellement dans l'ordre de *St. Benoît* en 1717. Après avoir donné pendant près de 14 ans des preuves continuelles de son goût & de son ardeur pour l'étude, il fut appelé en 1731 dans l'abbaye de *St. Germain-des-Près*, & chargé de la continuation du nouveau *gallia christiana*, auquel il donna tous ses soins & son temps pendant l'espace de 24 ans. Il mourut presque subitement dans l'abbaye de *St. Germain-des-Près*, le 18 novembre 1755.

BRICONNET, (*Guillaume*) dit le cardinal de *St. Malo*, fut évêque de Nîmes, de *St. Malo*, & ensuite archevêque de Rheims

Quelque temps après, il donna la démission de cet archevêché, & il eut en dédommagement celui de Narbonne en 1507. Le pape *Alexandre VI* l'éleva à la dignité de cardinal en présence du roi *Charles VIII* qui se trouva au consistoire. Ce prélat fut fort utile à ce Prince, ainsi qu'à ses successeurs. Il mourut en 1514, avec la réputation d'un homme habile dans les affaires & protecteur des lettres. On a de lui des ordonnances synodales & un manuel de prières : ouvrages très peu connus aujourd'hui.

**BRIGIDE**, (*Sainte*) naquit au commencement du quatorzième siècle d'une des plus nobles maisons de Suede, & se nommoit proprement *Brigitte*. Elle fut mariée fort jeune à un Seigneur nommé *Vulson* dont elle eut huit enfans. Ensuite, d'un commun consentement, ils garderent la continence. Ils firent ensemble le pèlerinage de *St. Jacques* en Galice, & à leur retour ils résolurent l'un & l'autre d'embrasser l'état monastique : mais *Vulson* mourut avant que d'avoir exécuté ce dessein. *Brigide* se trouvant veuve, redoubla ses austerités & ses aumônes, & vers l'an 1344, elle fonda au diocèse de *Lincop* un monastere pour soixante religieuses, & des logemens au dehors pour vingt-cinq freres de l'ordre de *St. Augustin*, & le nomma le monastere de *St. Sauveur*. Elle vint l'an 1370 à *Montefiascone* se présenter au pape *Urbain V*, dont elle obtint la confirmation de sa regle, qu'elle disoit lui avoir été révélée de Dieu. Ensuite elle fit dire au Pape, que s'il retournoit à *Avignon* il mourroit aussi-tôt & rendroit compte à Dieu de sa conduite. Elle disoit que la *Ste. Vierge* le lui avoit révélé. Quoï qu'il en soit de cette révélation de *Brigide*, l'événement répondit à la prédiction. Après qu'elle eut obtenu du Pape la confirmation de son ordre, elle passa à *Naples*, puis en *Sicile*, d'où étant retournée à *Rome*, elle crut que Dieu lui avoit ordonné par révélation, d'aller à *Jérusalem*, quoiqu'elle fût alors âgée de soixante & neuf ans. Elle partit avec sa fille *Catherine*, & étant arrivée à la *Terre-Sainte*, elle visita tous les lieux saints. Elle revint à *Rome* où elle mourut l'an 1373 chez les filles de *Ste. Claire*. Nous avons d'elle des visions & des révélations, imprimées in-fol. à *Lubec* en 1492. Il y a bien des choses qui paroissent choquer le bon sens, & qui marquent une piété peu éclairée.

**I. BRISACIER**, (*Jean de*) Jésuite né à *Blois* en 1603, se livra à la prédication & aux autres exercices de son état. Ayant été nommé visiteur de la province de *Portugal*, il adoucit l'esprit du prince qui étoit mal disposé. Revenu en France, il fut fait recteur du college de *Rouen*, ensuite supérieur du college de *Paris*; mais sur la fin de ses jours il se retira à *Blois* où il mourut le 10 septembre 1668 âgé de 65 ans. Ce Jésuite n'est guere connu que par quelques misérables libelles contre les solitaires & les religieuses de *Port-Royal*: ouvrages pitoyables indignes d'être cités.

**M. BRISACIER**, (*Jacques-Charles de*) supérieur du séminaire des

des missions étrangères, étoit parent du précédent. Il devint abbé commendataire de l'abbaye de Flabemon. Il se rendit respectable par sa modestie & sa simplicité, quoiqu'il eût un génie supérieur ; un désintéressement parfait dans le plus grand crédit auprès des puissances ; un zèle & un courage invincible au milieu des obstacles, & une piété solide & éclairée. Il mourut à Paris en 1736 à 94 ans. On a de lui quelques discours d'éloquence.

BRUEYS, (*David-Augustin*) né à Aix en 1644, de parens calvinistes, composa contre le grand *Bossuet* une réponse à l'exposition de la doctrine de l'église. Ce prélat pour toute réplique entreprit la conversion de son adversaire, & y réussit. Après son abjuration, il pria *Bossuet* de ne rien demander pour lui à la cour, afin qu'on ne pût, disoit-il, le soupçonner de s'être réuni à l'église romaine par un motif d'ambition & d'intérêt. Il publia alors contre la réforme plusieurs ouvrages qui le mirent aux prises avec les ministres *Jurieu*, l'*Enfant* & la *Roque*. I. En 1683, il donna l'*examen des raisons qui ont donné lieu à la separation des Protestans*. II. Deux ans après il publia à Paris, en un vol. in-12, la *défense du culte extérieur de l'église catholique*, pour montrer en particulier les défauts qui se trouvent dans le service public de la religion prétendue réformée. Il réfute aussi dans cet ouvrage deux réponses faites à l'*examen des raisons qui ont donné lieu à la separation des Protestans*. III. En 1686, il fit imprimer à Paris, in-12, une réponse aux plaintes des Protestans contre les moyens que l'on emploie en France pour les réunir à l'église, & où l'on réfute les calomnies qui sont contenues dans le livre intitulé : *La politique du clergé de France*, & dans les autres libelles de cette nature. IV. Il donna la même année au même lieu, un traité de l'eucharistie, ou sans entrer dans la controverse, on prouve la réalité par des vérités avouées de part & d'autre, in-12. V. L'année suivante 1687, il fit paroître un traité de l'église, où l'on montre que les principes des Calvinistes se contredisent. L'auteur y réfute en particulier les ministres *Claude* & *Jurieu*. VI. En 1692, il publia l'*histoire du fanatisme de notre temps*, & le dessein que l'on avoit de soulever en France les mécontents des Calvinistes. Il donna une suite de cette histoire en 1709, & la fin parut en 1713. Cet ouvrage curieux & intéressant a été réimprimé à Paris sous le titre d'*Utrecht* en 1737, en 3 vol. in-12. On trouve dans le premier vol. la relation des mouvemens excités dans le Dauphiné & dans le Vivarais, au sujet de la religion en 1683. Cet ouvrage n'est pas de *Brueys*. VII. Cet auteur fit imprimer en 1700 un traité de la sainte Messe. VIII. Les assemblées séditieuses des fanatiques, & les sollicitations de M. de la Moignon de *Basville*, intendant de Languedoc, lui donnerent lieu de faire imprimer en 1709 un traité de l'obéissance des chrétiens aux puissances temporelles. IX. On a encore de lui un traité du légitime usage de la raison, principalement dans les objets de la foi, en 1727, chez *Coignard*, in-18. L'auteur étoit mort 4 ans auparavant en 1723 à 84 ans. On fait qu'il avoit encore plus de talent pour le théâtre que pour

la controverse ; quoique ses ouvrages de ce dernier genre ne soient pas sans mérite.

**BRULART DE SILLERY**, (*Fabio*) né au château de Pressigny en Touraine en 1655, d'une famille illustre, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Un esprit délicat & une mémoire heureuse lui firent bientôt un nom. En 1685, il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé ; & en 1689, il fut nommé d'abord à l'évêché d'Avranches, & ensuite à ce lui de Soissons, où il eut le plaisir de trouver une académie naissante, qu'il anima par son éloquence & par son assiduité. En 1700, on vit paroître sous le titre de *réflexions sur l'éloquence* deux lettres que M. l'évêque de Soissons avoit écrites à dom Lami. Ce Bénédictin auteur du livre de la *connoissance de soi-même* avoit un peu maltraité la rhétorique de collège, & n'avoit guere parlé plus favorablement de l'éloquence de la chaire & de celle du barreau. Ces deux lettres furent reimprimées en 1700 avec les *réflexions de M. Arnauld sur l'éloquence*, & quelques autres pieces sur la même matiere, par les soins du pere *Bouhours* Jésuite. Ce prélat mourut en 1714 à 61 ans. Son esprit, sa candeur, ses manieres polies, sa fidélité dans le commerce de l'amitié, méritoient qu'on s'attachât à lui ; il tiroit toutes ces qualités du fond d'un beau & noble naturel, commun à tous ceux de sa maison. Il n'étoit pas moins recommandable par sa régularité que par sa charité envers les pauvres. L'académie française & celle des inscriptions le comptèrent parmi leurs membres.

**BRULEFER**, (*Etienne*) natif de St. Malo en Bretagne, docteur de Paris, de l'ordre des Freres Mineurs, enseigna la théologie à Mayence & à Metz vers la fin du quinziesme siècle, & mourut dans un couvent de Bretagne sa patrie, au commencement du siècle suivant. On a de lui plusieurs traités de scholastique, suivant les principes de *Scot*, & d'autres ouvrages assez curieux, entr'autres une dissertation contre ceux qui font des peintures modestes de la Ste. Trinité.

**BRUMOY**, (*Pierre*) Jésuite né à Rouen en 1638, passa plusieurs années en province ; mais en 1722, il se fixa à Paris où il travailla au journal de *Trevoux*. Nous le plaçons dans cet ouvrage à cause de la continuation de l'*histoire de l'église gallicane*. Le pere *Brumoy* a revu, dit-on, le tome onzieme, que le pere *Foncenay* avoit achevé, mais qui avoit besoin d'être retouché, & il a fini le douzieme. On assure du moins qu'il y mettoit la dernière main, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui l'emporta le 17 avril 1742. On a encore de lui, I. Un petit vol. dont on a fait 4 éditions sous ce titre : *Morale chrétienne partagée en 30 articles, pour tous les jours du mois*, à Paris, chez le *Mercier*, in-18. L'abbé *probateur* dit que les instructions en sont salutaires. II. L'*abrégé des vertus de sœur Jeanne Silenie de la Morre des Gourtes, religieuse de la visitation de Moulins*, à Moulins 1724, in-12.

**BRUN**, (*Pierre le*) prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles en Provence en 1661, enseigna pendant quelque-temps la théologie à

Grenoble. Ses supérieurs l'appellerent à Paris où il fut chargé de faire au séminaire de St. Magloire des conférences sur l'écriture-sainte, les conciles & l'histoire ecclésiastique. Les fruits de sa plume le firent encore plus connoître que ses conférences. On a de lui, I. Un discours sur la comédie pour répondre au pere Casaro, Théatin, qui soutenoit qu'elle est permise aux Chrétiens. Cet ouvrage a été reimprimé en 1731, par les soins de M. l'abbé Granet, sous ce titre : *Discours sur la comédie, ou traité historique & dogmatique des jeux de théâtre & des autres divertissemens comiques soufferts ou condamnés depuis le premier siècle de l'église jusqu'à présent, avec un discours sur les pieces de théâtre, tirées de l'écriture-sainte : seconde édition augmentée de plus de la moitié, in-12.* II. *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples & embarrassé les savans, avec le discernement des effets naturels & de ceux qui ne le sont pas, in-12, 4 vol. Le quatrième vol. de cet ouvrage est de M. l'abbé Granet ; il y a des choses intéressantes, ainsi que dans les volumes précédens.* III. M. l'abbé Bignon ayant engagé le pere le Brun d'écrire sur les liturgies, il nous a donné 4 vol. in-8°, sur cette matiere. Le premier parut en 1716 sous ce titre : *Explication littérale, historique & dogmatique des prières & des cérémonies de la Messe, suivant les anciens auteurs, & les monumens de la plupart des églises, avec des notes, &c. in-8°, 1716.* Et en 1726, il donna les trois autres vol. sous ce titre : *Explication de la Messe, contenant les dissertations historiques & dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien, où l'on voit les liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues & conservées dans tous les patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice, & cette uniformité abandonnée par les sectaires du seizième siècle. Il avoit donné en 1718 un manuel pour la Messe, ou courte explication des cérémonies avec des pratiques pour entrer dans l'esprit du sacrifice.* Ces différens ouvrages sont remplis de recherches profondes, rangées avec ordre ; le style en est simple, net & clair. Le pere le Brun ayant avancé dans le troisième vol. de son explication, que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation & la prière jointes ensemble, le pere Bougeant, Jésuite, s'éleva contre ce sentiment ; & cette dispute fut la source de bien des écrits de part & d'autre. Celui du pere le Brun, qui mérite le plus d'attention, est sa défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'eucharistie, en réponse à la réfutation, &c. à Paris, chez Delaune, 1727. Cet écrit est approuvé de trente-neuf docteurs ; cependant cette défense donna lieu à de nouvelles brochures. Le pere le Brun avoit la plume à la main contre son adversaire lorsqu'il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 6 janvier 1729 à 67 ans. Il étoit aussi pieux que savant.

BRUN, (Jean-Baptiste le) connu aussi par le surnom de Desmarterres, naquit à Rouen d'un libraire de cette ville. Elevé à Port-Royal des Champs, il eut les vertus & les lumières qu'on puifoit

dans cette maison. L'intérêt qu'il prenoit à ses maîtres & à leurs sentimens, le fit enfermer à la Bastille. M. Colbert, archevêque de Rouen, & M. de Coislin, évêque d'Orléans, eurent pour lui un estime particulière. Il mourut dans cette dernière ville en 1731, dans un âge avancé. Outre les bréviaires d'Orléans & de Nevers dont il est le principal auteur, on a encore de lui, I. Des notes sur l'ouvrage latin de Jean, évêque d'Avranches, & ensuite archevêque de Rouen, sur les offices ecclésiastiques, dont il donna une nouvelle édition en 1679, in-8°, à Rouen. II. L'édition des ouvrages de St. Paulin enrichie de notes, de variantes, & de dissertations, entr'autres sur St. Vitrice, in-4°, Paris 1685. III. La vie de St. Paulin, in-8°, avec des éclaircissements & des remarques. IV. La concordance des livres des Rois & des paralipomenes : ouvrage latin, auquel il travailla conjointement avec M. le Tournoux sous les yeux de cet écrivain, à Paris, in-4°, 1691. V. Les voyages liturgiques de France, ou recherches faites en diverses villes du royaume sur cette matière, sous le nom du sieur Moleon, in-8°, à Paris en 1718. Le goût que M. le Brun Desmarettes eut toujours pour les rits & les anciens usages des églises de France, l'avoit engagé à visiter la plus grande partie de ces mêmes églises & des cathédrales les plus célèbres, & il s'est attaché à marquer les pratiques particulières qu'il y a à remarquer. VI. Une édition de Laftance, publiée par M. l'abbé Lengler du Frénoi.

BRUNET, (Jean Louis) reçu avocat au parlement de Paris en 1717, a donné au public plusieurs ouvrages sur les matières canoniques, I. Le parfait notaire apostolique & procureur des officiers, augmenté du traité de la réception des restemens par les curés & les vicaires, 2 vol. in-4°. II. Les maximes du droit canonique de France par Louis Dubois, qu'il a revues, corrigées & beaucoup augmentées. III. Une histoire du droit canonique & du gouvernement de l'église, Paris 1720, un vol. in-12. IV. Des notes sur le traité de l'abus de Fevrier. Tous ces ouvrages marquent beaucoup d'érudition, & peuvent être d'une grande utilité aux praticiens & aux canonistes.

BRUNO, (Saint) naquit à Cologne vers l'an 1060, de parents qui tenoient un rang distingué dans le monde. Il avoit toutes les qualités propres à se faire estimer : une mémoire heureuse, un esprit vif & pénétrant, un naturel porté au bien. Il fut envoyé à Paris pour y étudier, & il s'y distingua toujours entre ceux de son âge. Après avoir fait les premières études, il s'appliqua à la philosophie & à la théologie. Il se rendit si habile dans la science de l'écriture & des peres, qu'il passoit pour un des plus célèbres docteurs de son temps. Il étoit encore jeune, lorsque St. Annon son archevêque le fit revenir à Cologne, lui donna un canonicat dans l'église de St. Cumbert, & l'éleva aux premiers ordres sacrés. Après la mort d'Annon, il fut chanoine & chancelier de l'église de Rheims. Manassé s'étant emparé du Siege de cette église par des voies simoniaques, tous les gens de bien s'unirent con-

ce cet intrus, & vinrent à bout de le faire déposer. Pendant ces troubles *Bruno* se retira dans une maison hors de la ville. Ce fut-là que pénétré de douleur à la vue des maux de l'église, il fit des sérieuses réflexions sur les dangers auxquels on est exposé dans le siècle. Comme *Bruno* s'entretenoit un jour avec quelques amis de ces dangers, ils prirent tous ensemble la résolution d'abandonner tout pour *J. C. Hugues*, évêque de Grenoble, à qui ils s'adressèrent, les conduisit lui-même dans un désert affreux, appelé la *Chartreuse*, où *St. Bruno* & ses compagnons s'établirent l'an 1084. Ils y menerent une vie évangélique. Ils gardoient un si profond silence, qu'ils demandoient par signe les choses dont ils avoient absolument besoin. Ils portoient toujours sur la chair un cilice, & leurs habits étoient fort pauvres. Mais ils étoient riches en livres, & leur travail ordinaire étoit de les copier. Comme on n'avoit point encore alors inventé l'imprimerie, un grand nombre de personnes gagnoient leur vie à ce métier. Il y avoit à peine six ans que *St. Bruno* gouvernoit cette société de saints dont il étoit le modele, lorsque le pape *Urbain II* qui avoit été son disciple à Rheims, l'obligea de venir à Rome, pour l'aider de ses conseils dans les affaires ecclésiastiques. Les Chartreux croyant ne pouvoir vivre sans lui, allèrent le trouver. Le Pape leur donna un logement, où ils tacherent de pratiquer leurs exercices avec la même fidélité que dans la *Chartreuse*. Mais ils sentirent bientôt la différence de la ville & du désert. *Bruno* ne pouvant s'accoutumer au tumulte & aux dérèglemens, alla fonder un nouveau monastere dans la province de Calabre. Ce fut dans ce désert que *Bruno* passa le reste de sa vie, dans la pénitence & dans tous les exercices de la vie solitaire. Sentant sa fin approcher, il assembla sa communauté, & raconta toute la suite de sa vie depuis son enfance, par forme de confession générale. Il fit ensuite sa profession de foi, qu'il conclut ainsi: *Je crois les sacremens que l'église croit; & en particulier, que le pain & le vin consacrés sur l'autel, sont le vrai corps de Notre-Seigneur J. C. sa vraie chair, & son vrai sang, &c. &c.* Il mourut un dimanche sixieme d'octobre l'an 1101.

Nous avons de ce saint fondateur, I. Un commentaire sur les Pseaumes. II. Un commentaire sur toutes les épîtres de *St. Paul*, publié séparément en 1509, en un vol. in-4°. III. Deux lettres que *St. Bruno* écrivit de son désert de la *Tore*, l'une à *Raoul le Verd*, l'autre à ses disciples de la grande *Chartreuse*. Elles se trouvent dans les éditions des ouvrages de *St. Bruno*, publiées à Cologne en 1611 & 1640 en un gros vol. in-fol. dans lequel il y a plusieurs ouvrages qui ne sont point de ce saint religieux.

IV. Une élogie de quatorze vers sur le mépris du monde. Elle est insérée dans la bibliothèque des écrivains Chartreux & ailleurs. La prose & les vers de *St. Bruno* manquent d'élégance & de pureté.

**BRUNON**, dit le *Grand*, frere de l'empereur *Othon I*, fut envoyé

dès l'âge de quatre ans à Utrecht, pour y être formé à la vertu sous l'évêque de cette ville. On lui fit voir tous les auteurs de littérature grecque & latine : mais il goûtoit le poëte *Prudence* plus qu'aucun autre auteur. *Othon* son frere le fit venir à sa cour, où il fut un modele de vertu. Il s'appliqua à relever les études ; il étudioit les historiens, les orateurs, les poëtes & les philosophes, avec les hommes les plus savans grecs & latins. Il étoit encore jeune, lorsqu'il eut la conduite de quelques monasteres. Il y fit observer une exacte discipline, & ne se réservoir rien des revenus. Après la mort de *Vicfrid*, archevêque de Cologne, le clergé & le peuple se réunirent pour élire *Brunon*. Son premier soin fut de rétablir dans tout son diocèse la paix & la concorde, & de faire célébrer les saints offices avec toute la décence convenable. Pendant que le roi *Othon* faisoit la guerre en Italie, il laissa à *Brunon* le soin de gouverner l'Allemagne. Mais les occupations temporelles ne l'empêcherent jamais de s'appliquer aux exercices de piété. Il avoit composé, I. Un *commentaire* sur les quatre évangélistes, dont *Sixte* de Sienne avoit vu un exemplaire. II. Un autre sur les cinq livres de *Moyse*. III. Quelques vies des saints. Ce prélat mourut à Rheims en 965.

BRUNON, (*Saint*) de Segni, qui vivoit au commencement du douzieme siecle, étoit piémontois & natif de Soleria, au diocèse d'Ast, d'où il fut nommé Astenois. Il se trouva au concile de Rome, où il disputa contre *Berenger*. Le pape *Grégoire VII* lui donna l'évêché de Segni dans la campagne de Rome. Ses vertus & ses lumieres éclaterent dans cette place ; mais son amour pour la solitude l'engagea à se retirer dans l'abbaye du Mont-Cassin, dont il fut depuis abbé. Il reprit cependant le gouvernement de son diocèse, à la sollicitation de son peuple, & il y mourut le 31 août 1125. Quelques auteurs disent qu'il fut cardinal, & qu'il vint légat en France, mais ces faits ne sont pas prouvés. Nous avons de lui divers ouvrages imprimés en 1651 à Venise en 2 vol. Il y en a plusieurs que *Theodore* de la Pierre avoit publié en 1611, sous le nom de *St. Bruno* fondateur des Chartreux ; ils roulent tous sur la morale & sur la piété ; mais il ne faut pas y chercher les agrémens du style.

BRUTE', (*Jean*) vit le jour à Paris en 1679. Son goût pour la vertu l'ayant porté à embrasser l'état ecclésiastique, il prit des grades en Sorbonne & fit sa licence avec distinction. Honoré du bonnet de docteur, il se fit connoître par son savoir & par sa piété & devint curé de *St. Benoit*. Les vertus qu'exige cette place ornerent son ame. Il mourut le premier juin 1762 à 84 ans. Nous avons de lui, I. *Discours sur le mariage*, 1752, in-4°. II. *Une paraphrase des pseumes & des cantiques qui se chantent à St. Benoit*, 1752, in-12. III. *Chronologie historique des curés de St. Benoit*, 1752, in-12. Il y a des recherches dans ce dernier ouvrage.

BRUYERE, (*Jean de la*) si connu par ses *caracteres*, mort en 1696 à 57 ans, membre de l'academie françoise, mérite une

place dans ce livre par les réflexions excellentes qu'on trouve sur les esprits forts à la fin de son ouvrage. Nous avons encore de lui des dialogues sur le quierisme qu'il n'avoit qu'ébauchés, & que M. du Pin docteur de Sorbonne acheva & fit imprimer in-12 en 1699, à Paris. Ce livre est au dessous de ses caractères. Nous croyons devoir renvoyer les lecteurs curieux de connoître cet écrivain au *nouveau dictionnaire historique*; mais nous ne pouvons nous empêcher d'insérer ici le portrait de ce fameux moraliste tracé par M. l'abbé Fleuri son successeur à l'académie françoise. „ En faisant les caractères des autres, il a parfaite-

„ ment exprimé le sien : on y voit une forte méditation, & de

„ profondes réflexions sur les esprits & sur les mœurs; on y en-

„ trevoit cette érudition, qui se remarquoit aux occasions dans

„ ses conversations particulières : car il n'étoit étranger en au-

„ cun genre de doctrine; il favoit les langues mortes & les vi-

„ vantes. On trouve dans ses caractères une sévère critique, des

„ expressions vives, des tours ingénieux, des peintures quelque-

„ fois chargées exprès pour ne les pas faire trop ressemblantes,

„ la hardiesse & la force n'en excluent ni le jeu ni la délicat-

„ tesse : par-tout il regne une haine implacable du vice, & un

„ amour déclaré de la vertu : enfin ce qui couronne l'ouvrage,

„ & dont nous qui avons connu l'auteur de plus près, pouvons

„ rendre un témoignage certain on y voit une religion sincère.

BUFFIER, ( Claude ) naquit en Pologne de parens françois le 25 mai 1661. Il fut élevé à Rouen où ses parens s'étoient fixés, & il y fit ses études chez les Jésuites. Ces peres le revêtirent de leur habit en 1679. Après avoir fait un voyage à Rome, il se fixa à Paris dans la maison du college. C'est-là qu'il termina sa carrière le 17 mai 1737. Son ardeur pour le travail étoit fort vive, & outre un grand nombre d'ouvrages qui n'appartiennent point à ce dictionnaire, nous avons de lui plusieurs productions ecclésiastiques, I. *Vérités consolantes du christianisme pour tous les jours du mois*, seconde édition à Paris, 1718, in-16.

II. *La pratique des devoirs des curés*, composée en italien par le révérend pere Paul Segneri, traduite en françois, à Lyon 1702, in-12.

III. *La vie du comte Louis de Sales, frere de St. François de Sales*, modele de piété dans l'état séculier, comme St. François de Sales l'a été dans l'état ecclésiastique, à Paris 1703, in-12. Cette vie a été traduite en italien par le marquis Orsi.

IV. *Le véritable esprit & le saint emploi des fêtes solennelles de l'église*, à Paris 1712, in-12.

V. *Exercice de la piété chrétienne pour retourner à Dieu & lui demeurer fidelement attaché*, à Paris, 1718.

VI. *Sentimens chrétiens sur les principales vérités de la religion*, exposés en prose, en vers & en estampes, à Paris 1718, in-12.

VII. *Traité de la société civile & du moyen de la rendre heureuse*, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit, avec des observations sur les ouvrages renommés de morale, à Paris 1726, in-12.

VIII. *Exposition des preuves les plus*

sensibles de la véritable religion, à Paris 1732, in-12. Ces différens ouvrages sont écrits avec netteté, & la plupart ont été plusieurs fois réimprimés.

BULTEAU, (*Louis*) né à Rouen en 1625, exerça pendant quelque temps la charge de secrétaire du Roi. S'étant défait de cette charge & débarrassé des soins du monde, il se retira dans l'abbaye de Jumieges en Normandie, d'où il vint quelques années après à celle de St. Germain des Prés à Paris. Il y conserva l'habit d'un ecclésiastique séculier; mais il se fit par humilité frère commis, & y vécut presque comme religieux. Il mourut d'une attaque d'apoplexie en 1693 à 68 ans. Sa piété, sa modestie le faisoient d'autant plus remarquer qu'il joignoit à une mémoire heureuse un esprit facile & cultivé. Nous avons de lui, I. La traduction d'un petit livre de morale de *Jean-Louis Vivès* qui a pour titre : *Introduction à la sagesse*. II. Celle des dialogues de St. Gregoire, qu'il enrichit d'une préface très-recherchée, & de plusieurs notes savantes & curieuses. III. *Essai de l'histoire monastique d'Orient*, 1680, in-4°. IV. *Abregé de l'histoire de l'ordre de St. Benoit*, en 2 vol. in-4°, 1684. On voit dans le premier ouvrage l'origine de l'état monastique, qu'il ne fait pas remonter plus haut que St. Ansoine, & une peinture fidele des monasteres & de la vie des anciens moines. Parcourant toutes les provinces d'Orient où il y avoit des moines, soit solitaires, soit cénobites, il en décrit l'institut & les regles, & donne la vie des illustres solitaires dont l'antiquité nous a conservé la mémoire. Il fait de temps en temps des remarques sur la discipline. Il prouve qu'ils avoient des prêtres parmi eux & des églises où ils s'assembloient. Il fait voir que les congrégations & les chapitres des moines ne sont pas si nouveaux qu'on s'imagine. La seconde histoire est tirée en partie des actes des saints de l'ordre de St. Benoit du P. Mabillon. Il y rapporte l'établissement & le progrès de l'ordre monastique en Italie, dans les Gaules, en Espagne, & dans la Grande-Bretagne, & même dans l'Afrique du temps de St. Augustin. Il y fait l'histoire des monasteres & des moines distingués par leur sainteté, par leur doctrine ou par leurs travaux pour l'établissement, l'avancement ou la réforme de l'ordre monastique, de la discipline ecclésiastique, ou de la foi. Enfin c'est une histoire complète, exacte & bien suivie de l'ordre monastique de tout l'occident jusqu'au dixieme siecle. Il a mis à la fin de chaque volume une table chronologique, où l'on voit un parallèle de l'histoire générale & de l'histoire monastique. M. Bulteau ne mit jamais son nom à ses ouvrages, mais il n'en fut pas moins connu des savans qui le consultoient avec plaisir & avec fruit. Ami ardent & officieux, il se chargeoit volontiers des recherches les plus laborieuses. Il préparoit une histoire du dixieme siecle de l'ordre monastique lorsqu'il mourut. Son but étoit de montrer, que ce siecle si mal-traité par la plupart des écrivains, avoit produit des ouvrages recommandables & des personnages illustres.

BURCHARD

BURCHARD, évêque de Wormes dans le onzieme siecle, étoit natif de la Bassée & fut Bénédictin. L'empereur Conrad le Salique lui procura l'évêché de Wormes. Il remplit tous les devoirs d'un digne évêque, selon l'état où étoit alors l'église. Ayant trouvé la ville de Wormes presque déserte, & devenue une retraite de voleurs & de bêtes sauvages, il en rebâtit les murailles, rappella les habitans dispersés à la campagne, & la rétablit en cinq ans. Il y fonda un monastere de chanoines. Il fit aussi une maison dans une forêt à deux milles de Wormes, pour se retirer du tumulte des affaires, prier & étudier, & ce fut-là qu'il composa son recueil de canons. Il bâtit plusieurs monasteres; & par ses exhortations plusieurs personnes illustres quitterent le monde pour servir Dieu dans la retraite. Il ne vivoit ordinairement que de pain & d'eau avec quelques légumes. Souvent il passoit une partie de la nuit à visiter les pauvres dans tous les quartiers de la ville & à leur distribuer des aumônes. Il mourut l'an 1026. Ce prélat nous a laissé un recueil de canons, imprimé in-fol. à Cologne en 1548, & à Paris en 1549. Il fut aidé dans ce travail par plusieurs savans dont il étoit ami. L'ouvrage est divisé en vingt livres, & commence par l'autorité du Pape, l'ordination des évêques, leurs devoirs & la maniere de les juger. Il parle ensuite des autres ordres du clergé, des églises & de leurs biens temporels, enfin des sacremens. Au sixieme livre il commence à parler des crimes, & des pénitences que l'on devoit imposer pour leur expiation; & c'est ce qui compose la plus grande partie de l'ouvrage. Il explique dans un grand détail la maniere d'imposer & de pratiquer la pénitence; mais il explique aussi les moyens de la racheter, afin de ne pas mettre au désespoir ceux qui ne le pouvoient accomplir. Par exemple, celui qui ne peut jeûner, chantera pour un jour de jeûne cinquante psaumes à genoux dans l'église, & nourrira ce jour-là un pauvre, moyennant quoi il sera dispensé du jeûne ce même jour; mais il ne pourra ni manger de la viande, ni boire du vin. Cent genuflexions tiendront lieu de cinquante psaumes, & les riches pourront se racheter pour de l'argent. Ce recueil de Burchard, comme les autres du même temps, est rempli de fausses décrets, dont l'autorité s'établissoit de plus en plus. Les pieces dont il est composé, ne sont pas tirées des livres originaux; mais des recueils précédens dont l'auteur a souvent copié les fautes, en y ajoutant de nouvelles.

BUREAU, (Laurent) né à Dijon, évêque de Sisteron, dut le jour à des parens extrêmement pauvres. Ayant pris l'habit de Carme il devint docteur de Paris en 1480, confesseur des rois Charles VIII & Louis XII, provincial de la province de Narbonne, & évêque de Sisteron en l'année 1499. Il composa divers ouvrages en prose & en vers, & entr'autres, l'*Eliade*, ou des louanges du prophete *Elie*, & un traité des hommes illustres de son ordre. Il mourut à Blois en 1504. Son style n'est ni pur ni élégant.

BURGOS, (*Jean-Baptiste*) religieux de l'ordre de *St. Augustin*, étoit de Valence en Espagne. Son mérite le fit distinguer dans sa province, dont on lui donna la conduite. Il assista au concile de Trente, où il prononça en 1562 un excellent discours sur les quatre moyens dont on peut se servir pour extirper les hérésies. Il enseigna depuis à Valence où il mourut après l'an 1573.

BUS, (*Cesar de*) naquit en 1544 à Cavaillon dans le Comtat Venaissin. Il fut élevé dans la piété par ses parens, qui étoient vertueux. Un de ses freres qui s'avançoit à la cour, l'engagea à venir à Paris; & le séjour qu'il y fit lui fut très-funeste. Le luxe, l'ambition, les spectacles, tout contribua à étouffer les heureuses semences qu'une éducation chrétienne avoit répandues dans son cœur. Mais la grace lui ayant ouvert les yeux, il mena une vie très-édifiante & fut ordonné prêtre par l'évêque de Cavaillon, qui lui donna un canonicat de son église. Parmi les bonnes œuvres que faisoit *Cesar de Bus*, l'instruction des peuples étoit celle qui lui tenoit le plus à cœur. Il représenta à l'évêque de Cavaillon, combien il seroit avantageux d'établir une Congrégation qui fût un ordre de catéchistes, comme celui de *St. Dominique* est un ordre de prédicateurs. L'évêque approuvant un dessein si utile, *Cesar* assembla ses disciples le jour de *St. Michel* 1592, & leur proposa ses vues. Ils y entrèrent avec joie & commencerent leur établissement à Avignon. *Cesar* faisoit deux sortes de catéchismes. Le premier étoit pour les enfans. La seconde instruction étoit pour les personnes plus avancées. Il y suivoit l'excellent catéchisme du concile de Trente, qu'il expliquoit d'une manière courte, mais claire & intelligible. Tout le monde s'empressoit de venir à ces catéchismes, & même l'archevêque, qui y répandoit souvent des larmes de joie & de consolation. *Cesar* ayant été élu général de sa congrégation, il ne proposa à ses disciples, d'autre règle que le *St. Evangile* & les canons; & s'il y ajouta quelques statuts, ce ne fut que comme des explications. Ce saint fondateur mourut à Avignon en 1607. Il avoit composé des instructions familières sur les quatre parties de la doctrine chrétienne, qu'on a données au public, & qui sont encore recherchées.

BUSE'E, (*Jean*) natif de Nimegue, dans le duché de Gueldres, entra dans la compagnie de *Jésus*, en 1563. Il y enseigna les humanités, & fut envoyé à Rome où il fit son cours de théologie. A son retour il fut employé durant 20 ans à expliquer l'écriture ou à professer la théologie morale. Il s'occupoit aussi à composer les traités de piété que nous avons de lui, & entr'autres ses *méditations*, ou tout respire la piété; mais dans lesquelles il n'y a pas beaucoup d'ordre, quoique l'auteur veuille être méthodique. Nous avons encore de lui des traités de controverse remarquables par la modération, avec laquelle ils sont écrits. Nous lui devons aussi des nouvelles éditions des œuvres de *Pierre de Blois*, d'*Anastase le Bibliothécaire*, de *Luisprand*, d'*Albin*

de Fleuri, d'Hincmar de Rheims, de Trithême, &c. Ce bon religieux consumé par ses travaux continuels, mourut à Mayence en 1611 à 64 ans. La douceur formoit son caractère.

BUSEMBAUM, (Herman) né à Notellen en Westphalie, en 1600, entra chez les Jésuites & devint recteur des collèges de Hildeshem & de Munster. Il mourut en 1668, après s'être acquis un nom dans son ordre par quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *medulla theologia moralis*. Ce livre a été réimprimé plusieurs fois, in-18, in-12, in-8°, & in-fol. en 2 vol. Cette dernière édition qui a paru en 1757 est augmentée par trois Jésuites les PP. de la Croix, Collendall & Montausan. On trouve dans cet ouvrage les propositions les plus dangereuses. Busembaum assure, qu'il est permis dans certaines occasions à un fils de tuer son pere, & à un sujet de tuer son prince. Le parlement de Toulouse condamna cette théologie aux flammes en 1757, & le parlement de Paris en 1761.

BUXTORF, (Jean) célèbre calviniste, né dans la Westphalie au commencement du dix-septième siècle, s'est fait un nom par l'intelligence qu'il avoit des rabbins. Il professa les langues hébraïques & chaldaïques à Bâle avec succès, & se signala par ses savans ouvrages. Le premier qu'il composa est son grand dictionnaire intitulé : *Lexicon chaldaicum thalmudicum & Rabbincum*, imprimé à Bâle, in-fol. en 1639, par les soins de son fils. Ceux qui veulent lire les rabbins ont absolement besoin de ce Dictionnaire, qui est plus étendu que celui de David de Pomis, imprimé à Venise en 1587. Ses autres ouvrages sont, I. *Concordantia bibliorum hebraica*, in-fol. Basl. 1632. II. *Grammatica chaldaica & Syriaca*, in-8°, *ibid.* 1685. III. *Thesaurus grammaticae Hebraeae*, in-8°, *ibid.* 1663. Il fit aussi imprimer à Bâle en 1618 & 1619, en 4 vol. in-fol., une grande bible hébraïque, avec les rabbins, les paraphrases chaldaïques, & la massore de la même manière que dans la grande bible de Venise, où elles sont plus entières que dans les éditions d'Anvers. IV. *Synagoga judaica* : ouvrage où il expose les cérémonies des Juifs. Ce traité fut imprimé en allemand à Bâle en 1603, puis en latin à Hanovre en 1604 ; ensuite ailleurs en 1650. On y trouve peu de jugement, & Buxtorf s'y est trop attaché à des bagatelles & à ce qui peut rendre les juifs ridicules. Ce savant mourut en 1629 à 65 ans.

BUXTORF, (Jean) fils du précédent, étoit aussi professeur des langues orientales à Bâle, & n'étoit pas moins versé que son pere dans la connoissance de la langue hébraïque & rabbinique. Héritier de ses sentimens, il défendit contre Louis Cappel, l'antiquité des points voyelles du texte hébreu de la Bible dans un traité intitulé : *De punctis vocal. & accentibus V. T. hebr. origine, antiq. & auctor. oppositus arcano punct. revelato cappelli.* in-4°, Basl. 1648. Cet ouvrage est rempli d'un grand nombre de citations. Il fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable contre la même critique de Cappel, avec ce titre : *Anticritica*, seu

*vindicia veritatis hebraica adversus Ludovici Cappelli criticam*, à Bâle, 1653. Plusieurs savans en louant la littérature rabbinique des deux Buxtorf, n'approuvent pas toujours leur façon de penser. Ils croyent que ces auteurs n'ont pas fait le choix des bonnes opinions donnant trop au rabbinisme. On a encore de Jean Buxtorf d'autres ouvrages, parmi lesquels on remarque, *liber Cofri continens disputat. de religione*, in-4<sup>o</sup>, Basl. 1660. Buxtorf mourut en 1664, avec la réputation d'un homme chargé d'une vaine érudition juive; mais très-peu judicieux & plus propre à compiler qu'à écrire.

BZOVIVS, ( *Abraham* ) Dominicain Polonois, fut envoyé par ses supérieurs en Italie, où il fit des leçons de philosophie à Milan & de théologie à Bologne. Etant revenu en Pologne, il y prêcha avec applaudissement, y professa & enrichit de plusieurs livres la bibliothèque des Dominicains de Cracovie. Ses supérieurs l'ayant appelé à Rome, où il fut bibliothécaire du duc de Braxiano, il entreprit la continuation des annales du cardinal *Baronius*. Le Pape le logea au Vatican, & il y demeura jusques à ce qu'ayant été volé, & son valet tué, il se retira dans le monastere de son ordre de la Minerve, où il mourut en 1637, âgé de 70 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux & qui a composé une grande quantité d'ouvrages. Les principaux sont, I. *Conciones Dominicales totius anni*, in-4<sup>o</sup>, 2 tom. Colon. 1628. II. *Historia ecclesiastica ex card. Baronii annalibus, aliorumque ecclesiasticis historicisque monumentis*, in-fol. III. La continuation des annales du cardinal *Baronius*. Il y parle avec tant d'étendue de ce qui est arrivé au Dominicain, qu'on peut dire qu'il a plus songé à faire les annales de son ordre que celles de l'église. Cette continuation commence en 1198, & compose 12 vol. dont il y en a neuf d'imprimés. Le premier vit le jour à Cologne l'an 1616. Les sept suivans furent publiés l'un après l'autre dans la même ville; le huitieme l'an 1630. Le neuvieme fut imprimé à Rome, l'an 1672. Le huitieme finit à l'an 1564; & le neuvieme comprend le pontificat de *Pie V.*

## C

CABASILAS, ( *Nicolas* ) auteur grec, fut envoyé en 1247, par l'empereur *Cantacuzene* vers l'impératrice *Anne* pour lui faire des propositions de paix. Devenu archevêque de Thessalonique en 1350, il soutint le schisme des Grecs. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui offrent quelque érudition, I. Deux traités contre les Latins; imprimés à Hanau en 1608, & à Amsterdam 1645, avec les notes de *Saumaïse*. Le premier roule sur les causes de la division des deux églises, & le second sur la primauté du Pape.

II. L'exposition de la liturgie grecque, traduite par *Gention Hervet*. L'original vit le jour à Paris en 1524, & la version à Venise en 1545. III. La vie en J. C. en six livres : ouvrage de morale, dont la traduction parut à Ingolstadt en 1604. L'ordre & la netteté qui regnent dans ces différentes productions, les rendent recommandables.

CABASSUT, (*Jean*) né à Aix en Provence, entra dès l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire. Le cardinal *Grimaldi*, qu'il avoit choisi pour son directeur, le mena à Rome, où son étude & ses vertus reçurent un accueil fort favorable. Le pere *Cabassut* fut pendant quelque-temps professeur en droit canon à Avignon ; mais il vint mourir dans sa patrie en 1685 à 81 ans. Ce pere de l'Oratoire fut un modele d'humilité, de mortification, de défintéressement. L'étude & la retraite eurent des charmes pour son cœur ; il ne perdoit jamais de temps, mais il interrompoit ses études dès qu'on venoit lui proposer des difficultés ou des cas de conscience ; il les décidoit avec une clarté, une précision & une modestie admirable. Nous avons de lui, I. *Notitia ecclesiastica, historica concil. & canonum*, in-fol. 1725. II. *Praxis & theoria Juris canonici*, in 4°, & in-fol. Le pere *Cabassut* donne dans le premier ouvrage une notice exacte de l'histoire des conciles & de leurs canons, ainsi que des anciens rits de l'église, depuis le premier siecle de J. C. jusqu'à son temps. Il y a inséré des dissertations utiles, & qu'on ne lira pas sans fruit. Dans le second ouvrage il expose la théorie & la pratique du droit canonique pour le for de la pénitence & pour le contentieux, tant ecclésiastique que séculier. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Poitiers en 1738, augmentée de sommaires & de notes du célèbre canoniste *Gibert*, & de plusieurs édits, arrêts & déclarations concernant la juridiction ecclésiastique.

CADRY, (*Jean-Baptiste*) connu long-temps sous le nom de *Darcy*, qui est l'anagramme du sien, naquit en 1680, à Trez, bourg de Provence dans le diocèse d'Aix. Après avoir été élevé dans le séminaire de cette ville, il se rendit à Paris, où son talent pour les prênes lui fit une réputation. Il servit successivement en qualité de vicaire la paroisse de *St. Etienne du Mont* & celle de *St. Paul. M. de Clermont*, évêque de Laon, l'ayant choisi pour son théologal en 1718, il remplit cette place avec succès, jusqu'à la mort de ce prélat. Son opposition à la bulle *unigenitus* lui fit perdre son canonicat ; mais il trouva des dédommagemens dans son amour pour le travail. Il se lia d'une maniere particuliere avec *M. de Caylus*, évêque d'Auxerre, dont il devint l'homme de confiance, le conseil, l'ami & le théologien. La mort de ce prélat l'obligea de chercher une nouvelle retraite. Il la trouva au village de Savigni près de Paris, où il termina sa carrière en 1756 à 76 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, la plupart sur les affaires du temps. Les principaux sont, I. Apologie pour les Chartreux, que la persécution excitée contr'eux, au sujet de

bulle *unigenitus*, a obligé de sortir de leurs monasteres, 1725, in-4°, 60 pages. II. Histoire de la condamnation de M. l'évêque de Senes, par les prélats assemblés à Embrun. III. Les trois derniers volumes de l'histoire du livre des réflexions morales, & de la constitution *unigenitus*. Cet ouvrage qui finit à la mort de M. le cardinal de Noailles est en quatre vol. Le premier est de M. Louail. C'est une compilation dans laquelle on ne s'est attaché ni à l'élégance ni à la précision du style; mais on y trouve des recherches & quelques pieces curieuses qui peuvent être utiles aux historiens. IV. Observations théologiques & morales contre le pere Berruyer en 3 vol. in-12, 1756. La plupart des ces observations paroissent très-fondées; mais il y en a quelques unes où l'auteur pousse trop loin la critique. V. Plusieurs écrits en faveur de M. l'évêque de Senes qui avoit souvent employé sa plume spécialement dans le temps d'une instruction pastorale de ce prélat qui donna lieu au concile d'Embrun. Quelques autres prélats l'avoient aussi employé.

CAJETAN, (*Constantin*) né à Syracuse, entra dans l'ordre de St. Benoit & devint abbé de St. Barthelemy au diocèse de Pistoie. Il florissoit dès le commencement du dix-septieme siecle ju qu'à l'an 1650, qu'il mourut âgé de 85 ans. Ce Bénédictin étoit enthousiaste pour son ordre; il crut qu'il étoit de sa gloire de lui donner le plus de grands hommes qu'il pourroit. Il commença par Amalarius Fortunatus, qu'il soutint avoir été de l'ordre de St. Benoit, dans une brochure imprimée à Rome en 1612. Il publia ensuite un écrit sur le monachisme, Bénédictin de St. Grégoire, qui fut réfuté par Gallonius. Cajetan voulut avoir aussi St. Colomban, & il voulut prouver en 1627 que ce saint avoit suivi la regle de St. Benoit. Il fit plus; il voulut que St. Ignace de Loyola eut été Bénédictin, & c'est ce qu'il crut démontrer dans un livre publié à Rome en 1641. Il y soutient en même-temps que les exercices spirituels de ce fondateur des Jésuites, sont presque tous tirés de ceux de Garcia Cisneros, abbé du Mont-Serrat. La congrégation du Mont-Cassin le désavoua en 1644, & ne voulut point du tout de St. Ignace. Cajetan faisoit encore de St. Thomas d'Aquin & de St. Francois d'Assise autant de Bénédictins. On craignoit même que cela n'allât si loin, qu'un cardinal dit qu'il trembloit pour St. Pierre. Nous sommes redevables à Cajetan d'une édition des œuvres de St. Pierre de Damien, réimprimée plusieurs fois à Rome & deux fois à Paris, la dernière en 1663, en 4 vol. in-fol. Nous avons encore de lui plusieurs écrits pour prouver que l'imitation de J. C. appartient à Gersen, abbé Bénédictin.

CAJETAN, (*Le Cardinal*) voyez VIO.

CALABRE, (*Edme*) prêtre de l'Oratoire, originaire de Troyes en Champagne, enseigna les humanités avec succès. Nommé directeur du séminaire de Soissons, il y montra une ardeur & un zele peu communs. Il mourut saintement en 1710 à 43 ans. Nous avons de lui une paraphrase sur le pséaume L 1748, in-12, chez

*Mérisant* à Paris. On y a joint les *regles de la société de J. C. ex-pirant*, que le pere *Calabre* avoit institué pour remplir les fideles des sentimens de piété & de ferveur, dont il étoit pénétré.

CALASIO, (*Marius de*) Franciscain, professa la langue hébraïque à Rome au commencement du siecle dernier. Il publia en 1621 en 4 grands volumes in-fol. une concordance de la bible, ou des mots hébreux qui sont dans le corps de ce livre divin avec la version latine vis-à-vis. On trouve aux marges les différences de la version des septante & de la vulgate, & on voit d'un coup d'œil en quoi ces trois bibles conviennent & en quoi elles diffèrent. On y trouve encore un espece de dictionnaire où l'on donne l'explication de chaque mot hébreu. Le fond de cet ouvrage est pris de la concordance hébraïque du rabbin *Nathan*, imprimée à Venise & ensuite à Bâle avec des augmentations.

CALLY, (*Pierre*) né à Mesnil-Hubert au diocese de Séez, fit sa philosophie à Caen vers 1655, & sa théologie à Paris. La premiere science fixa sur-tout son attention. Il enseigna avec succès dans la ville de Caen où il obtint ensuite une cure. La controverse l'occupa principalement. Ayant voulu éclaircir le mystere de la transsubstantiation dans l'eucharistie, il soutint le sentiment du célèbre *Durand*, dans un écrit qu'il publia en 1700 sous ce titre: *Durand commenté, ou l'accord de la philosophie avec la théologie touchant la transsubstantiation*. Il y soutient qu'après la consécration, il faut qu'il reste quelque chose de ce qui étoit auparavant le pain, pour mettre de la différence entre la création qui est la production d'une chose qui n'étoit point, & l'annihilation qui est la destruction d'une chose réduite au néant. Cet ouvrage fut condamné par M. l'évêque de Bayeux, qui censura dix-sept propositions que l'auteur rétracta. Nous avons encore de lui des prônes qui ne furent pas aussi goûtés sur le papier, qu'ils l'avoient été en chaire; on y trouve trop de philosophie & de scholastique dans le raisonnement, & le style manque d'élégance. L'auteur mourut en 1709, curé de St. Martin, principal du college des arts, & professeur royal d'éloquence.

CALMET, (*Dom Augustin*) Bénédictin de la congrégation de St. Vannes, né à Mesnil-la-Horgne, proche Commerci en 1672, montra beaucoup d'ouverture d'esprit & d'inclination au travail. Il fit sa rhétorique à l'université de Pont-à-Mousson, & prit peu de temps après l'habit de St. Benoît en 1688. Ses supérieurs l'envoyèrent au val de St. Grégoire en Alsace dans l'abbaye de Munster, où il fit sa philosophie & sa théologie. Il joignit à ses études celles de la langue grecque & hébraïque. Ses progrès furent si rapides, qu'en peu de temps il lut le texte sacré dans les langues originales. Envoyé en 1696 à l'abbaye de Moyenmoutier pour y étudier les saintes écritures dans une académie dirigée par dom *Allior*, il ramassa dès-lors des matériaux pour ses grands ouvrages. Après avoir enseigné la philosophie & la théologie aux religieux de ce monastere, il fut fait sous-prieur en 1704 de l'abbaye de Munster.

Devenu chef d'une académie composée de huit ou dix religieux, il retoucha son commentaire sur la *genèse* & sur les *psaumes*. Dom *Calmer* avoit préparé des matériaux pour tous les autres livres de l'écriture, mais étant incertain s'ils méritoient d'être produits au grand jour, il se rendit à Paris en 1706. Dom *Mabillon* & l'abbé *Duguet* applaudirent à son travail & le dernier le détermina à le publier en français. Le premier vol. fut imprimé en 1707 & les autres successivement jusqu'en 1716, in-4°, & le public les reçut avec reconnoissance. Quelques savans se plainquirent que l'auteur montrait plus d'érudition que de justesse d'esprit & de solidité de jugement; on le trouva trop diffus en certains endroits, & trop concis dans d'autres. On remarqua que dans ses dissertations, d'ailleurs estimables, l'auteur étoit prodigue en passages & avare en raisonnemens; mais si sa sagacité ne s'y fait pas toujours sentir, on y reconnoit presque par-tout le savant profond & modeste. En 1715, dom *Calmer* devint prieur de Lay, & en 1718, abbé de St. *Léopold* de Nancy & visiteur de sa congrégation, enfin abbé de Senones en 1728. Son mérite avoit passé les bornes de la France, & étoit parvenu jusqu'à *Benoit XIII*, qui voulut lui donner le titre d'évêque *in partibus*, avec le pouvoir d'exercer les fonctions épiscopales dans les lieux exempts de la juridiction de l'ordinaire; mais dom *Calmer* refusa cet honneur avec d'autant plus de plaisir, qu'il en étoit digne. Renfermé dans son abbaye, il continua ses études, l'orna par de nouveaux édifices, y amassa des livres & des ornemens d'église, répandit d'abondantes aumônes & fut le bienfaiteur de son monastère & des lieux circonvoisins. Enfin il mourut dans l'abbaye de Senones en 1757, après s'être fait lui-même cette épitaphe qu'on a mis sur son tombeau :

*Hic jacet*

**Frater AUGUSTINUS CALMET,**

*Natione Lotharus,*

*Religione Christianus,*

*Fide Rom. Cathol.*

*Professione Monachus,*

*Abbas, nomine.*

*Legi, scripsi, oravi;*

*Utinam! bene.*

*Expecto donec veniat immutatio mea.*

*Veni, Domine Jesu.*

*Amen.*

*Obiit 25 octobris 1757.*

Dom *Calmer* se faisoit aimer par la douceur & l'égalité de son humeur & par la bonté de son caractère. L'étude tenoit son ame dans une assiette tranquille, mais elle n'enchainoit pas tellement son esprit qu'il ne put s'occuper des affaires temporelles de son ordre. Son activité étoit toujours égale, parce que sa santé sou-

froit peu d'altération. Sa conversation étoit plus savante qu'agréable, & c'est le caractère de tous ses ouvrages ; son style n'est ni pur ni élégant ; & en étudiant les langues étrangères , il avoit trop négligé la sienne. Quelques écrivains ont prétendu que son esprit se ressentit sur la fin de ses jours d'avoir travaillé si long-temps & si assiduellement. Les dissertations de dom Calmer sur les vanpires ou revenans de Hongrie qu'il publia en 1749, en 2 vol. in-12, n'ont pas peu servi à accréditer cette opinion ; mais ceux qui ont connu ce savant Bénédictin soutiennent qu'elle est mal fondée. Les principaux fruits de sa plume sont , I. *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien & du nouveau testament*, en 23 vol. in-4°, depuis 1707 jusqu'en 1716. Cet ouvrage a été réimprimé en 8 vol. in-fol. depuis 1724 jusqu'en 1726. On en a imprimé des versions latines à Venise & à Francfort sous ce titre : *Comment. litt. in omnes ac singulos, rum veteris, cum novi testamenti libros*, in-fol. 9 vol. tum figur. Dom Pierre le Court & dom Pierre Guillemin & M. Rondet l'ont abrégé. L'ouvrage de ce dernier compose 13 vol. in-4°, avec le texte sacré en latin & en françois , de courtes notes & dix nouvelles dissertations. II. *Histoire de l'ancien & du nouveau testament pour servir d'introduction à l'histoire ecclésiastique de M. Fleury*, plusieurs fois réimprimée en 2 vol. in-4°, en 4 vol. in-4°, en 7 vol. in-12, & en 5 vol. in-12. Cette histoire est estimée pour l'exactitude des faits. L'auteur fait sentir la liaison de l'histoire sainte avec l'histoire profane. Il seroit à souhaiter que l'auteur eût moins négligé les agrémens du langage. III. *Dictionnaire de la bible* en 4 vol. in-fol. 1728, Paris avec figures. C'est la meilleure compilation que nous ayons en ce genre. L'auteur a ramassé tout ce qui peut avoir rapport à son sujet ; mais il n'a pas marqué assez de goût dans le choix ; on diroit qu'il ne vouloit perdre aucune des recherches qu'il avoit faites. Il n'est pas toujours assez heureux dans l'éclaircissement des faits obscurs. Les figures dont il a accompagné son ouvrage, seroient fort utiles, si la plupart n'étoient faites d'imagination. Peut-on se flatter de donner la figure & le plan de la tour de Babel comme on traceroit ceux de l'Observatoire & du Louvre ? Malgré ces défauts le repertoire de dom Calmer est aussi utile aux savans qu'aux gens moins instruits. IV. *Histoire ecclésiastique & civile de Lorraine*, 4 vol. in-fol. Nancy 1728. V. *Vie de J. C. tirée de l'histoire du nouveau & de l'ancien testament*, Paris, in-12, 1720. On l'a imprimée depuis en Hollande, en Flandre & à Nancy. VI. *Dissertations sur l'écriture-sainte*, tirées de son commentaire en 3 vol. in-4°, 1720. Il y a ajouté dix nouvelles dissertations. VII. *Réponse à la critique que M. Fourmont a faite de son commentaire*, in-8°. VIII. *Abrégé chronologique de l'histoire sacrée & profane*, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, Nancy, in-4°, 1729. Le même traduit en latin à Nancy, 1733. IX. *Commentaire littéral sur la regle de St. Benoit*, 2 vol. in-4°, Paris 1734 : ouvrage savant.

CAMPANELLA, (Thomas) de l'ordre de St. Dominique, étoit de

Tome I.

L 1

Style petit village de la Calabre en Italie, où il naquit en 1568. Une dispute tres-vive qu'il eut, dans une these avec un ancien professeur de son ordre, qu'il poussa vigoureusement fut une source de malheur pour lui. Le vieux professeur irrité jura sa perte, & l'accusa d'avoir voulu livrer par trahison la ville de Naples aux ennemis de l'état. Il ne se borna pas à cette accusation ; il y joignit celle d'hérésie. *Campanella* fut pendant 27 ans retenu en prison à Naples, où on lui fit souffrir des tourmens inouis. Le pape *Urbain VIII* ayant obtenu sa liberté, il vint à Paris, où le cardinal de *Richelieu* l'honora de ses bienfaits. Il y mourut en 1639 à 71 ans. Un italien qui a fait son éloge, temoigne qu'il avoit beaucoup d'esprit, peu de jugement & qu'il manquoit de retenue & de solidité. Il a écrit, I. *Physiologia*. II. *Questiones physiologicae*. III. *De sensu rerum*. IV. *Atheismus triumphans*. V. *Opuscula physica, mathematica, poetica*. VI. *Traëtatus astrologicus*. VII. *Monarchia Hispania*, &c. Nous n'aurions pas cité tous ces écrits, si l'auteur n'y faisoit entrer très-souvent l'écriture & la théologie.

**CAMPANUS**, (*Jean-Anroine*) né d'une paysane, qui accoucha de lui sous un laurier proche de Capoue, fut d'abord destiné à la garde des brebis. Comme il fit paroître beaucoup de génie, un curé de village le prit pour son valet, lui apprit un peu de latin, & le mit en état d'être précepteur dans une bonne maison de Naples. *Campanus* se trouvant pour lors en état de suivre son goût pour l'étude, s'y livra avec succès & se rendit bientôt capable d'enseigner publiquement les belles-lettres à Perouse. Sa réputation le fit venir à Rome où *Pie II* le fit évêque de Crotone, & ensuite de Teramo. Son talent pour les affaires lui procura de l'emploi sous *Paul II* & *Sixte IV*. Il eut le gouvernement de *Citta di Castello* ; mais une conspiration dans laquelle *Sixte IV* crut qu'il étoit entré, irrita tellement ce Pontife qu'il le chassa de toutes les terres de l'église. *Campanus* passa le reste de sa vie tantôt à Naples, & tantôt à Sienne. Le chagrin augmenta ses infirmités à un tel point, qu'il mourut à Sienne le 15 juillet 1477, âgé d'environ 30 ans. Ce prélat se distingua souvent dans les actions publiques, entr'autres dans la diete de Ratisbonne, où il s'acquit beaucoup de réputation par les savantes harangues qu'il y fit. Il se chargea aussi des oraisons funebres de *Caliste II* & de *Pie II*, dont il a écrit la vie ainsi que celle d'*André Bracci*, grand capitaine de Perouse. Nous avons de lui plusieurs autres ouvrages en prose & en vers. En 1707, *Jean Burchard Mencken*, donna à *Leipsick* un vol. in-8°, contenant un recueil des lettres & des poésies de *Campanus*. Il a mis à la tête de ce recueil un abrégé de la vie de ce prélat, tirée de celle que *Michel-Ferno* avoit composée. *Frederic-Oron Mencken* a publié un nouveau recueil des ouvrages de *Campanus* imprimé à *Leipsick*, in-8°, en 1734. On y trouve divers ouvrages de morale & d'histoire.

**CAMPEGGE**, (*Laurent*) cardinal, né à Boulogne d'un savant jurisconsulte, fut lui-même professeur on droit à Padoue. Après

sa mort de sa femme, il entra dans l'état ecclésiastique. *Jules II* lui donna un office d'auditeur de rote. le nomma à l'évêché de Feltri, & l'envoya ensuite nonce en Allemagne & à Milan. *León X* le créa cardinal en 1517, & lui donna le gouvernement de différens diocèses. En 1519, on l'envoya légat en Angleterre pour lever les décimes contre les Turcs. Cette commission ne lui réussit pas; il obtint seulement l'évêché de Salisburi pour lui l'an 1524. *Clement VII* l'envoya légat en Allemagne pour s'opposer aux Luthériens, & il fit des ordonnances pour la réforme des mœurs. En 1528, il eut une autre légation en Angleterre pour être juge du divorce de *Henri VIII*, qui vouloit faire déclarer nul son mariage avec *Catherine d'Autriche*, dans le dessein d'épouser *Anne de Boulen*; mais il ne put pas réussir. Ce cardinal mourut à Rome en 1539. Il avoit composé quelques ouvrages de droit, qui n'ont pas été publiés. On a plusieurs de ses lettres qui sont importantes pour l'histoire de son temps dans le recueil intitulé: *Epistola um miscellancarum ad Fredericum Nauseam*, à Bâle 1550, in-f.

CAMPIAN, (*Edmond*) de Londres, se fit Jésuite en 1573 à Rome, où il s'étoit retiré après avoir abjuré la religion anglicane. Ses supérieurs l'envoyèrent à Vienne en Autriche, & de là à Prague, d'où on le rappella à Rome. En 1580, il passa en Angleterre où il soutint généreusement la foi catholique. Il la scella de son sang le 23 novembre 1581, sous le regne d'*Elizabeth*. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont, I. Une histoire d'Irlande imprimée in-fol. à Dublin en 1633. II. Une chronique universelle. III. Un petit traité adressé aux universités d'Oxford & de Cambridge, où il y donne dix preuves pour démontrer la vérité orthodoxe. Ce petit écrit a été traduit en françois. IV. Des *Opuscules* dont la dernière édition & la plus exacte est celle d'Anvers 1631. Le pere *Paul Bombino*, Jésuite, a donné l'histoire de la vie de son confrere en latin, in-8°.

CAMUS, (*Jean-Pierre*) évêque de Beley, naquit à Paris en 1582. Son savoir & sa vertu le rendirent digne de l'épiscopat avant l'âge prescrit par les canons. Il n'avoit pas 26 ans accomplis, lorsque le roi *Henri IV* le nomma en 1608 à l'évêché de Beley qui étoit vacant depuis cinq ans. Il fut sacré par *St. François de Sales*, dont il imita le zèle & les vertus. Après avoir travaillé vingt ans à la sanctification de son peuple, il songea à se donner un successeur, qui fut digne de l'épiscopat. Il obtint en 1629 en faveur de *Jean de Passelaigne*, l'évêché du Beley. Le Roi lui donna en même temps l'abbaye d'Aulnai, où il se retira en 1630. Le saint évêque ne s'étant pas défait de son zèle en se défaisant de son siège épiscopal, se rendit à la proposition que lui fit *François de Harlai*, archevêque de Rouen, de lui servir de grand vicaire. Enfin il prit le parti de se retirer pour toujours, & il choisit les incurables à Paris pour le lieu de sa retraite. Il y mourut le 26 avril 1652, dans la 70me année de son âge, avant

que d'avoir reçu les bulles de l'évêché d'Arras, que le Roi lui avoit donné en 1651. Ce prélat un des plus saints de l'église de France, étoit fort laborieux & d'une morale très-exacte. La fainéantise & les sentimens relâchés de quelques religieux irritèrent son zèle, & jamais il ne manqua l'occasion de déclamer & d'écrire contr'eux. Le gros ouvrage qu'il composa & qu'il intitula *des moines*, est plein d'amertume contre les religieux. Il auroit continué de leur faire une guerre ouverte dans ses sermons comme dans ses écrits, si le cardinal de Richelieu ne l'avoit prié de garder le silence. L'évêque de Beley écrivoit avec une facilité surprenante, parce qu'il avoit l'imagination fort vive; mais d'un style diffus, inégal & incorrect, parce qu'il manquoit de goût. Ses nombreux ouvrages forment plus de deux cents vol. Les principaux sont, I. *Premieres homélies eucharistiques*, in-8°, 1618. II. *Premieres homélies dominicales*, in-8°, Paris 1619, Rouen 1624, 1629 in-12. III. *Premieres homélies festives*, in-8°, Paris 1619, & à Rouen 1648, même format. IV. *Premieres homélies mariales*, in-8°, 1619. V. *Premieres homélies quadragesimales*, in-8°, Paris 1615, 1618 seconde édition, & 1647. VI. *Homélies spirituelles sur le cantique des caniques*, in-8°, 1620. VII. *Homélies sur la passion de notre Seigneur*, Paris 1617, in-12. VIII. *Premieres homélies diverses*, Paris 1619, in-8°. Ces différens discours sont fort éloignés de la majesté de la chaire; ils sont chargés d'une érudition puisée dans les auteurs profanes, de beaucoup de sentences des philosophes, d'imaginacions poétiques & fabuleuses, de traits d'histoire souvent apocryphes, de citations de loix, de coutumes des peuples; d'observations & de remarques sur les choses naturelles, dont l'application fait toute la preuve & l'ornement des discours. Il y a très-peu de morale solide & encore moins de raisonnemens profonds & suivis. IX. *Dorothee*, Paris 1621. X. *Hyacinthe*, histoire catalane, in-8°, Paris 1627. XI. *Les spectacles d'horreur*, in-8°, Paris 1630. XII. *Alcime*, relation funeste, in-12, Paris 1625. XIII. *Spiridion*, anachorète de l'Apennin, in-12, Paris 1623. XIV. *Alexis*, Paris, in-8°, 1622. L'évêque de Beley touché des maux que causoit ce fatras de productions romanesques dont son siècle étoit inondé, forma le dessein de faire tomber ces dangereux ouvrages. Pour executer plus heureusement ce projet, il profita de la manie même que l'on avoit pour la fiction; & le goût dépravé des malades fut le remède qu'il employa pour les guérir. Il composa plusieurs histoires où l'on trouvoit des intrigues ingénieusement concertées & adroitement conduites. Mais en peignant la galanterie, il employoit des couleurs qui en inspiroit du mépris & de l'aversion. Ces livres passerent entre les mains de tout le monde; ils furent lus, ils furent goûtés, & on pourroit en rajecunir quelques-uns. XV. *Le Directeur désintéressé*, in-12, Paris 1632. XVI. *Le Directeur spirituel désintéressé*, selon l'esprit du bienheureux St. François de Sales, in-12, 1634. XVII. *De l'ouvrage des moines*,

in-12, Rouen 1633. XVIII. *De la désappropriation claustrale*, Besançon, 1634. XIX. *Le rabat-joie du triomphe monacal*, 1634. XX. *L'esprit de St. François de Sales*, in-8°, Paris 1639, 1640, 1641, 6 vol. Un docteur de Sorbonne a donné un abrégé de cet ouvrage imprimé à Paris chez Etienne en 1727, & réimprimé en 1731, in-8°. XXI. *L'avoisinement des Protestans, vers l'église romaine*, in-12, Paris 1640, Rouen 1648. M. Richard Simon a donné en 1703 une nouvelle édition de ce livre, avec des remarques. C'est un in-12, intitulé : *Moyens de réunir les Protestans avec l'église romaine*. Cet ouvrage est fort estimé. XXII. Une foule d'autres productions, qui ne méritent pas d'être tirées de l'oubli, où elles sont enlevées.

CAMUS, (*Etienne le*) évêque & prince de Grenoble, & cardinal, naquit à Paris le 24 novembre 1632. Il y prit le bonnet de docteur dans la faculté de théologie en 1650. Après avoir été aumônier du Roi pendant plusieurs années, il fut nommé à l'évêché de Grenoble en 1671. Enfin *Innocent XI* plein d'estime pour sa vertu, le créa cardinal en 1686. Il avoit été fort dissipé, pendant le séjour qu'il fit à la cour en qualité d'aumônier du Roi. Il aime le monde & en fut aimé. Cependant il a souvent dit depuis avec simplicité, qu'on avoit dit plus de mal de lui qu'il n'en avoit fait, comme il a dit aussi avec humilité, qu'on disoit plus de bien de lui qu'il n'en faisoit, & que c'étoit une espèce de compensation. Il avoit bien changé de conduite, & il pensoit très-sérieusement à une profonde retraite, lorsqu'il apprit que *Louis XIV* l'avoit nommé à l'évêché de Grenoble. Ce prélat mourut en 1707, & les pauvres furent ses héritiers. Son zèle étoit admirable; il ne négligeoit aucun des moyens propres à avancer l'œuvre de Dieu. Tous les ans il employoit trois mois à faire la visite d'une partie de son diocèse sans être rebuté à la vue des montagnes qu'il lui falloit passer, ni des autres difficultés qu'il avoit à surmonter. Il prêchoit dans ces visites avec le même zèle qu'à Grenoble. Il terminoit, autant qu'il pouvoit, tous les différends. Il visitoit ainsi cent paroisses chaque année, & en trois ans il les visitoit toutes, & le plus souvent à pied. Il ne se servoit d'un cheval que pour les endroits les plus éloignés. Il faisoit d'abondantes aumônes, & ne se réservoir rien de tout le revenu de son évêché. Il fit imprimer à Grenoble l'édit du cardinal Carpege, vicaire du Pape, contre le luxe & l'immodestie des femmes; & ce fut par son ordre que M. Genet, évêque de Vaison, composa le célèbre ouvrage connu sous le nom de *rhéologie morale de Grenoble*. On a de lui-même une dissertation imprimée à Grenoble, pour soutenir la *virginité de la sainte Vierge* contre un Auteur qui avoit osé la nier. On a encore de lui plusieurs lettres à ses curés, pour les instruire de la manière dont ils devoient se conduire.

CANALES, (*Jean*) de l'ordre des Freres Mineurs qui florifesoit à Ferrare vers le milieu du quinziesme siecle, a composé quel-

ques ouvrages de piété, I. Un traité de la vie céleste. II. Un traité de la nature de l'ame & de son immortalité. III. Un traité du paradis & de la félicité de l'ame. IV. Un traité de l'enfer & de ses toutmens. Ces ouvrages ont été imprimés Venise en 1494.

CANGE, ( Charles du Fresne Seigneur du ) trésorier de France, naquit à Amiens en 1610. Il eut cinq freres dont le second fut un des plus célèbres avocats de Paris, & commença à composer le *journal des audiences* de ce parlement. M. du Cange commença ses études chez les Jésuites d'Amiens, & alla ensuite à Orléans étudier le droit. Il prêta serment d'avocat au Parlement de Paris en 1631, & fréquenta quelque-temps le barreau. Mais étant retourné à Amiens; il s'attacha à la lecture des Auteurs d'humanités, de philosophie, de droit, de médecine & de théologie; il s'appliqua sur-tout à l'histoire sacrée & profane, ancienne & moderne, grecque & romaine. Il acheta une charge de trésorier de France en la généralité d'Amiens en 1645. Cet emploi ne l'empecha pas de s'occuper aux excellens ouvrages que nous avons de lui. Il publia en 1657 l'histoire de Constantinople sous les Empereurs François, & en 1666 un traité historique du chef de St. Jean-Baptiste. En 1668, il vint s'établir à Paris & publia l'histoire de St. Louis par Joinville, enrichie d'observations & de dissertations très-savantes. En 1670, il mit au jour le texte & la version de *Cinname* avec des notes tant sur *Cinname* que sur *Nicéphore*, *Brienne* & *Anne Comnene*, & la description de l'église de Ste. Sophie, de Paul le Silencieux. On lui proposa de la part de M. Colbert de ramasser en un corps tous les écrivains de l'histoire de France. Il en donna un essai, mais ce projet n'ayant pas été goûté, il abandonna son dessein & s'occupa à finir son *Glossaire latin* qui parut en 1678 en trois volumes *in-fol.* Les Bénédictins de la congrégation de St. Maur en ont donné, il y a vingt ans, une nouvelle édition corrigée & beaucoup augmentée, en six volumes *in-fol.* à Paris. C'est un ouvrage d'une incroyable érudition, & de la plus grande utilité pour les savans. En voici le titre: *Car. Dufresne D. du Cange glossarium ad scriptores mediae & infimae laetitatis*, Paris 1678, 3 vol. *in-fol.* *Edirio nova studio monacharum ordinis Sti. Benedicti e congregacione St. Mauri*, Paris 1733, & suiv. 6 vol. *in-fol.* A peine ce livre étoit-il fini que M. du Cange fit paroître en 1680 un volume contenant la généalogie des Empereurs de Constantinople, & une description de cette ville sous leurs regnes. Depuis il travailla à son *Glossaire de la langue grecque*, qui parut en 1688 en deux volumes remplis de choses rares & curieuses, tirées d'anciens manuscrits & d'actes authentiques. Il procura en 1686 une nouvelle édition de *Zonare* avec des notes; & une autre de la *chronique paschale* ou *alexandrine*, qui ne vit le jour qu'après sa mort. Ce savant mourut en 1688 à 78 ans. C'étoit un homme sans ambition, sans prétentions, sans cette maladie du bel esprit, qui fait qu'on le montre par tout. Sa vie & ses travaux furent entièrement con-

sacrés à l'utilité publique. La douceur & la modestie formoient son caractère. Quoiqu'il fût passionné pour ses livres, il les quittoit pour recevoir ses amis. Quand on lui témoignoit la peine qu'on avoit de le détourner il répondoit : *C'est pour mon plaisir que j'étudie & non pour gêner les autres & pour me gêner moi-même.* Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont la plupart ont rapport à l'histoire de France. On en a publié la liste dans un mémoire imprimé en 1752. Toutes les productions de ce savant tant imprimées que manuscrites sont remarquables par l'érudition la plus profonde & l'exacritude la plus scrupuleuse.

I. CANISIUS, (*Pierre*) Jésuite de Nimegue, fut le premier provincial de sa compagnie en Allemagne. Il parut avec éclat au concile de Trente & mourut saintement en 1597 à 77 ans, après avoir enseigné dans différentes académies & prêché dans plusieurs villes. Sa sagacité dans les affaires, son zèle pour la religion & son savoir lui ont fait une réputation qu'il a soutenue par ses ouvrages. Les principaux sont, I. *Manuale catholicorum.* II. *Cathechismus græco-latinus*, &c.

II. CANISIUS (*Henri*) de Nimegue, fut non-seulement un célèbre juriconsulte, mais encore un homme versé dans toutes sortes de littérature ecclésiastique & profane. Il étoit frère du précédent, & après avoir étudié dans l'université de Louvain, il fut choisi pour enseigner le droit canon dans celle d'Ingolstadt. Il remplit cet emploi jusqu'à la fin de sa vie arrivée en 1610. Son érudition étoit soutenue par une grande modestie & par beaucoup de piété & de prudence. Parmi la foule d'écrits qu'il a publiés on distingue une excellente compilation très-utile pour l'histoire ecclésiastique & dont la meilleure édition a été publiée sous ce titre : *Canisii (Henrici) lectiones Antiquæ, sive thesaurus monumentorum ecclesiasticorum & historicorum, ad seculorum ordinem digesta variisque opusculis aucta, quibus præfationes historicas, animadversiones criticæ, & notas in singulis auctores adjecit Jacob. Basnage, cum indicib. locuplet.* in-fol. 7 vol. Holl. 1723.

III. CANISIUS, (*Jacques*) Jésuite, neveu d'Henri Canisius, étoit de Carcar dans le duché de Cleves. Il enseigna les humanités & la philosophie morale. Il mourut en 1647 à Ingolstadt où son oncle s'étoit acquis une grande réputation. Nous avons de lui plusieurs ouvrages de piété qui sont peu connus en France.

CANO, (*Melchior*) du diocèse de Toledé en Espagne, entra dans l'ordre de St. Dominique en 1523. Il étudia à Salamanque sous François Victoria, à qui il succéda dans la chaire de théologie. Canus avoit l'esprit élevé, étoit habile non-seulement dans la philosophie & la théologie, mais aussi dans l'histoire & les belles lettres, & parloit parfaitement bien latin. Il fut envoyé au concile de Trente sous Paul III, & peu de temps après on le nomma évêque des isles Canaries, mais il ne garda pas long-temps cet évêché. Il fut fait provincial de la province de Castille,

& mourut à Toledé en 1560. Nous avons de lui un ouvrage qui est très-estimé, tant pour les choses qu'il renferme, que pour l'élégance du style. C'est le traité des *lieux théologiques*. Il appelle ainsi les sources d'où l'on tire les argumens pour prouver ce que l'on avance. Il en compte dix, qu'il examine chacun en particulier dans autant de livres. 1°. L'*Ecriture-sainte*, dont il établit invinciblement l'autorité. 2°. Les *traditions apostoliques*: il dit sur ce second lieu théologique des choses très-importantes, & renverse tout ce que les nouveaux hérétiques disoient contre la tradition. 3°. L'*autorité de l'église catholique*. *Canus* y traite les principales questions de l'église, & s'étend beaucoup sur ses prérogatives. 4°. Comme l'auteur étoit ultramontain, il fait dépendre la force & l'autorité des conciles, de l'approbation que leur donne le Pape. 5°. Les *décrets des souverains Pontifes*: *Canus* leur attribue l'infailibilité. Il avoue cependant qu'un Pape peut tomber dans l'hérésie, mais il ne croit pas qu'il puisse définir un dogme contre la foi. 6°. Les *saints peres*. Il parle avec beaucoup de sagesse de leur autorité, & donne des règles pour lire avec fruit leurs ouvrages. 7°. Les *théologiens scholastiques*. 8°. La *raison naturelle*, qui n'est pas proprement un lieu théologique, mais dont on peut néanmoins faire un bon usage dans la théologie. Il condamne fortement l'abus qu'en faisoient plusieurs théologiens, qui s'occupoient de questions obscures & frivoles, & s'égaroient dans les raisonnemens abstraits & qui ne conduisoient à rien d'utile. 9°. La *philosophie*. On peut, dit-il, se servir utilement des ouvrages des philosophes qui ont soutenu & solidement prouvé des vérités importantes. Il fait voir combien il est facile d'abuser de la philosophie. Il n'oublie pas de montrer l'usage qu'un théologien peut faire du droit civil, pour résoudre les cas de conscience & régler les mœurs. 10°. Enfin *Canus* traite de l'autorité de l'*histoire*. Il prouve qu'elle est d'un grand usage dans la théologie, & que l'ignorance de l'histoire a souvent été causé que les théologiens ont fait de grande bévue. Les règles que l'auteur y donne sont excellentes, mais les applications qu'il fait de ces règles, ne sont pas toujours ni justes ni véritables. Il fatigue quelquefois le lecteur par de longues digressions & par le grand nombre de questions étrangères, qu'il fait entrer dans son ouvrage. Enfin il semble avoir trop réduit cette matière en art, & trop affecté d'imiter *Aristote*, *Cicéron*, *Quintilien*, & les autres auteurs profanes qui ont traité des lieux, des argumens par rapport aux ouvrages de rhétorique & de dialectique. *Cornélius* a fait l'abrégé de cet ouvrage: les autres productions que nous avons de *Canus* sont, I. *Prælectiones de panitentia*. II. *De sacramentis*.

CANTEL, ( *Pierre-Joseph* ) Jésuite, né en 1645 au diocèse de Rouen, mourut à Paris au collège de sa société en 1684. Son ardeur immodérée pour l'étude abrégé ses jours. Sa santé foible & délicate ne put supporter une application aussi longue &

aussi sérieuse que celle qu'il y donnoit & dont il ne voulut rien relâcher. Il avoit été chargé de continuer les dogmes théologiques du pere *Petau*, & il étoit capable de remplir cette carrière avec honneur; mais la sienne finit trop tôt. Nous avons de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition. Le seul qui appartienne à ce dictionnaire est celui qui a pour titre : *Metropolitanarum urbium historia civiles & ecclesiastica tomus primus*, Paris 1684, in-4°. Ce premier vol. est le seul qui ait paru. On y trouve plusieurs dissertations curieuses sur le *Pallium* & la croix des archevêques; sur les vicaires & les légats du Pape; sur les conciles provinciaux, nationaux & œcuméniques, & sur les cérémonies qui s'y observent; sur les inscriptions & les finales des lettres des Pontifes romains; sur les provinces & les villes qui sont sous leur juridiction; sur les provinces qui leur payoient autrefois des impôts; sur l'élection du Pape; sur les cardinaux, &c.

CANTINPRE', voyez THOMAS DE CANTINPRE'.

CAPISTRAN, (*Jean de*) fut disciple de *St. Bernardin de Sienne*, & Frere Mineur comme lui. A l'exemple de son maître il s'appliqua à la prédication sous le pontificat de *Martin V*, d'*Eugene IV*, de *Nicolas V*, & de *Callixte III*. Il se mit à la tête d'une croisade contre les Hussites, & ne négligea rien pour affoiblir ces hérétiques. Il se signala sur-tout à *Belgrade*, lorsque cette ville fut assiégée par les Turcs. Les Franciscains ont obtenu vers la fin du siècle dernier sa canonisation. On a de lui un grand nombre d'écrits, entr'autres, I. Un traité de l'autorité du Pape & du concile. II. Une instruction pour les prêtres. III. L'apologie du tiers-ordre de *St. François*. IV. Un pénitenciel. V. Un traité de l'excommunication. VI. Un sur le mariage. VII. Quelques-uns sur le droit civil, sur l'usure & les contrats.

CAPISSUCCHI, (*Raimond*) fils de *Paul Capissucchi*, marquis de *Puicatin*, naquit à Rome en 1616. Etant entré dans l'ordre de *St. Dominique*, il enseigna dans cette ville la philosophie & la théologie. *Innocent X* le fit secretaire de la congrégation de l'Index. Peu de temps après il le mit dans la congrégation de l'examen des évêques, & en 1654 il le créa maître du sacré palais. Son mérite ne fut pas moins récompensé par *Innocent XI*, qui le fit cardinal en 1681; il mourut à Rome en 1691 à 75 ans, après avoir publié divers ouvrages, dont les plus connus sont, I. *Quæstiones theol. morales & dogmaticæ*, in-fol. *Roma* 1684. II. *Controversiæ theologica*, in-fol. *ibid.* 1670.

CAPPEL, (*Louis*) né en 1585, fut ministre à *Saumur* & professeur de la langue hébraïque. Il donna au public plusieurs ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fond de littérature, pour ce qui regarde la critique des livres sacrés. Nous avons de lui, I. *Arcanum pœnævacionis revelarum*, qui fut publié en Hollande par *Thomas Erpenius*. Il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui sont dans le texte hébreu. Cet ouvrage mérite d'être lu par tous ceux qui

veulent savoir la critique sacrée. II. *Animadversiones in novam Davidis tyram*, in-8°. Salmurii 1643. III. *Critica sacra*, in-fol. Paris 1650. Ce dernier ouvrage renferme des leçons diverses & un catalogue des fautes que Cappel prétend s'être glissées dans les exemplaires de la bible, par la négligence des copistes, avec des réflexions critiques. Ce livre lui attira la haine de plusieurs savans de son parti qui s'étoient imaginés, qu'il s'étoit uniquement proposé d'appuyer les sentimens des Catholiques sur l'autorité de l'écriture & de ruiner l'autorité du texte hebreu. On s'opposa pendant dix années entières à Geneve, à Sedan; & à Leyde à l'impression de ce livre; mais le pere Perau, Jésuite, le pere Morin de l'Oratoire, & le pere Mersene, Minime, obtinrent un privilege du Roi pour le faire imprimer à Paris. IV. Cappel a donné au public plusieurs autres ouvrages. Walton a fait réimprimer dans ses prolegomenes, qui sont au devant de la polyglotte d'Angleterre, la *chronologie sacrée* de cet auteur qui avoit été imprimée à Paris en 1655, & son ouvrage sur la description du temple de Salomon. V. On a imprimé à Amsterdam en 1689; ses commentaires théologiques & critiques sur le vieux testament, avec la défense de son *arcantum*, in-fol. Ce savant homme mourut à Salmur en 1658. Son érudition variée le rendoit citoyen de tous les pays où s'étend la république des lettres; il avoit l'esprit juste & une mémoire des plus heureuses. On peut voir un abrégé de sa vie, qu'il a tracé lui-même dans un écrit intitulé: *De Cappellorum genere*.

CAPRALIS, (François) Jésuite portugais, enseigna à Goa la philosophie & la théologie, & exerça ensuite à la Chine & au Japon les emplois convenables à sa profession. Il mourut en 1609, âgé de 81 ans. On a de lui: *Annae litterae à Sivia & annua litterae à Japonia*. On y trouve quelques particularités curieuses sur l'état de la religion dans ces deux pays.

CAPREOLE, (Jean) religieux de l'ordre de St. Dominique, qui florissoit dans le quinziesme siecle, étoit natif d'un village près de Rhodéz. Il devint un des plus ardens défenseurs de la doctrine de St. Thomas, & composa quatre livres de commentaires sur le maître des sentences, & une défense de la doctrine de St. Thomas, imprimés d'abord en 1483, & depuis en 1528.

CARACCIOLI, (Robert) né à Lice dans le royaume de Naples, de l'ordre des Freres Mineurs, puis évêque d'Aquila, eut la réputation d'excellent prédicateur. Il mourut l'an 1495, après avoir exercé ce ministère pendant 50 années. Il nous reste de lui divers recueils imprimés à Venise & à Bâle sur la fin du quinziesme siecle. On y trouve un traité de la formation de l'homme & un miroir de la foi chrétienne. La plupart de ces œuvres ont été imprimées à Venise en 1490.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ, (Jean) évêque de Vigevano, naquit l'an 1606 à Madrid en Espagne, où il prit l'habit de l'ordre de Cîteaux. Il fut abbé de Melerosé, aux Pays-bas, puis de

Dissembourg, & évêque *in partibus*, & ensuite abbé supérieur des Bénédictins de Vienne & de Prague, & grand vicaire du cardinal d'*Harrach*, évêque de Prague. Quelque-temps après, par un changement extraordinaire, il se fit soldat, & commanda une compagnie contre les Suédois; il devint intendant des fortifications, & ingénieur en Bohême. Enfin il reprit sa première profession, & fut évêque de Reinhrad, dit *Königsgrätz*, par les Allemands. Delà il passa en Italie où il obtint l'évêché de Campagna au royaume de Naples, & enfin de Vigevano dans le Milanais. Il y mourut en 1682. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: I. *Theologia fundamentalis*, in-fol. 4 tom. *Lugd.* 1676. II. *Theologia intentionalis*, in-fol. 2 tom. *ibid.* 1664. III. *Theologia regularis*, in-fol. 2 tom. *ibid.* 1665. IV. *Haplores, sive de restrictionibus mentalibus*, in-4°, *ibid.* 1672. V. *De probabilitate contra Fagnanum*, in-4°, *Lugd.* 1663. L'auteur étoit un des grands défenseurs de la probabilité; il n'étoit pas néanmoins dans les principes des ultramontains touchant l'infailibilité du Pape. On a dit de lui, qu'il avoit de l'esprit au huitième, c'est à dire au souverain degré; de l'éloquence au cinquième, & du jugement au second; mais on l'a trop loué, & on ne l'a pas peut-être assez déprécié. C'étoit un génie ardent; incapable de saisir le véritable point des choses, & allant presque toujours au-delà de son sujet. Ses ouvrages ne peuvent être que d'une utilité très-médiocre.

CARLER, (*Gilles*) doyen de l'église de Cambrai, étoit docteur en théologie de la maison de Navarre, & avoit professé cette science dans ce collège. Il fut doyen de l'église de Cambrai depuis 1431 jusqu'en 1472, & assista au concile de Bâle où il se distingua. Nous avons de lui des consultations sur les cas de conscience; en 2 vol. Il donna au premier titre de *sporca fragmentorum*, & au second celui de *sporula fragmentorum*; l'un a été imprimé à Bruxelles en 1478, & l'autre dans la même ville en 1479, tous les deux in-fol.

CARNEAU, (*Etienne*) né à Chartres, exerça d'abord la profession d'avocat au parlement de Paris, & fit ensuite profession dans l'ordre des Césétiens en 1630. Il s'occupa le reste de ses jours des devoirs de son état & de l'étude des belles-lettres. Les muses latines & françoises eurent beaucoup d'attraits pour lui; mais il eut plus de goût que de talent. Nous avons de lui plusieurs pièces de vers morales & chrétiennes; des sonnets, des paraphrases des psaumes, des hymnes, des cantiques, des épitaphes, &c. La poésie en est foible, & elle manque presque toujours d'imagination. Il mourut en 1671, après avoir fait son épitaphe, dans laquelle il dit, qu'il aimait les beaux arts, mais qu'il s'attachait surtout à celui de bien mourir.

CARRANZA, (*Barthélemi*) né en 1503 à la Mirande dans la Navarre, fut envoyé au concile de Trente en 1545. Il prononça un discours en présence des pères du concile le premier dimanche de carême de l'année suivante. Il y soutint fortement que la réfi-

dence des prélats étoit de droit divin, & il le prouva solidement par un traité qui fut imprimé à Venise en 1547 & en 1562. Son mérite lui procura le siege de Tolède en 1557. Il assista à la mort de l'empereur *Charles-Quint*. Le soupçon mal fondé, que ce prince n'étoit pas mort catholique, retomba sur *Carranza*. L'inquisition le fit arrêter, & il fut retenu en prison pendant dix ans. Le concile de Trente ne put point obtenir la liberté d'un prélat d'un si grand siege, & qui étoit injustement accusé. Cet événement si surprenant montre combien étoit énorme le crédit de l'inquisition sous *Philippe II*. L'archevêque de Tolède ne fut mis en liberté que peu de temps avant sa mort, qui arriva en 1576. Après avoir été dix ans en prison en Espagne, il fut conduit à Rome en 1567, où ses ennemis eurent le crédit de traîner en longueur le jugement de ce grand homme. Avant que de mourir, il donna des marques de sa catholicité & de son humilité, en déclarant qu'il n'avoit jamais eu de sentimens hérétiques, & que néanmoins il croyoit que la sentence rendue contre lui étoit juste, parce qu'elle avoit été donnée sur les allégations apportées par ses ennemis. Ce prélat avoit toutes les vertus épiscopales dans un éminent degré; & l'injuste persécution que les inquisiteurs d'Espagne lui firent souffrir, ne servit qu'à donner un nouvel éclat à sa piété. Son principal ouvrage est la *somme des conciles*: ouvrage fort connu, qui a été imprimé plusieurs fois, & qui est d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de choses en un petit volume. Son catéchisme espagnol avoit été censuré par l'inquisition d'Espagne: cependant ayant été porté à la congrégation des députés du concile de Trente pour l'examen des livres, il y fut approuvé, & il y eut ordre de lui en donner une attestation en bonne forme.

**CARRIERES**, (*Louis de*) né à Angers, eut beaucoup d'ardeur pour l'étude. Pour satisfaire ce penchant, il entra dans la congrégation des peres de l'Oratoire, où il remplit divers emplois. Il mourut à Paris en 1717, avec la réputation d'un homme savant & modeste. L'écriture-sainte fut sa principale étude. Nous avons de lui un *commentaire littéral inséré dans la traduction française avec le texte latin à la marge*, en 24 vol. in-12, imprimés à Paris depuis 1701 jusqu'en 1716. ; & réimprimés en 6 vol. in-4° en 1750. Ce commentaire ne consista presque que dans plusieurs mots adaptés au texte, pour le rendre plus clair & plus intelligible. Cette méthode a beaucoup d'avantage, sur-tout pour les lecteurs qui veulent s'épargner des études profondes; mais il est à craindre que l'inattention des auteurs & des copistes ne laisse glisser dans le texte sacré quelques fragmens du commentaire. On a accusé le pere *Carrières* d'être favorable aux erreurs des Jésuites; mais peut-être sans trop de fondement.

**CARTHAGENE**, (*Jean de*) religieux de l'ordre de St. François, étoit espagnol. Il entra chez les Jésuites, & depuis ayant été reçu chez les religieux de l'observance de St. François, & étant allé à

Ro  
plu  
ges  
vol  
  
d  
il fi  
ver  
dan  
tra  
ou  
& à  
la  
l'in  
con  
sacr  
III.  
C  
rom  
régé  
reau  
sanc  
reçu  
dre  
fit ca  
les a  
ses o  
treti  
rope  
cent  
du V  
des ri  
Zaca  
ouvr  
en de  
si la  
arriva  
que a  
condi  
écus r  
CA  
sept  
il suiv  
Colomb  
cure d  
après  
Espagn  
injustic

Rome, il y enseigna long-temps. Le pape *Paul V* se servit de sa plume contre les Venitiens, & il publia à ce sujet quelques ouvrages. *Carthagene* mourut à Naples en 1617, après avoir publié deux vol. d'homélies latines imprimées à Paris, in-fol. 1616.

CASALIUS, (*Gaspard*) de Santaren en Portugal, prit l'habit de religieux parmi les hermites de *St. Augustin* vers l'an 1542 : il fut choisi pour être premier professeur en théologie, dans l'université de Conimbre. Ensuite il fut nommé à l'évêché de Funchal, dans l'île de Madere ; puis en 1556, à celui de Leiria dans Lestramadure, & enfin à celui de Conimbre, où il mourut en 1585, ou selon d'autres en 1587. Il alla deux fois au concile de Trente ; & à son retour il se trouva à un synode assemblé à Lisbonne pour la réforme des églises de Portugal. Il avoit été précepteur de l'enfant *Jean III*, qui le nomma ensuite son confesseur & chef du conseil de conscience. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, I. *De sacrificio Missæ libri tres.* II. *De cœna & calice Domini libri tres.* III. *De usu calicis libri tres.* IV. *Axiomata christiana.*

CASANATE, (*Jerome*) cardinal & bibliothécaire de l'église romaine, naquit à Naples en 1620 de *Thomas Casanate*, l'un des régens au conseil suprême de cette ville. Il suivit d'abord le barreau, & plaida quelques causes ; mais ce ne fut que par complaisance pour son pere. Il entra ensuite dans l'état ecclésiastique, & reçut divers bienfaits d'*Innocent X*, de *Clement X* & d'*Alexandre VII*. Enfin son ami *Altrieri*, élevé sur le *St. Siege* en 1670, le fit cardinal dans la promotion du 12 juin 1673, & l'employa dans les affaires les plus considérables. Il joignit l'amour des lettres à ses occupations. Il amassa une nombreuse bibliothèque, & il entreteint un commerce réglé avec les plus habiles gens de l'Europe, qu'il encouragea à donner leurs ouvrages au public. *Innocent XII* le choisit en 1693 pour remplir la charge de bibliothécaire du Vatican. L'illustre cardinal avoit dessein de faire part au public des richesses qui étoient dans sa bibliothèque ; il employa M. l'abbé *Zacagni*, second garde de la bibliothèque vaticane, à publier des ouvrages anciens, qui n'avoient pas encore vu le jour. Cet abbé en donna un vol. in-4°, qui auroit été suivi de plusieurs autres, si la mort du cardinal *Casanate* n'eût interrompu ce dessein. Elle arriva en 1700, après avoir laissé par son testament sa bibliothèque au couvent de la Minerve de l'ordre des Freres Prêcheurs, à condition qu'elle seroit publique, avec un fonds de quatre mille écus romains de revenu.

CASAS, (*Barthélemi de LAS*) évêque de Chiappa dans l'Amérique septentrionale, naquit à Seville l'an 1474. Dès l'âge de 19 ans, il suivit dans les Indes son pere qui y passa en 1493 avec *Christophe Colomb*. Ayant été fait prêtre en 1510, il fut obligé d'accepter la cure de Zaquarama dans l'île du Cuba ; mais il la quitta bientôt après pour travailler à la liberté des Indiens. Il fit un voyage en Espagne, où il représenta au conseil de *Charles V* toutes les injustices & les cruautés que ceux de sa nation exerçoient dans le

nouveau monde. Il en rapporta plusieurs traits si horribles, que l'Empereur en fut touché. Il fit des ordonnances favorables aux Indiens, avec ordre de les publier dans le pays, & de punir très-sévèrement ceux qui y contreviendroient. La cour étoit en ce temps là 1548 à Valladolid : mais tous ces réglemens si justes ne furent point exécutés. Les gouverneurs espagnols continuèrent leurs rapines & leurs violences. L'évêque de Chiappa continua aussi d'en informer la cour, & fit même un ouvrage intitulé : *De la destruction des Indes*, qui fut imprimé à Seville en 1552, approuvé du college de St. Grégoire de Valladolid & des universités de Salamanque & d'Alcala. Ce livre a été depuis traduit en plusieurs langues. L'objet de ce prélat étoit de réfuter les raisons d'un docteur nommé *Sepulveda*. Ce misérable, gagné par quelques Espagnols qui avoient exercé ces tyrannies dans les Indes, entreprit de défendre leur cause. Il affutoit que la conduite des Espagnols étoit fondée sur les loix divines, & humaines, & sur les droits de la guerre. L'évêque de Chiappa se crut obligé de réfuter ce livre pernicieux par l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut. Il contient d'abord une relation de toutes les cruautés exercées par les Espagnols dans ces pays éloignés. Il y entre dans un grand détail ; il les dépeint comme des hommes sans foi, sans loi, sans pitié, sans religion, ayant été plus inhumains envers ces peuples, que n'auroient été les bêtes les plus féroces. Ensuite on y voit un mémoire du même auteur adressé à Charles V, pour montrer que toutes ces horreurs sont contraires aux vrais intérêts de l'état, à la justice & à la religion. L'Empereur voulant faire cesser cette dispute, permit à *Sepulveda* & à l'évêque de Chiappa, de se trouver au conseil royal des Indes, pour y dire chacun leurs raisons. Il envoya *Dominique Soto* son confesseur, pour en être comme l'arbitre. Le prélat employa lui seul cinq audiences, & le docteur parla aussi tant qu'il voulut. Le conseil ordonna à l'évêque de mettre toutes ses raisons par écrit, afin d'être envoyées à Charles V ; ce qui fut exécuté. Mais l'Empereur occupé des événemens qui agitoient l'Europe, ne put travailler à mettre le bon ordre en Amérique. *Barrhélemi de Las-Casas* ne voyant plus aucun moyen de soulager ces peuples opprimés, & persuadé que leur oppression seroit toujours un obstacle invincible à leur salut, revint en Espagne en 1551, après avoir travaillé dans ce pays-là avec beaucoup de zèle pendant cinquante ans. Il remit son évêché entre les mains du Pape, & se retira à Madrid, où il vécut jusqu'en 1566. Nous avons de sa *brieve relation de la destruction des Indes*, une version françoise imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même auteur un ouvrage latin où il examine cette question, si les Rois ou les princes peuvent en conscience par quelque droit ou en vertu de quelque titre, aliéner de la couronne leurs citoyens & leurs sujets, & les soumettre à la domination de quelque autre seigneur particulier. Cet ouvrage très-rare a été imprimé deux fois en Allemagne, entr'autre à Tubinge en 1625.

Barthélemi de Las-Casas y touche des points très-déliçats & fort curieux touchant les droits des princes souverains & des peuples.

CASSANDER, (*George*) né en 1515 dans l'isle de Cassanthe, près de Bruges, d'où il a pris son nom, étoit un des plus savans hommes de son siècle. Il possédoit parfaitement les langues, le droit, les belles-lettres & la théologie. Il enseigna à Bruges, à Gand & ailleurs avec beaucoup de réputation. Il s'attacha dans la suite aux controverses touchant la religion, & publia un livre intitulé : *Des devoirs de l'homme pieux dans les différens de religion*. Le zèle qu'il avoit pour la paix de l'église lui fit trop accorder aux Protestans : mais il demeura uni à l'église catholique, & il déclara qu'il se soumettoit à son jugement, & qu'il condamnoit les auteurs du schisme & leurs erreurs. Il avoit d'excellentes qualités, & sur-tout beaucoup de modération, de désintéressement & d'humilité. Le prince *Guillaume de Cleves* le pria de venir chez lui pour ramener les Anabaptistes. Il y travailloit par ses discours & par ses écrits, lorsque l'empereur *Ferdinand* lui écrivit pour l'engager à venir à Vienne travailler à réunir les Protestans. *Cassander* s'excusa sur la goutte qui le retenoit au lit. L'Empereur lui manda de faire du moins un abrégé de la doctrine catholique, dans lequel il expliquât les articles controversés de la confession d'Ausbourg, & marquât ceux sur lesquels on pouvoit s'accorder, & les raisons pour lesquelles on ne pouvoit pas passer les autres. *Cassander* obéit à l'ordre de l'Empereur, & composa ce célèbre ouvrage appelé *Consultation*, qu'il envoya à *Maximilien II* successeur de *Ferdinand*. Ayant voulu plaire aux Catholiques & aux Protestans, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres : ce qui arriva toujours. Il mourut de la goutte en 1566. Ses œuvres qui avoient été imprimées séparément en divers temps, furent recueillies dans un seul volume in-fol. à Paris en 1616. On y ajouta ses lettres & deux conférences avec les Anabaptistes, qui n'avoient point encore paru. I. Son premier ouvrage est intitulé : *Les liturgies*. C'est un recueil de passages d'auteurs ecclésiastiques sur toutes les parties de la Messe, fait avec choix & avec discernement. Il est suivi de l'ordre romain, & précédé d'une savante préface qui contient des choses importantes. II. On trouve ensuite un recueil d'hymnes, précédé d'une belle épître dédicatoire, où il traite de l'antiquité des hymnes ecclésiastiques. Il blâme l'usage de quelques églises d'Allemagne, qui n'avoient pas encore banni de leur chant la barbarie qui s'y étoit introduite. On trouve des remarques très-curieuses dans les scholies sur les hymnes qu'il rapporte. Il explique les différentes parties de l'office divin, & l'origine de plusieurs anciennes cérémonies. III. Il a fait encore un recueil des oraisons, que l'on appelle *collectes*. Sa santé ne lui permit pas d'y joindre des notes comme aux hymnes. On convient que cet auteur est le premier qui ait écrit solidement sur la liturgie. IV. Personne n'avoit publié avant lui le dialogue de *Vigile de Tapse*, & les cinq livres du même auteur contre *Eurychès*. On

les a inférés dans la collection de ses œuvres avec une belle préface. V. Il a encore publié le traité d'*Honoré d'Aucun* sur la grace & le libre-arbitre, qui est précédé d'une épître dédicatoire. Il y découvre les excès des Pélagiens & des Semi-Pélagiens, & les travaux de *St. Augustin* & de *St. Prosper* pour soutenir la prédestination gratuite. Tout ce que dit ce célèbre auteur, fait voir qu'il prenoit le juste milieu, & qu'en combattant les Luthériens qui détruisoient la liberté, il étoit bien éloigné de donner atteinte aux vérités de la grace.

CASSIEN. (*Jean*) naquit dans la Thrace vers l'an 360. Ses parents le firent élever dès son enfance parmi les moines de la Palestine & de l'Egypte. On l'obligea de s'appliquer aux lettres humaines, & il se plaignit depuis, que ces connoissances étoient un obstacle à son salut. « La lecture continuë, dit-il, des auteurs profanes, que nos maîtres nous ont tant pressé de faire autrefois, a tellement rempli mon esprit, qu'étant infecté de ces poésies, il ne s'occupe que de fables, que de combats, & des autres niaiseries dont je me suis entretenu dans ma jeunesse. C'est pourquoi lorsqu'on me voit gémir devant Dieu à la vue de mes péchés; tantôt des vers d'un poète me reviennent dans l'esprit, tantôt les images des combats de ces héros fabuleux frappent si vivement mon imagination, que mon ame ne peut plus s'élever jusqu'à Dieu, ni se délivrer de ces phantômes, malgré les larmes que je répands pour obtenir cette grace. » *Cassien* embrassa de bonne heure la vie solitaire, & se lia étroitement avec un nommé *Germain* son compatriote & son parent. Ils allèrent en Egypte, & pénétrèrent dans les déserts les plus reculés de la Thébaïde, pour connoître des hommes, dont ils avoient entendu dire de si grandes choses. *Cassien* étoit au commencement du cinquième siècle à Constantinople, où il eut pour maître *St. Chrysostome*, qui lui conféra l'ordre de diacre. Il fut fait prêtre vraisemblablement à Marseille où il passa les dernières années de sa vie. Il y fonda deux monastères, l'un d'hommes, l'autre de filles, à qui il donna une règle. Comme il étoit fort savant, & qu'il possédoit parfaitement la langue grecque, *St. Léon* alors le premier des diacres de Rome, le chargea de défendre la doctrine catholique contre la nouvelle hérésie de *Nestorius*. Il vivoit encore en 433. Mais depuis il n'en est fait aucune mention dans l'histoire. I. *St. Castor*, évêque d'Apt, ayant établi un monastère dans son diocèse, pria *Cassien* de lui donner par écrit la règle qu'il faisoit observer dans son monastère de Marseille. *Cassien* obéit, & composa un ouvrage distribué en douze livres sous le titre d'*institutions monastiques*. Dans les quatre premiers livres, il parle des habits des moines, des prières qu'ils faisoient le jour & la nuit, de la manière dont on les recevoit & dont on examinoit leur vocation. En représentant quelle étoit la discipline des monastères de l'Orient, il eut soin, comme l'en avoit prié *St. Castor*, de tempérer par la pratique de ceux de Palestine & de la Mésopotamie, ce que ceux d'Egypte pour-

voient  
Dans  
rigin  
la m  
prop  
les c  
Scété  
cont  
féren  
distri  
face  
dix co  
de Sc  
enfor  
ges q  
de Ca  
ce qu  
Sémi-  
remon  
la gra  
Gelas  
gereu  
sur les  
de Cas  
mand  
reurs  
plaires  
plupar  
engage  
mais q  
teur d  
de Cass  
l'abbay  
de long  
Il ajou  
sultier.  
quatri  
CASSI  
Il fut le  
du pré  
ce prin  
xante &  
dans un  
trouvoi  
Il y avo  
chât, de  
avoit un  
des ceno  
Ton

voient avoir de trop austere & de trop difficile pour les Gaulois. Dans les huit derniers livres, il explique avec soin la cause & l'origine des principaux vices qu'il réduit au nombre de huit, & la maniere de les guérir. Les douze livres des *institutions* étoient proprement pour les cénobites. II. On pria *Cassien* d'écrire de même les *conferences* spirituelles qu'il avoit eues avec les anachorètes de Scété. Il le fit pour former des anachorètes, & les élever à la contemplation & à la pratique de l'oraison continuelle. Ces conférences que *Cassien* dit avoir eues avec les solitaires d'Orient, sont distribuées en trois classes, dont chacune est précédée d'une préface en forme d'épître dédicatoire. La premiere classe renferme dix conférences, dans lesquelles il ne fait parler que des moines de Scété. La seconde en contient sept, & la troisieme aussi sept, en sorte qu'elles sont au nombre de vingt-quatre. Quelques louanges que plusieurs grands hommes aient données à ces ascétiques de *Cassien*, on les a toujours regardées comme dangereuses, en ce qu'elles contiennent plusieurs erreurs, & sur-tout celle des Semi-Pélagiens. La treizieme, où *Cassien* fait parler l'abbé *Quirinus*, est la plus fameuse, & celle où la mauvaise doctrine sur la grace se montre plus clairement. C'est ce qui a engagé le pape *Gélase* à mettre les écrits de *Cassien* au nombre des ouvrages dangereux. Le concile d'Orange, qui a achevé la victoire de l'église sur les ennemis de la grace, a condamné plusieurs des sentimens de *Cassien*. On croit que St. *Benoit* & St. *Dominique* n'ont recommandé la lecture des ascétiques de *Cassien*, que parce que les erreurs dont ils sont infectées, ne se trouvoient pas dans leurs exemplaires. La grande autorité de *Cassien* entraîna dans l'erreur la plupart des moines de Marseille. Le progrès que faisoit l'erreur engagea St. *Prosper* à écrire contre *Cassien* qu'il ne nomma point, mais qu'il désigna clairement en l'appellant le *collateur* ou l'auteur des conférences. Nous avons plusieurs éditions des ouvrages de *Cassien*. Dom *Alard Gazée* ou *Gazei*, religieux Bénédictin de l'abbaye de St. *Vaast* d'Arras, en procura deux éditions avec de longs commentaires, in-fol, en 1617 & 1628, à Douay & à Arras. Il ajouta à cette dernière une apologie de *Cassien*, qu'il faut consulter. Il y en a eu une troisieme édition à Paris l'an 1642, & une quatrième à Francfort en 1722.

CASSIODORE, étoit né en Calabre d'une famille très-noble. Il fut le principal ministre du roi *Théodoric*, consul en 514, préfet du prétoire sous *Athalaric*, *Théodat* & *Virige*. Après la chute de ce prince, vers l'an 540, il quitta le monde, âgé d'environ soixante & dix ans, & se retira au monastere de Viviers, qu'il bâtit dans une de ses terres près du lieu de sa naissance. Les moines trouvoient toutes sortes de commodités sans sortir du monastere. Il y avoit des lampes qui bruloient long-temps sans qu'on y touchât, des horloges au soleil & d'autres d'eau; mais sur tout il y avoit une riche bibliothèque. Dans ce monastere de Viviers étoient des cénobites, & à côté étoit celui de Cartel pour les anachorètes,

qui après avoir été éprouvés dans la communauté, étoient jugés capables d'une plus parfaite solitude. Dans cette retraite *Cassiodore* composa plusieurs ouvrages, dont le premiere fut un *commentaire* sur les *pséaumes*. Ayant commencé à les goûter, il s'y appliqua entièrement. Mais y trouvant beaucoup d'obscurité, il eut recours au *commentaire* de *St. Augustin*, & en fit un lui-même tiré de ce pere & de plusieurs autres. Ensuite il composa l'*instructio des divines écritures*, qui est une instruction à ses moines sur la maniere de les étudier. Il veut que l'on explique les livres saints selon la doctrine des peres. Il marque en particulier les écrits des peres sur chaque livre de l'écriture, qu'il conseille de lire, & qu'il avoit dans sa bibliothèque. Il indique les principaux auteurs de la science ecclésiastique, soit théologiens, soit historiens, soit moraux, entre lesquels il n'oublie pas *Cassien*; mais il avertit de le lire avec précaution. Entre les historiens, il fait mention de *Phistoire tripartite*, qu'il avoit fait composer par un de ses amis nommé *Epiphane*. C'est une traduction des trois historiens grecs, *Socrate*, *Sozomene* & *Theodoret*, recueillis en un seul corps divisé en douze livres. Comme *Cassiodore* étoit homme de lettres, il propose à ses moines pour principale occupation, l'étude de l'écriture sainte & de tout ce qui peut y servir, ce qu'il étend assez loin. Pour travail manuel, il exhorte sur-tout à transcrire des livres; & recommande fort l'orthographe, dont il donne plusieurs regles. *Cassiodore* approuve que les moines peu propres aux lettres, s'appliquent à l'agriculture & au jardinage; il leur indique les livres qui traitent de cette matiere, & les livres des medecins à ceux qui prenoient soin des malades. Le second livre de l'*instructio* de *Cassiodore* comprend les traités abrégés des quatre arts liberaux, savoir: la grammaire, la rhétorique, la logique, & les mathématiques qui en renferment quatre autres: l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie, ce qui fait sept en tout; & ce sont les sept arts liberaux, si celebres depuis dans les écoles. *Cassiodore* finit saintement sa vie vers l'an 565. On lui attribue un petit traité du *comput paschal* composé en 562. Nous avons diverses éditions de *Cassiodore* en 1491, en 1588, &c; mais la plus exacte est celle du pere *Garet*, religieux Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, à Rouen 1679. Le pere de *St. Marthe*, mort supérieur général de cette congrégation a publié la vie de cet auteur, avec de savantes notes.

CASTELLINI, (*Luc*) de Fayence en Italie, vicair général de l'ordre de *St. Dominique*, fut fait évêque de *Cantafaro* dans la Calabre en 1629. Nous avons de lui divers ouvrages: I. *De electione & confirmatione canonica prelatorum, preserim regularium*, II. Trois traités de la canonisation des saints. III. Des disputes théologiques sur les sacremens. Cet auteur est assez bon canoniste mais médiocre théologien. Il a écrit assez nettement, & traité avec assez de méthode les matieres théologiques. On lui reproche de s'arrêter trop au sentiment des nouveaux auteurs, & d'ajou-

ter foi assez facilement aux histoires fabuleuses. Il mourut en 1531.

I. CASTRO, (*Alfonse de*) espagnol natif de Zamora, religieux de l'ordre de St. François, florissoit sous Philippe II roi d'Espagne, qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouser la reine Marie. Il s'arrêta long temps dans les Pays-bas, & il y étoit encore lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Compostelle vacant par la mort du cardinal de Toledé. Mais avant que d'avoir reçu ses bulles, il mourut à Bruxelles le 13 février 1558, âgé de 63 ans. Le pere François seu ardent, publia ses ouvrages à Paris 1578, où ils avoient déjà été imprimés en 4 vol. l'an 1565. Ils contiennent les traités suivans : I. *Adversus hereses libri VI.* II. *De justa hereticorum punitione.* III. *De potestate legis pœnalis.* IV. *In psalmum homilia XXV.* V. *In psalmum XXXI, homilia XXIV.* Le principal ouvrage est son traité contre les hérésies, qui n'est pas comme les autres disposé selon l'ordre chronologique des hérétiques; mais par l'ordre alphabétique de leurs erreurs. C'est un ouvrage d'histoire & de controverse. Cet auteur écrit passablement bien. Il avoit beaucoup lu; mais il étoit plus fort sur la controverse que sur l'histoire. Il s'étend beaucoup plus sur la réfutation des nouvelles hérésies, que sur l'histoire des anciennes. Il manque de critique & quelquefois de jugement.

II. CASTRO, (*Léon de*) chanoine de Valladolid en Espagne, florissoit dans le seizieme siècle. Il enseigna long temps dans l'université de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de docteur, & il s'acquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des langues hébraïque & grecque. L'étude particulier qu'il fit de l'écriture-sainte dans ces langues originales, le fit distinguer. Il soutint contre Arias Montanus, que le texte de la bible vulgate & celui des Septante étoient préférables à l'hébraïque, & c'est ce qui donna occasion de publier une apologie. Il y prend la défense de la leçon apostolique, de la vulgate de St. Jerome, de la version des Septante & de la maniere dont l'église lit la bible, & l'a toujours lue contre ceux qui la reprennent. Outre cet ouvrage que nous avons en un vol. in-fol. en latin, il composa encore des commentaires sur les prophéties d'Isaïe & d'Osée. Si l'on s'en rapporte au pere Morin & à M. Simon, cet auteur ne s'arrête que médiocrement à la langue hébraïque. Léon de Castro mourut en 1580.

CATHALAN, (*Jacques*) naquit à Rouen en 1671. Il fit ses études chez les Jésuites, qui ayant remarqué en lui de la vivacité & de l'esprit, l'associerent à leur compagnie. Le ministère de la chaire l'occupa pendant plusieurs années; il brilla sur-tout dans le genre des oraisons funebres; il fut être touchant & ingénieux. Cet orateur mourut en 1757, regretté de ses confreres. Nous connoissons de lui, I. *L'oraison funebre de la duchesse d'Orléans*, 1723, in-4°. II. *Celle de Monseigneur*, fils de Louis XIV, in-4°. III. *Celle de l'électeur de Trèves*, in-4°.

CATHARIN, (*Ambroise*) nommé dans le mon de Lancelot Poliri,

naquit à Sienne en 1487. Après avoir enseigné le droit civil en plusieurs universités d'Italie, sous le nom de *Lancelot*, il entra à l'âge de 30 ans dans l'ordre de *St. Dominique* à Florence. Il prit alors le nom d'*Ambroise Catharin*, par devotion pour le bienheureux *Ambroise* de Sancedoine & pour *St. Catherine* de Sienne, ses compatriotes. Son séjour ordinaire étoit à Rome d'où il fut envoyé au concile de Trente. Il s'y distingua par l'étendue de son savoir & par la singularité de ses opinions. Son mérite fut récompensé en 1547 par l'évêché de Minori dans le royaume de Naples. *Jules III* son élève le transféra l'an 1551 à l'archevêché de Conza dans le même royaume. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort subitement à Naples en 1553, dans le temps qu'il alloit être élevé à la dignité de cardinal. Nous avons parlé de la hardiesse de ses sentimens; il est certain qu'il aimoit les routes singulieres & détournées. Il prétend que *J. C.* seroit venu au monde quand même *Adam* n'auroit pas péché, & que le péché des mauvais anges consiste en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnoître le décret de l'incarnation. Il a inventé un nouveau système sur la prédestination, suivant lequel il distingue le genre humain en deux classes. La première est celle des élus & des prédestinés d'une manière spéciale auxquelles Dieu donne des secours, qui les conduisent si infailliblement au salut qu'ils ne sauroient manquer de l'obtenir, sans néanmoins qu'ils perdent leur liberté. Cette classe n'est composée que d'un petit nombre de personnes pour lesquelles Dieu à une prédilection particulière; telles que les vierges, les apôtres, *St. Paul* & d'autres semblables. La seconde classe comprend tout le reste des hommes, que Dieu n'a pas prédestinés au salut par un décret fixe & immuable, mais sous une condition qui peut être & n'être pas, & dont le salut dépend du bon & du mauvais usage qu'ils feront des grâces que Dieu leur accorde. *Catharin* soutient dans une autre traité que *St. Jean* l'évangéliste n'est point mort, mais qu'il a été enlevé au ciel comme *Henoeh* & *Elie*. Il croit que les enfans morts sans baptême jouiront d'une félicité convenable à leur état. Il a fait un traité pour prouver que les justes peuvent être certains de leur justification. Il soutient dans un autre, que *J. C.* n'a point consacré par ces paroles: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, qui ne sont qu'énonciatives dans les évangélistes. Enfin il soutint au concile de Trente un sentiment presqu'universel que généralement adopté aujourd'hui sur l'intention du ministre des sacremens. Il prétend qu'il n'est pas nécessaire; qu'il ait une intention intérieure de faire une chose sacrée, mais qu'il suffit qu'il veuille administrer les sacremens de l'église & qu'il a cette intention, quand il fait extérieurement les cérémonies requises, quoiqu'il puisse avoir intérieurement la pensée de faire tout cela par moquerie. Nous avons de *Catharin* des commentaires sur les cinq premiers chapitres de la *génése*, sur les épîtres de *St. Paul*, & sur les épîtres canoniques. On a encore de lui plusieurs traités particuliers sur la prédestination, sur le culte des images, sur

l'asso  
quest  
divin  
CA  
1347  
elle  
te so  
tut c  
silen  
voit  
ni d'  
lades  
exho  
son fi  
la pe  
vent  
ce qu  
fens.  
*Urban*  
avoit  
qu'él  
schism  
son d  
leur  
pape  
liens  
toit c  
qui a  
agée  
& de  
austér  
dont  
fut ca  
en 14  
Frere  
quelq  
toit,  
tendo  
Mais,  
coup  
moyer  
étoit  
Sauver  
dogma  
CA  
1583,  
à la F  
& celu

l'assomption, sur les opinions qu'il avoit soutenues, sur diverses questions. I. Si la peine de mort contre les hérétiques est de droit divin. II. Si la résidence des évêques est du même droit.

CATHERINE DE SIENNE, ( *Sainte* ) naquit à Sienne l'an 1347, d'un teinturier qui l'éleva chrétiennement. Dès l'enfance elle aimoit la priere & la retraite, & châtioit son corps par toute sorte de mortifications. A l'âge de vingt ans elle embrassa l'institut des sœurs de la pénitence de *St. Dominique*. Elle gardoit le silence, jeunoit, veilloit & prioit continuellement. Mais on ne voit dans l'histoire de sa vie aucune mention du travail des mains, ni d'autre occupation extérieure, que le service de quelques malades. Elle réconcilia les Florentins avec *Gregoire XI*, & par ses exhortations elle engagea ce Pape à quitter Avignon & à rétablir son siege à Rome. *Urbain VI* qui succéda à *Gregoire*, ayant rendu la paix à Florence, *Ste. Catherine* qui y étoit se retira à son couvent, où elle s'occupoit à faire écrire ses révélations, c'est-à-dire, ce qu'elle disoit, lorsqu'elle étoit en extase & sans usage des sens. Elle disoit en italien, & on l'écrivoit en latin. La pape *Urbain* qui l'avoit connue lorsqu'il étoit à Avignon, & qui en avoit conçu une haute estime, la fit venir à Rome. Il voulut qu'elle parlât devant les cardinaux, principalement à cause du schisme qui commençoit à se former. Le Pape fut si content de son discours, qu'il en prit occasion de reprocher aux cardinaux leur pusillanimité. *Catherine* écrivit de tous côtés en faveur du pape *Urbain*. Elle traita de démons incarnés les trois cardinaux italiens qui avoient eu part à l'élection de *Clément VII*. Elle traitoit de même dans une autre lettre au roi de France, tous ceux qui avoient élu *Clement*. Enfin elle mourut à Rome l'an 1380, âgée seulement de trente-trois ans, mais consumée d'infirmités & de douleurs causées par ses jeûnes, ses veilles & ses autres austérités, outre l'application d'esprit continuelle, & l'affliction dont elle étoit pénétrée à la vue du triste état de l'église. Elle fut canonisée quatre-vingts ans après sa mort par le pape *Pie II* en 1461. Sa vie a été écrite par son confesseur *Raimond* de Capoue, Frere Prêcheur, & depuis général de l'ordre. Il avoue qu'il douta quelque-temps de la vérité des grandes choses qu'elle lui racontoit, comme les ayant apprises de *J. C.* même; car elle prétendoit n'avoir point eu d'autre maître dans la vie spirituelle. Mais, ajoute-t'il, comme j'étois dans ce doute, je vis tout d'un coup le visage de *Catherine* transformé en celui d'un homme de moyen âge, portant une barbe médiocre, & dont le regard étoit si majestueux, qu'on voyoit évidemment que c'étoit le Sauveur. *Raimond* a recueilli aussi ses lettres & quelques traités dogmatiques.

CAUSSIN, ( *Nicolas* ) Jésuite, né à Troyes en Champagne l'an 1583, enseigna avec beaucoup de réputation à Rouen, à Paris, à la Fleche & ailleurs. Son talent pour la chaire lui fit un nom; & celui qu'il avoit pour la direction, le fit choisir pour confes-

seur de *Louis XIII.* C'étoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune considération humaine ne pouvoit obliger de trahir ses sentimens ; lorsqu'il les croyoit raisonnables. Persuadé par les conseils du confesseur de la duchesse de Savoye, il travailla à faire rappeler la reine *Marie de Médicis.* Le cardinal de *Richelieu*, plus habile que lui, le fit releguer & il ne revint à Paris qu'après la mort de ce ministre. Il mourut saintement en 1551. Nous avons de lui divers ouvrages : I. *La cour sainte*, en 4 vol. in-8°, qui eurent un succès prodigieux & qui furent traduits en toutes sortes de langues, mais qu'on ne lit à présent dans aucune. II. *La sagesse évangélique pour les sacrés entreciens du carême*, à Rouen, 1644, in-8°. III. *Traité de la conduite spirituelle selon l'esprit du bienheureux François de Sales, évêque de Geneve*, à Paris 1637, in-8°. IV. *Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus*, à Paris 1644, in-8°. V. *La vie neutre des filles dévotes, qui sont état de n'être ni mariées, ni religieuses, ou la vie de Ste. Isabelle de France, sœur du roi St. Louis*, à Paris 1644, in-12, & 1647, in-8°. Le style de ces différens ouvrages est maussade & languissant.

CAYLUS, (*Charles-Daniel-Gabriel de LEVI DE TUBIERES DE*) naquit à Paris en 1669, d'une famille illustre, & fut élevé par une mere chrétienne. L'état ecclésiastique eut beaucoup d'attraits pour lui ; il y entra & en eut les vertus. Il fut disciple du grand *Bossuet*, & imitateur de la piété du cardinal de *Noailles* qui le choisit pour son grand vicaire en 1700. Quatre ans après, il fut nommé à l'évêché de Toul, mais le cardinal de *Noailles* craignant que les soins d'un si grand diocèse n'altérassent sa santé l'empêcha de l'accepter. Quelques mois après, le Roi le nomma à l'évêché d'Auxerre. Ce diocèse lui doit beaucoup ; il veilla sur son clergé & il soulagea son peuple. Les séminaires & les écoles de charité furent les premiers objets de son zèle. Il est certain qu'il avoit les principales qualités d'un évêque ; mais le parti qu'il prit dans les disputes de l'église lui attira les injures des Jésuites qui n'ont rien épargné pour le noircir. „ M. de *Caylus*, dit l'un „ d'entr'eux, est un prélat qui s'est laissé aller à tout vent de „ doctrine : autrefois zélé catholique, il a obligé dom *Tripere*, „ Bénédictin, à retracter les erreurs de *Jansenius*, & à signer purement & simplement le formulaire. Il a depuis reçu purement „ & simplement la constitution *unigenitus*.... Un mot de la part „ de *Louis XIV* fut une grace victorieuse, qui rompit en un instant ses liens, dissipa ses doutes, éclaira son esprit & changea „ son cœur. M. d'Auxerre vit toute l'équité de la constitution „ & toute l'injustice de ceux qui refusoient de la recevoir. Il „ craignit même qu'aucun évêque de France ne le prévint pour „ la faire publier ; & en effet il n'y en a eu qu'un seul qui l'ait „ fait avant lui. Il se distingua de même contre les hexaples, „ pour la censure desquels il fut commissaire. Ce zèle ne survécut guere au prince qui l'avoit fait naître.... Après la mort

„ de L  
 „ acc  
 „ à M  
 „ il s'  
 „ extr  
 „ mor  
 „ l'un  
 „ Hauteu  
 „ Caylus  
 „ l'est en  
 „ prélat  
 „ in-12  
 „ demen  
 „ dans c  
 „ & les  
 „ dernie  
 „ CEI  
 „ de bo  
 „ cultiva  
 „ St. Hy  
 „ occupa  
 „ laire d  
 „ confre  
 „ lettres  
 „ lui un  
 „ conien  
 „ nologie  
 „ ouvrag  
 „ la mor  
 „ généra  
 „ 23 vol  
 „ que ju  
 „ l'histoi  
 „ confre  
 „ si le d  
 „ point  
 „ stiaqu  
 „ avec pl  
 „ du Pin  
 „ „ dont  
 „ écrit  
 „ sanc  
 „ „ pren  
 „ „ d'exp  
 „ „ siver  
 „ „ netteté  
 „ trouve  
 „ écrit en

de Louis XIV, il suspendit par un mandement l'effet de son acceptation; ensuite il a appelé; puis il a réappelé; il a adhéré à M. de Senez; il a publié les faux miracles de Paris; enfin il s'est livré sans réserve à toutes les erreurs, à toutes les extravagances janséniennes; & séparé de tous les évêques du monde, il s'est imaginé faire lui seul toutes les églises de l'univers. " On voit à travers l'emportement fanatique de l'auteur que nous citons, quels étoient les sentimens de M. de Caylus. On est bien éloigné d'adopter ces sentimens; mais on l'est encore davantage de prendre le ton de ses adversaires. Ce prélat mourut en 1754 à 85 ans. On a recueilli, en 4 vol. in-12, ses œuvres, sans y comprendre trois autres vol. de mandemens & quelques autres écrits imprimés séparément. Il y a dans ces mandemens des choses très-solides contre les erreurs & les impiétés, dont on a voulu infecter le public dans ces derniers temps.

CEILLIER, ( Dom Romi ) né à Bar-le-Duc en 1688, fut connu de bonne heure par son goût pour l'étude & pour la piété. Il le cultiva dans la congrégation de Bénédictins de St. Vanne & de St. Hydulphe, dont il prit l'habit dans un âge peu avancé. Il occupa plusieurs emplois dans son ordre, & devint prieur titulaire de Flavigni. Il mourut en 1761 à 73 ans, regretté de ses confreres. Au milieu des exercices du cloître, il fut cultiver les lettres & acquérir les richesses de l'érudition. Nous avons de lui une *histoire générale des auteurs sacrés & ecclésiastiques, qui contient leurs vies, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse & le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, sur la morale & sur la discipline de l'église; l'histoire des conciles tant généraux que particuliers, & les actes choisis des martyrs, in-4°*, 23 vol. publiés depuis 1729 jusqu'en 1763. Cet ouvrage ne va que jusqu'à St. Bernard, & ne comprend point par conséquent l'histoire si intéressante des auteurs qui sont venus après. Les confreres de dom Ceillier se propoisoient de continuer ce travail, si le dégoût du public pour les longs ouvrages ne les empêchoit point de poursuivre cette carrière. L'histoire des écrivains ecclésiastiques de dom Ceillier est travaillée, suivant l'abbé Lenglet, avec plus d'étendue & de correction que la bibliothèque de M. du Pin: „ Il ne se contente pas d'écrire l'histoire de l'auteur dont il parle: il fait voir encore le sujet qui a donné lieu aux écrits dont il fait l'analyse, avec des lumières & des connoissances que n'avoit pu acquérir M. du Pin, lorsqu'il publia les premiers volumes de sa bibliothèque; ce qui lui donna lieu d'expliquer toutes les contestations qui se sont élevées successivement dans l'église. " Son style est plein de simplicité & de netteté; mais il manque souvent de pureté & d'agrémens. On y trouve beaucoup de latinisme, parce que l'auteur avoit d'abord écrit en latin les trois premiers volumes de son ouvrage, &

qu'il ne les publia en françois qu'à la priere de ses amis. *Dom Ceillier* s'étoit annoncé dans la république des lettres par une excellente *apologie de la morale des peres*, in-4°, 1718 : ouvrage rempli d'érudition & de solidité.

I. CELESTIN I, successeur du pape *Boniface II* en 423, se signala par son zele contre *Nestorius* dont il condamna la doctrine dans un concile tenu à Rome en 430. Il envoya l'année d'après des députés au concile général d'Ephese, & mourut en 432 après avoir donné des exemples de toutes les vertus épiscopales. L'an 428 le pape *St. Celestin* écrivit une lettre décrétale aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne, pour corriger plusieurs abus. Quelques évêques affectoient un habit particulier, & portoient un habit de philosophe & une ceinture. „ Pour- „ tume observée par de si grands évêques ? Il faut nous distin- „ guer du peuple, non par l'habit, mais par la doctrine & par „ les mœurs, & ne pas chercher à frapper les yeux des simples, „ mais à leur éclairer l'esprit. „ Ces paroles font voir clairement, que les ecclésiastiques & les évêques mêmes n'avoient encore aucun habit particulier en occident. Il se plaint aussi de ce qu'on refusoit la pénitence aux mourans, de ce qu'on ordonnoit évêques de simples laïcs, sans les avoir fait passer par tous les degrés de la cléricature. Il confirme les droits des métropolitains. Il défend d'élire évêque d'une église un inconnu, au préjudice de ceux qui servent depuis long-temps dans cette église, & à qui leurs citoyens rendent un bon témoignage. „ Car, dit-il, on „ ne doit point donner un évêque désagréable au troupeau ; „ il faut avoir le consentement du clergé, du peuple, & des „ magistrats. „ Nous avons de lui plusieurs autres lettres importantes, dans l'une desquelles il approuve la doctrine de *St. Augustin* sur la grace. On trouve ces différentes lettres dans les collections des conciles.

CELLOT, ( *Louis* ) Jésuite parisien, fut recteur à Rouen & à la Fleche, & provincial de son ordre en France. Il mourut à Paris en 1658, âgé de 70 ans. Il étoit habile dans le grec & dans la théologie. Sa société ayant été attaquée par l'abbé de *St. Cyran* & par *M. Hallier* à l'occasion des principes des Jésuites sur la hiérarchie ecclésiastique, le pere *Cellot* voulut les réfuter. Il entreprit un ouvrage contre eux sur cette matière, qu'il fit paroître in-fol. à Rouen en 1641 sous ce titre : *De hierarchia & hierarchicis*. Ce livre fit beaucoup de bruit. La faculté de théologie de Paris l'obligea de donner des explications à plusieurs propositions, & d'en adoucir d'autres. Il fut mis à Rome à l'index en 1642, & l'assemblée générale du clergé qui se tenoit à Mantue, le condamna aussi, comme contenant une doctrine nouvelle, téméraire, fautive, pernicieuse, séditionneuse. Cette condamnation n'empêcha pas le pere *Cellot* de soutenir ses sentimens dans son livre intitulé : *Horarum subserviarum liber singu-*

lariis,  
chie ec  
tres or  
rhesical  
concile  
en 105  
ques o  
CEO  
Denoir  
fin du  
écrivit  
mêles  
deux fe  
mourut  
CER.  
religieu  
inquisit  
1661. O  
sée des  
Genes e  
III. La  
& de St  
I. CE  
dia à Al  
l'empere  
fort à G  
d'un Em  
Cesaire t  
tourner  
blique,  
le voyant  
malheureu  
de ces deu  
& l'emp  
de trefori  
vantable  
en 368,  
dialogues  
la philoso  
Nazianze  
fait menti  
réponses;  
grec & er  
de 1624.  
II. CESA  
sur-Saone,  
l'âge de sept  
tue pendant  
Tome

*Jarri*, qui parut en 1646, & où il attaque le traité de la hiérarchie ecclésiastique de M. *Hallier* son adversaire. Nous avons d'autres ouvrages de ce Jésuite. Il donna, I. Une histoire de *Gothesal*, à Paris, in-fol. en 1655 avec un apendix. II. Le premier concile de Douzi tenu en 871 : avec des notes, in-4° , à Paris en 1656, avec quelques ouvrages d'*Hincmar*, & un recueil de quelques opuscules des auteurs du moyen âge.

CEOLFRIDE, abbé de l'abbaye de Jarow de l'ordre de St. *Benoit* en Angleterre, & maître du vénérable *Bede*, a vécu sur la fin du septieme & au commencement du huitieme siecle. Il écrivit un traité sur la célébration de la fête de Pâque, des homélies, des épîtres, & une relation de ses voyages. Il avoit été deux fois à Rome; & en revenant une seconde fois l'an 720, il mourut à Langres le 24 septembre, âgé de 79 ans.

CERPELLI, (*Augustin*) natif d'Alexandrie de la Paille, & religieux de l'ordre de St. *Dominique*, a été pendant douze ans inquisiteur général dans la Ligurie, depuis l'an 1651, jusqu'en 1661. On a de lui divers ouvrages, I. Une chaîne sur *Job*, composée des écrits des saints peres & des auteurs ecclésiastiques, à Genes en 1636. II. La vie de St. *Jerome*, publiée en 1648 à Ferrare. III. La vie de St. *Augustin*, avec les éloges de St. *Thomas* d'Acquin & de St. *Dominique*, parut en même temps.

I. CESAIRE, (*Saint*) frere de St. *Gregoire* de Nazianze, étudia à Alexandrie; & étant venu à la Cour, il fut médecin de l'empereur *Julien*. Sa demeure près d'un Prince apostat déplut fort à *Gregoire*, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de J. C. scandalisoit tout le monde. *Cesaire* touché de cet avis renonça à sa charge. Avant que de retourner chez son pere, il confondit *Julien* dans une dispute publique, où il prouva clairement l'impiété des idoles. Ce prince le voyant si ferme dans sa religion s'écria : O bienheureux pere ! O malheureux enfans ! paroles qui marquoient l'estime qu'il faisoit de ces deux freres. *Cesaire* revint à la cour de l'empereur *Jovinien*; & l'empereur *Valens* lui donna depuis une charge de questeur ou de tresorier de la Bithynie. Il l'exerçoit à Nicée pendant l'épouvantable tremblement de terre qui ruina entièrement cette ville en 368, l'année de la mort de *Cesaire*. On lui attribue quatre dialogues sur les questions les plus subtiles de la théologie & de la philosophie. Quelques savans les ont attribués à St. *Gregoire* de Nazianze; mais ils sont d'un auteur bien plus récent. *Photius* en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220 questions ou réponses; présentement nous n'en avons que 195, imprimées en grec & en latin dans l'actuaire de la bibliotheque des peres de 1624.

II. CESAIRE, (*Saint*) né l'an 570 au territoire de Châlons-sur-Saone, avoit des parens recommandables par leur piété. Dès l'âge de sept ans il donnoit ses habits aux pauvres, & il fit paroître pendant toute son enfance une sagesse admirable. Quand il

cut dix-huit ans, il pria St. *Silvestre*, évêque de Châlons, de lui couper les cheveux, & de le consacrer au service de Dieu. Deux ans après, le désir d'une plus grande perfection le fit retirer secrètement au monastere de Lérins, sous la conduite de l'abbé *Porcaire*. Ses austérités l'ayant rendu malade, l'abbé l'envoya à Arles pour s'y rétablir. L'évêque *Eonius*, son compatriote & son parent, l'ordonna diacre, & l'éleva ensuite au sacerdoce. *Césaire* ne quitta point néanmoins les observances monastiques. L'évêque lui donna la conduite d'un monastere situé dans une isle voisine. Après la mort d'*Eonius* arrivée trois ans après, *Césaire* fut ordonné évêque d'Arles la premiere année du sixieme siecle, étant âgé de trente ans, & il gouverna cette Eglise plus de quarante. La tranquillité de la vie du saint évêque fut troublée par la calomnie. On dit à *Alaric*, que *Césaire* étant de Châlons, tâchoit de soumettre aux Bourguignons la ville & le territoire d'Arles. Le Roi, sans examiner l'accusation, l'envoya en exil à Bordeaux; mais ayant reconnu son innocence, il ordonna qu'il retournât à son église, & que son accusateur fût lapidé. Le peuple accouroit déjà avec des pierres, mais St. *Césaire* alla promptement trouver le Roi, & obtint sa grace. Le saint évêque ayant été calomnié de nouveau, fut arrêté & conduit sous bonne garde à *Theodoric*, qui étoit maître de la ville d'Arles. Etant arrivé à Ravenne, il toucha tellement le Roi par la noblesse de sa figure & de ses discours que ce prince dit : *Dieu punisse ceux qui ont fait faire un si long voyage à un si saint homme. Il n'est pas permis de penser mal d'un homme si vénérable.* Il lui envoya à son logis un bassin d'argent du poids de soixante livres, avec trois cent sols d'or. Dans un voyage qu'il fit à Rome, le pape *Symmaque* lui donna le pallium, & permit à ses diacres de porter des dalmatiques, comme ceux de l'église de Rome. Car les diacres & les évêques même ne portoient encore que des tuniques à manches étroites. Pendant ce voyage, St. *Césaire* obtint du Pape plusieurs privileges, & la décision du différend de son église avec celle de Vienne, qui n'eut plus sous sa dépendance que les églises de Valence, de Tarentaise, de Geneve & de Grenoble. Celle d'Aix & les autres furent soumises à St. *Césaire*, qui fut chargé de veiller sur toutes les affaires ecclésiastiques de la Gaule & d'Espagne. Le saint évêque étoit accablé d'inimitiés, qui le conduisoient aux portes du tombeau. Voyant approcher sa fin, il demanda combien il y avoit encore jusqu'à la fête de St. *Augustin*, & dit : *J'espere que je mourrai vers la fête d'un saint docteur, à la doctrine duquel j'ai toujours été attaché.* Il se fit porter au monastere de filles qu'il avoit fondé, & qui étoit composé de plus de deux cent religieuses. Il les exhorta à garder fidelement la regle qu'il leur avoit dressée. Après leur avoir donné sa bénédiction, il retourna à l'église métropolitaine, & mourut entre les mains des évêques, des prêtres & des diacres, la veille de la fête de St. *Augustin*, c'est-à-dire, le 27 d'août, étant âgé de plus de 72 ans. Ce saint prélat prêchoit tous les dimanches &

toutes  
noient  
dans le  
prêche  
eres se  
son sty  
teurs.  
& préc  
remen  
nisme.  
été ar  
dont s  
traités  
ses hor  
III.  
naster  
l'an 1  
lui un  
l'imita  
des vis  
Il aslu  
qu'il a  
excusa  
qui lui  
compil  
de lui  
blioth  
CHA  
son &  
premie  
zin, 8  
sirent  
en 17  
qué sa  
mouru  
#hanoi  
juste,  
caract  
més so  
II. Un  
contre  
2 vol. 7  
par tou  
bulles  
dogme  
théolog  
cision.  
claire &

toutes les fêtes. Il donnoit de ses sermons à ceux qui le venoient voir ; il en envoyoit aux évêques éloignés, non-seulement dans les Gaules, mais en Italie & en Espagne. Quand il ne pouvoit prêcher lui-même, il faisoit lire par des prêtres ou par des diacres ses sermons, ou ceux de St. *Ambroise* & de St. *Augustin* ; & son style étoit simple & proportionné à la capacité de ses auditeurs. Il entroit dans un grand détail des devoirs de son peuple, & prêchoit contre les vices qui régnoient le plus. Il parloit fortement contre plusieurs superstitions & quelques restes du paganisme. On trouve jusqu'à cent deux sermons, dont plusieurs ont été attribués à d'autres peres, particulièrement à St. *Augustin*, dont St. *Césaire* se faisoit gloire d'être le disciple. La plupart des traités de St. *Césaire* se trouvent dans la *bibliothèque des peres* ; & ses homélies ont été publiées par M. *Baluze*, à Paris, in-88, 1669.

III. *CESAIRE*, religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le Monastere de Heisterbach, dans le diocèse de Cologne, où il entra l'an 1199, devint prieur de Villers en Brabant. Nous avons de lui un gros ouvrage divisé en 12 livres en forme de dialogue, à l'imitation de St. *Grégoire*, contenant l'histoire des miracles & des visions arrivés de son temps, particulièrement en Allemagne. Il assure dans la préface qu'il n'a rien inventé de lui-même, & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit ; mais il n'est pas excusable d'avoir cru trop légèrement des personnes crédules, qui lui compoient mille fables, dont il surchargeoit son insipide compilation. L'auteur dit qu'il l'écrivoit en 1222. Nous avons de lui divers autres traités dont on peut voir la liste dans la bibliothèque de Cîteaux.

CHAMBRE, (*François ILLHARART DE LA*) docteur de la maison & société de Sorbonne, naquit à Paris en 1698, & fit ses premières études aux Jésuites. Ils les continua au college Mazarin, & les acheva en Sorbonne, où sa vertu & ses lumieres le firent distinguer de bonne heure. Il fit sa licence avec distinction en 1726 & 1727, & prit ensuite le bonnet de docteur. Appliqué sans cesse à l'étude & à la priere, il vécut en anachorète. Il mourut à Paris d'une fièvre maligne, le 16 août 1753 à 56 ans, chanoine de St. Benoît. L'abbé de la *Chambre* avoit l'esprit très-juste, les idées fort nettes, & beaucoup de précision. Il étoit d'un caractère doux, facile & sociable. Ses principaux ouvrages imprimés sont, I. *Un traité de la vérité de la religion*, 5 vol. in-12. II. *Un traité du formulaire*, 4 vol. in-12. III. *Un autre sur les bulles contre Baius*, 2 vol. in-12 ; un autre sur la constitution *unigenitus*, 2 vol. in-12 ; & un vol. intitulé : *la réalité du jansénisme*. On verra par tous ces traités qu'on peut être bon thomiste, en acceptant les bulles contre *Baius* & *Jansénius*, & la constitution *unigenitus*. Le dogme y est exposé solidement & très-clairement, & les opinions théologiques y sont traitées avec beaucoup de méthode & de précision. IV. *Introduction à la théologie*, 1 vol. in-12. V. *Exposition claire & précise des différens points de doctrine qui ont rapport*

aux matieres de religion , Paris 1745, in-12. C'est un précis de 22 traités de théologie. VI. *Traité de l'église* , 6 vol. in-12. VII. *Traité de la grace* , 4 vol. in-12. VIII. *La logique, la morale & la métaphysique*, en françois, Paris 1754, 2 vol. in-12, &c.

CHANTELOU, ( *Dom Claude* ) né en Anjou, entra fort jeune dans l'ordre de Fontevault & ensuite dans la congrégation de St. Maur. Il se distingua bientôt par son érudition, & embrassa particulièrement l'étude de l'histoire, des généalogies & de la critique. Ce n'est pas sans raison que le pere *Mabillon* l'a appelé, un religieux plein d'une érudition variée. Il aida beaucoup *dom d'Acheri* dans son édition du *Spicilege* & dans celle de la *bibliothèque ascérique*. *Dom Chantelou* ayant été chargé de donner une nouvelle édition de St. *Bernard*, il s'y appliqua avec soin; mais il ne put donner que les sermons de ce pere : de *sanctis & de tempore*, en un vol. in-8°, qui parut en 1662. Le pere *Mabillon* acheva ce que la mort précipitée de son confrere arrivée en 1664 à 47 ans, ne lui permit pas de continuer. Nous avons encore de lui les *regles de St. Basile*, in-8°, en latin, 1664, avec deux discours sur l'institut religieux. Il fit encore imprimer à Paris le bréviaire des *Bénédictins*, auquel il eut beaucoup de part.

CHANUT, ( *Pierre* ) fils d'un ambassadeur de France en Suede, étoit originaire d'Auvergne. Sa piété & son savoir lui furent aussi utiles, que le crédit de son pere. Il fut abbé d'Issoire, aumônier de la reine mere *Anne* d'Autriche, & visiteur général des Carmélites de France, qu'il gouverna avec applaudissement pendant plus de trente années. Il mourut en 1695. On a de lui plusieurs ouvrages de piété, entr'autres, I. La traduction de la vie de St. *Therese*, écrite par elle-même, in-8°, Paris 1691. II. La traduction des œuvres de piété de cette sainte. III. Une traduction du concile de Trente, en 2 vol. in-12. IV. Celle de la grande apologie de St. *Justin*, in-12, 1670, sous le nom de *Pierre Fonder*, & réimprimée en 1686 sous son nom. Il y joignit en 1670 l'ordonnance d'*Adrien* en faveur des chrétiens, la lettre d'*Antonin* le Pieux au peuple d'Asie, & celle de *Marc-Aurele* au senat romain. Ces différentes versions sont fidelles, mais elles manquent d'élégance; les périodes sont trop longues, & l'auteur n'avoit pas assez de souplesse dans son style.

CHAPNOEL, ( *Raymond* ) chanoine régulier de la congrégation de St. *Genevieve*, prieur de St. *Eloy* de Roissy, dans le diocèse de Paris, a fleuri dans le dernier siecle. Après avoir exercé avec distinction plusieurs emplois dans sa congrégation, il profita du repos qui lui fut accordé pour composer quelques ouvrages qui ont fait honneur à son érudition. Les plus connus sont, I. *Histoire des chanoines, ou recherches historiques-critiques sur l'ordre canonique*, à Paris 1699, in-12. Il dit dans sa préface, que ce livre n'est qu'un extrait des abondantes recherches, qu'il avoit faites pour un plus grand dessein. II. *Traité de l'usage de célébrer le service divin en langue non vulgaire, & de l'esprit avec lequel il faut lire l'écrivain sainte pour en profiter*, à Paris 1687, in-12.

CH  
jeune  
donn  
du fé  
mort  
& ou  
I. Tra  
Son b  
avoir  
gistrat  
l'églis  
étend  
du Pap  
cles du  
cet ou  
tions  
le lisan  
Il écri  
regali  
tation  
Ponri  
Maimb  
CHA  
& d'Al  
viers,  
son reg  
au rang  
rang des  
ecclesi  
traités  
sur-tout  
par la p  
de trace  
qui a rap  
le mau  
torité à  
plus que  
habile h  
faisoit gl  
célèbre  
avec lui  
la rhétori  
quelle il  
aisément  
sa langue  
dans le p  
Académie  
vrit, soit

CHARLAS, (*Anroine*) prêtre de Conserans, se signala dès sa jeunesse par les vertus ecclésiastiques, & par le savoir qui leur donne un nouveau prix. Il fut pendant plusieurs années supérieur du séminaire de Pamiers, sous l'épiscopat de M. *Cauler*. Après la mort de ce prélat arrivée en 1680, il alla à Rome, où il se fixa, & où il mourut en 1688. Nous avons de lui divers ouvrages, I. *Traëtatus de libertatibus ecclesie gallicanae*, à Liege 1684, in-4°. Son but étoit d'abord d'attaquer différens abus, qu'il croyoit avoir été introduits par les jurisconsultes françois & par les magistrats de ce royaume, sous prétexte de conserver les libertés de l'église gallicane. Mais M. *Casoni*, depuis cardinal, l'engagea à étendre la matiere & à traiter aussi des droits & des prérogatives du Pape, que l'on prétendoit avoir été violés par les quatre articles du clergé de France de l'an 1682. Il y a une autre édition de cet ouvrage en 1720, in-4°, 3 volumes à Rome, avec des additions considérables. On ne peut douter du savoir de l'auteur en le lisant, mais son impartialité n'y est pas aussi bien marquée. Il écrivoit à Rome & dans les principes des Romains. II. *Causa regalia penitus explicata*, à Liege 1685, in-4°, contre une dissertation du père *Alexandre*, Dominicain. III. *De primatu summi Pontificis*, in-8°. IV. De la puissance de l'église contre le pere *Maimbourg*.

CHARLEMAGNE ou CHARLES I, fils de *Pepin*, roi de France & d'Allemagne, naquit en 742 à Saltsbourg, château de la Bavière, & mourut en 814 dans la 71e année de son âge, la 47e de son regne & la 14e de son empire. Cet Empereur peut être mis au rang des auteurs ecclésiastiques latins, comme *Constantin* au rang des Grecs à cause des loix qu'il a faites touchant la discipline ecclésiastique; des lettres qu'il a écrites sur le même sujet, des traités qu'il a fait composer sur des matieres ecclésiastiques, & sur-tout par les soins qu'il se donna pour ranimer les sciences, & par la protection qu'il accorda aux savans. Notre but n'est point de tracer l'histoire de sa vie; il suffira de donner un précis de ce qui a rapport à notre objet. Il étoit affligé de voir l'ignorance & le mauvais goût qui régnoient par-tout; & il employa son autorité à faire reparoître la lumiere dont on n'appercevoit presque plus que quelques foibles rayons. Quand il pouvoit découvrir un habile homme, il ne négligeoit rien pour se l'attacher, & il se faisoit gloire de devenir son disciple. Ayant rencontré à Pavie le célèbre *Alcuin*, il le pressa de passer en France, se lia intimement avec lui, & lui donna toujours le titre de maître. Il apprit de lui la rhétorique, & principalement l'astronomie à laquelle il s'appliqua beaucoup. Il étoit éloquent & s'exprimoit aisément, parloit aussi-bien le latin que le tudesque, qui étoit sa langue maternelle, & entendoit assez bien le grec. Il étoit dans le palais où il avoit une belle bibliothèque, une école ou Académie. Il y rassembloit tous les savans qu'il pouvoit découvrir, soit en France, soit en Angleterre, soit en Espagne. Dans

toutes ses ordonnances il recommandoit les bonnes études, & faisoit sentir les maux que produit l'ignorance. Il prenoit tous les moyens propres à exciter l'émulation, & à faciliter les études de quelque genre qu'elles fussent. Quiconque vouloit s'appliquer aux sciences, étoit assuré de la protection de ce grand Prince, & refentoit les effets de sa libéralité. Il les distinguoit dans les occasions, les choisissoit pour les emplois, les animoit par des récompenses. Il les regardoit comme la gloire de son royaume, & la source d'un bien solide & durable. Il leur inspiroit le desir de contribuer autant qu'il leur étoit possible, à l'instruction de leurs concitoyens. Pendant que *Charlemagne* célébroit à Rome les fêtes de Pâque, il y eut une dispute entre les chantres romains & les gaulois. Les Romains prétendoient avoir conservé le chant tel que *St. Grégoire* l'avoit enseigné, & que les Gaulois l'avoient corrompu. D'un autre côté les Gaulois soutenoient que leur chant étoit plus beau, & chargeoient de reproches les Romains, qui à leur tour traitoient les Gaulois de grossiers & de rustiques. La dispute ne finissant point, le Roi demanda à ses chantres quel étoit le plus pur, de la source ou des ruisseaux. Ils convinrent que c'étoit la source. Retournez donc, leur dit-il, à la source de *St. Grégoire*: car il est clair que vous avez corrompu le chant ecclésiastique. Alors il demanda des chantres au Pape, qui lui en donna avec des antiphoniers de *St. Grégoire*, que le pape *Adrien* lui-même avoit notés à la romaine. Ainsi l'on voit que dès-lors il y avoit des notes pour le chant. Le Roi étant de retour en France, mit un de ces chantres à Metz pour l'Austrasie, & l'autre à Soissons pour la Neustrie. Il ordonna que dans toutes les villes, les maîtres de chant devinssent leurs disciples, & leur donnaissent à corriger les antiphoniers que chacun avoit gâtés à sa fantaisie. Ainsi tous les chantres françois apprirent la note romaine. Mais la rudesse de leur gosier & leur prononciation barbare, les empêchoient de bien exprimer les tremblemens, les passages & tous les agrémens du chant. L'école de Metz fut la plus célèbre, & n'avoit que celle de Rome au-dessus d'elle. Les chantres romains apprirent encore aux françois à jouer des orgues. *Charlemagne* amena aussi de Rome des maîtres de grammaire & d'arithmétique, & établit par-tout des écoles. Il y en avoit une à la suite de sa cour, en plusieurs cathédrales, & dans un grand nombre de monastères. La plus célèbre étoit alors celle de Fulde, comme on voit par une lettre qu'il écrivit à l'abbé de cette maison. „ Nous croyons qu'il est „ utile, dit *Charlemagne*, que dans les évêchés & les monastères de „ notre royaume, outre la régularité de mœurs, on s'applique „ encore aux sciences, & qu'on les enseigne à ceux qui en sont „ capables. Car nous avons souvent reçu de différens monastères, des „ lettres qui renferment à la vérité de bonnes choses, mais dont „ le style est si grossier, & montre tant d'ignorance, que l'on a „ lieu de craindre que les auteurs de ces lettres ne puissent point „ entendre les saintes écritures. C'est pourquoi nous vous exhort-

„ ton  
„ plus  
voyée  
ques  
aussi  
rés pa  
beaux  
lasser  
Nous  
nées  
cléfiat  
en son  
d'Espa  
carolin  
cret d  
L'édi  
vol. in  
CH  
dans l  
Barrom  
mere  
pitaine  
comm  
dre en  
appelé  
de pet  
clinati  
fure. A  
rignan  
il en e  
que le  
ces de  
beauc  
Milan,  
& cano  
droit,  
affaires  
prendre  
son onc  
près de  
plus imp  
ensuite  
tration  
se vit él  
fut de ti  
quelles  
démie c  
à l'étude

„ tons à vous appliquer à l'étude , & à choisir les personnes les plus capables d'instruire les autres. “ La même lettre fut envoyée aux métropolitains , pour la communiquer à tous les évêques leurs suffragans , & à tous les monasteres. *Charlemagne* fit aussi corriger les livres de l'ancien & du nouveau testament , altérés par l'ignorance des copistes , & il fit faire un recueil des plus beaux morceaux des peres de l'église. Ce prince ne pouvoit se lasser de lire le grand ouvrage de *St. Augustin* de la *Cité de Dieu*. Nous avons de lui des loix appellées *capitulaires* , qui ont été données au public par *M. Baluze*. II. Des lettres sur les matieres ecclésiastiques , parmi lesquelles il faut distinguer celle qui est écrite en son nom à *Elipand* , évêque de *Toledo* , & aux autres évêques d'Espagne contre l'erreur de *Felix* , évêque d'Urgel. III. Les livres *carolins* composés sous son nom & par son ordre , contre le décret du second concile de *Nicée* , touchant le culte des images. L'édition de *capitulaires* par *Baluze* est de 1677 , à Paris , en 2 vol. in-fol.

CHARLES BORROME'E , ( *Saint* ) naquit au château d'Arone dans le Milanois le deuxieme d'octobre 1538. Son pere *Gilbert Borromée* , comte d'Arone , menoit une vie réglée & édifiante. La mere de *Charles* s'appelloit *Marguerite de Medicis* , sœur du capitaine *Jean-Jacques* & du pape *Pie IV* , & n'étoit pas moins recommandable que son mari par sa piété. *Charles* des sa plus tendre enfance donna des marques de la sainteté à laquelle il étoit appelé. Son unique divertissement étoit de construire & d'orner de petits oratoires. Le comte *Gilbert* crut devoir suivre les inclinations qui paroissoient dans son fils , & lui fit recevoir la tonsure. A l'âge de douze ans *Charles* fut fait abbé de *St. Grignan* , par la résignation de son oncle *Jules-César Borromée* ; & il en employa les revenus au soulagement des indigens. Le soin que le jeune *Charles* prenoit des pauvres , & ses differens exercices de piété ne l'empêcherent pas d'étudier les lettres avec beaucoup d'application. Quand il eut achevé ses humanités à Milan , son pere l'envoya à Pavie , pour y étudier le droit civil & canonique. La mort de son pere interrompit ses études de droit , & l'obligea de retourner à Milan pour donner ordre aux affaires de sa famille. Il revint à Pavie peu de temps après pour prendre le bonnet de docteur. Ce fut-là qu'il apprit l'élection de son oncle au souverain pontificat. Ce Pape l'appella aussi-tôt auprès de lui , le fit cardinal , & le chargea de ce qu'il y avoit de plus important dans le gouvernement de l'Eglise. Il lui conféra ensuite l'archevêché de Milan , & lui donna toute l'administration des affaires. *Charles* n'avoit que vingt-deux ans , lorsqu'il se vit élevé à ces redoutables dignités. Un de ses premiers soins fut de tirer les Romains de l'ignorance & de l'oisiveté , dans lesquelles ils languissoient alors. Pour y reussir , il forma une academie composée d'ecclésiastiques & de séculiers , qu'il animoit à l'étude par son exemple & ses libéralités. Cet établissement

procura à l'église plusieurs grands hommes, & attacha à *Borromée* tout ce qu'il y avoit dans Rome de gens d'esprit & de vœux ecclésiastiques. La complaisance qu'il avoit pour son oncle le porta à s'accommoder aux manières de la cour. Ainsi il se logea magnifiquement, & se donna des meubles & des équipages superbes. Sa table étoit bien servie, & sa maison remplie de gentilshommes & de gens de lettres. En un mot c'étoit un grand Seigneur plutôt qu'un ministre de J. C. La mort du comte *Fredéric* son frere unique lui ouvrit les yeux sur sa conduite. Dès lors il prit une ferme résolution de mener une vie vraiment chrétienne. Comme il devenoit par cette mort héritier de tous les biens de sa maison, le Pape son oncle pensoit à le marier. Mais *Charles* qui s'étoit consacré à Dieu de tout son cœur, se disposa à recevoir les ordres sacrés. *Pie IV* ne croyant pas son neveu encore assez chargé, le fit grand pénitencier de Rome, archiprêtre de Ste. Marie Majeure, protecteur de plusieurs couronnes & de divers ordres religieux & militaires, légat de Bologne, & de la Romagne & de la Marche d'Ancone. *Charles* ne se servit de son crédit & de son autorité, que pour le bien de la religion. Il travailla sur-tout à faire avancer le concile de Trente qui avoit été ouvert il y avoit plus de dix-huit ans, & il contribua beaucoup à le faire terminer. Il voulut commencer à exécuter lui-même ce que l'on y avoit prescrit pour la réformation du clergé. Il retrancha tout d'un coup de sa maison jusqu'à quatre-vingts domestiques de marque, qu'il ne renvoya néanmoins qu'après les avoir récompensés; & il ne retint que ceux qu'il jugea les plus propres pour la vie cléricalle. Il quitta la soie dans ses habits, & renonça à toute dépense inutile. Il pensa dès-lors à régler son diocèse où les prêtres étoient encore plus dérégés que les laïques. L'ivrognerie & l'impureté régnoient par-tout. Les monasteres étoient remplis de scélérats; ceux des filles étoient sans clôture. Sa maison devint une pépinière d'ouvriers évangéliques, qu'il employa à rétablir le bon ordre & la discipline. Il travailla avec grand soin pour le bien de l'église; il assembla de conciles provinciaux, tint des synodes, visita les extrémités abandonnées de son diocèse, & répandit par-tout d'abondantes aumônes & le pain de la parole de Dieu. Il mourut le 3 novembre 1584, après avoir essuyé un grand nombre de contradictions. Un religieux de l'ordre des Humiliés que le saint cardinal vouloit réformer, tira sur lui une arquebuse chargée à balles; mais Dieu permit que le coup ne fit que l'écheurer. *Charles* se signala sur-tout dans le temps de la peste cruelle, qui ravagea Milan. Il vendit tous ses meubles pour le soulagement des pauvres malades. Voyant que la peste augmentoit de jour en jour, il indiqua trois processions générales, auxquelles il affila nuds pieds & la corde au col. Dans la première procession un clou lui entra si avant dans le pouce du pied, que l'ongle en fut enlevé, ce qui ne l'empêcha pas d'aller encore nuds pieds aux

autres  
dont l  
restit  
qui éto  
pauvres  
rés dan  
le soir  
en ach  
cours. l  
offroit  
écus. S  
n'avoit  
tre ses  
son per  
animere  
imiter l  
en 1584  
ce cardin  
logue, l  
res de J  
& sur le  
le cardin  
de Milan  
sacramen  
l'on en  
confesseu  
ralis, qu  
vail, de  
peres, p  
tiennent  
d'un dioc  
de nover  
CHAR.  
Quentin  
les huma  
du journa  
donné des  
tion. Not  
les seuls  
chriftians)  
détails, q  
narration  
sans oublie  
Marie de  
peut form  
I. CHA  
lege de Na  
tences avec  
Tome

autres processions. Il continuoit toujours d'assister les pauvres, dont le nombre alloit à plus de soixante mille. Souvent il ne restoit pas de pain chez lui; & l'on étoit obligé pour nourrir ceux qui étoient dans la maison épiscopale, d'aller mendier comme les pauvres. Un jour le saint cardinal, après avoir été de tous côtés dans la ville pour donner divers ordres, en rentrant chez lui le soir n'y trouva pas un morceau de pain à manger, ni de quoi en acheter; & il étoit si tard qu'on ne savoit à qui avoir recours. Il se retira dans son oratoire pour prier; & pendant qu'il offroit à Dieu ses travaux & sa disette, on lui apporta mille écus. Souvent il sortoit pendant la nuit, pour voir si personne n'avoit besoin de son secours. On l'aperçut une fois tenant entre ses bras un petit enfant vivant, qu'il avoit trouvé auprès de son pere & de sa mere, qui étoient morts. De tels exemples animerent les ecclésiastiques & les séculiers, & les porterent à imiter la charité de ce bon pasteur, qui termina sa sainte carrière en 1584. On a recueilli en 5 vol. in-fol. à Milan, les ouvrages de ce cardinal. On y trouve, I. Des traités sur le symbole, sur le *décalogue*, sur les sacremens, sur l'*oraison dominicale*, sur les mystères de J. C. sur les fêtes des saints, sur les évangiles de l'année & sur les épîtres de St. Paul. II. Les *actes* de ses six conciles que le cardinal *Frédéric Borromée* son cousin, qui fut aussi archevêque de Milan, fit imprimer en 1599. III. Un traité de la *confession sacramentelle*. IV. Un sermon sur le *jubile*, & sur les fruits que l'on en doit tirer. V. Des *instructions* aux prédicateurs & aux confesseurs de son diocèse. VI. Un ouvrage intitulé: *Sylva pastoralis*, qui est un recueil, fait avec beaucoup d'étude & de travail, des plus beaux endroits de l'écriture-sainte & des saints peres, pour l'usage des pasteurs. VII. Ses onze *synodes*, qui contiennent tous les réglemens nécessaires pour le gouvernement d'un diocèse. Le pape *Paul V* le canonisa en 1610 le premier de novembre.

CHARLEVOIX, ( *Pierre-François-Xavier de* ) naquit à St. Quentin en 1684, & entra chez les Jésuites. Après avoir professé les humanités & la philosophie, il fut employé à la composition du *journal de Trevoux*. Il mourut en 1761 à 78 ans, après avoir donné des marques d'une piété sincère & d'une parfaite résignation. Nous avons de lui plusieurs ouvrages intéressans; mais les seuls qui appartiennent à cet ouvrage sont, I. *Histoire du christianisme dans le Japon*, 1715, 3 vol. in-12. On y trouve plusieurs détails, qui pourroient servir aux missionnaires. L'auteur orne sa narration de ce qui peut la rendre agréable aux gens du monde, sans oublier ce qui touche les hommes pieux. II. *Vie de la mere Marie de l'incarnation*, 1724, in-12: ouvrage édifiant & qui peut former à la vertu.

I. CHARLIER, ( *Gilles* ) né à Cambrai, fit ses études au collège de Navarre à Paris. Après y avoir expliqué le maître des sentences avec réputation en 1414, il reçut le bonnet de docteur en

théologie, & fut élu l'an 1431 doyen de l'église de Cambrai. Il se trouva l'an 1433 au concile de Bâle, où son savoir le fit remarquer. On a de lui divers ouvrages, &c.

NB. Ce Charlier est le même que Carler, quoique Moreri en fasse deux hommes différens. Nous renvoyons le lecteur à cet article.

II. CHARLIER, voyez GERSON.

CHARRON, (*Pierre*) né à Paris en 1541, fut reçu docteur en droit à Bourges, & avocat au parlement de Paris, où il travailla pendant cinq ans. Le barreau lui plaisant moins que la théologie & la prédication, il cultiva ces deux sciences avec succès. Plusieurs évêques lui procurèrent de l'emploi, & voulurent se l'attacher. Il fut successivement théologal de plusieurs églises, grand vicaire & théologal de Cahors, & secrétaire de l'assemblée du clergé de France en 1595. Il devint ensuite chanoine & écolâtre de Bordeaux, puis chantre de la cathédrale de Condom. Il suivit le cardinal d'Armagnac dans sa légation d'Avignon. Après une absence de 15 ou 18 ans, il revint à Paris. Son amour pour la retraite lui fit former le dessein de se faire Chartreux; mais le prieur de la Chartreuse de Paris ne voulut pas le recevoir à cause de son âge. Il se présenta aux Céléstins; & essuya la même difficulté. Il mourut subitement à Paris en 1603, après avoir disposé d'une partie de ses biens en faveur des pauvres. C'étoit un homme sage, bon, craignant Dieu, qui avoit beaucoup de zèle. Il auroit voulu passer ses jours dans une tranquille obscurité: mais ses ouvrages la lui firent perdre. Les principaux sont, I. Son traité de la sagesse, en 3 livres, qui a été si sottement attaqué par le Jésuite Garasse, & si bien défendu par plusieurs auteurs. Comme l'auteur y combat des sentimens populaires & superstitieux, il s'éleva un orage contre lui, mais il trouva plusieurs apologistes. Quoique le style de cet ouvrage ait vieilli, qu'il manque d'art & de méthode, & que les bonnes choses qui s'y trouvent soient noyées dans des discours ennuyeux & prolixes, on le lit encore, sinon avec plaisir, du moins avec fruit. On en a donné une analyse en 1763, en 2 vol. in-12, dont il faut se méfier, parce qu'en étendant un peu plus certains principes de Charron, ils pourroient devenir très-dangereux. II. Discours chrétiens de la divinité, création, rédemption. &c. avec du Sr. Sacrement, Paris 1629, in-8°. On y trouve des choses solides & des morceaux éloquens; mais on sent que ce ne peut pas être cette éloquence douce, polie & élégante de notre siècle. III. Les trois vérités, in-12: ouvrage de controverse qui fit beaucoup de fruit autrefois.

CHASTELAIN, (*Claude*) chanoine de l'église de Paris sa patrie, excella dans la connoissance des liturgies, des rites & des cérémonies de l'église. Il avoit voyagé dans toute l'Italie, la France & l'Allemagne, & par-tout il avoit étudié avec soin les usages de chaque église. Il connoissoit tout ce qu'il y avoit de curieux dans les lieux où il passoit, & souvent il en instruisoit les gens du pays. M. Deserres qui avoit été dix-sept fois à Rome, &

soit que  
& lui a  
qu'il n'  
archevê  
faire le  
compos  
des rép  
dans la  
quelqu  
sans dit  
un de  
mérité  
ne font  
noissen  
manusc  
exacte  
princip  
avec de  
martyro  
France  
jour. Il  
en un  
chez Fr  
tyrolog  
en fran  
trouven  
nations  
point l  
marque  
d'étude  
lent le  
par le  
vaste co  
CHA  
en Alle  
l'impri  
& il ac  
qui le  
l'église  
par sa g  
même  
& d'Or  
de Fran  
dans l'  
deux o  
en 16  
Galland  
CHA

soit que M. l'abbé *Chastelain* lui avoit plus fait voir de curiosités, & lui avoit appris plus de choses pendant son séjour en Italie, qu'il n'en avoit su pendant ses dix-sept voyages. M. de *Harlay*, archevêque de Paris, le mit à la tête d'une commission destinée à faire les livres d'église à l'usage de son diocèse. M. *Chastelain* en composa jusqu'au chant des hymnes, des proses, des antiennes & des répons, mieux que n'auroit pu faire l'homme le plus versé dans la note. Il rendit le même service à plusieurs diocèses & à quelques ordres religieux. Dix ans avant sa mort voulant satisfaire sans distraction son goût pour l'étude, il résigna son canonicat à un de ses neveux. Il mourut en 1712, avec une réputation bien méritée de modestie & de savoir. C'étoit un de ces hommes qui ne sont pas tellement concentrés dans leur cabinet, qu'ils ne connoissent ce qui se passe dans la scene du monde. Il a laissé en manuscrit un journal de sa vie, qui est proprement une histoire exacte & curieuse des plus grands événemens de son temps. Son principal ouvrage est le *martyrologe romain*, traduit en françois, avec deux additions à chaque jour, des saints qui ne sont point en ce martyrologe placés selon l'ordre des siècles: la première, de ceux de France; la seconde, de ceux des autres pays, & des notes sur chaque jour. Il n'a donné que les deux premiers mois de l'année, en 1705, en un vol. in-4°, qu'il dédia au Roi, & qui fut imprimé à Paris chez *Frédéric Léonard*. Cet ouvrage fut suivi en 1709 d'un *martyrologe universel*, contenant le texte du *martyrologe romain* traduit en françois, avec deux additions à chaque jour, des saints qui ne s'y trouvent pas: l'une des saints de France, l'autre des saints des autres nations. Il y a joint un catalogue des saints, dont on ne trouve point le jour. C'est un volume in-4°, plein de recherches, & qui marque, ainsi que le précédent, un homme versé dans ce genre d'étude. L'abbé *Chastelain* étoit lié avec les Jésuites, qui recueilloient les actes des saints, dont la collection avoit été commencée par le pere *Bollandus*, & ils lui ont dédié un des volumes de cette vaste collection.

CHATEL, (*Pierre*) d'une famille obscure de Langres, voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle, où *Erasme* le fit correcteur de l'imprimerie de *Froben*. Il passa ensuite en Italie & dans la Grece, & il acheva de se faire connoître. On le recommanda à *François I*, qui le fit son lecteur & l'éleva bientôt aux premières dignités de l'église. Du *Chatel* en étoit digne par la pureté de ses mœurs, & par sa grande érudition. Il devint, après *Budé*, bibliothécaire du même prince. Il fut successivement évêque de Tulle, de Mâcon & d'Orléans, où il mourut d'apoplexie en 1552 grand aumônier de France. Ce prélat étoit savant dans les langues orientales & dans l'histoire, & étoit éloquent pour son tems. Nous avons de lui deux oraisons funebres de *François I*, que M. *Baluse* a publiées en 1674 avec la vie de ce docte prélat, composée par *Pierre Gallandou Gallandius*.

CHAUCHEMER, (*François*) de l'ordre des Freres Prêcheurs,

docteur & professeur en théologie, & ensuite provincial de son ordre, a exercé pendant plusieurs années le ministère de la prédication. Il prêcha l'avent devant le Roi en 1673, & il prononça depuis plusieurs sermons détachés à la cour, où il eut quelques suffrages. Ce Dominicain mourut en 1713. Ses vertus venoient à l'appui de son éloquence. Nous avons de lui des *sermons* sur les mystères de la religion chrétienne, pour les principales fêtes de l'année, imprimés à Paris en 1709 en un vol. in-12. Ils roulent sur les principaux mystères de la vie de J. C. & l'auteur réussit assez dans l'art d'unir la morale à la spéculation, & de tirer des vérités de la foi les motifs qui doivent nous animer à bien vivre.

CHEMINAIS, (*Thimoléon*) de la compagnie de Jesus, naquit à Paris en 1652. La facilité & la pénétration de son esprit le distinguèrent dès son enfance. Il enseigna pendant quelque-temps les humanités & la rhétorique à Orléans, & fut ensuite destiné à la chaire. La cour & la ville l'entendirent avec beaucoup de plaisir. Cet orateur mourut à la fleur de son âge en 1689, âgé de 37 ans. On dit que lorsque ses infirmités lui eurent entièrement interdit la chaire, il alloit tous les dimanches, autant qu'il le pouvoit, instruire les pauvres de la campagne. Le pere *Bretonneau*, son confrere, a publié ses sermons, en 5 vol. in-12, dont les deux premiers sont les plus estimés. Ses discours sont ordinairement divisés en deux parties; quelques-uns cependant le sont en trois, quoique l'auteur pensât qu'on auroit dû bannir de la chaire les divisions & les subdivisions. On lira toujours les sermons du pere *Cheminais* avec plaisir, indépendamment du fruit qu'on peut en retirer pour l'édification & la direction des mœurs. On y remarque beaucoup de délicatesse & d'onction. Il faut néanmoins convenir qu'il n'approfondit pas toujours son sujet, & que le rhéteur y paroît trop à découvert. On l'avoit obligé trop jeune de se livrer à l'exercice de la prédication; il manquoit d'un fonds qui eût été nécessaire à ses succès, & qui l'eût rendu l'un des premiers orateurs de son siècle. On a encore du pere *Cheminais* des *sentimens de piété*, imprimés en 1691, in-12, dans lesquels il y a plus de brillant qu'on ne doit en trouver dans les ouvrages qui ne devoient intéresser que le cœur.

CHETARDIE, (*Joachim TROTTI DE LA*) né au château de la Chetardie à Angoulême en 1636, fut supérieur des séminaires de St. Sulpice du Fui-en Velai & de Bourges. Il posséda le prieuré de St. Cosme-les-Tours: bénéfice qu'il permuta pour la cure de St. Sulpice, dont il prit possession en 1696. Toutes les qualités du bon pasteur brillèrent en lui. Il fut nommé à l'évêché de Poitiers en 1702; mais il refusa par humilité. Il mourut en 1714 dans la 78 année de son âge. Quoique fort appliqué à ses devoirs, il trouva encore le temps d'écrire; & l'on a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, 1. Des *homélies* en latin pour tous les dimanches de l'année en 2 vol. in-4<sup>e</sup>, & en 4 vol. in-12, 1706 & 1708. Comme cet auteur possédoit parfaitement le latin,

il n'é  
parce  
prelli  
in-4<sup>e</sup>  
latin  
les p  
tent.  
III. C  
Caréch  
qui e  
Montp  
pontif  
in-12.  
pour  
fausse  
& à P  
& qu'  
vraie  
celles  
CH  
d'une  
nées  
M. Co  
méda  
comm  
qui ne  
I. Plu  
que,  
ple, q  
même  
ouvrag  
en avo  
n'a pas  
travail  
de Tou  
tout v  
autres  
font, l  
dont n  
bien de  
II. Phil  
diocèse  
de tren  
CHO  
illustre  
piété,  
teur en  
instruit

Il n'écrivoit pas autrement les instructions qu'il devoit prononcer, parce que, disoit-il, cette langue est beaucoup plus riche en expressions que la françoise. II. Des *homélies* en françois en 3 vol. in-4<sup>o</sup>, & en 4 vol. in-12. Il y explique comme dans ses *homélies* latines l'évangile du jour dans toute son étendue, & il y éclaircit les principes de la morale chrétienne à mesure qu'ils se présentent. Tout y est traité dans un ordre fort juste & fort méthodique. III. *Caréchisme ou abrégé de la doctrine chrétienne*, ci-devant intitulé : *Caréchisme de Bourges*. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, qui est estimé; mais qui n'égale pourtant pas le *caréchisme de Montpellier*. IV. *Entretiens ecclesiastiques tirés de l'écriture-sainte, du pontifical & des S.S. Peres*, ou retraite pour les ordinans, 4 vol. in-12. V. Explication de l'apocalypse, par l'histoire ecclesiastique, pour prévenir les Catholiques & les nouveaux Convertis, contre la fausse interprétation des ministres, à Bourges, en 1692, in-8<sup>o</sup>; & à Paris, in-4<sup>o</sup>. On voit que l'auteur avoit étudié cette matiere, & qu'il ne manquoit pas d'érudition. On trouve à la fin de l'ouvrage la vie de quelques Empereurs qui ont persécuté l'église; & celles de *Constantin* & de *Ste. Helene*, qui lui rendirent la paix.

CHIFFLET, ( *Pierre-François* ) Jésuite, né à Besançon en 1592, d'une famille féconde en savans, professa pendant plusieurs années la philosophie, la langue hébraïque & l'écriture-sainte. M. Colbert l'appella en 1675 à Paris, pour mettre en ordre les médailles du Roi. Il mourut en cette ville en 1682, regardé comme un homme qui avoit beaucoup de connoissance, mais qui ne laissoit pas mûrir assez ses productions. Nous avons de lui, I. Plusieurs dissertations sur différens points d'histoire ecclesiastique, dans lesquelles il manque de critique; il prétend, par exemple, qu'il n'y a eu qu'un seul *Denis*, & que l'Aréopagite étoit le même que l'apôtre de la France. II. Des éditions des différens ouvrages des peres, qui ne sont plus recherchées, parce que nous en avons de meilleures; il y a pourtant quelques opuscules qu'on n'a pas réimprimés, & pour lesquels il faut avoir recours au travail du pere *Chifflet*. III. *Histoire de l'abbaye royale & de la ville de Tournus*, in-4<sup>o</sup>, Dijon 1664. L'auteur n'avoit ni tout lu ni tout vu; & son ouvrage est plein de fautes. Il y a eu plusieurs autres savans qui ont porté le nom de *Chifflet*. Les plus connus sont, I. *Jean-Jacques*, né à Besançon en 1588, & mort en 1660, dont nous avons une histoire de l'église de Besançon où il y a bien des fables empruntées des légendaires, & quelques omissions. II. *Philippe Chifflet*, né à Besançon en 1597, grand vicaire de ce diocèse, mort en 1663, dont nous avons une édition du concile de trente & de l'imitation de J. C.

CHOISEUL, ( *Gilbert de* ) du PLESSIS PRASLIN, d'une famille illustre, se consacra dès sa jeunesse à l'étude & aux exercices de piété, & entra bientôt dans l'état ecclesiastique. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris, vers l'an 1640. Le Roi instruit de son mérite le nomma en 1644 à l'évêché de Comminges;

diocèse livré au désordre & à l'ignorance. Il se donna tout entier à l'instruction de son peuple ; il fit ses visites dans les lieux les plus escarpés des Pyrénées , pour inspirer des mœurs honnêtes & chrétiennes aux barbares habitans de ces lieux inacessibles. Dieu bénit ses travaux , & on vit les changemens les plus heureux. Pendant une année de famine , il emprunta de l'argent pour nourrir les pauvres ; dans un temps de contagion , il assista les pestiférés , & fut attaqué lui-même de la peste dont il pensa mourir. Il réforma son clergé , établit des séminaires , rétablit quatre maisons épiscopales , qui étoient prêtes à tomber. Il fut employé en 1664 dans les négociations pour l'accommodement des contestations des théologiens , au sujet du livre de *Jansenius*, évêque d'Ypres. Il eut ensuite , en 1667 , beaucoup de part aux conférences qui se tinrent aux états de Languedoc sur l'affaire des quatre évêques , & ce fut lui qui en dressa la relation. Après avoir travaillé vingt-quatre ans dans le diocèse de Comminges , il fut transféré en 1670 à l'évêché de Tournai. Il ne fut pas moins chéri dans ce diocèse que dans celui qu'il avoit quitté. Ce vertueux prélat mourut à Paris en 1689. L'étude occupoit une partie de son temps. Nous avons de lui , I. Des *memoires touchant la religion*, en trois volumes in-12 , dont les deux premiers parurent à Paris en 1685 , & le troisieme en 1689. „ L'ouvrage est court , dit l'abbé „ d'Houteville ; mais ce qui est la perfection d'un ouvrage , il fait „ beaucoup penser. S'il y a des lecteurs qu'il faut conduire tous „ jours , il y en a qu'il suffit de mettre sur les voies. Ce sont „ ceux-ci principalement , que M. de Tournai avoit en vue. Ses „ preuves sont d'ailleurs très-simples & très-naturelles ; chacun „ en porte les principes en lui-même , & il est glorieux à la religion de n'avoir besoin que de ces secours domestiques pour nous „ convaincre. “ M. de *Choiseul* n'y attaque pas seulement les Athées , les Déistes & les libertins , dans le premier tome , mais encore les Protestans dans les deux derniers. Lorsque les deux premiers tomes de mémoires parurent , un ministre qu'on croit être *Jurieu* , publia des réflexions captieuses. M. de Tournai crut devoir y répondre pour confirmer les vérités qu'il avoit établies , & c'est ce qu'il fit dans le dernier tome , en suivant son adversaire pas-à-pas , & en lui répondant article par article. II. Ce savant évêque ayant approuvé une traduction françoise d'un petit livre , écrit en latin , sous le titre : d'*Avis salutaire de la Vierge à ses devoirs indiscrets* , il se crut obligé de soutenir son approbation. Il publia à ce sujet une lettre pastorale , pour instruire son peuple sur le culte de la vierge. III. L'oraison funebre du duc de *Longueville* & quelques autres ouvrages.

CHOISI. (*François-Thimoléon de*) né à Paris en 1644, entra dans l'état ecclésiastique. Il fut nommé à l'abbaye de St. Seine en 1673, & il s'en démit en 1676. Ses premières années furent très-irrégulières ; mais ses mœurs acquirent ensuite plus de pureté , ou du moins de décence. On l'envoya en 1685 à Siam pour être ambassadeur auprès du Roi

de ce  
tienn  
Chau  
prêtre  
en Fr  
la cat  
ans. I  
polite  
plus c  
ceur  
d'enj  
& ple  
empr  
Tel é  
seur à  
I. Qu  
Dieu  
1684.  
Dange  
sieme  
II. L  
pfeau  
font n  
faciles  
dans l  
V. Des  
J. C.  
de mo  
regne  
prit. L  
vie de  
une hi  
ce que  
tour de  
qui éto  
Cet ou  
mier y  
primés  
perficie  
souven  
ouvrag  
in-2°  
talogue  
l'histoir  
CHO  
les juri  
1625. O  
naire pa

de ce pays, en cas que ce prince se fit instruire de la religion chrétienne; & ambassadeur extraordinaire à la place du chevalier de Chasmon, en cas que ce dernier vint à mourir. Il fut ordonné prêtre dans les Indes par le vicaire apostolique, & à son retour en France il fut élu membre de l'académie françoise, & doyen de la cathédrale de Bayeux. Il mourut à Paris en 1724, âgé de 81 ans. L'abbé de *Choisi* issu d'une race noble, né dans le sein de la politesse, élevé dans le commerce continué des compagnies les plus choisies & des esprits les plus ornés, fut y puiser cette douceur de mœurs, ces graces naturelles, cet esprit d'insinuation & d'enjouement, qui le rendoit aimable à tout le monde. Brillant & plein de faillies dans la conversation, ami fidele, officieux, empressé à plaire, il possédoit l'art de se faire desirer par-tout. Tel étoit le caractère de cet écrivain, si l'on en croit son successeur à l'académie françoise. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, I. Quatre dialogues sur l'immortalité de l'ame, sur l'existence de Dieu, sur sa providence & sur la religion, imprimés à Paris en 1624. Le premier de ces quatre dialogues est de M. l'abbé de Dangeau; le second est du même & de l'abbé de *Choisi*; le troisieme & le quatrieme ne sont que de ce dernier. Voyez DANGEAU. II. La vie de David, in-4°, 1687, avec une interprétation des psaumes, où les différences notables de l'hébreu & de la vulgare sont marquées. Il s'y attache au sens littéral, & rend les psaumes faciles à entendre aux plus simples. III. La vie de Salomon, composée dans le même goût que celle de David. IV. La vie de St. Louis. V. Des pensées chrétiennes. VI. Une traduction de l'imitation de J. C. qu'on a réimprimée in-12, en 1735. VII. Histoires de piété & de morale, 3 vol. in-12. Ce recueil est agréable & édifiant; il y regne une noble simplicité, qui attache le cœur, sans fatiguer l'esprit. Les faits y sont enchainés d'une maniere naturelle. VIII. La vie de Mad. de Miramion, in-4° & in-12. IX. Il entreprit enfin une histoire ecclésiastique. Son but étoit de la débarrasser de tout ce que l'érudition a d'accablant; il vouloit qu'elle pût se lire tout de suite, sans qu'on eût besoin d'étude, pour examiner ce qui étoit douteux & se faire expliquer ce qu'on n'entendoit pas. Cet ouvrage est en 11 vol. in-4°, qui vont jusqu'en 1715. Le premier vol. parut en 1703, & le onzieme en 1723. On les a réimprimés in-12, aussi en 11 vol. en 1727. Cette histoire est fort superficielle. L'auteur y mêle trop d'histoire profane, & cherche trop souvent ces traits vifs & agréables, qui sont déplacés dans un ouvrage sérieux. Un anonyme a donné la vie de l'abbé de *Choisi*, in-8°, dont la seconde édition est de 1748. On y trouve un catalogue de ses ouvrages très-exact & très-bien détaillé; mais l'histoire n'est pas trop édifiante.

CHOKIER, (*Erasme de SURET*, seigneur de) un des plus habiles juriconsultes de son temps, né à Liege en 1569, mourut en 1625. On a de lui un traité en latin sur la juridiction de l'ordinaire par rapport aux exempts en 2 vol. où il y a des recherches.

CHOQUET, (*Louis*) poëte françois du seizieme siecle, composa le mystere de l'apocalypse, imprimé *in-fol.* & dont on trouve l'analyse dans l'histoire du théâtre françois, tome 3, page 50. Il y a eu un autre CHOQUET, (*Hyacinthe*) Dominicain de Lille en Flandre, qui florissoit vers l'an 1618. Nous avons de lui un traité de la confession par lettres, & d'autres ouvrages de doctrine.

CHRODEGAND, (*Saint*) évêque de Metz, employé par *Pepin* en diverses négociations, est célèbre par la communauté des clercs qu'il forma dans son église, avec des revenus suffisans pour les décharger de tous les soins temporels. Il leur donna une regle qui fut depuis reçue par tous les chanoines, & que nous avons encore. Le nom de *chanoine*, ou *canonique*, se donnoit d'abord à tous les clercs, soit parce qu'ils étoient écrits dans le canon ou catalogue de l'église, soit parce qu'ils vivoient selon les canons. Mais depuis on l'attribua particulièrement à ceux qui vivoient en commun, à l'exemple du clergé de *St. Augustin*, & avant lui de *St. Eusebe* de Verceil. C'est pour de tels chanoines que *St. Chrodegand* composa sa regle, tirée presque toute de celle de *St. Benoit*. La regle de *St. Chrodegand* dans sa pureté ne contient que trente-quatre articles, avec une préface. En entrant dans la communauté, on donnera ses biens solennellement à l'église de *St. Paul* de Metz; mais on pourra s'en réserver l'usufruit, & disposer de ses meubles pendant sa vie. Les prêtres auront la disposition des aumônes qui leur seront données pour leurs Messes, pour la confession, ou l'assistance des malades, à moins que l'aumône ne soit donnée pour la communauté. C'est la premiere fois qu'il est parlé d'aumônes pour des Messes ou d'autres fonctions ecclésiastiques. Les chanoines ont la liberté de sortir le jour; mais à l'entrée de la nuit, tous doivent se rendre à *St. Etienne*, qui est la cathédrale de Metz, pour chanter complies. Il n'est plus permis après cet office, de boire, de manger, ni de parler, mais on doit garder un profond silence, jusqu'après prime du lendemain. Celui qui se trouvera hors du cloître à l'heure de complies, ne pourra entrer, ni même frapper à la porte, jusqu'à ce qu'on vienne aux nocturnes. Le peuple y venoit encore alors. L'archidiacre, le primicier, ni le portier ne donneront aucune dispense de cette regle, dont ils ne soient en état de rendre compte à l'évêque. Tous les chanoines logeoient donc dans un cloître exactement fermé, & couchoient en différens dortoirs communs, où chacun avoit son lit. Aucune femme n'entroit dans le cloître, ni même aucun laïque sans permission. Les chanoines se levoient la nuit à deux heures pour les nocturnes, comme les moines, selon la regle de *St. Benoit*. Ils mettoient entre les nocturnes & les laudes, un intervalle pendant lequel il étoit défendu de dormir, mais qu'on devoit employer à apprendre les psaumes par cœur, ou à les chanter, ou à faire de bonnes lectures. Les chanoines doivent se traiter avec respect, & ne se point nommer simplement par leur nom. Après l'office de prime, on tiendra le chapitre tous les jours. On y lira un article

de la r  
pre à i  
rection  
qui lu  
une n  
pour le  
bornée  
La boi  
Tous  
le supé  
des vèr  
neuve.  
font sc  
laine p  
chacun  
toutes  
aura un  
vira. C  
possible  
se conf  
trouvon  
ce préc  
voulaien  
pensées.  
Notre-S  
qu'ils n'  
ble d'un  
ensuite  
Au sorti  
supérieu  
de ne s'  
cloître,  
bout ou  
tome VII  
zèque pa  
les moine  
CHRY.  
CHRY.  
tantinopl  
dans cert  
dans le q  
princes ch  
mission a  
l'Angleter  
en Italie.  
grecque,  
ranima le  
n'étoit gu  
Tome

de la regle, des homélies des peres, ou quelqu'autre livre propre à instruire ou à édifier. L'évêque ou le supérieur y fera les corrections. Au sortir du chapitre, chacun ira au travail des mains qui lui sera prescrit. On ne mangeoit point de viande pendant une partie de l'année. Il y avoit sept tables dans le réfectoire, pour les différens ordres du clergé. La quantité de pain n'est point bornée. Entre les alimens de carême, on compte le fromage. La boisson est réglée : trois coups au plus à diné, deux à soupé. Tous les chanoines feront la cuisine chacun à son tour, excepté le supérieur & quelques autres occupés plus utilement. A l'égard des vêtemens, on donnera aux anciens tous les ans une chappe neuve, & aux jeunes une vieille. Les prêtres & les diacres qui font fouvent le service, auront deux tuniques par an, ou de la laine pour en faire, & deux chemises. Pour leur chaussure, chacun aura tous les ans un cuir de vache & quatre paires de pantouffes ; on leur donnera de l'argent pour acheter le bois. On aura un soin particulier des chanoines malades. Un clerc les servira. Ceux qui feront un voyage garderont, autant qu'il leur sera possible, la regle de la communauté. Il est ordonné aux clercs de se confesser deux fois l'année. C'est la premiere fois que nous trouvons la confession commandée : mais *St. Chrodegand* regarde ce précepte comme un adoucissement des anciennes regles, qui vouloient que l'on découvrit aux supérieurs toutes les mauvaises pensées. Il veut que les clercs reçoivent le corps & le sang de Notre-Seigneur tous les dimanches & les grandes fêtes, à moins qu'ils n'aient des raisons pour s'en éloigner. Le chanoine coupable d'un grand crime recevra d'abord la discipline, & sera mis ensuite en prison, sans avoir de communication avec personne. Au sortir de la prison, il fera encore pénitence publique, si le supérieur le juge à propos. On compte parmi les fautes graves, de ne s'être pas tenu à la croix. C'étoit une croix au milieu du cloître, où par pénitence on faisoit demeurer quelque-temps debout ou à genoux. Cette regle de *St. Chrodegand*, publiée dans le tome VII de la collection des conciles du pere *Labbe*, fut depuis usée par tous les chanoines, comme celle de *St. Benoit* par tous les moines. Ce saint évêque mourut en l'an 766.

CHRYSOLOGUE, (Pierre) voyez PIERRE CHRYSOLOGUE.

CHRYSOLORAS, (*Manuel* ou *Emmanuel*) savant grec de Constantinople, descendoit de ces anciens romains qui étoient venus dans cette ville avec *Constantin*. L'Empereur d'Orient l'envoya dans le quinzieme siecle en Europe, pour implorer le secours des princes chrétiens contre les Musulmans. Il s'acquitta de sa commission avec succès, & tâcha d'exciter la pitié de l'Italie & de l'Angleterre. Quelque-temps après le goût des sciences le ramena en Italie. Il enseigna à Florence, à Pavie & à Rome, la langue grecque, qui étoit presque entièrement négligée depuis 700 ans. Il ranima le goût de cette étude & de celui de la langue latine qui n'étoit guere mieux cultivée que la grecque. Ce savant mourut

en 1415 à Constance, où l'empereur *Manuel* l'avoit envoyé. Nous avons de lui, I. Un parallele de l'ancienne & de la nouvelle Rome adressé à l'empereur *Jean*, que *Lambecius* a traduit du grec en latin. II. Un petit traité où l'auteur prouve que le St. Esprit procede du fils. Cet ouvrage est resté manuscrit.

**CHRYSOSTOME**. (*St. Jean*, surnommé) c'est-à-dire, bouche d'or, naquit à Antioche vers l'an de J. C. 347. Sa famille étoit l'une des premières de la ville. Sa mere *Antuse* le forma à la piété, tandis que ses maîtres l'instruisoient dans les sciences. Il y fit de grands progrès en peu de temps; mais il n'oublia point la science principale. Il se consacra à l'étude de l'écriture-sainte & à la prière, prit un habit simple & modeste, & montra par sa conduite qu'il ne vouloit plus étudier d'autre philosophie, que celle de J. C. Il se feroit même des-lors retiré dans les déserts; mais il ne put résister aux prières & aux larmes d'une mere à qui il devoit tout. (C'étoit vers l'an 372.) Ainsi il se contenta de mener dans sa maison la vie d'un solitaire: il jetoit, veilloit, couchoit sur la terre, & domptoit sa chair. Le desir d'une vie plus austere l'engagea à se retirer dans un désert. Il demeura donc pendant quatre ans sur les montagnes de Syrie, où il se mit sous la conduite d'un vieillard très-pénitent; & ensuite afin d'être plus inconnu, il se retira seul dans une caverne. Il y vécut deux ans sans se coucher ni jour ni nuit, occupé de la priere & de la méditation des saintes écritures: dont il apprit par cœur une bonne partie. De si grandes austérités affoiblirent tellement sa santé, qu'il fut obligé de revenir à Antioche, où *St. Melece* l'ordonna diacre en 381. *St. Flavien* successeur de *St. Melece* l'éleva au sacerdoce en 386, & le chargea de prêcher la parole de Dieu: fonction qui jusques-là avoit été réservée aux seuls évêques. *St. Chrysostome* s'en acquitta avec un zèle infatigable, & un très-grand fruit. Il expliquoit l'écriture avec beaucoup de netteté & de justesse. Ses instructions étoient solides & lumineuses; ses exhortations vives & touchantes. Après la mort de *Nestaire*, arrivée en 397, on le proposa pour lui succéder dans le siege de Constantinople. Tous les suffrages se réunirent en sa faveur, hors celui de *Theophile*, patriarche d'Alexandrie, qui fut dans la suite son plus cruel persécuteur. Ayant été contraint de monter sur le premier siege d'Orient, il travailla à faire fleurir la piété, non-seulement à Constantinople, mais par tout l'empire. Il commença donc à s'appliquer au renouvellement de son diocese. Pour donner d'abord l'exemple, le saint évêque commença par retrancher de la maison épiscopale toutes les dépenses superflues, & se réduisit à une vie pauvre. Il usoit de viandes simples & légères, & ne buvoit de vin que dans les grandes chaleurs. Il mangeoit presque toujours seul à cause de ses fréquentes maladies, & pour éviter l'inconvénient des compagnies, & les frais des grands repas. Ces retranchemens pénchèrent en peu de temps, & lui donnerent le moyen de soula-

ger to  
pita  
visito  
qui é  
vraim  
six p  
trava  
nomb  
donna  
tions.  
diviso  
que de  
grands  
la hai  
homm  
Const  
littair  
sation  
L'impe  
l'occasi  
cette p  
& il en  
chofes  
vit en  
sosome  
s'assemb  
Calcédo  
ques tin  
ce conc  
d'instrui  
mence  
" nous  
" établi  
" Mais  
" terre  
" tion ?  
" empor  
cible, q  
l'assettio  
" s'avez  
" dépos  
" pas vêt  
cité au  
pourvu q  
déclarés,  
sa condan  
seroit cha  
Il y eut l

ger tous ceux qui étoient dans le besoin. Il fonda plusieurs hôpitaux; il assistoit lui-même les pauvres, secouroit les malades, visitoit les prisonniers, consoloit les affligés, & protegeoit ceux qui étoient dans l'oppression. Sa sollicitude pastorale & sa charité vraiment catholique embrassoient tous les besoins. Il réforma les six provinces de Thrace, les onze d'Asie & celles du Pont. Il travailla à la conversion des Scythes, & en fit entrer un grand nombre dans l'église. Il instruisit de la vraie foi les Goths, & donna un évêque catholique à ceux qui profitèrent de ses instructions. Enfin il travailla à éteindre le schisme d'Antioche, qui divisoit depuis si long-temps l'Orient & l'Occident. Un tel évêque devoit s'attirer la contradiction des mauvais évêques & des grands du siècle; & c'est ce qui excita contre lui la jalousie & la haine du fameux *Theophile*. Cet implacable ennemi d'un grand homme avoit reçu ordre de l'empereur *Arcade*, de venir à Constantinople se purger des accusations dont plusieurs solitaires le chargeoient. Il y vint & amena des évêques de sa faction. Il chercha avec eux le moyen de perdre *Chrysofome*. L'impératrice *Eudoxie* étoit irritée contre le saint Evêque, à l'occasion d'un sermon dont le peuple avoit fait l'application à cette princesse. La conjoncture étoit heureuse pour *Theophile*, & il en profita habilement; de sorte qu'en peu de jours, toutes choses changerent à son égard, & que d'accusé qu'il étoit, il se vit en état d'être le juge des autres. Les ennemis de *St. Chrysofome*, quoique sûrs d'être soutenus par la cour, n'osèrent s'assembler à Constantinople. Ils choisirent un lieu proche de Calédoine appelé le Chêne, où *Theophile* avec trente-six évêques tint son concile contre *St. Chrysofome*. Pendant la tenue de ce conciliabule, convoqué en 403, le saint évêque continuoit d'instruire son peuple à Constantinople. Un de ses sermons commença ainsi: „Voici, mes freres, une terrible tempête; mais nous ne craignons point d'être submergés, car nous sommes établis sur la pierre. Que puis-je craindre en effet? La mort? Mais J. C. est ma vie, & la mort m'est un gain. L'exil? La terre est au Seigneur, & tout ce qu'elle contient. La confiscation? Nous n'avons rien apporté en ce monde, & nous n'en emporterons rien. “ Il fait voir ensuite que l'église est invincible, que rien ne peut le séparer de son peuple dont il portera l'affection par-tout. Il le loue de celle qu'il lui témoigne. „Vous savez, ajoute-t'il, mes chers freres, pourquoi on me veut déposer. C'est que je n'ai pas de tapisseries; que je ne suis pas vêtu de soie; que je ne tiens pas de table. “ Ayant été cité au concile, il répondit qu'il étoit prêt d'y comparoître, pourvu que *Theophile* & quelques autres qui étoient ses ennemis déclarés, ne fussent point ses juges. On ne procéda pas moins à sa condamnation. Il fut déposé, & l'Empereur ordonna qu'il seroit chassé de son église & conduit en exil dans la Bithynie. Il y eut le lendemain à Constantinople un furieux tremblement

de terre , que tout le monde regarda comme un effet de la vengeance divine. L'Impératrice elle même en fut si effrayée , qu'elle conjura l'Empereur de rappeler le saint évêque. Aussi-tôt les ordies furent expédiés pour le faire revenir. A son arrivée *Théophile* & ceux de son parti prirent la fuite. *Chrysofome* , tranquille dans son église , attendoit la tenue d'un concile pour y prouver son innocence ; mais un incident changea la face des affaires. On avoit dressé une statue de l'Impératrice , dans une place voisine de la grande église appelée *Ste. Sophie*. Il y eut des danses & des spectacles de farceurs , dont le bruit troubla l'office divin. *St. Chrysofome* parla contre ces désordres avec une sainte liberté , blâmant ceux qui les commettoient & ceux qui les commandoient. L'impératrice *Eudoxie* , outrée de dépit , jura sa perte une seconde fois , & fit revenir les évêques ses ennemis. On prit des mesures pour le condamner de nouveau dans un concile. *Théophile* , quoique absent , conduisit toute l'intrigue. Il fournit pour moyen de le condamner , le prétendu crime d'avoir repris ses fonctions , avant que d'avoir été justifié dans un concile. On s'attacha à ce moyen , & on le condamna , malgré l'opposition de quarante-deux évêques qui demeurèrent fermes à prendre sa défense. Le jour du samedi-saint on lui défendit de la part de l'Empereur l'entrée de son église. Le peuple ne voyant plus son pasteur , sortit de la grande église , & alla sous la conduite des prêtres qui étoient fideles à leur évêque , célébrer l'office de la veille de Pâque dans un lieu appelé *Thermes Constantinnes*. On envoya des troupes pour dissiper cette assemblée. *St. Chrysofome* fut exilé à *Cucuse* , petite ville d'Arménie , sur les confins de la Cilicie. La fatigue & l'insomnie lui causerent une fièvre tierce dont les accès étoient très-violens. Enfin après soixante & dix jours de marche , dont il en passa plus de trente dans une fièvre violente , il arriva à *Cucuse*. Le pape *Innocent I* , informé de l'injuste persécution que souffroient *St. Chrysofome* & ses défenseurs , leur conserva sa communion & celle des églises d'Occident. Les évêques d'Italie s'assemblerent , & il fut résolu qu'on solliciteroit la tenue d'un concile général pour examiner cette grande affaire. L'empereur *Honorius* écrivit sur ce sujet une lettre à *Arcade* son frere. Le Pape , les évêques de Milan , d'Aquilée , & plusieurs autres y joignirent les leurs en faveur de *St. Chrysofome*. Ses ennemis ne pouvant souffrir la gloire que son exil lui procuroit , obtinrent un ordre pour le faire transporter à *Pithyonte* , ville déserte & la dernière de l'empire , sur le bord oriental du Pont-Euxin. On le confia à deux gardes , à qui on promit de les avancer , s'il pouvoit mourir en chemin. L'un des deux étoit si brutal , qu'il le faisoit partir par la plus forte pluie , & l'exposoit aux plus grandes ardeurs du soleil , sachant qu'il en étoit incommodé , parce qu'il avoit la tête chauve. Il alloit loger dans de méchans villages où tout manquoit. *St. Chrysofome* alla ainsi jusqu'à *Comane* dans le Pont , qu'on lui fit traverser , pour

le m  
St. B  
le q  
née d  
avoir  
comm  
blir  
rent

Les  
cours  
pleau  
les ac  
un gra  
de l'a  
de mo  
de sa p  
la per  
tys. L  
contre  
contre  
homét  
l'aumô  
lui plu  
table  
en abr

St. C  
les Indi  
ples , a  
les épitr  
» à form  
» des d  
» nous  
» vers l  
» té de  
» saints  
» les plu  
» lire ,  
» assidui

Je mener à deux lieues delà loger dans les bâtimens du martyr St. *Basilisque*, évêque de Comane. C'est-là qu'il rendit l'esprit, le quatorzieme de septembre de l'an 407, la soixantieme année de sa vie, après neuf ans & demi d'épiscopat, dont il en avoit passé plus de trois dans son exil. On refusa en Occident de communiquer avec ceux des Orientaux, qui refuseroient de rétablir la mémoire de ce grand & admirable évêque. Plusieurs mirent son nom dans la liste des évêques catholiques.

## § I.

*Ecrits de St. Chrysostome.*

Les écrits de ce saint docteur sont, I. Des homélies ou discours sur les livres de *Moyse*, sur les livres des Rois, sur les psaumes, sur les prophetes, sur St. *Marchieu*, sur St. *Jean*, sur les actes des apôtres, sur les épîtres de St. *Paul*. II. Il a fait aussi un grand nombre d'homélies sur divers endroits détachés, tant de l'ancien que du nouveau testament, & sur différens points de morale, sur les fêtes de la naissance de J. C. de son baptême, de sa passion, de sa résurrection, de son ascension, sur celle de la pentecôte. III. Un grand nombre de panégyriques des martyrs. IV. Six livres du sacerdoce. V. Divers traités de controverse contre les Anoméens, contre les Juifs, contre les Gentils & contre ceux qui parloient mal de l'état monastique. VI. Plusieurs homélies sur la pénitence, sur les statues, sur le baptême, sur l'aumône & d'autres vertus morales. VII. Nous avons aussi de lui plusieurs lettres. VIII. Une synopse, qui est comme une table des livres sacrés de l'ancien testament, & qui représente en abrégé ce qu'ils contiennent.

## § II.

*Passages sur l'Ecriture-Sainte.*

St. *Chrysostome* nous apprend que les Lyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Perses, les Ethiopiens & plusieurs autres peuples, avoient fait traduire en leur langue les saints évangiles & les épîtres de St. *Paul*. „ L'écriture, dit ce saint docteur, sert „ à former nos mœurs, entretient dans notre ame le souvenir „ des dons de Dieu, tourne nos pensées vers les biens éternels, „ nous fait connoître jusqu'où s'étend la providence divine envers les hommes, la grandeur du courage des justes, la bonté de Dieu, la magnificence de ses récompenses. Les livres „ saints ont été composés par des hommes sans lettres, afin que „ les plus simples ne pussent alléguer pour se dispenser de les „ lire, la difficulté de les entendre. Que si malgré une grande „ assiduité à les lire, vous ne pouvez découvrir le sens de quel-

„ ques endroits , adressez-vous à quelqu'un plus habile que vous ,  
 „ témoignant un extrême desir d'en être instruit. Ne négligeons  
 „ donc pas notre salut , ajoute St. *Chrysostome* , chacun de nous  
 „ trouve dans l'écriture les remedes convenables à ses maux.  
 „ Cette lecture fait à l'ame ce que les alimens font au corps ,  
 „ dont ils réparent & augmentent les forces. „ Ce pere juge  
 „ cette lecture si nécessaire aux fideles , qu'il n'en dispense pas  
 „ même ceux qui se trouvent chargés d'affaires & engagés dans le  
 „ commerce du monde ; & il réfute les excuses frivoles de ceux  
 „ qui la négligent sous prétexte qu'ils sont accablés d'affaires. „ Je  
 „ voudrois bien , dit-il , demander aux pauvres , qui se croient  
 „ hors d'état de se procurer l'écriture-sainte , si leur pauvreté  
 „ les empêche d'avoir tous les outils de leur métier : d'où vient  
 „ donc qu'ils peuvent avoir tout ce qui est nécessaire pour leur  
 „ art , & qu'ils n'alleguent leur pauvreté , que quand il s'agit d'a-  
 „ cheter les livres qui sont si utiles pour le salut de leurs ames ?

## § III.

## Sur l'Eucharistie.

Il parle de l'eucharistie d'une maniere admirable. Les mysteres  
 terribles & salutaires , dit-il , que nous célébrons dans toutes  
 nos assemblées , s'appellent *Eucharistie* , c'est-à-dire , action de  
 graces , parce qu'ils sont le monument des bienfaits sans nom-  
 bre dont Dieu nous a comblés , & du principal & du plus grand  
 des dons de sa charité ; & qu'ils nous obligent à renouveler  
 sans cesse notre reconnoissance envers Dieu. Après avoir rappor-  
 té les paroles de l'institution de l'eucharistie , il ajoute :  
 „ Croions Dieu en toutes choses & ne le contredifons point ,  
 „ quoique ce qu'il nous dit semble contraire à notre raison & à  
 „ notre intelligence : que sa parole fasse plus d'impression sur  
 „ nous que nos raisonnemens : car elle ne peut nous tromper.  
 „ Puis donc que cette parole nous assure que c'est son corps ,  
 „ soyons-en persuadés , croyons-le. Combien y en a-t'il qui di-  
 „ sent : je voudrois bien voir notre Seigneur revêtu de ce même  
 „ corps , dans lequel il est venu sur la terre ? Et moi je vous  
 „ dis que c'est lui-même que vous voyez , que c'est lui-même  
 „ que vous touchez , que c'est lui-même que vous mangez.  
 „ Veillez donc sans cesse sur vos actions ; prenez garde de vous  
 „ rendre coupable de la profanation de son corps & de son sang.  
 „ J. C. ne s'est pas contenté de se faire homme & d'être cru-  
 „ cifié pour nous : il se mêle lui-même en nous & nous rend son  
 „ propre corps , non-seulement par la foi , mais d'une maniere  
 „ très-réelle. Quelle doit donc être la sainteté de celui qui par-  
 „ ticipe à un tel sacrifice ? Les rayons du soleil n'approchent pas  
 „ de la pureté que doit avoir la main qui touche cette chair ,  
 „ la bouche qui reçoit ce feu spirituel , la langue qui est teinte

Les  
 jours  
 de dia  
 l'épisc  
 dignes  
 des ve  
 ayant  
 Il se p  
 unique  
 quefois  
 qu'un  
 qu'il y  
 pour la  
 canonie  
 forcer  
 de con

St. Ch  
 Dieu , a  
 ves. Il t  
 montrar  
 qu'il a  
 morts qu  
 l'établiss  
 teur ne  
 ves , aya  
 les vérité  
 s'attache

de ce sang redoutable. Représentez-vous l'honneur que vous recevez, & à quelle table vous êtes assis. Celui que les anges ne regardent qu'en tremblant, ou plutôt qu'ils n'osent regarder, à cause de l'éclat de sa majesté qui les éblouit, c'est celui-là même qui nous sert de nourriture, qui s'unit à nous & avec qui nous ne faisons plus qu'une même chair & un même corps. Qui sera capable de parler assez dignement de la toute-puissance du Seigneur, & de publier les louanges qui lui sont dues ? Quel est le pasteur qui ait jamais donné son sang pour la nourriture de ses brebis ? J. C. nous nourrit lui-même de son propre sang, & nous incorpore avec lui.

## § IV.

*Sur le Sacerdoce.*

Les livres que St. Chrysostome a écrits sur le sacerdoce ont toujours été regardés comme son chef-d'œuvre. Ils sont en forme de dialogue. Pour montrer combien il avoit eu raison de fuir l'épiscopat, il en fait une peinture qui prouve que très-peu sont dignes de cette dignité. Le saint docteur entre dans le détail des vertus que doit avoir un pasteur pour en conclure que ne les ayant pas, il avoit eu raison de fuir un fardeau si redoutable. Il se plaint de ce que dans le choix des évêques, au lieu d'avoir uniquement égard à ces qualités essentielles, on considérait quelquefois la naissance & d'autres qualités humaines. Il ne suffit pas qu'un homme ait de la piété pour être un bon évêque : il faut qu'il y joigne une singulière prudence, & une grande capacité pour la conduite des âmes. On ne doit point se rassurer sur la canonicité de sa vocation. Quand tout le monde voudroit nous forcer à accepter un emploi, nous ne serions pas moins obligés de considérer notre capacité, nos forces, nos talens, &c.

## § V.

*Sur la Divinité de J. C.*

St. Chrysostome a composé un livre pour prouver que J. C. est Dieu, ainsi que le titre porte. Il emploie quatre sortes de preuves. Il tire la première, de la création du ciel & de la terre, montrant que tout a été fait par lui ; la seconde, des miracles qu'il a opérés ; la troisième, de la résurrection générale des morts qui arrivera à la fin du monde ; la quatrième enfin, de l'établissement de sa religion par toute la terre. Le saint docteur ne croit pas devoir s'étendre sur les trois premières preuves, ayant à combattre les Païens qui ne reconnoissent point les vérités qui devoient servir de fondement à ces preuves. Il s'attache donc à la dernière, qui suppose un fait dont les Païens

mêmes ne pouvoient disconvenir. Il emploie aussi contre les Juifs la preuve de l'accomplissement des prophéties. Mais attaquant d'abord les Païens, il développe contre eux sa preuve invincible qui consiste dans ce raisonnement. Celui qui est tout-puissant, est Dieu. Or J. C. est tout-puissant. Donc il est Dieu. Voici de quelle maniere il démontre la seconde proposition. Il faut être tout-puissant pour convertir tous les peuples, sans armes, sans secours humain, malgré toutes sortes d'obstacles; pour persuader aux hommes d'embrasser une doctrine contraire à leurs passions, à des coutumes anciennes, & pour leur faire mener une vie conforme à cette doctrine. Or c'est ce que J. C. a fait en établissant par-tout sa religion. Donc il est Dieu. Il est évident que St. *Chrysostome* ne trouve pas moins décisive la preuve de la divinité de J. C. qui se tire de la toute-puissance qu'il a fait éclater en changeant la volonté des hommes, que celle qui se tire de la toute-puissance qu'il a fait paroître, soit en créant le ciel & la terre, soit en ressuscitant les morts. Ainsi la conversion des Gentils prouve la toute-puissance de J. C. & sa toute-puissance prouve sa divinité. St. *Chrysostome* emploie aussi dans ses homélies la preuve tirée de la toute-puissance de la grace, pour démontrer la toute-puissance de J. C. Cela est d'autant plus remarquable que ce pere n'avoit point de Pélagiens à combattre; qu'au contraire il étoit obligé d'attaquer les Manichéens, & d'autres hérétiques ennemis de la nature & du libre arbitre. Aussi est-il sans cesse occupé dans ses homélies à parler contre le destin: ce qui fait voir que cette impiété avoit cours dans les grandes villes, telles que Constantinople & Antioche où le saint docteur prononçoit ses discours. On le voit toujours en garde contre les hérétiques, qui nioient le libre arbitre: c'est pour cela qu'il parle souvent de son activité, du domaine que nous exerçons sur nos actions, du droit qu'ont aux récompenses ceux qui font bien, & de la justice des châtimens à l'égard de ceux qui font mal. Cette situation de St. *Chrysostome* doit rendre infiniment précieux les témoignages qu'il rend aux vérités de la grace. On peut dire que ce saint docteur méritoit à plus juste titre qu'aucun autre, par l'élégance & par la beauté de ses discours, le nom de *Chrysostome* qui lui a été donné. Son style est clair, élevé, pur, simple, coulant, naturel, exempt de tous ces ornemens inutiles que le mauvais goût a introduits. La meilleure édition de ses ouvrages est celle du P. de *Montfaucon*, en grec & en latin, avec des notes, en 1718, en 13 vol. in-fol.

CIACONIUS, (*Alfonse*) connu sous le nom de *Chacon*, Dominicain, patriarche d'Alexandrie, étoit de Baeca, ville d'Espagne. Il entra dans l'ordre de St. *Dominique*, où il s'avança dans l'étude, & où il enseigna avec réputation. On l'envoya à Rome; il y reçut le titre de patriarche d'Alexandrie, & il y mourut en 1601 dans la 59e année de son âge. Nous avons de lui, 1. *Vita romanorum Pontificum & cardinalium*. Cet ouvrage est plein de grandes recherches,

mes  
profit  
ses m  
l'avoit  
1601  
bre d  
pour  
dre de  
y trav  
Cesar  
Ughell  
contin  
l'avon  
Vita &  
initio  
mis not  
centior  
figuris  
ouvrag  
de liber  
nimi ca  
II. C.  
1525,  
sur-tou  
Gregoire  
décret  
judicieu  
anciens  
les diffi  
Casten &  
gure XI  
lui mar  
1581, à  
qui pour  
CIAM  
de grace  
cretaire  
donna l'  
& s'appli  
Il y réuffi  
parlé au  
Ciampi  
phie & le  
Histoire  
1671 à R  
Voyez sur  
mourut e  
Tome

ciens & offre des choses très curieuses dont tous les historiens ont profité ; mais l'auteur n'a pas été heureux dans l'arrangement de ses matériaux ; il écrit pesamment. *Ciaconius* mourut avant que de l'avoir achevé. Son neveu y travailla , & le publia en 1601 & 1602 , en 2 vol. in-fol. mais comme il s'y étoit glissé grand nombre de fautes , on nomma *Jerome* , *Alexandre* & *Anare Vittorelli* pour y travailler. Le premier étant mort , le pere *Wading* de l'ordre de *St. Francois* , lui fut substitué ; mais *Vittorelli* est celui qui y travailla le plus assidument , & qui procura l'édition de 1630. *Cesar Bocillus* d'Urbin , prêtre de l'Oratoire de Rome , l'abbé *Ughelli* , *Floravantes* , *Marrinelli* & le pere *Augustin Olduini* ont continué cet ouvrage. C'est par les soins de ce dernier que nous l'avons en 4 vol. in-fol. imprimés à Rome en 1676 , sous ce titre : *Vita & res gestæ Pontificum romanorum & S. R. E. cardinalium , ab initio nascentis ecclesie usque ad Clementem IX. P. O. M. cum uberissimis notis. Ab Aug. Olduino soc. Jesu recognita , additis Pontificum recentiorum imaginibus , & cardinalium insignibus , plurimisque aneis figuris , cum indicibus locupletissimis. II. Gestæ duodecim Gregoriorum : ouvrage savant , mais qui n'est pas toujours exact. III. *Traclatus de liberatione anima Trajani à sancto Gregorio. IV. De sancti Hieronimi cardinalitâ dignitate. V. De jejuniis , &c.**

**II. CIACONIUS**, (*Pierre*) prêtre espagnol , naquit à Toledé en 1525 , après s'être appliqué à la philosophie , à la théologie & sur-tout aux mathématiques. Il alla à Rome sous le pontificat de *Gregoire XIII.* Ce Pape lui ordonna de travailler à l'édition du décret de *Gratien* , qu'on réimprima avec des corrections très-judicieuses. Son talent consistoit principalement à corriger les anciens auteurs , à rétablir les passages tronqués , & à expliquer les difficiles. Il composa des notes sur *Arnobé* , sur *Tertulien* , sur *Cassien* & sur quelques autres auteurs ecclésiastiques. Le pape *Gregoire XIII* lui donna un canonicat à Seville , & plusieurs cardinaux lui marquèrent leur estime. Il mourut à Rome le 24 octobre 1581 , âgé de 56 ans. On a de lui divers traités & des opuscules , qui pour la plupart ne sont plus consultés à présent.

**CIAMPINI**, (*Jean Justin*) docteur en droit , maître des brefs de grace , préfet des brefs de justice & ensuite abrégiateur & secrétaire du grand pape , &c. naquit à Rome en 1633. Il abandonna l'étude du droit dans laquelle on l'avoit engagé d'abord , & s'appliqua à celle de la pratique de la chancellerie apostolique. Il y réussit & il eut successivement les emplois dont nous avons parlé au commencement de cet article. Ils n'empêchèrent point *Ciampini* de cultiver les belles-lettres , les antiquités , la philosophie & les autres sciences ; mais la principale étude étoit celle de l'histoire ecclésiastique , & ce fut par ses soins qu'il se forma en 1671 à Rome une académie destinée à cette partie de l'histoire. Voyez sur ses autres travaux le *nouveau dictionnaire historique*. Il mourut en 1698 à 65 ans. Il a fait beaucoup d'ouvrages en italien



& en latin, dans lesquels on trouve bien de l'érudition; mais il n'y a pas toujours assez d'ordre, & encore moins d'agrément. Son style est lourd & incorrect. Les principaux fruits de sa plume sont, I. *Conjectures* sur l'usage des azymes dans l'église latine, en latin. II. *Examen* des vies des Papes qui portent le nom d'*Anastase* le Bibliothécaire, en latin. *Ciampini* prétend que ces vies sont de plusieurs auteurs: sentiment qui a été adopté par les savans. Il y a pourtant quelques morceaux d'*Anastase*, & l'auteur en convient. III. Un traité dédié au cardinal *Casparata*, pour prouver que M. de *Lainoi* avoit eu tort d'adopter un texte de *Pie II*, corrompu par les hérétiques. IV. *Dissertations* où l'on examine si les Papes ont porté autrefois la crosse, en latin. *Ciampini* est pour l'affirmative. V. Un traité latin sur les croix que l'on porte à la tête des processions. Il est curieux. VI. *De sacris aedificiis a Constanino magno constructis synopsis historica*, in-fol. *Ferdinand Fabiani* a fait imprimer à la louange de *Ciampini*, un livre intitulé: *Il merito applaudito e gli applausi premiari*. Il ramasse dans cet ouvrage tous les éloges qui lui ont été donnés, soit en vers, soit en prose. *Ciampini* avoit de la vertu, & aimoit éperdument le travail.

**CICERI**, (*Paul-César de*) naquit à Cavaillon dans le Comtat Venaissin en 1678, d'une famille noble, originaire de Milan. Il montra dans ses premières études, un génie propre à l'éloquence. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se consacra à la chaire. Paris fut le théâtre de ses talens; il prononça en 1721 le panegyrique de St. *Louis* devant l'académie françoise. Appelé pour prêcher l'avent à la cour en 1728, il reçut les applaudissemens qu'il méritoit. Il mourut en 1759, abbé commendataire de Notre-Dame en basse-Touraine, prédicateur ordinaire du Roi & de la Reine, & membre de l'académie françoise. L'abbé de *Cicéri* réunissoit les vertus ecclésiastiques, aux qualités de l'honnête homme & de l'homme aimable. Les agrémens de son caractère le rendoient cher à la société, & lui procurèrent plusieurs amis illustres. Etant devenu aveugle dans sa vieillesse, il se détermina à revoir ses discours qui ont vu le jour après sa mort à Avignon en 1761, en 6 vol. in-12. On y trouve à la tête un avertissement qui fait honneur à son esprit & à sa modestie. „ On s'étonnera „ peut être, dit-il, que pour donner mes sermons au public, „ j'ai attendu qu'il m'ait oublié. Il semble que je devois me „ produire plutôt, ou me cacher pour toujours. Il est vrai aussi „ que j'avois d'abord pris le parti de m'enfvelir dans les téné- „ bres, n'osant me flatter que mes discours pussent avoir un mé- „ rite supérieure à la censure. „ Mais l'envie de satisfaire ceux qui „ veulent voir les différens tours que l'on peut donner aux maxi- „ mes de l'évangile, le fit changer de dessein. „ J'avoue, ajoute- „ t'il, que mes discours ne sont pas tous d'une égale force, qu'on „ qu'ils traitent tous la même matiere; mais ils servent au moins „ à faire voir qu'on trouve dans les préceptes du christianisme un „ fond inépuisable qui fournit toujours de nouvelles réflexions.



„ No  
pure  
des c  
des r  
ditio  
nom  
point  
mieu  
CII  
breu  
pour  
& il  
me c  
une e  
que. I  
en 15  
laque  
vrage  
dition  
fieurs  
royau  
latine  
Jérém  
sion a  
donné  
Amos  
En 155  
hébreu  
vol. in  
CIR  
Toulou  
livres  
a une  
Samuel  
in-fol.  
contier  
par Tar  
d'Honor  
a eu m  
l'unive  
savoir.  
de 1650  
aux con  
raleme  
de la c  
CLA  
cardie  
avec su

„ Nous croyons que ce n'est pas là leur seul mérite. « Une diction pure, saine & naturelle, des desseins communément bien pris, des citations appliquées à propos, des mouvemens bien ménagés, des raisonnemens & des preuves; voilà, dit l'auteur du *nouveau dictionnaire historique*, ce qui lui assure une place parmi le petit nombre des orateurs de la seconde classe. Nous ne disputerons point cette place à M. l'abbé de *Cicéri*; mais elle lui seroit encore mieux acquise, s'il avoit plus de précision & de profondeur.

CINQARBRES ou CINQUARBRES, (*Jean de*) professeur en hébreu au college royal, étoit d'Aurillac en Auvergne. Son goût pour l'étude des langues orientales se manifesta de bonne heure, & il alla le cultiver à Paris sous *François Vatable*. Devenu lui-même capable d'enseigner les autres, *Henri II* le nomma en 1554 à une chaire du college royal pour y enseigner l'hébreu & le syriaque. Il étoit doyen des professeurs royaux en 1575, & il mourut en 1587. Dès 1545, il avoit donné une grammaire hébraïque, à laquelle il avoit joint un petit traité, de *notis Hebraeorum*. cet ouvrage a été réimprimé en 1549, 1558, 1582, 1609 & 1621. L'édition de 1609, in-4°, très-bien imprimée est augmentée de plusieurs traités de *Pierre Vignal* & de *Gilbert Gènebrard*, professeurs royaux, & du cardinal *Bellarmin*. On lui doit aussi une traduction latine du *cargum*, c'est-à-dire, de la paraphrase chaldaïque, sur *Jérémie*. Elle parut en 1549, in-4°, & en 1556; il réunit cette version avec celle de la paraphrase sur le prophete *Osée*, qu'il avoit donnée dès 1554. Il y ajouta en 1556 les paraphrases sur *Joel*, *Amos*, *Ruth* & les lamentations de *Jérémie*: c'est un vol. in-4°. En 1551 il avoit fait réimprimer l'évangile selon *St. Matthieu* en hébreu avec la version & les notes de *Sebastien Munster*, c'est un vol. in-8°.

CIRON, (*Innocent*) chancelier de l'église & de l'université de Toulouse, où il étoit professeur, a fait des paratitres sur les cinq livres des décrétales, où il y a d'assez bonnes recherches. On en a une édition faite à *Leipsick*, in-4°, en 1726, par les soins de *Samuel Brunquell*. Il fit encore imprimer à Toulouse, en 1645, in-fol. la cinquieme collection des décrétales après *Gratien*, qui contient les constitutions d'*Honorius III*, recueillies vers l'an 1227 par *Tancrede*, archidiacre de Boulogne, & publiées sous le nom d'*Honorius III*. Ce savant juriconsulte mourut vers l'an 1650. Il y a eu un autre CIRON, (*Gabriel de*) chancelier de l'église & de l'université de Toulouse, qui se distingua par sa piété & par son savoir. Ayant été député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1656, il proposa de faire imprimer les instructions de *St. Charles* aux confesseurs, aux dépens du clergé. Cette proposition fut généralement acceptée. Ce pieux ecclésiastique fut un des instituteurs de la congrégation des filles de l'enfance de Toulouse.

CLAIRE, (*Martin*) Jésuite, né en 1612 à *St. Valery* en Picardie, s'appliqua particulièrement aux belles-lettres, & exerça avec succès le ministère de la chaire. Il mourut à la Fleche en

1693, après avoir occupé divers emplois dans sa compagnie. Nous avons de lui des hymnes ecclésiastiques en latin, dont la seconde édition est de 1676, à Paris, in-12. L'auteur s'est attaché à mettre dans ces ouvrages l'élegance, la netteté & la pureté de la langue latine, & il y a réussi quelquefois.

CLARKE, ( *Samuel* ) théologien anglican, né à Norwich en 1675, fit ses premières études avec distinction. Il prit le bonnet de docteur, & obtint divers emplois : témoignages avantageux de son mérite. Il mourut en 1729 à 54 ans, curé de la paroisse St. Jacques de Londres. Ce docteur a traité les matières les plus abstraites, avec une netteté & une précision qu'on ne peut trop louer. On remarque dans ses ouvrages un savoir judicieux & éclairé, qui possédoit en maître les sujets sur lesquels il écrivoit. Il avoit l'art si rare de se faire entendre en métaphysique. Outre sa langue naturelle, il possédoit toute la délicatesse du grec & du latin, & étoit fort versé dans la critique. Il prêchoit aussi avec solidité. C'étoit d'ailleurs un homme doux, communicatif, qui se concilia l'estime & la confiance des personnes les plus distinguées d'Angleterre. Nous avons de lui un ouvrage excellent également estimé par les étrangers & par ses compatriotes. Il est intitulé : *Discours concernant l'erre & les attributs de Dieu, les obligations de la religion naturelle, la vérité & la certitude de la révélation chrétienne, pour servir de réponse à Hobbes, à Spinosa, & l'auteur des oracles de la raison, &c. contenus en seize sermons prêchés dans l'église cathédrale de St. Paul, à Londres, en 1704 & 1705, à la lecture fondée par Robert Boyle, écuyer.* Cet ouvrage a été traduit en françois, & réimprimé plusieurs fois avec des augmentations. Le traducteur est *Pierre Ricotier*, ministre ou pasteur de l'église françoise de Menin. On a une édition de cet ouvrage en 3 vol. in-8°, à Amsterdam en 1727. Elle est augmentée d'un discours concernant la connexion des prophéties de l'ancien testament, & de leur application à J. C. &c. Il y en a une autre édition en 3 vol. in-12, à Avignon 1756, sans nom de ville. Outre quelques notes ajoutées dans le corps de l'ouvrage par l'abbé *Delpuech*, on y trouve une dissertation de *Clarke* sur la spiritualité & l'immortalité de l'ame, traduite de l'anglois par M\*\*\*. Cette édition mérite d'être distinguée.

CLAUDIEN-MAMERT, voyez MAMERT.

CLEMANGIS, ( *Nicolas* ) ou de CLEMANGE, qui est le nom d'un village du diocèse de Châlons, fut envoyé à l'âge de douze ans à Paris. Il y fit ses études dans le collège de Navarre, sous *Jean Gerson*. Il réussit principalement dans l'éloquence & dans la poésie, & fut nommé recteur de l'université en 1393. Les premiers ouvrages qu'il composa sont ses lettres sur le schisme au roi *Charles VI*, & au pape *Clement VII*. *Benoit XIII* le fit venir auprès de lui, & se servit de sa plume pour se défendre. *Clemangis* fut soupçonné d'avoir dressé la lettre que *Benoit XIII* écrivit contre le Roi & le royaume de France. Il eut beau assurer qu'il n'y

avo  
obl  
cett  
tés  
qu  
Ro  
vu d  
char  
vie c  
ente  
jeu  
certe  
gran  
Elze  
De l'  
forte  
juste  
„ dit  
„ ne  
„ bu  
„ gen  
„ la p  
„ dia  
„ que  
„ étar  
„ dele  
„ ces.  
les co  
pes à  
vrage  
l'Aute  
le pap  
sur l'A  
„ tho  
„ ceux  
„ couv  
„ vous  
„ des  
„ J'ai  
„ lut  
„ Por  
„ J'ai p  
„ taires  
„ chant  
„ ribles  
„ l'écrit  
blâme f  
qui exig

avoit point eu de part : on persista à la lui attribuer, & il fut  
 obligé de se cacher dans un couvent de Chartreux. Ce fut pendant  
 cette retraite qu'il écrivit la plupart de ses lettres & de ses trai-  
 tés, sans avoir voulu retourner à la cour du pape Benoît, quoi-  
 qu'il l'en eût fait solliciter fortement. Ayant obtenu sa grace du  
 Roi, il alla à Langres où il fit un long séjour. Il y avoit été pour-  
 vu d'un canonicat & de la trésorerie de la cathédrale. Il fut depuis  
 chantre de l'église de Bayeux ; & enfin il se retira sur la fin de sa  
 vie dans le college de Navarre, où il mourut vers l'an 1440. Il est  
 enterré sous la lampe dans la chapelle, avec cette épitaphe en  
 jeu de mots : *Qui lampas fuit ecclesia, sub lampade jacet.* Sous  
 cette lampe repose celui qui a été la lampe de l'église. La plus  
 grande partie des ouvrages de *Clemangis* a été imprimée par  
*Elzevir* en 1613. I. Le premier est un traité qui a pour titre :  
*De l'état corrompu de l'église, composé vers l'an 1414.* Il y reprend  
 fortement les désordres du clergé, & dit qu'ils sont la cause très-  
 juste des maux dont l'église est accablée. „ Les ministres de l'église,  
 „ dit-il, ayant pris Dieu pour leur unique partage, devroient  
 „ ne rien desirer de ce qui est sur la terre. Consacrant & distri-  
 „ buant les sacremens célestes & le prix de la rédemption du  
 „ genre humain, ils devroient être purs & sans tache : tenant  
 „ la place de J. C. ils devroient avoir ses vertus : étant les mé-  
 „ diateurs entre Dieu & les hommes, ils ne devroient avoir  
 „ que des pensées de paix & d'union. Enfin étant destinés par  
 „ état à être la lumière du monde, ils devroient être des mo-  
 „ deles de vertu. Cependant ils sont souillés de toute sorte de vi-  
 „ ces. „ L'auteur entreprend de découvrir ces dérèglemens, & de  
 „ les combattre. Il relève ensuite les désordres de la cour des Pa-  
 „ pes à Avignon, & les maux que le schisme produisoit. L'ou-  
 „ vrage est suivi d'une piece de vers hexametres, dans laquelle  
 „ l'auteur déplore les malheurs que cause le schisme, & exhorte  
 „ le pape Benoît à l'éteindre. II. Le traité que ce docteur a fait  
 „ sur l'*Ante-christ*, commence ainsi : „ Je suis obligé, princes or-  
 „ thodoxes, & vous Pontifes de l'église Catholique, & tous  
 „ ceux qui sont profession de la religion chrétienne, de vous dé-  
 „ couvrir les malheurs effroyables qui sont prêts de fondre sur  
 „ vous, autant que j'ai pu le comprendre par la lecture assidue  
 „ des prophètes & de ceux qui les ont médités avec plus de soin.  
 „ J'ai cru que pour contribuer au bien de la religion, & au sa-  
 „ lut des élus qui seront éprouvés dans cette tentation comme  
 „ l'or dans la fournaise, il étoit important de publier ce que  
 „ j'ai pu apprendre des écrits des prophètes, & des commen-  
 „ taires où ils sont expliqués avec plus de solidité, & les malheurs ter-  
 „ ribles qui doivent tomber bientôt sur l'église latine. III. Dans  
 „ l'écrit contre les prélats simoniaques adressé à *Gerfon*, *Clemangis*  
 „ blâme fortement la coutume de quelques évêques de son temps,  
 „ qui exigeoient de l'argent de ceux à qui ils conféroient les saints

ordres, sous prétexte d'expéditions de lettres, de sceaux & de droit de notaire. IV. Dom *Luc d'Acheri* nous a donné dans le septieme tome du *spicilege* un traité de *Clemangis* sur l'étude de la théologie. Il est adressé à *Jean de Piémont*, bachelier en théologie, qui l'avoit consulté s'il se feroit recevoir docteur. *Clemangis* lui répond dans ce livre, qu'il faut bien distinguer celui qui est véritablement docteur, de celui qui n'en a que les marques extérieures; & qu'il ne doit point hésiter à être docteur dans le premier sens, c'est-à-dire, capable d'instruire par sa science & par l'exemple de ses vertus. V. *Clemangis*, dans un de ses autres traités, entreprend de prouver qu'il n'étoit point à propos d'établir de nouvelles fêtes. Il n'y a, dit-il, qu'à considérer de quelle maniere la plupart des Chrétiens les célèbrent. Les uns vont à leur maison de campagne; d'autres s'occupent de leurs affaires; la plupart vont aux foires, plusieurs passent ces jours dans les divertissemens; très-peu les emploient à purifier leur conscience; ce sont au contraire les jours où l'on commet plus de crimes. On punit sévèrement ceux qui travaillent à la vigne ou à la terre les jours de fêtes; & l'on ne punit point ceux qui profanent la sainteté de ces jours par leurs désordres. Cependant *St. Augustin* assure, que c'est un moindre péché de labourer la terre que de danser un jour de Fête. Ces maux étant presque inévitables, il est à propos de retrancher les fêtes qui ne sont pas nécessaires, plutôt que d'en établir de nouvelles. VI. Outre quelques autres traités de *Clemangis*, nous avons encore de lui cent trente-sept lettres, toutes écrites avec beaucoup d'élegance. L'on y trouve des instructions chrétiennes, morales & politiques, des peintures des vices & des vertus, des traits d'histoires, des questions de critique. Les plus importantes sont celles qu'il a écrites sur le schisme & sur les maux de l'église. Elles sont adressées aux personnes qui tenoient les premiers rangs dans l'église & dans l'état. *Clemangis* ne cede presque en rien à plusieurs des anciens peres pour l'éloquence & pour la noblesse des pensées. Son style est sans affectation, abondant en termes choisis, en riches pensées & en heureuses applications des passages des auteurs profanes & sacrés. Il est quelquefois excessif dans ses déclamations & trop caustique lorsqu'il censure; mais il est agréable dans ses descriptions, poli dans ses narrations, plein dans ses instructions, véhément dans ses exhortations, & sage dans ses avis. Nous avons une édition de ses ouvrages à Leyde en 1613.

I. CLEMENT D'ALEXANDRIE, (*Saint*) étoit déjà savant dans les belles-lettres & dans la philosophie de *Platon*, lorsqu'il ouvrit les yeux à la lumiere de l'évangile. Depuis ce moment, il ne songea plus qu'à se rendre habile dans les saintes écritures & dans la doctrine du salut. Il parcourut différens pays, pour voir les plus savans hommes d'entre les Chrétiens, & apprendre d'eux la science de l'église & de la tradition. Il paroît que celui à qui il s'attacha le plus, fut *St. Pantene* que *St. Clément* compare à

une ab  
apôtre  
homm  
soph  
qui ave  
brass  
sa doct  
orient  
après a  
189 à A  
saintes  
sieurs d  
céda er  
avant q  
nombre  
tres, e  
& mar  
Chrétie  
*Clement*  
emplo  
église d  
le temp  
arriva v  
étoit re  
second  
Pavens et  
d'engage  
à embras  
fables,  
après av  
dignes d  
qui toute  
super nos  
gnoit de  
presse ch  
Dieu, d'  
laver dan  
d'embras  
représen  
tout le m  
seigne  
la gloire é  
*Clement* ay  
cours dont  
prendre d  
pourquoi i  
cepteur. O  
l'instructio.

une abeille industrieuse, qui suçoit les fleurs de la prairie des apôtres & des prophètes. Ce fut sous la conduite de ces grands hommes, que *St. Clement* devint un excellent maître dans la philosophie chrétienne. *St. Pantene* gouvernoit l'école d'Alexandrie, qui avoit principalement pour but d'instruire les Païens qui embrassoient la religion chrétienne. C'étoit un homme illustre par sa doctrine. Son zele le porta à aller prêcher la foi aux nations orientales, & même à passer jusques dans les Indes. *Pantene*, après avoir fait de grandes choses dans sa mission, revint vers l'an 189 à Alexandrie, où il gouverna jusques à la mort l'école des saintes lettres, enseignant de vive voix & par écrit. Il forma plusieurs disciples, dont le plus illustre fut *St. Clement*, qui lui succéda en cette fonction. Il paroît que *St. Clement* étoit déjà prêtre, avant qu'il fût mis à la tête de cette célèbre école. Il eut un grand nombre de disciples, qui devinrent eux-mêmes d'excellens maîtres, entr'autres *Origene* & *St. Alexandre*, évêque de Jérusalem & martyr. L'empereur *Severe* ayant publié un édit contre les Chrétiens la première ou la seconde année du troisieme siecle, *St. Clement* qui devoit être fort connu & fort odieux à cause de son emploi, se retira. Pendant sa retraite, il soutint & fortifia une église dont l'évêque étoit prisonnier pour la foi. Nous ignorons le temps de la mort de *St. Clement*: mais il y a apparence qu'elle arriva vers l'an 212 ou 215. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit regardé comme un des plus grands docteurs à la fin du second siecle. On a de lui divers ouvrages. I. *L'exhortation aux Païens* est le premier qu'il composa. Le but qu'il s'y propose, est d'engager les Païens à abandonner leurs fausses superstitions, & à embrasser la foi. Il commence par leur faire voir le ridicule des fables, qui faisoient la matiere ordinaire de leurs poésies; & après avoir montré combien ces fictions sont méprisables & indignes d'un esprit solide, il les exhorte à n'écouter que la vérité, qui toute éclatante de lumiere est descendue du ciel, pour dissiper nos ténèbres, détruire le mur de séparation qui nous éloigne de Dieu, & nous apprendre les voies de la justice. Il les presse charitablement, mais avec force, de se convertir au vrai Dieu, d'expier leurs péchés par une sincere pénitence, & de se laver dans les eaux salutaires du baptême, de croire en *J. C.* d'embrasser sa doctrine, de suivre ses loix & ses conseils. Il leur représente la rapidité avec laquelle l'évangile s'est établi dans tout le monde, l'excellence des maximes que *J. C.* nous a enseignées, ses miracles, ses souffrances pour racheter les hommes, la gloire éternelle qu'il destine à ceux qui lui seront fideles. II. *St. Clement* ayant appris à l'homme à connoître le vrai Dieu dans le discours dont nous venons de parler, en composa un autre pour lui apprendre de quelle maniere il doit vivre & régler ses mœurs. C'est pourquoi il donna à ce second ouvrage, le titre de *pedagogue* ou précepteur. On croit qu'il le fit lorsqu'il étoit chargé à Alexandrie de l'instruction des catéchumenes. Car ce livre paroît être fait



principalement pour des personnes qu'il falloit guérir de leurs mauvaises habitudes, & préparer à la doctrine de l'église. Tout l'ouvrage est divisé en trois livres. Dans le premier, *St. Clément* commence par expliquer ce qu'il entend par son *pédagogue*. C'est, selon lui, un maître destiné à former un enfant dans la vertu, & à le faire passer de l'état d'enfance à celui des hommes parfaits. Le maître qu'il nous propose dans ce livre, n'est autre que J. C. Ceux qu'il soumet à sa discipline sont les nouveaux baptisés. Ce divin maître réduit tous ses disciples à une heureuse & sainte enfance, qui consiste dans une foi pure, dans la simplicité du cœur, dans l'innocence de la vie, dans l'indifférence pour les biens temporels, dans la douceur des mœurs. *St. Clément* s'attache ensuite à régler la conduite, en entrant dans le détail des actions. Il veut que la nourriture se mesure, non sur le plaisir, mais sur la nécessité; qu'elle soit simple, & n'ait rien de délicieux & de recherché, le raffinement dans la nourriture étant cause des maladies, selon les plus habiles médecins. Il dit que l'eau est la boisson naturelle & la plus commode pour ceux qui se portent bien. Il permet cependant l'usage du vin, & témoigne assez clairement qu'il en buvoit lui-même; mais il veut qu'on en boive peu, & le défend absolument aux jeunes gens; l'ardeur du vin, dit-il, étant incompatible avec le feu d'un âge si bouillant. Pour donner de l'horreur de l'ivrognerie, il en décrit toutes les suites d'une manière très-naturelle. Il défend tout ce qui sent le luxe dans les meubles & la vaisselle: une lampe, dit-il, achetée chez l'orfèvre n'éclaire pas mieux que celle que l'on prend chez le potier. L'on ne doit permettre dans les repas réglés que des cantiques spirituels. Il est permis de faire usage des instrumens, pourvu que ce soit pour chanter les louanges de Dieu. On ne doit rire que peu & d'une manière honnête. Pour ce qui est des mauvais plaisans, qui ne travaillent qu'à inventer des contes pour faire rire, il faut les bannir de la république chrétienne: mais il n'interdit point toute parole agréable, & assaisonnée d'un sel qui fait plaisir. Il défend toutes paroles libres & malhonnêtes, & veut même que nous imposions silence à ceux qui auroient la hardiesse d'en dire en notre présence. Il ne permet pas non plus que l'on s'entretienne de bagatelles & de choses frivoles, parce que l'on peche en parlant beaucoup. *St. Clément* donne ensuite plusieurs préceptes de civilité & de politesse dans la conversation & le commerce de la vie. Il apprend avec combien de modestie & de retenue l'on doit se comporter dans les festins, avec quelle précaution il faut éviter les paroles qui peuvent choquer le prochain, l'horreur que l'on doit avoir des compagnies où la pureté court quelque danger, la modération qu'il convient de garder dans les disputes. Il règle après cela la manière de passer la nuit. Quand le repas est fini, & que l'on a rendu grâces à Dieu des biens qu'il nous a donnés pour passer heureusement la journée, on prendra son repos dans des lits qui ne soient ni précieux ni



trop mo  
meil ab  
vent poi  
fond la n  
enfants  
doivent  
cette lum  
res; & r  
parle apr  
quement  
modité d  
les femm  
vrage cor  
tapisserie  
tienne,  
la divisé  
Il avoit d  
Nous n'ei  
nous nor  
doit suffir  
vans nous  
point où  
ils sont p  
il y dével  
saints, de  
regardé da  
philosoph  
lide que s  
pédagogue  
traité qui  
ses d'un tr  
mencemen  
VI. Nous n  
& qu'il av  
ou instruct  
explication  
une idée tr  
en peut ju  
M. du Pin  
poses avan  
voir renom  
cet ouvrage  
un Platon  
Tillemont,  
tres, l'insti  
ouvrages. A  
grands hom  
de la philo  
Tome I.

trop mous. On dormira peu, afin d'allonger la vie que le sommeil abrége si fort. Ceux qui ont veillé pendant la nuit, ne doivent point se dédommager pendant le jour. Il traite ensuite de la fondation de la chasteté. La fin du mariage est d'avoir des enfans, pour en faire des gens de bien. Les personnes mariées doivent être continuellement attentives à la présence de Dieu, cette lumière spirituelle qui pénètre les ténèbres les plus obscures; & respecter leurs corps qui sont les membres de J. C. Il parle après cela des vêtemens, & veut qu'ils soient simples, uniquement pour la nécessité de se couvrir & se garantir de l'incommodité des saisons. Il parle fortement contre la passion qu'ont les femmes à se parer. III. St. *Clement* a composé un autre ouvrage considérable, auquel il a donné le nom de *stromates*, ou tapisseries. C'est un tissu des maximes de la philosophie chrétienne, où l'auteur passe d'une matière à l'autre sans ordre, & la divise en différens endroits par le mélange d'autres discours. Il avoit dessein en cela de rendre cet ouvrage obscur aux profanes. Nous n'en rapporterons rien, de peur de passer les bornes que nous nous sommes prescrites. Ce que nous avons dit jusqu'ici, doit suffire pour donner une grande idée de St. *Clement*. Les savans nous assurent que de tous les écrits des anciens, il n'y en a point où l'on trouve plus d'érudition que dans ceux de ce pere. Ils sont pleins de passages des auteurs sacrés & profanes, & il y développe tout ce qu'il y a de plus profond dans les livres saints, de plus curieux dans les sciences humaines. Aussi l'a-t-on regardé dans l'église comme l'un des plus excellens maîtres de la philosophie chrétienne. On ne peut en effet rien dire de plus solide que son exhortation aux Gentils, ni rien de plus élégant. Le *pédagogue* est un excellent abrégé de la morale chrétienne. IV. Le traité qui a pour titre: *Quel riche sera sauvé*, renferme des choses d'un très-grand prix. V. Il a fait une *chronologie* depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de l'empereur *Commode*. VI. Nous n'avons plus un autre ouvrage qu'avoit fait St. *Clement*, & qu'il avoit intitulé: *Hypotyposes*, c'est-à-dire, représentations ou instructions. *Eusebe* nous apprend que c'étoit proprement une explication abrégée de toute l'écriture. *Phorius* nous en donne une idée très-désavantageuse, mais qui est fort juste, comme on en peut juger par quelques extraits qui nous en restent encore. M. du Pin dit qu'il faut que St. *Clement* ait composé ses hypotyposes avant que d'être bien instruit des vérités de la foi, & d'avoir renoncé à toutes les opinions de *Platon*, qu'il semble dans cet ouvrage vouloir accorder avec la doctrine de l'église, comme un Platonicien à demi-chrétien. On peut aussi douter, dit M. de *Tillemont*, si ce livre n'a point senti, comme beaucoup d'autres, l'infidélité des hérétiques qui corrompoient les meilleurs ouvrages. Au reste, nous ne pouvons dissimuler que quelques grands hommes ont reproché à St. *Clement* d'avoir trop fait usage de la philosophie. C'est, disent-ils, un défaut qu'il est difficile

d'excuser dans un docteur si voisin des apôtres, qui nous ont inspiré un goût tout-à-fait différent. Ce qui paroît certain, c'est que l'école d'Alexandrie a toujours trop cultivé la philosophie de *Plaron*, & que ses chefs ne se sont dans la suite que trop souvent écartés de la simplicité de la foi, en inventant des systèmes fondés sur la métaphysique, sous prétexte de pouvoir résoudre les difficultés qui leur étoient proposées par les plus savans d'entre les Païens. La meilleure édition des ouvrages de *St. Clément* est celle de *Leyde* en 1629.

II. CLEMENT, (*Saint*) disciple de *St. Pierre*, fut successeur de *St. Clet* ou *Anaclet* l'an 91 de *J. C.* *St. Paul* en parle dans l'épître aux *Philippiens*. Il avoit vu les apôtres, & converti avec eux: leurs préceptes & leurs exemples étoient toujours devant ses yeux. De son temps il arriva une grande division dans l'église de *Corinthe*, jusques là que des laïques s'éleverent contre les prêtres & en firent déposer quelques-uns, dont la conduite étoit irréprochable. L'église de *Corinthe* ainsi affligée écrivit à l'église romaine. Mais on ne pût leur répondre si-tôt de *Rome*, à cause des troubles qui agiterent tout l'empire après la mort de *Néron*. La guerre civile étant finie, & le commerce étant rétabli avec les provinces, *St. Clément* déjà Pape, ou peut-être seulement encore prêtre, fit réponse à l'église de *Corinthe* par une lettre qui fut lue long-temps publiquement dans cette église. L'on dit qu'il gouverna près de dix ans l'église de *Rome*, qu'ensuite il céda la chaire pontificale pour éviter un schisme, & qu'il ne mourut que l'an 100 de *J. C.* On le compte entre les plus illustres Martyrs. Sa grande réputation lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimoit les plus anciens, après les écritures canoniques, & qui n'avoient point d'auteur certain, comme les canons des apôtres & les constitutions apostoliques, qui sont un recueil de toute la discipline de l'église. Les deux lettres de *St. Clément*, après avoir été long-temps ensevelies dans les ténèbres, furent enfin données au public par *Junius Patricius*, & imprimées à *Oxford* en 1633, in-4°, en grec & en latin; & ensuite à *Helmstat* en 1654, in-4°, par les soins de *Maderus*. On les réimprima depuis à *Oxford* en 1669, & à *Londres* en 1687, in-8°. Le pere *Labbe* les a insérées dans le premier tome de sa collection des conciles, & elles se trouvent encore dans le recueil des écrits des peres qui ont vécu du temps des apôtres, publié par *Cotelier* en 1672, in-fol. On lui a attribué divers autres ouvrages (comme nous l'avons dit) qui ne sont pas de lui, tels que les *clémentines*, qu'on trouve aussi dans la collection de *Cotelier*. Pour juger les controverses excitées dans l'église de *Corinthe*, *St. Clément* se sert non-seulement de l'autorité des divines écritures qu'il dit être les oracles du *St. Esprit*; mais encore de l'autorité de la tradition. Il veut que les *Corinthiens* s'en rapportent dans les contestations présentes à ce qui avoit été enseigné & pratiqué dans l'église depuis *J. C.* jusq'au temps; ce qui lui fournit l'occasion de marquer l'origine & l'établissement de la

hiérarc  
élection  
nous n  
œuvres  
J. C.  
les hon  
natures  
III. C  
dans le  
pays, 8  
Quatre  
qu'il po  
faisoit  
élection  
prit le n  
Un moi  
manda  
& ensui  
alla à A  
Rome. C  
Papes à  
son sejour  
maladie  
reprendr  
rhône au  
le *St. Sieg*  
Il fit une  
néral de  
rions; ma  
tion, elle  
IV. CL  
entra à l'  
verge, où i  
y étudier  
sens, & e  
*Pierre de C*  
suivante i  
proviseur  
le fit cardin  
ses actions  
mourut à  
bienfaisant  
Sa maison  
& ses tab  
breuse suit  
qu'il mont  
élever ses  
détails, &

hiérarchie ecclésiastique, & la part que tous les fideles avoient aux élections des évêques, des prêtres & des diacres. Il enseigne que nous ne sommes point appelés à la gloire par le mérite de nos œuvres; mais par la grace de J. C. & la volonté de Dieu; que J. C. a répandu son sang pour nous sauver, & qu'il offre à tous les hommes les moyens de faire pénitence; qu'il y a en lui deux natures, l'une divine & l'autre humaine, &c.

III. CLEMENT V, (*Berrrand D'AGOUST*) étoit né à Villandrau dans le diocèse de Bordeaux. Il étoit de la première noblesse du pays, & fut fait évêque de Comminges en 1295 par *Boniface VIII*. Quatre ans après, *Boniface* le transféra à l'archevêché de Bordeaux, qu'il possédoit depuis près de six ans quand il fut élu Pape. *Berrrand* faisoit en Poitou la visite de sa province, quand il apprit cette élection. Il revint à Bordeaux le quinzième de Juillet 1305, & prit le nom de *Clément*, & commença à recevoir le titre de Pape. Un mois après, il partit de Bordeaux pour aller à Lyon, où il manda aux cardinaux de se trouver. Il passa à Agen, à Toulouse, & ensuite à Montpellier; & au printemps de l'année 1309, le Pape alla à Avignon, où les cardinaux le suivirent avec toute la cour de Rome. C'est depuis ce voyage que l'on doit compter le séjour des Papes à Avignon, que *Clément V* avoit résolu & déclaré pendant son séjour à Poitiers. Il fut attaqué au mois de mars 1314 de la maladie dont il mourut. Il voulut se faire porter à Bordeaux pour reprendre son air natal; mais il mourut à Roquemaure sur le Rhône au diocèse de Nîmes le vingtième d'avril, après avoir tenu le St. Siege neuf ans moins quelques mois. *Clément V* étoit savant. Il fit une compilation nouvelle, tant des décrets du concile général de Vienne où il avoit présidé, que de ses *épîtres* ou *constitutions*; mais sa mort ayant empêché la publication de cette collection, elle ne parut que sous son successeur *Jean XXII*.

IV. CLEMENT VI, (*Pierre Roger*) né au diocèse de Limoges, entra à l'âge de dix ans dans l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, où il embrassa la règle de *St. Benoît*. Il fut envoyé à Paris pour y étudier, & y fut reçu docteur. En 1329 il fut élu archevêque de Sens, & en cette qualité il soutint les prétentions du clergé contre *Pierre de Cugnières*, dont nous parlerons dans la suite. L'année suivante il fut transféré à l'archevêché de Rouen, étant alors proviseur de la maison de Sorbonne à Paris, & enfin *Benoît XII* le fit cardinal. Ayant été élu Pape en 1342, il se signala par diverses actions qu'on peut voir dans l'*histoire ecclésiastique*. Ce Pontife mourut à Avignon en 1352, regardé comme un prince doux & bienfaisant; mais comme un Pape trop ami du plaisir & du luxe. Sa maison fut toujours entretenue avec une magnificence royale, & ses tables étoient servies délicieusement. Il avoit une nombreuse suite de chevaliers & d'écuyers, & quantité de chevaux, qu'il montoit souvent pour se divertir. Il aimoit à enrichir & à élever ses parens. Il leur acheta en France des terres fort considérables, & en fit plusieurs cardinaux, dont quelques-uns étoient

rop jeunes & d'une conduite très-scandaleuse. Il fit aussi plusieurs cardinaux à la priere du roi de France. Dans ces promotions il n'avoit égard ni à la science ni à la vertu. Ce Pape étoit savant ; il a composé divers ouvrages, des sermons & un discours à la canonisation de St. Yves. Voyez les recueils des conciles, des épîtres des Papes, & les vies des Pontifes qui ont régné à Avignon.

V. CLEMENT XI, (Jean-François ALBANI) né à Pezaro dans le duché d'Urbain en 1649, d'une famille noble, fut successivement chanoine de St. Laurent in Damaso, gouverneur de différentes villes, secretaire des brefs, & cardinal en 1690. Enfin il fut élu Pape après quarante-cinq jours de conclave, en 1700. Il n'accepta la papauté qu'après avoir réfléchi trois jours sur ce fardeau si pesant pour une conscience timorée. Les événemens de son pontificat sont assez connus. Il mourut d'une inflammation de poitrine en 1721 à 71 ans. Nous avons de lui des épîtres & des brefs, & d'autres ouvrages qui ont été recueillis par le cardinal Annibal Albani son neveu, & imprimés d'abord à Rome, puis à Francfort en 1729, en 2 vol. in-fol. Sa vie est au-devant de ce recueil. Elle offre le spectacle d'une vertu pure & persévérante.

CLERC, (Paul le) Jésuite d'Orléans, né en 1657, enseigna les belles-lettres avec succès. Appelé à Paris, il y eut divers emplois, entr'autres celui de procureur de la maison où il étoit. On a beaucoup loué sa piété & son zèle pour l'instruction chrétienne des jeunes gens. Il mourut en 1740. Il est auteur des ouvrages suivans. I. *La vie d'Antoine-Marie Ubaldin*, à la Fleche en 1688, in-16, & plusieurs fois réimprimée depuis. Le pere Jacques Biderman, de la même société, avoit écrit cette vie en latin. II. *Reflexions sur les quatre fins dernières*, à Paris & ailleurs, de même que les écrits suivans. III. *Reflexions sur les obstacles & les moyens du salut*, in-16. IV. *Considérations chrétiennes pour tous les jours du mois*, in-16. V. *Vérités & pratiques chrétiennes, avec des exemples propres sur-tout à former les mœurs des jeunes gens*. VI. *Les véritables motifs de conscience que doivent avoir les fideles dans la profection de la Ste. Vierge*. VII. *Abrégé de la vie de St. François Regis*, in-12.

CLICTOUE, (Jesse) connu sous le nom de Jodocus Clithoveus, florissoit dans le seizieme siecle. Nieuport en Flandres, fut sa patrie. Après avoir étudié à Louvain, avec assez de réputation, il vint à Paris où il acheva sa philosophie & sa théologie. Il y fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne. Il se consacra ensuite à la chaire ; & quoique sa voix ne fût pas forte, il prêchoit avec succès. Il mourut à Chartres où il étoit théologal en 1543. Nous avons de ce savant théologien un grand nombre d'ouvrages contre les nouveaux hérétiques Luther & Calvin. C'est un des auteurs de son temps qui ont traité la controverse avec le plus d'érudition & de solidité. Il réfute les erreurs, sans se livrer à des emportemens contre ceux qui les ont produites. Il possédoit parfaitement l'écriture-sainte, & avoit beaucoup lu les peres. Il ne lui manqua, pour être parfait théologien, que la critique, qui

étoit e  
des lar  
passabl  
ques ;  
plusieu  
avec in  
CLU  
guedoc  
Paris.  
il fut c  
occupé  
fant. Il  
10 vol.  
Lyon 1  
in-12. I  
Bourée s  
épîtres  
primés à  
des sujet  
plus ren  
ces vol.  
cheur. Le  
sions fan  
à Lyon e  
COCC  
élevé par  
à ses yeux  
l'église ca  
recueil d  
sur les m  
d'un trav  
vol. in-fol  
catholique  
pas comp  
souhaiter  
COCH  
Silesie, di  
nions, Lu  
jusqu'en  
ouvrage p  
tité de co  
de force,  
prouver le  
l'hérésie.  
quelques a  
1552. Il a  
bonne, &  
avec les th

étoit encore dans son berceau. Il lui auroit falſu auſſi la ſcience des langues à laquelle il ne paroît pas s'être appliqué. Il a écrit paſſablement bien en latin, & beaucoup mieux que les ſcholatiſtiques; mais il eſt bien éloigné de la pureté & de l'élegance de pluſieurs auteurs de ſon temps. On peut encore lire ſes ouvrages avec fruit, quoiqu'on en ait fait de meilleurs depuis ce docteur.

CLUGNY, (*François de*) né en 1637 à Aigues-Mortes en Languedoc, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, à Paris. Après avoir enseigné avec réputation dans divers collèges, il fut envoyé à Dijon en 1665. Il y paſſa le reſte de ſes jours occupé à la direction des âmes, prêchant, confeſſant, catéchiſant. Il mourut à Dijon en 1694 à 57 ans. Ses œuvres ſpirituelles en 10 vol. ſont, I. *La dévotion des pécheurs par un pécheur*, imprimé à Lyon 1685, in-12. II. *Le manuel des pécheurs*, à Dijon en 1687, in-12. La ſeconde partie, imprimée à Lyon en 1696, eſt du pere Bourée ſon confrere. III. *Sujets d'oraiſons pour les pécheurs*, tirés des épiſtres & des évangiles de l'année, 5 vol; les trois premiers imprimés à Lyon en 1695, & les deux autres en 1696, in-12. IV. *Suite des ſujets d'oraiſons pour les pécheurs*, ſur les ſaints & ſaintes les plus remarquables de l'année, à Lyon 1696, 2 vol. in-12. Tous ces vol. ſont ſans nom d'auteurs, avec ce ſimple titre: *Par un pécheur*. Le ſtyle n'en eſt pas toujours pur, il y a pluſieurs expreſſions familiares & quelques-unes bizarres. Sa vie a été imprimée à Lyon en 1698.

COCCIUS, (*Jofſe*) de Biſfeld, chanoine de Juliers, avoit été élevé parmi les Luthériens. La lumière de la vérité s'étant offerte à ſes yeux à Cologne, il quitta l'erreur pour entrer dans le ſein de l'églife catholique. Il entreprit, après ſa converſion, de faire un recueil des témoignages des peres, & des deciſions des conciles ſur les matieres de controverſe. Cet ouvrage lui coûta 24 années d'un travail continu. Il le fit imprimer à Cologne en 2 gros vol. in-fol. dans les années 1599 & 1600, ſous le titre de *treſor catholique*. C'eſt une compilation qui peut être utile, mais qui n'eſt pas compoſée avec le diſcernement & le choix que l'on pourroit ſouhaiter.

COCHLEUS, (*Jean*) de Nuremberg, chanoine de Breſlaw en Sileſie, diſputa fortement contre les auteurs des nouvelles opinions, *Luther & Calvin*, & contre leurs diſciples. Depuis l'an 1521, juſqu'en 1550, ſa plume fertile produiſit chaque année plus d'un ouvrage pour la défenſe de l'églife & de la vérité. Il aſſiſta à quantité de conférences. Il y diſputoit contre les hérétiques avec tant de force, qu'il offroit de donner ſa tête, en cas qu'il manquât de prouver les vérités catholiques ou de détruire les impoſtures de l'héréſie. Après avoir tant combattu, il mourut à Breſlaw ſelon quelques auteurs, ou à Vienne ſelon d'autres, âgé de 72 ans, en 1552. Il avoit acquis beaucoup de gloire à Ausbourg, à Ratiſbonne, & à Wormes, dans pluſieurs conférences qu'il avoit eu avec les théologiens du parti proteſtant. *Cochleus* écrivait facile-

ment; mais son style est assez négligé. Il savoit bien l'état des questions de controverse, & la doctrine de l'église. Il avoit aussi beaucoup lu les écrits de *Luther*, des Protestans & des autres hérétiques de son temps, & s'en servoit utilement pour les convaincre de variation & de contradiction. Il avoit étudié l'écriture-sainte par rapport à la controverse, & avoit aussi quelque teinture de l'antiquité ecclésiastique; mais il s'attachoit plus à confondre les hérétiques, & à les réfuter, qu'à prouver solidement les vérités catholiques. Il s'en tient ordinairement aux principes généraux, sans approfondir les questions particulières. Il y a beaucoup de politique & de personnalités dans ses traités de controverse. Il se sert quelquefois de termes assez durs, & d'invectives un peu fortes contre *Luther* & contre les autres hérétiques. Il étoit rigide défenseur des usages de la doctrine de l'église; & ennemi des accommodemens, dans lesquels on vouloit se relâcher sur quelques-uns de ces points. Il n'étoit pas fort habile dans la critique; cependant il avoit quelque goût de l'antiquité. Il n'a été, ni aussi estimé qu'*Echius* par les Catholiques, ni aussi craint par les hérétiques. Il travailla néanmoins utilement pour l'église; mais ses ouvrages sont peu consultés, & c'est ce qui nous empêche d'en donner la liste. On la trouvera dans le *Moreri*.

**CODURC**, (*Philippe*) secrétaire du Roi, étoit né à Annonai en Vivarez, de parens calvinistes. Il se convertit après avoir été ministre à Nîmes, & s'appliqua à l'étude des langues & de l'écriture-sainte. Il se rendit fort habile dans les langues, & bon interprète de l'écriture. Ce commentateur mourut en 1660, laissant un savant commentaire qui parut en 1661, in-4°. Il traduisit les livres de *Job* & de *Salomon* en françois, suivant le texte hébreu, avec des notes sur les endroits difficiles, in-8°, Paris 1647, & in-4°, 1657. Il se mêla de controverse, mais en la traitant toujours par rapport à l'écriture-sainte, aux coutumes des Juifs, & aux loix romaines.

**COEFFETAU**, (*Nicolas*) né à St. Calais dans le Maine en 1574, entra chez les Dominicains en 1588, & parvint par son mérite aux principales charges de son ordre. Dans le chapitre tenu à Rome en 1608, on le fit définitiveur général de France. Il eut encore l'emploi de prédicateur de la reine *Marguerite de Valois*. Son éloquence parut avec éclat, & dans ses sermons & dans ses livres de l'histoire romaine, qui n'appartiennent point à cet ouvrage. *Henri IV* le choisit, à la sollicitation du cardinal du Perron, pour répondre au livre du roi de la Grande-Bretagne. Il répondit ensuite à celui du *Plessis Mornai* sur l'eucharistie, avec un succès qui fut fort applaudi. Le pape *Grégoire XV* l'ayant choisi pour écrire contre *Marc-Anroine de Dominis*, il fit l'ouvrage intitulé: *Pro sacra monarchia ecclesia catholica*, &c. libri quatuor apologetici: 2 vol. in-fol. Paris 1623. Son mérite fut récompensé par l'évêché de Marseille, mais il mourut avant que d'en avoir pris possession, en 1623 à 49 ans. Les ouvrages de *Coeffetau* sont écrits avec élégance

& avec  
tous ces  
différen  
théolog  
vulgaire  
Coffetau  
compos  
livres c  
ceux q  
sous le

COE  
Paris, 1  
Après a  
à Paris  
& reçut  
pour les  
latine,  
sirent é  
quitta a  
son rect  
son regn  
de Paris  
tra par  
Paris, l'  
soit comp  
ceses. On  
des endro  
PLICITÉ &  
sic. M. Co  
Les lettre  
étoit pure  
avec plaisir  
restoient  
il vécut e  
& qui ne  
pler de ses  
vol. conti  
occasions,  
dressé par  
Coffetau à la r  
est un no  
COINTI  
ecclésiastiq  
gregation  
cardinal de  
bord envoy  
manités. E  
Nantes, av

& avec harmonie ; ils sont savans solides , & dignes d'être lus par tous ceux qui se mêlent de controverse. On peut y remarquer la différence qu'il y a entre un habile homme qui traite les matieres rhéologiques avec dignité & majesté, & quantité de controverfistes vulgaires , dont les ouvrages sont aussi méprisables que ceux de *Coeffetau* sont dignes de louange. *Guillaume Coeffetau*, son frere , a composé des commentaires sur quelques pseaumes & sur quelques livres de l'écriture-sainte , & plusieurs petits traités pour servir à ceux qui commencent à s'appliquer à la prédication , imprimés sous le titre de *florilegium* en 1667.

**COFFIN**, (*Charles*) célèbre principal du college de Beauvais à Paris, naquit à Buzanci, bourg du diocese de Rheims, en 1676. Après avoir fait ses premieres études à Beauvais, il vint les achever à Paris au college du Plessis : il y fit sa rhétorique avec distinction, & reçut quelque-temps après la tonsure cléricale. Son goût exqu pour les belles-lettres, l'élégance avec laquelle il parloit la langue latine, enfin son talent pour former & conduire la jeunesse, le firent élire principal du college de Beauvais, place dont il s'acquitta avec distinction. L'université de Paris le choisit aussi pour son recteur. *Louis XV* signala pour lors les premieres années de son regne, en établissant l'instruction gratuite dans les colleges de Paris : événement à jamais célèbre, que *Charles Coffin* consacra par un mandement estimé. M. de *Vintimille*, archevêque de Paris, l'engagea à composer des hymnes pour le bréviaire qu'il faisoit composer, & elles furent adoptées ensuite par plusieurs dioceses. On y trouve une heureuse application des grandes images & des endroits les plus sublimes de l'écriture, mais sur-tout une simplicité & une onction qui forment la caractere de ce genre de poésie. M. *Coffin* mourut en 1749 d'une fluxion de poitrine, à 72 ans. Les lettres & l'université firent une perte considérable ; sa vertu étoit pure, & son cœur bienfaisant ; il donnoit non-seulement avec plaisir, mais ce plaisir n'étoit pas parfait, si ses charités ne restoient cachées. Tranquille au milieu des agitations du monde il vécut en philosophe chrétien, qui n'attend rien des hommes & qui ne craint que le souverain Etre. On a donné un recueil complet de ses œuvres, en 2 vol. in-12, imprimé en 1755. Ces deux vol. contiennent les discours qu'il a prononcé en différentes occasions, & toutes ses poésies ; à la tête est un éloge de l'auteur, dressé par M. *Crevier*. On ne doit point oublier la part qu'eut M. *Coffin* à la revision de l'*Anti-Lucrece* de M. le cardinal de *Polignac* ; c'est un nouveau service rendu à la religion & aux lettres.

**COINTE**, (*Charles le*) prêtre de l'Oratoire, auteur des *Annales ecclésiastiques de France*, vit le jour à Troyes l'an 1611. La congrégation de l'Oratoire étoit fondée depuis quelque-temps par le cardinal de *Berulle* qui le reçut lui-même dans son sein. Il fut d'abord envoyé à Vendôme pour y enseigner la grammaire & les humanités. Ensuite il professa la rhétorique, pendant sept ans, à Nantes, avec un succès distingué, ainsi qu'à Angers & à Condom.

**M. Servien** ambassadeur plénipotentiaire à Munster le prit pour son chapelain, & trouva en lui non-seulement un aumônier, mais un savant utile. Ce fut le pere le *Cointre* qui travailla aux préliminaires de la paix, & qui fournit les mémoires nécessaires pour le traité. Cependant, quelques services qu'il eût rendus, on ne commença, à le récompenser qu'en 1659. Le grand *Colbert* lui obtint du cardinal *Mazarin* une pension de 1000 livres. Trois ans après, le Roi le gratifia d'une pension de 500. Il commença dès-lors de donner au public son grand ouvrage des *Annales ecclésiastiques de France*. Sa maniere d'agir, sage & raisonnable, & l'étendue de sa mémoire le firent rechercher des personnes du premier ordre dans tous les lieux, où il demeura. A Vendôme M. de *Mercœur*, l'avoit à sa table deux ou trois fois la semaine. M. *Fabio Crigi*, nonce à Munster, prenoit tous les huit jours un après-midi pour jouir de sa conversation. Ce prélat ayant été fait cardinal & ensuite Pape sous le nom d'*Alexandre VII*, l'honora de ses lettres. Le Roi même avoit pour lui une estime particulière, & loua son zele & sa fidélité en plusieurs rencontres. Il mourut à Paris dans la maison de St. *Honoré*, où il demouroit depuis 1661, le 19 janvier 1681, âgé de soixante-dix ans; il en avoit passé cinquante-deux dans l'Oratoire. Son histoire ecclésiastique de France en latin est composée de huit volumes *in-folio*. Elle commence à l'an 235, & finit à 835. Le dernier volume ne parut qu'après sa mort par les soins du pere du *Bois*. Cette histoire faite en forme d'Annales & qui en porte le titre, contient les décrets des conciles de France, avec des explications; le catalogue des évêques & leur vie; les fondateurs; les privileges des monasteres; les vies des saints; les questions de doctrine & de discipline; & tout ce qui peut regarder l'histoire ecclésiastique de France. C'est un livre d'un travail immense & d'une recherche singuliere. Comme ce n'est qu'une compilation sans ornement, il ne se fait pas lire agréablement; mais on y trouve beaucoup de discernement & de sagacité. Cet ouvrage l'engagea dans plusieurs disputes avec les peres d'*Acheri*, *Mabillon*, *Bastide*, &c. Bénédictins; le pere *Chifflet*, Jésuite, & autres savans auxquels il répondit d'une maniere satisfaisante.

**COLBERT**, (*Charles-Joachim de*) évêque de Montpellier, naquit à Paris en 1667 du marquis de *Croissy*, alors ambassadeur en Angleterre. Après avoir fait ses premieres études, il embrassa l'état ecclésiastique; & dès l'âge de 17 ans, il obtint l'abbaye de *Froidmont*. Ses talens, son amour pour l'étude, & la sagesse de sa conduite lui firent de bonne heure d'illustres amis, tels que M. *Hermant*, chanoine de Beauvais, M. l'abbé *Renaudor*. On peut aussi mettre de ce nombre dom *Mabillon*, Bénédictin, & tout ce qu'il y avoit de plus digne d'être recherché dans l'abbaye de *Ste. Genevieve*, où il demeura pendant ses études de théologie. Il n'étoit que bachelier, & il se préparoit à sa licence, lorsque le pape *Innocent XI* mourut. Cet événement lui fit naître le desir d'aller à Rome, & le cardinal *Fruftemberg* le prit pour un de ses conclavistes. En

En par  
levé pa  
dans le  
captivité  
qu'il eu  
& prit  
cités th  
que ren  
il trava  
ques. U  
me, qui  
& le for  
ouvrage  
sous les  
qui a é  
a fait u  
qu'in-12  
in-fol. C  
dans for  
y avoit re  
que ce p  
M. de Co  
mes souti  
tructions  
qui parut  
& imprim  
un très-g  
ment une  
ouvrages  
vers évêq  
année de  
naire des  
ces; il le  
ngement  
y fit plus  
mal par s  
COLLE  
né à Châ  
ou l'ensei  
quitta à l  
France & l  
avec la fill  
Il s'abando  
logie, qu'il  
à 79 ans. M  
qu'à se renc  
on découvre  
la vie des  
Tome I.

En partant de Rome, après l'élection d'*Alexandre VIII*, il fut enlevé par un parti espagnol, blessé, conduit à Milan, & enfermé dans le château de cette ville. Il eut beaucoup à souffrir dans cette captivité, dont il profita pour apprendre la langue espagnole. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il revint à Paris, entra en licence, & prit le bonnet de docteur. Après s'être distingué dans ces exercices théologiques, il fut nommé agent du clergé en 1695, & quelque temps après évêque de Montpellier. Rendu dans son diocèse, il travailla à l'instruction des peuples & à la conversion des hérétiques. Un de ses premiers soins fut de faire travailler à un catéchisme, qui pût être en même temps la théologie abrégée des pasteurs & le fondement solide de la croyance des ouailles. Cet important ouvrage si connu, si répandu, si justement estimé, fut composé sous les yeux du prélat par le pere *Pouger*, prêtre de l'Oratoire & qui a été long-temps supérieur du séminaire de Montpellier. On a fait un grand nombre d'éditions de ce catéchisme tant *in-4°* qu'*in-12*, sans compter l'édition latine avec les preuves, en 2 vol. *in-fol.* Cette dernière édition fut condamnée par M. de *Colbert* dans son instruction pastorale du 17 septembre 1726; parce qu'on y avoit retranché son nom, & qu'on y avoit mêlé des explications que ce prélat n'adoptoit pas. Tout le monde connoit la part que M. de *Colbert* prit aux disputes de l'église: il fut un des plus fermes soutiens des appellans. De là cette multitude de lettres, d'instructions pastorales, de mandemens, d'apologies & d'autres écrits qui parurent sous son nom. Ils ont été recueillis après sa mort, & imprimés en 1740, en 3 vol. *in-4°*, dont le dernier contient un très-grand nombre de lettres. L'éditeur a mis au commencement une préface, dont la première partie donne une idée des ouvrages de M. de *Colbert*, & la seconde contient le récit des divers événemens de sa vie. Ce prélat mourut en 1738 dans la 71e. année de son âge, & la 42e. de son épiscopat. L'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes* lui prodigue les épithetes les plus atroces; il le compare à *Luther*. M. de *Colbert* méritoit plus de ménagement; ceux qui ont été dans son diocèse savent assez, qu'il y fit plus de bien par ses bonnes œuvres qu'il n'a pu y faire du mal par sa façon de penser.

COLLET, (*Philibert*) savant avocat au parlement de Dombes, né à Châtillon-lez-Dombes en 1643, entra chez les Jésuites, où il enseigna pendant quelque temps les belles-lettres. Il les quitta à l'âge de 22 ans, pour voyager. Après avoir parcouru la France & l'Angleterre, il revint dans sa patrie, où il se maria avec la fille d'un médecin du pays qu'il perdit peu de temps après. Il s'abandonna alors entièrement à l'étude du droit & de la théologie, qu'il cultiva avec succès. Il mourut dans sa patrie en 1718 à 79 ans. Malgré la singularité de son caractère qu'il pouffoit jusqu'à se rendre ridicule (car chez lui tout respiroit l'air antique) on découvroit en lui un homme de beaucoup d'esprit. Il eut toute sa vie des opinions singulieres, qui éclatent dans tous ses ouvrages.

ges ; mais son érudition n'y paroît pas moins. Les principaux sont, I. *Traité des excommunications*, imprimé en 1683, in-12, à Dijon, chez Michard. C'est une histoire de l'excommunication de siecle en siecle, écrite avec beaucoup de liberté. L'auteur étoit dans les censures, lorsqu'il composa cet ouvrage, parce qu'il avoit empêché avec quelque violence qu'on enterrât une personne dans quelque église paroissiale de Dombes, dont il étoit patron. Camille de Neufville, archevêque de Lyon, à qui l'ouvrage est dédié, leva les censures, auxquelles au reste Collet ne s'étoit point soumis. II. *Traité de l'usure*, à Lyon, en 1690, in-8°, sans nom d'imprimeur, ni de ville, ni d'auteur, & à Paris chez Guignard en 1693. Collet fit ce traité pour défendre, contre quelques missionnaires, l'usage de la Bresse de stipuler les intérêts des sommes exigibles. Il avoit travaillé depuis à un second volume qui n'a pas paru. III. *Entretiens sur les dîmes*, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de ville ; mais imprimés à Lyon, in-12, & ensuite à Paris chez Guignard 1693. L'auteur y veut prouver que les dîmes ne sont ni de droit divin, ni de droit ecclésiastique, mais de droit domanial. IV. *Entretiens sur la clôture des religieuses*, à Dijon, en 1697, in-12. Collet y combat pour la liberté de la clôture contre M. le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, qui venoit de gagner son procès contre les dames de Montfleuri, qui ne vouloient pas être gênées à cet égard. Quoique les ouvrages de Collet renferment plusieurs idées hardies, dont quelques-unes pourroient être dangereuses, ils seront d'une grande utilité pour ceux qui sauront en faire bon usage.

COLLIUS, (François) un des docteurs du college Ambrosien de Milan, florissoit au commencement du dix-septieme siecle. Nous avons de lui, I. Un ouvrage intitulé : *De animabus paganorum*, en 2 vol. in-4°, à Milan 1622 & 1623. L'auteur y traite du salut & de la damnation de plusieurs personnes illustres du paganisme. Il ose y décider de l'état où elles sont présentement, péchant ce nuage impénétrable qui est entre la vie & la mort. Ses conjectures sont tirées de la connoissance, qu'ils ont eu des choses divines, de leur vie & de leurs mœurs, de leurs sentimens & de leurs écrits & des témoignages ecclésiastiques & profanes. Melchisedech, Job, les sages-femmes égyptiennes, Nabuchodonosor, Salomon ont la vie éternelle. Il ne désespere pas du salut des sept sages de la Grece, ni de celui de Socrate, des Sybilles, d'Adam, de Cain, d'Enoch, de Samson ; mais il damne sans miséricorde Pythagore, Aristote, &c. quoiqu'il reconnoisse qu'ils ont connu le vrai Dieu. Quoique cet ouvrage roule sur des objets devant lesquels il y aura toujours un voile, il y a des choses curieuses & des recherches utiles. L'auteur en plaidant pour eux contre ceux qu'il veut admettre dans le séjour de la gloire, est forcé d'entrer dans l'examen de leurs vices & de leurs vertus, & cet examen produit des remarques intéressantes. Il est d'ailleurs

moins  
coup,  
pour d  
de gen  
de sang  
précéd  
mais il  
n'a fait  
COL  
la prov  
la gran  
gers du  
autre p  
homme  
Colomba  
compos  
quelque  
Banchon  
menant  
en plus  
ple d'Al  
beaucoup  
consenti  
ayant re  
moins  
Bretagne  
la discip  
soit par  
de pénit  
sible. Col  
noient b  
qu'il vou  
n'avoient  
en propr  
cour de  
ses états.  
de la Vo  
ruiné noi  
premier n  
bes & d'  
se, il ch  
bâtit un  
d'Anagrai  
royoit en  
St. Colomb  
tôt rempli  
qu'il nom  
za à chacu

moins hardi qu'on pourroit le penser ; il ne se hazarde pas beaucoup, & s'il avance quelques paradoxes, il ne les donne que pour des conjectures. Ce livre est devenu rare ; & quoique bien de gens le citent, très-peu paroissent l'avoir lu. II. Un traité, de *Janguine Christi*, à Milan, in-4°, qui est aussi curieux que le précédent, mais plus commun. *Collius* étoit un savant profond ; mais il auroit pu peut-être employer mieux son érudition qu'il n'a fait.

COLOMBAN, (*Saint*) étoit né en Irlande vers l'an 560 dans la province de Leinster. Il apprit dès sa jeunesse les arts libéraux, la grammaire, la rhétorique, la géométrie. Craignant les dangers du monde & les attraits de la volupté, il passa dans une autre province d'Irlande, où il se mit sous la conduite d'un homme respectable nommé *Silene*. Sous un si habile maître, *Colomban* fit de si grands progrès dans les saintes lettres, qu'il composa, étant encore jeune, un traité sur les psaumes, & quelques autres ouvrages. Il entra ensuite dans le monastere de *Banchor* le plus célèbre d'Irlande, & y passa plusieurs années, menant une vie très-austere. Pour se détacher du monde de plus en plus, il résolut de passer dans une terre étrangere à l'exemple d'*Abraham*. Il communiqua son dessein à l'abbé, qui eut beaucoup de peine à se priver d'un tel secours ; mais enfin il y consentit, croyant que c'étoit la volonté de Dieu. *St. Colomban* ayant reçu sa bénédiction, sortit de *Banchor* avec douze autres moines, étant âgé de trente ans. Ils passerent dans la Grande-Bretagne, & delà dans les Gaules. La foi y étoit entiere ; mais la discipline fort déchuë, soit par les incurSIONS des barbares, soit par la négligence des pasteurs. On négligeoit les pratiques de pénitence, & le relâchement devenoit chaque jour plus sensible. *Colomban* prêchoit par-tout où il passoit, & ses vertus donnoient beaucoup de poids à ses instructions. Il étoit si humble, qu'il vouloit avoir le dernier rang parmi ses compagnons. Ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame. Personne n'avoit rien en propre. La réputation de *St. Colomban* s'étendit jusqu'à la cour de *Gontran*, roi de Bourgogne, qui le pria de s'arrêter dans ses états. Le saint homme choisit pour sa retraite le vaste désert de la Volge, où il trouva dans les rochers un vieux château ruiné nommé, *Anagrates*, à présent *Anagrai*, dont il fit son premier monastere. Il n'y vivoit avec ses compagnons que d'herbes & d'écorces d'arbres. Sa communauté étant déjà nombreuse, il chercha un lieu plus commode dans le même désert pour bâtir un monastere. Il trouva un château environ à huit mille d'*Anagrai*, nommé *Luxovium* ou *Luxeu*. Dans le bois voisin on voyoit encore des idoles de pierre que les Païens avoient adorées. *St. Colomban* commença à y bâtir un monastere, qui fut bientôt rempli ; ensuite qu'il fut obligé d'en faire un troisieme, qu'il nomma *Fontaines*, à cause de l'abondance des eaux. Il donna à chacun de ces monasteres, des supérieurs dont il connois-

soit la piété. Il y résidoit tour à tour, & il leur donna une règle qui a été long-temps pratiquée dans les Gaules, & que nous avons encore. Elle est courte, & St. *Colomban* y recommande sur-tout l'obéissance, la pauvreté, le désintéressement, l'humilité, la chasteté, la mortification intérieure & extérieure, le silence, la discrétion. A l'égard de la nourriture, il dit qu'on ne la prendra que vers le soir, c'est-à-dire, à none, & qu'elle sera pauvre: des herbes, des légumes, de la farine détrempée d'eau, avec un petit pain. Il faut proportionner la nourriture au travail, & faire en sorte que chaque jour on jeûne, on prie, on travaille & on lise. La psalmodie y est ainsi réglée. Aux heures du jour qui partagent le travail, savoir, tierce, sexte & none, trois psaumes avec des versets. Au commencement de la nuit, c'est-à-dire à vêpres, douze psaumes. L'office de la nuit est différent selon la diversité des saisons. Le samedi & le dimanche, il n'est pas le même que les jours ordinaires. Pendant les six mois d'hiver, trente-six psaumes sous douze antiennes, car chacune étoit précédée de trois psaumes. Le samedi & le dimanche, soixante-quinze psaumes avec vingt-cinq antiennes. A la fin de chaque psaumes, les moines se mettoient à genoux. Après la règle on trouve le pénitentiel, c'est-à-dire, la manière de corriger les fautes ordinaires des moines. La punition la plus ordinaire, c'est la discipline: souvent l'on condamne au silence ou à des jeûnes extraordinaires. Les moines faisoient le signe de la croix sur tout ce qu'ils prenoient, une cuiller, une lampe, &c. En sortant ou en entrant dans la maison, ils demandoient la bénédiction du supérieur, & se présentoient devant la croix. En sortant, ils portoit ordinairement sur eux de l'huile bénite pour en oindre les malades. Il paroît même qu'ils portoit aussi l'eucharistie, & il y a des pénitences pour ceux qui en laissoient corrompre les espèces. St. *Colomban* ne se servoit que de vaisseaux de cuivre pour célébrer le saint sacrifice, & ses moines faisoient eux-mêmes le pain qu'ils y offroient. Le pieux fondateur fut éprouvé par la persécution. La reine *Brunehaut* dont il reprenoit les dérèglemens, prévint le roi *Thierry* contre lui, & le fit exiler à *Belançon*. Le saint s'étant ensuite retiré dans les états de *Theodebert*, convertit un grand nombre d'infidèles. Il passa delà en Italie, & s'arrêta dans le désert de l'Apennin, où il fonda dans un lieu nommé *Bobio* un monastere qui devint très célèbre. Ce fut là que mourut ce grand serviteur de Dieu, l'an 615. Outre les ouvrages cités dans cet article, nous avons de lui quelques piéces poétiques, des lettres & quelques traités de piété. Ses réflexions sont justes & peuvent beaucoup servir à former l'ame d'un chrétien; mais son style ne seroit pas aussi utile pour se former le goût.

COLOMBIERE, (*Claude de la*) Jésuite, né à St. Symphonien à 3 lieues de Lyon, fit ses études dans cette dernière ville. Après

avoir  
il se  
re da  
minie  
en t  
d'Yor  
va à  
parle  
il tra  
deme  
il fut  
deur  
on ne  
Un ser  
cation  
innoc  
il s'ob  
forme  
il pub  
dans le  
qu'il a  
dans s  
carême  
1684. I  
panégy  
RIE. L  
bles, d  
faillans  
ses; ma  
manière  
de l'am  
braisoit.  
gion y  
pénétré  
la *Colom*  
percevoi  
une nou  
1757. O  
trouvent  
vol. de  
retouché  
sur la m  
raisonner  
coup par  
sentimens  
re dans  
il est pro  
persuader.

avoir professé avec succès dans différens colleges de sa compagnie, il se consacra au ministère de la chaire ; mais il ne l'exerça guere dans les églises de France. Il prêcha seulement quelques dominicales à Lyon. La plupart de ses sermons furent prononcés en Angleterre où il prêcha deux carêmes, devant la duchesse d'York, & les dominicales pendant dix-huit mois. Il trouva à Londres des occasions d'exercer son zele ; cité devant le parlement d'Angleterre, on alléguoit les conversions auxquelles il travailloit. Il fut enfermé dans les prisons publiques, & y demeura environ un mois ; & enfin par un arrêt du parlement, il fut banni pour toujours de l'Angleterre. Pénétré de la grandeur de Dieu il ne pouvoit cacher l'esprit qui le gouvernoit, & on ne le voyoit jamais sans se sentir de l'attrait pour la vertu. Un seul trait fera juger jusqu'à quel point il portoit la mortification. Il aimoit extrêmement la musique. Cette inclination innocente ne peut échapper à sa vigilance ; dès qu'il la connut il s'obligea par un vœu à ne la jamais satisfaire. Il donna une forme à la célébration de la solemnité du cœur de JESUS, dont il publia l'office & les pratiques. Il mourut en 1682, à Paris dans le duché de Bourgogne, à 41 ans. Le mélange des sujets qu'il avoit été obligé de traiter, & la confusion qui régnoit dans ses sermons ont empêché de les publier sous le titre de carême & d'aveut. Ils sont en 4 vol. in-8°, à Lyon chez Anisson 1684. Il y a près de 80 discours, parmi lesquels on trouve des panegyriques & des sermons sur les mystères de J. C. & de MARIE. Le lecteur ne doit pas y chercher des métaphores agréables, des portraits brillans, des descriptions fleuries, des traits faillans, des chûtes épigrammatiques, des cadences harmonieuses ; mais il y trouvera les maximes de l'évangile rendues d'une manière instructive & touchante. Le pere de la Colombiere avoit de l'ame ; aussi est-il plein de chaleur. L'amour de Dieu l'embrasoit. Tout dans ses sermons annonce ce sentiment. La religion y paroît avec ce charme, que lui prête un cœur éloquent pénétré de sa vérité & de sa grandeur. Un confrere du pere de la Colombiere versé dans la science de la chaire, ayant cru s'appercevoir que le langage de cet orateur vieillissoit, en a publié une nouvelle édition en 6 vol. in-12, à Lyon chez Bruyset en 1757. On a encore du pere de la Colombiere des réflexions qui se trouvent à la suite de ses *Sermons*, & qui forment un cinquieme vol. de l'édition in-8°. On les trouve aussi dans l'édition in-12 retouchées. Parmi ceux qui ont écrit dans les derniers temps sur la morale chrétienne, les uns excellent par la solidité du raisonnement, les autres par la vivacité de l'imagination, beaucoup par l'élégance de la composition, peu par l'onction des sentimens. La réunion de ces différens caracteres se fait connoître dans le pere de la Colombiere, suivant M. l'abbé Joanner : & il est profond, quand il raisonne, & touchant lorsqu'il veut persuader.

**COLONIA**, ( *Dominique de* ) Jésuite, vit le jour à Aix en 1660. Après avoir enseigné les basses classes dans sa patrie, il fut chargé de la rhétorique à Lyon, où il exerça cet emploi pendant plus de dix ans avec un succès très-flatteur. Ce Jésuite n'avoit pas séparé l'étude de la religion de celle des sciences profanes. Ses supérieurs le jugerent propre à enseigner la théologie positive, & il s'en acquitta pendant 26 ans, enseignant en même-temps la langue hébraïque. La confession, la direction, la prédication, la visite des malades entroient aussi dans la sphere de ses talens & de ses occupations. Ce Jésuite mourut en 1741 à 82 ans, à Lyon. Cette ville lui faisoit une pension annuelle. Le pere de *Colonia* avoit beaucoup lu, & il n'oublioit presque rien. On trouve du savoir & des recherches dans les fruits de ses travaux littéraires. Les principaux sont, I. Deux panégyriques; l'un de *St. François Régis*, imprimé à Lyon 1717, in-12, l'autre de *St. François Xavier*, publié dans la même ville à Lyon 1710. II. *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, à Lyon 1718, en 2 vol. in-12. L'auteur avoit la cet ouvrage par parties dans l'académie de Lyon, dont il étoit membre; & cette compagnie avoit applaudi à l'entreprise & à l'exécution. III. *Bibliothèque janséniste ou catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes ou suspects de jansénisme*, en 2 vol. in-12, qu'un autre Jésuite a publié en 4, sous le titre de *dictionnaire*. Cette compilation est beaucoup moins estimée que l'ouvrage précédent dont on fait cas à cause des matériaux & de la sagacité de l'auteur à les employer. Dans l'un, l'auteur prouve la religion; dans l'autre, il tente de l'affaiblir dans le cœur des fideles, par l'esprit d'emportement & de fanatisme qu'il leur inspire. Tout ce qui n'a pas été Jésuite a été Janséniste. Il confond sans aucun égard des bons ouvrages avec des productions infectées. IV. *Instructions sur le jubilé*, 1734, in-12.

**COLONNE**, ( *Jean* ) de l'illustre famille de ce nom, se consacra à Dieu dans l'ordre de *St. Dominique*, & enseigna avec succès dans plusieurs villes. Son ordre l'éleva à plusieurs postes, entr'autres à celui de provincial en 1247. Son zele pour le salut des ames & pour l'extirpation de l'hérésie lui mérita l'archevêché de Messine, & la place de légat dans la Sicile. Ce savant prélat mourut dans une heureuse vieillesse après l'an 1280. Nous avons de lui, I. Un ouvrage latin intitulé : *La mer des histoires*. C'est une chronique lourde & infidelle; on y trouve les principaux événemens de chaque siècle depuis la création jusqu'à *St. Louis*, roi de France. Cet ouvrage prouve des recherches; mais ce n'est pas tout que d'avoir des matériaux pour un édifice, il faut un architecte, & *Colonne* n'étoit qu'un mauvais manœuvre. Il multiplie les miracles & les faits incroyables. On a traduit cette compilation en françois, & elle a été plusieurs fois réimprimée. II. Un traité de la gloire du Paradis. III. Un autre du malheur des gens de cour, qui renferme des moralités universales.

COL  
de Ro  
Paris.  
Voyez  
CO  
vence,  
leges c  
plusieu  
saine c  
mans,  
III. In  
dernier  
dont l'a  
demeur  
lequel:  
cules pl  
vérité d  
bue la  
Chartre  
fait extr  
de vie. I  
qui est  
beaucoup  
évêques  
ouvrage  
COM  
diocèse  
dans l'or  
ces. Il f  
des anci  
prélats d  
pour trav  
qu'ils voi  
pension d  
que le cl  
Il donna  
que d'Ico  
suivante.  
Corysstrom  
défense de  
la nouvel  
deux volu  
desquels n  
& d'autres  
nous a don  
à Rome pa  
le cardinal  
d'un nouve

COLONNE, ( *Gilles* ) général de l'ordre des Augustins, natif de Rome, fut disciple de St. *Thomas d'Aquin* dans l'université de Paris. Il mourut à Avignon en 1316, archevêque de Bourges. Voyez son article dans le *nouveau dictionnaire historique*.

COLUMBI, ( *Jean* ) Jésuite, né en 1592 à Manosque en Provence, enseigna successivement différentes sciences dans les collèges de son ordre. Il mourut en 1679 à Lyon après avoir publié plusieurs ouvrages, dans lesquels il y a plus d'érudition que de saine critique. Les principaux sont, I. *Hierarchia angelica & humana*, in-fol. Lugd. 1647. II. *Opuscula varia*, in-fol. Lugd. 1663. III. *In S. scripturam*, tom. I. in-fol. ibid. 1656. On trouve dans le dernier article de cette liste un commentaire sur l'écriture sainte, dont l'auteur n'a publié que le premier volume; les autres sont demeurés manuscrits. Il compose plusieurs volumes in-fol. dans lesquels il a répandu beaucoup de savoir. On trouve dans ses opuscules plusieurs écrits curieux. I. Une dissertation pour prouver la vérité de la résurrection de ce chanoine de Paris, auquel on attribue la conversion de St. *Bruno*. Il cite plusieurs chroniques des Chartreux; mais il ignoroit que St. *Bruno* ne parle point de ce fait extraordinaire, en rapportant les motifs de son changement de vie. II. L'histoire & l'éloge d'une image de la sainte Vierge, qui est en grande vénération à Manosque, où on lui attribue beaucoup de miracles. III. Plusieurs remarques sur l'histoire des évêques de Sisteron, de Viviers, de Valencé & de Die. Il y a un ouvrage sur chacun de ces diocèses; & il est divisé en 4 livres.

COMBEFIS, ( *François* ) Dominicain, né à Marmande dans le diocèse d'Agen, fit ses premières études à Bordeaux. Etant entré dans l'ordre de St. *Dominique* il professa la philosophie avec succès. Il se consacra ensuite entièrement à la lecture des peres, des anciens auteurs grecs & des historiens ecclésiastiques. Les prélats de France étant assemblés à Paris en 1655, le choisirent pour travailler aux nouvelles éditions & versions des peres grecs qu'ils vouloient entreprendre. Ils le gratifierent en 1656 d'une pension de cinq cens livres, qu'ils augmentèrent ensuite: faveur que le clergé de France n'avoit jamais accordé à aucun régulier. Il donna au public en 1644 les œuvres de saint *Amphiloque*, évêque d'Icône, de St. *Méthode* & de St. *André* de Crete. L'année suivante, il mit au jour quelques pieces nouvelles de St. *Jean Chrysostome*, qu'il avoit tirées de la bibliothèque du Roi, avec une défense des scholies de St. *Maxime* sur St. *Denis*. Il donna depuis la nouvelle augmentation de la bibliothèque des peres grecs en deux volumes in-fol. imprimés à Paris en 1648, dans le premier desquels nous avons les œuvres de St. *Astere*, évêque d'Amasée, & d'autres peres grecs; & dans l'autre qui est tout historique, il nous a donné la véritable histoire des Monothélites, désapprouvée à Rome parce qu'il n'avoit pas eu, dit-on, assez de respect pour le cardinal *Baronius*. Il augmenta la bibliothèque des peres grecs d'un nouveau vol. publié en 1672, & divisé en deux parties. II

*l'intitula: Novissimum auctuarium.* Deux ans après il publia son *ecclésiastes græcus*: ouvrage utile aux prédicateurs, & dans lequel il fit entrer plusieurs piéces des deux *Basiles* de Césarée & de Seleucie. L'année 1675, fut marquée par l'édition des œuvres de *St. Maxime*, qu'il mit au jour en deux gros volumes *in-fol.* espérant d'en publier un troisième. Il fit imprimer dans la même année le livre de *St. Théodore d'Ancyre* contre *Nestorius*, avec des notes & une oraison de *St. Germain*, archevêque de Constantinople. Tant d'ouvrages l'ayant fait connoître avantageusement, il eut ordre de *M. Colbert*, ministre d'état, qui avoit l'intendance de l'imprimerie royale, de travailler aux historiens grecs de Constantinople, qui restoient encore à publier. Enfin il couronna tous ses travaux par une savante collection de remarques & de corrections sur toutes les œuvres de *St. Basile*, pour lequel il avoit une affection singulière. Cet ouvrage fut achevé d'imprimer pendant qu'il étoit au lit de la mort. La fièvre arriva à Paris en 1679 dans la soixante & quatorzième année de son âge. La pierre le tourmenta beaucoup pendant ses dernières années; mais il ne perdit ni le goût du travail, ni la patience qui doit animer un chrétien supérieur aux douleurs. Il les reçut comme des bienfaits de la divinité. Le pere *Combesis* avoit les vertus que donne une étude constante, animée par un grand fond de religion. Il avoit la simplicité d'un savant, ainsi que la franchise; & dans ses entretiens son cœur parloit autant que sa bouche.

**COMITOLO**, (*Paul*) Jésuite de Perouse en Italie, possédoit les belles-lettres & la théologie, & il les enseigna dans les collèges de sa société. Il mourut dans sa patrie en 1626 à 80 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en latin, I. Quelques traités en faveur du pape *Paul V* dans le temps de ses différends avec la république de Venise. II. Une chaîne de plusieurs illustres auteurs sur le livre de *Job*, traduite du grec en latin. III. Des décisions de morale, qui l'ont fait passer pour un des meilleurs casuistes de sa compagnie, quoiqu'il ait trouvé des contradicteurs.

**COMNENE**, voyez ANNE COMNENE.

**COMTE**, (*Louis le*) d'une famille de robe de Bordeaux, entra dans la compagnie de Jesus & s'y signala comme prédicateur & comme écrivain. Il est principalement connu dans ce dernier genre par ses *mémoires sur la Chine*, en 2 vol. *in-12*, dont le style est agréable & les faits instructifs pour ceux qui entreprendroient des missions dans ce pays-là; mais on l'a accusé avec raison de flatter trop les Chinois. Il les représente comme un peuple religieux, chez qui le culte du vrai Dieu s'étoit conservé sans altération pendant plus de deux mille ans. Il trouvoit dans les annales de ce peuple des miracles bien attestés, l'inspiration prophétique, la sainteté; en un mot, tout ce qui rend une religion vénérable. Le grand *Bossuet*, le cardinal de Noailles, l'archevêque de Rheims (*le Tellier*) indignés des propositions avancées par le pere le *Comte*, firent condamner son livre par la Sorbonne. Ce Jésuite mourut à Bordeaux en 1729.

CON

naquit  
nobles  
une ré  
toujo  
ploya t  
avec di  
villes d  
avec sa  
singulier  
très-imp  
de ce sa  
février e  
son ame  
ouvrages  
ses diffé  
italien. L  
de l'églis  
in-4°. II.  
du probab  
III. Obser  
probabilist  
plusieurs p  
intitulé: L  
Hisme & du  
tre parad  
in-4°; cet  
dogme que l  
intitulé, d  
re historiqu  
VIII. De la  
rialistes &  
res moderne  
Cordelier.  
sentes, qu  
portent d'el  
Dominicain.  
1753, in-4°  
sur l'usage. I  
que. III. Neu  
dogmatico-mo  
ties-consult  
malibus; RO  
venienda au  
in-4°. Ce der  
1756, in-12.  
article est à  
Moréri.

CONCINA, (*Daniel*) théologien de l'ordre de *St. Dominique*, naquit dans le Frioul sur une des terres des seigneurs *Savorani*, nobles Venitiens, vers l'an 1686. Il se consacra à la vertu dans une réforme de *St. Dominique* en 1708. Son humilité l'éloigna toujours des charges & des places distinguées de son ordre. Il employa tout son temps & tous ses talens à prêcher & à écrire. Il exerça avec distinction le ministère de la parole dans les plus grandes villes de l'Italie, à Rome même où on l'a toujours entendu avec satisfaction. Le pape *Benoit XIV*, qui en faisoit une estime singulière, le consulta plusieurs fois sur des matières théologiques très-importantes, & souvent il forma ses décisions sur les avis de ce savant religieux. Le pere *Concina* mourut à Venise le 21 février en 1756. L'amour de la vérité avoit toujours régné dans son ame, & en faisoit le principal caractère. On le voit dans ses ouvrages, & on le voyoit encore mieux en vivant avec lui. Parmi ses différentes productions : les unes sont en latin, & les autres en italien. Les principales sont, I. *La discipline ancienne & moderne de l'église romaine sur le saint jeûne du carême*, &c. Venise 1742, in-4°. II. *Dissertations théologiques morales & critiques sur l'histoire du probabilisme & du rigorisme*, &c. Venise 1743, 2 vol. in-4°. III. *Observations critiques & morales pour la défense de l'histoire du probabilisme & du rigorisme, contre le livre intitulé: Justification de plusieurs personnages*, &c. in-4°. IV. *Examen théologique du livre intitulé: Essai d'un supplément... dont a besoin l'histoire du probabilisme & du rigorisme*, Pezaro 1745, in-4°. V. *Explication des quatre paradoxes, qui sont en vogue dans notre siècle*, Lucques 1746, in-4°; cet ouvrage a été traduit en françois. VI. *Explication du dogme que l'église romaine propose à croire sur l'usure, contre le livre intitulé, de l'emploi de l'argent*, Naples, 1746, in-4°. VII. *Mémoire historique sur l'usage du chocolat les jours de jeûne*, Venise 1748. VIII. *De la religion révélée, contre les Athées, les Déistes, les Matérialistes & les Indifférens*, Venise 1754, in-4°. IX. *Sur les théâtres modernes, contre le marquis Scipion Maffei, & le pere Bianchi, Cordelier. Ces auteurs prétendoient que les comédies ne sont dé fendues, que lorsqu'elles sont accompagnées de circonstances qui portent d'elles-mêmes au péché*. X. *La vie du cardinal Ferrarini, Dominicain*. XI. *Instructions des confesseurs & des pénitens*, Venise 1753, in-4°. Voici ceux qu'il a écrits en latin. I. Trois vol. in-4°. sur l'usure. II. *Trois autres sur la discipline & la pauvreté monastique*. III. *Neuf lettres sur la morale relâchée*. IV. *Theologia christiana dogmatico-moralis*, Rome 1746, en 12 vol. in-4°; cet ouvrage est très-consulté en Italie & même en France. V. *De spectaculis theatralibus*, Rome 1752, in-4°. VI. *De sacramentali absolutione impertinenda aut deservenda recidivis consuetudinariis*, Rome 1755, in-4°. Ce dernier ouvrage a été traduit en françois & imprimé en 1756, in-12. La vie de l'auteur d'où l'on a tiré une partie de cet article est à la tête. On peut aussi consulter le dictionnaire de *Moreri*.

**CONDE**, ( *Nicolas de* ) Jésuite, né à Clermont en Argonne en 1609, enseigna la rhétorique dans les collèges de sa société durant 4 ans, & la philosophie pendant trois. Il employa le reste de sa vie au ministère de la prédication, pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Il mourut le 5 octobre 1654. On a de lui divers ouvrages de piété, dont le plus connu est la *vie du pere Charles de Lorraine, de la compagnie de Jesus, grand prince, grand évêque, grand religieux*, à Paris 1652, in-12. Cet ouvrage est édifiant & curieux.

**CONDREN**, ( *Charles de* ) second général de l'Oratoire, étoit d'une famille noble & distinguée. Il naquit au village de Vauvain près de Soissons, le 15 décembre 1588. Après avoir fait la philosophie, il voulut étudier en théologie; mais son pere qui vouloit le pousser à la cour, ou dans les armées, lui en refusa absolument la permission. Le jeune de Condren étant dans une maison de campagne eut l'adresse de faire apporter un *St. Augustin* & un *St. Thomas* avec quelques autres livres de théologie. Il les lisoit à l'insu de son pere, qui lui accorda enfin son consentement. Ayant été reçu docteur de Sorbonne, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia la conduite de plusieurs personnes choisies qui aspiraient à la perfection. Le pere de Condren, devenu ensuite confesseur de M. le duc d'Orléans frere unique de *Louis XIII.*, refusa constamment le chapeau de cardinal, Archevêché de Rheims, & celui de Lyon. Après la mort du cardinal de *Berulle*, il fut élu général de l'Oratoire, & remplit cette place avec beaucoup de sagesse & de prudence. Les sollicitations du cardinal de *Richelieu* ne purent l'engager à trahir sa conscience, en soulevant à la déclaration du clergé, sur la nullité du mariage de *Gaston*, duc d'Orléans. Il mourut à Paris en 1641. Il ne voulut jamais rien donner au public, quelque instance qu'on lui en fit, & quoiqu'il eût un esprit pénétrant & étendu. On a recueilli après sa mort quelques petits traités de controverse & de morale, sous ce titre: *Discours & lettres en deux parties*, imprimés à Paris en 1648. Sa vie composée par le pere *Amelotte*, contient un grand nombre de ses pensées, de ses lettres & de ses maximes. Son *rite du sacerdoce de J. C.* a été donné par le pere *Quésnel* l'an 1677, & réimprimée plusieurs fois depuis. Les Jésuites y trouvent toutes ses erreurs, mais il est assez difficile de les y appercevoir.

**CONINCK** ou **REGIUS**, ( *Gilles* ) Jésuite, étoit de Bayleul en Flandres, où il naquit en 1571. *Leonard Lescius* fut son maître, & en forma un disciple digne de lui. Il enseigna long-temps avec succès, & mourut à Louvain en 1636. Nous avons divers ouvrages qui prouvent son érudition théologique; mais la plupart ne sont aujourd'hui ni connus ni consultés. Les principaux sont, I. *De fide, spe & charitate*, in-fol. Lugd. 1623, & Paris 1624. II. *Comment. in doctrinam D. Thoma de sacramentis & censuris*, in-fol. Lugd. 1624. III. *De trinitate & incarnatione*, in-fol. Anvers. 1645.

**CONRAD LEONTORIUS**, auteur du seizieme siecle, entra dans

fordre  
blia à  
de Nic  
fut dep  
la litté  
lu les  
du sava  
CON  
vance,  
Irlande  
en Elpa  
Delà il  
cation i  
La cour  
de Tuan  
de se re  
du secon  
parti de  
été batt  
lui four  
les Pays  
le 18 no  
plusieurs  
l'état des  
en 1624.  
rinus de  
de la vie  
Irlandois  
nature hu  
vulneraz  
l'on voit  
cette, le n  
l'a rétabli  
grace. L'e  
CONST  
de Consta  
en Dardan  
près de N  
Le détail  
point à cet  
ques faits  
de pour les  
de les arts  
çoit souven  
Après les g  
mias, il m  
le cœur de  
l'oi en sava

fordre de Cîteaux. Mulbrun étoit sa patrie. Dès l'an 1507, il publia à Bâle une édition de la glose ordinaire avec les apostilles de *Nicolas de Lira*, qui est assez exacte pour ce temps-là, & qui fut depuis réimprimée à Lyon en 1520. *Conrad* avoit du goût pour la littérature tant profane qu'ecclésiastique; il paroît qu'il avoit lu les meilleurs écrivains de l'une & de l'autre. Parmi les lettres du vivant *Reuchlin*, on en trouve plusieurs de *Leontorius*.

CONRI, (*Florent*) religieux Franciscain de l'étruite Observance, fut pendant quelques années provincial de son ordre en Irlande. Il étoit né dans la Connacie; mais il passa fort jeune en Espagne, pour s'appliquer à la philosophie & à la théologie. Delà il vint dans les Pays-bas où il se fit un nom par son application infatigable à se rendre familiers les ouvrages de *St. Augustin*. La cour de Rome instruite de son mérite, le nomma archevêque de Tuam. Le pape *Clément VIII* lui avoit ordonné auparavant de se rendre en Irlande, pour y assister de ses conseils les chefs du secours, que le roi *Philippe III* envoyoit alois pour soutenir le parti des catholiques Irlandois. Le commandant espagnol ayant été battu, *Conri* fut nommé proscrit; mais le roi d'Espagne lui fournit de quoi s'entretenir avec honneur en Espagne & dans les Pays-bas. Il mourut à Madrid dans un couvent de son ordre le 18 novembre 1629, âgé de 69 ans, emportant les regrets de plusieurs personnes illustres. On a de lui, I. Un traité latin de l'état des enfans qui meurent sans baptême, imprimé à Louvain en 1624. On le trouve aussi à la fin du troisieme tome de l'*Augustinus* de *Jansenius*; imprimé in-fol. à Rouen 1652. II. Le miroir de la vie chrétienne, c'est un catéchisme imprimé à Louvain en Irlandois, en 1626, in-8°. III. *Peregrinus Jerichuntinus*, hoc est de *natura humanâ feliciter instituta, infeliciter lapsâ, miserabiliter vulneratâ, misericorditer restauratâ.* (Le pèlerin de Jericho, où l'on voit le bonheur de la nature dans l'innocence où Dieu l'avoit créée, le malheur de sa chute, la misere de ses plaies, & la grace qui la rétablit.) Quelques autres ouvrages sur les matieres de la grace. L'auteur étoit Augustinien.

CONSTANTIN LE GRAND, *Flavius Valerius Constantinus*, fils de *Constance Chlore* & de *Ste. Helene*, naquit à Naïsse l'an 274 en Dardanie, & fut fait Empereur en 306. Il mourut à Anchire, près de Nicomédie en 337 à 63 ans, après en avoir régné 31. Le détail de ses actions politiques & guerrières n'appartenant point à cet ouvrage, nous nous contenterons de rappeler quelques faits, qui ont rapport à son zele pour la pureté de la foi & pour les progrès des sciences. Il aimoit & favorisoit les lettres & les arts liberaux. Etant Empereur il lisoit beaucoup, & prononçoit souvent des discours pleins de raisonnemens & de science. Après les grandes victoires qu'il remporta sur *Maxence* & sur *Licinius*, il montra une douceur & une modération qui lui gagnerent le cœur de ceux mêmes qui avoient été ses ennemis. Il donna une loi en faveur de tous ceux qui avoient été faits esclaves par la tyran-

nie de *Maxence*, & leur rendit la liberté. Il en fit une autre par laquelle il s'engageoit à nourrir les enfans des pauvres, défendant de les vendre, comme il n'étoit que trop ordinaire. Il en fit plusieurs autres, qui prouvent qu'il se regardoit comme le pere de tous ses sujets & sur-tout des plus foibles. Il travailla de tout son pouvoir à réformer les dérèglemens de l'empire & à y établir les bonnes mœurs, l'humanité, la paix & l'union. Des furieux ayant outragé les statues, & les courtisans l'excitant à en tirer une vengeance signalée, en lui disant que son visage avoit été tout meurtri, il ne fit autre chose que passer la main sur son visage, & dit en souriant qu'il n'y sentoit aucune blessure. L'application qu'il avoit à réformer tous les abus, le porta à défendre les usures qui étoient excessives, & à beaucoup restreindre les loix romaines qui les permettoient. *Constantin* n'étoit pas seulement un grand prince; c'étoit aussi un Empereur très-chrétien. Il est le premier qui ait adoré le vrai Dieu par un culte public & éclatant; qui ait prêché hautement le nom de J. C. à toute la terre; qui ait rendu l'église glorieuse & triomphante; qui ait aboli le culte des démons, & abattu l'idolâtrie. *Constantin* dès le commencement de sa conversion, fit mettre la croix sur les enseignes des troupes romaines, & la fit servir d'ornement à sa couronne. Il avoit un oratoire dans son palais, où il s'enfermoit seul tous les jours pour lire l'écriture-sainte, & faire des prières réglées à certaines heures, particulièrement le dimanche dont il fit honorer le repos, même aux Païens. A l'armée il faisoit porter une tente en forme d'église pour y chanter les divins offices & y faire administrer les sacremens aux fideles. Des prêtres & des diacres le suivoient, & même des évêques que l'Empereur regardoit comme les gardes de son ame. Ce grand prince ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit rendre le christianisme vénérable aux Païens. La veille de Pâque étoit célébrée par une illumination magnifique. Il traita avec un grand respect les peres du concile de Nicée, & fit aux églises & aux pauvres des libéralités incroyables. Il baïsoit les cicatrices des confesseurs, qui portoient encore les marques de ce qu'ils avoient souffert dans les persécutions. Il s'appliqua avec beaucoup de zele à la conversion des Païens soumis à son autorité; il ne renferma pas même ce zele dans l'étendue de l'empire romain; il écrivit à tous les barbares les plus éloignés, pour les exhorter à adorer le vrai Dieu & J. C. La mémoire de cet Empereur étoit en si grande vénération dans l'église, que dès le cinquieme siecle on en parloit comme d'un saint: on rendoit des honneurs extraordinaires à son tombeau & même à sa statue. Nous avons de lui des discours & des lettres dans l'histoire ecclésiastique d'*Eusebe*.

CONSTANTIN, (*Manassès*) historien grec vers l'an 1150, écrivit en vers, un abrégé de l'histoire que *Leunclavius* a traduit en latin. C'est proprement une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1081, sous l'empire d'*Alexis Comnen*.

*Constantin*  
femme d  
grec. Cet  
histoire.

CON  
d'une in  
Pomponac  
l'empereur  
son retour  
après, il  
deur. Or  
Clement  
1527, a  
cette occ  
gnité de  
Voyez fu  
le détail  
qu'il en  
sa métho  
qu'elle e  
novateur  
mauvais  
qu'elle d  
par sa g  
lonté n'y  
qui sont  
& avec  
pies qui  
& si je s  
je fasse  
de tous  
prévus q  
prédestin  
res du sa  
route ét  
nôte po  
1442 à  
CON  
rieurs d  
lons en  
de Bou  
plusieur  
pour les  
cices spi  
tions de  
d'un sup  
IV. Des  
en 1670

*Constantin* dédia cet ouvrage à *Irene*, sœur de l'Empereur, & femme d'*Andronic*. *Meursius* est le premier qui l'ait publié en grec. Cet ouvrage n'est estimable ni comme poème ni comme histoire.

**CONTARINI**, (*Gaspard*) cardinal, évêque de Bellune, étoit d'une illustre maison de Venise. Après avoir pris des leçons sous *Pomponace*, il fut envoyé ambassadeur par sa république auprès de l'empereur *Charles-Quint*. Il s'acquitta si bien de cet emploi, qu'à son retour il eut un gouvernement considérable. Peu de temps après, il fut envoyé à Rome avec la même dignité d'ambassadeur. On l'envoya ensuite à Ferrare pour la délivrance du pape *Clement VII*, que les Allemands & les Espagnols avoient pris en 1527, après le pillage de Rome. *Contarini* servit utilement dans cette occasion & dans d'autres. Le pape *Paul III* l'éleva à la dignité de cardinal en 1535, & l'envoya légat en Allemagne en 1541. Voyez sur cet écrivain le *nouveau dictionnaire historique*, qui donne le détail & le jugement de ses ouvrages. Nous ajouterons à ce qu'il en dit, que dans ses traités de controverse contre *Luther*, sa méthode est d'exposer la doctrine de l'église, & de faire voir qu'elle est conforme à la doctrine de l'écriture-sainte, & que les novateurs ne l'attaquent que sur de fausses suppositions ou par de mauvaises raisons. A l'égard de la prédestination, il convient qu'elle doit être attribuée à la miséricorde de Dieu qui prévient par sa grace tous nos mouvemens; en sorte toutefois que la volonté n'y apporte point de résistance. Il conseille aux prédicateurs qui sont obligés de parler de ces matières, de le faire rarement, & avec beaucoup de précaution. Il répond à l'objection des impies qui disent : *Si je suis du nombre des prédestinés je serai sauvé, & si je suis du nombre des réprouvés je serai damné quelque chose que je fasse*, en leur faisant voir qu'ils pourroient dire la même chose de tous les autres événemens de la vie, que Dieu n'a pas moins prévus que le salut ou la damnation; il montre ensuite que la prédestination & la réprobation ne sont point des causes nécessaires du salut & de la damnation; que quoique Dieu ait connu de toute éternité les prédestinés & les réprouvés, cette connoissance n'ôte point la contingence & la liberté. Ce cardinal mourut en 1542 à 59 ans, à Bologne où il étoit légat.

**CONTAT**, (*Dom Jerome-Joachim le*) un des plus pieux supérieurs de la congrégation de *St. Maur*, naquit au diocèse de Champagne en 1607, & mourut subitement dans l'abbaye de Bourgueil, diocèse d'Angers, en 1690 à 83 ans. On a de lui plusieurs ouvrages de piété assez estimés. I. *Exercices spirituels pour les supérieurs des familles religieuses*, en 1653, à Rennes. II. *Exercices spirituels pour les religieux Bénédictins*. Il y a eu trois éditions de cet ouvrage; la troisième est de 1703, in-8°. III. *L'image d'un supérieur accompli dans la personne de St. Benoît*, à Tours. IV. *Des conférences pour tous les dimanches de l'année*, à Paris, in-4°, en 1670.

**CONTENSON**, (*Vincent*) né dans le diocèse de Condom vers 1640, entra dans l'ordre de *St. Dominique* à l'âge de 17 ans, & mourut à Creil, dans le diocèse de Beauvais où il prêchoit, le 27 décembre 1674, âgé seulement de 34 ans. C'étoit un excellent théologien, & un prédicateur plein de zèle & d'onction. Il a fait un ouvrage très-solide intitulé : *Theologia mentis & cordis*, où il a joint le dogme à la morale. Il y traite les vérités de la grace, non d'une manière sèche & purement spéculative, mais dans le goût de *St. Augustin*, en les rendant intéressantes aux fideles, & en montrant combien elles influent dans la piété & dans la morale. Aussi-tôt après sa mort, cette excellente théologie fut imprimée à Lyon en 9 volumes in-12, & on en a fait depuis une édition en 2 vol. in-fol.

**CONTI**, (*Armand de Bourbon prince de*) destiné dès sa première jeunesse à l'état ecclésiastique, avoit été chargé des abbayes de *St. Denis*, de Clugni, & de plusieurs autres des plus considérables du royaume. Après la mort du prince de *Conde* son pere, il s'abandonna aux plus excessives débauches. Il prit ensuite le parti des armes, comme plus conforme à l'amour qu'il avoit pour la vie des passions. Après s'être livré à toute sorte de violences, d'injustices & de désordres pendant les guerres civiles, il épousa en 1654 *Anne-Marie Martinuzzi*, niece du cardinal *Mazarin* : il étoit alors âgé de 25 ans. Une alliance si flatteuse pour l'ambition du cardinal, procura au jeune prince les plus grandes faveurs de la cour & les distinctions les plus honorables. Ce mariage ne le retira pas du désordre. L'évêque d'Alet fut le premier instrument de sa conversion qui fut constante & sincere. Il connut ce prélat à Pezenas, où se tenoit alors les états de Languedoc, dont il étoit gouverneur. On trouvera le détail de ses bonnes œuvres dans l'*histoire ecclésiastique* de M. l'abbé *Racine*. Il mourut en 1666 à Pezenas, âgé de 37 ans. Nous avons de lui, I. Un traité du *devoir des grands*. II. Un traité contre la comédie. III. Neuf lettres au pere *Deschamps*, Jésuite, sur les matieres de la grace; c'est une réfutation complete du système de *Molina*, que ce professeur lui avoit fait soutenir autrefois. Ces lettres furent imprimées à Cologne en 1699 avec les réponses du pere *Deschamps*.

**CONTZEN**, (*Adam*) Jésuite, natif du Montjoie, dans le duché de Juliers, savoit les langues savantes, & principalement l'hébraïque, la syriaque, la chaldaïque & la grecque qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans le college de Munich. Il remporta des avantages considérables sur les Protestans dans les disputes particulières, & fut félicité plusieurs fois de ses triumpes par le cardinal *Bellarmin*. Ce savant Jésuite mourut en 1635 à Munich. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, qui prouvent son ardeur pour le travail, mais qui sont d'un usage très-médiocre, depuis qu'il a paru tant de nouveaux théologiens.

**COQUILLE**, (*Gui*) né à Décise dans le Nivernois en 1523, étudia la jurisprudence à Paris & à Orléans, & fut employé dans

diverses  
de retour  
cuteur-f  
souvant  
affaires  
merites  
& lui o  
fut par  
eut bea  
étoit en  
de Fran  
qu'au d  
gination  
glise & l  
*Davidis*  
cor. II. M  
sieurs tr  
le concil  
chant la  
episcopar  
grande p  
l'on a d  
server q  
2 vol. in  
fères da  
1603, a  
ment &  
CORN  
en théo  
temps a  
& partic  
de soin  
rut en 1  
de St. D  
II. Diff  
CORN  
St. Fabie  
lettres p  
autres a  
rapporte  
la simpli  
l'article  
CORN  
COR T  
fessa les  
langue h  
Il mouru  
lui le tra

diverses affaires. On le députa plusieurs fois ; mais dès qu'il étoit de retour, il reprenoit ses fonctions d'avocat des parties & de procureur-fiscal de Nevers. Sa réputation s'étendit si loin, qu'il étoit souvent consulté de Paris, & chargé de défendre par écrit des affaires qui y étoient pendantes. Le roi *Henri IV*, connoissant le mérite de *Coquille*, le pressa plusieurs fois de quitter sa province, & lui offrit même une place de conseiller d'état ; mais il la refusa par modestie. La reine *Marquerite*, première femme d'*Henri IV*, eut beaucoup de considération pour *Coquille*, avec lequel elle étoit en relation. Il étoit aussi en commerce avec plusieurs savans de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, conservant jusqu'au dernier moment de sa vie une mémoire fidelle, une imagination vive, & un esprit saint & orné. Il ne cessa d'enrichir l'église & l'état de ses doctes ouvrages. Les principaux sont : I. *Psalmi Davidis centum quadraginta, paraphrastica translati in versus heroicis*. II. *Mémoire pour la réformation de l'état ecclésiastique*. III. *Plusieurs traités des libertés de l'église de France*. IV. *Discours sur le concile de Trente & sur les bénéfices*. V. *Divers dialogues touchant la ligue*. VI. *Collectiones juris canonici civilis*. VII. *Nirica episcoparum Italia*, & quelques autres petits traités. La plus grande partie de ces ouvrages ont été recueillis dans l'édition que l'on a donné de ses œuvres en 2 vol. *in-fol.* Il faut cependant observer que dans le catalogue de l'édition de 1703 à Bordeaux, 2 vol. *in fol.* on y rapporte le titre de 22 différens ouvrages non inférés dans la dernière édition. Ce savant mourut à Nevers en 1603, aussi estimé pour son érudition que pour son désintéressement & sa piété.

CORDER, (*Balthazar*) Jésuite, né à Anvers en 1592, fut docteur en théologie à Vienne en Autriche, où il enseigna assez longtemps avec beaucoup de réputation. Il savoit très bien les langues, & particulièrement la langue grecque, qu'il cultiva avec beaucoup de soin & de fruit. Ses talens le firent appeler à Rome où il mourut en 1650 à 58 ans. On a de lui, I. Une traduction des œuvres de *St. Denis l'Aréopagite*, qu'il publia l'an 1634 en 2 vol. *in-fol.* II. Différentes éditions de plusieurs morceaux des peres grecs.

CORNEILLE, (*Saint*) Pape, romain de nation, succéda à *St. Fabien* en 251, & mourut l'année d'après. Il y a de lui deux lettres parmi celles de *St. Cyprien*, & *Eusebe* fait mention de trois autres adressées à *Fabius*, évêque d'Antioche, dans lesquelles il rapporte ce qui s'étoit passé au concile de Rome, en abusant de la simplicité & de la facilité de trois évêques. Voyez sur ce Pontife l'article de *St. Cyprien*.

CORNEILLE DE LA PIERRE, voyez PIERRE.

CORTASSE, (*Pierre-Joseph*) Jésuite, né à Apt en 1681, professa les humanités & enseigna à Lyon la théologie positive & la langue hébraïque. Le ministère de la prédication l'occupa ensuite. Il mourut au milieu de ces fonctions, à Lyon en 1740. On a de lui le traité des noms divins ou des perfections divines : ouvrage de

*St. Denis l'Aréopagite* (à ce qu'il prétend) propre à donner des idées sublimes de Dieu, & à faire naître de grands sentimens de la religion, traduit du grec en françois, avec des notes critiques & dogmatiques, à Lyon chez Deville 1739, in-4°.

**CORTEZ**, (*Gregoire*) cardinal, né à Modene d'une famille illustre, se consacra à Dieu dans l'ordre de *St. Benoit*. Son mérite le fit passer par toutes les charges, auxquelles on put l'élever. Enfin le pape *Paul III*, le nomma au cardinalat, le 2 Juin 1542. *Gregoire* étoit alors dans le célèbre monastere de *Lerins* en Provence, où il s'étoit retiré depuis quelque-temps, & qu'il gouvernoit avec beaucoup de sagesse & de prudence. Son élévation ne servit qu'à faire briller davantage son humilité, sa piété, l'innocence de ses mœurs, & les talens qu'il avoit acquis. Il mourut à Rome en 1548, après avoir publié divers écrits théologiques. On ne connoit guere à présent que son recueil intitulé : *Epistolarum familiarium liber*, à Venise 1573, in-4°. Ce recueil est une preuve de ses liaisons avec les savans de son temps, & de son zele pour les progrès des lettres sacrées & profanes. On y trouve aussi quelques poésies latines de l'auteur, des jugemens sur plusieurs ouvrages, des éloges de quelques savans, & divers faits qui concernent l'histoire de son temps.

**COSTE**, (*Hilarion de*) religieux Minime, né à Paris en 1595, fut élevé dans la piété par sa mere. A l'âge de 19 ans, il embrassa l'état religieux. Ayant été élevé au sacerdoce, il fut appelé au couvent de Paris où il s'occupa de la direction des ames & de la composition de divers ouvrages. Les principaux sont, I. *Histoire catholique*, où sont décrits les vies, faits, actions héroïques & signalées des hommes & dames illustres, qui par leur piété & sainteté de vie, se sont rendus recommandables dans les seizieme & dix-septieme siecles, divisée en 4 livres, à Paris 1625. in-fol. Il y a dans ce vol. 114 éloges. L'auteur a beaucoup travaillé dans le même genre, & l'on peut voir dans les différens dictionnaires historiques les titres de ses autres compilations. C'étoit certainement un homme fort laborieux, & qui avoit beaucoup lu; mais il manquoit de critique. Ce défaut joint à son style diffus, fade & trainant, a fait tomber dans l'oubli presque tous ses ouvrages, où on ne laisse pas de trouver des choses curieuses, qu'on auroit de la peine à rencontrer ailleurs. Un de ses livres les plus recherchés, quoiqu'inexact & crédule, est le *portrait en petit de St. François de Paule, instituteur & fondateur de l'ordre des Minimes, ou histoire abrégée de sa vie, de sa mort & de ses miracles, avec plusieurs bulles des Papes, patentes des Rois, titres & autres pieces non encore imprimées, pour servir de preuves*, Paris 1655, in-4°. Le pere de *Coste* mourut en 1661 à 66 ans.

**COSTER**, (*François*) Jésuite, natif de Malines, fut reçu en 1551 dans la société par *St. Ignace* même, qui l'envoya en 1555 à Cologne, où il reçut le bonnet de docteur, & où il enseigna depuis avec une grande réputation. *Coster* servit beaucoup à la propagation

propag  
duite  
sente  
reau de  
âge de  
dion co  
très-gr  
nous v  
COT  
doc en  
conver  
gues &  
l'âge de  
qu'il p  
ayant é  
noit à M  
à l'ouve  
qu'on l  
sur ce q  
Sorbon  
gager d  
l'occup  
revetit  
royal. C  
contribu  
n'étoit p  
éclairé &  
l'ostenta  
ges. Le  
grecs qu  
son trav  
latin, qu  
l'interpr  
in-4°. M  
petes qu  
cette exc  
St. Clemen  
mon impi  
Polycarpe  
sieurs mo  
fin, en de  
primés en  
dans cet  
tion, tan  
toire, de  
qu'il y a d  
de infere l  
dans tout  
Tome

propagation de la compagnie dans les Pays-bas. Il y eut la conduite de cette province & de celle du Rhin. Son zele pour la défense de la foi contre les Protestans, lui acquit le surnom de *Mareau des hérétiques*. Cet homme pieux mourut à Bruxelles en 1619, âgé de 88 ans. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Enchiridion controversiarum*, qu'on a traduit en diverses langues, & un très-grand nombre d'autres ouvrages moins connus que celui que nous venons de citer.

COTELIER, (*Jean-Baptiste*) naquit à Nîmes dans le Languedoc en 1628. Il étoit fils d'un ministre protestant, qui s'étant converti, prit un soin particulier de l'élever dans l'étude des langues & des sciences. Il répondit heureusement à ses soins. Avant l'âge de dix ans il harangua en latin à Nîmes M. de *Cohan*, lorsqu'il prit possession de l'évêché de cette ville, & à douze ans ayant été introduit dans l'assemblée générale du clergé qui se tenoit à Mantes en 1641, il expliqua facilement la bible en hébreu, à l'ouverture du livre. Il répondit en même-temps aux questions qu'on lui fit, tant sur les difficultés de la langue hébraïque, que sur ce qui dépendoit des usages des Juifs. Ayant ensuite étudié en Sorbonne, il ne voulut pas faire sa licence, pour ne pas s'engager dans les ordres sacrés. L'étude de l'antiquité ecclésiastique l'occupa entièrement. Son habileté l'annonça au ministère qui le revêtit, en 1676, d'une place de professeur de grec au college royal. Ce savant étoit d'une santé fort délicate, & le travail ne contribua pas peu à l'affoiblir. Il mourut en 1686, dans un âge qui n'étoit pas fort avancé. C'étoit un homme dont l'esprit étoit très-éclairé & l'ame très-simple; inaccessible à l'orgueil, au faste, à l'ostentation, & ne connoissant les hommes que par leurs ouvrages. Le genre d'étude auquel il se consacra, est celui des peres grecs qu'il traduisoit & qu'il commentoit. Il donna un essai de son travail au public en faisant imprimer en 1661, en grec & en latin, quatre homélies de *St. Chrysostome* sur les psaumes, avec l'interprétation de ce pere sur le prophete *Daniel*, en un vol. in-4°. Mais son grand ouvrage est un recueil des monumens des peres qui ont vécu dans les temps apostoliques. On trouve dans cette excellente collection l'épître de *St. Barnabé*; les lettres de *St. Clément*, & les autres ouvrages qu'on lui attribue imprimés & non imprimés; le livre d'*Hermas*; les lettres de *St. Ignace* & de *St. Polycarpe*; & les actes de leur martyre, revûs & corrigés sur plusieurs monumens nouvellement traduits & enrichis de notes à la fin, en deux volumes in folio imprimés à Paris en 1674, & réimprimés en Hollande en 1678. Ce qu'il y a de plus considérable dans cet ouvrage, ce sont les notes savantes & pleines d'érudition, tant sur les termes grecs que sur diverses matieres d'histoire, de dogme & de discipline. Il rapporte en peu de mots ce qu'il y a de plus curieux & de plus singulier sur chaque sujet, & insere les remarques nouvelles qu'il avoit faites sur les peres dans tout le cours de ses études, ayant soin de ne mettre que

ce qu'il croyoit n'avoir pas encore été observé par les autres. Nous avons encore de lui trois volumes in-4°, de recueils de plusieurs monumens de l'église grecque tirés des manuscrits de la bibliothèque du Roi & de celle de M. de Colber, avec une version & des notes critiques.

**COTTON** ou **COTON** : (*Pierre*) né à Neronde près de la Loire, d'une famille noble du Forez, en 1564, entra chez les Jésuites. Après avoir fait ses études à Rome, à Milan & à Lyon, il fut élevé au sacerdoce. Employé au ministère de la chaire, il se distingua comme controversiste & comme prédicateur. Le fameux *Lesdiguieres* qu'il avoit rendu de calviniste catholique, le fit appeler à la cour. *Henri IV* qui pensoit dès-lors à rappeler les Jésuites goûta celui-ci, & le choisit pour son confesseur. Ce pere contribua beaucoup, par son crédit, au rétablissement de la société qui avoit été bannie du royaume. *Henri IV*, satisfait de son éloquence & de sa piété, voulut le nommer à l'archevêché d'Arles & lui procurer un chapeau de cardinal; mais le pere *Corron* refusa de se charger de ces fardeaux honorables. Il prêchoit continuellement, se trouvoit à des conférences avec les hérétiques, & composoit les ouvrages que nous avons de lui. Les principaux sont, I. Un traité du sacrifice de la Messe. II. Geneve plagiaire. III. La rechûee de Geneve plagiaire. IV. Instrurion catholique. V. Des sermons, in-8°, 1617. Il y a eu principalement en vue de réfuter les Calvinistes, qui étoient alors en grand nombre dans le royaume. Quelqu'éloquent que fût ce prédicateur, il n'est pas exempt des défauts de son siecle. Il falloit alors, pour se faire de la réputation s'élever si haut que le peuple n'y pût atteindre, se perdre en quelque sorte dans les nues, & ne débiter que des conceptions sublimes, c'est-à-dire, donner dans le galimatias. Ils ne manquoient pas, à la vérité, d'érudition; il y en a même trop, & c'est précisément ce qui les rend mauvais. De sorte que l'on peut dire, qu'il falloit dans ce temps-là être plus savant pour prêcher mal, qu'il ne le faut être aujourd'hui pour bien prêcher. *Henri IV* étant mort, le pere *Corron* fut confesseur de *Louis XIII*, mais il ne le fut pas long-temps. Il soupairoit, après la retraite. Enfin en 1617, il sortit de la cour & se retira dans la maison des Jésuites de Lyon. Il fut ensuite fait provincial de la province d'Aquitaine, & de France en 1626. Il avoit pris un si grand ascendant sur *Henri IV*, qu'on disoit communément : *Notre Roi est un bon prince; il aime la vérité; mais il a du Corron dans les oreilles.*

**COUR**, (*Dom Didier de la*) né en 1550 à Monzeville à trois lieues de Verdun, fit profession de la regle de *St. Benoit* dans l'abbaye de *St. Vanne* de la même ville. On l'envoya faire ses cours de philosophie & de théologie dans l'université de Pont-à-Mousson. De retour à *St. Vanne*, il s'appliqua à conformer sa vie à la pureté de la regle qu'il avoit fait vœu d'observer. Sa conduite devint une censure perpétuelle de celle des autres moines. *Dom Didier* soupairoit après une réforme, & enfin ses desirs furent accomplis. L'abbaye

de St.  
de V.  
Lorra  
vues  
fut co  
milit  
élite  
arriva  
ciens  
ver la  
bre c  
de fa  
nuell  
nouve  
mand  
sujets  
même  
réform  
grégat  
royau  
dans l  
donna  
congr  
pape  
graces  
St. Hi  
miers  
des-Pr  
vint à  
de la  
bre ab  
de plu  
fut le  
odeur  
religie  
crits d  
thode  
qui pr  
pour l  
tions q  
à le pl  
COU  
l'état e  
succès  
chelier  
voir av  
une ch  
charge

de *St. Vanne* dont la menſe abbatiale étoit unie dès-lors à l'évêché de Verdun , étant tombée entre les mains du Prince *Erric* de Lorraine, qui en étoit évêque, ce prélat entra dans toutes les vues de dom *Didier*. Cette diſpoſition du nouvel évêque de Verdun fut comme la première ouverture à la réforme générale. La démiſſion volontaire du prieur de *St. Vanne* qui fit en même-temps éliſe en ſa place dom *Didier*, acheva de faciliter l'entreprise. Ceci arriva en 1596. Le nouveau prieur, ſans être arrêté par les anciens moines, ouvrit le noviciat pour ceux qui voudroient obſerver la règle de *St. Benoit* dans ſa pureté. Il ſe préſenta un nombre conſidérable de novices, & la maiſon de *St. Vanne* changea de face. L'aſſiſtance, les jeûnes, les veilles, l'oraïſon continue, les ſaintes lectures, le travail des mains; tout reprit une nouvelle vie. Pluſieurs monaſteres de Lorraine & de France demandoient la réforme, & les ſupérieurs de *St. Vanne* envoyèrent des ſujets propres à la faire goûter. La difficulté de réunir ſous une même congrégation toutes les abbayes qui étoient diſpoſées à ſe réformer, les détermina à ériger en France une nouvelle congrégation qui renferméroit toutes les abbayes & prieurés de ce royaume qui embrafferoient la réforme. C'eſt ce qui fut réſolu dans le chapitre général de *St. Vanne*, tenu en 1618. Le roi *Louis XIII* donna des lettres-patentes pour cet établifſement, & la nouvelle congrégation prit le nom de *St. Maur*, diſciple de *St. Benoit*. Le pape *Grégoire XV* accorda à la congrégation de *St. Maur* les mêmes grâces que *Clément VIII* avoit accordées à celle de *St. Vanne* & de *St. Hidulphe*. Les Bénédictins des blancs-manteaux furent les premiers à embraffer la réforme. Ceux de l'abbaye de *St. Germain-des-Prés* s'y ſoumirent en 1631. Le cardinal de la *Rocheſoucault* vint à bout de l'introduire à *St. Denis* deux ans après. La réforme de la congrégation de *St. Maur* ayant été admife dans cette célèbre abbaye, malgré tous les obſtacles qu'elle y trouva, s'étendit de plus en plus par toute la France. Dom *Grégoire Tariffe* en fut le premier ſupérieur général. Dom de la *Cour* mourut en odeur de ſainteté en 1623, dans l'abbaye de *St. Vanne* & ſimple religieux, dans la 72 année de ſon âge. On a pluſieurs manufcrits de ce *St. fondateur*, entre leſquels ſe trouvent une méthode pour apprendre l'hébreu, & pluſieurs autres monumens, qui prouvent que ce réformateur n'avoit pas moins de penchant pour l'étude que pour la piété. Les ſavans que les congrégations qu'il a réformées ont produit dans l'églife, nous ont engagé à le placer dans cet ouvrage.

COUSIN, (*Louis*) né à Paris en 1627, ſembloit être deſtiné à l'état eccléſiaſtique. Après avoir fait ſes études d'humanité avec ſuccès dans l'univerſité, il étudia en théologie, & fut reçu bachelier dans la faculté de théologie. Mais en 1646 il ſe fit recevoir avocat, & fréquenta le barreau juſqu'en 1657 qu'il acheta une charge de préſident en la cour des monnoies. Comme cette charge lui laiſſoit beaucoup de temps, il ſ'appliqua à la lecture

des meilleurs auteurs grecs & latins, orateurs, poètes & historiens. Il étudia aussi les écrits des saints peres & l'histoire ecclésiastique. Il joignit à ce fond de connoissances ce qu'il y a de plus curieux dans les arts & dans les sciences. Après avoir beaucoup lu, il entreprit de traduire les anciens historiens ecclésiastiques en françois, & commença par *Eusebe* de Césarée. Il donna une traduction élégante & fidele de son histoire en 1672, & mit à la tête une préface dans laquelle il tâche de le justifier de l'arianisme; ce qui sans doute est bien difficile. Quatre ans après il publia une traduction des histoires ecclésiastiques de *Socrate*, de *Sozomene* & de *Théodore*, & celle des historiens de Constantinople, depuis le regne de l'ancien *Justin* jusqu'à la fin de l'empire, en 9 vol. in-4°. Il avoit aussi entrepris de traduire les meilleurs historiens de l'empire d'Occident, depuis *Charlemagne* jusqu'à notre temps. On en a imprimé deux volumes in-12, & le reste est achevé. Toutes ces versions sont fort estimées. L'exactitude de sa critique, & son attachement à la doctrine de l'église gallicane le firent choisir pour censeur royal. Il fut encore chargé du *journal des savans* depuis 1687 jusqu'en 1702. Il fut reçu à l'académie françoise en 1697, & y fit depuis diverses actions d'éclat. On loue sa probité, la justesse de son esprit, la droiture de son jugement. Il apprit l'hébreu à l'âge de 70 ans, dans le dessein de s'appliquer particulièrement à l'étude de l'écriture-sainte les dernières années de sa vie. Il mourut en 1707 âgé de quatre-vingt ans & sept mois, après avoir laissé sa bibliotheque à l'abbaye de *St. Victor*, avec un fond de vingt mille livres pour l'augmentation de celle de la maison.

COUSTANT, (*Dom Pierre*) religieux Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, naquit à Compiègne en 1654. Il fit profession de la regle de *St. Benoît* en 1672, & mourut à Paris en 1721 dans l'abbaye de *St. Germain-des-Prés*, dont il étoit doyen. Ce savant Bénédictin s'appliqua à travailler, comme ses confreres, sur les peres de l'église; le *St. Hilaire* lui tomba en partage. Il en donna une nouvelle édition in-fol. imprimée à Paris en 1693. Le texte y est correct & les notes dont l'auteur l'accompagne sont très-savantes. II. *Dom Coustant* donna au public le premier vol. in-fol. des lettres des Papes avec une préface & des notes. III. Il est encore auteur de la critique & des tables des ouvrages faussement attribués à *St. Augustin*, que l'on trouve dans la dernière édition des ouvrages de ce saint docteur. IV. En 1706, il prit la défense du pere *Mabillon* contre le pere *Germon*, Jésuite, au sujet des regles que *dom Mabillon* avoit établies pour discerner les pieces véritables des supposées. V. Après la mort de *M. de Tillemont*, *M. le Nain* porta ses manuscrits à *St. Germain-des-Prés*, & pria le général de charger *dom Coustant* de la continuation des *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Mais *dom Coustant*, après un examen sérieux, ayant cru que le travail étoit au-dessus de ses forces, renvoya tous les papiers. Ce savant Bénédictin

n'est  
des s  
tinner  
CO  
teur d  
Roi  
craint  
terent  
Ses su  
Ils le  
de la  
celle d  
pour s  
en une  
carrou  
logie d  
de son  
vains q  
Chattr  
docteu  
étoit d  
ouvrage  
Ste. An  
qu'elle  
& le Fe  
refim de  
ouvrage  
Paris 15  
teur me  
CRA  
1553 à  
mieres  
poser a  
tion de  
1538 ;  
Survius y  
plus d'a  
le siecle  
CRES  
en 1561  
peu com  
soient c  
des cito  
Rome,  
voulut lu  
en retour  
cupation  
temps, i

n'est mort qu'en 1721. Son éloge qui se trouve dans le journal des savans, est de dom *Simon Mopinot*, qui fut chargé de continuer le recueil des lettres des Papes.

COUSTURIER, (*Pierre*) nommé vulgairement SUTOR, docteur de Sorbonne, & ensuite Chartreux, naquit à Chemiré-le-Roi dans le Maine. Après s'être distingué en Sorbonne, la crainte des dangers du monde & l'amour de la solitude le portèrent dans un âge mûr, à se retirer dans l'ordre des Chartreux. Ses supérieurs profitèrent de son mérite pour l'avantage de l'ordre. Ils le chargerent de plusieurs emplois importans. Il étoit prieur de la maison de Paris en 1519, de celle de Troyes en 1525, de celle du Parc dans le Maine en 1531. C'étoit un homme habile pour son siècle, plein de zèle pour l'église, & qui avoit toujours eu une grande innocence de mœurs. Ses ouvrages sont, I. *De virâ carthusianâ libri duo*, chez *Jean Petit*, 1522, in-4°. C'est une apologie des Chartreux, en forme de dialogue. Il excuse l'austerité de son ordre : il parle de son origine, de son instituteur, des écrivains qui en étoient sortis, & fait en particulier l'histoire de la Chartreuse du Parc. Il y avance quelques fables, comme celle du docteur de Paris qui, après sa mort, fit entendre, dit-on, qu'il étoit damné. II. *De triplici diva Anna connubio*, en 1523. Cet ouvrage fort singulier est contre le *Fevre d'Étaples*, qui croyoit que *Ste. Anne* n'avoit jamais eu qu'un mari ; notre Chartreux soutient qu'elle a été mariée trois fois. III. Quelques écrits contre *Erasme* & le *Fevre d'Étaples*. IV. *Apologia adversus damnatam Lutheri heresim de voris monasticis*, à Paris 1531, in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages de ce Chartreux. V. *De potestate ecclesia in oculis*, à Paris 1534, in-8°. Il y a beaucoup à recueillir dans ce livre. L'auteur mourut en 1537.

CRABBE, (*Pierre*) Franciscain, mort à Malines sa patrie en 1553 à 83 ans, se distingua dans son ordre & y fut élevé aux premières charges. Il travailla avec beaucoup de soin, pour s'opposer aux Protestans des Pays-bas. Il a aussi recueilli une collection des conciles, dont il donna deux éditions ; la première, en 1538, à Cologne, 2 vol. in-fol. la seconde en 1551, en 3 vol. *Sorius* y en ajouta depuis un quatrième. Cette compilation n'est plus d'aucun usage depuis les savans recueils qu'on nous donna le siècle dernier en ce genre.

CRISPET, (*Pierre*) né à Sens, entra dans l'ordre des Céléstins en 1561. Il se distingua par une piété constante & par une science peu commune, dans un siècle où les belles-lettres ne commençoient qu'à revivre. Sa sagesse & sa prudence le firent estimer des citoyens & des grands mêmes. *Grégoire XIV* l'ayant connu à Rome, où il s'étoit rendu avec le cardinal *Gaetan*, légat en France, voulut lui donner un évêché qu'il refusa. Le pere *Crisper* mourut en retournant dans le Vivarais en 1594 à 51 ans. Malgré ses occupations & les troubles dont toute la France fut agitée de son temps, il a beaucoup écrit soit en François, soit en latin. Ses

ouvrages latins font, I. Une *Somme* de la foi catholique, que le pere *Champigni* revit & fit imprimer en 1598. II. *Evangelica pandecta*, Paris 1566. Ses ouvrages françois roulent presque tous sur des matieres mystiques, & sont intitulés d'une maniere bizarre; la *pome de grenade mystique*; le *jardin de plaisir*, &c. Dans le premier il forme une vierge chrétienne, & dans le second il apprend à déraciner les vices.

CROCQUET, (*André*) de Douay, prieur d'un monastere de l'ordre de *St. Benoit* dans le Haynaut, étoit dans son temps un docteur fort célèbre & un grand théologien. Il mourut de la peste à Valenciennes en 1580. On a de lui : *Catecheses christiana*. Cet ouvrage est tiré principalement des homélies de *Mathieu Galen* son maître. Il fut imprimé à Douay en 1577, in-8°. Nous avons encore du même docteur des commentaires sur différens livres de l'écriture-sainte, qu'on ne consulte aujourd'hui.

CROISET, (*N.*) entra chez les Jésuites où il se distingua par sa piété & par son talent pour la direction. Ses supérieurs lui confierent divers emplois, entr'autres celui de recteur de la maison du noviciat d'Avignon. Il mourut saintement en 17... Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété souvent réimprimés, & dans lesquels on remarque une morale pure & affectueuse. I. *Année chrétienne* ou exercices de piété pour tous les jours de l'année, contenant l'explication du mystere ou la vie du saint de chaque jour, avec des réflexions sur l'épître & une méditation sur l'évangile de la messe & des pratiques de piété propres à toutes sortes de personnes. Lyon, in-12. 18 vol. II. *Dévotion au sacré cœur de notre Seigneur J. C.* avec la bulle de *Clément XI*, l'abrégé de la vie de *Marie Alacoque*, l'office de l'église pour cette dévotion, & ceux de la divine providence & de la divine miséricorde, en latin & en françois. Lyon, 1741, in-12, 2 vol. III. *Heures ou prières chrétiennes*, contenant tous les exercices ordinaires du chrétien avec un abrégé de notre créance. Lyon, 1741, in-18. IV. *Heures*, contenant tous les exercices ordinaires du chrétien avec diverses pratiques de piété. Lyon, 1739, in-12. V. *Illusion du cœur* dans toutes sortes d'états & de conditions. Lyon 1748, in-12, 2 vol. VI. *Le parfait modele de la jeuneffe chrétienne dans la vie de St. Louis de Gonzague*. Avignon, 1735, in-12. VII. *Règlemens pour MM. les pensionnaires des PP. Jésuites*, qui peuvent leur servir de regles de conduite pour toute leur vie, avec des heures contenant tous les exercices ordinaires du chrétien & diverses pratiques de piété. Lyon, 1749, in-12. VIII. *Retraite spirituelle* pour un jour de chaque mois avec des réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale, utiles à toute sorte de personnes, & particulièrement à celles qui font la retraite spirituelle un jour de chaque mois. Lyon, 1755, in-12. 2 vol. IX. *Vie de notre Seigneur J. C.* tirée des quatre évangélistes & celle de la Ste. Vierge Marie mere de Dieu, avec des notes historiques & de courtes réflexions morales. Lyon, 1755, in-12. X. *Vies des Saints* pour tous les jours de l'année, avec des courtes réflexions morales, in-fol. 2 vol. 1742.

CUR  
servan  
choisi  
avons  
Seignes  
aven  
de la  
1676,  
de go  
CUR  
belles-  
précha  
à la co  
nebres  
1747. I  
pronon  
de la  
nier di  
lités de  
s'il écri  
précific  
dans ce  
CUR  
natif de  
mourut  
lui. I.  
res, en  
trois o  
II. *Poen  
gustini*.  
CUR  
choisi p  
beaucou  
faisoit l  
voyé lég  
miette e  
somme  
d'Origen  
CURSA  
de sa n  
Trevés,  
à la digi  
bord cha  
de St. F  
des plus  
sur le P  
De la cor  
sainte qu

**CUEILLEN**, (*Le pere Felix*) de l'ordre de *St. François* de l'Observance, se distingua par ses talens pour la prédication. Il fut choisi pour prêcher le carême devant *Louis XIV*, en 1665. Nous avons de lui quelques ouvrages, I. *Les vérités auxquelles notre Seigneur a rendu témoignage venant au monde, prêchées dans un avent*, 1676, in-8°. II. *Les douze étoiles qui composent la couronne de la Ste. Vierge, ou douze panegyriques en son honneur*; Paris 1676, in-8°. Cet orateur avoit quelque talent, mais il manquoit de goût.

**CUNY**, (*Louis - Antoine*) Jésuite de Langres, enseigna les belles-lettres. S'étant consacré au ministère de la chaire, il prêcha avec succès dans les principales villes du royaume & parut à la cour, où il fut applaudi. Nous avons de lui trois oraisons funèbres, I. *Celle de Mme l'infante d'Espagne dauphine de France*; Paris 1747. II. *Celle de M. le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg*, prononcée dans l'église cathédrale de cette ville en 1749. III. *Celle de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine*, Paris 1747. Ce dernier discours est divisé en trois parties, où l'on trouve les qualités dominantes de l'auteur, l'invention & l'imagination; mais s'il écrit avec feu, il ne le fait pas toujours avec pureté & avec précision. Il est diffus, incorrect, & n'a point l'art de se renfermer dans ces bornes qui écartent le trop & le trop peu. Il mourut en 1755.

**CURTUS**, (*Cornelius*) religieux de l'ordre de *St. Augustin*, natif de Bruxelles, se distingua par sa science & par sa piété, & mourut en 1633 âgé de 47 ans. Nous avons divers ouvrages de lui. I. *De clavibus dominicis*, imprimé in-12, à Monaco, avec figures, en 1622, où il discute si J. C. a été attaché à la croix avec trois ou quatre cloux, & se détermine pour la dernière opinion, II. *Poematum libri*. III. *Elogia virorum illustrium ordinis sancti Augustini*.

**CURSON**, cardinal Anglois de la création d'*Innocent III*, fut choisi par ce Pape, pour prêcher la croisade en France. Il mena beaucoup de croisés en 1214, à *Simon*, comte de *Montfort* qui faisoit la guerre aux Albigeois. Il passa en Angleterre, & fut envoyé légat en Orient, où il mourut presque en arrivant à *Damiette* en 1218. On attribue divers ouvrages à ce cardinal. I. Une somme de théologie manuscrite. II. Une dissertation sur le salut d'*Origene*, & quelques autres productions peu importantes.

**CUSA**, (*Nicolas de*) cardinal, ainsi appelé du nom du lieu de sa naissance sur les bords de la *Moselle* dans le diocèse de *Treves*, étoit fils d'un pauvre pêcheur. Il parvint à l'épiscopat & à la dignité de cardinal par sa science & par sa vertu. Il fut d'abord chanoine régulier, ensuite archidiacre de *Liege*, & doyen de *St. Florin* de *Constance*. Il assista au concile de *Bâle*, & fut un des plus grands défenseurs de la supériorité de concile général sur le Pape. Il fit sur ce sujet un ouvrage considérable intitulé : *De la concordance catholique*, & divisé en trois parties. Ayant ensuite quitté *Bâle* pour passer du côté du pape *Eugene*, il fut

employé en différentes légations d'Allemagne & de France, & fait cardinal par *Nicolas V* en 1448. Renvoyé en Allemagne, il fut élevé sur le siege de Brixen dans le Tyrol : ce qui lui attira quelques différends avec *Sigismond*, duc d'Autriche, qui l'obligèrent enfin de quitter l'Allemagne. *Cusa* mourut à Todi en Ombrie l'an 1464 à l'âge de 63 ans. Il avoit réformé plusieurs monasteres, & fait des ordonnances très-utiles pour la discipline ecclésiastique. Ses écrits sont en trois tomes. Le premier renferme plusieurs ouvrages sur la métaphysique. Il tache d'y donner des idées de l'essence de Dieu & des vérités de la religion. La plupart de ces ouvrages sont fort abstraits, quelques-uns tres-obscurs, & d'autres presque inintelligibles. Le second tome contient des traités théologiques. Les plus considérables sont les réflexions allégoriques & mystiques sur plusieurs passages choisis de l'écriture-sainte, & les trois livres de la concordance catholique. Il parle dans ce dernier ouvrage, de l'église en général, du sacerdoce, de l'autorité des conciles généraux & de celle du Pape, de l'empire & du pouvoir des Princes. Il divise l'église en militante, souffrante & triomphante. Il dit que les deux dernières portions ne sont composées que des prédestinés, & que la première est mêlée de bons & de méchans; qu'il y a dans la hiérarchie ecclésiastique divers degrés, comme dans celle des anges, qu'il n'y a qu'une seule & unique chaire dans l'église, occupée par tous les évêques, dont celui de Rome est le premier; que le mot d'église romaine se prend en différens sens, quelquefois pour le Pape & pour le clergé & le diocèse de Rome; quelquefois pour ceux qui sont du patriarcat, & quelquefois pour l'église catholique; que c'est en ce dernier sens seulement qu'elle est infaillible; qu'afin que les décisions d'un concile général soient infaillibles, ce concile doit être libre; que sa validité ne dépend point du Pape; qu'il est au-dessous du concile universel, que sa primauté est de droit divin; que la puissance impériale ne dépend point de celle du Pape. Le dernier tome renferme des ouvrages de mathématique, de géométrie & d'astronomie, qui font voir combien il possédoit ces sciences. Il savoit les langues orientales, & avoit beaucoup d'érudition. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Bâle en 1565.

CYPRIEN, (*Saint*) naquit à Carthage d'une des premières familles de la ville. Il avoit un génie facile, abondant, agréable, & beaucoup de clarté & de netteté dans l'esprit. Il se rendit habile non-seulement dans l'éloquence, mais encore dans la philosophie & dans toute sorte de littérature. Ses progrès dans l'éloquence le firent choisir pour en donner des leçons publiques à Carthage, où il enseigna la rhétorique avec éclat. Il n'embrassa la religion chrétienne, qu'après avoir long-temps hésité & mûrement délibéré. Le Seigneur se servit pour le convertir d'un saint prêtre nommé *Cecile*, qui eut plusieurs conférences avec lui sur l'excellence de la religion chrétienne & sur les absurdités du paganisme. Ce fut à Carthage qu'il reçut le baptême l'an 246 de

J. C. L  
ment b  
même  
mort fo  
deman  
Dieu, l  
rement  
quelque  
n'eut a  
ses mei  
il faut  
pour l'u  
qu'à die  
qui ouv  
remport  
vemens  
dans un  
pour un  
jour &  
laquelle  
soit par  
Cyprien  
finiment  
soit de f  
de conc  
amour p  
mun sur  
rêter les  
St. Corne  
jusques  
les effets  
tiens seco  
la peste q  
fait des  
emmener  
de ce nor  
que des  
ne pouva  
vint à bou  
des captif  
lui faire  
peuple &  
voir. L'e  
avoit été  
que fit ar  
son tribu  
Gallien  
leur em  
Tome

J. C. La vertu de *Cyprien* encore néophite , c'est-à-dire , nouvellement baptisé , le fit élever à la prêtrise. On ne se contenta pas même de le voir prêtre ; & *Donat* , évêque de Carthage , étant mort fort peu de temps après , tout le peuple fidele s'empessa à demander *Cyprien*. Il fut sacré évêque de Carthage par l'ordre de Dieu , par le jugement unanime des évêques , & avec le consentement du peuple l'an de J. C. 248. L'ambition excita néanmoins quelques prêtres à s'opposer à son élection , mais leur opposition n'eut aucun lieu. *St. Cyprien* leur pardonna , & les traita comme ses meilleurs amis. Pour bien connoître l'épiscopat de *St. Cyprien* il faut considérer ce qu'il a fait pour son église particuliere , & pour l'utilité de l'église universelle. Ce saint pasteur ne songeoit qu'à bien conduire son diocèse , lorsque l'édit de l'empereur *Decé* , qui ouvroit la persécution , fut publié à Carthage. *St. Cyprien* eût remporté dès-lors la couronne du martyr , s'il eût suivi les mouvemens de son zèle & de son courage. Mais Dieu lui commanda dans une révélation de se retirer. Cette retraite qui l'éloignoit pour un temps de son peuple , lui faisoit répandre des larmes le jour & la nuit. Rien n'est plus admirable que la sollicitude avec laquelle il travailloit au bien de son église , soit par ses lettres , soit par le ministère de ceux à qui il en avoit confié le soin. *St. Cyprien* ne borna pas ses soins à son église particuliere. Il étoit infiniment sensible aux intérêts de l'église universelle : il se réjouissoit de ses biens , & il s'affligeoit de ses maux. Le grand nombre de conciles qu'on tint pendant son épiscopat fut le fruit de son amour pour l'unité , qui lui faisoit desirer de délibérer en commun sur toutes les affaires qui se présentoient. Il travailla à arrêter les progrès du schisme de *Novatien* , & à faire reconnoître *St. Cornille* pour le véritable pasteur. Il étendoit sa sollicitude jusques sur les églises des Gaules. Les Païens même ressentoient les effets de sa charité qui embrassoit tous les besoins. Les Chrétiens secoururent à sa sollicitation ceux qui étoient attaqués de la peste qui désoloit l'empire. Les Barbares de l'Afrique ayant fait des courses dans la Numidie , ravagerent tout le pays , & emmenerent une multitude de captifs. Plusieurs chrétiens furent de ce nombre , & même des vierges consacrées à J. C. Les évêques des lieux firent ce qu'ils purent pour leur soulagement ; mais ne pouvant suffire à tout , ils eurent recours à *St. Cyprien* , qui vint à bout de ramasser une somme considérable pour le rachat des captifs. Le saint évêque pria en même temps ses collegues de lui faire savoir les besoins des églises éloignées , afin que son peuple & lui eussent le bonheur de les secourir de tout leur pouvoir. L'empereur *Valerien* ayant renouvelé la persécution qui avoit été quelque temps interrompue , *Pateme* proconsul d'Afrique fit arrêter *St. Cyprien* à Carthage ; & l'ayant fait venir devant son tribunal , il lui dit : „ J'ai ordre des empereurs *Valerien* & *Gallien* de faire dominer par-tout la religion qu'on suit dans leur empire. Qui êtes-vous ? *Cyprien* dit : Je suis chrétien &

évêque. Je ne connois qu'un seul vrai Dieu qui a fait le ciel &  
 la terre, la mer & tout ce qu'ils contiennent. C'est ce Dieu  
 que nous servons & que nous prions jour & nuit pour nous,  
 pour tous les hommes, & en particulier pour la prospérité des  
 Empereurs. " Le proconsul dit : „ Je veux savoir de vous qui  
 sont les prêtres qui demeurent dans cette ville. " St. *Cyprien*  
 répondit : „ Vos loix condamnent les délateurs, ainsi je ne puis  
 les découvrir. " Après quelques autres questions, le proconsul  
 commanda qu'on le menât en exil à Curube. C'étoit une petite  
 ville sur la mer à dix-sept lieues de Carthage. L'air y étoit bon ;  
 les habitans étoient honnêtes & civils, & les environs fort agré-  
 ables. Les fideles de ce lieu reçurent le saint évêque avec respect.  
 Dieu le visita dans son exil par une vision, dans laquelle il lui  
 fit connoître le temps & les circonstances de son martyre. Après  
 y avoir demeuré onze mois, il fut rappelé par le proconsul  
*Galere Maxime*, qui lui ordonna de demeurer dans des jardins  
 qu'il avoit auprès de Carthage. St. *Cyprien* ayant appris que le pro-  
 consul avoit envoyé des soldats pour le prendre & l'emmener à  
 Utique, il se retira dans un lieu caché ; mais s'étant montré de  
 nouveau il fut arrêté & condamné à perdre la tête. Cette sen-  
 tence barbare fut exécutée dans un lieu appelé *Sexti* proche de  
 Carthage en 258. Le pape *Gelase* met les écrits de St. *Cyprien* à  
 la tête de ceux des saints peres que l'église reçoit avec vénération.  
 Il est fort remarquable qu'ils sont exempts de quelques légers dé-  
 fautes qui sont assez communs dans les ouvrages des trois premiers  
 siècles. L'on n'y trouve rien sur les mysteres de la Trinité & de  
 l'Incarnation, qui fasse quelque difficulté, & qui ait besoin d'ex-  
 plication. Aussi n'y a-t'il peut-être aucun auteur ecclésiastique,  
 dont les écrits soient aussi souvent cités par les peres des siècles  
 suivans, que ceux de St. *Cyprien*. On peut les diviser en deux  
 classes, les lettres & les traités.

## § I.

## Lettres.

Ses *Lettres* sont au nombre de soixante & dix ; il y en a quinze  
 à son clergé & à son peuple, quatre au clergé de Rome, huit au  
 pape St. *Cornille*, onze à divers confesseurs, une au pape St. *Luce*,  
 deux au pape St. *Etienne*, les autres à différens particuliers. L'é-  
 tude de ces lettres est très-propre à bien faire connoître cet illus-  
 tre docteur. Il y en a quelques-unes sur la pénitence de ceux qui  
 étoient tombés durant la persécution, soit en prenant des billets  
 ou des attestations des magistrats, qui témoignent qu'ils avoient  
 idolâtré, soit en offrant publiquement de l'encens sur les autels  
 des dieux, ou en mangeant des viandes immolées. A l'égard des  
 premiers, il ordonna qu'on les réconciliât ; mais pour les der-  
 niers, ils devoient rester en pénitence & n'être réconcilié qu'an

cas de ma  
 pénitence  
 terent ou  
 de Cartha  
 zele & la  
 laillé ébra  
 schismati  
 écrivit un  
 la magna  
 chans d  
 ce qu'il  
 gueur se  
 de l'églis  
 il ne fa  
 les Juifs  
 nous me  
 faut pas  
 pouvoir  
 conserve  
 qu'un ro  
 vagues  
 frere, a  
 la gravi  
 qu'on t  
 ceux qui  
 pouvoit  
 par la t  
 qu'ils sa  
 des men  
 ceptes d  
 Lorsque  
 menacer  
 quand &  
 notre St  
 cette lettr  
 justice,  
 crime a  
 chaque  
 gneur.  
 lent aill  
 dit M. Flo  
 d'une app  
 irrégulier.  
 la grandeur  
 mêmes sen

cas de maladie , & si elle avoit été précédée par des marques de pénitence. Un grand nombre de ceux qui étoient tombés , se révolterent ouvertement contre l'église , soutenus par *Félicissime* prêtre de Carthage. Ils leverent l'étendard du schisme , & exercerent le zèle & la patience du saint pasteur. Le pape St. *Cornelle* s'étant laissé ébranler par les menaces de *Félicissime* que *Fortunat* évêque schismatique de Carthage avoit envoyé à Rome , St. *Cyprien* lui écrivit une lettre que l'on appelle avec raison le chef-d'œuvre de la magnanimité épiscopale. „ Que si , dit-il , l'insolence des méchans devient redoutable , & s'ils emportent par leur audace ce qu'ils ne peuvent obtenir par justice , c'en est fait de la dignité sacerdotale , & de la puissance divine du gouvernement de l'église. Si l'on se laisse abattre par les menaces des impies , il ne faut plus parler de la religion chrétienne. Car les Païens , les Juifs , les Hérétiques & tous ceux dont le démon est maître , nous menacent de même , & nous parlent avec fureur. Il ne faut pas néanmoins céder , ni croire que l'ennemi , quelque pouvoir qu'il ait en ce monde , soit plus grand que J. C. mais conserver une foi immobile , & un courage aussi inébranlable qu'un rocher , contre lequel se vient briser tout l'effort des vagues les plus impétueuses. Il ne faut pas , mon très-cher frere , abandonner la discipline de l'église , ni rien perdre de la gravité épiscopale , parce qu'on nous charge d'injures & qu'on tâche de nous épouvanter. J'embrasse avec tendresse ceux qui sont vraiment pénitens ; mais si quelques-uns croient pouvoir se faire ouvrir la porte de l'église par les menaces & par la terreur , plutôt que par les larmes & l'humiliation , qu'ils sachent que le camp invincible de J. C. ne cède point à des menaces. Un évêque attaché à l'évangile & gardant les préceptes de J. C. peut être tué , mais il ne peut être vaincu. Lorsque l'Antechrist viendra , on ne lui cédera pas ; parce qu'il menacera de mort ceux qui lui résisteront. Peu nous importe quand & par qui nous soyons tués , puisque nous recevrons de notre Seigneur le prix de notre mort. „ St. *Cyprien* à la fin de cette lettre parle ainsi : „ Il est établi entre nous tous , & avec justice , que chaque coupable soit examiné dans le lieu où le crime a été commis. Une portion du troupeau a été confié à chaque pasteur , pour la gouverner & en rendre compte au Seigneur. Il ne faut donc pas que ceux qui nous sont soumis aillent ailleurs ; ils doivent plaider ici leur cause. „ C'est ainsi , dit M. *Fleuri* , que St. *Cyprien* écrivant au Pape même , se plaint d'une appellation à Rome , comme d'un procédé notoirement irrégulier. L'on voit dans la lettre que nous venons de rapporter , la grandeur du courage du saint martyr. Les autres respirent les mêmes sentimens & la même magnanimité.

TRAITE'S. *Traité de l'Unité de l'Eglise.*

Les traités de St. *Cyprien* qui sont venus jusqu'à nous, sont, I. Le livre à *Donat* touchant la grace de Dieu. II. Celui de la vanité des idoles. III. Trois livres des témoignages à *Quirinus*. IV. Le traité de la conduite & de l'habit des vierges. V. Celui de l'unité de l'église. VI. Le livre touchant ceux qui étoient tombés dans la persécution. VII. Celui de l'oraïson dominicale. VIII. Un de la mortalité. IX. L'exhortation au martyr. X. L'écrit contre *Démétrien*. XI. Celui de l'aumône & des bonnes œuvres. XII. Un du bien de la patience. XIII. Un autre de l'envie. Le livre de l'unité de l'église fut écrit l'an 251. Quoique St. *Cyprien* y ait particulièrement en vue *Novarien* & *Félicissime*, qui déchiroient tous deux l'église & son propre diocèse, il y fournit néanmoins des armes pour combattre toute sorte de Schismatiques. Il montre qu'il n'y a qu'une chaire qui est le centre de l'unité, que la primauté a été donnée à *Pierre*, que l'épiscopat est un & indivisible dont chaque évêque possède solidairement une portion. L'église de même est une & se répand par sa fécondité en plusieurs personnes. Celui qui se sépare de l'église de J. C. ne recevra jamais les récompenses de J. C. c'est un étranger, c'est un profane, c'est un ennemi. Si quelqu'un a pu se sauver hors de l'arche de *Noé*, l'on peut se sauver aussi hors de l'église. St. *Cyprien* ajoute :

» Il n'y a qu'un Dieu, qu'un seul J. C. qu'une seule église. Un  
 » corps ne subsiste plus, quand il est démembré ; quiconque se  
 » sépare du tronc, ne peut plus avoir de vie. Que personne ne  
 » pense que les bons puissent sortir de l'église ; le vent n'emporte  
 » point le froment, mais seulement la paille légère. Le schisme  
 » est un crime si énorme, que la mort même ne peut l'expier.  
 » Celui qui n'est point dans l'église ne sauroit être martyr : il  
 » peut être tué, mais il ne peut être couronné.

## § III.

*Traité des Tombés.*

Le traité des tombés est le plus bel ouvrage de l'antiquité sur la pénitence. St. *Cyprien* y enseigne de quelle maniere devoient se relever de leur chute ceux qui étoient tombés durant la persécution. L'on y trouve les plus excellens principes, & les maximes les plus salutaires pour conduire les pécheurs à une véritable conversion. » Celui, dit St. *Cyprien*, qui flatte le pécheur par des  
 » paroles douces & agréables, lui donne occasion de pécher en-  
 » core, & entretient ses crimes, au lieu d'en arrêter le cours ;  
 » Mais celui qui reprend & qui instruit son frere, en tenant à

» son ég  
 » dans l  
 » tromp  
 » leur p  
 » qui n'  
 » abbes  
 » une g  
 » il faut  
 » Le ma  
 » qui lu  
 » guéri  
 » qui ne

L'expl  
 de St. C  
 citoit le  
 rant qu'i  
 lors cont  
 ce traité  
 de traite  
 premiere  
 excellen  
 tie conti  
 priere. D  
 sont les  
 chaque h  
 n'y a pas

La pest  
 de compo  
 ceux d'en  
 terrible f  
 J. C. a pr  
 rance. U  
 gner avec  
 nous y ar

son égard une conduite pleine de vigueur & de fermeté, le met dans la voie du salut. Les ministres du Seigneur ne doivent pas tromper les pécheurs par des complaisances pernicieuses, mais leur procurer des remèdes vraiment salutaires. Un chirurgien qui n'ose toucher à une plaie, & qui par-là laisse former un abscess en conservant l'humeur corrompue au-dedans, donne une grande preuve de son ignorance. Il faut ouvrir la plaie, il faut faire des incisions, & couper tout ce qui est corrompu. Le malade poussera des cris, & fera des plaintes contre celui qui lui fait souffrir tant de douleur; mais quand il aura été guéri, il sera plein de reconnoissance pour le medecin habile qui ne l'aura point épargné.

## § IV.

*Explication de l'Oraison dominicale.*

L'explication de l'oraison dominicale est de tous les ouvrages de St. Cyprien, celui que St. Augustin estimoit davantage & qu'il citoit le plus souvent. Il y renvoyoit tous ses disciples, les assurant qu'ils y trouveroient le contrepoison que Dieu préparoit dès-lors contre le venin de l'hérésie pélagienne. St. Hilaire regardoit ce traité comme un ouvrage achevé, & disoit qu'il le dispensoit de traiter la même matiere. Il est divisé en trois parties. Dans la premiere St. Cyprien fait voir que l'oraison dominicale est la plus excellente & la plus efficace de toutes les prieres. La seconde partie contient l'explication de chaque demande de cette admirable priere. Dans la troisieme partie, le saint docteur examine quelles sont les conditions de la priere. Elle doit être persévérante; à chaque heure du jour il faut prier, & même pendant la nuit; il n'y a pas de nuit pour les vrais chrétiens qui sont lumiere en J. C.

## § V.

*Traité de la Mortalitéé.*

La peste qui ravagea l'empire sous Gallus, donna lieu à St. Cyprien de composer son traité de la mortalité. Il entreprend de consoler ceux d'entre les fideles, qui paroissoient ébranlés à la vue de ce terrible fléau de la justice divine. Il n'arrive, dit-il, que ce que J. C. a prédit. Craindre la mort, c'est manquer de foi & d'espérance. Un vrai chrétien ne doit avoir d'autre desir que d'aller régner avec J. C. Qu'y a-t'il donc dans le monde de si capable de nous y arrêter?

*Livre contre Démetrien. Traité de l'aumône.*

St. Cyprien dans le livre contre *Démetrien*, qui étoit le juge de Carthage pour les infidèles, répond à ce que ce magistrat païen disoit, que les Chrétiens étoient cause des calamités publiques. Le saint docteur réfute cette accusation, & dit au contraire que Dieu afflige l'empire de tous ces maux, pour venger le sang innocent des Chrétiens, quoique ceux-ci les ressentent eux-mêmes.

„ Car, dit-il, les adversités du monde ne sont des peines que pour ceux qui mettent leur plaisir & leur gloire dans les divertissemens & les honneurs du siècle. Pour nous les calamités ne nous abattent point, & les pertes ou les maladies ne nous font pas murmurer. Nous vivons plus par l'esprit que par la chair, & nous savons que ce qui est pour vous un supplice est pour nous une épreuve. Chez vous, dit-il encore aux Païens, on ne voit qu'une impatience accompagnée de plaintes & de murmures; & chez nous qu'une patience courageuse, sainte, toujours tranquille, reconnoissante envers Dieu. Personne de nous ne cherche ici ni joie, ni prospérité; mais il demeure doux, paisible & ferme contre les révolutions humaines, attendant l'effet des promesses divines. Nous avons la force de l'espérance, & la fermeté de la foi, l'esprit élevé au milieu des débris du monde qui tombe en ruine, une vertu à l'épreuve de la persécution, une patience toujours contente, toujours sûre de son Dieu. „ Dans le traité de l'aumône, St. Cyprien en fait voir la nécessité, & réfute les vains prétextes dont les riches se servent pour se dispenser de ce devoir. „ Vous avez, dites-vous, plusieurs enfans qu'il faut faire subsister. C'est cela même qui doit vous rendre plus charitables & plus tendres envers les pauvres. Car plus vous avez d'enfans, plus vous avez de personnes pour qui vous devez prier Dieu, & dont vous devez racheter les péchés par vos aumônes. Vous manquez de foi, en ce que vous ne croyez pas donner à J. C. en donnant aux pauvres.

## S VII.

*Baptême des Hérétiques.*

Nous terminerons cet article par l'examen de la grande question du baptême des hérétiques. Pour avoir une idée juste de cette célèbre dispute qui fut entre les évêques catholiques, St. Cyprien étant à la tête des uns, & le pape St. Etienne à la tête des autres, il faut exposer les deux sentimens & les raisons sur lesquelles ils étoient appuyés. Le sentiment de St. Cyprien est fort clair & fort simple. Tout baptême donné hors de l'église catholique est

nul, &  
l'hérésie  
il n'y a  
qui aye  
dans l'  
reçu  
le senti  
une trad  
avoit lo  
reçu le  
celleus.  
& plusie  
même,  
cette cor  
depuis J  
suivoien  
La prem  
blic en A  
les hérés  
bre d'aut  
apôtres.  
confirm  
c'est que  
ciles, le  
avoit qu  
Carthage  
peuple. L  
entr'autr  
égalemen  
Thaumat  
se déclar  
éloignées  
lui un gr  
raisons q  
mons de  
tient qu'  
que bapte  
reçoit rie  
selon l'é  
pas plus  
qui sont  
viennent  
pouvant p  
un autre.  
peut eng  
l'épouse.  
par le jar  
Commenc

mul, & celui qui l'a reçu doit être baptisé, lorsqu'il passe de l'hérésie dans le sein de l'église. Ce n'est point rebaptiser, car il n'y a point eu, dit *St. Cyprien*, de baptême auparavant. Ceux qui ayant reçu le baptême dans l'église, tombent ensuite dans l'hérésie, ne doivent point être baptisés, parce qu'ils ont reçu le baptême qu'il n'est jamais permis de réitérer. Tel étoit le sentiment de *St. Cyprien*. Il ne prétendoit point avoir pour lui une tradition apostolique & perpétuelle. Mais il prouvoit qu'il y avoit long-temps que la pratique de baptiser ceux qui avoient reçu le baptême des hérétiques, avoit été établie par ses prédécesseurs. L'Afrique n'étoit pas seule dans cet usage; la Cappadoce & plusieurs autres provinces d'Asie y étoient aussi, prétendant même, ce que ne faisoient pas les Africains, avoir toujours eu cette coutume, & l'avoir reçue par une tradition immémoriale depuis *J. C.* & les apôtres. Les provinces de Galatie & de Cilicie suivoient ce même sentiment, de même que les églises du Pont. La première raison de *St. Cyprien*, c'est donc qu'il a trouvé établie en Afrique la coutume de baptiser ceux qui l'avoient été par les hérétiques; que la même coutume étoit dans un grand nombre d'autres églises, & que celles de Cappadoce la tenoient des apôtres. La seconde, c'est que d'anciens conciles tenus en Asie confirmoient & autorisoient cette coutume. Une troisième raison, c'est que l'affaire ayant été examinée dans plusieurs autres conciles, le baptême des hérétiques avoit toujours été rejeté. Il y avoit quatre-vingt-cinq évêques dans le dernier concile tenu à Carthage, avec des prêtres, des diaques & une grande partie du peuple. Des saints & illustres évêques étoient de l'avis de *St. Cyprien*, entr'autres *St. Firmilien*, métropolitain des églises de Cappadoce, également célèbre par sa science & par sa sainteté, *St. Grégoire Thaumaturge*, *St. Denis* d'Alexandrie; & plusieurs églises, sans se déclarer pour le sentiment de *St. Cyprien*, étoient aussi fort éloignées de le condamner. *St. Cyprien* n'avoit pas seulement pour lui un grand nombre d'églises, & plusieurs conciles; il avoit des raisons qui paroissent très-frappantes. Outre celles que nous venons de marquer, en voici encore d'autres. Le pape *Etienne* soutient qu'il n'y a qu'un baptême; cela est certain, mais cet unique baptême n'est que dans l'église. Chez les hérétiques on ne reçoit rien, parce qu'il n'y a rien, & qu'il ne sert de rien, selon l'écriture, d'être baptisé par un mort. Le baptême n'est pas plus fort que le martyre, qui toutefois ne sert de rien à ceux qui sont tués hors de l'église. On confirme les hérétiques qui reviennent à l'église. Donc on les doit baptiser, les hérétiques ne pouvant pas plus donner le *St. Esprit* par un sacrement que par un autre. L'effet du baptême est la régénération. Or l'hérésie ne peut engendrer à Dieu des enfans par *J. C.* dont elle n'est point l'épouse. L'église est unique: elle est marquée dans le cantique par le jardin fermé, la fontaine scellée & le puits d'eaux vives. Comment celui qui est hors de l'église peut-il entrer dans ce

jardin, ou boire de l'eau de cette fontaine. (N. B. On peut voir dans l'article ETIENNE les raisons de ce Pontife contre St. Cyprien.) Cette grande question a été décidée au concile de Nicée, & plus clairement encore dans celui d'Arles; & toute l'église a embrassé le sentiment de St. Etienne, & rejeté celui de St. Cyprien. Sa méprise venoit de ce qu'il ne distinguoit pas la validité du sacrement, de l'effet & de la grace du sacrement. Ainsi St. Cyprien persuadé que la grace ne se donne & ne se reçoit pas hors de l'église catholique, concluoit que le sacrement ne s'y donnoit pas non plus. St. Cyprien ne tiroit pas de son sentiment toutes les conséquences que l'on pouvoit en tirer; mais les Donatistes l'ont fait depuis, & y ont même ajouté une pernicieuse erreur, en exigeant la sainteté du ministre comme nécessaire pour la validité des sacremens. L'on sent qu'une telle erreur anéantit tout le culte extérieur. Nous avons diverses éditions des ouvrages de St. Cyprien. Les meilleures sont celles de *Pamelius*, en 1568; de *Rigault* en 1648; d'Oxford en 1682; & celle de M. Baluze, avec une préface de dom *Prudent Marand*, Bénédictin. St. Cyprien est un des Sts. peres qui ont le mieux écrits en latin. Son style est mâle, éloquent, grave, élevé, & digne de la majesté du christianisme. Il est d'ailleurs naturel, & n'a rien d'empoué. Plus de douceur, d'élégance & de souplesse le rendroient plus agréable; mais la continuelle lecture de *Tercilien* lui avoit communiqué une certaine dureté, qui ne déplaît pas à plusieurs savans. Toutes ses œuvres ont été traduites en françois par M. *Lombert*. *Ponce*, diacre, & dom *Gervaise*, ancien abbé de la Trappe, ont écrit sa vie.

I. CYRILLE, (*Saint*) de Jérusalem, naquit dans cette ville en 315. Nous ne savons rien de St. Cyrille avant son épiscopat. Il fut ordonné prêtre par St. *Maxime* de Jérusalem, qui connoissant ses talens & sa piété, lui confia le ministère de la parole & le soin d'instruire les catéchumenes. Après la mort de St. *Maxime* que les Ariens avoient long temps persécuté, on choisit *Cyrille* en 350 ou 351, pour être évêque de Jérusalem. Dieu honora le commencement de son épiscopat, par une merveille qui étonna. On vit paroître en l'air le 7 mai de l'an 351 une grande croix si lumineuse, que l'éclat du soleil ne pouvoit l'obscurcir. Cette croix s'étendoit depuis la montagne du calvaire jusqu'à celle des oliviers, ce qui comprenoit environ trois quarts de lieues; & elle étoit large à proportion. Nous ignorons ce que fit St. *Cyrille*, depuis cette apparition, jusqu'au temps où il fut déposé par les intrigues & la haine d'*Acace*, évêque de Césarée, qui prétendoit que *Cyrille* usurpoit les droits de la métropole. Ce différend personnel s'augmenta par la diversité de sentimens: car *Acace* favorisoit l'erreur de tout son pouvoir, & St. *Cyrille* étoit attaché à la vérité. *Acace* étoit un homme de manège & d'intrigue; & n'osant citer St. *Cyrille* sur la foi, il l'accusa d'avoir vendu quelques étoffes précieuses de l'église. Cette accusation faisoit honneur à St. *Cyrille*,

*Cyrille*, q  
matériels  
vivans du  
qu'il regar  
appella à  
ceux qui  
motifs su  
dit de ses  
tira à Tar  
toutes ses  
cile de Sel  
d'*Acace*; c  
fit déposer  
de *Constantin*  
sortir de r  
*Valens*. Ces  
prince. En  
il se trou  
Il mourut  
*Cyrille* con  
tions très-  
voient rece  
voient reçu  
catéchèses,  
d'abord les  
ensuite la c  
rute & par  
tions de se  
tel qu'il con  
per les oreil  
éclairer & c  
lorique la g  
catéchese,  
tre les Paie  
plication de  
de toujours  
que article  
l'abrégé de l  
temps le pl  
Sorbonne, a  
*Cyrille* avec  
Bénédictin de  
grecque & la  
a corrigé le t  
son, & con  
II. CYRIL  
*Théophile*, pa  
mourir des so  
Tome I.

*Cyrille*, qui comprenoit qu'il vaut mieux dépouiller les temples matériels, que de laisser périr les pauvres, qui sont les temples vivans du St. Esprit. *Cyrille* n'eut point d'égard à sa déposition, qu'il regardoit comme injuste & faite contre les regles. Il en appella à un tribunal supérieur, & fit signifier son acte d'appel à ceux qui l'avoient déposé. L'empereur *Constance* trouva solides les motifs sur lesquels l'appel de St. *Cyrille* étoit fondé; mais le crédit de ses ennemis empêcha qu'il ne pût le poursuivre. Il se retira à Tarse, où l'évêque *Silvain* le fit prêcher & lui fit exercer toutes ses fonctions. Il fut enfin rétabli sur son siege dans le concile de Seleucie; mais il en fut encore chassé par les intrigues d'*Ancé*; qui étoit venu à bout de rentrer en crédit, & qui le fit déposer dans un conciliabule dont il étoit l'ame. Après la mort de *Constance*, il retourna à Jérusalem, d'où les Ariens le firent sortir de nouveau; & le firent envoyer en exil par l'empereur *Valens*. Cet exil dura dix ans, & ne finit qu'à la mort de ce prince. Enfin *Cyrille* gouverna son église en paix sous *Théodose*. Il se trouva l'an 381 au concile général de Constantinople, & il mourut en 386 après 35 ans d'épiscopat. Les écrits de St. *Cyrille* consistent dans vingt-trois *catècheses*, qui sont des instructions très-solides. Il fit les dix-huit premiers pour ceux qui devoient recevoir le baptême, & les cinq autres pour ceux qui l'avoient reçu. St. *Cyrille* a pour méthode dans presque toutes ses *catècheses*, où il s'agit de matieres controversées, de rapporter d'abord les sentimens des hérétiques ou des païens, & d'établir ensuite la doctrine de l'église catholique. Il la prouve par l'écriture & par divers raisonnemens, & ensuite il répond aux objections de ses adversaires. Son style est simple, net & familier, tel qu'il convient à un homme grave qui s'étudie moins à frapper les oreilles par la beauté & l'élégance de son discours, qu'à éclairer & convaincre l'esprit. Il s'élève néanmoins quelquefois, lorsque la grandeur du sujet le demande, comme dans sa sixième *catèchese*, où il établit l'unité d'un Dieu & d'un principe contre les Païens & les Manichéens. Il est exact & précis dans l'explication des dogmes de la religion, marquant en peu de mots, & toujours d'une maniere nette, ce que l'on doit croire sur chaque article; de sorte qu'on peut regarder ses *catècheses* comme l'abrégé de la doctrine chrétienne le plus ancien, & en même-temps le plus parfait que nous ayons. M. *Grancolas*, docteur de Sorbonne, a donné une traduction françoise des *catècheses* de St. *Cyrille* avec des notes, imprimée à Paris en 1715; & dom *Toucé*, Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, une nouvelle édition grecque & latine de tous ses ouvrages, in-fol. à Paris en 1720. Il a corrigé le texte sur plusieurs manuscrits, fait une nouvelle version, & composé des notes pour l'éclaircissement du texte.

II. CYRILLE, (Saint) d'Alexandrie; étoit neveu du fameux *Théophile*, patriarche de cette ville & son prédécesseur. Il fut marié dès son enfance dans l'étude des livres saints. Il se trouva

l'an 403 avec son oncle au conciliabule du Chêne, où *St. Chrysofostome* fut condamné. Il avoit l'esprit naturellement pénétrant, très-propre à entrer dans des matieres abstraites, & très-subtil dans la dispute. Il avoit eu soin de le cultiver par de bonnes études, & par la lecture des peres, dont il savoit parfaitement la doctrine. A de si heureuses dispositions, il joignoit un grand amour pour la vérité; une fermeté d'ame admirable, une sagesse, une prudence qu'on ne sauroit assez louer; mais ces qualités étoient obscurcies par quelques défauts. On l'a accusé d'avoir eu des manieres hautes & impérieuses. C'est depuis son oncle & lui, que les évêques d'Alexandrie commencerent à passer les bornes de la puissance ecclésiastique, pour entrer, du moins en partie, dans le gouvernement des affaires civiles. *Théophile* étant mort en 412, il succéda à sa place & à une partie de son esprit. Les premiers sur qui il exerça son autorité, furent les Novatiens. Il fit fermer les églises qu'ils avoient à Alexandrie, s'empara de tous les vases & de tous les meubles qu'il y trouva, & dépoilla leur évêque de tous ses biens. Quelque-temps après, il fit aussi chasser les Juifs d'Alexandrie, où ils avoient demeuré depuis le temps d'*Alexandre le Grand* fondateur de cette ville, & ils n'y revinrent plus. Les entreprises de *Cyrille* sur l'autorité civile, lui attirerent la haine d'*Oreste*, gouverneur de la ville. Cette division du gouverneur & de l'évêque eut des suites funestes. Cinq cents moines de Nitrie vinrent dans la ville, y attaquèrent *Oreste*, le chargerent d'injures & de coups, jusqu'à le mettre tout en sang. *Hypacie*, fille savante, accusée d'empêcher la réconciliation entre *St. Cyrille* & *Oreste*, fut arrêtée par une troupe de gens furieux, mise en pièces, & ensuite brulée. *Arrius*, intrus à la place de *St. Chrysofostome*, ayant été vivement pressé par les fideles de rétablir la mémoire du saint évêque, écrivit à *St. Cyrille* pour l'engager à faire la même chose. Mais *St. Cyrille* blâma *Arrius*, & aima mieux continuer d'être séparé de la communion de l'église d'Occident, que d'honorer la mémoire d'un des plus saints pasteurs de l'église, que son oncle *Théophile* avoit fait déposer. Il changea ensuite de sentiment, & se rendit aux remontrances de *St. Isidore de Peluse* en 418. Ce qui l'a le plus distingué, c'est son zele contre le nestorianisme; il le fit condamner au concile de Rome en 430, & au concile œcuménique d'Ephese assemblé par l'ordre de l'empereur *Théodose*, & auquel il présida au nom du Pape en 431. Ce zele lui causa beaucoup d'ennemis, parmi lesquels on comptoit *Jean d'Antioche*, & les autres évêques d'Orient. L'Empereur fut d'abord favorable à l'hérésarque, & fit arrêter *St. Cyrille*; mais ce prince ayant entendu les deux parties, relégua *Nestorius* dans un monastere, & rendit *St. Cyrille* à son église qui le reçut comme un bon pasteur. Il mourut l'an 444 le 9 juin, après avoir gouverné 32 ans l'église d'Alexandrie. *S. Cyrille* a laissé un grand nombre d'ouvrages, entr'autres des homélies, que les évêques grecs apprennent par cœur pour les prononcer. Les plus

utiles pour  
jour du ca  
mois égypt  
font des  
*St. Cyrille*  
verité,  
l'ancienn  
sens spirit  
des *Glaphy*  
phiron en  
en douze  
de comm  
tits proph  
traité de l  
grand nom  
dialogues f  
tés sur l'*M*  
pereur *Juli*  
à l'empere  
qui prétend  
cette raison  
commentai  
trésor d'ex  
rien qu'il n  
che divers p  
rapport au  
air. Il déco  
triarches, d  
tout ce qui  
loi ancienne  
nouveau test  
style n'est n  
pensées, ni  
qu'intellig  
expliquer. E  
le contraire  
pas que peu  
durement e  
donc lui appli  
cette la doctr  
écrits de *St. C*  
regardé plusie  
l'église. Nous  
avec une trad  
imprimées pa  
l'an 1638.

III. CYRILLE  
vêque de Candie

utiles pour l'histoire, sont des *homélies paschales*, où le premier jour du carême & le jour de Pâque sont marqués par les jours des mois égyptiens qu'il est facile de réduire aux romains. Ainsi ce sont des caractères certains des années. Les autres ouvrages de St. Cyrille sont, I. Les dix-sept livres de l'adoration en esprit & en vérité, écrits en forme de dialogue, pour montrer l'utilité de l'ancienne loi, même après la publication de l'évangile, par les sens spirituels qu'elle renferme. II. C'est aussi le dessein des livres des *Glaphyres*, qui sont un commentaire sur le pentateuque. *Glaphyron* en grec signifie profond & agréable. Cet ouvrage est divisé en douze livres, & chaque livre en différens titres. III. Cinq livres de commentaires sur *Isaïe*. IV. Une explication des douze petits prophètes. V. Dix livres de commentaires sur St. Jean. VI. Un traité de la Trinité, que St. Cyrille intitula le *Treſor*, à cause du grand nombre de vérités & de principes qu'il renferme. VII. Neuf dialogues sur la Trinité & l'Incarnation. VIII. Plusieurs autres traités sur l'Incarnation contre *Nestorius*. IX. Dix livres contre l'empereur *Julien* pour la défense de la religion chrétienne, adressés à l'empereur *Théodose*. X. Un livre contre des moines ignorans, qui prétendoient que Dieu a une forme corporelle, & que pour cette raison l'on nomma *Antropomorphites*. On peut regarder les commentaires de St. Cyrille sur les livres de *Moyse*, comme un trésor d'explications allégoriques & morales n'y ayant presque rien qu'il n'explique dans un sens spirituel & figuré. Il rapproche divers passages de l'ancien & du nouveau testament, qui ont rapport au même sujet, & qui servent réciproquement à s'éclaircir. Il découvre par-tout J. C. & son église, dans la vie des patriarches, dans les combats des Israélites, dans le tabernacle & tout ce qui y étoit renfermé, dans les sacrifices, dans toute la loi ancienne. Il trouve une infinité de rapports entre l'ancien & le nouveau testament, dont l'un étoit destiné à figurer l'autre. Son style n'est ni élégant ni poli. Il n'y a point de choix dans ses pensées, ni de précision dans ses paroles. Il est souvent presqu'intelligible. On remarque même des choses fort difficiles à expliquer. *Eutychès* croyoit y trouver le fonds de son hérésie; mais le contraire y est en mille endroits. Ce saint docteur ne savoit pas que peu de temps après sa mort, il s'éleveroit une hérésie directement contraire à celle qu'il venoit de combattre; on peut donc lui appliquer le mot de St. Augustin, *securus loquebatur*. Au reste la doctrine de l'église est expliquée & développée dans les écrits de St. Cyrille avec beaucoup de solidité; & les conciles ont regardé plusieurs de ses lettres, comme faisant règle de foi dans l'église. Nous avons une édition des œuvres de St. Cyrille en grec, avec une traduction latine en 7 volumes, in-fol. recueillies & imprimées par les soins de *Jean Aubert*, chanoine de Laon, l'an 1638.

III. CYRILLE LUCAR, patriarche de Constantinople, né dans l'île de Candie l'an 1572, fit ses études à Venise & à Padoue.

Il passa delà en Allemagne, où il eut une grande liaison avec les Protestans. Il porta leur esprit & leur doctrine en Grece. Il fut fait prêtre & ensuite archimandrite par son parent *Malerius Piga*, alors protocyncelle & depuis patriarche d'Alexandrie qui l'envoya en Lithuanie, où il s'opposa à la réunion des Luthériens avec les Catholiques. Comme il fut soupçonné de favoriser les hérétiques, il donna une confession de foi conforme à la doctrine de l'église romaine, sur les points controversés entre les Luthériens & les Catholiques. Etant retourné à Constantinople, il y trouva *Melorius Piga* qui y faisoit alors les fonctions patriarcales. Après sa mort, il fut élu patriarche d'Alexandrie. Il se rendit en cette ville, & en gouverna l'église pendant quelque-temps. En 1612, *Neophyte* patriarche de Constantinople, ayant été relégué dans l'isle de Rhodes par le grand seigneur *Achmer*, *Cyrille* fut chargé du gouvernement de l'église de Constantinople. Après la mort de *Neophyte*, il fut proposé pour remplir le siege de cette ville; mais *Timothée*, évêque de Patras l'emporta. *Cyrille* se retira en Valachie, & delà il vint à Alexandrie. Après la mort de *Timothée* arrivée en 1621, il trouva moyen de se faire élire patriarche de Constantinople. Il continua d'avoir des liaisons avec les Protestans, & enseigna leur nouvelle doctrine dans l'église grecque. Les évêques grecs & le clergé s'y opposerent; il fut dépouillé du patriarcat, & envoyé en exil à Rhodes. *Anthime*, évêque d'Andrinople, fut déclaré patriarche de Constantinople en sa place. Quelque-temps après, l'ambassadeur d'Angleterre ayant obtenu son retour, *Anthime* se retira, & *Cyrille* fut rétabli. Quand il fut paisible possesseur du siege de Constantinople, il voulut faire imprimer des catéchismes de sa façon, & on rendit publique une confession de foi qu'il avoit faite, conforme aux dogmes des Protestans. En 1636, il fut relégué à Tenedos, & rappelé trois mois après; mais il ne fut pas long-temps en repos après son retour. Dès le 27 juin de 1637, il fut enlevé de Constantinople & étranglé, selon quelques-uns, sur le vaisseau; & selon les autres, envoyé en prison dans un château sur la mer noire, où il fut étranglé en 1638. Il eut pour successeur *Cyrille* de Bérée qui tint en 1638 un synode à Constantinople, dans lequel il fit anathématiser *Cyrille Lucar*. *Cyrille* de Bérée ayant été relégué à Tunis, *Partheinius*, évêque d'Andrinople qui fut mis en sa place, épargna la mémoire de *Cyrille Lucar*; mais il condamna sa confession de foi dans un synode tenu en 1642, dont le décret fut reçu en Moldavie & confirmé dans le synode de Jassi. Quoique *Cyrille Lucar* ne soit connu que par sa confession, nous avons cru devoir en parler, parce qu'il en a été beaucoup question entre les Controversistes.

Fin du premier Volume.

D

D

RE M

&amp; de

gier

hété

con

des

Hist

phe

giste

écri

Le Car

de c

pour

Crite

la n

ques

Ouy

Le tout

Chez

AVEC